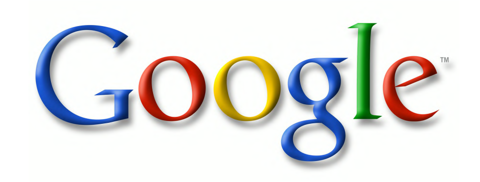
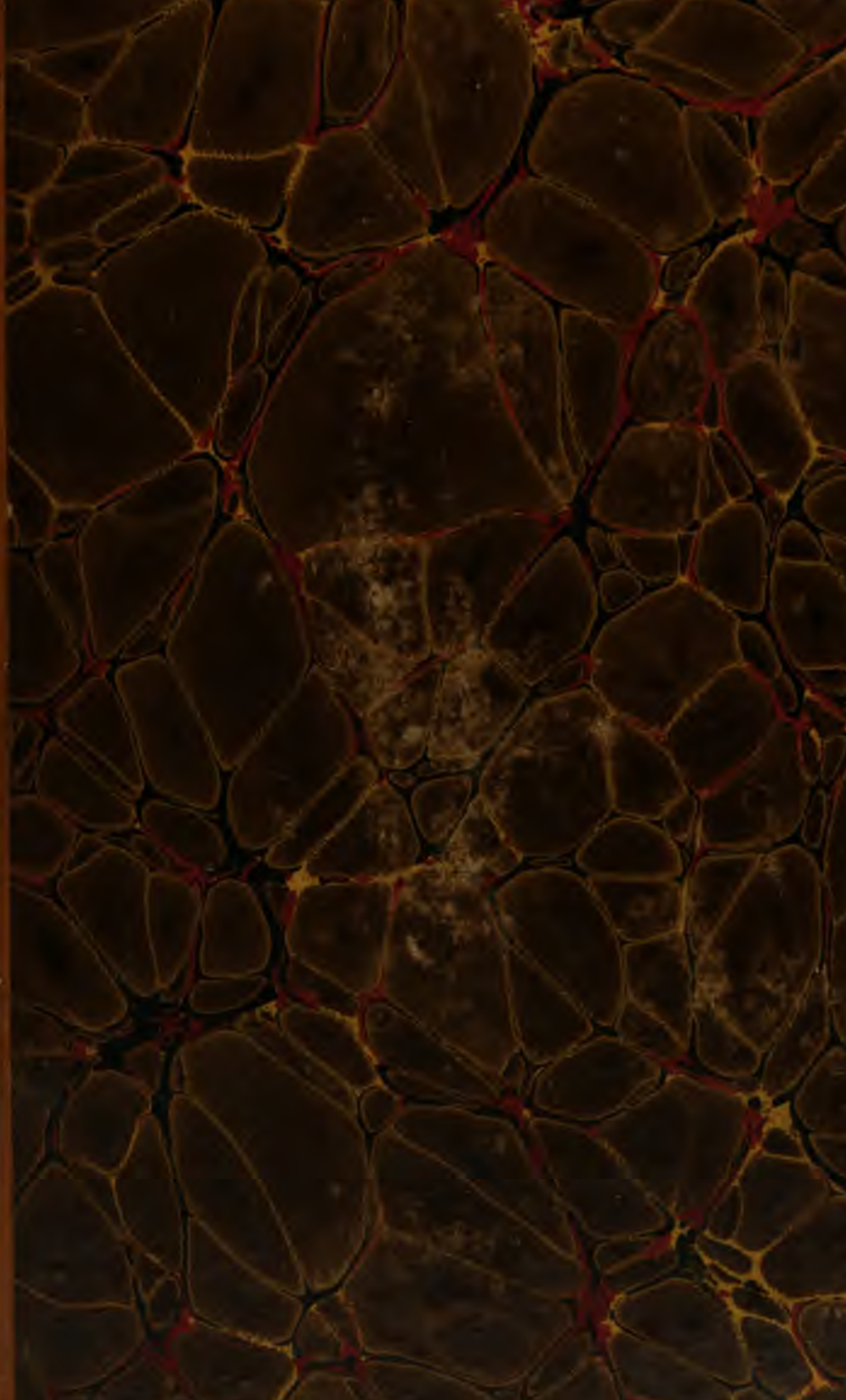





SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

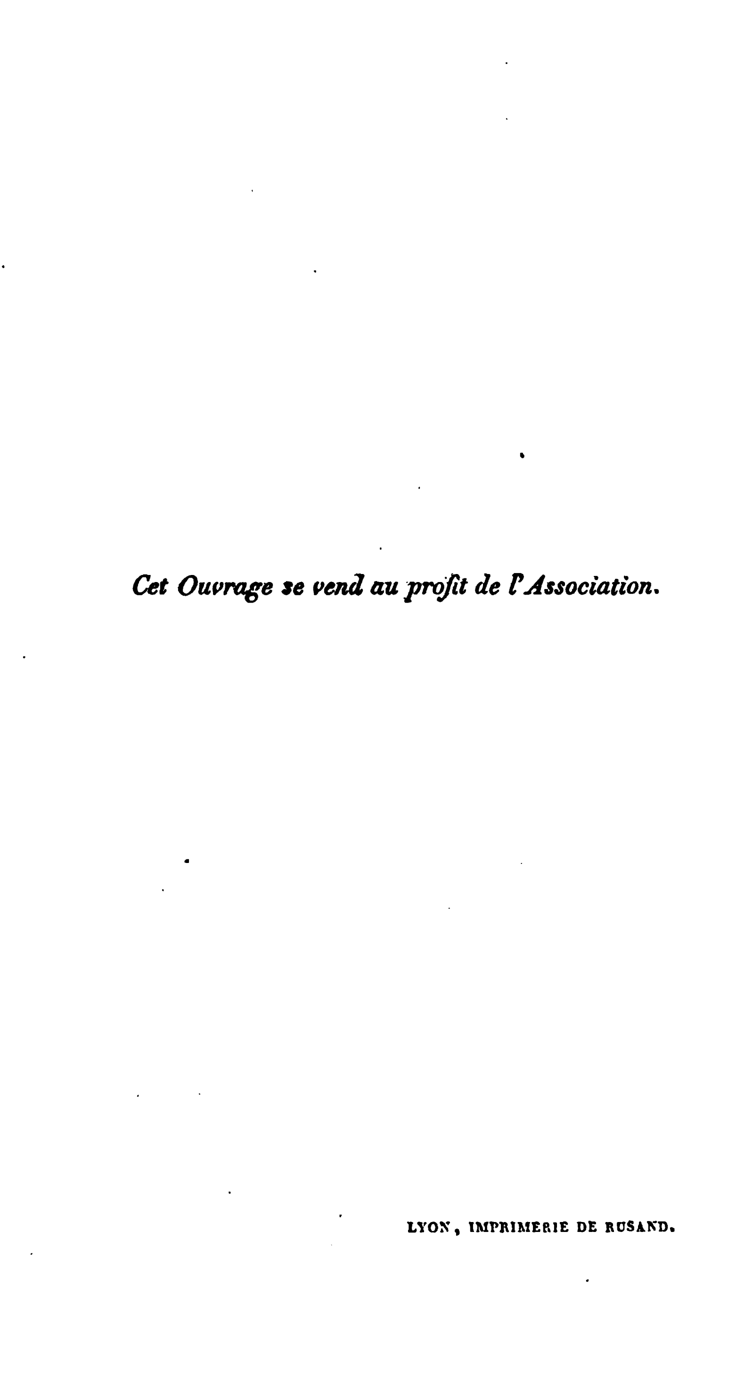


bal 56674

450.–

30

ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.



Cet Ouvrage se vend au profit de l'Association.

LYON, IMPRIMERIE DE RUSAND.

ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENS RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Collection faisant suite à toutes les éditions des Lettres Édifiantes.

TOME CINQUIÈME.



A LYON,
CHEZ M. P. RUSAND ET COMP^ie, LIBRAIRES.
A PARIS,
A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE DE RUSAND ET Cie,
Rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n.° 8.
1831.

Avec approbation des Supérieurs.

ANNALES

DE L'ASSOCIATION

DE LA

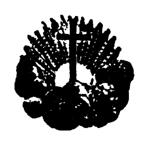
PROPAGATION DE LA FOI.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENS RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Collection faisant suite à toutes les éditions des Lettres Édifiantes.

N.° XXV. — Juillet 1831.



A LYON,
CHEZ M. P. RUSAND et COMP.ie, LIBRAIRES.

A PARIS,
A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE DE RUSAND et C.ie,
Rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n.° 8.

1831.

Avec approbation des Supérieurs.

Cet Ouvrage se vend au profit de l'Association.

Prix de ce Cahier : 75 c.

AVIS.

L'Association de la Propagation de la Foi a reçu des souverains Pontifes Pie VII, Léon XII et Pie VIII, des marques d'une protection particulière. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que N. S. P. le Pape Grégoire XVI vient aussi de donner un témoignage précieux de l'intérêt qu'il lui porte. Deux membres du Conseil central du Midi, ayant fait un séjour à Rome, ont obtenu l'honneur d'être admis auprès de Sa Sainteté, et de déposer à ses pieds l'hommage du profond respect de tous les Associés. Sa Sainteté a daigné les accueillir avec bonté, leur a exprimé les sentimens de bienveillance et d'affection dont elle est animée pour l'Association, et enfin leur a accordé un rescrit en sa faveur : aussitôt que cette pièce importante nous sera parvenue, nous la communiquerons à nos Lecteurs. Nous avons pensé que cette nouvelle procurerait un vif plaisir aux Associés et animerait leur zèle ; la protection dont le Souverain Pontife honore une œuvre qu'ils ont eux-mêmes fondée, sera pour eux un motif puissant de redoubler leurs efforts pour la maintenir et l'étendre.

Dans le compte-rendu que renferme le XXIV.[e] numéro, il s'est glissé une omission que nous nous empressons de réparer: une somme de 3,393 f. 75 a figuré dans la recette du Conseil central du Nord, sans désignation d'origine. Sur cette somme, le diocèse de Sens a fourni 1,020 f.; celui de Troyes, 850 f.; celui de Nevers, 60 f.; celui de Moulins, 1,463 f. 75.

Nous avions aussi annoncé que la recette du diocèse de Fréjus ne nous était point parvenue; c'était une erreur : nous avions reçu une somme de 2,392 f. 25, mais nous l'avions confondue avec la recette du diocèse d'Aix.

ASSOCIATION

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

MISSIONS

DES MALABARES.

Depuis quelques années cette mission semble prendre de l'accroissement. Les missionnaires, ceux du moins qui travaillent dans l'intérieur des terres, baptisent tous les ans chacun cinquante ou soixante adultes, et même davantage ; il n'y a pas long-temps qu'ils se plaignaient de n'en pouvoir convertir que dix ou douze par ans. Autrefois tout le pays, renfermant plus de cent millions d'habitans, était gouverné par des princes indigènes qui s'opposaient souvent à la propagation de la Foi chrétienne ; maintenant tout est soumis à la domination ou à l'influence des Anglais, et il n'y a plus de persécution à craindre. Mais autrefois de nombreux missionnaires de différens ordres religieux, principalement des Jésuites et des Capucins, étaient répandus au milieu de ces peuples qu'ils amenaient à la Foi, autant par l'exemple de leurs vertus que par la vérité de leur doctrine. Aujourd'hui le vicaire apostolique de la mission, M. Hébert, évêque d'Halicarnasse, n'a pour collaborateurs que huit Prêtres français et sept Prêtres indigènes ; enfin les

Européens, partout où ils ont pénétré, ont fait naître dans l'esprit des habitans, par leurs désordres et le scandale de leur conduite, une répugnance pour le christianisme bien difficile à surmonter. Néanmoins on verra par les lettres que nous allons insérer, que les embarras et les peines des missionnaires sont entremêlés de beaucoup de consolations. Les circonstances sont favorables; sans la disette d'ouvriers évangéliques, peut-être un ébranlement général en faveur de notre sainte Religion s'opérerait parmi certaines populations de l'Inde. Puisse le Dieu de miséricorde, qui dirige à son gré les cœurs et les volontés, inspirer à des Prêtres zélés le désir d'aller faire connaître son saint nom dans ce pays infidèle! L'aumône la plus utile pour celui qui la reçoit et la plus méritoire pour celui qui la donne, n'est pas celle qui consiste en secours temporels. La lumière de la Foi portée chez les peuples qui gémissent dans les ténèbres de l'erreur, *assis à l'ombre de la mort*, est le plus précieux de tous les dons. Ce genre d'aumône n'est pas moins obligatoire que l'autre, et d'ailleurs les Eglises d'Europe, qui ont été fondées au prix des sueurs et du sang des *missionnaires* venus d'Asie, ne doivent-elles pas rendre à ce pays le bienfait qu'elles en ont reçu!

Lettre de M. Bonnand, missionnaire dans l'Inde, à M. Langlois, supérieur du Séminaire des Missions étrangères.

Piranguipouram, 3 août 1829.

Monsieur et cher confrère,

« Vous m'annoncez le départ de plusieurs missionnaires, parmi lesquels il ne s'en trouve pas un seul pour

notre mission. Il semble que vous ignoriez les grands besoins de cette presqu'île, ou bien que vous ayez fermé les portes de la divine miséricorde à la nation Indienne (1). Il paraît par vos lettres qu'aucun *Lyonnais* ne pense à venir me joindre dans ces climats brûlans du Condavir et du Palnar (2); peut-être ambitionnent-ils une plus abondante moisson, car ici on ne fait que glaner. Depuis que j'y suis, le nombre des adultes qui ont reçu le Baptême ne se monte qu'à cent soixante-dix. Mais vous connaissez aussi bien que moi les causes particulières de ce peu de succès. Néanmoins nous sommes quelquefois témoins de conversions d'autant plus consolantes qu'on y reconnaît l'impulsion bien marquée de la grâce. Il y a quelque temps qu'une femme païenne se trouvant près de mon domicile, apprit, en fréquentant les chrétiens, les prières et un peu de catéchisme ; contre la volonté présumée de son mari, et sans le consulter, elle reçut le Baptême. Peu de temps après, ce dernier s'étant allé fixer à environ trente lieues plus loin, au nord du Chrisna (3), dans un district tout idolâtre, elle l'y suivit; et ayant enseigné les prières et le peu de catéchisme qu'elle savait à quatre

---

(1) Dans le même mois que M. Bonnand faisait cette plainte, deux nouveaux missionnaires, MM. Supriès et Aulagne, arrivèrent à Pondichéry. Nous avons annoncé dans le XXII[e] numéro le départ de quatre missionnaires; ce sont : MM. Mariette et Verroles du diocèse de Bayeux, de la Motte, de celui du Mans, et du Moulin-Borie, de celui de Tulle.

(2) Noms de deux provinces, qui font partie de la mission des Malabares, et dans lesquelles M. Bonnand travaille depuis 1826. Le nombre d'adultes baptisés, dont parle ce Missionnaire, ne doit s'entendre que de ces deux provinces qui sont situées sur la côte d'Orixa.

(3) Grand fleuve qui traverse la presqu'île de l'orient à l'occident.

autres personnes, elle me les amena à l'endroit où j'étais en mai dernier. Après les avoir suffisamment préparées, je leur conférai le Baptême, qu'elles étaient venues chercher de si loin, et les quatre néophytes s'en retournèrent pleines de joie avec leur conductrice, ravie elle-même et fière de ses conquêtes.

« J'ai été informé, il y a peu de jours, que cinq autres adultes du même village apprennent les prières et se disposent aussi au Baptême. On m'a encore rapporté que plusieurs autres se convertiraient s'il y avait quelqu'un capable de les instruire. Je vais y envoyer un bon catéchiste, et s'il y remarque en effet des dispositions à embrasser la Foi, je m'y rendrai moi-même.

« Cette année-ci, comme l'année précédente, j'ai visité toute ma mission ; une plus longue expérience et une connaissance plus étendue de la langue du pays m'ont mieux fait connaître l'esprit et les dispositions des habitans de cette partie de la presqu'île. Mes chrétiens sont tous des soudras cultivateurs ou tisserands, il n'y en a qu'un très-petit nombre qui sachent lire. Un bon chrétien de Madras, nommé *Anaudâ-Rayen Mondeliar*, qui exerce un emploi important auprès des Anglais, ayant appris que je voulais fonder une école pour les enfans chrétiens, mais que les ressources me manquaient, a bien voulu se charger des frais. Cette école est établie depuis trois mois à *Piranguipouram*, chef-lieu de ma mission. Je la surveille avec soin, et j'espère pouvoir, par ce moyen, former quelques catéchistes qui manquent dans ce pays.

« Je suis, etc.

« BONNAND, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de M. Bochaton, missionnaire apostolique, à M. Ducrey, supérieur du séminaire de Mélan.

Pondichéry, 11 février 1830.

MONSIEUR,

« IL est bien honteux pour moi de n'avoir pas encore répondu aux deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire; différentes circonstances y ont mis obstacle: étant très-éloigné de la côte, au milieu des forêts de l'Inde, je ne pouvais écrire que rarement. Depuis mon arrivée dans le pays, j'ai appris avec quelque facilité les différentes langues qu'on y parle. J'exerce le saint ministère depuis trois ans, j'ai administré différentes chrétientés. Après avoir passé une année et demie dans les terres, une maladie sérieuse, dont j'ai été atteint, et dont je ne suis pas encore entièrement guéri, m'a forcé de revenir au chef-lieu de la mission. Nos chrétiens sont en général portés de bonne volonté et très-fortement attachés à notre sainte Religion; mais les gentils, qui sont en si grand nombre dans ce pays (il y en a, dit-on, cent millions), portent le ravage et la corruption au milieu d'eux. J'ai eu des disputes très-vives avec eux sur la religion. Un jour, comme j'expliquais le catéchisme aux enfans que je préparais pour la première communion, douze brames vinrent me demander le *tarcam* sur la religion, (ce mot est d'usage pour les disputes en matière de religion). Hélas! au premier abord je fus effrayé: peut-être, me disais-je en moi-même, que tu ne pourras pas les réfuter. Cependant,

plein de confiance en Dieu, je vais; je m'assieds sur une misérable chaise; ils s'asseyent par terre au tour de moi. Il y avait une grande affluence, soit de chrétiens, soit de gentils : je leur dis : Il faut d'abord poser un principe; y a-t-il un Dieu, et peut-il y en avoir plusieurs? Ils me répondirent tous unanimement : Il n'y a qu'un Dieu. Puisque vous convenez de cela, leur dis-je, pourquoi enseignez-vous publiquement le contraire, et trompez-vous ainsi les ignorans? Ils me répondirent qu'ils le faisaient pour nourrir leur ventre. Cette réponse, la seule qu'ils me firent, excita des éclats de rire parmi les chrétiens et un grand mécontentement parmi les gentils.

« Une autre fois je fus prié de me rendre dans une chrétienté située au milieu de montagnes très-élevées, où jamais aucun missionnaire n'était encore allé. Espérant y faire quelques prosélytes, je partis malgré les réclamations des chrétiens qui s'y opposaient, vu les dangers que j'avais à courir. Je fus obligé de monter et de grimper pour ainsi dire sur une montagne escarpée et parsemée de pierres très-pointues qui m'incommodaient beaucoup, car je n'avais que de misérables souliers à l'indienne, qui me tombaient souvent des pieds. Cependant, comme savoyard, né au milieu des montagnes, je surmontai toutes les difficultés et je parvins au sommet. Alors les chrétiens et les gentils vinrent me chercher, à six milles de distance de leurs maisons, au son des tambours, des flûtes et de différens instrumens de musique indienne. En me voyant ils se jetèrent tous par terre, pour me témoigner leur respect; puis se relevant aussitôt, ils firent retentir la forêt de leurs chants de joie et me conduisirent, comme en triomphe, au milieu de leur village où ils me dressèrent une tente assez propre, mais où j'éprouvai pendant la nuit un froid

bien piquant, quoiqu'il ne fasse pas très-froid dans l'Inde. Quelle confusion pour moi indigne pécheur, misérable créature, de me voir ainsi traité soit par les chrétiens, soit par les gentils! De là je pénétrai au milieu de la forêt: on me dit qu'à cinq milles de distance il y avait un grand village habité par des gentils qui n'avaient jamais vu de blancs, ni entendu parler de la Religion; je m'avançai donc sur cette montagne aride et brûlée par les ardeurs du soleil. Je parvins à découvrir une horde de gentils, qui en me voyant se mirent tous à fuir. Je leur fis signe que je ne voulais pas leur nuire; alors les plus hardis d'entr'eux s'approchèrent et s'assirent sur le gazon, en me disant qu'ils me permettaient de m'asseoir aussi: je les remerciai bien humblement, je leur dis le sujet de ma visite, je leur annonçai que je venais leur prêcher un Dieu inconnu qui les aime tendrement, qui leur donne le riz qu'ils mangent, et qui les nourrira encore mieux après leur mort, s'ils veulent le connaître et l'adorer. Ils me demandèrent si, en adorant ce Dieu, ils seraient séparés de leurs parens: je leur dis, qu'étant morts sans connaître ce Dieu, ils étaient pour toujours bannis de sa présence: alors ils me répondirent qu'ils voulaient aller rejoindre leurs parens. Tout ce que je pus dire fut inutile, je fus obligé d'abandonner ces malheureux à leur aveuglement, et je continuai ma route. J'arrivai à un hameau où il y avait quelques chrétiens qui me reçurent avec une joie extraordinaire. Dans cet endroit la Providence daigna bénir mes efforts, car je baptisai aussitôt neuf enfans de gentils, et une douzaine d'adultes se préparent au Baptême. Ils m'écoutèrent avec plaisir; ils furent charmés de voir un prêtre européen au milieu de leurs déserts. J'ai conféré le Baptême presque dans tous les districts où je suis allé. Lorsque ces pauvres gens se font chrétiens, ils

perdent biens, parens et amis : tout le monde les délaisse, parce que, disent-ils, ils vont dans la religion des Parias, caste infâme dans les idées des Indiens.

« Je suis, etc.

« Bochaton, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de M. Supriès, missionnaire apostolique, à M. Langlois.

Vivat cor Jesu, rex cordium, et regnet super omnia corda in æternum.

Karikal, 15 avril 1830.

Monsieur et très-cher confrère,

« J'eus l'honneur de vous écrire dès mon arrivée dans les Indes, pour vous informer de mon heureux voyage et pour vous témoigner les sentimens de ma vive et profonde reconnaissance. Je pense que cette lettre vous est parvenue. Après environ deux mois de séjour à Pondichéry, Mgr. d'Halicarnasse m'a chargé de la mission de Karikal, où je me suis rendu accompagné d'un Prêtre Indien, parce que j'ignorais encore la langue Malabare. Depuis très-long-temps la Confirmation n'avait point été administrée dans cette contrée, et c'est par l'administration de ce sacrement que j'ai débuté dans le ministère apostolique. Dans l'espace de deux mois, délai fixé par Monseigneur, plus de huit cents personnes ont reçu ce sacrement. Après six ou sept mois d'étude et d'application, je suis enfin parvenu à comprendre et à parler moi-même la langue du pays ; vers

le milieu du Carême, j'ai commencé à entendre quelques confessions et à adresser quelques courtes instructions aux fidèles. J'ai même fait une petite excursion dans les terres, et j'ai parlé de Dieu à qui a voulu m'entendre.

« Le saint jour de Pâques, j'ai prêché en plein air à un très-nombreux auditoire. Je suis heureux au-delà de tout ce qu'on peut dire, de pouvoir prêcher Jésus-Christ dans une langue barbare, et de célébrer le triomphe de la croix sur ces plages lointaines. Ah! si les Prêtres qui sont en France connaissaient le bonheur que l'on goûte dans l'état de missionnaire, et combien les consolations spirituelles que Dieu nous accorde sont au-dessus des peines et des privations inséparables de la vie apostolique, on en verrait sans doute un plus grand nombre embrasser ce saint état. Nous n'aurions pas alors la douleur de voir une multitude de chrétiens répandus dans ces vastes contrées, privés pendant plusieurs années des secours de la Religion, ou n'en recevant que d'insuffisans. Nous n'aurions pas la douleur de voir ces milliers d'idolâtres encore assis dans les ombres de la mort, parce qu'il n'y a personne qui vienne leur annoncer la bonne nouvelle du salut. Puissent ceux à qui le Seigneur fait entendre sa voix, écouter cette voix divine et suivre avec courage leur sainte vocation!

« Le choléra-morbus a exercé ses cruels ravages sur toute la côte de Coromandel. Le nombre des morts, surtout parmi les gentils et les mahométans, est innombrable. Dès le commencement de la maladie, mes chrétiens se mirent sous la protection de saint François Xavier par une neuvaine solennelle. Leur confiance en leur saint Patron n'a pas été vaine, et le glaive de l'Ange exterminateur a semblé les épargner. Un certain nombre d'infidèles ont demandé le Baptême à l'article de la mort,

et j'ai eu la consolation de le leur conférer après une instruction convenable. Grâces immortelles en soient rendues au Dieu de toute miséricorde !

« Je suis, etc.

« SUPRIÈS, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de M. Bonnand, missionnaire apostolique, à M. Dubois, directeur du séminaire des Missions étrangères.

Piranguipouram, le 21 avril 1830.

J. M. J.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« J'AI reçu, il y a quelques jours, la lettre dont vous m'honorâtes le 17 juillet 1829. La disette des sujets pour les missions, dont vous me parlez, est bien étonnante ; Lyon en particulier, qui a reçu d'Asie si directement le don inappréciable de la Foi, et qui jusqu'ici s'était montré si favorable, semble, d'après ce que vous me dites, avoir oublié cette mère Eglise qui lui donna naissance ; il ne lui montre presque plus que des entrailles de bronze, il ne veut plus lui faire part de son abondance. Jadis on pouvait lui dire : *Circumspice ad orientem ; jette tes regards vers l'orient, pour en voir venir les beaux pieds de ceux qui viennent t'annoncer la paix de l'Evangile.* Aujourd'hui n'y aurait-il donc personne pour lui dire de nouveau d'une manière efficace : Regarde à l'orient pour considérer la détresse de

son Eglise et laisser tes entrailles s'émouvoir à la miséricorde (1)!

« Voici plus de trois ans que je suis dans la mission du nord, dite *Télinga*. J'y suis toujours seul missionnaire. Je n'ai pas vu de Prêtre de notre mission depuis mon départ de Kétchery, où en me rendant ici, je fis un court séjour chez M. Austruy. Quelques instances que j'aie faites auprès de Mgr. l'Evêque d'Halicarnasse pour obtenir un collaborateur, sa Grandeur m'a toujours répondu qu'elle ne pouvait me l'accorder. Cependant, outre les pionniers qui sont au nord du Chrisna, j'ai plus de quatre mille chrétiens à visiter. Si du moins ils étaient réunis dans trois ou quatre villages, il me serait facile de les administrer; mais ils sont dispersés dans plus de quarante villages très-éloignés les uns des autres. Vous devez voir par-là combien j'ai besoin d'un renfort!

« M. Mottet m'a envoyé dernièrement quelques Numéros des Annales de l'Association de la Propagation de la Foi. Quiconque les aura lus me dira peut-être : Comment pouvez-vous encore espérer des missionnaires d'Europe? votre mission de Coromandel est marquée à un coin qui ôte toute envie d'aller vous rejoindre. Il n'y a aucune lueur d'espérance d'y conquérir quelques âmes.

---

(1) Les plaintes de M. Bonnand ne sont pas fondées ; deux Prêtres du diocèse de Lyon, MM. Journoud et Déchavanne, sont partis, l'un en 1828, l'autre en 1829; deux autres doivent les suivre prochainement. Enfin, cinq Ecclésiastiques du même diocèse, MM. Rondot, Condamine, Roux, Dupuy et Saint-Cyr, se sont embarqués depuis le commencement de cette année pour les Etats-Unis d'Amérique, où il y a en ce moment vingt missionnaires Lyonnais.

« Hélas! je l'avoue, Monsieur et cher confrère, les conversions y sont bien rares; mais je puis m'en attribuer, je pense, la faute pour ma part: autrefois les Jésuites y faisaient des chrétiens; pour moi, je dois le dire à ma confusion, depuis que je suis dans la mission du nord, je n'ai baptisé qu'environ deux cents adultes. Cependant un bien plus grand nombre d'enfans à qui j'ai donné le Baptême, sont morts avant d'avoir perdu l'innocence baptismale; d'où je conclus que nos peines ne sont pas absolument infructueuses.

« Jusqu'à présent j'ai été si occupé à faire réparer et construire des églises, que la surveillance des travaux m'a beaucoup détourné de l'assiduité à la prédication, je le reconnais clairement; mais les réparations étaient devenues d'une nécessité indispensable, parce que depuis le départ M. Austruy, aucun missionnaire n'en avait fait faire. En ce moment je m'occupe de la construction d'une petite église près des rives du Chrisna. Lorsqu'elle sera achevée, je cesserai ces sortes de travaux pour m'occuper plus directement du soin des chrétiens et de la conversion des gentils. J'essaierai des moyens différens de ceux que j'ai trouvés en usage ici pour étendre la Foi. Daigne le Ciel bénir mes efforts!

« Dans les Annales, notre mission est notée de la plus crasse ignorance; je ne veux point la faire passer pour savante ni m'ériger ici en apologiste: quoi qu'il en soit du peu de progrès de la nation dans les sciences, je puis dire, sans blesser la vérité, que la mission qui m'est confiée n'est pas dans une aussi profonde ignorance sur les choses du salut, surtout dans les endroits où les chrétiens sont un peu nombreux. L'ignorance dont il est parlé dans les Annales convient, je l'avoue, à quelques chrétiens Parias qui courent les armées, et tels peut-être que vous en avez vu à Piranguipouram

ou dans le Meyssour. Ce qui convient à cette classe particulière ne doit pas être attribué à toutes sortes de tribus; ici les Parias ne sont nullement disposés à embrasser la Religion chrétienne; les seuls Sudras se font chrétiens, et leur intelligence est d'autant plus développée, leurs mœurs d'autant plus réglées que leur caste, selon l'opinion du pays, est plus élevée et plus noble. Dans cette mission il y a des chrétiens dans les meilleures castes des Sudras. Je connais parfaitement tous les usages depuis Nellour jusqu'au nord du Chrisna; le langage, qui me devient de jour en jour plus familier par la pratique, me met à même d'en prendre une connaissance plus exacte. Je sais que dans ces pays tout tend à s'opposer à la piété et à la propagation de la Foi; mais, les obstacles fussent-ils encore plus grands et plus multipliés, faudrait-il lâcher prise pour cela ? Aidé de la grâce du Seigneur et du secours de vos bonnes prières, je vais essayer de me livrer tout de bon à l'ouvrage.

» Après les fêtes de Noel, j'ai fait pour la troisième fois la visite de la partie méridionale de ma mission : j'ai été de retour à la mi-carême. Je ne vous dirai pas, Monsieur et cher confrère, que l'assiduité et l'empressement des chrétiens à venir chaque jour à l'instruction, m'ont rempli de consolation dans le Seigneur. Le jeudi-saint, j'ai fait un petit reposoir, et j'ai été édifié du concours des fidèles à l'adoration. Le lavement des pieds qui a eu lieu a été d'autant plus intéressant, en particulier pour un néophyte et six catéchumènes venus des bords du Chrisna pour recevoir le Baptême, qu'il fait un contraste plus frappant avec l'usage des Gourous Indiens. Ceux-ci arrivant dans un village se font laver les pieds remplis de poussière, les donnent à baiser, comme de précieuses reliques; ils disent que

l'eau qui a lavé leurs pieds (toute sale qu'elle est) est une eau bénite, efficace pour purifier de toute souillure l'âme de ceux qui la boivent. Qui ne gémirait pas en voyant jusqu'où est descendue la sottise des hommes, et jusqu'où est monté l'orgueil du cœur humain!

« Dans le courant du mois de mai 1829, des catéchumènes vinrent ici, d'un lieu situé à 72 milles, au nord du Chrisna; ils me firent espérer que quelques autres adultes se disposeraient au Baptême, s'il y avait au milieu d'eux quelqu'un pour leur enseigner les prières et la doctrine chrétienne. L'endroit d'où ils viennent est entièrement gentil, à l'exception de deux néophytes; jamais missionnaire n'y a mis le pied. J'étais d'autant disposé à leur envoyer une personne capable de les instruire, que je désirais plus de voir la Foi se propager. Parmi mes néophytes je n'en ai vu qu'un seul qui me parût propre à cette ambassade; il est à cent douze milles au sud de Piranguipouram; je voulais l'envoyer pour préparer, pendant deux ou trois mois, les cœurs à la Foi; et les voies une fois préparées, je désirais faire moi-même un voyage dans cet endroit; mais mille entraves sont venues à la traverse : ce catéchiste n'a pu y être envoyé. Après mon retour du sud, vingt jours avant Pâques, j'envoyai un catéchiste qui me semblait moins propre que l'autre à la commission dont je le chargeais, et malheureusement mon pressentiment n'a été que trop fondé; arrivé au village où demeurent ces catéchumènes, il se mit, ainsi que je le lui avais recommandé, à leur lire un traité sur l'absurdité de l'idolâtrie, et un traité sur les preuves de la Religion chrétienne. Le premier et le second jour, presque tout le village accourut; le troisième jour, des employés d'un petit potentat, tributaire des Anglais, qui gouverne le pays, se mirent à crier dans les rues que ce prince

allait punir et exiler tous ceux qui écouteraient la doctrine du nouveau venu : cette nouvelle intimida tout le monde. Le roi assembla tous les docteurs de ses états pour confondre le catéchiste dans la dispute, et il envoya un de ses officiers pour amener celui-ci à sa cour. Le catéchiste refusa de le suivre, disant, pour s'excuser, que son maître ne lui avait pas dit de s'y rendre : cela était vrai, mais je n'avais pas prévu qu'il y aurait été invité. Le lendemain à l'aurore, après avoir donné le Baptême à quatre enfans, il s'achemina pour revenir ici, amenant avec lui quatre catéchumènes de ce village. Que j'ai été mortifié de son imprudence! je l'envoyais pour disposer les cœurs à la Foi, et par sa fuite précipitée il a fait naître l'opposition : il m'a comme fermé la porte. Je viens cependant d'apprendre qu'après son départ quelques-uns désirant recevoir le Baptême demandaient, de concert avec trois néophytes de l'année dernière, que je fisse un voyage chez eux : pour être instruit de toutes les circonstances, je viens d'y envoyer un de mes disciples. Je ne manquerai pas d'y faire un voyage, s'il est expédient de le faire. Il y a maintenant seize chrétiens tant dans ce village que dans un autre voisin.

« La fille unique de la première néophyte de ce dernier village, femme d'un grand sens et mère elle-même d'une petite fille de deux ans et quelques mois, désirait ardemment, depuis près de deux ans, de recevoir le Baptême : toute la famille de sa belle-mère est païenne : sa demeure est à dix-huit lieues de celle de sa mère et à neuf lieues de Piranguipouram. Le catéchiste en revenant passa par le village où elle réside, ainsi que je le lui avais recommandé. Cent fois elle avait demandé la permission de venir recevoir le Baptême, et autant de fois cette permission lui avait été refusée ; sou-

vent ce refus avait été accompagné d'injures. A l'arrivée du catéchiste elle réitéra ses demandes ; on se montra cette fois aussi peu disposé à la laisser partir qu'on l'avait été jusqu'alors ; et pour la détourner de son dessein et lui faire manquer l'occasion de venir ici, une vieille femme l'accabla d'injures et de reproches, et un homme, se faisant le suppôt du démon et blasphémant ce qu'il ignore, se mit à se moquer des chrétiens. Prévoyant cependant que ses paroles ne seraient pas une digue assez forte pour résister au torrent de l'amour de Dieu qui entraînait cette jeune personne, il se couche en travers de la porte pour lui fermer le passage ; mais à cette vue la jeune catéchumène, prenant son enfant entre ses bras, et, comme une autre *sainte Chantal*, triomphant de tous les assauts du démon, franchit le seuil de la porte et accourt ici, malgré les ardeurs d'un soleil brûlant. Selon l'usage des chrétiens dont elle avait été instruite, elle se prosterne jusqu'à terre pour demander la bénédiction, en disant : Louange au Seigneur.

« Instruit des obstacles qu'on avait mis à son départ, et du courage avec lequel elle les avait surmontés, je lui dis : Si vous recevez le Baptême, aurez-vous la force de vaincre toutes les tentations qu'on vous réserve dans votre maison ? Mon Père, répliqua-t-elle, je ne suis pas venue ici pour regarder en arrière ; j'espère, avec la grâce du Seigneur, trouver du courage pour tout vaincre. Je veux absolument être baptisée ; et, quoi qu'on me dise, je répondrai que je suis assez âgée pour avoir la liberté de servir et d'adorer le Dieu qui m'a créée : non-seulement j'espère ne pas abandonner la Religion chrétienne, mais je conçois encore l'espérance d'y amener tôt ou tard mon époux et la maison de ma belle-mère.

« En parlant ainsi, elle avait à ses côtés sa petite fille qui ne fait encore que bégayer; elle lui avait appris à tracer sur son front le signe de la croix et à joindre les mains. Avez-vous apporté votre enfant pour la *faire* baptiser, lui demandai-je ? Oui, me répondit-elle, je veux que ma fille participe au même bonheur que moi. Me montrant ensuite cette enfant qui joignait les mains et qui, par un maintien modeste, semblait annoncer une piété au-dessus de son âge, elle me dit: « Voyez-vous, mon Père, la piété est comme innée en elle; elle annonce une heureuse disposition à la vertu; elle en donne des marques précoces : comment après cela la laisser vivre enfant du démon, et ne pas la faire baptiser ? Ne craignez rien, c'est mon enfant chérie, je l'offre au Seigneur et je m'efforcerai de faire croître en elle la sagesse avec l'âge; je la garderai comme la *prunelle* de l'œil; je veux aller au ciel et l'y conduire avec *moi*. » Ces paroles me firent une vive impression, et j'accordai la demande qui m'était faite.

« Il me serait impossible, Monsieur et cher confrère, de vous décrire mon étonnement et mon admiration. Je n'ai jamais vu de marques si frappantes de piété dans un enfant de cet âge : si sa mère se prosternait et joignait les mains pour demander la bénédiction, cette petite fille se prosternait aussi et joignait les mains : si sa mère allait à l'église, se mettait à genoux et faisait le signe de la croix, l'enfant l'imitait, et, contre la coutume des enfans de son âge, elle semblait se recueillir. J'ai été vraiment rempli de joie dans le Seigneur. Le jour de Pâques je baptisai la mère et l'enfant, ainsi que sept autres adultes.

« Je suis, etc.

« BONNAND, *missionnaire apostolique*. »

Autre Lettre du même à Mgr. l'Evêque d'Halicarnasse, à Pondichéry.

Piranguipouram, 7 juin 1830.

MONSEIGNEUR,

« Le 25 de ce mois j'ai été de retour de mon voyage au nord du Chrisna. Outre mes disciples ordinaires, j'avais mené avec moi le catéchiste de Montnour, Nellibandla Arlappa, et le frère du catéchiste de Piranguipouram. Dans une de mes lettres précédentes je disais que Nellibandla Arlappa pourrait sous quelque rapport remplacer Schinnapa. Aujourd'hui il me paraît qu'il le surpasse par son érudition dans les langues savantes, par sa précision lorsqu'il argumente avec les gentils, par son heureuse mémoire, par une connaissance complète de la mythologie indienne, etc. J'ai été vraiment satisfait du zèle qu'il a montré dans ce voyage; dans tous les endroits où nous avons passé, nous nous sommes efforcés de faire naître du mépris pour la gentilité et de l'estime pour la Religion chrétienne.

« Ratnâram, ou selon les brames, Ratnâvaram, est un endroit entouré de petites montagnes. Avant d'y arriver il faut marcher dans d'épaisses forêts, environ l'espace de trois cadams (1). Partout on a à craindre les voleurs; les voyageurs ne marchent que par troupes; l'on a également à craindre les tigres; mais, grâces au Sei-

(1) Le cadam équivaut à trois lieues environ.

gneur, tout cela n'a été pour nous que des épouvantails d'enfans; il a daigné nous ramener sains et saufs.

« En partant, je traversai le village de la jeune et courageuse néophyte dont je vous parlais dans ma dernière lettre. Le temps que j'y passai fut employé tout entier en conférences avec un savant brame, et en exhortations adressées au peuple. Qu'il est difficile de retirer de son erreur celui qui la chérit, et de gagner des esprits prévenus! Cependant après mon départ une douzaine de personnes, aidées des avis de la jeune néophyte, commençaient à apprendre les prières; mais le démon n'a pu voir sans jalousie ces heureuses dispositions; il s'est efforcé de les renverser par de faux bruits et des calomnies sur la nouvelle doctrine; par des contes ridicules sur le Gourou et sur une prétendue mauvaise réception qu'on nous avait faite à Ratnâvaram et dans les villages circonvoisins. En revenant, j'ai repassé par ce même village, j'y ai demeuré un jour, j'ai essayé de réédifier ce que le démon s'était efforcé de détruire; j'y ai célébré les saints mystères, et la jeune néophyte, qui depuis son Baptême était comme dans la défaillance par le désir qu'elle avait de recevoir son Dieu, a, pour la première fois, participé au banquet céleste avec la foi et la piété d'une personne consommée en vertu. Je ne l'ai pas moins admirée dans cette action que dans sa fermeté et son courage à venir recevoir le Baptême.

« Dans cette course je n'ai baptisé que trente-deux personnes, vingt-sept adultes et cinq enfans. La moisson aurait été plus abondante, si quelques-uns de ceux qui avaient montré de bonnes dispositions n'eussent pas été absens du village. Ceux qui ont reçu le Baptême sont tous de la caste des Redlous, à l'exception de deux; mais ils ne s'allient pas avec ceux du Condavir. La plupart de leurs parens sont à deux,

quatre, six cadams, à l'ouest de Ratnâvaram. Ce pays n'avait jamais vu de missionnaire, ni entendu parler de la Religion chrétienne; aussi l'erreur est profondément enracinée dans l'esprit du peuple : ces gentils croient y apercevoir les couleurs de la vérité, et l'on a une peine incroyable à les persuader de la fausseté de leurs croyances. Ils regardent la Religion chrétienne comme une nouveauté inventée par ceux qui la prêchent, et qui ne contient tout au plus que quelques fables. Au premier aspect elle n'a pour eux rien d'attrayant, ni qui pique leur curiosité. Les habitans de cette contrée sont moins affables que ceux du Condavir; ils se ressentent des forêts qu'ils habitent : il y a parmi eux moins de brames, et par conséquent moins d'obstacles à la propagation de la Foi. Je me suis informé des coutumes et des dispositions des villages environnans; il m'a paru qu'un missionnaire pourrait y faire des prosélytes, si chaque année il y séjournait un certain temps. J'ai compris qu'une course aussi rapide que la mienne ne pourrait être fructueuse; mais les travaux de Panimi me rappelaient sans délai. Le terrein dont je parle est neuf; il en coûterait pour le défricher. On pourrait cependant espérer que si la semence était arrosée d'une sueur abondante, elle germerait dans son temps, et que la grâce du Seigneur lui donnerait de l'accroissement. Ratnâvaram est au moins à huit cadams des endroits que j'avais vus les années précédentes, au-delà du Chrisna; il est enclavé dans le pays du Nizam, d'Hidrabad, et de la dépendance d'un Zémédac. Les anglais parcourent peu ces cantons.

Quelque indulgens que ces peuples soient pour eux-mêmes, ils veulent que celui qui a embrassé le célibat s'abstienne de tout ce qui peut flatter le goût. Saint

François Xavier s'abstenait de poisson au Japon, et suivant ce modèle, pour ne pas choquer la faiblesse des peuples dont je parle, j'ai été obligé de faire un second carême, et même plus rigide que le premier. Il a fallu aussi abandonner l'usage des assiettes de faïence; un tel mobilier leur paraît l'apanage d'un Parias. On ne peut obtenir aucun succès, si dans les choses qui ne sont point contre la loi de Dieu on ne règle pas sa conduite sur celle de S. Paul. *Omnibus omnia factus sum;* je me suis fait tout à tous. Jusqu'ici je ne l'avais point assez compris; il me paraît aussi que moins on aura de communications avec les Européens, plus on pourra faire de bien. Je ne crois pas que ce soit en faisant valoir la faveur dont on jouit auprès des personnes en place que l'on peut réussir à propager la Foi, ni que ce soit en leur faisant la cour qu'on peut faire des prosélytes. Je puis donc dire : *Hæc arbitror ut stercora, ut (quosdam saltem) Christo lucrifaciam :* me rappelant sans cesse que, *in gentibus evangelizare*, annoncer l'Evangile aux nations, est l'unique fin que se sont proposée ceux qui m'ont envoyé dans cette mission.

«Les pluies commencent ici beaucoup plus tôt qu'à Pondichéry; lorsqu'elles approchent, les travaux des cultivateurs se multiplient. Il est nécessaire que je fasse un voyage dans le Palnar, avant les pluies, tant pour visiter les chrétiens que pour évangéliser les gentils. Je partirai le lendemain de la Fête-Dieu : je mènerai avec moi Nellibandla Arlappa; et quoique son infirmité me force à lui donner un cheval, je consens volontiers à cette dépense. Jusqu'à présent, lorsque je faisais la visite, je ne m'arrêtais guère que dans les endroits où il se trouvait des chrétiens : cette fois-ci, je veux parcourir un bon nombre de villages gentils, et faire briller aux yeux de leurs

habitans la lumière de l'Evangile. Les infortunés sont encore assis à l'ombre la mort. Comment pourront-ils voir la lumière, si l'on ne parcourt leurs humbles chaumières pour leur annoncer la bonne nouvelle? *quomodo audient sine prædicante?* Notre divin Sauveur nous en faisait sentir toute la nécessité, lorsqu'il disait : *Prædicate super tecta*, prêchez sur les toits. Quelques-uns me disent : Peines perdues, les gentils ne viennent pas à la Religion dans ces contrées : n'importe, j'aurai en cela rempli ma tâche. *Necessitas mihi incumbit.* Au reste, à force de semer, n'y aura-t-il donc aucun grain qui germe tôt ou tard?

« Dorénavant j'aurai toujours deux catéchistes qui ne seront attachés à aucun poste, et que j'enverrai çà et là pour défricher le terrein, et cultiver la Foi dans les cœurs nouvellement ensemencés. Telle était, dit-on, la marche des anciens Jésuites qui prêchèrent l'Evangile dans ces cantons. Marcher sur leurs traces, serait le plus sûr moyen d'augmenter la chrétienté dans ces contrées.

« Je suis avec le plus, etc.

« BONNAND, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de M. Goust, missionnaire apostolique, à Mgr. l'Evêque de Luçon.

Pondichéry, 1.er août 1830.

MONSEIGNEUR,

« Grâces à votre bonté, voilà donc mon cœur content; me voilà parmi ces pauvres aveugles gentils, vers

lesquels j'ai soupiré dès que j'ai connu qu'il en restait encore. Je suis à Pondichéry, sous la juridiction du vénérable Mgr. Hébert, évêque d'Halicarnasse, avec sept autres missionnaires européens, dont un de soixante-dix ans, et sept Prêtres Malabares. Qu'est-ce qu'un si petit nombre pour quarante mille chrétiens répandus sur une surface de cent cinquante lieues d'un côté et de cent dix de l'autre ! Ici, sur le territoire français, dont la population est estimée de soixante à soixante-dix mille individus, nous n'avons que huit à neuf mille chrétiens; et dans ce nombre sont compris environ cinq à six cents blancs qui demeurent à Pondichéry, et qui sont desservis par un préfet apostolique de la maison du St-Esprit; tout le reste est maure et gentil. Dans l'Inde entière où les Portugais ne possèdent plus que très-peu de chose, tout le reste appartenant aux Anglais, on compte cent millions de gentils; dix millions de maures; un million de catholiques; cent mille dissidens, hérétiques ou schismatiques, et dix mille juifs. Pour faire luire la lumière au milieu de ces épaisses ténèbres, il n'y a que les Prêtres de l'archevêché de Goa, ceux des évêchés de Bombay et de St-Thomé, les missionnaires de notre congrégation, quelques pères Capucins à Madras et sur les bords du Gange; enfin, une maison de Carmes, entretenue par la Propagande. Sur les côtes, les conversions marquantes de gentils sont très-rares, il est même difficile de trouver l'occasion de leur parler; l'entrée de leurs maisons nous est à peu près interdite. Nous ne nous appliquons qu'à ramener les malheureux Parias qui sont plus dociles; ce qui augmente encore l'aversion des gentils des castes plus élevées, qui voyant que nous donnons nos soins à des hommes pour qui ils n'ont que de l'horreur, nous méprisent

comme eux. Du temps des Jésuites que nous avons remplacés et dont nous occupons la maison à Pondichéry, il y avait des missionnaires entièrement consacrés à la conversion des Parias; ils ne pouvaient ni loger, ni manger avec leurs autres confrères, et le St-Père même avait approuvé ces règlemens; mais aujourd'hui la pénurie des sujets ne nous permet plus de prendre les mêmes précautions; et de plus, l'exemple de la dépravation des Européens contribue plus que le reste à augmenter l'horreur de ces infidèles pour les blancs. Les gentils de l'intérieur de l'Inde, où les Européens sont encore peu répandus, sont plus dociles et moins remplis de préjugés; nous y avons un missionnaire, M. Bonnand, qui baptise tous les ans de cent à deux cents catéchumènes. Il demande du secours à grands cris, et on n'a personne à lui envoyer. Les autres missionnaires sont occupés à cultiver les anciens chrétiens, et surtout à les préserver des attaques des ministres protestans, qui entrent dans la bergerie comme des loups affamés: ces apôtres de l'erreur, honteux de ne trouver personne qui les écoute, malgré le relâchement de leur morale et le peu de sacrifices qu'exige l'admission à leur réforme, viennent, dans l'absence des missionnaires, pour séduire les chrétiens, et ne rougissent pas de leur promettre pour cela des dons de riz et d'argent. M. Jarrige nous a écrit récemment: « Les ministres m'ont ravi trois âmes, mais en » revanche, dans le même moment deux païens sont ve- » nus demander à embrasser la Foi, et j'ai ramené un An- « glais qui a abjuré l'erreur. Ce qui me console en tout « cela, c'est qu'ils n'ont que le rebut, tandis que j'ai la « fleur. »

« Nous venons d'apprendre la triste nouvelle qu'un certain nombre de familles chrétiennes que notre mission avait cédées, il y a trente ans, par défaut de sujets,

à des missionnaires voisins, et qui, depuis cette époque, n'avaient cessé de demander des missionnaires français ou jésuites, comme ils nous appellent, venaient d'être la proie de ces malheureux protestans. Chaque année ces infortunés chrétiens venaient trois ou quatre fois, de trente à quarante lieues, à Pondichéry, demander à Monseigneur des missionnaires : on se contentait de les engager à se soumettre aux Prêtres qu'ils avaient, leur montrant l'impossibilité, pour le présent, de leur en envoyer; mais ces têtes orientales sont opiniâtres: elles se sont enfin lassées. Néanmoins il en reste encore beaucoup qui sont toujours fidèles. On travaille à apporter remède au malheur des autres. Je ne sais quelle en sera l'issue.

« Notre mission à Pondichéry a un petit séminaire, où il y a une vingtaine de jeunes Indiens qui apprennent, les uns le latin, les autres la philosophie, les autres la théologie; et comme pour les instruire il n'y a qu'un seul missionnaire, M. Tesson, toujours malade de l'asthme, les plus avancés font la classe à ceux qui le sont moins: d'où il arrive que les uns se lassent, les autres, ne pouvant avancer sous de si tristes maîtres, sont renvoyés, ou se retirent, en sorte que sur une vingtaine, c'est tout au plus si trois ou quatre parviennent à leur but. Pendant tout ce temps-là ils sont logés, nourris et entretenus aux frais de notre maison : nous soutenons en outre deux couvens de Carmélites indiennes, l'un de Parias et l'autre de castes élevées, pour égaler au moins les païens qui entretiennent leurs espèces de religieux ou de pénitens. Il y a dans chaque couvent une trentaine de religieuses qui vivent dans une grande innocence et une belle simplicité.

« Les gentils ont un amour excessif pour la parure et le luxe; il y en a qui ont jusqu'à cinquante

et cent mille francs de valeur en bijoux, et c'est là toute leur fortune. Ils se mettent trois ou quatre bracelets d'or, aux poignets, aux bras, au-dessus du coude; deux et quatre pendans d'oreilles, dont quelques-uns descendent presque jusque sur les épaules; des touffes de petites pierreries ou des boucles d'or aux trois cartilages du nez, qu'ils ont le courage de se percer; de grosses chaînes d'argent aux pieds qu'ils ont toujours nus, aussi bien que la plus grande partie de leur corps; des chaînes d'argent ou des colliers de perles qui leur tombent jusqu'au milieu de la poitrine. C'est pour ne pas les rebuter et ménager leurs préjugés que nos missionnaires, dans quelques parties de l'intérieur des terres, paraissent ordinairement avec un certain appareil, voyageant toujours à cheval, le parasol à la main, vêtus en blanc, avec un bonnet rouge à l'indienne, ayant trois ou quatre personnes à leur suite, c'est-à-dire un catéchiste, et deux domestiques pour préparer la nourriture et avoir soin du linge et du cheval. Sans cet appareil on serait méprisé des gentils, on ferait même pitié et honte aux chrétiens. Pour fournir à tant de frais, il ne faut rien attendre des Indiens qui, en général, ne sont pas riches, et qui ne nous voyant rien leur demander, s'imaginent que rien ne nous manque : ils font cependant quelques présens aux églises, et quelques-uns même ont secouru les missionnaires dans les occasions pressantes. Nos principales ressources sont les secours que nous recevons de l'Association pour la Propagation de la Foi, la générosité du gouvernement et des particuliers anglais de qui nous n'avons qu'à nous louer; enfin, quelques petits revenus que nous ont laissés les Jésuites; mais le principal fonds est dans la divine Providence.

« Si nous avions ici une quinzaine de bons Prêtres,

quel bien immense ne ferions-nous pas ! Il est vrai que l'on a beaucoup à souffrir parmi un peuple si bizarre : ne vivre que de riz et de quelques légumes pour tout assaisonnement, ne boire jamais de vin, coucher à terre sur une simple natte, ne pouvoir ni se moucher, ni cracher dans l'église et les maisons, et cent autres pratiques semblables sont pénibles à la nature ; cependant on s'habitue à tout assez facilement, surtout à coucher sur une natte, la chaleur du pays ne permettant pas de coucher sur la plume ou la laine. Après tout, s'il y a des peines, il y a des consolations et des espérances : *si terret labor, merces invitet.*

« Quelle douleur pour nous de nous voir maintenant, à cause de notre petit nombre, les mains liées, surtout depuis l'arrivée de ces apôtres de la réforme, qui viennent partout où sont nos chrétiens, pour les pervertir ; ce qui nous empêche de les laisser seuls avec autant d'assurance qu'autrefois, et nous retient dans leur voisinage, de crainte qu'en faisant de nouvelles conquêtes sur les gentils, nous ne perdions les anciennes et ne travaillions que pour le triomphe de l'erreur !

« O Monseigneur ! que votre cœur si brûlant de zèle pour le salut des âmes, s'attendrisse de nous voir ici neuf Prêtres européens seulement, au milieu de tant de millions d'idolâtres ! votre troupeau est cher à votre cœur, ses besoins vous touchent ; mais ces Indiens sont nos frères, ne les abandonnons pas ! Puissiez-vous toujours user, envers tous ceux qui veulent se consacrer aux missions, de la même bonté dont vous avez usé envers moi ! Que la moisson est grande, mais que le nombre des ouvriers est petit ! L'île de Madagascar, qui est à trois cents lieues de celle de Bourbon, est entièrement abandonnée ; il n'y a pas un seul Prêtre : ses côtes sont pleines de négocians des îles de Bourbon et de France,

qui vont y chercher les bœufs et le riz ; et, quelle honte pour les catholiques ! il n'y a pas un seul missionnaire ! Il y a environ cinquante ans que deux Jésuites y furent envoyés de Pondichéry : on a appris qu'ils avaient reçu la couronne du martyre. On m'a dit à l'île de Bourbon, où nous avons relâché vingt-deux jours, que le dernier Prêtre qui y avait été en était revenu il y a trente ans, et qu'étant seul il n'avait pu faire que peu de chose. J'ai même trouvé chez M. le Curé de St-Denis de Bourbon, un petit catéchisme en langue Malgache, traduit en latin. Les côtes de cette île sont très-malsaines ; la moitié de ceux qui y séjournent un an n'en reviennent pas ; mais à vingt lieues dans les terres, loin des marais fangeux, l'air est très-sain ; les habitans ont un caractère doux et paisible, mais très-insouciant ; ils n'ont ni temples, ni pagodes ; ils adorent en général une divinité qu'ils nomment Zanhar ; mais quelques missionnaires zélés y opéreraient certainement de nombreuses conversions.

« Daignez, Monseigneur, vous souvenir de moi dans vos saintes prières, ainsi que de mes chers Indiens ; et veuillez agréer les sentimens du très-profond respect et de la parfaite reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« Goust, *missionnaire apostolique.* »

MISSION DE SIAM.

Nous rappellerons ici ce que nous avons dit en parlant de la mission des Malabares : les peuples qui habitent dans l'étendue du vicariat apostolique de Siam se convertiraient facilement au christianisme ; mais les les Prêtres manquent : outre l'Evêque et son Coadjuteur, il n'y a dans cette mission que six Prêtres français, dont deux sont chargés du séminaire chinois de Pinang. Le gouvernement siamois, quoiqu'il éprouve peu de sympathie pour notre sainte Religion, ne s'oppose point à l'exercice du culte, non plus qu'à l'introduction des missionnaires. Dans d'autres royaumes qui dépèndent de ce vicariat apostolique, on demande des Prêtres avec instance. Il serait urgent de profiter de ces dispositions favorables ; qui sait jusques à quand elles dureront ? ne pourrons-nous donc jamais dire que *la moisson est abondante*, sans être dans la triste nécessité d'ajouter que les ouvriers sont en trop petit nombre pour la recueillir !

Le Vicaire apostolique de Siam, Mgr. Florent, évêque de Sozopolis, demandait depuis long-temps un coadjuteur : le souverain Pontife, sur la proposition des Directeurs du séminaire des Missions étrangères, a nommé à cette dignité M. Bruguière, qui a été sacré évêque de de Capse. Les Associés liront avec intérêt une notice, rédigée par ce Missionnaire, sur l'histoire naturelle de Siam et sur la religion et les mœurs des Siamois. Comme cette notice est très-longue, nous n'en donne-

rons aujourd'hui que la première moitié; nous réservons la seconde pour le N.° suivant.

Lettre de M. Bruguière, missionnaire apostolique à Siam, à MM. les Directeurs du Séminaire des Missions étrangères.

Bangkok, 19 mai 1829.

Messieurs,

« La mission de Siam est sans contredit la plus étendue de toutes celles qui sont confiées à nos soins. Syncapour vient d'être placé sous la juridiction de notre Vicaire apostolique par le St-Siége; l'île de Nias et Padang en dépendront aussi probablement dans la suite. Padang est un lieu situé sur la côte occidentale de la grande île de Sumatra, à trois degrés et demi de latitude méridionale (1). Monseigneur d'Halicarnasse presse depuis long-temps Mgr. de Sozopolis d'envoyer un missionnaire à Achem dans l'île de Sumatra; Sa Grandeur n'attend qu'une occasion favorable pour réaliser ce projet. Le seul Prêtre, barnabite Italien, qui reste parmi les Birmans et les Pegouans dans le vaste royaume d'Ava, lui a écrit pour le supplier de se charger de cette mission, après avoir obtenu l'autorisation du St-Siége. Je presse Sa Grandeur d'accepter cette nouvelle charge (2).

---

(1) Les cartes géographiques placent Padang et l'île de Nias à une moindre distance de l'équateur.

(2) Quatre Prêtres de la congrégation des *Ecoles Pies* ont été envoyés en 1830 dans les royaumes d'Ava et Pegu, par la Pro-

Ainsi le vicariat apostolique de Siam comprend ou comprendra l'étendue immense de pays qui se trouve entre le Gange à l'occident, et les frontières du Tong-King et de la Cochinchine à l'orient; et en descendant du nord au midi, depuis les frontières de la Chine jusqu'à Syncapour, ce qui comprend un espace d'environ vingt-deux degrés de latitude. M. Boucho doit bientôt partir pour l'île de Nias et pour Padang; lorsqu'il aura un missionnaire disponible, il l'enverra à Sumatra. Nous vous demandons, avec de nouvelles instances, des sujets pour les envoyer dans les missions que nous sommes disposés à ouvrir.

« Il n'en est pas de la mission de Siam comme de plusieurs autres; ailleurs, on trouve des chrétientés assez rapprochées que le même missionnaire peut soigner; ici elles sont la plupart séparées les unes des autres par des chaînes de montagnes, de vastes forêts, des marais et des déserts très-difficiles à traverser; en sorte qu'il faudrait des missionnaires dispersés dans les divers endroits où les chrétiens se trouvent réunis en plus grand nombre. D'un autre côté, nous avons la plus grande peine à former de bons catéchistes parmi les Siamois, peuple indolent, léger, et qui n'aime pas à s'occuper de choses sérieuses; de manière que nous sommes obligés de faire presque tout par nous-mêmes. Les Prêtres du pays nous offrent à la vérité des ressources, mais comme ils ont besoin d'une longue épreuve avant d'être promus au sacerdoce, on ne les ordonne guère avant l'âge de quarante ans: ils deviennent donc bientôt vieux et infirmes. Nous avons maintenant à notre petit sémi-

---

pagande; l'un d'eux est Evêque et Vicaire apostolique: ainsi cette Mission ne sera pas réunie à celle de Siam.

naire vingt-un élèves qui, la plupart, montrent beaucoup d'aptitude ; ils font leurs études avec succès, mais la constance n'est pas la vertu des Siamois : la plupart d'entre eux ne persévèrent pas et se retirent au moment où on s'y attendait le moins. Je dois cependant avouer que je m'étais trop laissé prévenir, tant contre les chrétiens que contre les Prêtres indigènes. Quant aux premiers, on en trouve beaucoup de bons ; et pour ce qui regarde les Prêtres Siamois, je puis déclarer qu'à quelques exceptions près, ce sont des ecclésiastiques zélés, fervens et d'une conduite irréprochable ; ils valent, sous tous les rapports, de bons Prêtres européens; mais ils sont en petit nombre, et, comme je l'ai déjà observé, bientôt vieux et hors de service.

« Parmi nos chrétiens de Bangkok, nous en comptons environ cinq cent cinquante qui ont été amenés du Camboge; ce sont les meilleurs chrétiens de Bangkok. On compte à Chantobon un nombre à peu près égal de chrétiens, Cochinchinois d'origine, qui sont les plus fervens de la mission; il y a aussi des chrétiens à Merguy et à Tavay. Le Père Jean Pascal, indigène, qui en prend soin, nous écrit qu'ils écoutent ses instructions avec attention et profit. Depuis la guerre des Birmans, en 1809, il n'y a plus de chrétiens à l'île de Jonkselam; ceux qui échappèrent alors à la mort se retirèrent à Punga, sur la côte de la presqu'île de Malaca. Ils y sont encore au nombre d'environ quatre-vingts : on m'a dit que plusieurs avaient apostasié ; nous attribuons ce malheur au défaut de secours spirituels et au manque d'instruction. Il n'y a plus de chrétiens à Quéda ; ceux qui s'y trouvaient se sont retirés à Pulo-Pinang, où M. Boucho compte seize cents chrétiens, et le nombre augmente tous les jours. Les chrétiens de cette île sont exposés à de grandes épreuves de la part

des missionnaires protestans, qui emploient toutes sortes de moyens pour les faire apostasier et les gagner à leur parti : heureusement leurs efforts ne sont accompagnés d'aucun succès. Il n'en est pas de même sur l'article des mœurs : plusieurs européens ou descendans d'européens ne cessent de tendre des piéges à l'innocence, et ils n'ont que trop souvent de funestes succès; cependant les chutes et les scandales sont bien moins fréquens qu'autrefois.

« Il faut penser à envoyer un missionnaire à Syncapour, pour répondre aux vues du St-Siége qui vient de livrer cette île à nos soins. C'est bien le cas de dire : *Multiplicasti gentem, sed non magnificasti lætitiam.* Il y a dans cette île une petite chrétienté naissante composée de toutes sortes de nations. Le gouvernement de la compagnie des Indes y a fait ériger une chapelle, et je crois aussi une petite maison pour le Prêtre desservant. Elle a été desservie jusqu'ici par un Lazariste portugais : c'est un digne ecclésiastique que je connais; il a été envoyé par l'Archevêque de Goa, qui le rappellera sans doute dès qu'il saura que le St-Siége a chargé notre Vicaire apostolique de prendre soin de cette chrétienté.

« Je reviens à nos Siamois : ce peuple témoigne un éloignement tout particulier pour le christianisme, et cette opposition se fait encore plus remarquer parmi les femmes de cette nation que parmi les hommes ; on doit attribuer ce mal à la corruption des mœurs de ce peuple, à son indolence, à sa légèreté, à son inconstance, et surtout à sa foi aux Talapoins. Cependant les vrais Siamois ne forment pas la majorité de la population du pays; le plus grand nombre des habitans est un composé de Chinois, Cochinchinois, Cambogiens, Laotiens, Péguans, Malais, etc. C'est parmi ceux-là qu'on peut espérer de faire des prosélytes. Nous avons

déjà plusieurs néophytes chinois, et leur nombre augmenterait si nous pouvions avoir un missionnaire qui sût parler leur langue; mais où le trouver ?

« Nous craignons bien que la guerre, qui est sur le point d'éclater entre Siam et la Cochinchine, ne soit funeste aux intérêts de la Religion, d'autant plus qu'un grand nombre de nos chrétiens sont soldats. Dieu veuille qu'on ne voie pas se renouveler à Bangkok les horreurs qui eurent lieu à Juthia, le siècle dernier, dans la guerre des Birmans !

« Les habitans du royaume de Laos paraissent mieux disposés à embrasser le christianisme que les Siamois. L'entrée de ce pays n'est pas aisée, elle n'est pas cependant impossible. Cette contrée a été presqu'entièrement ravagée par la guerre. L'ancien gouverneur est mort en prison. Le roi de Siam en a nommé un autre qui demande un missionnaire. Il a même offert de donner une pagode pour en faire une église, et de défrayer le Prêtre qui voudrait le suivre au Laos. Monseigneur désire beaucoup d'y envoyer un missionnaire. Sur une montagne de cette province on trouve encore une église, un grand Christ et des livres écrits en caractères européens. Un de nos chrétiens, qui a visité l'église, dit avoir vu de vieilles femmes qui venaient arracher les herbes dont elle était remplie. Les gentils, à qui il demanda ce que c'était que cet édifice, lui répondirent que c'était la pagode des *Pharans* (église des chrétiens), dont le village était à quelque distance de là; il n'a pas vu ce village. Ce récit est entièrement conforme à celui que nous avait fait un autre chrétien longtemps auparavant. Celui qui m'a donné tous ces détails est un vieux Cochinchinois, fervent chrétien. Il m'a tracé la route pour aller dans ce pays, et m'a donné les noms de tous les lieux qu'il faut traverser pour y arriver.

Il m'a même crayonné une espèce de carte géographique. Je l'ai confrontée avec une carte imprimée que j'ai trouvée par hasard ici ; j'ai reconnu avec plaisir qu'elles s'accordaient assez. Il paraît qu'autrefois les premiers missionnaires français avaient planté la vraie Foi dans ce pays-là, mais que les révolutions dont le royaume de Siam a été le theâtre pendant tant d'années, ayant interrompu les communications avec le Laos, ces malheureux chrétiens ont été abandonnés.

« Le roi de Lygor a encore dernièrement manifesté le désir d'avoir des chrétiens dans son pays. S'il a tant tardé à se déclarer sur ce sujet, c'est qu'il craignait de donner ombrage au roi de Siam dont il est feudataire. Je suis persuadé qu'il recevrait à présent un Prêtre avec plaisir, et qu'il lui laisserait faire ce qu'il voudrait. Il n'aime pas les Talapoins dont il connaît bien les impostures. Un missionnaire pourrait faire beaucoup de bien à Lygor.

« Le roi d'Achem aime aussi les chrétiens. Il en a plusieurs à son service. Mgr. d'Halicarnasse, d'un côté, et feu M. Eyot, de l'autre, ont souvent pressé notre Vicaire apostolique d'y envoyer un missionnaire. Il est disposé à se rendre à leurs vœux lorsqu'il en aura le pouvoir.

« Voilà donc bien des endroits où il faudrait envoyer des missionnaires ; mais où les prendre ? Nous avons besoin d'un puissant renfort pour nous tirer de l'embarras où nous sommes ; envoyez-nous donc des missionnaires, mais envoyez-nous-en de saints plutôt que de savans.

« Pour ce qui me concerne, je voudrais bien pouvoir aller évangéliser ces pauvres peuples ; mais il est inutile d'en parler à Monseigneur qui resterait seul ici, et son état d'infirmité ne me permet guère de le quitter, au

moins avant que j'aie un remplaçant. Je suis maintenant chargé du soin de notre collége, où j'ai à faire deux classes de théologie par jour, quatre classes de latin, et deux conférences sur l'Ecriture-Sainte, par semaine; je suis obligé en outre d'exercer les fonctions curiales auprès de notre troupeau à Bangkok. Je vous dis tout ceci pour vous faire sentir le besoin où nous sommes de collaborateurs. Si j'avais au moins un remplaçant, je pourrais suivre mon goût en allant prêcher aux idolâtres.

« Je suis, etc.

« Bruguière, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de M. Boucho, missionnaire apostolique, à M. Dubois, directeur du Séminaire des Missions étrangères.

Pinang, 25 août 1829.

Monsieur et cher confrère,

« Je vous parlais, dans ma dernière lettre, de mon projet d'aller évangéliser les Nias: depuis ce temps, mon désir d'accomplir cette bonne œuvre n'a fait que s'accroître, et je n'attends qu'une occasion favorable pour le réaliser. Voici ce que M. Bruguière m'a écrit, de Bangkok, à ce sujet, pour m'encourager à ne pas perdre cet objet de vue: « Il me semble, me dit-il, que vous avez à
« présent une occasion bien favorable pour vous rendre
« auprès des Nias; je vous exhorte de tout mon pouvoir
« à ne pas vous laisser décourager par les difficultés; c'est

« une entreprise trop glorieuse et qui promet trop de
« succès pour l'abandonner. Mgr. de Sozopolis désire ar-
« demment que vous exécutiez vos projets : je vous en
« supplie donc, ne perdez pas cette affaire de vue. Que
« ne puis-je y aller moi-même ! »

« Cependant M. Bruguière ne connaît qu'imparfaitement le bien qu'il y a à faire chez cette nation : lorsqu'il passa par Pinang, nous n'avions encore que quelques Nias chrétiens, et on ne pouvait guère connaître le caractère de ce peuple par ce petit nombre : depuis ce temps, plusieurs autres se sont convertis, et leur conduite est un sujet d'édification pour toute notre congrégation.

« Voici un trait qui les concerne et qui sera sans doute un sujet d'édification, non-seulement pour vous, mais encore pour tous les membres de l'Association de la Propagation de la Foi, si vous jugez à propos de le faire publier dans les Annales ; et je suis persuadé que chacun d'eux deviendra leur avocat auprès de Dieu pour obtenir de lui la grâce de leur conversion.

« Les Chinois établis dans ces parages ont, en dépit des lois sévères portées en Angleterre contre la traite des esclaves, continué de se livrer en secret à cet infâme trafic. Il y a quelque temps qu'ils amenèrent ici un grand nombre de jeunes Nias qu'ils vendirent comme esclaves ; ils prirent cependant trop peu de précautions pour éviter d'être bientôt découverts : en effet, un Nias chrétien rencontra un jour, dans la rue, peu de temps après leur arrivée, une jeune fille de dix à douze ans qu'il soupçonna aussitôt, à son air et à sa physionomie, être une de ses compatriotes : pour s'assurer du fait, il l'interpella dans la langue du pays; la jeune fille un peu déconcertée et surprise d'entendre cet inconnu parler sa langue, lui répondit dans le même idiome : ils engagèrent la conversation ensemble; elle lui raconta son his-

toire et la manière dont elle et un grand nombre d'autres avaient été réduits en esclavage, amenés en ce lieu, vendus, débarqués durant la nuit et dispersés dans des maisons de Chinois; elle ajouta qu'elle et cinq de ses compagnes avaient été jetées dans un lieu de débauche. La police aussitôt informée de tout, fit sur-le-champ des perquisitions sévères; la maison indiquée fut visitée, et on y trouva en effet les six victimes qu'on enleva de ce lieu infâme et qu'on plaça sous la protection des lois britanniques : on continua les recherches les deux ou trois jours suivans, et on en découvrit sept autres, trois garçons et quatre filles, qu'on mit aussi en lieu de sûreté. Les Chinois vendeurs et acheteurs qu'on put découvrir furent arrêtés et incarcérés; ils étaient au nombre de trois, qu'on remit provisoirement en liberté, sous la surveillance de la police, et après qu'ils eurent donné une caution de quinze mille piastres, jusqu'aux assises prochaines où ils devaient comparaître pour être jugés.

« Le temps de les mettre en jugement étant arrivé, l'avocat du gouvernement, qui devait plaider la cause des pauvres Nias, se trouvait fort embarrassé, n'y ayant d'autre témoin de leur enlèvement et de leur vente que les Nias eux-mêmes; et d'ailleurs leur serment ne pouvait pas être admis dans une cour anglaise de justice, attendu qu'ils ignoraient tous en quoi consistait le serment, et qu'il était impossible d'en faire sentir l'obligation à des personnes qui ne savaient pas si elles avaient une âme, s'il existait un Dieu, s'il y avait une autre vie, etc.; et qu'il fallait du temps pour leur apprendre tout cela. Instruit de l'embarras où se trouvait l'avocat du gouvernement, et désirant contribuer de tout mon pouvoir à la délivrance du double esclavage de l'âme et du corps qui pesait sur ces pauvres sauvages, j'allai le trouver et je lui offris mes services pour leur instruction : mes offres

furent aussitôt acceptées, et en même temps l'avocat demanda à la cour que le jugement de l'affaire fût différé jusqu'à ce qu'on eût pu instruire les Nias : le délai fut accordé, et leur éducation fut confiée à mes soins. Dès le lendemain on commença leur instruction, et ce même Nias chrétien qui avait si fort contribué à la découverte de ces treize malheureux, fut l'interprète dont se servit mon catéchiste malais pour les instruire : ces treize sauvages, qui auparavant tremblaient à la vue d'un étranger, furent si bien apprivoisés et si bien instruits, que lorsqu'ils furent cités devant le jury anglais, ils répondirent à toutes les questions qu'on leur fit, avec une fermeté et une justesse qui étonnèrent les juges; cependant leur témoignage n'ayant pas paru suffisant pour condamner les Chinois, on se contenta de mettre les Nias en liberté, et les Chinois furent acquittés.

« Après que les treize esclaves eurent recouvré leur pleine liberté, le premier usage qu'ils en firent fut de venir me trouver pour me témoigner leur reconnaissance ; me prier de leur continuer mes instructions et de les préparer à recevoir le Baptême : j'en plaçai une partie à notre maison d'orphelines, et le reste chez de bonnes femmes chrétiennes. Le jour du Samedi-Saint de cette année, les dix filles furent baptisés, et quelques jours après les trois garçons le furent aussi. Cinq des premières sont aujourd'hui mariées à des chrétiens chinois, les autres sont à l'école ; il y a parmi elles deux petites filles d'environ douze ans, qui lisent parfaitement bien le malais ; je les fais bien instruire, afin qu'à leur tour elles puissent instruire leurs compatriotes : les trois garçons viennent apprendre à lire et à écrire à notre école.

« Que Dieu est admirable dans ses voies, Monsieur et cher confrère ! avec quelle facilité ne change-t-il pas les cœurs quand il lui plaît ! Il n'y a pas long-temps que

nous voyions ces treize pauvres sauvages tout tremblans en notre présence, levant des mains suppliantes vers nous, et nous conjurant, les larmes aux yeux, de ne pas les tuer; ils étaient tellement persuadés que notre dessein était de les mettre à mort et de les manger ensuite, que tous nos bons traitemens ne pouvaient les en dissuader et les rassurer : ce ne fut qu'avec le temps que nous gagnâmes leur confiance et que nous ramenâmes le calme dans leur esprit ; aujourd'hui ils sont d'une douceur et d'une affabilité admirables ; la plupart se font remarquer par leur foi et leur piété, et approchent souvent des sacremens.

« Il paraît que les Nias ont des mœurs pures, beaucoup de douceur et de simplicité ; l'adultère et la fornication parmi eux sont punis de mort. Plusieurs personnes venues de Padang sur la côte de Sumatra, avec lesquelles j'ai eu le plaisir de converser ici, m'ont rendu sur leur compte le témoignage le plus favorable, et m'ont assuré qu'il y aurait beaucoup de bien à faire parmi eux : des officiers de vaisseaux, qui étaient allés trafiquer chez eux, m'ont dit la même chose. J'ai baptisé ici, durant ces trois dernières années, trente à quarante Nias, et je puis dire que je n'ai éprouvé que des sujets de consolation de leur part : je vais tâcher de donner la meilleure éducation qu'il me sera possible aux trois jeunes Nias dont j'ai parlé ci-dessus. Dans la suite, si Dieu en appelait quelqu'un à l'état ecclésiastique, nous pourrions lui faire faire ses études à notre collége chinois, et l'envoyer ensuite évangéliser ses compatriotes ; mais c'est une affaire qui demande beaucoup de temps, de soins et de travail.

« Padang est sous la domination des Hollandais ; ils ont, dans leur établissement, une population de plus de cinq mille Nias libres et sans religion, parmi lesquels il pa-

raît qu'il y aurait beaucoup de bien à faire. L'année dernière, un jeune Hollandais, employé dans cet établissement, fit tout son possible à son retour pour m'emmener avec lui ; mais la circonstance n'était pas alors favorable, et M. Lolivier ne put consentir à mon départ : il promit de revenir cette année ; s'il arrive, j'espère qu'il n'y aura plus d'obstacle à mon projet, et que je pourrai l'accompagner ; M. Barbe ou M. Chastan pourra me remplacer à Pinang.

« Les missionnaires qui résident au collége chinois se portent bien, à l'exception de M. Lolivier qui s'est un peu affaibli depuis quelque temps ; nos dernières lettres de Bangkok nous annoncent que nos confrères de Siam sont en bonne santé, etc.

« Je suis, etc.

« Boucho, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de Mgr. l'Evêque de Sozopolis, vicaire apostolique de Siam et de Quéda, à MM. les Directeurs du séminaire des Missions étrangères.

Bangkok, 27 septembre 1829.

Messieurs et chers confrères,

« J'ai reçu le 8 mai dernier votre lettre commune et celles de Rome qui l'accompagnaient, je vous en remercie beaucoup. Enfin mes vœux sont exaucés. Vous avez prévenu mes désirs, et vous avez fait une chose qui m'est bien agréable en obtenant la nomination de M. Bruguière pour mon coadjuteur. Mes lettres à la sacrée congrégation de la Propagande pour le demander

étaient parties trois mois avant sa nomination ; ainsi vous voyez que nos vœux étaient les mêmes. Ce cher confrère, après avoir résisté long-temps, s'est enfin soumis à la volonté de Dieu manifestée par l'organe des supérieurs. Son sacre a eu lieu le jour de la fête de saint Pierre et saint Paul. La cérémonie a été la plus pompeuse qu'on eût jamais vue dans ces pays-ci. Un grand nombre d'idolâtres, Siamois, Chinois et autres y assistaient, ainsi que le Barcalon, (premier ministre du roi de Siam), accompagné de son frère et de sa sœur, femme du roi. Tout s'est passé avec le plus grand ordre et la plus grande décence. Le Barcalon et son frère étaient perchés sur un pan de muraille de la nouvelle église, exposés au grand air et durement assis sur les briques. Je suis au comble de la joie et je mourrai tranquille, puisque j'ai un successeur : j'attends une occasion pour l'envoyer visiter Pinang. Il a été sacré sous le nom d'évêque *in partibus* de Capse.

« Mgr. Taberd a écrit en avril dernier pour savoir s'il pourrait venir à Siam recevoir la consécration épiscopale, ne pouvant se rendre pour cela auprès de Mgr. de Gortyne, à cause des troubles qui règnent dans ce pays, ni à Macao où il n'y a pas encore d'Evêque. Je lui ai répondu que pour le moment son apparition à Siam pourrait être mal interprétée, à cause de la guerre qui est sur le point d'éclater entre le roi de ce pays et celui de Cochinchine.

« M. Gagelin m'a aussi écrit d'une province plus voisine pour me demander des saintes huiles. Je lui en ai envoyé, malgré les difficultés des routes, et elles lui sont parvenues comme par miracle. Nos chers confrères de Cochinchine ne sont plus inquiétés maintenant.

« Nous avons ici un missionnaire biblique, accompagné d'un jeune médecin allemand. Ils ont distribué

un nombre prodigieux de bibles et autres livres traduits en chinois. Si, comme on l'assure, ils comptent le nombre des conversions par celui des livres qu'ils distribuent, ils pourront se glorifier de leurs succès; mais moi qui suis sur les lieux et témoin oculaire de leurs travaux, je puis certifier qu'ils n'ont pas fait un seul prosélyte. Les bibles qu'ils distribuent sont employées à faire des cornets pour mettre des sucreries qu'on vend dans les bazars, d'autres à faire des bouts de cigarre, d'autres à faire des usages bien plus ignobles encore. Un grand nombre de païens qui les avaient reçues, ne sachant qu'en faire, les ont données à nos chrétiens qui me les ont toutes apportées. Le roi a voulu chasser ces prédicans de son pays, mais ils ont tant fait qu'il les a laissés tranquilles.

« J'ai écrit l'année dernière une lettre de remercîment à l'Association de la Propagation de la Foi (1), dont les secours en prières et les aumônes nous ont été et nous sont d'une grande utilité. J'engageais les membres qui la composent à continuer la bonne œuvre qu'ils ont si heureusement commencée. Sans s'appauvrir ils nous mettent à notre aise, et sans beaucoup de travail ils amassent dans le ciel des richesses qui ne périront pas. Si un verre d'eau froide, donné au nom de Jésus-Christ à celui qui a soif, ne doit pas rester sans récompense, combien plus grande sera celle de ceux qui contribuent au modeste entretien des pauvres missionnaires! Si Mgr. de Mitélopolis, mon saint prédécesseur, avait pu se procurer un peu plus de pain et un peu de vin dans ses longues infirmités, il serait peut-être encore vivant.

« M. Boucho doit aller visiter les *Nias*, peuplade qui

(1) Elle a été publiée dans le n.° XX des Annales.

habite sur les montagnes et dans les forêts de l'île de Sumatra. Ces pauvres gens paraissent avoir des dispositions à embrasser le christianisme. Ils sont simples, doux, droits, et ils n'ont ni talapoins, ni idoles. Plusieurs de ceux qui s'étaient fixés à Pinang se sont faits chrétiens. J'attends quel sera le résultat de la tentative de M. Boucho. Il y a près de Nias, sur la côte occidentale de Sumatra, une autre nation que ce cher confrère se propose de visiter ; Dieu bénisse ses entreprises ! On pourrait aussi faire du bien à Achem, à Ligor, dans le Laos et plusieurs autres pays qui sont sans ouvriers évangéliques. Envoyez-nous un bon nombre de missionnaires, nous avons de quoi les occuper.

« Le samedi avant le dimanche de la Passion, nous avons ordonné deux Prêtres du pays et deux sous-diacres.

« Je suis, etc.

« JOSEPH, *évêque de Sozopolis, vicaire apostolique de Siam et de Quéda.* »

Lettre de M. Déchavanne, missionnaire apostolique, à sa famille.

Macao, janvier 1830.

MES CHERS PARENS,

« ME voilà enfin rendu en Chine, et ma santé est aussi bonne qu'au moment de notre départ ; mes compagnons de voyage sont de même très-bien portans. Je vous disais, lorsque nous sommes partis, de n'être nullement en peine des missionnaires, que c'était à la

Providence à veiller sur eux. La Providence ne nous a pas manqué. Elle nous a accordé un temps très-favorable durant tout notre voyage ; elle nous a reçus dans ses bras partout où nous avons abordé la terre, et nous n'avons pas éprouvé le moindre accident fâcheux. Cependant deux de mes confrères ont un peu souffert du mal de mer, au commencement du voyage. Mais c'est une maladie à laquelle sont condamnés presque tous ceux qui vont sur mer pour la première fois. Ils éprouvent d'abord une espèce de malaise qui les fait vomir, et qui dure pendant huit jours ordinairement, quelquefois pendant un mois; mais ceux qui ont eu cette maladie finissent par se porter mieux que les autres. J'en ai été exempt, de sorte que le capitaine disait de moi que j'étais né marin. Cela devait plutôt m'attrister que me réjouir, car c'est une grâce dont le bon Dieu m'a privé; mais à la place il m'a accordé celle de pouvoir donner quelques petits soulagemens à mes confrères qui en avaient besoin. Nous avons éprouvé un peu de contrariété de la part des gens du navire. Je ne vous le dis que pour vous porter à rendre avec nous des actions de grâces au Seigneur, de ce que nous avons eu à souffrir pour son saint Nom.... Aucun d'eux n'a voulu se confesser. Ils sont bien à plaindre, car ils paraissent abandonnés de Dieu ; priez-le avec nous, afin qu'il en ait pitié et qu'il les rappelle à de meilleurs sentimens. Nous n'avions pas encore eu de contradictions à supporter, et il nous fallait bien cela pour nous y accoutumer; nous remercions Dieu de tout notre cœur de nous avoir donné cette leçon. Nous espérons en faire notre profit à l'avenir, et nous nous souviendrons du navire qu'on nomme le *Voltaire*. A part cela notre voyage a été très-agréable et aussi très-heureux pour nous. Le capitaine du bâtiment a été puni de sa con-

duite à notre égard, il a perdu six mulets qu'il estimait 15,000 francs; il semble que Dieu par-là ait voulu l'avertir de mener une conduite plus chrétienne; je souhaite qu'il profite de cet avertissement. Nous avons fait environ quatre mille lieues sans découvrir aucune terre. La première que nous avons vue a été celle de l'île de France. Il fallut nous détourner de cinq cents lieues pour y arriver. Ce voyage n'était pas nécessaire pour nous. Mais le navire devait y décharger sa cargaison qui consistait en mulets. Vous vous étonnez qu'on transporte des mulets si loin, c'est qu'on les y vend jusqu'à 5,000 francs pièce. Nous avons passé quatre jours dans cette île; ce n'était pas beaucoup, après être restés trois mois en mer. Cependant ce petit séjour nous a fait beaucoup de bien. Nous avons eu de la peine à trouver des logemens; Mgr. l'Evêque n'en avait pas de reste, non plus que ses grands-vicaires; ailleurs c'était bien pis, à cause du grand nombre de voyageurs et commerçans qui s'y trouvent. Il n'y a pas de bois pour bâtir des maisons, et les mieux logés n'y sont pas à leur aise. Nous trouvâmes cependant, après beaucoup de recherches, un petit galetas où nous ne pouvions presque pas nous tourner. Les grands-vicaires nous traitèrent avec beaucoup de bonté, ce furent eux qui nous donnèrent la table. Les quatre jours furent bientôt passés, et nous remontâmes sur le même navire pour nous rendre à Sinkapor. Le temps continua de nous être favorable durant le second voyage, et nous arrivâmes à Sinkapor quarante jours après avoir quitté l'île de France. Nous rencontrâmes, à mille lieues environ de cette île, les débris d'un navire ou vaisseau qui avait fait naufrage. Nous fûmes saisis d'horreur à la vue de ces pauvres débris, contre lesquels notre vaisseau aurait pu se briser s'ils se fussent trouvés un peu plus près. Nous

fîmes quelques réflexions sur l'extravagance des hommes qui font tant de chemin pour acquérir quelque peu de richesses que la mer engloutit en un instant, et nous disions en nous-mêmes : Fallait-il venir si loin pour perdre son corps et son âme ! Nous arrivâmes enfin au détroit de la Sonde ; c'est là que nous commençâmes à voir des hommes nouveaux et des choses que nous ne connaissions pas. Les hommes y sont presque demi-sauvages ; nous ne descendîmes pas à terre, mais le vent nous ayant manqué, nous fûmes obligés de nous arrêter une journée. Nous aurions été bien aises de voir un peu la terre et les cabanes de ces pauvres habitans ; le capitaine ne fut pas assez complaisant pour nous procurer ce plaisir, mais les Malais vinrent nous voir et nous apportèrent des fruits de leur pays. Ils étaient environ une trentaine ; à les voir de loin sur mer, on les aurait pris pour une troupe d'oies sauvages. Leurs embarcations ne sont pas faites comme les nôtres. C'est tout simplement un arbre creusé et taillé grossièrement. Il n'y a place que pour une seule personne dans leurs petites barques. Ils la chargent de fruits pour les passagers, et ils ont soin de les mettre bien exactement dans le milieu, sans quoi tout pourrait bien tourner dans la mer. Ils sont presque nus, leur figure est assez agréable ; ils sont simples et bons, il ne leur manque pour être heureux que la connaissance de Jésus-Christ. Que l'Evangile se répandrait promptement parmi eux, si quelqu'un le leur prêchait ! et quel vaste champ pour les missionnaires ! Mais ils ne peuvent suffire à tous les besoins. Ce qui finit de nous charmer, c'était de voir le pays le plus beau qu'on puisse trouver ; il n'y fait jamais froid ; en tout temps les arbres y sont chargés de bons fruits. Il y fait un peu chaud, puisqu'on y voit le soleil sur sa tête, mais il y a aussi de grandes forêts

qui servent à y entretenir un peu de fraîcheur. Les pluies y sont plus fréquentes et les rosées plus fortes qu'en France. Je ne pouvais me rassasier de voir ce pays. Nous arrivâmes quelques jours après à Sinkapor, qui est une petite île voisine. Nous vîmes quel besoin il y avait aussi là d'ouvriers évangéliques. Un missionnaire zélé pourrait y faire beaucoup de bien en se répandant dans les lieux environnans; priez donc le bon Dieu, je vous en conjure, de pourvoir au besoin de ces pauvres peuples. Nous avons quitté Sinkapor trois jours après notre arrivée, et nous avons continué notre traversée sur le même navire. Ce dernier trajet n'a été que de cinq jours environ. Nous avons été arrêtés par des vents contraires à une petite distance de Manille, qui a été la dernière terre que nous avons abordée avant d'entrer en Chine. Manille ou Luçon est une île peu éloignée de Chine, et appartient aux Espagnols. Ce pays est presque tout catholique, et nous y avons été très-bien reçus par les religieux des couvens qui y sont en assez grand nombre. Nous avons pu remarquer qu'il y avait beaucoup de religion parmi les habitans de ce pays, bien plus que dans le nôtre. Ce sont pour la plupart de nouveaux convertis qui servent Dieu de tout leur cœur; ils ont trouvé enfin la vraie Religion, et ils sont fidèles à en suivre les maximes. Nous avons vu les soldats mêmes réciter tous ensemble le chapelet; lorsque la cloche rappelle l'*Angelus*, tout le monde s'arrête et fait silence pour le réciter. Nous avons été bien agréablement surpris de voir même les voitures et les personnes chargées s'arrêter dans ce moment. Après être restés six jours dans cette île, nous nous sommes embarqués pour Macao sur un navire espagnol. Nous y avons été parfaitement traités, et nous n'avons pas regretté le Voltaire. Nous avions environ trois cents

lieues à faire pour arriver en Chine. Nous avons mis dix jours pour les parcourir, car les vents n'étaient pas forts, les huit premiers jours. Cette dernière navigation a été aussi favorable que les précédentes, et nous avons remercié Dieu de bon cœur de nous avoir accordé un si heureux voyage. Ayant été obligés d'allonger notre route par des circonstances qui se sont présentées, nous avons fait environ sept mille lieues pour nous rendre à notre destination. Cependant nous n'avons mis que cinq mois et quelques jours pour faire le trajet.

« Le voyage a été favorable à ma santé ; depuis que je suis à Macao, je me porte très-bien. Je souhaite que vous soyez dans le même état. Ecrivez-moi promptement ; une de vos lettres réjouira beaucoup votre très-humble et très-obéissant fils,

« DÉCHAVANNE, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de M. Boucho, missionnaire apostolique, à M. Dubois, directeur du séminaire des Missions étrangères.

Pinang, 6 avril 1830.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« J'AI reçu les livres que vous m'avez envoyés de Londres, ainsi que votre lettre de la même époque : je vous en remercie infiniment. Les livres de prières, les Semaines Saintes ont fait un grand plaisir à tous nos chrétiens. Il y en a une infinité qui en demandent encore : les livres de controverse, surtout Cobbett, ont fait grand bruit ici. Je suis charmé que vous ayez approuvé ma

réponse au rapport de l'église protestante. Tirez-en le meilleur parti possible. Je vous dirai seulement que vous avez mal entendu, ou que je me suis mal exprimé sur un article : vous me dites que vous ajouterez un précis de mes disputes avec les *anabaptistes*. Ne mentionnez en rien les pauvres anabaptistes qui sont déjà assez malheureux de ne rien faire ici ; ne les impliquez pas dans une affaire qui ne les concerne nullement.

« La mission de Siam a reçu cette année du renfort : deux missionnaires ont été envoyés de Macao à Bangkok. Ce sont MM. Pallegoix et Déchavanne : Monseigneur avait appelé M. Barbe à Bangkok, mais la nouvelle de l'arrivée des deux nouveaux missionnaires empêchera le départ de M. Barbe. Ce bon confrère est bien malade ; je crois que ce climat ne lui convient pas, car il a toujours quelque incommodité. M. Chastan, qui était presque toujours malade depuis son arrivée de Macao, a repris courage, il se porte bien. MM. Lolivier et Conforti, vieux et presque invalides, vont assez bien. Le dernier me dit depuis cinq ans qu'il est sur le point de mourir, mais heureusement il vit toujours ; c'est un bon vieillard rempli de mérites et de vertus.

« Voici ce que Mgr. l'Evêque de Sozopolis m'écrit au sujet des Nias : « Je vous croyais tellement parti pour « l'île de Nias, que j'en ai informé la sacrée con« grégation comme vous y croyant déjà parvenu : ce « n'est qu'après avoir fait ma lettre que j'ai su que « vous étiez encore à Pinang. Je vous dis donc claire« ment que non-seulement je désire que vous y alliez, « mais que je vous y envoie formellement. Cette nation « paraît promettre beaucoup, et je ne crois pas qu'on « doive rester indifférent à leur sujet. Préparez-vous « pour la première occasion favorable. » Je pense qu'il ne peut y avoir un ordre plus formel et plus consolant

pour un envoyé. Ainsi, il n'y a plus rien qui me retienne à Pinang ; seulement trois circonstances retarderont mon départ pour quelque temps. La première, ce sont les confessions pascales qui ne cesseront qu'après la Pentecôte. La seconde, c'est la maladie de M. Barbe, qui doit me remplacer jusqu'à l'arrivée de Mgr. Bruguière que nous attendons de Bangkok, et qui se chargera des chrétiens confiés à mes soins, c'est-à-dire, de ceux de la ville. Depuis deux jours M. Barbe se trouve beaucoup mieux ; il continuera de prendre soin des chrétiens de Pulotika si sa santé le lui permet. La troisième raison est l'absence d'un moyen de transport pour me rendre dans cette terre promise. Dans cette saison, il est bien rare de trouver des navires qui fassent voile pour ce pays-là. J'espère que Dieu aplanira toutes ces difficultés. Si jamais j'ai eu besoin du secours de vos prières, ainsi que de celles de nos chers confrères, c'est sans doute dans cette circonstance. Le projet est grand et au-dessus de mes forces sans doute, *sed omnia possum in eo qui me confortat*, *je puis tout en celui qui me fortifie ;* j'oserai m'acheminer vers les Nias encore sauvages, mettant tout entre les mains de la Providence ; je partirai plein de courage, muni de l'autorité de ma mission ; et si Dieu a réservé leur conversion aux travaux d'un misérable comme moi, sa gloire et sa puissance n'en seront que plus visibles. Votre lettre est contraire à ce projet ; vous dites que le climat est malsain : cependant tous les navigateurs qui m'ont parlé de cette île, m'en disent beaucoup de bien et me la dépeignent comme une des plus saines de ces pays. J'ai ici environ trente Nias chrétiens, et tous s'accordent à dire que c'est un pays sain et fertile ; il abonde en fruits, cochons, poules et canards ; ainsi vous voyez que je n'y mourrai pas de faim. Padang,

comptoir hollandais, est à une ou deux journées de l'île de Nias; c'est donc là que j'irai d'abord, parce qu'il y a en cet endroit près de six mille Nias libres sans religion, et personne n'a jamais cherché à les convertir. Comme ils sont de grands mangeurs de porc, ils n'ont jamais voulu embrasser le mahométisme (les Malais qui bordent ces côtes sont presque tous mahométans); notre Religion ne défendant pas l'usage de cette viande qui flatte tant leur palais, ils seront peut-être plus dociles à l'écouter et à se soumettre à ses préceptes.

« Il y a maintenant sur quatre ou cinq montagnes de Pinang, des catéchumènes chinois dont quelques-uns seront baptisés le Samedi-Saint. J'espère que ces heureux commencemens auront une fin glorieuse pour la Religion. Dans un sens ces braves gens seront sur leurs montagnes comme le chandelier pour éclairer leurs compatriotes ensevelis encore dans les ténèbres de l'idolâtrie. Conformément au désir de M. Langlois, nous employons tout notre crédit pour dissuader les chrétiens chinois de retourner dans leur patrie. Il n'y en a que trois qui sont retournés chez eux, dans l'intention de convertir leurs proches, et le succès admirable de leurs travaux prouve bien que leurs motifs étaient purs : l'un deux est revenu ici après avoir baptisé tous ses parens qui sont en grand nombre. Quelques jours après son arrivée en Chine, il instruisit son vieux père mourant et le baptisa. Il nous assure que les autres ont eu le même succès : l'un d'eux a converti plus de trente personnes, toutes de sa famille.

« Je finis, mon cher confrère, en me recommandant à vos bonnes prières, ainsi qu'à celles de toute la communauté, etc.

« J. Boucho, *missionnaire apostolique.* »

—Je vous remercie infiniment des cinquante piastres que vous avez assignées pour nos écoles. Si vous nous envoyiez du papier et des plumes pour la valeur de cette somme toutes les années, cela nous servirait plus que l'argent. Ici les plumes surtout sont excessivement chères.

Lettre de M. Boucho, missionnaire apostolique dans la mission de Siam, à M. Langlois.

Pinang, 6 novembre 1830.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« M. Ponsot, arrivé ici le 24 octobre dernier, m'a remis votre lettre du 20 janvier 1830. Ce cher confrère, après avoir éprouvé bien des difficultés pour se tirer de Pondichéry et de Madras, est enfin parvenu au lieu que la Providence lui a destiné.

« Notre île de Pinang est trop bornée pour que je sois à même de vous donner des détails édifians; et le mélange de gens de tant de nations différentes qui y abordent, loin d'accélérer l'œuvre de l'Evangile, ne fait qu'en diminuer les progrès. Cependant, quoiqu'entourés de bien mauvais exemples, les cœurs des Chinois sont une terre sur laquelle Dieu daigne répandre la rosée céleste. Déjà quelques centaines d'entr'eux ont reçu le Baptême, et un grand nombre de cathécumènes fréquentent les instructions que les bons élèves du collége prodiguent à leurs compatriotes. Comme leur zèle n'a que la charité pour principe, leurs peines sont couronnées des plus grands succès.

« Je crois ne vous avoir pas encore parlé d'une petite et nouvelle mission que nous avons ouverte dans l'île de Batukavan, située au sud de Pinang à une distance de seize milles. Cette île est séparée du continent par un grand ruisseau qui aboutit au royaume de Pérah et de Salangar. Batukavan était, il y a dix ans, le refuge des pirates et des bêtes féroces. Depuis ce temps-là une colonie chinoise alla s'y établir et parvint, à force de travail, à défricher une assez belle plaine, où elle cultive des cannes à sucre. Cet endroit m'était inconnu jusqu'à cette année. Nous avons obtenu du gouvernement Anglais un terrein pour y bâtir une maison et par la suite une petite chapelle. La maison est achevée depuis trois mois, et habitée par mon catéchiste chinois et dix catéchumènes, qui s'y sont retirés pour apprendre plus promptement la doctrine chrétienne. Le nombre des Chinois établis à Batukavan est de douze cents, à ce qu'on m'a dit; mais ils sont de diverses provinces de la Chine; ce qui entretient entr'eux un esprit de mésintelligence et d'envie, et occasione des disputes continuelles. Le nombre de ceux qui vont apprendre la doctrine chrétienne est de trente-un, outre les femmes et les enfans au nombre de quatorze ou quinze. Ce commencement est plus heureux que je ne l'avais d'abord espéré. Car la première fois que j'allai les visiter, je ne rencontrai presque que des fumeurs d'opium, ce qui ne devait pas m'encourager beaucoup. Ce sont cependant ces fumeurs qui furent les premiers à écouter la parole du Seigneur. La grâce pénétra dans leurs âmes, et y opéra un merveilleux changement.

« Quelques-uns de ces pauvres Chinois, auparavant plongés dans une mer de vices, pourraient servir aujourd'hui de guides aux impies qui sont en France, pour rentrer dans la Religion de leurs pères.

« M. Barbe toujours infatigable commence à faire des excursions pour rencontrer les sauvages des montagnes de Quéda, qu'on dit être les premiers habitans de ces contrées. Pour moi je suis dans l'opinion que ce seront des peines perdues, sans cependant condamner le zèle qui anime ce cher confrère, car rien n'est impossible à Dieu. S'il réussit, quel bonheur pour ces pauvres aveugles qu'on dit être très-simples!

« Nous allons l'un de nous, tous les quinze jours, visiter notre chrétienté naissante de Batukavan. Nous avons un petit bateau pour nous y transporter. Ces excursions navales ne pourront pas nuire à notre santé. Je ne sais cependant comment j'ai gagné une fièvre terrible, qui dans douze jours m'a réduit à l'extrémité : c'est la première que j'aie eue depuis que je suis dans l'Inde. Je suis encore convalescent, mais hors de tout danger. Je puis remplir les fonctions de mon ministère.

« *Je suis*, etc.

« BOUCHO, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de Mgr. Bruguière, évêque de Capse, à M. Bousquet, vicaire-général d'Aire.

Bangkok, 1829.

J. M. J.

MONSIEUR ET CHER AMI,

« Vous me demandez quelques notions sur le pays où je me trouve maintenant; sur les mœurs, les usages, la religion des habitans, etc. Vous exigez de moi un

travail immense. Cependant, afin de vous prouver qu'il n'est rien que je ne sois disposé à entreprendre pour vous faire plaisir, je vais mettre la main à l'œuvre. Je tâcherai d'abréger autant qu'il me sera possible, sans omettre rien d'essentiel. Mon intention est de ne rien dire d'incertain ou de douteux; il est très-possible, toutefois, qu'il m'échappe quelques inexactitudes; mais elles seront bien involontaires; je suis témoin oculaire du plus grand nombre des faits que contient cette relation. Peut-être trouverez-vous peu d'ordre dans ma narration ; veuillez me pardonner cette négligence. J'ai écrit à différentes reprises et dans les seuls momens de loisir; or, il est fort rare que j'en aie.

« Le vicariat apostolique qui forme notre mission renferme toutes les provinces du royaume de Siam. L'Evêque a même sous sa juridiction plusieurs états voisins; il y enverra certainement des missionnaires quand la France en fournira un plus grand nombre.

« Le royaume de Siam s'étend depuis le cinquième, jusqu'au dix-huitième degré de latitude septentrionale. Sa largeur est fort inégale; il est très-étroit dans la partie du midi, et assez large dans celle du nord. Il est borné au sud par différens peuples malais peu considérables, au nord par quelques peuplades peu connues, dont le territoire se prolonge jusqu'à la Chine ; à l'est par le Camboge, la Cochinchine (1) et la mer; à l'ouest

---

(1) Le royaume de Siam n'est point contigu avec la Cochinchine; il en est séparé, au midi, par la mer et par le Camboge, et au nord, par le Laos. C'est à tort que Mgr. de Capse compte le royaume de Laos comme faisant partie du royaume de Siam. Le Laos est très-étendu; ce pays est fort peu connu; il est partagé en plusieurs petits royaumes; sur la fin du siècle dernier on en comptait sept: y en a-t-il un qui soit supérieur à tous les

par la mer et par les royaumes de Pegou et d'Ava. Bangkok est aujourd'hui la ville capitale de cet empire, depuis que Juthia a été brûlée par les Birmans, il y a environ quatre-vingts ans (1). Bangkok est située à l'extrémité du golfe de Siam, à peu près au centre du royaume, c'est-à-dire, au treizième degré et demi de latitude septentrionale, et au quatre-vingt-dixième degré de longitude orientale (méridien de Paris). Je dois vous faire observer que dans la description du royaume de Siam telle que je viens de l'indiquer, se trouvent com-

---

autres ? C'est ce qu'on ne sait point. Le roi de Cochinchine et du Tongking exerce un droit de suzeraineté sur une partie de ce pays, celle qui confine avec ses états : sans doute le roi de Siam veut aussi exercer les mêmes droits sur la partie du Laos qui touche son territoire. M. De la Bissachère comprenait le Laos dans ce qu'il appelait l'empire d'Annam (*). Mgr. Bruguière en fait une partie du royaume de Siam ; ni l'un ni l'autre n'est dans le vrai, au moins pleinement ; le fait est que, jusqu'à nos temps, on a toujours distingué le Laos du royaume de Siam et du royaume dit Annam, qui comprend maintenant le Tongking et la Cochinchine. Il y a cependant une portion du Laos qui est comprise dans la nomenclature des provinces du Tongking qui fut faite, dans le quinzième siècle, par le roi du Tongking, Lê Thânh Tông, quatrième de la dynastie Lê. (Voyez les Nouvelles Lettres édifiantes, tom. VI, introduction, pag. xiv et xxxj. Voyez aussi le XXI.e cahier des Annales de l'Association de la Propagation de la Foi, p. 370.) Les petits rois de Quéda, de Ligor et autres sont en quelque sorte plutôt de simples gouverneurs que de vrais souverains. Le roi de Laos ne doit pas être dans une aussi grande dépendance du roi de Siam que ces petits rois.

(1) Ce fut en 1767 que la ville de Juthia fut détruite par les Birmans. (Voyez, Nouvelles Lettres édifiantes, tom. V, p. 444.)

(*) *Voyez* État actuel du Tongking et de la Cochinchine, etc., 1.re partie, chap. 4.

pris bien des petits royaumes qui ont un nom particulier dans les cartes géographiques. Mais ils relèvent tous de Siam; tels sont : le royaume de Quéda, de Ligor, de Laos, etc.

« Le climat est bien chaud à Siam, mais il l'est beaucoup moins que de l'autre côté du Gange. (Toutes les fois que je parlerai de la presqu'île au-delà du Gange, j'entendrai la presqu'île que les Européens appellent presqu'île en-deçà du Gange ou Indostan; cela est relatif aux différens pays où l'on se trouve.) Par une égale latitude depuis l'équateur, jusqu'au huitième degré, soit au nord, soit au sud, la chaleur est excessive et constante; on ne ressent jamais ni le froid de l'hiver, ni la douce température du printemps; le soleil comme un poêle ardent embrase l'atmosphère. On a de la peine à respirer dans certains momens. Le relâchement des nerfs et des organes, une sueur abondante et continuelle réduisent le corps à un tel état de faiblesse, qu'on n'a pas le courage de faire le moindre mouvement. On commence à respirer lorsque le soleil se rapproche du zénith; alors le ciel se couvre d'épais nuages qui forment pendant plusieurs mois comme un immense parasol; des pluies abondantes rafraîchissent l'atmosphère et font renaître les forces du corps. Ces nuages accompagnent toujours le soleil du nord au sud, jusque vers le vingtième degré de latitude. Au commencement et quelquefois à la fin de la saison des pluies, le ciel paraît en feu; on entend pendant plusieurs heures sans interruption des éclats de tonnerre effrayans; la foudre tombe souvent, ensuite l'air devient plus calme. Ce ne sont plus que des tonnerres sourds et qui ne sont point à craindre. Dans toutes les contrées qui sont entre les deux tropiques, les rivières se débordent périodiquement au moins une fois l'année. Celle de Bangkok

offre un phénomène singulier. Elle ne déborde qu'un mois après que les pluies ont cessé. A mesure que la rivière croît, l'eau devient limpide, et elle redevient bourbeuse lorsque la rivière décroît, c'est-à-dire, lorsque les pluies ont cessé; il n'est pas facile de découvrir la cause de ce phénomène (1).

« A l'extrémité du golfe de Siam les marées sont en sens inverse de celles de l'Europe. Tous les ans les grandes marées ont lieu au mois de novembre, et les plus faibles au mois de mai. Tous les mois les plus hautes marées n'ont pas lieu, comme en France, le premier et le treizième de la lune, mais le cinquième et le dix-neuvième; enfin, dans les marées qui ont lieu tous les jours,

---

(1) Mgr. Bruguière *généralise* trop ce qu'il dit des pluies, des tonnerres, des inondations, et autres phénomènes mētéréologiques qui ont lieu dans les contrées situées entre les Tropiques. Il y a de très-grandes diversités : la saison des pluies n'est point partout la même; les tonnerres ne sont point partout également fréquens; les fleuves qui se débordent régulièrement ne sont pour la plupart que ceux qui sont d'un long cours, et qui prennent leur source dans les montagnes de la Chine ou du Thibet; ces fleuves reçoivent, avant de se jeter dans la mer, un grand nombre de rivières : leurs débordemens sont causés, moins par les pluies abondantes qui tombent dans les lieux voisins de leurs embouchures, que par celles qui tombent dans les montagnes d'où ils descendent, et d'où coulent les rivières qui se réunissent à eux; c'est ce qui explique pourquoi les inondations arrivent quelque temps après les grandes pluies : quelquefois même ces fleuves se débordent, quoiqu'il ait tombé peu de pluie dans les régions qu'ils couvrent de leurs eaux. Les fleuves dont la source est moins éloignée de la mer causent aussi quelquefois des inondations, mais moins fréquemment et moins régulièrement. Le grand fleuve du Tongking se déborde presque tous les ans, et romp les digues construites pour le retenir dans son lit, et alors il inonde toute la province du midi : il est cependant des années où ce désastre n'arrive pas.

ce n'est point lorsque la lune passe au méridien que la marée est à son plus haut période, mais environ cinq heures après. Vers le temps de la nouvelle et de la pleine lune, la marée monte pendant près de douze heures et descend pendant autant de temps. La seconde marée est presque imperceptible pendant les autres jours de la lune. La marée monte et descend deux fois dans les vingt-quatre heures, de même qu'en France. Vous pouvez écrire à Messieurs les membres du bureau des longitudes, pour leur demander l'explication de ce phénomène (1). Le royaume de Siam est un pays plat. On trouve partout de vastes plaines, des forêts immenses, des marais. Il y a peu de rivières considérables. Quelques collines ou quelques montagnes escarpées interrompent de loin en loin cet aspect monotone. Ces collines ne sont guère qu'une masse de rochers recouverts d'une légère couche de terre. Dans les lieux élevés, la végétation est très-vigoureuse; mais elle est faible et

---

(1) L'on remarque dans le fond du golfe du Tongking à peu près les mêmes particularités par rapport au flux et reflux de la mer, que dans le golfe de Siam; les plus hautes marées y ont aussi lieu au mois de novembre; c'est également le cinquième et le dix-neuvième de chaque lune que la marée est la plus haute: mais il y a une différence remarquable entre les marées du golfe du Tongking et celles du golfe de Siam: c'est que dans le premier la marée ne monte ordinairement qu'une fois dans vingt-quatre heures; elle monte pendant six ou sept heures, et descend pendant tout le reste du jour: deux fois seulement dans chaque lune, un peu avant la nouvelle et la pleine lune, il y a deux flux par jour; d'où il résulte que les jours où l'eau monte et descend deux fois dans les vingt-quatre heures dans le golfe de Siam, elle ne monte et ne descend qu'une fois dans le golfe du Tongking; et que *vice versâ* les jours où, par extraordinaire, le flux et le reflux ne se fait sentir qu'une fois dans le golfe de Siam, il se fait sentir deux fois dans le golfe du Tongking.

presque nulle dans les endroits marécageux. Les arbres ne sont jamais dépouillés de leurs feuilles. A mesure que les anciennes tombent, il en naît de nouvelles. Il y a cependant deux espèces d'arbres qui sont entièrement effeuillés pendant l'espace de deux à trois mois; ce sont le cassier et une espèce de cotonnier différente de celle qui produit le coton en Europe. Enfin, j'ai vu un arbre qui perd toutes ses feuilles à la fois, et au même moment il en pousse d'autres. C'est un arbre de haute futaie; il produit au bout des branches de petits bouquets de fleurs jaunes fort odoriférantes. Les femmes malaises en composent une espèce d'huile ou d'essence dont elles oignent leurs cheveux.

« Les forêts abondent en bois de construction. On trouve des arbres d'une hauteur prodigieuse. Quoique ces arbres soient très-gros, leur grosseur ne répond pas à leur hauteur. On rencontre assez souvent dans ces bois des troncs pouris, restes des anciens arbres que le temps à renversés, auprès desquels croissent de nouveaux jets qui doivent les remplacer. Il y a peu d'arbres qui produisent du fruit bon à manger. Les fruits que l'on trouve sont ordinairement acerbes et quelquefois dangereux. Quand on voyage au milieu de ces forêts, il faut porter des provisions avec soi. Il n'est pas prudent de porter de l'argent, on court risque d'être assassiné. Ces bois sont remplis de gibier; il y a beaucoup d'oiseaux inconnus en Europe; leur chant est désagréable, aucun de ces oiseaux n'a la voix mélodieuse du rossignol et de la fauvette. On n'entend partout que des cris aigus, lugubres et monotones. Les espèces d'oiseaux les plus remarquables sont : les paons, les cacatouas, les perroquets de toutes les couleurs. Il y a aussi un petit oiseau de la grosseur du pouce. Son plumage est charmant, il est moitié rouge, moitié blanc, avec quel-

ques nuances de vert. C'est, si je ne me trompe, l'oiseau que les Européens appellent colibri. On trouve encore dans ces bois des coqs et des poules sauvages, dont le chant, la forme et le plumage ressemblent parfaitement aux coqs domestiques. Je les ai souvent entendus chanter au milieu des forêts. Pour prendre le mâle, on place en un endroit écarté un coq domestique, et on tend un filet tout auprès. Le coq sauvage accourt aussitôt pour se battre contre ce nouveau venu. Le chasseur qui s'est caché dans les broussailles tire le filet et le coq est pris. J'ai vu des cygnes noirs, mais je ne crois pas qu'ils soient originaires de Siam. Parmi les oiseaux remarquables par leur grosseur, on distingue celui que les Siamois appellent *Noc-Ariam;* lorsqu'il marche, sa tête s'élève au moins d'un pied et demi au-dessus d'un homme d'une taille ordinaire; il est gros à proportion; ses plumes sont d'un gris cendré; quelquefois il a le cou et le haut du dos rouges. Sa tête est aussi grosse que celle d'un homme; son bec, qui a près de deux pieds de long, a la forme d'un cône. Il vole quelquefois si haut qu'il est impossible de le voir; mais son cri aigre et perçant annonce sa présence, lors même que la hauteur de son vol le dérobe à la vue; cet oiseau ne se nourrit que de graines et d'herbes. Ses œufs sont semblables à ceux de l'autruche; il est fort commun à Siam. Il vient quelquefois voler autour de notre séminaire.

J'ai vu un oiseau de proie appelé *Nocca[illegible]n*, qui a un talent particulier pour pourvoir à ses besoins; lorsque sa chasse n'a pas été heureuse, il attaque le vautour, le prend à la gorge et le force de partager avec lui la proie qu'il avait déjà dévorée. Ce singulier combat se renouvelle souvent à Bangkok dans le lieu où l'on dépèce les morts. Je vous dirai plus bas ce que j'entends par dépécer un mort.

Les quadrupèdes les plus curieux qui peuplent les forêts de Siam, sont : 1.° le singe; il y en a de toutes les formes et de toutes les grandeurs; il y en a un qui a la facilité de se dresser sur ses pieds de derrière et de marcher à peu près comme un homme; mais il a les jarrets comme paralysés, en sorte qu'il traîne ses jambes et se relève difficilement lorsqu'il est tombé par terre. C'est probablement le singe que Buffon appelle Orang-Outang : en effet, les Malais appellent Orang-Outang les hommes qui habitent les bois.

Du côté du Tongking on trouve, dit-on, un singe qui est fort dangereux; s'il rencontre un homme au milieu des bois, il le prend par les bras, se met à rire de toutes ses forces pendant assez long-temps, et finit par étrangler l'infortuné voyageur. Quand on est obligé de traverser ces forêts, on prend avec soi deux morceaux de bambou (le bambou est une espèce de roseau très-haut et très-gros, il a des branches; il est bon à manger quand il est tendre. Les Indiens font un grand usage du bambou : leurs maisons, leurs meubles, leurs siéges sont de bambou; ils en font des voiles, des boîtes, etc.); quand le singe paraît, on met ses deux bras dans ces bambous; le singe, à son ordinaire, saisit les bras du voyageur, ou plutôt le bambou qui les couvre; celui-ci retire doucement ses bras sans que le singe s'en aperçoive, et le perce d'un coup de poignard. La chose n'est pas difficile, parce que cet animal ferme les yeux quand il rit. Il y a ici une autre espèce de singe que l'on peut appeler *Cul-de-jatte ;* il ne peut presque pas faire un pas, tant ses jambes sont faibles; mais ce défaut est éminemment compensé par la facilité qu'il a de sauter d'un arbre à un autre, et de se soutenir continuellement suspendu par les pattes de devant. Je crois en avoir vu un à Java.

« Depuis quelques années il a paru à Siam un animal entièrement inconnu autrefois : c'est un quadrupède de la grosseur d'un taureau ; sa tête ressemble à celle du singe ; il a une grosse et longue queue ; son cou et le haut des épaules sont rouges, le reste du corps est noir. Un de nos chrétiens en tua un, il y a quelques années. Quand il paraît dans un endroit, tous les autres animaux féroces abandonnent le pays pendant tout le temps qu'il est dans le voisinage. Son cri, qui ressemble au rugissement du lion, fait trembler le tigre. On annonce dans ce moment-ci qu'il vient d'en paraître un aux environs de Chantobon. On croit que cet animal est originaire de la Chine.

« On trouve encore dans ces bois, la gazelle, le bouc et le taureau sauvages, le buffle, l'ours. Il y a deux espèces d'ours : celui de la première espèce ressemble à l'ours que l'on trouve en France, mais il est plus noir ; cet animal est timide ; il fuit à la vue de l'homme : l'ours de la seconde espèce est très-féroce, il est de la grosseur d'un veau, son poil est roussâtre. Voltaire ne voulait pas croire qu'il y eût des ours dans la Palestine ; qu'aurait-il dit s'il en avait rencontré dans les forêts de Siam ? fait-il moins chaud ici qu'à Jérusalem ? Il y a aussi des sangliers, des rhinocéros et des licornes. Le rhinocéros est après l'éléphant le plus gros et le plus fort de tous les quadrupèdes ; sa tête est semblable à celle du cochon, elle est armée de deux cornes, dont l'une est placée presque à l'extrémité de son nez ; il en a une beaucoup plus petite que l'autre. La licorne, s'il en faut juger par la tête que des chasseurs apportèrent à Pinang, il y a quelque temps, est beaucoup plus grosse qu'un bœuf : elle diffère du rhinocéros par sa forme et par la manière dont sa corne est placée ; elle est sur le front et se dirige en haut. Cet animal court toujours en ligne

droite, la roideur de son cou et de tout son corps ne lui permet guère de se tourner par côté; il peut même difficilement s'arrêter quand il a pris l'élan; il renverse avec sa corne ou coupe avec les dents les arbres de médiocre grosseur qui gênent son passage. Ainsi la licorne n'est pas un animal fabuleux, comme certains philosophes l'avaient insinué pour contredire l'Ecriture-Sainte : c'est un animal réel et d'une espèce différente de tous les autres. On compose d'excellens remèdes avec sa corne, ses dents, son sang et son cœur, objets qui se vendent très-cher.

De tous les quadrupèdes que l'on trouve dans ces bois, l'éléphant est sans contredit le plus curieux et le plus utile. Siam est la contrée des Indes qui en a le plus grand nombre. L'éléphant d'Asie est beaucoup plus gros et plus fort que celui d'Afrique; il a depuis neuf jusqu'à treize pieds de hauteur; ses dents ont ordinairement cinq pieds de long sur quinze pouces de circonférence; j'en ai mesuré qui avaient plus de six pieds en longueur; elles sont creuses à leurs racines et se terminent en pointe. C'est un animal très-dangereux quand il erre seul au milieu du désert; il fait cruellement mourir l'infortuné voyageur qu'il peut atteindre: tantôt il l'élève en l'air avec sa trompe, le jette ensuite à terre avec violence, et le perce avec ses dents; tantôt il l'écrase sous ses pieds; quelquefois il creuse une fosse dans le sable et l'enterre tout vivant. Il n'est pas toujours sûr, pour éviter sa fureur, de grimper sur un arbre; si l'arbre n'est pas trop gros, il l'abat: on dit que si l'arbre est trop gros, il appelle d'autres éléphans; ceux-ci accourent à sa voix. Lorsqu'ils sont réunis en nombre suffisant, ils arrosent le pied de l'arbre, à l'aide de leurs trompes ils en arrachent les racines et le renversent.

« Réduit à l'état de domesticité, l'éléphant ne ressemble plus à lui-même ; il est doux, docile, intelligent ; il obéit à la voix de son conducteur, il accourt quand il l'appelle, il lui donne avec sa trompe ce que celui-ci lui demande ; quand il est fatigué, il frappe la terre avec sa trompe, et en tire un son semblable à celui du cor, pour avertir son cornac qu'il est enfin temps de prendre du repos. Nous en avons deux actuellement à Bangkok, dont l'un va très-souvent au Bazar pour quêter du fruit ; quand il a rempli sa trompe, il s'en retourne et partage avec son conducteur le produit de sa quête ; l'autre se place à la porte du palais du roi, on apporte un grand vase rempli de riz, et une cuiller ; l'éléphant la prend avec sa trompe et donne du riz à tous les talapoins qui passent. On ne saurait concevoir jusqu'à quel point l'éléphant porte l'affection pour son maître, si l'on n'en avait des preuves incontestables. Lorsque son conducteur s'endort au milieu des bois, l'éléphant s'approche de lui pour le garder, il chasse les insectes qui pourraient l'incommoder ; s'il dort encore lorsqu'il est déjà nuit, il le place légèrement sur ses dents et l'apporte dans sa cabane. On m'a assuré qu'à l'approche d'un éléphant sauvage, il prend son conducteur qui est assis sur son cou, le ceint avec sa trompe, le place sous sa gueule et combat avec ses défenses. L'affection qu'il a pour son conducteur le porte à le mettre ainsi en sûreté avant d'attaquer son adversaire.

« Dans les voyages, l'éléphant mange peu pendant le jour, mais il emploie toute la nuit à remplir son large estomac ; il se nourrit de foin, de feuilles d'arbres, de grains de riz ; il aime beaucoup les cannes à sucre et surtout les liqueurs spiritueuses ; mais il faut bien se garder de lui en faire boire : il en faut très-peu pour l'enivrer ; dans l'ivresse il ne reconnaît plus de maître.

Il dort peu, il se couche un peu par côté, à moins que son conducteur ne l'ait attaché par les deux pieds de derrière à un arbre. L'éléphant aime beaucoup l'eau, il se plaît dans les endroits marécageux, il marche volontiers par un temps pluvieux; quand il trouve de l'eau, il s'arrose à l'aide de sa trompe; s'il n'en trouve pas, il en tire du fond de son estomac; il jette de la terre par-dessus, et s'essuie lui-même avec un bouchon de foin, ou avec une branche d'arbre qui lui sert en même temps d'émouchoir pour chasser les insectes qui l'incommodent. Il se couche ventre à terre pour recevoir sa charge ou le voyageur qui doit le monter; il en fait de même lorsqu'il rencontre des bourbiers profonds, il se traîne sur le ventre et sur les genoux; le poids de son corps se trouvant réparti sur une base plus large, il enfonce moins: s'il rencontre une rivière, il sonde d'abord avec sa trompe la profondeur de l'eau; tant qu'il trouve du fond il marche, quand il n'en trouve plus, il plonge et nage entre deux eaux; il revient ensuite à la surface pour respirer, plonge encore, et ainsi de suite jusqu'à l'autre bord. L'éléphant est la seule monture dont on puisse se servir dans de longs voyages; au milieu d'un pays marécageux, où l'on ne trouve ni chemin, ni sentier, il faut avoir toujours la hache à la main pour s'ouvrir un passage; l'éléphant aide avec sa trompe et ses pieds, il abat ou il écuisse les branches et les arbres de moyenne grosseur. On est obligé de temps en temps de pousser des cris pour se rallier; le guide jette quelquefois de petites branches d'arbres sur la route qu'il a tenue, afin que ceux qui le suivent ne s'égarent pas; enfin il y a des endroits si couverts de broussailles qu'on est obligé d'y mettre le feu. Au lieu de selle, on attache sur le dos de l'éléphant un grand panier couvert; le voyageur se place

dedans comme il peut. Il faut avoir soin de se couvrir la tête et le visage; sans cette précaution, on courrait risque de la vie, le soleil déchire la peau jusqu'au sang.

« L'éléphant est très-fort, il porte sur son dos des pièces de canon, des hommes, etc.; on peut le faire marcher plus de vingt-quatre heures, quand on a soin de le faire bien manger. J'en montais un que l'on fit marcher pendant plus de cinquante heures; il n'eut, dans cet espace de temps, que six heures pour manger et se reposer; j'avais pitié de cette pauvre bête, mais il n'était pas en mon pouvoir de lui procurer du soulagement.

« Je suis persuadé que vous lirez avec plaisir ce que je vais vous rapporter de la manière de prendre et de dompter l'éléphant sauvage. Au mois de mars, on lâche dans les bois quelques éléphans femelles; peu de temps après, on les rappelle avec une corne: elles reviennent accompagnées d'un nombre considérable d'éléphans sauvages. On introduit les uns et les autres dans un parc environné de hautes palissades, et on ferme la porte sur eux. Des hommes placés sur une terrasse défendue, par devant, par de gros troncs d'arbres, lancent, sur l'éléphant qu'ils veulent prendre, un filet ou lacet, et le saisissent par le pied. Il n'est pas de tortures qu'ils ne lui fassent souffrir quand ils l'ont en leur pouvoir; ils l'élèvent en l'air à l'aide d'une machine, ils le frappent, lui mettent du feu sous le ventre, le font jeûner long-temps; ils le renversent avec violence, le percent avec un fer aigu et le forcent enfin, par la violence des tourmens, à recevoir un maître : les éléphans domestiques aident à la manœuvre, ils entourent l'éléphant sauvage, le menacent et le forcent à marcher. C'est à quelque distance de Juthia que l'on prend le plus grand nombre d'éléphans.

« Il est bien difficile de tuer cet animal avec une arme à feu ; la balle s'aplatit sur sa peau : il est cependant quelques parties du corps où il peut être blessé mortellement : tels sont les yeux, le sommet de la tête. Il en est de même du rhinocéros et de la licorne.

« S'il est dangereux de rencontrer, dans ces forêts, quelqu'un des animaux dont je viens de parler, le danger est bien plus grand si l'on rencontre le tigre : c'est sans contredit le plus féroce de tous ces animaux ; la rage et la fureur sont peintes dans ses yeux ; il égorge plutôt par plaisir que par besoin ; il ne s'abreuve que de sang : son audace égale sa cruauté ; il attaque l'éléphant avec avantage, il lui déchire la trompe, lui saute sur le dos et finit souvent par en faire sa proie. Quand l'éléphant voit venir le tigre, il met sa trompe dans sa bouche et lui présente ses défenses ; lorsque le tigre prévoit que la force ne lui réussira pas, il a recours à la ruse. Il est ingrat et insensible ; on dirait même que les bons traitemens l'irritent au lieu de l'apaiser ; celui qui le soigne est quelquefois la première victime de sa cruauté. Il est doué d'une vitesse et d'une agilité singulières : le tigre ressemble au chat par la forme de son corps et par la manière dont il saisit et déchire sa proie. On distingue à Siam trois espèces de tigres : la plus grande espèce, que les habitans appellent *Sua-Crong*, est la plus dangereuse. Le tigre sua-crong est de la grosseur d'un veau ; sa peau est vergetée de rouge, de blanc, de jaune et de noir. Le tigre de la seconde espèce s'appelle *Sua-Dau* : il est aussi haut qu'un gros dogue ; il n'ose pas attaquer l'homme en face, il ne peut soutenir son regard ; il attend le moment où il n'est pas aperçu : sa peau est semée de petites touffes noires et jaunes mêlées d'un peu de blanc. La troisième espèce a la peau comme le chat gris, mais il est deux fois plus gros ; il fuit tou-

jours à la vue de l'homme; il se nourrit de poissons, d'oiseaux, de poules; il rôde pendant la nuit autour des basses-cours et fait main-basse sur tout ce qu'il rencontre : c'est une espèce de renard; les Siamois l'appellent *Sua-Pla*. Les tigres grimpent sur les arbres qui sont un peu inclinés; ils ne peuvent pas monter sur ceux qui sont droits. Croiriez-vous que l'on retrouve encore dans le tigre et l'éléphant un reste de l'empire que Dieu avait donné autrefois à Adam sur tous les animaux? le tigre, comme je l'ai déjà dit, ne peut point soutenir le regard de l'homme; et lors même qu'il l'a égorgé, il lui arrache la peau du crâne et la fait tomber sur son visage, pour s'épargner la vue d'un objet si effrayant pour lui. L'éléphant voit de même avec peine un homme placé directement devant lui, même à une certaine distance; et pour l'obliger à se ranger par côté, il tire de son estomac une gorgée d'eau dont il inonde le curieux indiscret; quand il est sur le point de percer un homme avec ses dents, il ferme les yeux, ce qui quelquefois donne à celui-ci la facilité de se sauver.

« Il y a beaucoup d'écureuils à Siam; il y en a un entre autres qui vole, si je puis m'exprimer ainsi, sans avoir des ailes : la peau qu'il a à côté des oreilles peut s'étendre beaucoup, ce qui lui donne la facilité de diminuer la pesanteur de son corps. Il vole en prenant son essor d'un arbre, et se dirige en décrivant une ligne diagonale, vers un autre moins élevé.

« Je ne veux point terminer l'article des quadrupèdes, sans vous parler d'une espèce de rat qui est de la grosseur d'un chat; quand il est apprivoisé, on s'en sert dans les maisons pour prendre les rats plus petits que lui et détruire les insectes. Le chat, qui n'a pas la réputation de vivre en fort bonne intelligence avec les

rats, ne cherche pas dispute à celui-ci : il le respecte parce qu'il le craint. Quand nous passâmes à Quéda, le gouverneur fit présent d'un de ces rats à l'ambassadeur siamois; mais il donna deux éléphans à l'ambassadeur anglais.

« A Siam, comme dans les autres parties de l'Inde, les lézards sont très-nombreux. Les plus remarquables sont, 1.° le schalin : il a de petites ailes ou membranes qu'il déploie quand il veut courir plus vite; nous en avons trouvé quelques-uns près de Ligor; 2.° le taquée; il est assez gros, et se tient de préférence dans lieux habités; il établit son domicile jusque dans les lits; il n'est pas dangereux : les Siamois l'enivrent avec du tabac et le mangent; 3.° les Hias; ils habitent les forêts, et sont gris; ils ont environ trois pieds de long ; j'en ai vu en deçà de Thalong; 4.° les tacoums; ils ont jusqu'à huit et même dix pieds de longueur; ils se tiennent dans les déserts, ils ne font point de mal aux hommes : un de nos élèves en rencontra un près de la mer, il y a quelque temps; mais à peine le lézard l'eut-il aperçu qu'il s'enfonça dans la forêt; 5.° le crocodile; c'est une espèce de lézard amphibie qui a quelquefois vingt-deux pieds de long; sa voracité est proportionnée à la grandeur de sa taille; il est fort avide de chair humaine : si une petite barque rase la rivière, le crocodile appuie fortement sa tête contre le sable, et élevant son dos, il renverse la barque et dévore ceux qui étaient dedans. C'est principalement dans la rivière du Camboge que le crocodile use de ce stratagème. Ce monstre a la gueule garnie de quatre rangs de dents très-aiguës; lorsqu'il est vieux, quatre de ses dents sortent de sa gueule, comme les défenses du sanglier; elles ont la forme d'un quart de cercle. Il y a des crocodiles qui ont le dos roussâtre ; il y en a d'autres qui

ont le dos d'un brun foncé; le dessous du ventre est blanc. Je n'ai vu que ceux de la dernière espèce: il y en a beaucoup dans la rivière de Bangkok. Il y a aussi quelques requins qui remontent le fleuve à une assez grande distance.

« Il y a plusieurs espèces de serpens, dont quelques-uns sont très-venimeux. Tels sont : 1.° Ngu-Luam (ngu, en siamois, veut dire serpent). Il atteint quelquefois la grosseur d'une poutre médiocre, il est long à proportion. Sa peau est superbe, elle forme un dessin de différentes couleurs fort diverses. J'en ai vu un qui était encore très-jeune; cependant il avait déjà neuf pieds sur six pouces de circonférence; il avalait une poule avec la plus grande facilité. Son père avalait un bœuf. Pour prendre sa proie, il se cache derrière quelques troncs d'arbres ou dans les broussailles, il attache sa queue à un arbre et forme un cercle avec le reste de son corps. Le cerf, le singe et le buffle qui passent par-là sont pris comme au lacet; le serpent les ceint de plusieurs nœufs et les étouffe; quelquefois il les applique à l'arbre auquel il est attaché, et les étreint avec tant de violence qu'il brise et concasse tous leurs os; il les inonde de sa salive et les engloutit ensuite. Son gosier peut se dilater d'une manière extraordinaire. Ce serpent n'a pas de venin. Il rampe difficilement; si on l'aperçoit à temps, on peut facilement l'éviter en prenant la fuite. Le ngu-luam est probablement celui que Buffon décrit sous le nom de serpent devin.

« 2.° Ngu-Xang, c'est-à-dire serpent éléphant. On l'appelle ainsi, parce que sa queue ressemble à la trompe d'un éléphant; il est tanné, il est plus court que le serpent ngu-luam, mais il est aussi gros. Il n'a pas non plus de venin. Pendant l'automne ces deux espèces de serpens viennent jusque dans Bangkok. Nous en prîmes un l'année dernière dans le jardin.

« 3.° Ngu-Kon-Kop. C'est un serpent de médiocre grosseur, marbré de blanc et de noir; il a son venin à la tête et à la queue. S'il mord, il y a du remède; s'il pique avec le dard dont sa queue est armée, il n'y a pas de remède. Celui qui en a été blessé éprouve un étourdissement subit; il tombe, un froid mortel se répand dans tous ses membres et il expire à l'instant. J'ai vu un de ces reptiles que nos élèves avaient tué. Ngu-kon-kop signifie serpent qui blesse avec la queue.

« 4.° Ngu-Fai, c'est-à-dire, serpent de feu. Ce serpent est probablement de la même espèce que ceux que Dieu envoya dans le désert pour punir les Hébreux. En effet, il est imprégné d'un venin si actif et si brûlant, qu'il consume toutes les plantes qu'il rencontre sur son passage; si on le touche avec un morceau de bois sec, le bois brûle et prend la couleur du charbon. Il ne produit pas le même effet sur le bois vert. Malheur à celui qui l'approche, il expire à l'instant même qu'il est mordu. Lorsque ce serpent est mort, on peut le toucher impunément.

« 5.° Ngu-Sam-Lian, c'est-à-dire trois angles, parce que ce serpent a la forme triangulaire. C'est un serpent venimeux, mais il est plus dangereux la nuit que le jour. Si un homme marche dans l'obscurité, un flambeau à la main, ce reptile s'élance sur lui. Il n'y a d'autres ressources, quand on s'en aperçoit, que de jeter le flambeau loin de soi et de s'enfuir. Le serpent court aussitôt après la flamme. Un domestique de Monseigneur faillit être victime de sa fureur il y a quelques années. Il n'évita le danger qu'en lui abandonnant le feu qu'il tenait à la main.

« 6.° Ngû-Hau, c'est-à-dire, serpent qui aboie. C'est une vipère, de la grosseur du bras. Sa morsure est mortelle, elle cause des douleurs inexprimables. Ce serpent imite

quelquefois le son d'une clochette. Quelquefois il siffle de manière à être entendu de fort loin. Peu s'en fallut, il y a quelques années, que Monseigneur ne fût mordu par une de ces vipères. Elle était placée au chevet de son lit. Le bon Dieu voulut qu'il l'aperçût lorsqu'elle était encore endormie, ce qui lui donna le moyen de la tuer. Il y a une espèce de ces vipères dont la morsure fait tomber en syncope. Le corps de celui qui a été blessé devient vert. Après trois heures le malade meurt si l'on ne lui donne pas de secours dans la première heure qu'il a été mordu. Un Siamois fut piqué par un de ces serpens à côté de notre jardin, mais on eut le temps d'appliquer le remède.

« 7.° Ngu-Ngon-Kai, c'est-à-dire, serpent à crête de coq. Ce reptile n'est remarquable que par la malignité de son venin; et la crête ou aigrette qu'il a sur la tête. C'est peut-être le régulus dont parle le prophète Isaïe.

« 8.° Ngu-Sung-Travan, c'est-à-dire, les rayons du soleil. C'est le plus beau de tous les serpens et un des plus dangereux. Il a une demi-aune de longueur. Il est d'un bleu céleste, tirant un peu sur le violet. Sa peau est couverte d'écailles. Pendant tout le temps que le soleil est sur l'horizon, il brille comme le cristal. Ses écailles dardent continuellement de petites gerbes de lumière qui ressemblent un peu aux rayons du soleil. Il perd sa clarté pendant la nuit, mais la recouvre à la lueur d'un flambeau; sa morsure est mortelle. On dit cependant que certaines personnes connaissent un remède efficace quand on l'applique à l'instant même que l'on a été blessé. Ce serpent est l'image du péché; sous les dehors les plus enchanteurs il recèle un venin mortel. Il est remarquable que celui qui a été mordu par ce reptile, meurt toujours la première fois que le soleil se lève après cet accident. Ainsi, soit qu'on eût été piqué à

sept heures du matin, soit qu'on eût été piqué à minuit, on mourrait infailliblement le lendemain au lever du soleil. Ce serpent est assez commun, nous en avons derrière la chapelle du séminaire; heureusement il n'est pas d'une grande vîtesse.

« 9.° Ngu-Pling, c'est-à-dire, serpent sangsue. C'est un serpent de la longueur du doigt, il a la forme et la couleur de la sangsue. On ne le trouve guère que dans les marais, où il vit enseveli dans la fange. Celui qui a le malheur d'être mordu par ce serpent meurt presque à l'instant.

« 10.° Ngu-Khiang-Khon, c'est-à-dire, serpent qui s'élance sur l'homme. On le trouve principalement le long de certaines côtes. Il saute jusque dans les barques qui sont près du rivage; il s'élance sur les hommes, s'entortille à leur cou, et les tue avec son venin.

« 11.° Ngu-Sing. Ce serpent n'a pas de venin. Quand il aperçoit un homme, il court à lui en tournant sur lui-même comme un cercle. S'il peut l'atteindre, il lui donne un grand coup avec sa queue et continue sa course; cet accident singulier est arrivé entr'autres à un de nos Prêtres.

« 12.° Ngu-Samelang. C'est un serpent de mer. Il est venimeux; sa morsure n'est pas douloureuse, mais l'effet n'en est pas moins funeste : celui qui a été mordu éprouve quelque temps après un assoupissement qui le force pour ainsi dire à se livrer au sommeil. Malheur à lui s'il cède à ce penchant : une fois endormi, il ne se réveillera plus. On ne peut sauver le malade qu'en l'empêchant de dormir, fallût-il pour cela employer les moyens les plus violens. Après vingt-quatre heures, il n'y a plus de danger. On reconnaît ce serpent à la manière dont il nage : il monte sur l'eau, et descend au fond en ligne perpendiculaire et avec rapidité. Ce ser-

pent et d'autres aussi sont en grand nombre dans ces mers, principalement dans les détroits et près des côtes. J'en ai vu moi-même, mais je ne sais de quelle espèce ils étaient. Bien des personnes m'ont parlé d'un serpent qui a des ailes; mais je n'ai pas voulu en faire mention ici, parce qu'aucun de ceux qui m'en ont parlé, ne l'a vu. Si le fait est vrai, le dragon dont les anciens ont donné tant de fois la description n'est donc pas un animal fabuleux; il me semble que la Bible vengée parle de ce serpent ailé.

« Les Birmans sont à Bangkok ce que les Psyles étaient autrefois en Egypte. Ils paraissent en public avec des serpens à leurs mains ou entortillés à leur cou. Ils les font battre entr'eux, ils se font mordre, ils les mettent dans leur bouche, ils vont les prendre jusque dans leur trou avec leurs mains mêmes. Ils connaissent plusieurs herbes dont le suc arrête l'effet du venin. Il est vrai qu'ils sont quelquefois la victime de leur témérité. Souvent le venin a plus de force que l'herbe n'a de vertu, et le médecin meurt malgré toute sa science. C'est pendant l'inondation qu'on en voit un plus grand nombre; il y en a qui montent sur les arbres. C'est un spectacle affreux que la vue d'un arbre hérissé de serpens. Cela arrive rarement, parce qu'il y a presque toujours des endroits qui ne sont pas inondés. On m'a rapporté bien d'autres faits touchant les serpens, mais ils ne m'ont pas paru suffisamment prouvés; c'est pour cela que je n'en parle pas. Ces faits peuvent être vrais, mais ils ne sont pas certains. Les Birmans et quelques Siamois mangent les serpens; pour les rendre gros et plus gras, ils mettent du limon dans le trou où se trouve le reptile. Le serpent n'aime pas l'odeur du limon, il se retire autant qu'il peut au fond de la caverne, il se rétrécit, mais il gagne en grosseur ce qu'il perd en longueur.

Après quelques jours ils ouvrent la caverne, et tuent le serpent.

« Je placerai ici tout ce qu'il y a de plus remarquable parmi les insectes venimeux ou non venimeux.

« On distingue dans toute cette partie de l'Inde deux espèces de scorpions, les noirs et les jaunes. Les scorpions noirs sont absolument comme ceux que vous avez en France; ils parviennent quelquefois à la longueur de quatre à cinq pouces. Alors leur piqûre est incurable, le malade meurt dans les vingt-quatre heures, au milieu des plus cruelles douleurs. Les scorpions jaunes sont longs; ils ont plusieurs pattes; ils ont depuis quatre jusqu'à dix pouces de longueur, les plus gros sont dans les forêts près des montagnes. Leur piqûre produit le même effet que celle des scorpions noirs; si elle n'est pas mortelle, la douleur cesse au bout de vingt-quatre heures.

« Il y a aussi trois espèces de sangsues, 1.° celles de mer. Elles sont de la grosseur de la jambe. Les Siamois les mangent. Ils disent que c'est un mets délicieux. On en vend tous les jours au bazard de Bangkok. La deuxième espèce est la sangsue d'eau douce. Elle ne diffère de la vôtre que parce qu'elle est quelquefois de la grosseur de trois doigts, et qu'elle a jusqu'à un pied de long. La dernière espèce vit dans la terre, elle n'a pas besoin d'eau; elle est petite.

« Parmi les insectes qui n'ont pas de venin, on peut remarquer, 1.° l'abeille; il y en a de quatre espèces : la grande espèce est semblable au frelon. La deuxième espèce ne diffère en rien de l'abeille commune; elle est très-répandue, on ne se donne pas la peine de l'élever; elle place ses rayons dans les creux des vieux arbres, quelquefois elle les suspend aux branches; son miel est excellent. La troisième espèce est un peu plus

grosse qu'un moucheron; à Pinang, on recueille son miel pour en faire du vinaigre. La plus petite espèce ressemble à un petit moucheron; le miel qu'elle produit est en si petite quantité qu'on ne se donne pas la peine de le recueillir. 2.° Inghoi. C'est un petit papillon luisant. Les inghois ressemblent à de petites étoiles volantes répandues en grand nombre au milieu des bois; ils produisent un effet charmant par une nuit obscure. On dirait qu'il jaillit de chaque branche d'arbre des étincelles électriques. 3.° Les moustiques. Elles sont très-communes à Bangkok et fort incommodes, leur piqûre cause une démangeaison très-cuisante. C'est vers la fin de la saison des pluies qu'elles sont en plus grande quantité. On ne peut guère s'en préserver qu'en se plongeant dans une épaisse fumée. 4.° La fourmi. A Siam aucun insecte n'est aussi incommode, aussi multiplié et aussi diversifié que la fourmi. Il y a des fourmis blanches, il y en a de noires, de rouges, de grises; les unes volent, les autres rampent. Il y en a de petites, de médiocres, quelques-unes sont de la grosseur du pouce. Elles se trouvent partout, sur la terre, sur les arbres; on les mange, on les boit; elles sont avec nous dans notre chambre. Elles nous accompagnent partout, même à l'autel; elles gâtent tous les comestibles, percent le bois, dévorent les livres. On place les bibliothèques dans l'eau, pour les préserver de leur voracité; encore faut-il avoir soin que le vase qui contient l'eau soit fort large; sans cette précaution, on ne conserverait pas les livres long-temps. Elles se forment en peloton, et à l'aide de cette espèce de pont, elles parviennent à l'autre bord. Les Talapoins construisent leurs bibliothèques au milieu d'un étang; ils sont obligés de mettre à la voile pour aller étudier.

« Je n'ai vu à Siam aucun arbre connu en Europe.

J'en excepte l'oranger et le grenadier. Je ne vous parlerai que de ceux dont vous savez le nom. 1.° Le palmier. On en distingue plusieurs espèces, telles que le dattier, le cocotier, le sagou, l'aréquier et celui que les Siamois appellent *Ton-Tan*. Tous ces arbres ont cela de commun que leur tige est nue, droite, haute et fort élastique. Elle est surmontée d'un superbe panache composé de plusieurs feuilles ou branches qui retombent en demi-cercle, comme les plumes d'un chapeau, dont elles ont la forme. Le dattier ou le palmier proprement dit produit une grappe oblongue qui renferme les dattes; elles sont pâteuses, jaunes et quelquefois noirâtres. Ce fruit est délicieux, il a un goût sucré, mais il est chaud. 2.° Le cocotier (il paraît démontré qu'il y a des cocotiers dans le fond de la mer sur les côtes de Siam): la hauteur moyenne de cet arbre est de quarante-cinq pieds; j'en ai vu cependant qui avaient près de cent pieds, en y comprenant les feuilles qui ont depuis douze jusqu'à vingt pieds de longueur sur trois et demi de largeur; son fruit a la forme d'une noix, il est deux fois plus gros que la tête d'un homme; il contient une eau légèrement sucrée et très-fraîche. La paroi intérieure de la noix est couverte d'une substance blanche, dure et peu saine; elle a un peu le goût de l'amande; on en exprime une liqueur qui a la couleur et le goût du lait; on en fait aussi de l'huile: la noix est enveloppée dans une écorce épaisse et élastique qui ressemble à la filasse; lorsque le fruit est mûr, quelle que soit la hauteur de l'arbre, la coque ne se casse jamais en tombant. Le cocotier a presque toujours des fruits et des fleurs en même temps; il y a des cocotiers qui produisent une noix qui est à peine de la grosseur du pouce; mais il y en a d'autres dont le fruit est de la grosseur d'un boisseau. 3.° Le sagou. On ne mange pas

le fruit de cet arbre, mais le bois; on coupe le tronc en petits morceaux, on le fait bouillir et on forme de sa substance de petits grains que vous appelez sagou. 4.° L'aréquier produit un fruit semblable à une grosse noix, il n'est bon qu'à être mâché par les Indiens. 5.° Le *ton-tan* n'a rien de remarquable; c'est sur les feuilles de cet arbre que les Talapoins écrivent leurs livres de religion. 6.° Le tamarin : c'est un arbre touffu; il est aussi haut qu'un grand orme; ses feuilles sont d'un vert noir, de la longueur et de la largeur du doigt; elles sont découpées comme celles de la sensitive; ses fleurs sont petites, d'un jaune clair; son fruit a la forme d'une grosse gousse de pois; cette gousse renferme de petites baies couvertes d'une espèce de pâte jaune, gluante et acide; on en fait des confitures fort saines et qui ont le goût du raisiné. 7.° Le muscadier : sa feuille est à peu près comme celle du cerisier, mais elle est plus pâle, plus épaisse et moins pointue; ses branches, au nombre de quatre à cinq, poussent à égale distance du tronc et forment un cercle; au-dessus des premières branches il se forme un nouveau cercle, et ainsi de suite jusqu'au nombre de cinq à six étages qui vont toujours diminuant en grandeur; son fruit ressemble à une petite pêche verte; la noix muscade est au milieu de la pulpe. 8.° Le giroflier : les Indiens vous envoient l'embryon de sa fleur après que les feuilles sont tombées; c'est ce que vous appelez clou de girofle. 9.° Le cacaoyer : sa feuille est d'un vert pâle, et unie; elle forme une losange de deux pouces de long sur cinq quarts de pouce de large. Il produit une gousse de la longueur du doigt, ayant la forme de deux cônes réunis par leur base. Cette gousse contient des baies jaunes, plates, semblables à un gros haricot. L'amande dont on fait le chocolat est renfermée dans cette baie. Le

fruit est attaché immédiatement au tronc et aux grosses branches; cet arbre a une forme pyramidale, le tronc est d'une couleur blanchâtre. 10.° Le cafier: sa feuille est assez semblable à celle du laurier ordinaire, mais elle est moins épaisse; sa fleur est petite, blanche et d'une odeur suave; il produit un petit fruit vert qui devient rouge lorsqu'il mûrit. Ce fruit ou cette substance charnue contient deux petites fèves, c'est-à-dire, le café. 11.° Le thé. C'est un arbuste de sept à huit pieds de hauteur, son tronc est entièrement couvert; il a la forme d'un cône posé sur sa base, il ressemble au prunellier par la forme de ses feuilles et par les pointes dont il est hérissé; sa fleur est blanche et odoriférante, elle a un peu de rapport avec celle du pommier; il produit une baie un peu plus grosse qu'un pois; on cueille les feuilles, on les fait rissoler, c'est ce que vous appelez le thé. 12.° Le cannellier: il est semblable au laurier sauce; la cannelle n'est autre chose que la seconde écorce de cet arbuste; il n'y a point que je sache de cannellier dans le royaume de Siam, mais j'ai pensé que vous seriez bien aise de le connaître. 13.° Le poivrier: c'est une espèce de lierre que l'on soutient avec des échalas; il produit une grappe de la longueur du doigt, les grains sont attachés à cette grappe; ces petits grains ne sont autre chose que le poivre; le poivre blanc est celui qui a été écossé; le noir n'a pas été écossé. 14.° La vigne: on trouve à Bangkok et aux environs une espèce de vigne sauvage; le cep et les sarmens sont hérissés d'une sorte de poil violet; les feuilles sont un peu rudes au toucher; le raisin qu'elle produit ne parvient jamais à une parfaite maturité; il est acerbe; on peut cependant en faire du vin, si on le fait fermenter avec du sucre; de ce mélange il résulte une liqueur qui a le goût du vin de Chypre. Il y a certains

endroits où il n'est pas nécessaire de mêler du sucre avec le moût : le raisin donne un vin passablement bon et qui peut être conservé au moins dix ans ; Monseigneur en a fait l'expérience. Les Siamois négligent la culture de cette vigne, qui produirait de bon raisin si elle était soignée et plantée dans une exposition favorable. On ne peut pas la multiplier par bouture, le sarment se dessèche aussitôt qu'il est coupé ; mais on peut semer des pepins ; le cep qui en provient donne du fruit au bout de trois ans. Cette vigne produit partout un grand nombre de grappes ; mais il y a des endroits où sa fécondité tient du prodige. Il y a une île près d'une de nos chrétientés (je me sers de ce mot, parce que je n'en trouve pas de plus propre pour exprimer une réunion de chrétiens qui forment comme une paroisse), qui abonde en ceps de vigne sauvage. Quelques-uns de ces ceps portent jusqu'à trente grappes, dont une seule donne quelquefois douze, quinze et même dix-huit bouteilles de vin ; le grain est un peu moins gros qu'une prune ; le pepin est aussi large que la fève du cafier, mais il a moins d'épaisseur ; un seul homme peut difficilement porter une grappe à quelque distance ; je tiens tous ces détails de Monseigneur lui-même. Il m'en a parlé plusieurs fois, il a vu le fruit, moi j'ai vu les pepins. M. de Vaussel, le naturaliste, en a porté en France ; après cela peut-on être surpris de ce que l'Esprit-Saint nous rapporte touchant la fertilité de la Palestine ? 15.° Le cotonnier : ses branches et ses feuilles qui sont en petit nombre ressemblent à celles du lilas ; il produit une petite fleur blanche qui à la forme d'une clochette ; le coton et la graine sont renfermés dans une enveloppe membraneuse de la grosseur du pouce ; elle s'ouvre d'elle-même quand le coton est mûr ; pour séparer les graines du coton, on se sert

d'une petite machine composée de deux cylindres placés horizontalement; on les fait tourner l'un sur l'autre au moyen d'une manivelle, le coton tombe d'un côté et les graines de l'autre; on bat ensuite le coton avec une verge pour le bien mêler; on emploie aussi pour cela la corde d'un arc : c'est ce que vous appelez le coton en rame. Il y a une autre espèce de cotonnier; mais le coton qu'il produit est trop court pour en faire de la toile. 16.° Le cassier : c'est un arbre qui est tout-à-fait semblable à l'acacia, mais il n'a point d'épines; sa fleur est petite, jaune, odoriférante. Vous savez sans doute que son fruit est de la grosseur du doigt et long d'un pied, il y en a qui est beaucoup plus gros, il est noir; on l'emploie en médecine. Les orangers sont très-communs, il y en a une espèce qui produit des oranges aussi grosses qu'un melon; les Français l'appellent pamplemousse.

« Quelques-uns des arbres dont je vous ai parlé ne se trouvent qu'à Pinang; mais comme cette île fait partie de notre mission, et qu'elle a été démembrée du royaume de Siam, j'ai cru ne devoir faire aucune distinction. On trouve dans les forêts de Siam un arbre dont le bois est odoriférant; il est fort recherché par les personnes constituées en dignité; c'est, si je ne me trompe, l'arbre que les Européens appellent bois d'Aigle. Il y a une autre espèce d'arbre odoriférant qui est très-cher; les Siamois l'appellent *Calam-Pae* : on n'en trouve que dans une forêt qui appartient au roi de Cochinchine. Ce prince la fait garder soigneusement; il n'y a guère que les rois et les grands mandarins qui puissent s'en procurer. On attribue à cet arbre plusieurs qualités merveilleuses; il y en a une entr'autres qui paraît trop extraordinaire pour être vraie ; vous ne trouverez pas mauvais sans doute que je la passe sous silence.

« Les arbres fruitiers sont en plus grand nombre qu'en Europe, les espèces sont plus multipliées; mais les fruits qu'ils portent, à l'exception de quatre ou cinq espèces, sont inférieurs en bonté aux nôtres. En général, ils ont un goût acerbe ou insipide. Quelques-uns exhalent une odeur fétide; mais on a l'avantage d'avoir des fruits frais tous les jours.

« Parmi les plantes qui méritent quelque attention sont, 1.° le bananier ou figuier de l'Inde: ses feuilles ont environ huit pieds de long sur près de deux pieds de large; son fruit est oblong, un peu recourbé; il a le goût de la figue; ce fruit est sain, mais il est froid.

« 2.° La canne à sucre. Cette plante ressemble au roseau, mais ses nœuds ou anneaux sont plus rapprochés; elle est de couleur blanchâtre ou violette; elle a le goût et la consistance de la tige du maïs à quelque chose près. La manière dont les Siamois font le sucre est très-simple. Ils placent perpendiculairement deux grands arbres qui s'engrennent réciproquement; à l'un de ces deux arbres on encastre horizontalement un autre arbre au moyen duquel on fait tourner toute la machine. On place les cannes entre ces deux arbres, l'eau qui en découle tombe dans un pressoir, de là on la met dans une chaudière, après que l'eau a bouilli quelque temps le sucre est entièrement formé.

« 3.° Le béthel. Cette plante dont on fait un si grand usage dans les Indes, est une espèce de lierre d'un vert pâle. Les Indiens en mâchent continuellement la feuille, après l'avoir enduite d'une légère couche de chaux. (Les Indiens mangent la chaux et mettent du sucre dans le mortier). Ils y ajoutent assez souvent un morceau d'arec et une pincée de tabac à fumer. Rien de plus dégoûtant que de voir ces peuples ruminant sans interruption. Il découle de leur bouche une salive cou-

leur de sang qui fait bondir le cœur, mais il faut bien se donner de garde de le faire paraître. Cette étrange composition ronge la langue et noircit les dents. On voit tous les matins à Bangkok de petites barques remplies de chaux et de béthel; les poissardes siamoises invitent les passans à acheter cette marchandise, à peu près comme, dans certaines villes de France, les limonadiers ambulans invitent les voyageurs à se rafraîchir; pour les y engager plus efficacement, elles leur donnent elles-mêmes l'exemple.

« 4.° Le borapet. Cette plante croît dans les airs, si je puis ainsi parler. Elle reste suspendue aux arbres sans y adhérer et sans les embrasser étroitement comme le lierre et les autres plantes de cette nature. Ses racines sont ordinairement élevées de terre à la hauteur de quatre pieds. J'en ai vu de plusieurs espèces. Je ne crois pas qu'il y en ait en Europe. Les Siamois attribuent à cette herbe une grande vertu.

« Les plantes potagères et les légumes connus en Europe ne prospèrent pas sous la zône torride. La tige de l'ognon est comme un fil. Le chou-fleur est de la grosseur d'une pomme. On trouve de petits melons blancs dont la peau est lisse, ils sont assez bons. Du reste, ces peuples ne manquent pas d'autres légumes qui vous sont entièrement inconnus. Ils en ont un entr'autres dont les fleurs sont au sommet de la tige et la graine est cachée sous terre.

« Les Siamois n'ont d'autres plantes céréales que le riz. Ils le sèment à sillons dans de petits champs quarrés et fermés par une digue. On y introduit l'eau qui doit y séjourner jusqu'à la moisson; si l'eau manque pendant quelque temps, la plante périt, ou ne produit pas. A l'époque de l'inondation, les champs qui sont à côté de Bangkok sont entièrement inondés pendant un assez

long espace de temps; mais le riz s'élève toujours au-dessus de l'eau, il suit la crue de la rivière; si l'eau croit subitement d'un mètre, le riz croit d'autant dans l'espace de douze heures. Le riz a beaucoup de rapport avec l'avoine, soit par la couleur, soit par la forme de ses feuilles et de son épi. Pour séparer le grain de la balle, on place l'épi dans un mortier et on le bat à coups redoublés avec un gros pilon de bois. Le riz est la nourriture ordinaire des hommes et des animaux. Rien de plus simple que la manière dont les Indiens le préparent. Ils mettent le riz avec un peu d'eau dans un vase de fer ou de terre, ils placent la marmite sur le feu; dès que le grain est un peu gonflé ils le retirent et le mangent aussitôt sans autre assaisonnement. Le riz ainsi préparé n'est ni bon, ni mauvais, il n'a aucun goût. Il y a plusieurs espèces de riz. Il y en a de blanc, il y en a de noir, il y en a que l'on sème et que l'on récolte en trois mois.

« On trouve encore à Siam une espèce de millet qui est assez bon. Les Siamois cultivent aussi le maïs ou blé de Turquie; mais ils n'en retirent aucune utilité; ils font tout simplement griller le grain lorsqu'il est encore en épi, et le mangent en guise de pain. Le blé ne prospère pas; si l'on en sème, les fourmis en mangent une partie et les charançons rongent le reste. Monseigneur a essayé d'en faire semer au milieu d'une mare d'eau, pour le mettre hors des atteintes de cet insecte vorace; mais il n'a pas été plus heureux; un litre a produit cinq épis, en sorte qu'il a fallu y renoncer. Il n'y a que le riz que ces insectes épargent.

« Les Siamois d'une condition médiocre ne font pas grand cas des fleurs; mais les grands propriétaires, les mandarins et les princes en décorent les galeries qui sont devant leurs maisons. Les espèces sont en petit

nombre ; peu de plantes produisent des fleurs d'une agréable odeur ; plusieurs sont inodores ; mais en compensation un grand nombre d'arbres, principalement ceux qui produisent les épiceries, exhalent un parfum que l'on respire quelquefois en mer à la distance de plus d'une lieue.

« Après vous avoir parlé de tant d'arbres et de plantes utiles, il est bien juste que je vous dise un mot de celles qui sont nuisibles. Ne perdez pas patience, l'article ne sera pas long ; je ne parlerai que de deux plantes vénéneuses.

« 1.° Le Mai-Sac : c'est un arbre dont les feuilles empoisonnent l'eau de tous les ruisseaux où elles tombent. Il faut donc se donner de garde de se rafraîchir indistinctement à toutes les sources que l'on trouve. Quant aux rivières, le volume d'eau qu'elles contiennent et qui se renouvelle continuellement rend nul l'effet du poison.

« 2.° Le Rangtang : c'est une herbe vénéneuse que l'on trouve dans les forêts de Siam, principalement dans la partie occidentale ; sa feuille est un peu plus grande que celle de la vigne ; elle est bordée d'une lisière rouge couleur de feu : c'est dans cette espèce de bordure que réside le venin ; si on la touche, on ressent à l'instant une cuisson insupportable. Le premier mouvement est d'aller se jeter dans l'eau pour éteindre le feu dévorant dont on est consumé ; mais au lieu du soulagement qu'on en attendait, on y trouve la mort. Il n'y a d'autre remède pour guérir le malade que de le placer sur une claie et de faire du feu par-dessous. Quand on a coupé cette bande rouge, on mange sans danger l'intérieur de la feuille. Lorsque les éléphans aperçoivent cette plante, ils l'arrachent avec beaucoup de précaution et la jettent bien loin d'eux ; ils savent qu'il

y va de leur vie. Le roi fait exposer publiquement quelques-unes de ces feuilles à Bangkok, afin que tout le monde puisse les connaître et éviter le danger. Un de nos Prêtres a vu cette plante. Nous avons un arbre, dans notre jardin, appelé Mai-Tourang; il porte un fruit qui produit un effet singulier; si l'on exprime quelques gouttes du suc qu'il contient sur la peau, on est obligé de se gratter plusieurs jours de suite sans interruption; l'eau ne fait qu'augmenter la démangeaison; il n'y a que la boue appliquée sur l'endroit où l'on éprouve cette cuisson, qui puisse apporter quelque soulagement.

« Siam est un pays très-fertile, mais mal peuplé et encore plus mal cultivé : il y a dix fois moins d'habitans qu'en France, sur une égale étendue de territoire. S'il faut juger de la population par le nombre des personnes nées dans l'espace de dix ans, comparé avec le nombre des personnes mortes dans le même espace de temps, comparaison que j'ai faite moi-même dans une de nos chrétientés, il paraît qu'elle diminue d'un neuvième toutes les années : ainsi dans moins d'un siècle Siam ne serait plus qu'un désert, si la multitude d'étrangers que le commerce y attire, et dont un bon nombre fixe son domicile dans le pays, ne comblait le déficit. En effet, il y a peut-être autant de Chinois que de vrais Siamois. Les principales causes de cette effrayante diminution de population, sont : 1.° la polygamie; les riches particuliers ont plusieurs femmes ; le dernier roi en avait mille ; 2.° la multitude des Talapoins; on peut porter le nombre de ces célibataires volontaires à la quatrième partie des hommes qui habitent Bangkok et la banlieue; 3.° la malpropreté des habitans; ils construisent leurs maisons sur un tas de boue; ils vivent au milieu des cochons, dont les ordures accumulées exhalent une odeur infecte : ils ne sa-

vent ni construire de nouveaux canaux pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, ni dégager ceux qui existent déjà de cette quantité de boue, de feuilles et d'herbes qui s'y entassent insensiblement. Un Européen est choqué d'une pareille négligence, eux seuls ne s'en aperçoivent pas; ils sont étonnés des observations qu'on leur fait sur les dangers de cette excessive malpropreté. En général, les peuples de l'Asie méridionale ne sont guère propres, s'il est permis d'en juger par les individus que j'ai vus. Cette négligence, jointe à l'influence du climat et aux alimens malsains dont les Siamois font grand usage, procure un grand nombre de maladies, telles que le choléra-morbus, la dyssenterie, les fièvres pernicieuses, les fièvres intermittentes, les dartres, les ulcères, la colique et tant d'autres qu'il serait trop long de rapporter. Je n'entends jamais parler que de morts et de malades. Les Siamois sont surtout sujets à une sorte de maladie qu'ils appellent *être pris du vent*. On voit des personnes qui paraissant jouir d'une santé parfaite, tombent tout à coup en syncope; on a bien de la peine à les faire revenir; si le malade ne meurt pas dans les vingt-quatre heures, il est bientôt rétabli. J'ai été appelé plusieurs fois, pendant la nuit, pour donner l'Extrême-Onction à des personnes attaquées de cette singulière maladie : le lendemain matin, je les trouvais assises à côté d'un grand plat de riz et de viande, mangeant de bon appétit.

« C'est à toutes ces causes réunies que l'on peut attribuer la faiblesse de leur tempérament; ils ont beaucoup moins de forces que les Européens; le moindre exercice les fatigue : les autres Indiens ne sont guère plus robustes que les Siamois. Les médecins chinois savent reconnaître un Européen entre cent Asiatiques, au seul mouvement de l'artère; ils n'ont besoin que de lui tâter le pouls.

« Quelque fertile que soit le royaume de Siam, les habitans n'en sont pas plus riches ; tout le numéraire et tout le commerce est entre les mains du roi, des princes, des mandarins et des Chinois; car dans ce pays-ci la noblesse ne déroge pas en faisant le commerce : le roi et les princes ont leurs vaisseaux, leurs magasins, leurs marchandises; quelques-uns même ont le droit de faire le monopole. Les principaux objets d'exportation sont l'or en feuilles, le sucre, le sel, le coton en rame, quelques soieries, l'indigo, le poivre en petite quantité, le riz, les dents d'éléphans, de rhinocéros et de licorne, les bois de teinture ; ils ont une espèce de bois qui donne un beau rouge amaranthe.

« Les objets d'importation sont les toiles de coton teintes, des vases de porcelaine et de faïence, la quincaillerie, quelques armes à feu ; mais il ne faut pas que ces différens objets soient trop précieux ; ils ne trouveraient pas d'acheteurs. Il n'y a que la monnaie d'argent qui ait cours à Siam : les pièces de monnaie du pays sont presque rondes, elles ont la forme d'un bouton ; les plus fortes ne valent que trois francs : on en donne deux pour une piastre. Cet argent est pur quand il n'a pas passé par la main des faux-monnayeurs. Pour les choses de peu de valeur, les Siamois donnent en échange de petits coquillages. Les vivres sont ici à un prix fort modique; mais rien n'est à si bon marché que les bœufs : on en donne quelquefois un pour un franc ; ils ont un peu renchéri depuis quelque temps, à cause du grand nombre de vaisseaux qui sont venus à Bangkok.

« Il est temps que je vous parle des Siamois, après avoir tant parlé de Siam : les habitans de ce pays ne s'appellent pas Siamois, mais *Thaï*, c'est-à-dire, *peuple libre par excellence*. S'il fut jamais de nom mal appli-

qué, c'est celui-là : tous les Siamois naissent et meurent esclaves du prince et des grands mandarins ; après avoir travaillé tout le jour à des ouvrages publics, ils reçoivent un peu de mauvais riz et quelquefois des coups de bâton ; mais enfin ils sont contens de leur sort, ils trouvent que tout est parfait chez eux.

« L'origine de ce peuple n'est pas bien difficile à connaître : selon une tradition généralement répandue parmi eux, les Siamois descendent d'une colonie de Birmans qui allèrent s'établir à Ligor ; de Ligor, ces nouveaux colons se répandirent le long de la mer, en remontant vers le nord, et fondèrent Juthia, ancienne capitale du royaume de Siam. En effet, le physique, la religion, les mœurs et le costume, à quelque chose près, sont les mêmes chez les Birmans et chez les Siamois ; mais la langue est différente. Quoique ces deux peuples aient une origine commune, ils n'en sont pas plus liés d'amitié ; il existe entre eux une grande antipathie. Les Birmans ont souvent ravagé les terres des Siamois : dans le siècle dernier, ils ont emmené en captivité le roi et toute sa famille. Nos chrétiens souffrent beaucoup de toutes ces guerres et de toutes ces révolutions : dans ces temps malheureux les missionnaires sont leur seule ressource et leur unique consolation ; ils doivent réunir ceux qui ont fui au milieu des bois, et les conduire en un lieu sûr : il faut racheter les esclaves et souvent se racheter soi-même, procurer du riz à tous, lors même qu'on n'en a pas pour soi et qu'on est privé de tout secours et de toute ressource de la part des hommes ; c'est dans ces circonstances malheureuses que se vérifie cet oracle de Jésus-Christ : *Si le Père céleste nourrit les petits oiseaux, à plus forte raison vous nourrira-t-il vous-mêmes.* Je pourrais vous citer des faits qui prouvent combien la divine Providence prend soin de ceux qui sont à Dieu ;

mais ce n'est point à un Prêtre, et à un Prêtre tel que vous, qu'il faut fournir des preuves de la bonté de Dieu à l'égard des hommes.

« Avant de parler des mœurs et des usages des Siamois, j'ai jugé convenable de vous donner une idée de leur religion; mais je dois vous exhorter d'avance à avoir du courage; car il faut en avoir pour soutenir la lecture de toutes les absurdités et de toutes les extravagances que je vais décrire.

« Les Talapoins, qui sont comme les prêtres et les docteurs de la religion, ne sont pas d'accord sur bien des points ; le plus grand nombre d'entre eux ne sait plus lire les anciens livres de religion, en sorte que chacun s'arroge le droit d'ajouter, de retrancher certains articles; ils forgent des fables qu'ils débitent en public; ils exigent qu'on les croie sur leur parole; mais ils trouvent des contradicteurs parmi leurs confrères, ce qui excite parmi eux des disputes et même des rixes : cela fait rire les assistans à leurs dépens. Ils n'en conservent pas moins leur autorité et leur empire non-seulement sur le peuple, mais encore sur les princes. Je me bornerai donc à vous rapporter les articles de leur croyance qui sont généralement admis par les Siamois ; je vous donnerai d'abord un sommaire de leur doctrine, j'expliquerai ensuite chaque article en particulier.

« 1.° Il y a plusieurs dieux; leur multitude est innombrable; plusieurs sont mariés ; ils ont des enfans ; les autres ne sont pas mariés. Les idoles sont les images de la divinité ; les chrétiens appellent pagodes et les idoles et les temples qui les renferment.

« 2.° Il y en a un parmi eux qui est éternel et qui existe nécessairement; mais il n'est pas le plus grand des

dieux; un autre qu'ilsappellent *Phra-Phu-Thi-Chau*(1), a plus. de pouvoir, quoiqu'il ait été créé; le premier s'appelle *Phra-Hin*.

« 3.° Le ciel et la terre sont éternels; ils existent nécessairement, et cependant Phra-Phu-Thi-Chou qui n'est pas éternel, qui a été créé, qui est né et mort sur la terre, a créé le ciel et la terre.

« 4.° Il y a des anges; ils sont incréés.

« 5.° Tous les hommes tirent leur origine d'un seul homme et d'une seule femme.

« 6.° L'âme est immortelle (ils n'ont aucune idée de la spiritualité).

« 7.° Il y a un ciel et un enfer; le ciel est au-dessus de nos têtes; l'enfer est sous nos pieds; il y a du feu, mais il n'est pas éternel.

« 8.° Il y a des démons, mais on ne sait pas d'où ils viennent; ces démons ont un chef qui est dans le fond de l'enfer, les autres sont ses satellites; il y en a qui sont sur la terre : ils tourmentent les réprouvés.

« 9.° Il y a un dieu qui écrit les actions des hommes, bonnes ou autres; il s'appelle *Phra-Phum*.

« 10.° Les âmes des morts subissent un jugement particulier.

« 11.° Les hommes pourront facilement éviter l'enfer; il n'en sera pas ainsi des femmes; elles ne pourront surmonter cette difficulté qu'en faisant de grandes aumônes aux Talapoins. Il faut convenir que si leur salut dépend de cette condition, elles seront toutes sauvées.

---

(1) *p h* ne se prononce pas comme *f*, c'est un *p* aspiré; *u* fait *ou* : ainsi Phra-phu-thi-chau, se prononce comme si on écrivait: hpra hpour hti stchau.)

« 12.° Tous les animaux sont nos frères ; ils ont été hommes et ils le redeviendront encore : les arbres sont animés.

« 13.° Il y a eu jadis un déluge à Siam ; le dieu Phra-Phu-Thi-Chau a placé l'arc-en-ciel dans les nuées, pour rassurer les hommes contre la crainte d'un nouveau déluge.

« 14.° Il y aura une résurrection générale : ce monde finira ; Phra-Sian, qui est déjà venu, descendra une seconde fois sur la terre ; il rendra les hommes éternellement heureux. (*Phra* veut dire Dieu ; ainsi *Phra-Sian*, le dieu Sian ou le Messie.)

« La morale des Siamois se réduit à ces deux points-ci : faites l'aumône aux Talapoins ; ne tuez aucun animal ; plus un homme mange, plus il a de mérite devant Dieu.

« Je ne vous parle pas de toutes les abominations qu'ils racontent de leurs dieux : je ne les connais pas moi-même ; je sais seulement qu'un honnête homme ne peut écouter toutes ces histoires licencieuses sans éprouver un vif sentiment d'indignation, et sans imposer silence à l'impudent narrateur ; telle est cependant la matière des discours que les Talapoins font sur les places publiques à un nombreux auditoire, composé de personnes de tout âge et de tout sexe. C'est absolument le même fonds de religion que chez les Grecs et les Romains ; c'est le même code d'immoralité dans tous les temps et dans tous les lieux. Le démon est toujours semblable à lui-même : mais venons aux détails.

« De toute éternité il a existé un dieu qui s'appelle *Phra-Hin* ; ce dieu avait une poule ; il lui prit un jour envie d'essayer sa puissance : il ramassa une partie des ordures que sa poule avait faites, en forma deux petites poupées qu'il anima : c'est de ce premier homme et de

cette première femme que le genre humain tire son origine. Le déluge arriva peu de temps après.

« Les anges qui existent de toute éternité se chargèrent de gouverner le ciel et la terre : ils ne sont point dieux ; ils ont une nature plus parfaite et ont beaucoup plus de pouvoir que les hommes ; ils gouvernent tout, et il ne paraît pas que personne leur ait confié cette administration. Le ciel est divisé en douze étages, de forme concave ; ces douze cieux sont soutenus par une haute montagne qui s'appelle *Khau-Soumeng ;* les anges sont distribués dans ces douze cieux ; les uns sont blancs, les autres rouges ; il y en a aussi de verts ; je ne crois pas qu'il y en ait d'une autre couleur : ils sont en général d'une taille colossale. Les corbeaux et les vautours sont des anges, parce qu'ils mangent de la chair humaine ; d'autres prétendent que tous les anges sont blancs et fort beaux : choisissez entre ces deux opinions. Il y a au milieu du ciel un grand bassin ; les anges vont s'y baigner : quand ils sont en trop grand nombre, le bassin ne peut plus contenir l'eau, elle se répand par les bords et produit la pluie. Les éclairs ont deux causes : la première cause est une vieille femme qui, pour se moquer de nous, agite un miroir dans les airs ; les anges sont la seconde cause : quelquefois ils tirent du feu avec leur briquet ; le feu qui en jaillit cause l'éclair. Le tonnerre est produit par un horrible géant qui s'est logé dans le firmament ; il a des dents semblables aux défenses d'un sanglier ; quand il gronde sa femme, il le fait d'un ton si haut qu'il fait trembler la terre, ce n'est là que le tonnerre ; mais il ne se contente pas toujours de gronder, il la poursuit quelquefois la hache à la main ; si, dans l'accès de sa fureur, il laisse tomber sa hache, elle produit la foudre.

« Phra-Athit et Phra-Chan : c'est le soleil et la lune. Ces

deux dieux ont été des hommes; ils étaient frères; pendant qu'ils étaient sur la terre, ils faisaient l'aumône aux Talapoins : l'aîné leur donnait tous les jours une grande somme en or; le second leur donnait de l'argent : ils avaient un frère cadet qui faisait aussi l'aumône aux Talapoins, mais il ne leur donnait que du riz dans un vase fort noir. Après leur mort, ils sont devenus dieux; le premier est le soleil, le second est la lune; le troisième n'a pas été aussi heureux; en punition de son avarice, il a été métamorphosé en un monstre excessivement noir; il n'a que des bras, des ongles et des oreilles; il s'appelle *Phra-Rahu.* Ce châtiment ne l'a pas rendu meilleur; jaloux du bonheur de ses frères, il cherche depuis long-temps l'occasion de les tuer; il leur livre de fréquens combats : telle est la cause des éclipses. Les Siamois qui ne sont pas bien aises de voir dévorer leur soleil et leur lune, font un vacarme épouvantable pour faire lâcher prise à Phra-Rahu. Pendant tout le temps que dure l'éclipse, on n'entend que cris et que hurlemens; on bat la caisse; on frappe à coups redoublés sur de grands bassins de bronze; on tire des coups de fusil; le roi fait tirer le canon de la forteresse : le désordre est à son comble; il serait plus facile de faire cesser l'éclipse que de les guérir de ce préjugé; ils en veulent beaucoup aux chrétiens, parce qu'ils restent tranquilles : vous autres Pharans, disent-ils, vous n'aimez pas des astres qui vous rendent de si grands services, puisque vous ne vous mettez point en peine de les secourir dans un si pressant danger. Ils disent que ce n'est point la terre qui marche, mais le soleil : à son lever, il monte sur un éléphant; arrivé au plus haut de l'horizon, c'est-à-dire à midi, il change de monture et s'assied sur un buffle ou sur un cheval, car il me semble que j'ai entendu l'un et l'autre : il descend donc monté

sur un de ces animaux ; à six heures du soir, il va se cacher derrière la montagne Khau-Soumeng dont je vous ai déjà parlé : il n'est pas nécessaire qu'il passe par dessous la terre, parce qu'il n'y a point d'habitans, et il ne peut pas même y en avoir; ils ne pourraient pas se soutenir sur leurs pieds. Il y a des étoiles qui sont des divinités; les étoiles fixes sont enchâssées au firmament. Les docteurs siamois ne sont pas d'accord sur la cause de cette obscurité que l'on aperçoit dans la lune; les uns disent que c'est un grand arbre; d'autres que c'est une vieille femme qui pèle du riz ; quelques-uns *plus instruits* disent que c'est un homme occupé à faire une corbeille.

« La terre, l'air, la mer, les rivières sont autant de dieux : la terre est plate, un gros buffle la soutient avec ses cornes, afin qu'elle ne tombe point dans le vide ; mais comme on a oublié de donner un point d'appui au buffle, la terre n'est pas plus solide. Le flux et le reflux de la mer est causé par un énorme cancre ; quand il sort de sa caverne, l'eau monte ; quand il y rentre, la marée descend. Ce n'est pas seulement le simple peuple qui croit toutes ces absurdités ; il y en a bien d'autres qui se disent instruits et qui les croient ; aussi il ne serait pas toujours prudent de vouloir les détromper. Soutenir sérieusement à un Siamois, qui n'a jamais eu de communication avec des Européens, qu'on a passé par-dessous la terre et qu'on n'a trouvé ni buffle, ni éléphant ; que le soleil n'est point un homme, encore moins un dieu ; qu'il est un million de fois plus gros que la terre ; qu'on peut se préserver de la foudre ; qu'on peut voyager dans les airs, sans être oiseau, etc. ; c'est prendre une peine plus qu'inutile ; le moindre désagrément qu'on pourrait éprouver, ce serait d'être traité d'imposteur. Un ambassadeur anglais et d'autres personnes dirent au roi de Siam que les Européens avaient trouvé le moyen de

monter dans les airs, de naviguer sans voiles et sans rames, au moyen de la vapeur de l'eau; qu'ils avaient inventé des fusils à vent : le roi leur répondit qu'il ne les croyait pas.

« Les dieux dont je viens de vous parler, sont les dieux visibles : restent les dieux invisibles. Le plus célèbre et le plus grand est *Phra-Phu-Thi-Chau* ou *Phra-Chau;* il naquit, je ne sais en quel siècle, car il a un père et une mère. Tant qu'il resta homme, il commit toutes sortes de crimes; il s'appelait *Songmana-Caudom*, c'est-à-dire, voleur de bœufs : enfin rougissant de sa conduite, il lui prit envie de devenir dieu; à cet effet, il s'habilla de jaune et se fit religieux ou solitaire; il eut bientôt jusqu'à cinq cents disciples. Fatigué d'habiter toujours la même pagode, il se mit à voyager; de l'île de Ceylan, où il était alors, il vint d'un seul pas sur une montagne qui est au-dessus de Juthia (il y a entre ces deux contrées une distance de cinq cents lieues); il fut surpris par la pluie; il se réfugia dans une grotte qui existe encore aujourd'hui; il y laissa l'empreinte de son corps; il institua les Talapoins. Ayant été quêter, il mangea une si grande quantité de porc que son estomac creva, et le dieu fut étouffé par une hémorragie avant d'avoir changé de robe, ce qui, aux yeux des Talapoins, est un signe certain de réprobation. Ils ajoutent que leur dieu voulut revenir dans l'île de Ceylan avant de mourir; il laissa à ses disciples son habit jaune; celui qui prend cet habit devient dieu, et redevient homme dès qu'il le quitte. Dès que Phra-Phu-Thi-Chau fut mort, il fut anéanti; et cependant il fut dieu et l'est encore; il est même le plus puissant de tous les dieux; et Phra-Hin qui existe par lui-même de toute éternité, qui a créé le père et la mère de Phra-Phu-Thi-Chau, a été obligé de lui céder la

place. Phra-Phu-Thi-Chau qui n'est pas éternel, a créé le ciel et la terre qui sont éternels : quand il vint au monde, la terre existait, et cependant il l'a créée. Phra-Phu-Thi-Chau est en enfer, puisqu'il est mort avec sa robe jaune; il n'est pas en enfer, puisqu'il est dieu ; il n'est même nulle part, puisqu'il est anéanti. Toutefois les Talapoins ont son corps; ce corps fut d'abord déposé dans un cercueil ; un indiscret ayant osé s'approcher un peu trop près de la bière, le dieu déjà mort et anéanti eut assez de force pour le tuer d'un coup de pied. Croirez-vous que les Talapoins conviennent de toutes ces contradictions ? le fait est cependant certain. Un roi siamois fut si choqué de cet article de leur croyance, qu'il le fit effacer de leur livre de religion ; mais il ne paraît pas qu'ils se soient fort mis en peine de se conformer aux ordres du prince. Quand ils se sentent pressés par les chrétiens, ils changent de batterie. Phra-Phu-Thi-Chau, disent-ils, est né avant que le ciel ou la terre existassent : où étaient donc son père et sa mère, leur demande-t-on, et où était-il lui-même, puisqu'il n'avait rien où il pût se placer ? car selon leurs principes rien ne peut exister dans l'espace sans un point d'appui ; alors ils ne savent que répondre : *Cela est ainsi dans nos livres*, ou bien ils se mettent à rire et passent aussitôt à une autre question. Ceux qui ont un peu d'instruction sentent le faible de leur religion ; ils se font un devoir de ne point entrer en dispute avec les chrétiens. Ne disputez point avec les Pharans, c'est-à-dire chrétiens, disent-ils ; car ils vous feront tant d'objections, ils vous demanderont tant de fois le pourquoi et le comment, que vous serez bientôt réduit à garder le silence.

« Tout ce qui a appartenu à Phra-Phu-Thi-Chau est un objet de vénération pour les Siamois : de temps en temps le roi de Siam envoie à Ceylan un vaisseau richement

orné, pour rapporter quelques reliques de ce prétendu dieu : il n'y a pas encore trois ans que le dernier voyage a eu lieu. La caverne où il se retira, la fontaine qui en découle, l'empreinte de son pied, sont devenus un objet de pélerinage pour les Siamois : le vestige de ce pied a environ cinq pieds en longueur ; il est parsemé de pierres précieuses et couvert d'un drap de grand prix ; on a planté tout autour de petites baguettes de fer, dans lesquelles les pélerins enfilent les bagues et les anneaux d'or qu'ils offrent au dieu. Le roi a placé des gardes afin que personne n'enlève ces offrandes. Sur une autre montagne voisine de celle-ci, on montre aux curieux le lit et quelques petits meubles qui appartenaient au dieu Phra-Phu-Thi-Chau : on sait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur ces prétendus objets de vénération. Long-temps après la mort de ce dieu, un imposteur grava sur la pierre toutes ces empreintes et du pied et du corps de Phra-Phu-thi-Chau, et publia cette merveille dans le pays ; les Siamois qui sont si superstitieux crurent tout sans examen. Les Talapoins du voisinage en profitèrent pour se procurer d'abondantes aumônes ; ils publièrent alors qu'ils avaient le corps du dieu ; ils donnèrent aux pélerins des dents de singes qu'ils firent passer pour être les dents de Phra-Phu-Thi-Chau : on dit qu'ils en distribuent encore aujourd'hui. Il n'est pas difficile aux Talapoins de tromper les Siamois ; ils sont crus sur leur parole. Ils égorgèrent dans une occasion un enfant pour lui enlever ses bijoux ; ils placèrent ensuite le corps auprès d'une idole dont ils ensanglantèrent la bouche avec le sang de cet infortuné ; ils allèrent trouver le roi pour accuser l'idole d'avoir dévoré cet enfant. Le roi les crut sans examen (les dieux ne peuvent pas mentir) : l'idole fut condamnée à avoir la bouche fermée avec un cadenas et à porter le nom infâme de mangeur

d'hommes. La fourberie fut enfin découverte et les Talapoins furent punis de mort ; le pauvre dieu n'en conserva pas moins son nom et son cadenas.

« Les deux frères de Phra-Phu-Thi-Chau lui succédèrent l'un après l'autre dans la dignité de chef des Talapoins; je suis persuadé qu'il vous tarde de connaître ces singuliers personnages; je vais vous satisfaire (je suis obligé de me servir des termes employés dans l'Eglise catholique pour désigner la dignité et les différens grades des Talapoins; j'en suis bien fâché, mais je ne puis autrement exprimer ma pensée). Les Talapoins forment une espèce d'ordre religieux et hiérarchique ; ils ont un général, des provinciaux, des prieurs, de simples religieux, des novices et des postulans ou disciples, et enfin des savans et des docteurs. D'après leurs statuts, le simple Talapoin doit obéir en tout au chef de la pagode. Vers quatre heures du matin, ils donnent le signal pour avertir les Siamois de leur préparer du riz; vers six heures, ils vont demander l'aumône; les dévots Siamois et surtout les femmes attendent dans une posture respectueuse le passage des Talapoins; elles leur donnent du riz, des fruits, de la viande, des gâteaux, quelquefois de l'argent : ils doivent tout recevoir, sans rien dire, sans remercier et même sans saluer; il paraît qu'ils sont fidèles à leur règlement en ce point. Rentré dans la pagode, le Talapoin quêteur va se prosterner aux pieds du supérieur, et lui fait sa confession. Les péchés des Talapoins sont d'une espèce particulière: par exemple, avoir regardé par côté, avoir porté ses regards devant soi au-delà de cinq coudées, avoir rendu un salut, avoir par mégarde tué quelque insecte : la confession faite, le supérieur inflige une pénitence convenable. Ils enseignent cependant que tuer un animal quelconque, même par mégarde, sans qu'il y ait de sa

faute, est un péché irrémissible ; mais la contradiction n'est pas ce qui les embarrasse.

« Quand tous les Talapoins sont revenus de la quête, le supérieur de la pagode fait entrer toute la communauté dans le réfectoire ; si le produit de la quête a été considérable, on se gorge de viande ; ils mangent encore à midi ; le reste du jour est consacré au jeu et au sommeil. De midi au lendemain matin, les Talapoins ne peuvent plus rien manger ; mais les mauvaises langues les accusent d'avoir dérogé à ce point, comme à bien d'autres, de la règle primitive. Vers six heures du soir, on bat la caisse pour les réunir ; on annonce tous les exercices au son du tambour : dans l'intervalle de six à neuf heures du soir, ils récitent une formule de prière qui dure une grande heure, et que presque aucun d'eux ne comprend. On prétend que ce n'est pas une véritable prière, mais un récit des actions fabuleuses de leurs dieux, dont quelques-unes ne sont rien moins qu'édifiantes : dans quelques pagodes, les Talapoins prient tous les matins l'espace d'un quart d'heure : on dit que cet usage n'est pas ancien, ils ont voulu en cela imiter les chrétiens. Les Talapoins sont habillés de jaune ; ils se rasent la tête et les sourcils deux fois le mois ; savoir le premier et le quinzième jour de la lune. D'après leurs règles, ils ne devraient point porter de robe de soie ; ils devraient coucher sur une planche ; lorsqu'ils sortent, ils ne devraient parler à personne, avoir un évantail devant les yeux qui ne leur permît de voir qu'à la distance de cinq coudées ; un laïque armé d'un gros bâton devrait toujours être à côté d'eux pour les frapper rudement s'ils manquaient à quelque point de leur règle ; mais le roi, qui se dit chef suprême de la religion, les a dispensés de toutes ces observances, et les Talapoins n'ont pas cru devoir réclamer contre cette innovation ; le laïque correcteur

ne les accompagne plus que lorsqu'ils entrent dans le palais du roi. Les Talapoins peuvent être regardés comme les prêtres ou les ministres de la religion siamoise : ils donnent au peuple une espèce d'eau lustrale à laquelle ils attribuent une grande vertu ; il faut que les nouveaux mariés se présentent devant eux pour être aspergés avec cette eau ; ils ont plusieurs rits qu'ils ont imités des chrétiens ; ils ont un carême, une pâque, un cierge pascal, un chapelet, des reliques, de l'eau bénite, comme nous. Ils écrivent les noms de leurs dieux sur un morceau de papier qu'ils enveloppent dans un linge ; ils y attachent de petites bandelettes ; ils donnent ces prétendues reliques aux Siamois qui doivent les porter toujours sur eux : c'est, disent-ils, un préservatif contre toutes sortes de maux ou de fâcheux accidens ; ils ont aussi une ordination.

« L'admission des laïques à la profession de Talapoin a lieu à l'entrée de leur carême, c'est-à-dire, dans leur neuvième mois, qui répond à notre mois de juillet. Un peu avant cette époque, le prince fait porter en pompe, à certaines pagodes, de l'arec, du béthel, pour les Talapoins, un morceau de bois pour leur nettoyer les dents, et des fleurs de nymphæa pour les nouveaux profès. Le jour fixé pour la réception est ordinairement le quinzième de la lune ; on place le récipiendaire dans une barque, avec un ancien Talapoin : les parens l'accompagnent et les curieux aussi ; le cortége se dirige vers la pagode au son des instrumens : on chante des chansons licencieuses en l'honneur des dieux ; mais dans une langue que heureusement les assistans n'entendent pas. Dès son arrivée à la pagode, le récipiendaire est introduit dans la salle des cérémonies ; le supérieur vient s'asseoir sur une natte ou un tapis, à peu près comme les tailleurs ; d'une main il tient un évantail dont il couvre

un peu son visage, de l'autre il tient un maillet de bois doré. Le récipiendaire se prosterne devant lui, ayant à ses côtés ses parens, dont l'un porte une marmite vide; un second, un évantail; et un troisième, une pièce de de toile jaune : les assistans se placent à peu près de même, en faisant un demi-cercle. Après les premières questions d'usage, le supérieur dit au postulant : Quelle a été votre conduite dans le monde ? êtes-vous marié ? êtes-vous débiteur ? vos créanciers consentent-ils à votre entrée dans la pagode ? et vos parens, etc. ? Il finit par l'engager à rejeter loin de lui cet habit profane (il est habillé de blanc), et à se revêtir de l'habit jaune qui va le rendre dieu : à l'instant on déshabille le récipiendaire, on l'affuble de l'habit jaune, on lui met un évantail et une marmite dans les mains; dès-lors il s'appelle *Phra* (Dieu) : on l'adore, et de plus il a le droit de demander l'aumône. Les Talapoins ne saluent personne, pas même les princes; mais les simples particuliers doivent les saluer ou plutôt les adorer, car ils les appellent dieux. La manière de les saluer consiste à joindre les mains et les porter au front : les plus pressés se tournent par côté et portent leur main derrière l'oreille; le plus grand nombre ne fait rien. Ces étranges divinités ne sont pas inamovibles; c'est la robe qui les rend dieux; s'ils la quittent ou si on la leur enlève de force, ils redeviennent hommes. Un Talapoin qui a fait profession doit rester au moins trois mois dans la pagode; après cet intervalle de temps, il peut abandonner son état et le reprendre à volonté : pour avancer en grade, un Talapoin doit reprendre l'habit séculier et rentrer une seconde fois dans la pagode. Les Talapoins ne peuvent faire profession qu'à l'âge de vingt ans; avant ce temps ils ne sont que postulans. Le provincial, qui a parmi eux la même autorité que les Evêques dans l'Eglise catholique,

a deux assistans ; il exerce sa juridiction sur un certain nombre de pagodes. On dit que lorsqu'il est mort, le conseil s'assemble ; un laïque nommé par le roi le préside, il recueille les suffrages et choisit qui bon lui semble pour remplir la place vacante. Le général, qui est en même temps le chef de tous les Talapoins, a juridiction sur toutes les pagodes du royaume de Siam ; il a quatre assistans : à sa mort, le roi choisit son successeur parmi les quatre assistans.

« Les Talapoins habitent les pagodes ; ils sont logés dans une maison contiguë au temple ; les pagodes des grands dignitaires sont distinguées des autres par de grandes colonnes qui sont élevées en face du temple (je vous expliquerai plus bas ce que désignent ces colonnes).

« Les Talapoins sont les dépositaires de la religion parmi les Siamois et les Birmans ; ils parlent Bali quand ils l'entendent ; c'est le latin des Siamois : cette langue est composée en grande partie de mots malabares et cambogiens ; elle a aussi quelques termes malais et siamois. Les livres qui traitent de la religion sont écrits en cette langue ; ces livres ont une forme singulière, ce sont de légères tranches de branches ou de feuilles de palmier que les Siamois appellent *Ton-tan ;* elles ont huit à dix pouces de long sur un pouce et demi de large : ils gravent sur ces feuilles certains caractères qu'ils noircissent pour les rendre plus lisibles : ces livres et ces caractères ressemblent beaucoup à ceux de la langue sanscrite, si toutefois ce ne sont pas les mêmes.

« Les Talapoins, comme je l'ai déjà dit, ont un carême ; mais ce n'est pas pour eux un temps de mortification ; ce carême commence en juillet et finit en novembre ; ils prêchent dans leurs pagodes et ailleurs pendant tout ce temps-là ; ils invitent les Siamois, au son du

8

tambour, à venir les entendre. A l'heure fixée, un jeune Talapoin paraît, portant un grand vase qui contient le livre de la religion enveloppé, d'une étoffe précieuse; le prédicateur le suit en silence et monte sur une chaire placée hors de la pagode; les assistans humblement prosternés écoutent avec avidité des récits d'une absurdité révoltante, mêlés d'anecdotes obscènes inventées souvent par les Talapoins eux-mêmes : à la fin du sermon, ils ont soin d'avertir les assistans que celui qui donnera au prédicateur tel mets, assaisonné de telle manière, acquerra beaucoup de mérite; celui qui donnera tel ragoût en aura beaucoup moins; c'est toujours le ragoût que le prédicateur n'aime pas. Le Talapoin, après avoir fini son discours, emporte avec lui des corbeilles remplies de viande, de fruits, de gâteaux, de cierges auxquels sont attachées plusieurs pièces d'argent. Les gens riches invitent les Talapoins à venir prêcher dans leurs maisons, et leur font les mêmes offrandes. Pendant tout le temps que dure leur carême, ils peuvent prêcher tous les jours et manger partout où on les invite; le reste de l'année ils ne prêchent que le huitième et le quinzième de la lune. Leur Pâque, qu'ils appellent *Passa*, tombe presque toujours dans le mois de novembre : à cette époque, le roi, accompagné de toute sa famille et des grands seigneurs de la cour, va visiter les principales pagodes et offrir des robes neuves aux Talapoins : c'est vraiment un spectacle magnifique que cette réunion de barques richement décorées et pavoisées de drapeaux, dont les unes sont dorées, les autres sont peintes de différentes couleurs; les cris des rameurs se mêlent au son des instrumens; les gardes du corps et les soldats qui accompagnent le prince, semblent glisser sur la surface de l'eau avec une vitesse que l'œil a peine à suivre; mais de quelle douleur ne se sent-on pas le

cœur pénétré, quand on pense que cette pompe fastueuse est destinée à honorer le démon et ses ministres! L'éléphant blanc, le singe, le cheval, le rat blanc sont invités à la cérémonie : on dirait que c'est la fête des animaux blancs. Le peuple à son tour va visiter les pagodes; ce ne sont partout que des processions, des cris, un tumulte épouvantable; on chante, on rit : arrivé à la pagode, on ne se met guère en peine des dieux; on n'est pas venu là pour les prier, ni pour offrir des sacrifices; tout le temps se passe à manger, à boire, et ce sont de vraies orgies qui durent pendant des nuits entières : c'est ainsi qu'ils sanctifient, pendant un mois, leur fête de Pâque. Quoique les Siamois fassent profession de croire qu'il n'est pas permis de prendre du poisson, ils tombent cependant tous les jours dans ce prétendu crime : pour apaiser le dieu qui préside au fleuve, qui est fort irrité de tous ces meurtres journaliers et de bien d'autres griefs dont les Siamois se rendent coupables à son égard, tel que celui de jeter des ordures dans la rivière, de frapper l'eau en ramant, etc., pour l'apaiser, dis-je, ils lui font des offrandes; ils lui donnent des fruits, des œufs, du riz, de l'arec, du béthel, des bougies; ils l'invitent à oublier son chagrin et à manger de bon appétit les mets qu'on lui offre : cette dernière cérémonie a lieu en même temps que la précédente. Les Talapoins se montrent à l'extérieur rigides observateurs de l'article de leur religion qui défend de tuer les animaux. Il n'est pas permis de prendre du poisson près de leurs pagodes; ils chassent à coups de pierres les pêcheurs qu'ils peuvent rencontrer. Leurs maisons sont des hospices généraux où l'on reçoit toutes sortes d'animaux : les singes, les cochons, les poules, les corbeaux, les pigeons y sont en grand nombre. On dit que cela les expose à de grandes tentations, et plus

d'une fois ils ont violé le droit de l'hospitalité au point d'égorger leurs hôtes et même de les manger. Outre les animaux que les Siamois placent dans leurs pagodes, pour les préserver de la mort, les Talapoins en nourissent encore d'autres, par charité, disent-ils, envers leurs parens qui sont devenus chiens, chats, singes, oiseaux. Malheureusement ces animaux ne se montrent pas toujours reconnaissans; plus d'une fois ils ont dévoré leurs pères nourriciers : on prit à Siam, il y a quelque temps, un énorme tigre; la pauvre bête courait risque de la vie, à cause de ses méfaits connus dans le voisinage; les Talapoins vinrent en corps demander grâce pour lui; le gouverneur, obsédé par leurs instances réitérées, accorda, quoiqu'à regret, la vie au tigre; mais le féroce animal ne se montra pas reconnaissant envers ses libérateurs : le premier usage qu'il fit de sa liberté fut d'emporter un Talapoin qu'il alla dévorer dans la forêt voisine.

« Les Talapoins n'exercent aucun acte de juridiction sur les Siamois, à moins qu'ils n'y soient invités par le roi ou par les particuliers; ils bénissent les maisons, si on les en prie; ils vont visiter les malades pour leur apprendre, disent-ils, le chemin du ciel. Quand ils entrent dans la maison, on les adore et on leur lave les pieds : tous ceux qui se chargent de cette fonction font une œuvre très-méritoire. Après cela, on apporte dans la chambre du malade l'idole que chaque famille a toujours dans sa maison; le Talapoin fait avec cette statue grand nombre de cérémonies superstitieuses; il force le moribond à crier avec lui à plusieurs reprises : *Hora-Hang ! Hora-Hang !* c'est le nom d'un de leurs dieux.

« Si le Talapoin est invité à une cérémonie funèbre, il se place dans la même barque que le corps du défunt; il lit un livre pendant le trajet : quand on est arrivé au

lieu destiné pour brûler les morts, le Talapoin retire le plus doucement qu'il peut le drap dont le cercueil est enveloppé; il craint que le mort ne s'en aperçoive et qu'il ne le fasse mourir : le Talapoin reçoit pour son honoraire le linceuil et bien d'autres rétributions encore.

« Toutes les années, pendant le mois de l'inondation, le roi envoie une députation de Talapoins pour commander aux eaux de se retirer; ceux-ci, en hommes prudens, choisissent le moment où les eaux commencent à diminuer. Ils ne furent pas aussi heureux lorsqu'ils allèrent au port de Bangkok pour conjurer le choléra-morbus; ils périrent tous, et plusieurs moururent pendant qu'ils faisaient leurs diaboliques cérémonies.

« Voici ce qu'ils enseignent touchant leur état : être Talapoin est une œuvre méritoire, l'être long-temps, est une œuvre encore plus méritoire; être Talapoin jusqu'à la mort est un grand péché; si l'on meurt avec la robe jaune, quand même on n'aurait pas le temps de l'ôter, on est infailliblement damné : cette robe va en enfer où elle est suspendue à une grosse barre de fer qui se casse sept fois le jour, tant est grande la quantité de robes jaunes qui y sont suspendues.

« Rien n'égale la folle vénération des Siamois pour cette espèce de religieux; ils les méprisent et ils les adorent : il arrive même qu'après la mort d'un Talapoin, ils se disputent le corps : comme personne ne veut céder, ils placent une barque au milieu de la rivière, dans laquelle ils déposent le cadavre; ils attachent deux autres barques à la première; chaque parti rame dans un sens opposé, celui dont la corde se rompt est vaincu; l'autre emporte le corps en triomphe et va le brûler.

« Le roi lui-même leur est entièrement dévoué, quoiqu'il soit forcé de convenir que la conduite de ses dieux est fort scandaleuse (ce sont ses propres expressions).

Il en nourrit tous les jours trois cent cinquante ; il leur donne tout ce qu'il peut trouver de plus exquis, tandis que ses soldats meurent de faim, si je puis m'exprimer ainsi. Quand on lui fait présent de quelques fruits, ou de quelques confitures, il ne les mange pas; mais il les envoie aux Talapoins, il les leur donne de ses propres mains. Aucune espèce de mets n'est défendue aux Talapoins ; ils mangent de la viande, pourvu qu'ils n'aient pas eux-mêmes tué l'animal, quoiqu'il passe en proverbe parmi eux que celui qui tue fait le péché, et que celui qui mange en subira la peine. Ils enseignent que leur mérite et celui de ceux qui font l'aumône, augmente en proportion de la quantité d'alimens que le Talapoin prend ; aussi se gorgent-ils de viande pour acquérir ce prétendu mérite : on voit les chefs des pagodes, après avoir dévoré un boisseau de riz, des fruits, de la chair de porc, se faire comprimer le ventre par leurs disciples, pour pouvoir manger encore davantage. Un homme raisonnable ne pourrait jamais croire qu'une si brutale gloutonnerie pût être mise au rang des premières vertus, s'il ne le voyait de ses propres yeux : ce qui est plus inconcevable encore, c'est l'aveuglement de ces infidèles qui ne donnent d'autre preuve de la divinité de leurs Talapoins que leur insatiable voracité. Comment, me répondait un Siamois à qui je faisais sentir le ridicule de sa religion, comment nos Talapoins ne seraient-ils pas dieux, puisqu'ils mangent tant ?

« Nous n'avons pas seulement des Talapoins, nous avons encore des Talapoines. L'article qui les concerne sera fort court, et surtout moins ennuyeux : ce sont de vieilles femmes veuves, pour la plupart, qui, ne sachant que devenir, se retirent dans un couvent qu'elles appellent *Haran*. Elles sont habillées de blanc; elles doivent réciter une espèce de chapelet ; mais ce

n'est pas pénible ; on peut parler avec sa voisine, s'amuser même, pourvu que les grains du chapelet glissent dans les doigts. Elles ne sont pas déesses, elles ont cependant le droit de demander l'aumône ; mais elles ne jouissent pas, à beaucoup près, de la même considération que leurs frères les Talapoins. Le peuple les appelle *Xi*, c'est-à-dire, personnes de la pagode ; leurs maisons sont près des temples, mais hors de leur enceinte ; elles sont en petit nombre ; quand elles prient, elles sont obligées de se tourner le dos.

« Après Pra-Phu-Thi-Chau, le Dieu qui a le plus de réputation est Phra-Sian, ce qui signifie Dieu Messie : ce dieu naquit près de Juthia, dans un bourg dont on désigne le nom ; il n'a point de père, sa mère est morte depuis bien des siècles. Dans sa jeunesse, Phra-Sian était fort indocile : sa mère lui défendait d'aller à la pêche, mais il avait toujours la ligne à la main ; elle l'exhortait à se faire Talapoin, mais le dieu s'y refusait constamment ; enfin, Phra-Sian changea tout à coup en bien, il abandonna le péché et se fit Talapoin. Quoiqu'il n'eût jamais étudié, il sut, comme par inspiration, parler Bali ; il devint si savant dans la religion que jamais aucun docteur n'a pu lui être comparé ; après sa mort, il devint dieu. Les Talapoins ses confrères lui érigèrent une statue d'or ; mais la tête ne put jamais s'unir au tronc : les Talapoins étaient fort embarrassés, lorsqu'à leur grand étonnement, la tête même du dieu, dont le corps n'était pas encore brûlé, vint se placer sur la statue : les Siamois prétendent posséder encore aujourd'hui cette statue. Phra-Sian doit renaître encore pour rendre l'univers heureux ; l'époque n'est pas fixée. Les Talapoins enseignent que des signes extraordinaires, dans le ciel et sur la terre, feront connaître aux hommes que son second avénement est proche ; ils disent que le monde,

tel qu'il est aujourd'hui doit finir : avant cette fatale catastrophe, il y aura de grandes guerres ; les hommes s'égorgeront mutuellement ; leur taille diminuera sensiblement ; ils ne seront tous que des pygmées de la hauteur d'une poupée ; ils auront besoin d'un croc et peut-être d'une échelle pour cueillir les légumes de leurs jardins. Avant la fin du monde il y aura deux soleils, ensuite trois et successivement jusqu'à sept ; ces soleils causeront sept calamités générales. Quand le second soleil paraîtra, les rivières tariront ; les fleuves et probablement les mers seront mis à sec plus tard ; les plantes et les arbres sécheront successivement ; quand la terre sera tout-à-fait dépouillée de gazon et de plantes, les animaux mourront ; les hommes ne mourront qu'après les animaux ; enfin, lorsque le dernier soleil paraîtra, tout l'univers sera réduit en cendres. Alors Phra-Sian descendra des cieux, il fera ressusciter tous les hommes ; la terre sera transformée en un jardin délicieux ; il n'y aura plus de calamités dans le monde, plus de chagrins, plus de maladies, plus d'enfer ; les hommes seront immortels ; ils jouiront d'une paix, d'une joie, d'une félicité éternelles, uniquement occupés à contempler la face auguste de Phra-Sian. Pour hâter la venue de ce dieu libérateur, il faut faire d'abondantes aumônes aux Talapoins.

« Phra-Thumalai est un dieu qui a le pouvoir de retirer les âmes de l'enfer : quand il y descend, le feu de l'abîme s'éteint. Les réprouvés lui adressent continuellement leurs prières.

« Phra-That-Xulamuni : ce dieu réside au-dessus des douze cieux habités par les anges ; il est d'une taille colossale, il ressemble à une colonne, il est de couleur verte. Tous les hommes qui meurent dans l'état de justice se présentent devant lui pour lui rendre leurs ado-

rations ; ils en sont bien reçus s'ils ajoutent au mérite de leurs bonnes œuvres une fleur de nymphæa. Après avoir passé quelque temps dans le ciel, ces âmes bienheureuses obtiendront la permission de revenir sur la terre : elles renaîtront grands seigneurs, princes, rois et même Talapoins. Ce sera encore à recommencer ; ainsi celui qui aura été au ciel pourra tomber en enfer, et réciproquement.

« Phra-Vet-Somdon était d'abord oiseau ; il devint ensuite serpent, fourmi, et successivement il fut métamorphosé en toutes sortes d'animaux ; enfin il devint homme et grand seigneur. Dégoûté de ses richesses, il voulut être ermite ou solitaire ; il donna tout son bien aux pauvres ; il mourut et fut mis au nombre des dieux. Les Siamois racontent de ce dieu des horreurs contre la pureté. Les Talapoins aiment beaucoup à parler, dans leurs discours, des anecdotes abominables de Phra-Vet-Somdon, parce qu'ils sont assurés d'avoir un grand nombre d'auditeurs.

« Phra-Phum : ce dieu est le plus occupé ; il est obligé de consigner dans un grand livre, toutes les actions des hommes, bonnes ou mauvaises. Les Siamois charitables construisent, devant leurs maisons, de petites chapelles pour mettre Phra-Phum à couvert des injures de l'air. Je termine ici le catalogue des divinités siamoises ; je serais infini si je voulais donner une notice sur chacun de ces dieux.

« Le prince des démons s'appelle *Phaja-Jom* ; il est tout à la fois roi des enfers et juge des âmes des morts ; il tient ses assises quatre fois le mois, savoir : le premier, le huitième, le quinzième et le vingt-unième de la lune. Phra-Phum apporte son livre ; d'après le contenu, le coupable est plus ou moins puni. L'exécution de la sentence appartient de droit aux Jom-Phra-Ban : ce sont

des géans affreux ; leur visage est hideux ; de leur bouche sortent des dents longues et aiguës comme celles du sanglier. Leur fonction est de garder les portes de l'enfer, d'aller sur la terre prendre les âmes des morts et de tourmenter les réprouvés. Voici un abrégé du code pénal de Phaja-Jom : tous les réprouvés sont jetés dans un grand étang de feu et de soufre. Cette peine est commune à tous les damnés ; mais il y en a de particulières, selon les différentes espèces de crimes ; par exemple, l'âme de celui qui a pêché à la ligne est accrochée par la gorge avec un grand hameçon et suspendue comme un poisson. On coupe la tête et on fend le ventre de l'âme de celui qui a tué un cochon ; on ouvre, à l'aide de deux crocs, la bouche de l'âme du Talapoin qui a mangé aux heures défendues, et on lui fait avaler du cuivre fondu. Pour certains crimes, l'âme est empalée à un arbre vert ; cet arbre croît, végète, et l'âme coupable reste toujours dans le même état jusqu'à ce que l'arbre meure et tombe en vétusté. Observez, je vous prie, que cet arbre est planté au milieu de l'enfer, et qu'il végète par conséquent au milieu des feux et des flammes de ce lieu de supplices. Celui qui vole dans un temple ou qui dépose des ordures tout auprès, sera transformé en un monstre dont le ventre sera aussi large que le royaume de Siam ; sa bouche sera aussi étroite que le trou d'une aiguille ; celui qui s'endort dans une pagode sera changé en crapaud ; celui enfin qui sommeille pendant qu'un Talapoin prêche, sera changé en gros ver. Après avoir souffert ces tourmens pendant plusieurs siècles, les âmes des réprouvés entreront dans le corps d'un animal ; quand cet animal mourra, l'âme passera dans le corps d'un animal d'une espèce différente, et successivement jusqu'à l'éléphant et au singe ; enfin l'âme deviendra homme une seconde

fois. Nous avons une femme à Bangkok qui dit publiquement, comme Pythagore, qu'elle se rappelle avoir subi trois métamorphoses avant de renaître dans l'espèce humaine.

« C'est de cette fausse persuasion que les animaux sont nos frères, que vient la défense de les tuer. Les dévots Siamois achètent du poisson encore vivant et le jettent dans la rivière; ils offrent, comme j'ai déjà dit plus haut, des cochons et autres animaux pour être nourris dans les pagodes jusqu'à ce qu'ils meurent d'une mort naturelle. Ainsi les Siamois font des dépenses pour conserver la vie à un animal, ils lui donnent un hospice; et il ne leur est jamais venu dans l'esprit de fonder un hôpital pour le soulagement de leurs frères malades : les bêtes sont leur prochain. Tel est l'homme lorsqu'il est privé de la lumière de la vraie Religion!

« Pour prouver jusqu'à quel point est criminel celui qui tue un animal, même par mégarde, leurs docteurs racontent l'histoire suivante. Jadis il exista un solitaire très-dévoué aux Talapoins; il leur fit de si abondantes aumônes, que de l'eau seulement dont il s'était servi pour laver le riz qu'il donnait aux Talapoins, il se forma une rivière assez profonde pour recevoir des vaisseaux de haut bord. Un jour, en lavant sa barbe, il tua par mégarde un petit poisson qui se trouvait dans l'eau; il crut n'avoir rien à craindre d'un accident involontaire, il se trompa : le malheureux solitaire mourut et tomba dans l'enfer. Il fut étrangement surpris de se voir si cruellement frustré de ses espérances : Quoi! disait-il, peut-on sans injustice refuser un peu de riz à celui qui pendant sa vie en a donné une si grande quantité aux Talapoins? Il est vrai, lui répondit-on, que vous avez fait un grand nombre de bonnes

œuvres; mais vous en avez perdu tout le mérite en tuant par mégarde un petit poisson. Voyez-vous, ajouta-t-on pour le consoler, voyez cette haute montagne dont le sommet se perd dans les nues : tous les cent mille ans, deux anges viendront en balayer légèrement le sommet, avec un linge fort fin; lorsque par l'effet de cette opération la montagne sera mise de niveau avec la plaine, vous sortirez d'ici. Malgré ce formidable arrêt, les Siamois n'en sont pas plus réservés : ils tuent et mangent les animaux comme les autres nations. Je voyageais avec un Siamois qui me soutenait opiniâtrément que les hommes et les animaux étaient frères : il ne faisait pas difficulté cependant d'égorger, sans miséricorde, les poules qui tombaient sous sa main; je lui faisais observer qu'il n'était pas d'accord avec lui-même. Car enfin, lui disais-je, s'il est vrai, d'après vos principes, que cette poule soit votre sœur, vous commettez un crime horrible en égorgeant et mangeant un de vos parens! Bon, bon, répondit-il, la bonne foi m'excuse, je suis exempt de crime jusqu'à ce qu'elle m'exhibe un certificat de parenté.

« Quoique la défense de tuer les animaux soit générale, les Siamois n'ont pas une égale estime et une égale affection pour tous; ils ont en horreur le chien, je ne sais pourquoi; on se déshonorerait devant un Siamois, si l'on caressait un chien. Les Missionnaires nouvellement arrivés à Siam doivent s'observer beaucoup à cet égard, de crainte de choquer les infidèles; au contraire, ils aiment beaucoup le chat parce qu'il étrangle les rats qui rongent les livres des Talapoins : les corbeaux et les vautours sont au rang des anges : le lièvre passe ici pour avoir beaucoup d'esprit et beaucoup d'astuce; on lui attribue tous les tours d'adresse que les anciens et les modernes mettent sur le compte du re-

nard. Mais rien n'égale la vénération que les Siamois ont pour l'éléphant blanc : le roi doit en avoir un au moins, c'est comme un palladium au sort duquel est attachée la vie du prince et la prospérité de l'empire; si l'éléphant meurt, le roi perd tout le mérite qu'il avait acquis en le nourrissant, il doit même mourir dans le courant de l'année qui suit la mort de l'éléphant. Cette appréhension est cause qu'on prend un soin extraordinaire de sa santé. L'éléphant blanc a le titre de Chauphaja : ce titre répond à la grandesse de première classe des Espagnols; il prend rang immédiatement après les princes du sang. On serait sévèrement puni si on l'appelait par son propre nom; il habite une espèce de palais, il a une cour nombreuse, des officiers, des gardes, des valets de chambre; il porte sur sa tête une espèce de diadème; ses dents sont garnies de plusieurs anneaux d'or; il est servi en vaisselle d'or, ou de vermeil; on le nourrit de cannes à sucre et d'autres fruits délicieux. Lorsqu'il va au bain, un nombreux cortége l'accompagne; un des gardes frappe en cadence sur un bassin de cuivre, un autre étend sur sa tête le grand parasol rouge, honneur réservé aux grands dignitaires; ses officiers ne peuvent se retirer d'auprès de lui qu'après l'avoir salué profondément. Lorsqu'il est malade, un des médecins de la cour doit le traiter; les Talapoins viennent lui rendre visite; ils récitent plusieurs prières pour obtenir sa guérison; ils l'arrosent de leur eau lustrale. Malgré tant de bons offices, l'éléphant blanc est souvent de mauvaise humeur, et plus d'une fois il aurait tué tous les Talapoins, si ceux-ci n'avaient soin de se tenir à une distance qui les met hors d'atteinte des dents et de la trompe de sa seigneurie. Celui que nous avons dans ce moment est fort indocile, on a été obligé de lui couper les dents. Tous les soirs il y a grand

concert chez l'éléphant : il est réglé par l'étiquette que son excellence ne doit s'endormir qu'au son des instrumens.

« Lorsque l'éléphant blanc meurt, le roi et la cour sont dans la plus grande affliction : on rend à son corps des honneurs funèbres dignes du rang qu'il a occupé pendant sa vie. On ajoute que l'éléphant blanc donne quelquefois des audiences publiques, qu'on lui fait des présens ; s'il les accepte, c'est une marque infaillible que celui qui fait ce don a beaucoup de mérites ; s'il les dédaigne, c'est une preuve qu'il n'est pas agréable au ciel. Je n'ose pas vous garantir la certitude de ce dernier fait. Celui qui peut prendre un de ces animaux est exempt, lui et toute sa postérité, de tout impôt et de toute corvée. Il est bien difficile d'assigner la cause d'une vénération si extravagante pour cet animal. Je crois avoir vu quelque part que les anciens rois de Siam se d saient fils d'un éléphant blanc ; certains Siamois pensant différemment, disent que l'âme du roi défunt entre dans le corps d'un éléphant : cette seconde opinion n'est pas fort opposée à la première ; d'autres enfin avouent qu'ils n'en savent rien : je me range de leur côté, en attendant de plus amples informations.

« Le singe blanc jouit, à quelque chose près, des mêmes priviléges que l'éléphant : il est Phaja, il a bouche en cour, il a des officiers à son service ; mais il est obligé de céder le pas à Phaja l'éléphant. Les Siamois disent que le singe est un homme qui n'est pas fort beau, à la vérité ; mais qu'importe, il n'en est pas moins notre frère ; s'il ne parle point, c'est par prudence, il craint que le roi ne le fasse travailler à son service sans lui donner aucun salaire. Il paraît cependant qu'il a parlé autrefois, puisqu'il fut envoyé en qualité de généralissime pour combattre, si je ne me trompe,

une armée de géans. D'un coup de pied il fendit une montagne en deux; on dit qu'il termina cette guerre avec honneur; je ne sais si c'est son antique bravoure qui lui a mérité la bienveillance du roi de Siam.

« Les Siamois ont plus de respect pour les animaux blancs que pour ceux qui ont une autre couleur; on m'a dit que lorsqu'un Talapoin rencontre un coq blanc, il le salue; mais il ne rend pas le même honneur à un prince: je n'ai jamais vu cela. Il est encore défendu aux Siamois, sous peine de damnation, de casser un œuf. Ils disent que les œufs sont animés; s'ils veulent en manger, ils les font casser par un autre: ce sont ordinairement les Malais et les Chinois qui leur rendent ce service. Les arbres, les plantes, ont aussi une âme, d'après les Siamois; ce qui les met dans la cruelle alternative de mourir de faim ou d'être damnés; ils ont une prédilection marquée pour le peuplier, ils le placent devant leurs pagodes; ceux qu'on apporte de Ceylan jouissent d'une plus grande considération. Quand un Talapoin veut abattre un arbre, il envoie un de ses disciples pour donner les premiers coups de hache, c'est-à-dire pour le tuer, et quand l'arbre est tué, les Talapoins terminent eux-mêmes l'opération.

« C'est de ce culte et de cette considération pour les animaux et les plantes, que vient l'usage où sont les Siamois de prendre leurs noms: l'un s'appelle chien; l'autre s'appelle chat; nous avons le prince éléphant, le prince tigre, le seigneur grenadier; nous avons eu la princesse du pied du cheval d'or, et bien d'autres noms qui ne valent guère plus.

« Ma digression sur la métempsycose siamoise m'avait fait perdre de vue Phaja-Jom et ses satellites. Lorsqu'un homme est à l'agonie, Jom-Phraban, émissaire de l'enfer, monte sur le toit, afin de s'emparer de l'âme à

son passage ; d'un autre côté, les trois dogues qui avaient appartenu à un réprouvé, viennent pour la secourir ; ces chiens s'appellent Phuto, Tamo, Sangko. S'ils ne se croient pas assez forts, ils appellent un ange ; alors s'engage une lutte terrible, et le sort de l'âme dépend du résultat du combat ; celui qui est victorieux emporte l'âme avec lui. Quelques Siamois prétendent que c'est Phra-Sian qui prend cette âme et lui fait faire le tour du monde ; il la fait ensuite passer sur un pont jeté sur l'abîme. A peine l'âme paraît-elle qu'un gros dogue s'élance pour la dévorer ; si l'âme montre de l'intrépidité, son salut est assuré, elle monte au ciel à l'instant même ; au contraire, si l'effroi la saisit, elle perd l'équilibre et tombe dans l'enfer. Tous les Siamois n'admettent pas cette dernière circonstance ; il paraît qu'ils ont emprunté cet article de leur croyance aux Mahométans.

« Indépendamment des démons qui sont dans l'enfer, les Siamois reconnaissent une autre espèce de diables répandus dans les airs, ils les appellent *Phi* ; ce sont, disent-ils, les démons qui font du mal aux hommes et qui apparaissent quelquefois sous des figures horribles. Ils mettent sur le compte de ces malins esprits, toutes les calamités qui arrivent dans le monde. Une mère perd-elle son enfant, c'est Phi qui a fait ce mauvais coup ; un malade est-il dans un état désespéré, c'est Phi qui en est la cause. Pour l'apaiser, ils l'invoquent et lui font des offrandes qu'ils suspendent dans des lieux déserts ; ils ne croient pas que ces esprits soient des dieux, mais ils disent qu'ils sont très-puissans et qu'il est bon de les ménager ; ils leur offrent souvent des gâteaux, des noix de coco, du riz, du béthel ; ils sont persuadés que ces dieux aériens viennent en respirer l'odeur. J'ai trouvé en voyageant quelques-unes de ces

offrandes suspendues aux branches des arbres, je demandais à mon guide ce que c'était que ces corbeilles: C'est, me répondait-il, avec simplicité, un don que l'on a fait à Phi. Les Siamois pensent que les maladies contagieuses, comme la peste, le choléra-morbus, sont des êtres réels, que ce sont des démons; ils les conjurent et les chassent de la ville; quelques-uns les poursuivent avec un poignard à la main; ils appellent cela tuer la peste. On trouve parmi les Siamois un bon nombre d'hommes assez pervers pour prier les démons de faire du mal à leurs ennemis. Toute espèce de superstition est connue à Siam; les sortiléges, les enchantemens, les maléfices, les philtres, les évocations des morts, en un mot tous les affreux secrets de la magie noire sont mis en usage quand on ne trouve pas d'autres moyens pour parvenir à ses fins, et tout cela se fait avec le secours de ces démons qu'ils appellent Phi. Ces opérations diaboliques produisent des effets si extraordinaires, qu'il est impossible de les expliquer naturellement; les apparitions du démon ont lieu si fréquemment et d'une manière si publique, qu'il y aurait de la mauvaise foi si l'on s'obstinait à le nier; il faudrait pour cela accuser d'imposture MM. les vicaires apostoliques et MM. les missionnaires qui témoignent non-seulement avoir vu de leurs propres yeux les effets des opérations du démon, mais encore les avoir examinés avec toute l'attention dont un homme instruit et prudent peut être capable. De ce que ces prestiges ont lieu rarement en Europe, il ne faut pas conclure qu'il doit en être de même en Asie: l'Europe est un pays entièrement chrétien, au lieu que la plus grande partie de l'Asie est encore sous l'empire du démon.

« Quoi qu'il en soit, il doit toujours y avoir de la proportion entre la cause et l'effet; or un seul signe de

croix, quelques gouttes d'eau bénite, la seule présence d'un chrétien qui passe par hasard, rend tous les effets de l'enchanteur inutiles, suffit pour faire fuir tous les spectres et rendre nulle toute la science des magiciens. Dieu a-t-il institué le signe de la croix pour empêcher qu'une cause naturelle et nécessaire produise l'effet auquel elle est destinée par le Créateur? Ce sont, dit-on, des secrets de la physique: mais peut-on croire de bonne foi qu'un Siamois soit plus profond physicien que tous les membres des académies européennes? non sans doute. Mais en voilà assez sur cette matière; je crains même d'en avoir trop dit; vous autres Français vous ne croyez rien.

« Les Siamois sont persuadés que ces démons ne sont pas autre chose que l'âme de ceux qui n'ont point été brûlés. Ils distinguent deux sortes de Phi. Les uns, qu'ils appellent Phi-Suk, c'est-à-dire, diables cuits, sont les âmes de ceux dont les corps ont été brûlés. Ces âmes ne font point de mal, elles ne sont pas même sur la terre. Les autres, qu'ils appellent Phi-Dep, c'est-à-dire diables crus, sont les âmes de ceux dont les corps n'ont pas été brûlés. Les corps que, d'après leurs lois, on ne peut pas brûler, sont les corps des femmes enceintes, ceux des personnes mortes de mort violente, ou d'une attaque d'apoplexie foudroyante et par quelqu'autre accident semblable. Tous ces corps sont déposés dans une petite maison découverte qu'ils appellent Paxa. C'est le lieu où se rendent les sorciers pour faire leurs opérations diaboliques. Les Siamois ont des temples et des idoles (les chrétiens appellent pagodes les temples et les idoles des païens) qui sont, disent-ils, l'image de leurs dieux. Ils pensent que ces statues, dès-lors qu'elles sont inaugurées dans les temples, deviennent de vraies divinités; ils ne leur font pas de sacrifices

proprement dits, ils leur font seulement des offrandes de fleurs et de bougies quatre fois le mois, le 1.er, le 8.e, le 14.e et le 21.e de la lune. Quelquefois le peuple s'assemble dans le temple pour jouer des instrumens. Dans les grandes calamités, ils portent en procession quelques-unes de leurs idoles les plus célèbres. Quand ils ont besoin de pluie, ils exposent leurs pagodes au soleil. Si la pluie est trop abondante, ils découvrent le toit du temple. Ils s'imaginent que l'idole incommodée par la pluie rendra la sérénité au ciel. Plusieurs de ces idoles n'ont d'autre nom que celui de la matière dont elles sont composées. Ainsi, ils diront le dieu or, le dieu verre, etc., est dans telle pagode; de quelque part que vienne une statue, elle sera bien reçue à Siam, on fera bientôt son apothéose. Les Européens qui viennent dans ces pays doivent éviter de donner aux Siamois quelque figure que ce soit, s'ils ne veulent pas contribuer à leurs superstitions; nos chrétiens sont là-dessus d'une réserve qui pourrait servir d'exemple à bien des Français. Non-seulement ils ne donnent jamais aux infidèles aucune gravure, mais ils refusent même courageusement la commission que le roi leur donne de lui acheter des statues lorsqu'ils vont dans le Bengale; le prince a beau se fâcher, menacer, ils restent fermes dans le refus. Ce qui a fait dire au roi plus d'une fois, que de tous ses sujets les chrétiens étaient les seuls qui sussent dire non.

« On apporta, il y a quelques années, du royaume de Laos, une statue de verre; cette idole est en grande considération à la cour. L'année dernière, on en apporta une autre qui est d'or; celle-ci a aujourd'hui autant de crédit que celle de verre. On a cru s'apercevoir que le dieu de verre avait conçu des sentimens de jalousie contre son rival. On a craint avec raison que le dépit

ne lui fît prendre quelque résolution désespérée, et qu'il n'allât même se mettre à la tête des Laotiens, ses anciens compatriotes, qui se sont révoltés. Notre roi, en bon politique, a voulu prévenir ce malheur. Il a donc fait enchaîner le pauvre dieu et lui a donné des gardes.

« Les temples des Siamois n'ont rien de remarquable; ce sont des bâtimens carrés et oblongs assez bas; leur toit forme un angle très-aigu qui est ordinairement orné de feuilles ou de figures bizarres d'or. Les idoles sont placées dans le fond du temple; elles sont assises sur une espèce de gradin; devant elles est un appui qui a la forme d'un autel; elles sont dorées et affublées d'un bonnet haut et qui se termine en pointe. Phra-Phu-Thi-Chau est placé au milieu; il est ordinairement d'une taille colossale. Une de ces idoles a plus de quarante pieds, on a eu soin de la représenter couchée par terre. Toutes ces statues ont une forme hideuse et quelquefois horrible; il y en a qui ont la tête d'un oiseau, d'un serpent; quelques-unes ont la forme d'un homme dans la partie supérieure du corps, et ressemblent à un animal par la partie inférieure.

« Devant les pagodes un peu considérables, il y a une petite cour fermée par une enceinte de maçonnerie. Dans la partie du mur qui est en face du temple, on construit des colonnes de briques terminées par une flèche dorée. Les colonnes les plus élevées s'appellent Phra-Chaïdi. C'est un de leurs dieux qui fit le sacrifice de sa vie pour conserver celle de son père. Les moins élevées sont percées de plusieurs trous; elles s'appellent Phra-Chaïraï; ce sont les quatre frères de Phra-Chaïdi. Ils ne voulurent pas sauver leur père, et en punition de leur inhumanité ils furent transformés, après leur mort, en dieux furieux. Dans l'accès de leur rage, ils se firent percer le corps de plusieurs trous, rem-

plirent ces trous de coton, avalèrent une grande quantité d'huile et se firent brûler. Phra-Chaïdi signifie le dieu qui a bon cœur, et Phra-Chaïraï, le dieu cruel. Quand les Siamois veulent construire une pagode, ils placent dans les fondemens douze pierres principales, qu'ils appellent les douze fils merveilleux. En face de la pagode, mais à une certaine distance, ils élèvent une colonne de bois. Sur cette colonne ils arborent un drapeau; quelquefois ils placent deux statues armées et habillées à l'européenne, comme pour garder ce drapeau. Je termine enfin cet article si ennuyeux. Tel est l'aveuglement d'un peuple qui a néanmoins assez de pénétration et de jugement; tel est l'homme abandonné aux seules lumières de sa raison et asservi à l'empire de ses passions ; tels nous serions nous-mêmes, si Dieu n'eût éclairé nos ancêtres, et s'il ne leur eût donné les grâces nécessaires pour embrasser la vérité après l'avoir connue. Quand on entend les Siamois débiter tant d'extravagances qu'ils croient comme autant de vérités incontestables, on ne peut s'empêcher de rire de pitié; mais quand on considère que leur obstination dans l'erreur doit causer leur perte éternelle, on est forcé de verser des larmes sur leur étrange aveuglement. Priez le Père des miséricordes d'éclairer leur esprit et d'enlever l'iniquité de leurs cœurs, afin qu'ils reconnaissent et qu'ils adorent Dieu leur créateur et celui qu'il a envoyé, son Fils rédempteur du monde.

« Au milieu de tant de folies, il est facile d'entrevoir plusieurs dogmes de la Religion chrétienne, tels que la création du monde, celle du premier homme et de la première femme, l'existence des anges et des démons, l'immortalité de l'âme, le déluge, le ciel, l'enfer, l'incarnation du Verbe, son second avénement, la virginité de sa sainte Mère, les signes et les calamités qui

doivent précéder son second avénement, la fin du monde, la résurrection, le jugement, la félicité éternelle.

« Ils ont bien des rits de l'Eglise romaine. La hiérarchie des Talapoins est absolument la même que celle de l'Eglise catholique. Les Siamois croient que leur religion vient de l'île de Ceylan, mais aucun de ceux que j'ai interrogés n'a pu m'assigner l'époque où elle a commencé parmi eux. Leur religion est absolument la même que celle des Birmans et des Pégouans. Elle était primitivement la même que celle des bonzes chinois, sectateurs de *Fo*. Encore aujourd'hui elles ont beaucoup de rapport entre elles. Il est incontestable que tous ces peuples ont tiré ce système de religion des anciens habitans de la presqu'île au-delà du Gange; mais l'ont-ils tous reçue immédiatement des Indiens, ou bien les Chinois ou les Birmans l'ont-ils communiquée aux Siamois? Je l'ignore. Le Tongking et la Cochinchine étaient autrefois des provinces de la Chine. Il est probable qu'il en était de même de Siam. Les rois de Siam sont encore obligés d'envoyer, tous les trois ans, un ambassadeur et des présens à l'empereur de Chine; dans cette hypothèse, n'auraient-ils pas reçu leur religion de leurs anciens maîtres? Je laisse à d'autres plus instruits que moi à décider une question qui est fort indifférente.

« Les Portugais sont les premiers qui ont prêché l'Evangile à Siam : cette mission fut quelque temps après confiée aux missionnaires français, ils l'ont toujours conservée depuis ce temps-là. C'est à Siam que nos premiers Vicaires apostoliques ont commencé à exercer leur juridiction; c'est à Siam que fut fondé le premier séminaire général pour la plus grande partie des missions orientales en-deçà du Gange. Ce séminaire n'existe plus; les

guerres des Birmans et la distance des lieux ont engagé MM. les Vicaires apostoliques à établir des séminaires particuliers dans leurs provinces respectives. Depuis quelques années on en a fondé un autre à Pulo-Pinang (l'île du prince des Galles); mais il n'y a que de jeunes Ecclésiastiques chinois, de la province du Su-Tchuen. Ils sont obligés de faire plus de huit cents lieues par terre ou par mer pour se rendre à leur séminaire, et autant pour revenir dans leur pays.

« Quoique la mission de Siam ait beaucoup moins de chrétiens que les florissantes missions de la Chine, du Tongking et de la Cochinchine, cependant le saint ministère ne s'y exerce point sans succès. Siam n'est pas sans doute une terre fertile, mais ce n'est pas non plus une terre entièrement frappée de stérilité : Dieu y a ses élus comme ailleurs. On y trouve des chrétiens d'une piété solide; j'en connais qui ont généreusement confessé la Foi dans les tourmens. Toutes les années on baptise un certain nombre d'adultes; il en est même qui sont obligés de faire des sacrifices assez pénibles. Mgr. l'Evêque, qui est plus à même de juger des dispositions de ce peuple, prétend que s'il y avait à Siam un plus grand nombre de Prêtres européens, il y aurait bien des infidèles qui se convertiraient. En effet, la chrétienté de Pinang, qui est soignée par deux Prêtres français, prospère et s'augmente d'une manière sensible; un nombre de fidèles très-grand, relativement à la population, demandent à se faire instruire.

« Il est vrai que plusieurs de ces néophytes, tels que les Chinois, retournent dans leur patrie; mais qu'importe? ils n'en sont pas moins enfans de l'Eglise, quoiqu'ils ne soient plus de notre mission. Les Siamois se convertissent difficilement, mais cette difficulté ne doit pas décourager un missionnaire; il y a bien d'autres na-

tions auxquelles il peut prêcher, comme les Chinois, les Cochinchinois, les Cambogiens; car dans le royaume de Siam il y a au moins autant d'étrangers que de Siamois d'origine. Il y a beaucoup d'adultes, surtout parmi les Chinois, qui demandent le Baptême à l'article de la mort. Il n'y a point d'hôpital à Bangkok; lorsqu'un étranger est malade, il n'a d'autre ressource que la pagode; il y trouve un abri contre les injures de l'air, quelque peu de riz, mais voilà tout. Mgr. a jugé convenable de faire construire dans l'enclos de son séminaire une maison assez vaste et commode. Il y reçoit indistinctement tous les malades qui se présentent; on les nourrit, on les soigne, on les instruit des principaux articles de la Religion chrétienne: presque tous reçoivent le Baptême.

« Quand les adultes refusent obstinément d'écouter le missionnaire, son ministère n'est pas pour cela infructueux; il se console en baptisant les enfans qui sont en danger de mort, on ne trouve aucun obstacle de ce côté-là: les parens croient qu'on leur administre un remède qui va leur rendre la santé. Il est remarquable que depuis près de deux siècles qu'on administre le Baptême dans ce pays-ci, il n'y ait presqu'aucun infidèle qui se doute qu'on baptise son enfant. Ils se présentent eux-mêmes, ainsi que leurs enfans, pour recevoir une eau qui produit de si merveilleux effets; nos chrétiens, qui souvent en baptisent plus que nous, sont d'une discrétion que je ne puis m'empêcher d'admirer; ils gardent là-dessus un profond silence. Les princes et le peuple sont dans la persuasion que nous exerçons la médecine, ils appellent cela faire la bonne œuvre; pour nous, nous leur laissons croire ce qu'ils veulent: s'il n'est jamais permis de parler contre la vérité, il n'y a pas toujours obligation de dire toute

vérité. Presque tous ces enfans meurent après avoir reçu le Baptême ; ce sont autant de prédestinés qui prient pour la conversion de leurs parens et la prospérité de la mission. Ce ministère ne flatte pas l'amour-propre, sans doute, mais l'effet n'en est pas moins solide, et il est moins dangereux; la pénurie de Prêtres oblige Mgr. d'employer à cette bonne œuvre de simples fidèles. Les soldats chrétiens, qui se trouvaient dans le Laos, en ont baptisé un très-grand nombre. Ils nous est facile de juger par-là que la présence d'un missionnaire n'est pas tout-à-fait inutile à Siam ; les Prêtres indigènes, soit ici, soit ailleurs, ne pourront jamais suppléer les missionnaires européens. On fait dans les Indes des Prêtres édifians, assez instruits et zélés même ; mais ils n'ont pas l'activité, le talent nécessaire pour trouver des ressources dans les occasions où tout paraît désespéré, le courage pour pousser une entreprise périlleuse jusqu'au bout. Ils peuvent conserver et soigner les chrétiens qui existent déjà, mais je ne crois pas qu'ils augmentassent beaucoup le nombre des néophytes, s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes ; ils sont doux, tranquilles et savent se posséder ; ils marchent bien quand ils ont un Prêtre européen à leur tête ; alors ils ont du courage et travaillent avec succès à la conversion des infidèles. Peut-être même font-ils plus de bien que les missionnaires, parce qu'ils connaissent mieux la langue et les usages du pays ; ils savent mieux comment il faut s'y prendre pour s'insinuer auprès des infidèles ; mais, encore une fois, il leur faut un guide. Envoyez-nous donc des Prêtres humbles, obéissans et zélés ; ils n'est pas absolument nécessaire qu'ils aient de grands talens : pourvu qu'ils soient saints, c'est bien assez. Il ne faut pas avoir un génie transcendant pour disputer avec des infidèles ignorans, qui

professent les erreurs les plus absurdes et les plus révoltantes. La sainteté du missionnaire a plus de force auprès d'eux qu'un syllogisme. Il faut cependant s'attendre à bien des difficultés; c'est le caractère de la vraie Religion d'avoir toujours des ennemis et des contradicteurs. Jésus-Christ n'a promis à ses Apôtres d'autre récompense en ce monde, que des persécutions et des souffrances.

« Les difficultés qui s'opposent aujourd'hui à la propagation de la Foi dans ces contrées, sont les mêmes que celles qu'on éprouvait dans les premiers siècles de l'Eglise : la superstition dans les uns, l'indifférence, les passions, l'amour de l'indépendance dans les autres, la crainte dans tous. Le prince craint ses sujets, et les sujets craignent d'encourir l'indignation du prince s'ils embrassent le christianisme. Il y a une autre tentation par rapport aux grands, c'est la polygamie et la crainte qu'ils ont des Européens. La puissance colossale des Anglais dans l'Inde a inspiré la terreur à tout l'Orient. Toute la presqu'île au-delà du Gange leur est soumise, sans compter la Perse dont le Sophi est devenu leur vassal en quelque sorte; ils ont renversé l'empire des Mogols, et le dernier successeur des Gengiskan et des Tamerlan est devenu le pensionnaire d'une société de marchands : leur pavillon flotte sur un littoral de plus de seize cents lieues. Cette puissance formidable, qui va toujours croissant, a jeté la consternation dans toutes les cours de l'Asie. Le roi de Siam craint de se voir au premier jour renversé de son trône. Quand il voit un Européen il croit toujours que c'est un émissaire anglais; il ne distingue pas entre prêtre et laïque. Ma présence à Quéda a produit une vive sensation; le roi en a été averti par un courrier extraordinaire; et sans la protection du roi de Ligor,

qui prit sur lui de lever toutes les difficultés, j'aurais été obligé de prendre une autre route. Le roi de Cochinchine a fermé tous ses ports aux Anglais. L'empereur de la Chine a expressément exigé de la compagnie anglaise qu'aucun de ses vaisseaux ne prît à son bord des missionnaires européens : heureusement pour nous on ne fait pas grand cas de cette défense. On ne persuadera jamais à un prince asiatique qu'un Européen vienne de l'extrémité du monde seulement pour convertir des infidèles, aux dépens de sa propre vie ; ils soupçonnent toujours quelque dessein caché ; ils craignent que ce ne soit quelque espion envoyé dans leurs états par les Européens, pour y tramer quelque conspiration, ou lever le plan des places, des villes, des provinces, etc. Une carte géographique, un livre écrit en langue inconnue, quelques lignes tracées sur un morceau de papier, tombés par hasard entre les mains d'un gouverneur de province, suffisent pour mettre en mouvement un vaste empire et causer une violente persécution. Plusieurs ne distinguent pas entre chrétiens et Anglais ; les autres connaissent d'une manière assez distincte différens états européens. J'ai été étonné d'entendre des Malais, des Siamois, des Chinois me parler de la France, de la révolution, de Bonaparte et de quelques traits de sa vie d'une manière assez détaillée ; mais ils s'imaginent que tous les chrétiens font cause commune ; ils croient même qu'à l'approche des Anglais tous leurs sujets chrétiens se réuniraient à eux, tant ils connaissent peu les principes du christianisme.

« Voilà les difficultés qui retardent les progrès de l'Evangile, mais cela ne les arrête pas entièrement ; la grâce est plus forte que l'enfer, et Dieu est assez puissant pour retirer des ténèbres de l'infidélité ceux qu'il

a élus de toute éternité. On trouve dans le vicariat apostolique de Siam, à Pinang surtout, des chrétiens de toutes les parties du globe. Le respect, la vénération et l'affection pour les Prêtres; la décence, la modestie et le recueillement dans les églises, sont les principaux caractères qui distinguent les chrétiens de ce pays-ci. On fait les offices publics avec un ordre et une solennité qui me causèrent autant de surprise que d'édification la première fois que j'en fus témoin. Je ne me serais pas attendu à voir à Siam un Evêque officier avec une pompe qui ne le cède pas aux cathédrales de France. Les jeunes Ecclésiastiques, et même les enfans de chœur, font les cérémonies avec une exactitude et un ensemble qu'on ne trouve pas souvent ailleurs; il est vrai que cela tient un peu à leur caractère. Presque tous nos chrétiens savent lire, plusieurs connaissent le plain-chant. Ils ont des dispositions pour la musique; leur voix est claire, faible et juste; les Chinois, au contraire, n'ont ni goût ni aptitude pour le chant.

« On fait à Bangkok plus d'instructions, de sermons, de catéchismes que dans aucune église de France. Croiriez-vous que l'on prêche ici des stations en carême, et que l'on fait trois sermons par semaine?

« Le Prêtre n'éprouve pas, comme en France, des difficultés pour s'approcher des malades; il n'a pas besoin d'user de ménagement pour les engager à se confesser: le malade et tous ses parens le préviennent; ils appellent le Prêtre avant même que le danger soit imminent. Il ne leur est jamais venu dans l'esprit qu'un ministre de la Religion pût faire empirer la maladie.

« Les chrétiens de Bangkok n'ont pas encore oublié leurs premiers pères dans la Foi, les missionnaires portugais. Ils tiennent à honneur de parler leur langue; ils prennent tous des noms portugais; plu-

sieurs veulent même qu'on les regarde comme fils des anciens Portugais établis dans les Indes. Ils les imitent dans l'architecture et la décoration de leurs églises, dans l'ordre de leurs processions et en bien d'autres choses. Ils adoptent volontiers le costume européen, mais ils ne sont pas difficiles dans le choix ; l'un porte un gilet rond, l'autre un habit anglais ; celui-ci paraît en public habillé en garde-chasse, l'autre en gendarme avec deux énormes épaulettes de colonel. On voit des enfans affublés d'une robe de chambre à grandes raies, ou d'une espèce de pourpoint rouge, comme Henri IV, le plus souvent nu-pieds. Eux seuls ne s'aperçoivent pas de cette bigarrure ; ils sont persuadés que c'est là le vrai costume européen.

« Monseigneur fait sa résidence au séminaire. Je ne sais de quel terme me servir pour désigner le lieu que sa Grandeur habite ; ce n'est ni un palais, ni une maison bourgeoise. Représentez-vous quelques planches posées sur quatre solives, formant un petit carré long recouvert de paille de maïs, et vous aurez une idée assez juste du réduit que Monseigneur a choisi pour son domicile. On y trouve pour tout meuble une vieille chaise, un banc sur lequel sont posés quelques livres et une planche pour se coucher : sa garde-robe n'est pas plus riche ; elle se compose de deux soutanes, dont une est violette, elle est réservée pour les grandes solennités ; l'autre est noire, elle est rapiécée d'un côté et déchirée de l'autre ; c'est celle que Monseigneur porte ordinairement. Il a une paire de souliers, mais il ne s'en sert que pour dire la Messe. La chapelle répond à la simplicité de l'ameublement. Un petit calice d'argent, des aiguières de cuivre, une mitre dont ses chrétiens lui ont fait présent, une crosse de bois, une bague dont le chaton renferme un morceau de

verre en guise de pierre précieuse : voilà ce qui compose la chapelle du Vicaire apostolique de Siam. Mgr. se plaît dans cet éclat de pauvreté; il n'a de sollicitude que pour son séminaire et pour ses pauvres. Il a été réduit à de terribles épreuves pendant plusieurs années; il ne recevait rien de France. Il est facile d'imaginer quelle était sa détresse dans un pays qui n'offre aucune ressource. Aujourd'hui, grâces à la charité des âmes ferventes qui composent l'Association pour la Propagation de la Foi, Monseigneur peut espérer de pourvoir aux besoins de son séminaire. Au reste, si Mgr. de Sozopolis est pauvre en meubles précieux, il est bien riche en vertus. J'admire surtout son égalité d'âme que rien ne peut troubler : de pareils exemples de douceur et de patience m'étaient bien nécessaires!...

« Nous jouissons pour le moment d'une assez grande tranquillité, mais il ne faut pas s'y fier; c'est un jour serein sur une mer orageuse, et qui peut à chaque instant être suivi d'une tempête violente. Le roi que nous avons n'ose jamais exiger d'un chrétien quelque chose que ce soit, si elle est défendue par notre sainte Religion. Quand il donne quelque ordre aux chrétiens, il leur demande d'abord s'ils peuvent le faire sans péché; il voit que ses prédécesseurs se sont si mal trouvés d'avoir persécuté le christianisme, qu'il craint toujours d'encourir le même sort en imitant leur conduite. Il est surtout sévère sur la sanctification du saint jour de dimanche. Lorsqu'il mande les chrétiens un jour de fête, on n'a qu'à lui représenter qu'ils sont occupés pendant ce jour-là aux exercices de leur religion, il révoque ses ordres à l'instant. Combien de Français traiteraient cette délicatesse de conscience de fanatisme ou de puérilité indigne d'un roi! mais il sera leur juge au jugement dernier.

« Je ne dois pas vous laisser ignorer que l'homme ennemi est venu semer de l'ivraie parmi le bon grain; mais heureusement ce mauvais germe n'a pas produit jusqu'à présent beaucoup de fruits; je veux parler des missionnaires méthodistes que diverses sociétés protestantes ont envoyés à grands frais dans les quatre parties du monde. Ils prennent le titre de missionnaires apostoliques, quoique Dieu et ses Apôtres ne les aient point envoyés. Ils ont publié un journal de leurs missions, où ils ont mis ce qu'ils ont voulu. Il y en a qui ont osé comparer leurs travaux à ceux des Apôtres; cependant, s'il faut juger du succès de leurs confrères par les succès de ceux que j'ai vus, le fruit de leurs travaux n'est pas consolant. Nous en avons un à Pinang qui répand les piastres à pleines mains; sa femme seconde ses efforts en usant des mêmes moyens; mais ils travaillent en vain. Personne, ou presque personne ne veut se joindre à eux.

« Lorsqu'un infidèle veut se faire instruire de la Religion chrétienne, il s'adresse directement aux missionnaires catholiques; il voit dans le même lieu plusieurs sociétés opposées les unes aux autres, qui se disent toutes la vraie église de J. C.; et cependant il choisit toujours la société des catholiques, qui ne lui promet aucun avantage temporel. D'où vient cette préférence, qu'un Chinois, un Malais, un Cafre donne aux catholiques sur les anglicans, les arméniens et les méthodistes? N'est-ce pas parce que la légitime épouse de J. C., la vraie mère des enfans de Dieu, porte avec elle des caractères si évidens de légitimité qu'il est facile, même aux infidèles les plus ignorans, de la distinguer de toutes celles qui ne sont que des marâtres? Le plus grand danger ne vient pas des prédicateurs anglais:

cette foule d'Européens sans mœurs, sans religion et presque sans aucuns principes de morale, qui inondent les Indes-Orientales, est encore plus à craindre. Mais parmi tous ces voyageurs les Français sont peut-être les plus dangereux ; leur ton léger et badin, la mauvaise habitude où ils sont de plaisanter sur tout, de parler de tout à tort et à travers, est très-propre à faire les plus funestes impressions sur l'esprit des infidèles et des néophytes : que voulez-vous que pensent ces pauvres indiens, quand un étourdi qui se fait gloire d'être compatriote du Vicaire apostolique et des Missionnaires, de professer la même Religion, attaque les principes de cette même Religion par ses discours indiscrets, ses plaisanteries impies, et la déshonore par sa conduite immorale ? Que voulez-vous qu'ils pensent lorsqu'ils ne le voient assister à aucun office, ou n'y venir que pour causer du scandale ? Les Anglais, il est vrai, ne sont pas plus édifians ; mais on a une réponse toute prête : ce sont des Anglais hérétiques ; cela suffit pour détruire l'impression que peut avoir causée le mauvais exemple ; mais que peut-on dire, quel moyen y a-t-il d'arrêter le scandale, quand c'est un Français catholique qui le donne ? Aussi Monseigneur est-il malade toutes les fois qu'on annonce l'arrivée de quelque Européen ; mais la divine Providence ne permet pas heureusement que ces visites soient fréquentes ; il vient peu de Français à Siam. Qu'il est triste d'être réduit à redouter la présence d'un compatriote, dont la vue devrait être si propre à produire les plus vifs sentimens de joie et de satisfaction dans cette terre étrangère, si éloignée de la patrie !...... *(La suite au prochain numéro.)*

FIN DU XXV.e CAHIER.

ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

Cet Ouvrage se vend au profit de l'Association.

Prix de ce Cahier : 75 c.

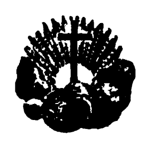
ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENS RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Collection faisant suite à toutes les éditions des Lettres Édifiantes.

N.° XXVI. — Octobre 1831.



A LYON,
CHEZ M. P. RUSAND ET COMP^ie, LIBRAIRES.

A PARIS,
A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE DE RUSAND ET Cie,
Rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n.° 8.

1831.

Avec approbation des Supérieurs.

LYON, IMPRIMERIE DE RUSAND.

ASSOCIATION

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

MISSION DE SIAM.

Suite de la Lettre de Mgr. Bruguière, évêque de Capse, coadjuteur du Vicaire apostolique de Siam.

« Je dois maintenant vous parler des mœurs et même de la constitution physique des Siamois ; mais comme je vous ai fait observer que Siam renfermait beaucoup d'étrangers, j'ai pensé que vous ne seriez pas fâché que je vous parlasse en même temps des usages et des préjugés de tous ces peuples, lorsqu'ils ne seront pas conformes à ceux des Siamois ; encore je ne rapporterai que ce que je jugerai digne de remarque.

« Les Siamois sont d'une taille médiocre et assez uniforme, sans presque aucun de ces défauts physiques qui sont si communs en Europe. Peut-être une seule province de France renferme-t-elle plus d'aveugles, de boiteux, etc., que tout le royaume de Siam. Leur tête est plutôt carrée que ronde ; leur visage est plat et en losange ; ils ont les joues un peu creuses, l'os de la

pommette, les lèvres et la partie de la mâchoire qui y correspond, un peu saillans, le nez écrasé, les yeux noirs et assez bien fendus, les cheveux très-noirs, rudes et hérissés. Les Siamois, hommes et femmes, se rasent volontiers la tête, mais le plus souvent ils se contentent de couper leurs cheveux très-ras; ils en conservent sur le devant une touffe qu'ils relèvent un peu en arrière en les oignant d'une espèce d'huile : les femmes n'ont pas cette touffe de cheveux. Leur teint est dans les uns d'un rouge couleur de cuivre, et dans les autres d'un jaune couleur de citron. J'ai vu des Asiatiques de tous les royaumes et presque de toutes les provinces qui sont comprises entre le cinquième et le quarante-unième degré de latitude (nord), et le 91 et 118.e de longitude (est), méridien de Siam, c'est-à-dire, depuis Lygor jusqu'à la Tartarie chinoise, et depuis le Gange jusqu'à la mer. Il m'a paru que tous ces Asiatiques avaient entr'eux plusieurs traits de ressemblance, soit par la forme du corps, soit par la couleur : chacune de ces nations a bien sans doute des traits caractéristiques; on distingue, en effet, facilement un Cochinchinois d'un Siamois, d'un Chinois et même d'un Tongkinois; mais cette différence n'est guère plus sensible que celle qui existe en Europe entre un Français, un Espagnol et un Allemand. Les Malais font un peuple à part : ils sont plus noirs et ont des traits plus prononcés que les Siamois : il y a quelques peuples qui sont très-près de l'équateur, et qui sont néanmoins aussi blancs que ceux des Européens qui ont la couleur très-foncée; tels sont les habitans de l'île de Nias, qui n'est que par le deuxième degré trente minutes de latitude (nord), et le 95.e de longitude (est), du méridien de Paris. C'est un peuple très-doux, qui a des mœurs simples et pures : tous ceux qui viennent dans

les lieux occupés par les Européens se font chrétiens. Dans tous les différens peuples dont je viens de parler le teint est uniforme; on ne voit point sur le même visage, comme en Europe, les nuances de chatain-blond, de blanc, et d'incarnat. On dirait qu'ils portent tous un masque de papier jaune. Les Chinois ont les yeux plus petits que les Siamois; leur paupière est fendue en diagonale et forme un angle en descendant vers le nez; on dirait qu'ils sommeillent continuellement, mais il n'en est rien, car c'est le peuple le plus fin et le plus rusé qu'il y ait au monde: tromper un Chinois, ou n'en être pas trompé si on a souvent des affaires avec lui, c'est presque un prodige (je parle des Chinois païens). Toutes les nations qui habitent la côte Malabare et de Coromandel, le Bengale, et en un mot tous les habitans de l'Indostan sont plus noirs, par une égale latitude, que ceux qui sont en deçà du Gange; mais leurs traits sont semblables à ceux des Européens: on observe sur leur visage des nuances bien marquées; peut-être leur corps est-il plus sec et plus fluet que celui des Européens.

« Le costume des Siamois est très-simple; ils vont nu-pieds et nu-tête, et ils n'ont pour tout habit qu'une pièce d'étoffe peinte qu'ils attachent à leur ceinture; ils la relèvent par derrière, ce qui donne à ce linge la forme d'un caleçon (je l'appellerai langouti): c'est le costume commun aux hommes et aux femmes. Les personnes de condition médiocre se servent rarement de parasol; les grands, au contraire, en ont toujours un: les femmes de la halle se couvrent la tête d'un chapeau qui n'est autre chose qu'une corbeille de roseaux. Quand un inférieur paraît devant son supérieur, il ajoute une ceinture de soie à son costume; la couleur varie selon la dignité de celui qui la porte: les

mandarins de la première classe ont la ceinture blanche. Le premier jour qui correspond aux quatre phases de la lune, que l'on peut regarder comme le jour de dimanche des Siamois, toute la cour porte le langouti blanc. Le Roi ne se distingue nullement de ses sujets soit par la forme, soit par la richesse du costume. Les Princes portent quelquefois une chaussure qui ressemble à des sandales. Lorsque des inférieurs se présentent devant un mandarin, ou toute autre personne constituée en dignité, ils ôtent leur chaussure, s'ils en ont, ce qui est très-rare ; il en est de même lorsqu'ils entrent à l'église. A Pulopinang, les Malaises qui ont embrassé la Religion chrétienne observent scrupuleusement cet usage. A Siam, les petits garçons sont dans un état de nudité complette jusqu'à l'âge de dix à douze ans. On donne le langouti aux petites filles à l'âge de cinq à six ans ; les infidèles sont si abrutis qu'ils n'aperçoivent ni l'indécence, ni les dangers d'une si abominable coutume. Quelque indécent que soit le costume des Siamois, il est tolérable quand on le compare à celui de certains Indiens de l'autre côté du Gange, dont l'impudence effrontée égale la brutalité. Les femmes chrétiennes connaissent mieux les règles de la modestie qui sied si bien à leur sexe ; elles sont toujours décemment habillées lorsqu'elles paraissent en public. Les Siamois ne se servent pas de mouchoirs de poche ; ils ont un moyen très-simple pour nettoyer leur nez ; ils ne peuvent voir sans horreur un Européen prendre son mouchoir, s'en servir et le remettre dans sa poche ; ne vous paraît-il pas qu'ils ont raison ?

« Le luxe des Siamois n'est pas dans la richesse des habits, ils sont presque tout nus ; il consiste dans les pierreries et les bijoux de toute espèce. On voit des enfans qui sont couverts d'or et de pierreries de la tête

aux pieds. Le faste asiatique et le peu de soin que certaines personnes prennent de leurs enfans sont quelquefois la cause de bien des malheurs, et il est arrivé que des voleurs, rencontrant ces enfans dans des lieux écartés, leur ont coupé les bras, les ont même égorgés pour s'emparer de leurs bijoux. On trouve des Indiens qui portent des anneaux jusqu'aux doigts des pieds ; il y a des femmes qui portent des pendans ou des broches d'or suspendus à leur nez ; je crois qu'elles viennent de l'Indostan.

« Le costume des Chinois, Tongkinois et Cochinchinois est fort décent : ils portent tous, hommes et femmes, un large pantalon avec une veste ou chemise par-dessus (1). Les personnes d'une condition honnête, en Chine, portent une longue robe de soie, et par-dessus une espèce de rochet de soie bleue, et ordinairement fourrée ; ils ont de petites bottes de soie blanche et des souliers d'étoffe ouverts par derrière ; leur semelle est moitié

---

(1) Les femmes chinoises et cochinchinoises portent un pantalon comme les hommes, mais les femmes tongkinoises n'en portent pas, à l'exception de celles qui sont mariées à des mandarins (car alors elles adoptent le costume cochinchinois) ; elles ont une espèce de jupe qui descend jusque sur les pieds, mais qu'elles relèvent un peu haut quand elles travaillent dans les champs, ou qu'elles ont à marcher dans la boue. Elles portent par-dessus une robe qu'elles croisent par-devant, et attachent au côté droit avec deux rubans de la même toile ou étoffe que l'habit ; cette robe descend jusqu'au-dessous des genoux. Leur poitrine est couverte d'un morceau de toile ou d'étoffe de soie qu'elles attachent avec des cordons ; quand elles s'habillent en habits de cérémonie, elles mettent par-dessus leur robe une seconde robe qui souvent est de soie, dont les manches sont très-larges, et qui croise par-devant comme la robe de dessous.

Au Tongking les hommes ne portent pas tous des pantalons ; les mandarins et les militaires en portent, parce qu'ils ont

cuir et moitié carton ou fil ; il y en a de richement brodés. Les Chinois ont les cheveux si longs, qu'ils descendent quelquefois jusqu'à terre ; ils se rasent une partie de la tête, ils ne conservent que les cheveux qui sont au milieu, dont ils forment une tresse qu'ils laissent pendre par derrière ; quelquefois ils s'en ceignent la tête : les Cochinchinois ne tressent pas leurs cheveux, mais ils les nouent sur la tête. Tous ces peuples aiment à porter la barbe, mais ils ne l'ont pas fort belle ; ils admirent celle des Européens : les Siamois au contraire ont la barbe en horreur, ils se l'arrachent avec de petites pincettes.

« Le costume des femmes chinoises ne diffère de celui des hommes qu'en ce que leur robe est plus longue ; elles conservent tous leurs cheveux qu'elles nouent à la manière des Cochinchinois. Dès l'âge de cinq à six ans on leur tord les doigts des pieds, à l'exception du gros orteil, et on les renverse sous la plante des pieds.

---

l'habit cochinchinois ; les riches, les hommes de lettres et un grand nombre de ceux qui mènent une vie sédentaire en portent communément ; les missionnaires, les prêtres du pays et tous les catéchistes et élèves de la *maison de Dieu* en portent toujours. Parmi les autres habitans du Tongking, il y en a beaucoup qui n'en portent jamais ; d'autres qui n'en portent que très-rarement : le pantalon des Tongkinois est plus court et plus large que celui des Cochinchinois. Tous les Tongkinois, soit qu'ils portent des pantalons, ou non, ont les reins ceints d'une ceinture dont un des deux bouts est passé entre les deux cuisses ; cette ceinture est un morceau de toile teint en rose pâle, large de six ou huit pouces, qui fait deux ou trois fois le tour du corps : dans les grandes chaleurs de l'été, il y a des Tongkinois qui, quand ils sont dans leurs maisons, ou occupés dans les champs, ne gardent d'autre vêtement que leur ceinture ; depuis quelques années cet usage est prohibé.

Cette coutume barbare a commencé quelque temps après notre ère vulgaire. C'est l'empereur Schou, de la 16.e dynastie, qui l'introduisit afin que les femmes fussent plus sédentaires ; en effet, elles marchent difficilement ; on dirait qu'elles ont des entraves ou qu'elles marchent sur des épines. Cet usage n'est pas généralement adopté. Les dames chinoises ont toujours un grand éventail à la main ; lorsqu'elles sortent, ce qui est très-rare, elles se placent sur un siége qui a la forme d'une stalle ; ce siége est couvert par devant et porté par deux hommes. A Macao elles jouissent d'un peu plus de liberté ; en plusieurs endroits elles fument comme leurs maris ; elles sont imitées en cela par les dames espagnoles de Manille. J'ai vu à Macao des Portugaises qui fumaient, mais j'ignore si cet usage est général ; les Malaises et les Siamoises mâchent le tabac comme les matelots, mais elles y mêlent divers ingrédiens.

« A Siam, et dans toutes les parties de l'Asie où le christianisme n'a pu améliorer leur sort, les femmes sont toutes, à quelque chose près, esclaves de leurs maris ; on voit visiblement se vérifier la menace que Dieu fit autrefois aux personnes de leur sexe dans la personne d'Eve. Chez les grands, les femmes sont enfermées dans le Harem, d'où elles ne sortent presque jamais. Lorsque les Princes donnent audience, elles se placent au fond de la galerie, mais dans un lieu plus bas, ou derrière un tissu de paille qui leur donne la facilité de tout voir et de tout entendre, sans être aperçues de personne. Elles ne mangent jamais avec leurs maris ; en leur présence elles font en sorte de ne pas se trouver de niveau avec eux. Si une femme s'asseyait dans un lieu où elle fût plus élevée que son mari, ou si elle suspendait par mégarde un mouchoir

ou une ceinture qui dominât sur sa tête, il n'en faudrait pas davantage pour mettre le trouble dans le ménage, et peut-être pour en venir à une rupture ouverte. Le mari regarderait cette action comme une insulte faite à sa personne, et comme une preuve incontestable que sa femme veut dominer dans la maison. Demander à un mandarin des nouvelles de sa femme, la saluer, lui adresser la parole, même en présence du mari, ce sont autant de choses qui sont défendues à Siam et ailleurs; de pareils procédés causeraient autant d'étonnement que de scandale. On ne persuadera jamais à un Asiatique qu'une femme soit un être assez important pour qu'un homme sensé s'occupe de ce qui la concerne, ou prenne intérêt à sa santé (1) : dans une province de ce royaume, les hommes se croiraient déshonorés s'ils passaient par un endroit qui a été souillé par la présence d'une femme. Un de nos Prêtres ayant été en mission auprès de ces peuples, on lui disait quelquefois : *Ne passez pas par-là, les femmes y passent.* Les hommes ne veulent pas qu'elles entrent dans la maison par la même porte qu'eux. Par le même principe *d'équité*, ils leur refusent l'entrée du ciel. Ils pensent qu'il serait indigne d'un homme de se trouver au ciel avec une femme. Les personnes du sexe de basse condition peuvent sortir de leurs maisons, mais ce n'est pas pour aller à la promenade; c'est seulement pour travailler à la campagne ou pour faire quelque petit trafic. Pendant que le plus souvent le mari joue, boit, dort ou travaille au service du Prince, la femme pourvoit à l'entretien de toute la famille par son travail et

(1) Le même préjugé règne encore dans l'Indostan. Voyez le XX.e N.o des Annales, page 126.

son industrie. Les chrétiens sont les seuls qui ne partagent pas ces préjugés. Ils se conduisent à l'égard de leurs femmes à peu près comme les Européens.

« La polygamie est permise à tous les hommes. Le Roi ne donne le titre de Reine qu'à une seule de ses femmes, à laquelle toutes les autres sont inférieures sous tous les rapports. Elle s'appelle *Ackhamaessi.* Les simples particuliers qui ont plusieurs femmes, ont aussi le droit d'en choisir une qui porte le titre de *Mia-jai,* c'est-à-dire, épouse grande ; elle a autorité sur toutes les autres. Lorsqu'un Siamois veut se marier, il ne prend pas une femme, il l'achète : le prix n'est pas fixe ; cela dépend de la volonté des parens de la future. En vertu de ce contrat, la loi accorde au mari le droit de la battre, de la renvoyer ou de la vendre comme esclave. Il n'a le droit de la tuer que dans un seul cas. Ces droits ne sont pas réciproques. Ainsi si la femme s'enfuyait chez ses parens pour cause de mauvais traitemens, le mari a la faculté de la réclamer comme un objet qui lui appartient par contrat de vente ; mais les femmes poussées à bout empoisonnent très-souvent leurs maris. Les parens ont le droit de vendre leurs enfans, et ils en usent fréquemment. Rien de plus commun à Siam que de voir des enfans vendus comme esclaves. La condition de ces pauvres enfans n'est pas bien dure, les Siamois sont naturellement doux. Leurs parens peuvent les racheter en rendant l'argent qu'ils avaient reçu. Cette coutume, toute inhumaine qu'elle est, est moins barbare que celle des Chinois qui étouffent leurs propres enfans. Dans la province de Fokien, les parens conservent la vie à tous les garçons, mais ils ne conservent guère plus de deux filles. Toutes celles qui naissent ensuite sont mises à mort impitoyablement. Ce sont les mères qui deviennent elles-mêmes les bourreaux de leurs propres enfans :

lorsque la femme est accouchée, le mari rentre et demande si elle est accouchée d'un garçon; si, sur la réponse négative, il sort en manifestant sa mauvaise humeur, l'arrêt de mort est dès-lors prononcé contre l'innocente créature qui vient de naître. La mère dénaturée prend à l'instant sa fille et l'étouffe de ses propres mains! Le gouvernement est bien éloigné de sévir contre les coupables. C'est une maxime généralement reçue en Chine, que la nature accorde aux parens le droit de faire périr leurs enfans ou de les élever selon leur volonté. Durant le temps d'une persécution intentée contre les chrétiens, on se saisit de quelques-uns de nos livres. On nomma une commission de mandarins lettrés pour les examiner; tous, à l'exception d'un seul, déclarèrent que ces livres ne contenaient rien de mauvais. Celui qui était d'un avis contraire soutenait que cette Religion était mauvaise et les livres pernicieux, parce que, dit-il, un de ces livres rapporte que le Dieu des chrétiens a sévèrement puni un père qui avait fait mourir sa fille injustement (il avait lu la Vie de sainte Barbe); ce qui, ajouta-t-il, est évidemment dangereux. Un père n'a-t-il pas le droit de faire périr sa fille selon son bon plaisir? Je ne crois pas que ces horreurs aient lieu dans toutes les provinces de l'empire. Peut-être même pourrait-on assurer que cette coutume exécrable a sensiblement diminué en certains endroits: depuis que le christianisme a paru en Chine, les infidèles commencent à rougir de leur barbarie. Il faut espérer que le nombre des chrétiens augmentant toujours, l'infanticide deviendra un crime presque inconnu dans ce malheureux pays.

« Les Siamois sont, dit-on, moins vicieux que bien d'autres peuples infidèles; mais il ne faut pas croire pour cela qu'ils aient de grandes vertus morales. Le

christianisme seul fait des hommes vraiment vertueux. L'orgueil, l'insensibilité, la cruauté même, l'impudicité poussée souvent jusqu'aux plus honteux excès, ont toujours été et seront à jamais l'apanage des infidèles. Tous ces Indiens, qu'on a tant vantés sans doute parce qu'ils étaient païens, ne sont rien moins que des hommes parfaits. Il est impossible qu'ils soient de bonne foi sur certaines choses qu'ils se permettent; leur sort est bien à plaindre sans doute, et il n'est point de sacrifice qu'un chrétien charitable ne doive faire pour obtenir leur conversion. Mais après tout, il est facile de voir que leur réprobation est leur ouvrage, et que la justice divine ne punit en eux que leur endurcissement volontaire; au contraire, tous ceux qui sont fidèles à suivre leur conscience sont toujours ceux qui se font chrétiens. Les Brames, les Samnias chez les idolâtres, les Santons et les Derviches chez les Mahométans, ne se distinguent du commun des infidèles que par un orgueil plus arrogant et par une plus profonde hypocrisie.

« Les Siamois sont d'un caractère assez doux, léger, irréfléchi, timide et gai; ils aiment les personnes qui ont de la gaîté. Ils n'aiment point les disputes ni rien qui sente la colère ou l'impatience : j'entends les disputes scientifiques, car pour d'autres matières, ils poussent souvent la dispute jusqu'à un combat en forme où se trouvent plusieurs champions. Ils seraient presque scandalisés de voir un Prêtre continuer la Messe après avoir parlé avec zèle et véhémence dans son prône. Ils sont paresseux, amis de l'amusement, inconstans ; un rien fixe leur attention et un rien les distrait; ils sont grands demandeurs; tout leur plaît, et ils demandent tout, depuis les objets les plus précieux jusqu'aux choses de la moindre valeur. Ce défaut est commun au peuple et aux grands. Un prince du sang ne croit pas au-dessous

de sa dignité de demander du tabac, un crayon, une montre, un cochon; cela m'est arrivé à moi-même. Le roi n'est pas plus délicat que ses sujets. Il est vrai qu'ils ne sont pas fâchés qu'on leur fasse à son tour quelque demande. La politesse siamoise exige que l'on se fasse mutuellement des présens. Dans les visites, les premières choses que l'on offre, sont le thé et le béthel. Il m'est arrivé en voyageant de visiter certaines personnes; au sortir de leurs maisons je me voyais accompagné de plusieurs domestiques portant les uns du riz, des légumes, des fruits, les autres de la viande, du poisson, etc. Ils mettent tous ces différens comestibles dans de grands vases d'airain, qu'ils ont soin de porter de manière que tout le monde voie ce qu'ils contiennent. Au milieu de tous ces gens on a l'air d'un fournisseur de vivres qui vient de faire ses emplettes.

« Les Laotiens font leurs présens d'une manière fort délicate et très-ingénieuse. Ils se présentent devant celui qu'ils veulent honorer de leur bienveillance et lui font leurs complimens. Pendant le cours de leur conversation, ils placent adroitement auprès de lui, sans qu'il s'en aperçoive, le présent qu'ils veulent lui faire, le saluent encore et se retirent; ils disent qu'il ne faut pas faire parade de ses dons.

« Les Siamois sont généralement aumôniers. Le roi doit, selon un ancien usage, faire des aumônes publiques, plusieurs fois l'année. Dans ces occasions on donne en son nom à tous les pauvres qui se présentent, du riz, du linge, de l'argent. Le roi actuel fait, dit-on, distribuer tous les jours aux mendians de Bangkok une certaine quantité de comestibles.

« Le roi et le peuple aiment beaucoup les jeux de pur amusement ou d'exercice; ils ont d'autres jeux qui sont moins fréquens, tels que la lutte, le pugilat, le

combat de coqs, de petits poissons ou de deux serpens. Ils ont un jeu qu'ils appellent *Nang* à cause du cuir qui y est employé; ce jeu est toujours très-dangereux à cause des épées, des poignards, des hallebardes dont la corde et le sauteur sont hérissés. C'est une grande lanterne magique. Ils ont aussi des sauteurs de corde; mais le jeu qui leur plaît le plus et auquel ils courent avec une espèce de fureur, est celui qu'ils nomment *lameng-lakhong* : c'est une espèce de drame partie comique partie pantomime. On dit que c'est l'école de tous les vices. Les talapoins, qui assurément ne sont pas scrupuleux, condamnent ce jeu où ils assistent cependant eux-mêmes, déguisés sous l'habit séculier; ceci soit dit sans médisance. Je pense que vous aurez assez de charité pour ne pas croire que je sois témoin oculaire de ces derniers faits. Ce ne sont pas les assistans qui paient les acteurs, c'est l'individu qui fait représenter les jeux. Quand c'est le roi qui fait donner des jeux publics, son trésorier fournit aux dépenses. Il fixe le salaire du baladin selon le plus ou le moins de plaisir que le roi a paru y prendre.

« On voit rarement à Siam des fanatiques qui se mutilent ou se suicident par une criminelle ostentation de courage ou de piété envers leurs faux dieux. Ils abandonnent ces scènes atroces aux habitans de l'Indostan (1); ils sont persuadés que leur vie est trop précieuse pour en faire si facilement le sacrifice. On a vu cependant un malheureux, il y a deux ans environ, qui annonça qu'il se brûlerait publiquement; il monta en effet sur le bûcher, mais à peine eut-il ressenti l'ardeur des flammes qu'il alla se jeter dans la rivière.

---

(1) Voyez le XX.e numéro, page 142.

« Les Siamois passent pour avoir de l'esprit et être intelligens; mais comme le Roi prend à son service toutes les personnes qui réussissent dans quelque profession que ce soit, leur paresse et l'état de servitude dans lequel ils vivent, ne leur permettent point de développer leurs talens et leur industrie : ce sont les Chinois qui font tout. Ils exercent seuls les arts mécaniques. La plupart des Siamois n'ont pas les moyens de se procurer les ouvriers dont ils auraient besoin. Ils sont obligés de faire tout par eux-mêmes : ils sont à la fois maçons, charpentiers, tisserands, tailleurs, etc.; je vous laisse à juger en quel état de perfection sont les ouvrages qui sortent de leurs mains. Ils ont le même genre d'architecture que les Chinois. Ce ne sont que des colifichets, des pavillons, plusieurs toits placés les uns sur les autres, des colonnes, des pyramides qu'ils couvrent en partie de feuilles d'or. Cette architecture a bien quelque agrément, mais on y chercherait en vain ce caractère de noblesse et de grandeur que l'on trouve dans les monumens européens. Ce luxe d'architecture, tout défectueux qu'il est, est réservé pour quelques pagodes, et pour les monumens publics qui sont en très-petit nombre. Les simples particuliers n'y regardent pas de si près. Ils dressent tout simplement quelques pieux sur lesquels ils placent une cabane de paille ou de roseaux, qui ressemble assez à un nid d'oiseau. Là sont entassés, père, mère, aïeux, enfans, et de plus tous les animaux domestiques. La richesse de l'ameublement répond à la magnificence de l'architecture: une natte pour s'asseoir (la natte est un tissu de paille, ou de cette espèce de jonc qui ressemble à l'espart), une planche ou une claie pour se coucher, une pierre pour placer la marmite, quelques petits vases, un filet pour suspendre les petits enfans quand ils veulent dormir, voilà tout

ce qui décore l'intérieur de ces tristes réduits. Les plus élégans ou les moins pauvres ont des maisons de bois. Les princes, quoiqu'ils soient fort riches, ne sont guère mieux logés. Ils donnent quelquefois audience sous un hangar. La ville de Bangkok ainsi que la banlieue est construite dans ce goût-là. Elle est coupée en tous sens d'un grand nombre de canaux, sur lesquels voguent une grande quantité de barques et de gondoles. Celles du roi et des princes sont décorées ; celles des simples particuliers et même des grands mandarins ne doivent pas l'être : on ne peut sortir et faire des visites qu'en bateau. Il y a peu de chevaux et point de palanquins. On croirait être à Venise, si le costume et le langage des habitans, et les misérables cabanes qui bordent le rivage, n'avertissaient bientôt qu'on est à Siam. On trouve à Bangkok ce que l'on voit fréquemment en Chine. Les marchands chinois, pour s'épargner de plus grands frais, construisent leurs maisons sur la rivière. Ils forment des radeaux avec des bambous (1), ils les amarrent des deux côtés à des solives plantées le long du courant. Ils construisent leurs maisons et leurs boutiques sur ces radeaux ; comme les cordes qui tiennent ces radeaux attachés aux solives sont coulantes, la maison monte ou descend selon la marée. Au besoin on peut dans un instant transporter le magasin et les marchandises en un autre endroit. On lève l'ancre, et à l'aide des rames la maison et les habitans voyagent à peu de frais.

« Bangkok a des remparts, mais ils sont faibles et découverts de tous les côtés. Depuis quelques années on a construit à l'entrée du port quelques murailles de bri-

(1) Le bambou est un gros roseau ; il y en a de plusieurs espèces : cet arbre est très-utile aux Siamois, il est bon à manger.

ques garnies de canons. Les Siamois les appellent forts. Je ne sais quel nom Vauban leur aurait donné. Puisque j'en suis à l'article qui concerne les remparts de Bangkok, je vous rapporterai un fait qui prouve combien une fausse religion peut quelquefois faire d'un peuple naturellement doux et humain, un peuple féroce. Lorsqu'on construit une nouvelle porte aux remparts de la ville, ou lorsqu'on en répare une qui existait déjà, il est fixé par je ne sais quel article superstitieux, qu'il faut immoler trois hommes innocens. Voici comment on procède à cette exécution barbare. Le roi, après avoir tenu secrètement son conseil, envoie un de ses officiers près de la porte qu'il veut réparer. Cet officier a l'air de temps en temps de vouloir appeler quelqu'un; il répète plusieurs fois le nom que l'on veut donner à cette porte. Il arrive plus d'une fois que les passans, entendant crier après eux, tournent la tête; à l'instant l'officier, aidé d'autres hommes apostés tout auprès, arrêtent trois de ceux qui ont regardé. Leur mort est dès-lors irrévocablement résolue. Aucun service, aucune promesse, aucun sacrifice ne peut les délivrer. On pratique dans l'intérieur de la porte une fosse, on place par-dessus, à une certaine hauteur, une énorme poutre; cette poutre est soutenue par deux cordes et suspendue horizontalement à peu près comme celle dont on se sert dans les pressoirs. Au jour marqué pour ce fatal et horrible sacrifice, on donne un repas splendide aux trois infortunés. On les conduit ensuite en cérémonie à la fatale fosse. Le roi et toute la cour viennent les saluer. Le roi les charge en son particulier de bien garder la porte qui va leur être confiée, et de venir avertir si les ennemis ou les rebelles se présentaient pour prendre la ville. A l'instant on coupe les cordes, et les malheureuses victimes de la superstition sont

écrasées par la lourde masse qui tombe sur leur tête. Les Siamois croient que ces infortunés sont métamorphosés en ces génies qu'ils appellent *Phi*. De simples particuliers commettent quelquefois cet horrible homicide sur la personne de leurs esclaves, pour les établir gardiens, comme ils disent, du trésor qu'ils ont enfoui. Il n'y a pas encore cinq ans que l'on a vu se renouveler à Bangkok cette cérémonie digne des cannibales. Parmi les trois infortunés qui furent arrêtés, il y avait le fils d'un riche négociant chinois. Le père offrit une grosse somme d'argent pour racheter son fils. Ce fut inutilement, l'arrêt fut irrévocable. Le démon a de tout temps désiré d'être adoré par des sacrifices humains. Ainsi le même homme qui n'ose tuer un insecte, crainte de commettre un crime irrémissible, n'éprouve pas le moindre scrupule quand il s'agit d'égorger trois de ses semblables. Il pense avoir fait une action qui va procurer la paix et la prospérité à tout un empire! La divine Providence protégea les chrétiens, dans cette occasion, d'une manière particulière; elle permit qu'un des princes du sang, qui favorise beaucoup les chrétiens, fût appelé au conseil où l'on prit cette barbare résolution. Dès le lendemain il les fit avertir secrètement de ne pas passer par cette porte de quelque temps, ou du moins de ne pas regarder après eux, quelques cris ou quelque bruit qu'ils entendissent, parce qu'il y allait de leur vie.

« La profession la plus ordinaire des habitans de Bangkok est la pêche et la navigation; mais pour être souvent sur l'eau, ils n'en sont pas meilleurs navigateurs. Ils n'ont aucune notion de la science nautique: s'ils n'ont pas le vent derrière eux et la terre à côté, ils perdent la tête. Cela est cause qu'ils sont des années entières pour faire un voyage de deux mois; quoiqu'ils ne se mettent en mer que dans la saison la plus favo-

rable, ils ne sont pas toujours heureux : j'entends fréquemment parler de naufrages. Il est vrai que ce n'est pas tout-à-fait la faute des matelots et du capitaine ; la mauvaise construction des vaisseaux y entre pour beaucoup. Ce ne sont, pour la plupart, que des jonques chinoises, qui au moindre vent contraire ne peuvent plus tenir la route et vont en dérive. Ces jonques ont presque la forme d'un croissant ; elles n'ont pour agrès que trois mâts simples sans vergues, les voiles sont de paille ou de roseaux, les câbles de rotin et les ancres de bois. Je ne me suis pas aperçu qu'ils eussent ni mâts, ni voiles de rechange. Depuis peu de temps on a commencé à construire des vaisseaux à l'européenne, mais je crains que le vice de la manœuvre ne rende pas la navigation plus sûre. Si les Siamois ne consultent pas souvent la carte lorsqu'ils sont sur mer, il faut convenir qu'ils consultent souvent le démon. Ils tracent sur les mâts et sur le gouvernail des caractères superstitieux. Quand j'étais avec eux, je leur manifestais mon mécontentement ; ils se mettaient à rire, mais ils ne s'amendaient pas. Les Chinois sont peut-être plus superstitieux encore dans leurs vaisseaux : ils ont toujours une idole avec eux, ils l'adorent plusieurs fois le jour, la consultent, la prient, lui demandent le beau temps, un vent favorable. Ils ne sauraient manger sans lui avoir d'abord offert tous les mets. Il est vrai que le pilote sait quelquefois tirer avantage de la superstition de ses confrères. Lorsqu'il veut manger de la chair fraîche, il fait prévenir le capitaine que l'idole demande un canard ou une poule pour son dîner. Le capitaine n'ose rien refuser quand l'idole exige quelque chose, il craindrait son ressentiment : cela tourne au profit de l'équipage, car l'idole ne mange pas, elle se contente de

l'odeur des viandes. Un rien les fait trembler, et l'idole est toujours leur dernière ressource. Un de nos confrères ayant jeté à l'eau quelque chose qui l'embarrassait, il n'en fallut pas davantage pour mettre le trouble dans tout le vaisseau. Plusieurs prétendaient que cette action était de très-mauvais augure, les autres ne savaient qu'en dire. On alla demander au diable ce qu'il pensait de ce cas-là; mais le bon Dieu permit qu'il donnât une réponse si ambiguë que personne n'y put rien comprendre : ainsi le tumulte s'apaisa insensiblement, et le missionnaire fut hors de danger. Il courait risque d'être jeté à la mer si le démon eût donné une réponse défavorable. Outre l'idole, ils ont encore assez souvent un gros serpent. Ils s'imaginent que le naufrage est inévitable si le serpent s'échappe. Je vous ferai observer à cette occasion que plusieurs peuples de l'Asie ont une grande vénération pour le serpent (1) ; on dirait que le démon aime à se faire adorer dans le reptile dont il s'est servi pour séduire la première femme.

« A Siam, les sciences ne sont pas plus florissantes que les arts. Les docteurs siamois savent tout juste lire et écrire. Ils n'ont aucune idée de la physique ni de l'astronomie ; vous pouvez en juger par l'échantillon que je vous en ai donné lorsque je vous ai parlé de leur mythologie et de leurs dieux visibles. Ils ne savent point encore faire un almanach. J'ai entendu dire qu'ils avaient besoin du secours des Chinois, qui ne sont guère meilleurs astronomes. Ils ont un moyen plus facile que nous pour découvrir les secrets de la nature ou pour expliquer un phénomène ; ils ne se perdent pas en

---

(1) Voyez le XX.e numéro, page 140.

conjectures comme nos profonds physiciens ; quand quelque fait les embarrasse, ils ont leur réponse toute prête, *pen-phra*, *pen-phi*, disent-ils, c'est-à-dire, c'est un dieu, c'est un démon. Voient-ils un baromètre annoncer la tempête ou le calme? ils s'écrient, saisis d'étonnement : *Pen-phi*, c'est un diable qui est là dedans. Les mathématiques sont absolument inconnues aux Siamois. Ils ont cependant quelque connaissance de l'arithmétique ; ils expriment les quantités à l'aide de dix chiffres, les voici :

nung, *song*, *sain*, *si*, *hoc*, *hok*, *tchet*, *peet*, *kaou*, *soun*.

๑ ๒ ๓ ๔ ๕ ๖ ๗ ๘ ๙ ๐

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

« Le calcul des décimales est admis par tous les peuples civilisés de l'Asie. Les Siamois procèdent de la même manière que nous pour la multiplication des unités, jusqu'à dix millions; ils n'ont pas de terme dans leur langue pour exprimer les quantités supérieures, ils ne soupçonnent pas même qu'on puisse en trouver. Ils ont des mots particuliers pour désigner les nombres cent, mille, dix mille, cent mille, million, dix millions, 100, *roi;* 1,000, *phan;* 10,000, *mun;* 100,000, *sèen;* 1,000,000, *kot;* 10,000,000, *lan*.

« Ils ne sont pas plus versés dans la géographie que dans les autres sciences, ils prennent toutes les villes dont ils entendent parler pour autant de royaumes. Il faut du temps pour leur faire comprendre qu'on peut être, par exemple, Français et Narbonnais tout à la fois. J'en ai trouvé qui m'ont demandé sérieusement si les Cafres étaient originaires de France.

« Aucun Siamois, pas même les talapoins, ne s'occupent de littérature ni d'histoire. Le seul ouvrage qui existe en ce genre, ce sont les Annales du royaume. On dit qu'elles sont exactes ; elles sont sous la garde d'un mandarin qui ne permet pas à tout le monde d'en prendre connaissance, surtout lorsqu'il est de mauvaise humeur. D'après un ancien usage, le roi doit se faire lire ces annales lorsqu'il est libre de toute occupation sérieuse. Presque tous les Siamois se mêlent de médecine, mais presque personne n'étudie cette science; il n'est pas nécessaire d'aller prendre des grades dans une faculté, ni d'aller subir des examens; il suffit d'être muni de quelques herbes et de quelques recettes. Le premier, et souvent l'unique remède que les médecins siamois ordonnent à leurs malades, est le bain. Avez-vous froid, avez-vous chaud, êtes-vous enrhumé, avez-vous la fièvre? ils vous font baigner. Ils ordonnent le bain dans des circonstances qui feraient frémir un médecin français; mais l'expérience prouve qu'ils ont raison. Au contraire, il est démontré que les traitemens selon les principes de la médecine européenne, sont toujours dangereux et causent souvent la mort; je l'ai vu de mes propres yeux. Le régime que l'on fait observer aux malades n'est pas moins extraordinaire que le traitement. En France, on prescrit la diète la plus sévère dans les grandes maladies; ici on fait manger le malade, fût-il à l'agonie: s'il refuse de prendre de la nourriture, on l'y force, et en effet c'est ce qui le sauve. Il est prouvé qu'un malade qui s'obstine à ne prendre que du bouillon pendant qu'il a la fièvre, guérira difficilement. En Europe, on donne aux malades du poisson frais, de la volaille, des œufs frais, du riz bien cuit et liquide. A Siam, de pareils alimens aggraveraient le mal ; on fait manger au malade du porc frais, du pois-

son salé et séché au soleil, du riz à peine gonflé, et quelquefois des œufs salés; la chair de poule, dans l'Inde, est un aliment malsain, elle contient du mercure. Les médecins siamois tâtent rarement le pouls : c'est tout le contraire dans les médecins chinois, ils sont quelquefois une demi-heure à l'examiner; ils passent pour être très-experts en ce point. Quant à la chirurgie, c'est un art à peu près inconnu à nos médecins. Dans ces pays-ci, les malades poussent souvent des cris plaintifs pour les plus légères infirmités ; ils disent que cela les soulage.

« Les Siamois se baignent fréquemment, même lorsqu'ils se portent bien. Leur manière de prendre le bain est très-simple et beaucoup plus salutaire qu'en Europe. Ils descendent habillés dans une marre d'eau ou dans la rivière, ils se jettent de l'eau à plein seau sur la tête. Ils disent que c'est l'unique moyen de faire sortir la chaleur intérieure du corps. Ils n'aiment pas moins le feu que l'eau. Ils en allument partout, ils jettent de petits charbons de côté et d'autre dans leurs maisons qui sont toutes de paille ou de bois; ces imprudences causent souvent des incendies. L'année dernière il y en eut jusqu'à onze. Celui qui eut lieu au mois de décembre dernier a consumé près de quinze cents maisons. Quand ces calamités arrivent, le tumulte et le désordre sont extrêmes. La foule est immense, on n'entend de toutes parts que des pleurs et des cris confus. Les uns fuient avec ce qu'ils ont pu sauver des flammes ; les autres accourent afin d'emporter tout ce qui tombe sous leurs mains. Quelques-uns sont écrasés ou étouffés sous les débris de leurs maisons embrasées. Un grand nombre est foulé aux pieds, plusieurs périssent victimes de leur imprudence et de leur avarice. Les vieillards et les enfans sont ceux

qui courent le plus grand danger ; dans ces tristes conjonctures chacun ne pense qu'à soi, et le désir de se sauver soi-même du péril fait qu'on s'occupe peu du malheur des autres. Cette pensée étouffe tout autre sentiment ; car ce n'est pas parmi les infidèles qu'il faut chercher des actes de dévoûment héroïque pour ses semblables. Autant ils sont communs parmi les chrétiens, autant ils sont rares parmi les païens.

« Si l'incendie menace la ville d'un entier embrasement, le roi, les princes et tous les mandarins se transportent en personne sur les lieux pour donner les ordres convenables. On fait venir tous les éléphans ; ces animaux, dont la force est prodigieuse, renversent toutes les maisons que les flammes n'ont pas encore atteintes et en jettent au loin les débris. Ils arrêtent ainsi l'incendie en enlevant la matière nécessaire pour l'entretenir. Je ne dois pas vous laisser ignorer que les maisons des chrétiens sont les seules que le feu épargne. Cette protection particulière de la Providence en faveur des chrétiens est de temps immémorial. Les infidèles en conviennent ; plus d'une fois, transportés de fureur et poussés par l'effet d'une jalousie diabolique, ils ont tenté de brûler de leurs propres mains les camps des chrétiens ; mais ils n'ont jamais pu réussir, ils ont été déconcertés, ou le feu n'a point fait de progrès.

« L'étiquette et la politesse siamoises diffèrent beaucoup des vôtres. Lorsque les Siamois saluent, ils joignent les mains et les portent devant leur visage et quelquefois au-dessus de leur tête ; ils s'asseyent à terre, ou se couchent, selon que la personne à laquelle ils s'adressent est plus ou moins élevée en dignité. S'ils sont obligés de changer de place, ils marchent profondément inclinés, ou ils se traînent sur leurs genoux

et sur leurs mains ; s'ils sont devant un grand prince, devant le roi et le vangna, ils sont toujours prosternés sur leurs coudes et sur leurs genoux : cette posture est très-pénible lorsque l'audience se prolonge. Quelque situation qu'ils prennent, ils tâchent toujours de se placer plus bas que leurs supérieurs. Quand ils parlent à un égal, ils l'appellent monsieur, *than*, et se désignent eux-mêmes par le mot *kha*, qui veut dire serviteur. S'ils s'adressent à un supérieur, ils lui donnent le titre de monseigneur, *chankha* ; mais si le supérieur est très-élevé en dignité, ils l'appellent *khorap*, c'est-à-dire, *daignez recevoir mes hommages* ; en ce cas ils prennent eux-mêmes l'humiliante dénomination de *dixan*, c'est un diminutif de *dierexan*, qui signifie animal. Dans les audiences, lorsqu'un Siamois parle à son souverain, il le désigne par le mot de *thoun-xramong*, c'est-à-dire, placé sur ma tête. Si le sujet parle de lui-même, il se désigne par le mot de *phom-cheveu*, ou bien *Touli-phrabat*, c'est-à-dire, la poussière de ses pieds divins. Lorsqu'ils parlent du roi entr'eux, ils lui donnent des titres dont plusieurs, à coup sûr, ne plairaient pas à un roi de France. Par exemple : *khoun-loang*, le nourricier des talapoins ; *chauxivith*, le maître de la vie ; *chau-pheendin*, le maître de la terre ; *chau-muang*, le maître ou propriétaire du royaume, de la ville, etc. Dans les livres ils l'appellent *phra-ong*, c'est-à-dire, personne divine ou dieu. Régner, en siamois, se traduit par *savenirat*, qui veut dire manger le peuple ; on dit aussi *saverinaja sombat*, c'est-à-dire, jouir ou dépenser les richesses. On ne dit pas d'un tel mandarin qu'il est gouverneur de telle ville ; on dit : il mange telle ville ; et souvent on dit plus vrai qu'on ne pense.

« Les Siamois parlent toujours à la troisième personne,

soit lorsqu'ils parlent à quelqu'un, soit lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes. Quand ils répondent affirmativement (il est bien rare qu'ils disent non), ils répètent simplement le titre honorifique de la personne qui les interroge. Par exemple : — Avez-vous fait telle chose? —Monseigneur. Ils ont des pronoms personnels, mais ils ne s'en servent guère. *Kou*, qui répond au pronom *moi, je*, désigne l'orgueil ou la colère dans celui qui s'en sert. *Meung*, qui veut dire *toi*, *tu*, est un terme très-offensant. *Man*, c'est-à-dire *lui*, n'est guère plus honnête. Le roi, parlant de lui-même, s'appelle *kha*, qui signifie *votre serviteur*. Il désigne ceux à qui il parle par le titre dont ils sont décorés. On donne ordinairement aux personnes du sexe le titre de *Nang*, qui répond au mot français madame. Après trente ans on donne assez communément le titre de vieillard, *thachei*, à quiconque n'en a pas d'autre.

« Les magistrats et tous ceux qui sont constitués en dignité, se placent dans un lieu élevé et éloigné de leurs inférieurs; ils ont toujours des carreaux pour s'appuyer; ils s'asseyent, ils se couchent, selon leur bon plaisir. La posture la plus noble consiste à mettre la jambe droite sur le genou gauche et à tenir le pied avec la main. Le roi, quand il donne audience, est placé sur une haute estrade dorée; son siége est fermé par des glaces, les assistans sont prosternés sur un riche tapis qui s'étend dans toute la longueur et la largeur de la salle. Si l'on offre des présens au roi, ils sont étalés devant la personne qui les offre. La salle d'audience est carrée et très-vaste, elle est peinte en rouge avec quelques dessins en or ; il n'y a aucun siége, on n'y voit d'autres meubles que quelques cristaux et quelques lustres assez beaux. On dit qu'un ambassadeur européen, admis à l'audience du roi, fut

fort surpris lorsqu'on lui fit défense de se tenir debout; comme il ne trouva point de siége pour s'asseoir, il prit aussitôt son parti en homme de résolution, il se coucha tout de son long devant le roi. Le prince, au désespoir de voir qu'un autre que lui prît une si noble posture, lui fit au plus vite présenter un siége.

« Les grands ne font guère que trois questions aux étrangers dont ils sont visités pour la première fois, encore sont-elles toujours peu importantes et quelquefois ridicules; mais avant tout, on vous demande votre âge. Les Siamois d'une condition moins élevée ne font point de question plus spirituelles; j'en ai trouvé qui, après m'avoir demandé, selon l'usage, quel était mon âge, m'accablaient de questions tout-à-fait impertinentes, telles que celles-ci : Etes-vous Dieu? Etes-vous bien riche? Combien de fois mangez-vous par jour? Priez, prêchez-nous en votre langue, etc.

« Les Cochinchinois saluent en unissant les mains du bout des doigts; ils les portent aux genoux, s'inclinent, se relèvent et portent leurs mains à la tête; ils font cette cérémonie debout. Les Chinois saluent à peu près de même dans leur salut ordinaire; mais dans le grand salut ils se mettent à genoux l'un devant l'autre et inclinent leur tête jusqu'à terre à plusieurs reprises. Devant l'empereur de la Chine on se tient debout et couvert, mais on ne peut pas le regarder en face; lorsqu'un mandarin lui parle, il fixe ses yeux sur un des boutons de sa veste. La majesté impériale ne permet point au prince d'adresser la parole à un de ses sujets qui n'est point constitué en dignité; lorsqu'il veut parler à un simple particulier, il lui fait donner le bouton pour le placer sur son bonnet, et l'élève par-là à la dignité de mandarin. L'empereur a toujours vingt-quatre mandarins devant lui; lorsque le prince

rit, ils rient et finissent en même temps que lui; s'il est triste, tous les visages sont tristes et sérieux; on dirait que leurs visages sont à ressort et que l'empereur a le secret de les faire mouvoir à sa volonté. Se découvrir devant un Chinois, c'est lui faire injure. A Pékin, les Prêtres ont obtenu la permission de célébrer la Messe la tête couverte d'un bonnet. J'ai vu des Pékinois qui entendaient la Messe; ils étaient à genoux, les bras pendans et la tête couverte, quoique le Saint-Sacrement fût exposé; c'est pour eux la posture la plus modeste et la plus respectueuse. A Siam, lorsque le roi congédie ses officiers, ceux-ci doivent joindre les mains et baisser la tête jusqu'à terre par trois fois; l'étiquette veut qu'ils aient chacun un linge blanc étendu devant eux. Chez les Birmans, lorsque les mandarins sortent de l'audience, ils joignent les mains derrière le dos jusqu'à ce qu'ils soient hors de la salle.

« Les Siamois prennent leurs repas à sept heures du matin et vers cinq ou six heures du soir; à midi, les gens d'une condition honnête font une espèce de collation. Ils n'ont ni tables, ni siéges; on met le couvert sur une natte ou un tapis: avant de servir, on met les plats dans de grands vases d'airain; ces vases sont ronds et couverts d'un couvercle qui a la forme d'un cône. La viande est coupée en petits morceaux et placée dans des assiettes de porcelaine quelquefois plus petites qu'une soucoupe. Ils n'ont ni cuillers, ni fourchettes, ni couteaux; ils ont seulement une petite cuiller de nacre pour prendre dans les plats, les doigts leur suffisent pour tout le reste; dans plus d'une occasion les ongles leur servent de couteau, de cure-dent et de cure-oreille. Les Siamois aiment les ragoûts fortement épicés; le porc frais, le poisson, les fruits, les confitures et la pâtisserie sont les mets ordinaires des

riches; les pauvres se contentent d'une poignée de mauvais riz et d'un peu de poisson sec. Ils mangent quelquefois une espèce de terre qu'ils font frire, c'est un aliment très-malsain. La boisson des Siamois est l'eau; ils boivent aussi beaucoup de thé. Les gens de basse condition usent souvent avec excès d'une liqueur qu'ils appellent *lau* ou *arac ;* on l'extrait du riz par distillation ; c'est une liqueur fort dangereuse. Le roi et les princes ont en horreur toutes les personnes qui boivent de l'*arac*. Un mandarin qui serait soupçonné d'en faire usage serait disgracié. Boire tour à tour la sauce qui est dans le plat commun, est un trait de politesse siamoise. Le roi ne se distingue de ses sujets que par la richesse de sa vaisselle; personne ne peut entrer dans les cuisines du palais lorsque les mets sont préparés; un officier, qui a la confiance du prince, fait sceller les plats et les accompagne jusque dans la salle à manger : le roi seul rompt les sceaux; mais avant de toucher aux plats, il fait goûter tous les mets qu'on lui a servis par un officier; ce n'est qu'après avoir pris cette précaution qu'il ose manger. Le moment du repas est un temps sacré pour les Siamois. Si un maître a besoin de son esclave pour une affaire pressante lorsque celui-ci est à prendre son repas, il attend qu'il ait fini, ou il appelle une autre personne. Le roi lui-même respecte cet usage. Je n'ai pas encore pu obtenir de mon clerc qu'il interrompît son dîner; s'il est à table lorsque j'ai besoin de lui pour donner les Sacremens à un moribond, je suis obligé d'en prendre un autre, car il me répond laconiquement : *Je mange*. Quoique les Siamois ne soient pas difficiles sur le choix des mets, ils peuvent cependant passer pour délicats, si on les compare aux Chinois et aux Cochinchinois; ces peuples font leurs délices d'un ra-

goût de chien, de vers, de rats, de lézards, de serpens, de vers à soie. Les œufs couvés, lorsque le poussin est déjà formé, sont un mets très-recherché, que l'on ne sert guère que sur la table des princes et des mandarins. Ils mangent aussi des nids d'oiseau. Je voulais ajouter que les Cochinchinois mangeaient avec délectation la vermine dont leurs cheveux sont abondamment fournis, mais j'ai craint de vous donner des nausées.

« Ils aiment beaucoup le poisson cru, lorsqu'il est encore en vie. C'est du bon ton, parmi eux, de bien remplir la bouche quand on mange; au lieu de cuiller et de fourchette, ils se servent de deux petits bâtons ronds qui ont la forme d'un fuseau. Ils se moquent des Européens parce qu'ils boivent du lait et mangent du fromage, et parce qu'ils sont tout décontenancés s'ils n'ont leurs mains armées d'un couteau, d'une cuiller et d'une fourchette. J'oubliais de vous dire que les Chinois offrent toujours dans leurs repas le premier morceau au démon. Depuis quelques années l'opium, qui était inconnu à Siam et à toutes les nations voisines, est devenu un des plus grands objets de commerce. Tout le monde prend ce suc dangereux en fumée comme on prend le tabac. Je ne sais si dans les ports on pourrait trouver un homme d'une condition médiocre qui n'en fît point usage; les gouvernemens ont beau le prohiber, la force de l'habitude l'emporte sur la crainte du châtiment; on voit tous les jours les malheureux effets de l'opium, et on préfère cependant se donner la mort que de s'en priver. Jusqu'à présent, je n'ai pas entendu dire que les chrétiens eussent contracté cette malheureuse habitude; mais elle est très-répandue parmi les infidèles, et c'est là une nouvelle difficulté qui s'oppose à leur conversion. Aucun mis-

sionnaire ne donne le Baptême à un catéchumène s'il n'a d'abord renoncé à l'usage de l'opium. Il y en a bon nombre qui font généreusement ce sacrifice, quelque pénible qu'il soit. Ce sont les Européens qui ont répandu l'usage de l'opium dans toute la haute Asie; ils vendent à ces malheureux Indiens, au poids de l'or, le poison qui doit leur donner la mort, et leur fait commettre plusieurs crimes pour s'en procurer.

« Avoir du mérite auprès des Siamois, c'est avoir un gros ventre et manger avec excès. Si un homme de ce calibre passe dans une rue, on entend les bons Siamois s'écrier avec admiration : Oh! que cet homme a de mérite! Le roi actuel ne crut pas devoir donner une preuve plus convaincante de celui de la reine mère, qu'en rapportant la quantité de fruits que la princesse mangeait à son dîner. On dirait que ces gens-là ne savent apprécier le mérite d'un individu que le poids et la toise à la main. Les peuples de Siam partagent leur préjugé en ce point; ils poussent ce préjugé jusque dans le jugement qu'ils portent des autres objets. Ainsi lorsqu'ils vous entendent dire qu'un tel tableau, une telle statue, sont des chefs-d'œuvre, ils vous disent avec bonhomie : Ils sont donc bien gros? Si à tous les avantages dont nous venons de parler, un homme joint celui d'avoir une taille bien carrée, le visage large et plat, presque point de nez, les yeux petits et fendus de travers, les dents bien noires, les ongles de trois pouces de longueur, une longue tresse de cheveux, un tel individu est, au jugement des Chinois, l'homme qui réunit dans sa personne la perfection au plus haut période, le beau idéal, le beau par excellence. Si un Chinois ainsi bâti paraît devant ses compatriotes tenant un éventail d'une main et une longue pipe rouge de l'autre, tous les assistans s'em-

pressent de lui donner des marques de respect et de vénération : « Que cet homme, se dit-on mutuellement, doit être favorisé du ciel ! Voyez ces beaux ongles noirs ! Admirez son gros ventre ! » Vous croyez peut-être que c'est une plaisanterie? c'est cependant vrai à la lettre. Un chrétien chinois m'a assuré qu'un de ses compatriotes devait sa fortune à la longueur de ses ongles. Les Birmans se tatouent ou se bariolent le corps; ils disent que ce beau dessin donne à l'homme un air martial.

« Si tant d'usages et de préjugés opposés aux vôtres ont quelque chose de choquant pour vous, sachez qu'il y a bien des choses parmi les Européens, qui déplaisent aux Asiatiques. Par exemple, ils méprisent les Européens parce qu'ils ont un grand nez, les cheveux blonds, les dents blanches, les joues vermeilles, les yeux grands et bleus pour la plupart. Ils manifestent leur mépris assez ouvertement. Ils trouvent singulier que les Européens rognent leurs ongles ; mais l'article des yeux bleus est ce qui leur fait le plus de peine. Ils ont en horreur tous les animaux qui ont les yeux tirant sur le bleu. Un voleur enleva, il y a quelque temps, un cheval à un chrétien ; mais il le lui rendit le lendemain matin, parce qu'il s'aperçut que ce cheval avait les yeux un peu comme un Européen, c'est la raison qu'il donna. Quoiqu'il fût onze heures de la nuit quand j'arrivai à Bangkok, les élèves du séminaire, qui vinrent me rendre visite, s'aperçurent bientôt que j'avais les yeux bleus; cela ne leur fit pas plaisir; ils allèrent rejoindre leurs condisciples et leur annoncèrent cette désagréable nouvelle. Notre costume, notre manière de nous asseoir, de manger, l'usage où sont les Européens de se promener, les font beaucoup rire à nos dépens. Il m'est souvent arrivé, lorsque je me promenais, de voir

accourir un grand nombre d'hommes qui considéraient avec surprise ce que je faisais. Une fois, un d'eux demanda à celui qui m'accompagnait : Que fait donc là ce chrétien allant et revenant toujours dans le même lieu ? Mais ils ne peuvent retenir leur indignation quand ils voient les dames européennes s'asseoir à table, sortir de leur maison, aller à la promenade, monter à cheval. Quoi ! disent-ils, est-il possible qu'une nation civilisée puisse tolérer de tels abus ? Peut-on concevoir qu'un homme se respecte assez peu pour permettre à sa femme de manger avec lui ? Les Chinois crient encore plus haut que les autres contre cet usage.

« Lorsqu'un Siamois est mort, les parens déposent le corps dans un cercueil bien couvert ; ils ne le font pas passer par la porte, ils le descendent dans la rue par une ouverture qu'ils pratiquent dans le mur. Ils lui font faire trois fois le tour de la maison en courant le plus promptement qu'ils peuvent. Ils croient que s'ils ne prenaient pas cette précaution, le mort se rappellerait le chemin par où il a passé, et qu'il reviendrait pendant la nuit jouer quelque mauvais tour à sa famille. Arrivés au bûcher, les parens découvrent le cercueil et remettent le corps entre les mains de celui qui, par office, est chargé de le brûler, moyennant une pièce de monnaie qu'on a soin de mettre dans la bouche du défunt. Le *sampareu*, c'est ainsi qu'on l'appelle, lui lave le visage avec de l'eau de coco. Si le défunt a ordonné avant sa mort qu'il serait mangé par les vautours et les corbeaux, le sampareu le dépèce et donne les chairs aux oiseaux de proie qui ont soin de se rendre de bonne heure à la cérémonie ; c'est ce qui a engagé les Siamois à mettre ces oiseaux au rang des anges. Après cette horrible et dégoûtante opération, le squelette décharné est jeté au milieu des flammes ; il arrive

quelquefois que les nerfs étant contractés par l'activité du feu, le cadavre se redresse ou saute hors du bûcher; le sampareu a beau le retenir avec ses fourches de fer, il lui échappe souvent; c'est vraiment un spectacle affreux que la vue des convulsions qu'éprouve le cadavre : la bouche fait des contorsions horribles, les yeux sortent de leur orbite, la graisse coule en abondance et cause une puanteur insupportable. De son côté, le sampareu opère en quelque sorte sur ce squelette livide : on croirait voir une scène de l'enfer. Les parens assistent à la cérémonie en habit de deuil. Dans les grands deuils, les Siamois sont habillés de blanc et ont la tête rasée.

« Dès que le roi de Siam est mort, on lui couvre le visage avec un masque d'or; les talapoins, au nombre de plusieurs milliers, viennent successivement prier auprès du corps. Quelque temps avant le jour fixé pour les funérailles, le nouveau roi fait représenter des jeux publics et donne de l'argent aux pauvres pour le repos de l'ame du défunt. Au lieu de faire cette distribution individuellement, on jette des billets payables à vue, ou bien on met plusieurs pièces d'argent dans des fruits et on les lance au milieu de la foule, ce qui est cause qu'un grand nombre d'assistans sont foulés aux pieds. Le corps du roi défunt est placé sur un lit de parade magnifique. Le lit est posé sur un corbillard doré : tout au tour sont les gardes; les uns portent des figures d'éléphans et de tigres, les autres des figures de géans. Le chef des talapoins fait de droit la cérémonie; il est monté sur un char également doré, il précède celui du roi. Ces deux chars sont traînés par des hommes. Un prince de la famille royale mène le deuil; il est muni d'un grand vase rempli de riz qu'il jette de côté et d'autre chemin faisant. Le roi, les princes et tous les man-

darins forment le convoi. Les femmes du palais, au nombre de plusieurs milliers, suivent le deuil; elles tâchent, le mieux qu'il leur est possible, d'exprimer une douleur qu'elles ne ressentent point; elles versent des larmes, poussent des cris et des sanglots. Pour cet effet, avant de sortir du palais, elles usent d'un remède violent qui les force à verser des larmes. Rien ne manque à la scène, si ce n'est la réalité du sentiment. Elles racontent, dans les termes les plus élégans et les plus recherchés, les belles actions du prince que l'on vient de perdre; elles rappellent le souvenir de sa justice, de sa douceur, de son administration et de toutes ses qualités; elles se répandent en lieux communs sur la prospérité de son règne et le reste. Quoique la manière dont ces dames font l'oraison funèbre du prince soit peu propre à faire répandre des larmes, les bons Siamois cependant, qui considèrent plus le fond que la forme, sont attendris, ils pleurent de bon cœur. Du reste, on entend la voix et le cri de ces femmes, mais on ne les voit pas elles-mêmes; elles sont dans une galère couverte d'une tenture de tapisserie. Le nouveau roi met le feu au bûcher. On ne se sert pas d'un feu ordinaire pour cette cérémonie, on se sert du feu allumé par un coup de foudre, que l'on conserve précieusement. Si la flamme monte droit, le roi est au ciel; si elle vacille, c'est un fort mauvais signe; on a soin de choisir un jour qu'il ne fait point de vent. L'amphithéâtre où les corps des princes sont brûlés, est composé de plusieurs colonnes et de plusieurs pavillons placés les uns sur les autres en diminuant toujours en grandeur. Les os que le feu n'a point entièrement consumés, sont recueillis et réduits en poudre; on en compose une espèce de pâte et on en forme de petites statues. Ces statues sont placées dans un temple des-

tiné pour cela. Le roi va les visiter souvent et les honore comme des dieux. Il est libre aux simples particuliers de faire aussi des statues avec les os de leurs parens, mais ils ne peuvent pas les placer dans les temples.

« A la mort du roi, tous les sujets, hommes et femmes, doivent se raser la tête et prendre le deuil; à la mort de la reine, il n'y a que les femmes et les officiers de sa maison qui prennent le deuil. La cérémonie des funérailles, chez les Chinois, diffère beaucoup de celle des Siamois. Dès qu'un Chinois est mort, son fils doit acheter au démon l'eau dont il a besoin pour lui laver le visage; mais ce diable est si sot qu'il prend pour de l'or de bon aloi des morceaux de papier couverts d'une feuille de cuivre. On fait ensuite la tablette de l'ame, c'est-à-dire, on écrit sur une planche : *Ici réside l'ame d'un tel*; et l'on croit bonnement que l'ame est assise sur ces caractères. Voici l'ordre que l'on observe dans les funérailles. Un bonze ouvre la marche, il frappe deux bassins l'un contre l'autre en récitant quelques prières, afin qu'aucun mauvais génie n'arrête le mort en route. Un autre achète au démon le droit de passage, mais il paie toujours en monnaie de papier. Le bonze est suivi de quatre hommes en habit de cérémonie, qui portent sur un brancard l'ame ou la tablette du défunt. L'ame repose sur un assez joli pavillon soutenu par quatre colonnes. Deux petits enfans magnifiquement habillés sont placés à côté. Le mort vient ensuite, il est placé dans un riche cercueil. Derrière le cadavre il y a un bonze affublé d'une écharpe rouge. Les parens et le reste du convoi ferment la marche. On a soin de porter le cercueil de manière que les pieds du défunt soient toujours en avant; sans cette précaution le mort pourrait observer

tout à son aise la maison d'où il est sorti, ce qu'il faut soigneusement éviter, de crainte qu'il ne revienne la nuit suivante étrangler quelqu'un de ses parens. Si le convoi rencontre un pont dans sa marche, il faut bien se donner de garde de le passer sans en avoir demandé la permission au génie malfaisant qui y préside; on compromettrait le mort avec cet esprit, qui pourrait lui susciter plus d'une mauvaise affaire dans l'autre monde: pour prévenir ce malheur, les parens lui déclarent avec franchise le motif du voyage; ils lui demandent grâce pour leur importunité, et lui donnent pour redevance quelques bougies de papier; moyennant ce léger tribut, le mort continue sa route en toute sûreté.

« Les tombeaux des Chinois ont la forme d'un four, la porte est fermée avec une grosse pierre sur laquelle est écrit le nom du défunt. Il y a ordinairement devant le tombeau une petite enceinte pavée. Deux ou trois jours après la sépulture, les parens viennent visiter le lieu où le corps a été déposé. Cela s'appelle perfectionner le sépulcre. A certains jours de la lune, ils allument de petites bougies devant la porte du tombeau. J'ai été témoin à Macao de cette superstitieuse cérémonie.

« Le convoi, à son retour, rapporte la tablette de l'ame. Elle est déposée dans une espèce de chapelle qu'on nomme la salle des ancêtres. On donne aux ancêtres trois tasses de thé tous les jours; on va les visiter et les saluer le premier et le quinze de la lune, le jour anniversaire de leur naissance et de leur mort, et toutes les fois que l'on veut entreprendre une affaire de grande conséquence; dans toutes ces différentes occasions on allume de petits cierges devant les tablettes. Deux fois l'année on donne un grand repas à tous les parens morts, mais ce sont les vivans qui mangent les

mets, les morts se contentent de l'odeur; à la fin de la cérémonie, ils les chassent et les renvoient dans l'autre monde; cette fête dure plusieurs jours. Si un jeune homme meurt avant d'avoir contracté le mariage avec la personne du sexe qu'il a fiancée, celle-ci peut, si bon lui semble, épouser la tablette du défunt; la cérémonie est la même que dans un mariage réel. Souvent les parens, craignant que l'ame du défunt ne se trouve sans ressource dans l'autre monde, et ne soit exposée à souffrir la faim, ont soin de lui envoyer un hôtel garni d'habits, de domestiques, d'argent et surtout de cochons; du reste, la dépense n'est pas ruineuse, ce n'est que du papier, qui se convertit dans l'autre monde en or, en meubles, en maisons, en chevaux, en hommes, mais il faut qu'il soit d'abord réduit en cendres.

« Les empereurs de la dynastie actuelle commencent à travailler à leurs tombeaux dès le jour qu'ils montent sur le trône. Ils font ordinairement creuser une montagne et y construisent une ville et un palais souterrain, afin que tout soit prêt lorsqu'ils iront l'habiter après leur mort.

« Dans la province de Canton, dès que les parens ont terminé les funérailles, ils font venir un magicien afin de savoir de lui quel est le jour que le défunt a choisi pour étouffer un des membres de sa famille; le sorcier désigne le jour qu'il lui plaît. Les parens, avertis à temps, dressent une table chargée de viandes délicates dans une chambre séparée et bien fermée. Au jour assigné, le revenant entre d'une manière invisible dans la chambre qu'on lui a préparée, il mange aussi d'une manière invisible; après le repas, il réfléchit sur la noirceur de l'action qu'il va commettre; il pense combien il y aurait d'ingratitude à faire mourir des

personnes qui l'ont si bien traité ; ces réflexions l'apaisent, il s'en retourne dans l'autre monde, et alors les parens n'ont plus rien à craindre. Les Cochinchinois que nous avons à Bangkok font les mêmes cérémonies funéraires que les Chinois, à cela près qu'ils portent une petite idole. Quand ils sont arrivés au lieu de la sépulture, les parens se couchent par terre et le mort leur passe par-dessus le corps.

« Les Siamois ont deux ères, l'une civile et l'autre qui n'est en usage que parmi les talapoins; ils sont aujourd'hui dans le douzième siècle de leur ère vulgaire, c'est-à-dire, l'an 1191. Ils ont une période de douze années qu'ils reprennent quand elle est terminée; ils appellent cette période *rop*, c'est-à-dire, révolution. Chacune de ces années porte le nom d'une des douze constellations du zodiaque : tout cela est d'origine chinoise; voici leur nom et leur ordre : la 1.re s'appelle l'année du rat; la 2.e, de la vache; la 3.e, du tigre; la 4.e, du lièvre; la 5.e, du grand serpent; la 6.e, du petit serpent; la 7.e, du cheval; la 8.e, de la chèvre; la 9.e, du singe; la 10.e, de la poule; la 11.e, du chien; la 12.e, du porc. Ils ont deux années : l'une religieuse qui commence le premier jour de la lune de décembre, l'autre civile qui commence à peu près le premier jour de la lune d'avril.

« L'année 1828 répond à l'année du porc. Leur année est composée de douze mois lunaires; les deux premiers mois ont un nom particulier, les autres sont désignés par le nombre ordinal selon le rang qu'ils tiennent, savoir : le troisième, le quatrième mois; ainsi, si l'on demande à un Siamois en quelle année, en quel mois il est né : Je suis né, vous répondra-t-il, dans la cinquième lune de l'année de la poule. J'ai fait tel voyage dans la cinquième lune de l'année du che-

val, etc. Tous les trois ans, l'année a treize mois; alors seulement ils comptent deux fois le huitième mois qui répond à notre mois de juillet. Ils ont des semaines comme nous: le dimanche est le premier jour de leur semaine; ils l'appellent jour du soleil, et le lundi, le jour de la lune. Les autres jours portent le nom de certaines étoiles que je soupçonne être des planètes; en ce cas-là les jours de leurs semaines auraient les mêmes noms que ceux des anciens Romains. Le jour naturel se divise en huit portions égales de trois heures chacune, qu'ils appellent *jam*. Les *jams* du jour artificiel se divisent en trois *mongs* ou trois de nos heures; les heures de la nuit s'appellent *thoum*; le *mong* et le *thoum* contiennent trois *malicas*, chaque *malica* comprend huit *bats*, le *bat* se divise en seize *nathés*, *le nathé* est la dernière division du temps parmi les Siamois, notre heure en contient 384.

« Toutes ces périodes et ces noms qui nous paraissent ridicules, ne le sont pas pour eux. Comme les Siamois sont très-superstitieux et fort adonnés à l'astrologie judiciaire, ils disent que ces noms leur servent à connaître quelle année, quel mois, quel jour de la lune ou de la semaine il est bon d'entreprendre un voyage; ils leur servent aussi à connaître quand il serait dangereux de le continuer. Ils prétendent encore découvrir par-là quel sera le sort de l'enfant né, par exemple, l'année du tigre; quelles seront les inclinations de celui qui est venu au monde l'année du lièvre.

« Ils ont encore d'autres présages tirés ou des animaux ou des oiseaux. Souvent un accident qui n'a rien d'extraordinaire, suffit pour renverser toutes leurs idées et leur faire changer de résolution.

« Je vous ai déjà parlé de quelques fêtes ou cérémonies siamoises; mais je n'ai pas parlé de toutes : je vais

vous donner une espèce de calendrier qui les contiendra toutes selon leur rang et le rapport qu'elles ont avec la lune ; car chez les Siamois, comme chez les autres nations idolâtres, la lune est le principal objet et la base de leur culte superstitieux.

« 1.° Le 1.er, le 8.e, le 15.e et le 22.e jour de la lune sont des jours saints pour les Siamois, ils les appellent jours du Seigneur ; la pêche, la chasse et tous les autres ouvrages de cette nature sont sévèrement défendus ces jours-là. On ne trouve ni chair, ni poisson au bazar ; les contrevenans sont condamnés à l'amende et reçoivent la bastonade par-dessus le marché. Toute la cour doit prendre, ce jour-là, le *langouti* blanc. Il y a cependant un lieu où l'on peut vendre de la viande, pourvu que ce ne soit que pour les talapoins.

« 2.° Le 1.er et le 15.e de la lune, prédication à la cour et partout où l'on appelle les talapoins ; mais ces prédications ne sont rien moins qu'édifiantes : la veille, tous les talapoins se rasent la tête et les sourcils.

« 3.° Les trois premiers jours de la lune d'avril sont des jours de fête solennelle pour les Siamois fidèles. Ce jour-là, Lucifer ouvre toutes les portes de l'abîme ; les ames des morts qui y sont enfermés sortent et viennent prendre un repas sur la terre au sein de leurs familles ; elles sont traitées splendidement. Un de ces trois jours, un des talapoins se rend au palais pour prêcher devant le roi ; à la fin de la prédication on donne un signal convenu, et à l'instant on tire le canon dans tous les quartiers de la ville, pour chasser le diable hors des murs, ou le tuer s'il ose résister. Dès le le premier jour on nomme un roi précaire, qui porte le titre de *phaja-pholla-thep ;* il jouit pendant ces trois jours de toutes les prérogatives royales (le véritable roi reste enfermé dans son palais) ; il se compose

une garde d'honneur de tous les forçats du royaume. Un drapeau le précède et il ne marche qu'au son des instrumens. Tout ce qu'il rencontre sur ses pas lui appartient; tout ce qu'il trouve au bazar ou dans les boutiques qui ne sont pas fermées, est confisqué à son profit. Il fait aussi vendre à son profit les vaisseaux qui entrent dans le port pendant ces trois jours. Il se rend le premier jour (c'est une imitation de la cérémonie qui a lieu ce jour-là dans le palais de l'empereur) dans un champ situé près d'une pagode. Il trace quelques sillons avec une charrue dorée, et va ensuite s'appuyer contre un tronc d'arbre, place son pied droit sur le genou gauche et se tient debout sur l'autre pied seulement. C'est ce qui lui a fait donner le nom de prince à cloche-pied. Pendant que le *phaja* est dans cette noble et commode posture, un de ses officiers sème du riz, des haricots et une espèce de pois. Après cette opération, on lâche trois vaches dans le champ que l'on vient de semer. La première espèce de grains qu'une de ces vaches mange sera fort chère dans le courant de l'année. Le public est dès-lors suffisamment instruit, et chacun prend ses précautions.

« 4.° Au commencement de la lune de juillet, le prince envoie en grande pompe, aux talapoins, des fleurs de nymphæa et de petits paquets de bois pour curer leurs dents et déterger leurs gencives.

« 5.° Le 15.e de la lune de juillet, ordination générale des talapoins, commencement de leur carême. C'est le temps de l'année où les talapoins ont le plus de liberté, font de plus grands excès dans le manger et tombent dans toutes sortes de crimes.

« 6.° Le 15.e de la lune de novembre, pâques des talapoins. Ils l'appellent *passa* en leur langue. Cette fête dure environ six semaines. C'est dans cet inter-

valle que le roi, accompagné de toute sa cour, se rend avec une magnificence extraordinaire aux principales pagodes, pour saluer les talapoins et leur donner des robes neuves. Le peuple célèbre la solennité de cette fête par toutes sortes d'excès. Il règne partout une licence effrénée.

« Le gouvernement siamois est monarchique et féodal. Dans la capitale et aux environs tout se fait immédiatement au nom du roi; mais dans les provinces éloignées rien ne se fait qu'au nom des gouverneurs dont la dignité est héréditaire dans la famille. A Siam, la couronne est héréditaire, mais l'aîné de la famille royale ne succède pas de droit, le roi a la faculté de choisir son successeur. Ce mode d'élection cause souvent du trouble dans le palais. Chacune des femmes du prince ambitionne l'honneur de devenir reine-mère. Les intrigues se forment, les différens partis emploient toutes sortes de moyens pour porter sur le trône le prince qu'ils favorisent. Cela a lieu principalement lorsque le roi régnant meurt avant d'avoir désigné son successeur. Il ne paraît pas cependant que ces intrigues de cour produisent jamais des ruptures ouvertes. Si l'empire éprouve des révolutions, la cause vient presque toujours du mécontentement des peuples, de la révolte des gouverneurs, de l'ambition des particuliers et souvent des guerres étrangères. Je ne sais quelle était la situation de ce royaume il y a cinquante ans, mais depuis cette époque, et surtout depuis la mort funeste de l'infortuné Constance, si cruellement égorgé par ceux qu'il avait comblés de bienfaits (Constance n'était pas un aventurier ambitieux, comme certains historiens français ont voulu le faire croire); depuis cette époque, dis-je, il a été en butte à bien des révolutions; dans moins de quarante ans on a vu trois

dynasties différentes. Il n'y a que les chrétiens qui aient montré une fidélité inviolable à leurs légitimes souverains. On n'en a pas vu un seul, au milieu de toutes les secousses, qui ait pris parti parmi les rebelles; quoiqu'ils fussent persécutés par ces mêmes princes, ils ont toujours été leur dernière ressource.

« Lorsqu'un prince est déclaré roi, il doit faire, avec tout l'appareil de la majesté royale, le tour des murs de la capitale. Il est porté sur un brancard qui a la forme d'un lit de repos, il jette au milieu de la foule une grande quantité de petites pièces d'argent. Je reviendrai plus bas sur cette cérémonie. Quand le roi sort, ce qui arrive rarement, il est précédé par un officier qui porte une verge entre ses mains; cet officier a ordre de faire écarter la foule. Il y a peine de mort pour quiconque ose approcher le prince sans en avoir obtenu la permission. On doit se tenir à une très-grande distance et se prosterner la face contre terre; il faut même prendre garde de ne pas choisir un lieu élevé, on courrait risque de la vie, quoique d'ailleurs on fût couché ventre à terre. Dans une occasion, une sentinelle, placée sur le rempart, n'ayant pas eu le temps de descendre lorsque le roi passait, fut sur le point d'être mise à mort; mais le prince; qui est naturellement bon, lui pardonna. On serait très-mal reçu à Siam, si l'on se portait avec empressement audevant du prince pour lui faire des acclamations. Les Siamois qui connaissent à fond l'étiquette de la cour, prennent la fuite dès qu'ils entendent le signal qui annonce que le roi approche. Dans tous les gouvernemens asiatiques, les rois et les sujets vivent isolés les uns des autres, ils se craignent et se fuient réciproquement. Le roi de Siam ne permet pas à ses enfans qui ont atteint l'âge de treize à quatorze ans de rester dans le

palais, il leur forme une maison; lorsqu'ils viennent à l'audience ou lorsqu'ils assistent à quelques cérémonies, ils doivent être toujours dans un endroit séparé et à une grande distance.

« Le palais que le prince occupe est composé de plusieurs bâtimens particuliers qui n'ont guère plus d'apparence qu'une maison bourgeoise; l'architecture en est très-simple. Ce palais est enfermé dans trois enceintes de murailles. Les enceintes extérieures et les portes qu'on y a construites sont confiées à des hommes. L'enceinte intérieure est confiée à la garde des femmes; elles sont au nombre d'environ quatre mille, et font un corps d'armée qui a son commandant et ses officiers; celles qui n'ont que le rang de simple soldat montent la garde à la porte principale, armées d'un bâton en forme de mousquet; ces femmes ne sont pas comptées parmi les épouses du roi, elles reçoivent leur solde et leur étape comme les militaires en Europe. Dans la troisième enceinte, qui est confiée à la garde de ces femmes, on trouve un jardin curieux; c'est un vaste enclos qui contient en miniature tout ce que l'on trouve en grand dans l'univers. Il y a des bois, des montagnes, des champs cultivés, des rivières, une mer avec des îles et des écueils, des vaisseaux de guerre, des vaisseaux marchands de toute nation, des barques, une ville, des villages, un bazar, un marché tenu par les dames du palais, une forteresse avec ses canons, des temples de toutes les religions connues des Siamois, des mannequins représentant les différens peuples de la terre avec leur forme et leur costume particulier. Enfin, on y a rassemblé tous les quadrupèdes, tous les oiseaux, tous les arbres et toutes les plantes les plus rares que le roi a pu se procurer. Les Siamois appellent ce jardin *Suam-uthajam*, c'est-à-dire

jardin de délices, ou paradis terrestre ; il est sur le modèle de celui de Pékin. Comme dans ces palais asiatiques se trouvent renfermées des personnes qui n'ont jamais vu le monde et qui ne le verront jamais, on ne veut pas les priver de la consolation de s'en former une légère idée. Pendant la nuit on éclaire ce vaste jardin au moyen d'une quantité infinie de lustres. Les dames du *harem* descendent dans le *Suam-uthajam*, et s'amusent jusqu'au retour de l'aurore, si bon leur semble. Quand il y a quelque réparation à faire, on y introduit les ouvriers par billet. Je tiens tous ces détails de plusieurs de nos chrétiens que le roi a appelés pour travailler dans ce jardin singulier. Lorsqu'on passe devant le pavillon qui est en face du palais, tous les rameurs doivent s'asseoir et tout le monde doit baisser le parasol ; il y a des archers qui veillent à ce que personne n'y manque.

« Le roi de Siam ne marche et ne mange qu'au son des instrumens, c'est-à-dire que l'on frappe en sa présence des cymbales, des bassins et des tambourins; l'on joue en même temps de quelques autres instrumens grossiers ; nos musiciens en tirent des sons rauques et bizarres, dont le moindre désagrément est la monotonie. Les marques distinctives de la dignité royale sont : 1.° la manière de frapper sur le bassin qu'ils appellent *chong-keck ;* 2.° le parasol de drap d'or; 3.° la chaise d'ivoire dorée avec un appui de chaque côté en forme de balustrade. Les princes du sang n'ont qu'un parasol de soie, ils peuvent choisir entre la couleur blanche et la verte ou la rouge; leur chaise ressemble à celle du roi, à cela près qu'elle est plus petite et moins ornée. Les grands dignitaires du premier ordre, qu'on appelle *chau-phaja*, ont le parasol rouge, mais l'étoffe n'est point de soie; leur chaise est unie et sans

appui. Les grands dignitaires du second ordre ont le parasol rouge, mais leur chaise est semblable à un filet. Les simples mandarins n'ont ni parasol ni chaise. Le roi donne aux princes une boîte qui contient cinq vases d'or, le premier pour mettre de l'eau, le second pour l'arec, le troisième pour le béthel, le quatrième pour la chaux, le cinquième pour le tabac à fumer. Les gouverneurs généraux reçoivent cette boîte, mais les vases sont de vermeil; les dignitaires qu'on nomme *phra* ont la boîte, mais les vases ne sont que d'argent; les mandarins inférieurs ne reçoivent point ordinairement ces marques distinctives. Un mandarin, ou toute autre personne constituée en dignité, ne sort jamais sans un cortége; parmi ses officiers il y en a toujours un qui porte son parasol, un second sa boîte à béthel, un troisième sa *chiroute*, un quatrième une mèche allumée, et quelquefois un cinquième qui reçoit dans un vase d'or le résidu de la mastication du phaja.

« Après le roi, le *vaugna* est la première personne du royaume, il commande en chef toutes les armées lorsque le roi est absent; il a plus de puissance que les anciens connétables de France : il a un palais et une cour en particulier; il a même le titre de second roi. Le *vauglang* vient immédiatement après le *vaugna*. Ces deux dignités ne sont point héréditaires. Les *chau-phaja* ont aussi beaucoup de pouvoir; plusieurs ont des gouvernemens héréditaires; ils ont le droit de percevoir des impôts dans leurs provinces respectives, sans être obligés d'en rendre compte au roi; ils sont hauts-justiciers; ils sont tenus à quelques redevances; en cas de guerre, ils doivent fournir des troupes. On peut les regarder comme les grands feudataires de la couronne; ils ont sous eux des gouverneurs inférieurs ou arrière-vassaux. Ils peuvent être cassés, ou même condamnés à mort pour crime de félonie.

« Je n'ai pas voulu vous donner des détails sur la cérémonie qui a lieu lorsque le roi de Siam monte sur le trône, avant de vous avoir parlé des grands dignitaires et de leurs marques distinctives. Voici la description de cette cérémonie. Tout le chemin par lequel le roi doit passer est bordé des deux côtés d'une quantité infinie de petits autels très-riches ; ils sont chargés de vases de fleurs, de tableaux, de cassolettes dans lesquelles on brûle continuellement des parfums. Ce sont les mandarins chinois qui sont chargés de cet office. Les archers et leurs officiers ouvrent la marche, tous avec leur uniforme particulier; ils n'ont que des verges; leur commandant est porté sur un brancard; ils sont suivis de quatre grands mandarins : ceux-ci sont à cheval, habillés d'une longue robe; ils portent un arc en sautoir et ont plusieurs petits drapeaux de différentes couleurs attachés à leur dos.

« L'armée vient ensuite; elle marche sur deux rangs; les différens régimens sont distingués par un uniforme particulier. Ils ont le mousquet et la baïonnette. L'artillerie est à l'arrière-garde. Les chefs sont au centre; au milieu des rangs, deux officiers chrétiens portent chacun un étendard d'une grandeur démesurée; ils sont à cheval et sont habillés à l'européenne. Celui qui fait la fonction de généralissime ou *méethop*, porte en cette occasion seulement un turban qui a je ne sais combien d'aunes de long ; sa tête paraît être de la grosseur d'un muid ; ce turban est blanc et bordé d'un galon d'or. Le roi vient immédiatement après : de si loin qu'on peut l'apercevoir, tout le monde se prosterne; tous les musiciens, placés à côté des autels dont je vous ai parlé, exécutent leurs accords. Les Siamois trouvent cette musique admirable ; je ne me permettrai pas de les contredire, mais je ne rétracte pas ce que j'ai dit plus

haut. Le roi est assis sur un trône assez riche; on y monte par plusieurs gradins. Ce trône est placé sous un magnifique baldaquin soutenu par quatre colonnes. Un de ses officiers est placé devant lui, tenant à la main un grand éventail qu'il agite continuellement. Deux autres mandarins, placés aux deux côtés du trône, portent les deux grands parasols d'or du monarque. Le prince n'a pour tout costume qu'un langouti, une riche ceinture de drap d'or et un chapeau de feutre; ce chapeau est noir, à grands bords rabattus; il a peut-être une aune de diamètre, il est surmonté d'un panache et est orné de galons et de glands d'or. Le roi est le seul qui n'ait point de robe : toutes les personnes qui font partie du cortége, soit princes, soit mandarins, soit militaires, sont décemment couvertes de la tête aux pieds. Le roi a d'un côté un grand cimeterre, et de l'autre un grand vase d'or rempli de petites pièces d'argent qui valent chacune soixante et quinze centimes : il tient à la main un gobelet d'or, il s'en sert pour puiser dans le grand vase cette monnaie qu'il répand continuellement au milieu du peuple pendant tout le temps que dure le trajet; un jeune prince qui suit immédiatement le roi, fait de même : comme ces vases sont bientôt vides, on a eu soin de placer tout près du prince des hommes chargés de sacs d'argent pour y suppléer. Cette profusion, toute considérable qu'elle est, n'est rien si on la compare à cette quantité de billets que l'on jette au milieu de la foule; les uns représentent la valeur d'un cheval, d'un éléphant; les autres la valeur d'une maison, d'un vaisseau, etc. Quiconque trouve un de ces billets, n'a qu'à se présenter devant le trésorier-général, et il reçoit à l'instant la valeur des objets mentionnés dans le billet. A la suite du roi viennent quatre princes à cheval et la

tête couverte d'un chapeau de plumes. Tous les autres princes de la famille royale, au nombre de quatre-vingts, suivent en cavalcade et ferment la marche ; ils sont tous accompagnés des officiers de leurs maisons. L'un de ces officiers tient la bride du cheval, un second porte le cimeterre, un troisième étend le parasol sur la tête du prince, les autres portent le béthel, l'arec, la chaux, le tabac, le feu, etc., dont les Siamois ne sauraient se passer un seul moment. Pendant tout le temps que dure la cavalcade, le *vaugna* reste au palais dont il garde la porte, tenant l'épée nue à la main.

« Lorsqu'un prince est élevé à la dignité de *vaugna*, il doit sortir du palais qu'il a occupé jusqu'alors, pour prendre possession du palais affecté à celui qui est revêtu de cette dignité ; mais lorsqu'il se rend à la ville, il en trouve la porte fermée ; il est obligé de dégaîner son cimeterre et d'escalader les remparts. Ce n'est qu'à cette condition que lui et son cortége peuvent entrer dans le palais qui lui est destiné.

« Les cérémonies dont je viens de parler, quelque singulières qu'elles soient, ne sont pas superstitieuses ; il n'en est pas tout-à-fait de même de celle qui a lieu à l'égard des enfans du roi qui sont parvenus à l'âge de puberté.

« Lorsqu'un prince de la famille royale a atteint l'âge de treize à quatorze ans, le roi, comme je l'ai dit plus haut, lui compose une maison et l'éloigne de sa personne ; mais avant tout, il faut qu'il prenne un nouveau langouti, et qu'un talapoin lui coupe les cheveux. A cet effet, on fait venir à la cour les personnes les plus qualifiées parmi les quatre nations qui sont à Siam ; chacun doit porter le costume particulier à son pays. On forme une espèce de montagne avec un sentier pour parvenir jusqu'au sommet. On dresse leur tente

au plus haut de cette montagne; on place un peu plus bas la figure d'un ou de deux éléphans qui donnent de l'eau; cette eau tombe dans un bassin qui est tout-à-fait au bas de cette montagne factice. Lorsque tout est prêt, les mandarins et les militaires se placent sur deux rangs. Le cortége sort dans cet ordre du palais pour aller faire une assez longue procession. Le prince qui est l'objet de la cérémonie est assis sur sa chaise et porté sur le dos de ses officiers; il a sur la tête un bonnet fort haut, mais qui n'est pas pointu; il a des pantoufles à ses pieds; il a ses bras couverts de bracelets d'or; on agite devant lui une espèce de grelots, comme pour signifier qu'il est encore dans l'enfance. On joue d'un instrument qui a la forme d'une flûte, on bat le tambourin, on sonne de la trompette. La princesse qui doit devenir son épouse marche devant lui les mains jointes; elle tient, entre le pouce et l'index, un paquet de plumes de paon. Quand le cortége rentre dans le palais, le prince va se prosterner aux pieds du roi son père; le roi le prend par la main et le conduit dans le temple où sont déposées les cendres de leurs ancêtres. Le jeune prince les salue, ou plutôt les adore; cette cérémonie se répète pendant trois jours consécutifs: le quatrième jour, le talapoin lui coupe les cheveux dans le temple des ancêtres, et on lui donne le langouti blanc, au lieu du rouge qu'il portait dans la cérémonie; le même jour, il se rend à la montagne factice, accompagné toujours d'un grand cortége, se lave dans le bassin; cela fait, il monte avec trois ou quatre grands seigneurs au haut de la montagne et entre dans le pavillon. Que fait-il là? personne ne le sait hors ceux qui l'accompagnent; on croit que ce sont encore des cérémonies superstitieuses. Ceci a beaucoup de rapport avec les cérémonies en usage

chez les Romains, lorsque leurs enfans mâles prenaient la robe virile.

« A Siam, il est réglé par l'étiquette de la cour que le roi doit avoir près de sa personne un devin ; le prince le consulte sur les succès de la guerre, sur les résultats d'une bataille et sur d'autres cas qui jettent souvent le pauvre devin dans l'embarras ; lorsque celui-ci rencontre passablement juste, le roi le paie largement ; si la prédiction se trouve fausse, le prince lui fait donner la bastonnade et le fait exposer en cet état à un soleil ardent, pour lui apprendre à être plus circonspect à l'avenir. Ce devin qui prédit quelquefois ce qu'il doit faire lui-même, annonça, il y a quelque temps, qu'un village chrétien serait brûlé tel jour. Pour n'être pas cette fois accusé d'ignorance, il envoya un de ses affidés pour y mettre le feu ; heureusement le mandataire fut arrêté au moment même qu'il allait exécuter sa commission ; il dévoila toute l'intrigue, et le devin reçut une rude bastonnade ; mais il n'en conserva pas moins la confiance du roi. Selon un antique usage, le roi de Siam a un trésor auquel il ne doit toucher que dans les cas extraordinaires ; le successeur ajoute toujours à ce que son prédécesseur a déjà amassé : on dit que le roi actuel est fort riche. Il paraît que tous les princes asiatiques sont dans cet usage. L'empereur de la Chine fait fondre toutes les années de l'argent monnayé pour environ trente millions de francs. On donne à ces lingots la forme d'une grande brique carrée. Le prince fait transporter tout cet argent en Tartarie, et le fait jeter dans un étang qu'il a fait creuser près d'un fleuve. Il y a des mandarins et un corps de troupes considérable qui veillent à la garde de ce trésor. Voilà la destinée de ces sommes énormes que les Européens envoient régulièrement toutes les années à Canton, pour prendre

en échange quelques soieries, de la porcelaine bien inférieure à celle de France, et du thé. Il me semble qu'il aurait mieux valu que cet argent fût resté à jamais enfoui dans les entrailles de la terre, au moins on aurait épargné à de malheureux esclaves de pénibles travaux.

« Dans ce pays-ci, le droit des gens n'est pas le même qu'en Europe : on fait la guerre comme la faisaient jadis les Assyriens. On détruit les villes, on dévaste les campagnes et on emmène les habitans en captivité. On voit dans la banlieue de Bangkok des villages composés de Birmans, de Péguans, de Laotiens, de Malais, etc. Ces dévastations sont également funestes et aux vainqueurs et aux vaincus. Dans le cours d'une seule campagne qui a eu lieu l'année dernière et qui n'a duré que six mois, la quantité d'hommes qui sont morts de faim, de fatigue, de misère et de maladie, est innombrable.

« La profession militaire est héréditaire, il en est à peu près de même du grade. On ne sait ici ce que c'est que licencier des troupes; on est soldat jusqu'à la mort. Les Siamois n'ont de costume, ou bien pour parler plus exactement, les Siamois n'ont d'habit que lorsqu'ils sont sous les armes. Les différens régimens sont distingués par la couleur de l'uniforme. Les chefs ont pour costume une petite robe de soie brochée d'or. Les chrétiens sont habillés à l'européenne; ils sont tous ou officiers de génie, ou officiers de santé, ou canonniers. Ils entendent fort mal leur métier ; quelques-uns d'entr'eux conviennent que sans une protection particulière de la Providence, ils auraient été plusieurs fois victimes de leur ignorance ; et cependant ce sont eux qui en savent le plus. On dit que les Siamois ne manquent pas de courage, mais ils n'ont aucune connaissance de l'art militaire.

« Au moment du départ, l'armée monte sur de petites barques et se place au milieu de la rivière. Les talapoins, qui se trouvent partout, consultent les présages, prient le démon, font lever un pied au général, et puis l'autre ; ils lui font faire mille autres singeries de cette espèce. Un d'eux monte sur un siége très-élevé, de là il jette à pleins seaux une espèce d'eau lustrale sur toute l'armée. Les soldats chrétiens se tiennent cependant à l'écart, pour ne pas recevoir sur eux cette eau infernale ; le roi n'y trouve rien à dire. On dresse un mannequin, qui représente le prince ou le rebelle que l'on va combattre : c'était autrefois un criminel condamné au dernier supplice ; le roi actuel, qui est très-humain, y a substitué un mannequin. Le bourreau lui décharge un grand coup de hache sur la tête ; si elle tombe du premier coup, le présage est favorable ; dans le cas contraire, on en tire un fort mauvais augure. La cérémonie étant terminée, le général dégaîne fièrement son cimeterre, et l'armée se met en marche au son des instrumens de toute espèce. Quoique les Siamois soient grands observateurs de présages en toute occasion, ils le sont bien davantage quand ils sont à la guerre : le vol d'un oiseau, le cri de quelque animal suffisent pour faire trembler tous ces braves militaires ; ils craignent plus les gambades d'un singe qui vient se fourrer au milieu des rangs, que toute l'armée ennemie. Ces idées superstitieuses ont souvent de bien tristes résultats. Ils croient, par exemple, que si une barque traverse la rivière au moment où le *ballon* (ce mot signifie ici petite barque) qui porte le général va passer, l'armée est menacée de quelque grand désastre. Pour détourner ce funeste présage, ils mettent à mort tous les infortunés qui sont dans la barque. Pour prévenir de si fâcheux accidens, l'armée est toujours pré-

cédée de crieurs publics envoyés par le prince, qui avertissent toutes les barques qu'ils trouvent dans la rivière, de se ranger le long du rivage à l'approche de l'armée ; mais il est rare, malgré ces précautions, qu'il n'arrive pas quelque malheur.

« Quand l'armée quitte la rivière, on met les munitions de guerre sur les éléphans. Les différens bataillons marchent sous leurs drapeaux, mais avec peu d'ordre. Ces drapeaux sont rouges avec quelques dessins de diverses couleurs. Le pavillon de l'armée navale porte pour armoirie une figure d'éléphant ; c'est à l'aide de ces drapeaux que le général fait connaître ses ordres ; la différente manière dont on les agite annonce à l'armée s'il faut avancer ou songer à la retraite. On dit que les Siamois se battent par pelotons. Ils se cachent derrière les arbres et les broussailles pour tirer sur l'ennemi avec plus d'avantage. S'ils sont fort nombreux, ils forment un croissant afin d'envelopper l'armée ennemie. Quand les éléphans sont bien dressés, ils font plus de carnage que plusieurs soldats ensemble. Ils combattent avec leurs défenses, leur trompe, leurs pieds et la masse énorme de leur corps. Il est bien difficile de les blesser mortellement avec une arme à feu.

« Les Siamois ont quelques lois assez bonnes, mais ils en ont d'autres qui sont bien loin d'être parfaites. Le mal serait néanmoins tolérable, si ces lois étaient observées ; la justice est très-mal administrée. Lorsque les parties se présentent devant le juge pour plaider leur cause, celui-ci fait mettre les deux contendans en prison, afin que l'accusateur paie les frais, si l'accusé, quoique coupable, n'a pas d'argent pour payer les dépens. Le juge a le talent de faire traîner l'affaire en longueur, afin d'extorquer de l'argent des deux côtés.

Il n'y à pas moyen de se plaindre au roi, le magistrat a toujours raison ; il sait si bien embrouiller l'affaire, qu'il est presque toujours absous, et le malheureux accusateur est puni pour avoir dit la vérité et avoir demandé justice d'une injuste vexation.

« L'argent est dans ce pays-ci un moyen infaillible pour éluder les lois et se tirer d'embarras. Un criminel même peut faire diminuer et rendre presque nulle la peine qui lui a été infligée ; il n'y a qu'à promettre de l'argent à l'exécuteur. La coutume, qui a force de loi dans le royaume, permet aux créanciers d'exiger trente pour cent; mais il est rare qu'ils se contentent d'un intérêt si énorme : si la personne qui emprunte est pauvre et a un besoin pressant d'argent, le prêteur exige soixante et même cent vingt pour cent; si, à l'expiration du terme, le débiteur ne peut pas payer la dette, le créancier a le droit de le prendre pour être son esclave ; à son défaut il peut prendre sa femme et ses enfans. Je dois dire, à la louange du roi actuel, qu'il prête de l'argent à ses sujets, sans exiger aucune usure ; mais les grands phajas ne sont pas si délicats.

« Si un maître frappe son esclave avec l'instrument dont il remue le riz, ou avec les petits fuseaux dont les Chinois se servent en guise de fourchette, l'esclave est libre, et le maître perd son argent ; mais s'il l'assomme à coups de bâton, l'esclave ne peut pas se plaindre. Voilà, ce me semble, un préjugé bien extraordinaire.

« La loi permet aux parens qui ont vendu leur fille à son mari, de la garder dans leur maison pour être leur domestique, pendant tout le temps que l'arbre, planté devant leur cabane le jour des noces, reste sur pied. Les nouveaux mariés ont soin de choisir un aréquier, qui se pourrit facilement. La coutume a fixé ce terme à

trois ans. Ainsi, en vertu de ce contrat singulier, l'épouse devient l'esclave du mari et domestique des parens. Cet abus n'existe pas parmi les chrétiens.

« Le droit d'asile est admis à Siam. Nos églises et l'enclos qui les environne jouissent aussi du droit d'asile. Le roi, sous aucun prétexte, n'a donné atteinte à ce privilége. Un criminel qui se sauve dans une pagode ne peut pas en être retiré de force. Le roi peut seulement prier les talapoins de le livrer. S'il prend la robe de talapoin, il est rare qu'il n'obtienne pas sa grâce. Cela seul suffit pour vous donner une idée de la sainteté de ces bonzes. Depuis que je suis ici j'entends souvent parler de quelque délit commis par ces prétendus dieux siamois. Il n'y a pas encore quinze jours qu'un de ces saints personnages a assassiné un homme qui le reprenait de sa mauvaise conduite. Il n'a pas été puni de mort, quoique convaincu. Dans ce moment-ci, il y en a soixante qui sont juridiquement accusés de différens crimes.

« Le code pénal n'est pas sévère. Le roi se décide bien difficilement à signer une sentence de mort; il craint toujours de commettre un péché. On donne cependant la question. Il y a aussi quelques supplices affreux inconnus aux Européens, et qui sont réservés pour les grands criminels; mais je doute qu'on les emploie une seule fois dans un siècle. Un simple particulier condamné au dernier supplice a la tête tranchée. Les grands seigneurs sont assommés, cousus dans un sac et jetés dans la rivière. Cela me paraît être un triste privilége. Après la peine capitale, la peine la plus grande et la plus déshonorante, est d'être condamné à nourrir les éléphans. Les malheureux auxquels elle est infligée, sont obligés d'aller tous les jours ramasser une certaine quantité d'herbes. Lorsque malgré leurs recherches et leur

fatigue ils ne peuvent pas fournir leur tâche, ils sont frappés rudement. Ils ne peuvent ni se faire remplacer, ni se faire aider, ni acheter l'herbe de leur propre argent. Ils sont marqués au front; leur peine dure autant que leur vie. En général on marque au visage tous les criminels dont il faut se défier. Les esclaves amenés de loin et qui ne doivent pas être rachetés, portent empreint sur leurs bras le nom de leur maître. Tous les Chinois qui entrent à Siam doivent porter au bras une certaine ligature pour prouver qu'ils ont payé au roi une espèce de personnel. Un criminel condamné à mort est obligé de faire trois fois le tour des murailles de la ville, et d'avertir les passans, que lui N... convaincu de tel crime, est condamné au dernier supplice.

« Je dois enfin terminer; je crois avoir rempli ma commission, peut-être ai-je été au-delà de vos désirs. Vous trouverez sur une feuille séparée une notice sur la langue du pays; elle vous donnera une idée des langues orientales, car elles ont toutes beaucoup d'affinité entre elles.

« Je recommande à vos ferventes prières et à vos saints sacrifices les infidèles, les chrétiens et les missionnaires qui se trouvent dans le vicariat apostolique de Siam; mais je vous recommande surtout celui qui a l'honneur d'être

« Votre très-humble serviteur et votre très-fidèle ami,

Bruguière, *miss. apost.*

Notice sur la langue siamoise.

« Dans le vicariat apostolique de Siam, on parle plus de vingt langues différentes. La plupart ont autant de rapport entr'elles que le français et l'arabe ; mais la connaissance de toutes ces langues n'est pas absolument nécessaire. Les plus répandues sont le portugais, l'anglais, le malais et le siamois. Je ne connais pas l'anglais. Le portugais tel qu'on le parle dans les Indes est très-facile, c'est l'affaire de quelques jours. Le malais est une langue qui me paraît assez régulière. Elle est douce et harmonieuse, elle flatte agréablement l'oreille. Les Français l'apprennent en peu de temps ; trois mois suffisent pour parler passablement malais. Le peuple qui parle cette langue est mahométan, de la secte d'*Ali*, si je ne me trompe. Les Malais sont répandus dans toute la presqu'île de Malaca, dans toutes les îles de la Sonde, les Philippines, Andaman, Bornéo, etc. Les Malais font un peuple à part, ils diffèrent beaucoup de leurs voisins par leur physique, leurs mœurs et leur caractère. Il ne paraît pas qu'ils soient originaires du pays qu'ils occupent aujourd'hui. Les Siamois les appellent *Quix* ; ce mot signifie *étranger*, *advena*.

« Le siamois n'est pas aussi facile à apprendre que le malais ; cette difficulté a plusieurs causes, savoir : le défaut de grammaire, de dictionnaire et d'autres livres élémentaires ; la prononciation, la construction des phrases, les idiotismes, etc. Ces peuples n'ont aucune idée d'une grammaire, ils n'ont presque point de règles fixes, et on ne peut connaître le peu qu'ils en ont que lorsqu'on possède parfaitement la langue. Le siamois est une langue pauvre, qui n'a que très-peu de mots : lorsqu'on

veut parler des arts, des sciences et surtout de la religion, on ne trouve plus de termes, il faut avoir recours à des périphrases qui rendent rarement l'idée que l'on veut exprimer; mais il y a beaucoup d'expressions pour représenter les objets les plus communs.

« Cette langue est monosyllabique et dure; elle a beaucoup d'aspirations, elle est chantante (ici on ne parle pas, on chante); les sons de cette langue sont par eux-mêmes clairs, distincts et bien articulés; mais ils ne le sont plus dans la bouche d'un Siamois, toujours remplie de béthel, d'arec, de chaux et de tabac.

« Le siamois à proprement parler n'a ni déclinaisons, ni genres, ni nombres; il y a très-peu de mots qui soient substantifs ou adjectifs de leur nature.

« Pour exprimer les genres, ils ajoutent après le mot commun, ces expressions-ci *qui est mâle... qui est femelle*. Par exemple, *mœ* en siamois signifie *cheval* en général; si je veux dire que j'ai un cheval, il faut que je tourne la phrase ainsi : *Moi avoir cheval, être mâle, être un;* deux, trois : *deux êtres, trois êtres.* Si je veux dire que j'ai une jument, je dois m'exprimer de cette manière-ci : *Moi avoir cheval, être ou substance femelle, être un.* Pour désigner le pluriel indéfini, par exemple, j'ai des chevaux; on dit en siamois : *J'ai cheval, plusieurs êtres.* Leurs verbes sont actifs et passifs tout à la fois. Ils expriment le présent, le passé et le futur à l'aide de deux particules qu'ils mettent devant le verbe; ils ont encore d'autres particules pour désigner les autres parties du discours, car le même mot est tout ce que l'on veut. Ainsi *rac* veut dire aimer, *rac* j'aime, *dai-rac* j'ai aimé, *cha-rac* j'aimerai, *kovam-rac* l'amour, *thi-rac* ou *na-rac* aimable, *duai-rac* d'une manière aimable; *rac* aimant, *tong-rac*

être aimé, *dai-tong-rac* avoir été aimé. Dans cette langue les verbes n'ont que trois temps, en sorte qu'il n'est pas seulement difficile, mais même impossible d'exprimer toutes ces nuances que l'on trouve dans les verbes latins, français etc. Si la règle dont je viens de vous donner un exemple était fixe et invariable, on serait bientôt au courant; mais pas du tout, pour un autre mot il faut adopter une autre formule. On peut cependant regarder cette règle comme générale.

« La langue siamoise n'a point de verbes inchoatifs, augmentatifs et fréquentatifs. Il y a cependant des verbes composés. Par exemple, *au* veut dire *prendre*, *ma* veut dire *venir*; si on veut réunir *au* à *ma* (*au-ma*) on formera un verbe qui signifiera *rapporter*. Si on réunit *au* à *pai* qui veut dire *aller, partir*, on aura un verbe qui signifiera *emporter*. Dans les verbes composés, le régime direct se met au milieu et le régime indirect se met à la fin du verbe. Ainsi, si je dis à un domestique siamois: *Apporte-moi ce livre*, ou bien, *porte ce livre à moi*, il ne m'entendra pas, il me répondra à coup sûr: *Père, dire quoi? moi point comprendre*: j'aurai cependant employé des expressions siamoises; mais si je renverse la phrase de cette manière: *Toi prendre livre volume, cela venir à moi*, il comprendra clairement ce que je lui dis; mais je ne sais pas si vous l'auriez entendu vous-même.

« Le défaut de déclinaisons et de conjugaisons oblige les Siamois à suivre l'ordre naturel des idées dans la construction des phrases; ils placent toujours le sujet au commencement, ensuite le verbe et son complément; lorsque la proposition a un sens complexe, ils unissent immédiatement au mot qui exprime l'idée principale, tous les autres mots qui servent à en restreindre ou simplement à en développer la signification. Cette

langue n'admet pas les longues périodes. Une phrase qui a un peu d'étendue jette une telle confusion dans le discours qu'il est impossible d'y rien comprendre. Il faut toujours marcher à pas comptés, et traîner avec soi une quantité de particules qui ne changent jamais, ce qui produit une construction monotone et fastidieuse. Voici une phrase à la façon siamoise, je la prends au hasard dans le Nouveau Testament : « Prince trois personnes « interrogeant, avoir demandé disant Monseigneur très- « grand Roi, dominateur, Seigneur de la Judée, le- « quel depuis peu être né ; cela étant ainsi, Monseigneur « en quel lieu, en quel endroit être né ; car nous avoir « vu l'étoile de Monseigneur dans les régions du côté « de l'orient ; nous alors venir nous courber, offrir « nos hommages à Monseigneur. Quand le roi Hérode « avoir entendu cela, ainsi le roi Hérode alors avoir « été troublé, etc. Voici le français : Les Mages dirent : « En quel lieu est né le Roi des Juifs ? nous avons vu « son étoile en orient, et nous sommes venus pour « l'adorer. A ces mots Hérode fut troublé. »

« C'est une élégance en siamois de répéter continuellement le mot qui exprime la dignité de celui à qui l'on s'adresse, et le mot qui exprime les sentimens respectueux de celui qui parle. C'est encore un trait d'élégance de commencer toutes les phrases d'une narration par cette formule : *après cela aussi*, ou bien, *aussi dire* ; ainsi ces trois mots de César : *Veni, vidi, vici* ; paraîtraient des expressions triviales à un bel esprit siamois. Il dira : *Nous être venu, après cela nous avoir vu, après cela nous avoir vaincu*. La précision n'est pas une des qualités de cette langue.

« C'est bien autre chose quand ils traitent un sujet relevé ; ils prennent alors un ton emphatique, ils entassent l'un sur l'autre plusieurs mots synonymes qu'ils

entremêlent de quelques termes tirés de la langue bali, qui ont d'autant plus de mérite que les auditeurs les entendent moins. J'ai sous les yeux un morceau de ce genre extrait d'un manuscrit siamois ; l'auteur a voulu faire du sublime, le voici : « Quoiqu'en effet cela être « lieu lieu qui être plein toujours, toujours, toujours, « avec ténèbres, ténèbres de la mort, couvrir, couvrir « là cependant aussi, être survenu, être arrivé le tu- « multe, le tumulte, le tumulte, le tumulte, le « tumulte, s'étendant tout enfer, quand, quand, « quand Dieu très-grand Jésus avoir ressenti douleurs, « misères, souffrances jusque la mort plus que quand, « quand, lucifer lui faire la culbute, tomber d'en « haut, venir du ciel. » Croiriez-vous que l'auteur a voulu traduire littéralement cette phrase, tirée d'un livre imprimé en Europe : « Quoique l'enfer soit tou- « jours un lieu de trouble, cependant le tumulte qui « s'éleva lorsque Jésus-Christ mourut, fut plus grand « que lorsque lucifer fut chassé du ciel. » Quelques voyageurs français qui sont en possession, comme leurs compatriotes, de n'admirer que ce qu'ils n'ont pas chez eux, trouveront cela admirable : soit, cependant malgré leur témoignage et ma bonne volonté, mon mauvais goût ne m'y a fait apercevoir jusqu'ici que du galimatias.

« La plus grande difficulté vient de la prononciation. Un mot écrit de la même manière a souvent plusieurs significations différentes, et quelquefois opposées, selon que l'on élève ou baisse le ton ; en voici un échantillon : Etre près, *ju-klai;* être loin, *ju-klai ;* qui est-ce qui vend des œufs dans la forteresse ? personne ; le vendeur est malade : *khai khai, khai kai nai khai? ha mi khai pha-khai khai.* Je pourrais multiplier les exemples, je me contenterai d'en citer encore un seul et je finis : « On

dit que près de l'ancienne ville de Juthia, on voit neuf montagnes qui ont la forme d'une corne de bœuf; dans l'intérieur de la ville on vend une espèce de riz blanc qui produit une grande démangeaison au genou, laquelle oblige de se gratter. » Un Siamois dira : *Kau bok elai meuang kau-ko mi phu-khau kau an pen rup-khau ko-khau khrung leeu mi khau khau thi tham hai khau kau hua khau.* Je défie tous les Français qui ne connaissent pas la langue de prononcer ces différens *khau* de manière à être compris par un Siamois. Mais un indigène en montant ou descendant la gamme avec ses dièses et ses bémols, aspirant, prolongeant, abrégeant les sons, parviendra à se faire entendre distinctement de tous ses compatriotes. Je dis de ses compatriotes, car ils ont de si légères nuances dans quelques-uns de leurs tons, qu'un Européen a toutes les peines du monde à les saisir.

« On distingue six tons dans cette langue : Le très-bref (:), le bref (ᴗ), le long (—), le haut (′), le bas (‘) et le moyen. Pour marquer que l'*o* est fermé, les Siamois mettent par-dessus un accent circonflexe (ô). Le ton très-bref vaut un quart ou un tiers de note de plain-chant, le bref une demi-note, le long vaut près de deux notes. Quand le ton moyen est sur le *sol*, le ton le plus haut monte au *si*, et e plus bas descend au *ré;* mais ces tons ne sont pas bien pleins; ils glissent même sur les notes intermédiaires pour monter du *sol* au *si* ou pour descendre au *re*. Les signes dont je viens de parler ne sont en usage que parmi les chrétiens qui se servent de l'alphabet romain; les Siamois ont la valeur des tons te différens sons mêlée et fondue pour ainsi dire avec leurs caractères. Quelque difficile que soit cette langue, on l'apprend néanmoins bientôt. La nécessité de parler est

Voyelles en caractères siamois avec leur valeur en notre langue.

อ	อา	อิ	อี	อึ	อื	อุ	อู
ō	ā	i :	ī	u' :	ū'	u :	ū

เอ	แอ	ใอ	ไอ	โอ	เอา	อำ	อะ
è	eē	ăi	ài	ò	aù	âm	a :

Voici l'Oraison Dominicale en Siamois et en caractères européens, avec la traduction interlinéaire; je tâcherai de rendre mot à mot la valeur des termes siamois.

Prôt Phra : phuthi Bida heeng khà - phà
O Dieu auguste père des serviteurs de
chaù Thâng la'i, thân jû savân hai namaxù
Monseigneur tous, Seigneur être au ciel, que nom
Phra : phuthi Bida, xalo'ng rùng ru'ang pâi mu'ang
Dieu auguste Père sanctifié glorifié, aller royaume
Phra, phuthi Bida khròp khrong nan khò haì
Dieu, auguste père gouverneur cela demander que
ma thûng, khó haì leeu nu'ng nam phra
venir jusques demander que se fasse volonté
hú'rû'thai, nâ : pheen din samo' nâ : savân a-
de Dieu sur surface terre comme dans ciel, nour-
hán liang khà phà chaù thuk vân
riture nourrir serviteur de Monseigneur tous jours,
khò phra : tan nâ : cala vân ni, khò
demander accorder dans temps jour celui-ci demander
phra: mahá caruna prôt jôc nì
Dieu très-grand miséricordieux daigner remettre dettes

khà phà chaù, mu'ân khà phà
serviteur de Monseigneur comme serviteur de
chaù prôt kee khâû khò melta pra-
Monseigneur remettre à eux demander miséricor-
ni Phra : phuthi Bida chaù khà, ja
dieux Dieu auguste père Seigneur de serviteur ne
la : vang khà phà chaù, nâi
point abandonner serviteur de Monseigneur dans
pa chôn lò luang thôt-long prakandâi, tee và vài
tentation trompeuse tenter quiconque, mais que
khà phà chaù thâng lai, phôn chac phû
serviteur de Monseigneur tous délivrer de ce qui
oïnnarai. . Amen.
mal. Ainsi soit-il.

« Voilà la prière que font tous les enfans de l'âge de six à sept, et ils la comprennent, du moins quand ils sont parvenus à l'âge de dix à douze ans. Les Birmans écrivent comme les Siamois, mais leurs caractères ont presque tous la forme d'un *o*.

« Les Malais ont les caractères arabes, ils écrivent de droite à gauche comme les Juifs. Leurs livres commencent où les nôtres finissent. Les Tongkinois et les Cochinchinois ont les caractères chinois et écrivent de même, c'est-à-dire de haut en bas.

« Nous avons dans l'Inde ce gros dictionnaire qui a paru en France depuis quelques années, et que l'on trouve dans presque toutes les bibliothèques. Un lettré chinois m'a dit qu'il était bon ; mais il ne peut être d'aucune utilité à nos missionnaires qui veulent aller en Chine, parce que tous les mots qu'il contient appartiennent à la langue mandarine que le peuple ne parle pas.

MISSION DE BABYLONE.

Cette mission vient de faire une perte irréparable : Mgr. Pierre-Alexandre Coupperie, évêque de Babylone, est mort du choléra-morbus à Bagdad, dans la nuit du 25 au 26 avril dernier (1). Ce Prélat était né à Challans dans le diocèse de Luçon ; il était âgé de soixante et quelques années. Il avait été nommé évêque de Babylone le 11 mai 1820, et sacré à Paris le 10 septembre de la même année. Le diocèse de Babylone était depuis 20 ans sans Pasteur, aussi Mgr. Coupperie le trouva-t-il dans un état déplorable ; tous les établissemens religieux qui avaient été fondés autrefois par les Jésuites, les Carmes et les Capucins, étaient abandonnés faute de missionnaires pour les occuper. Les Prêtres indigènes, ne possédant pas une instruction bien solide, que d'ailleurs ils n'ont pas les moyens d'acquérir dans leur pays, loin de songer à faire rentrer les schismatiques dans le sein de l'Eglise, pouvaient à peine conserver intact le dépôt sacré de la foi parmi les catholiques. Les musulmans, impitoyables maîtres de toutes ces contrées, obtenaient trop souvent par la force ou par la ruse de lâches apos-

(1) Nous avons appris cette malheureuse nouvelle par la voie de Constantinople ; nous n'avons pas une certitude complète de son exactitude, néanmoins nous devons dire qu'il nous reste peu d'espérance d'apprendre qu'elle ne soit pas fondée.

tasies. Mgr. Coupperie, avec l'ascendant que lui donnaient ses vertus, sa science, sa qualité d'Evêque latin et d'agent consulaire de France, arrêta les progrès du mal. Par ses soins trois Evêques, plusieurs Prêtres et un très-grand nombre de personnes abjurèrent les erreurs de Nestorius. Il envoyait les chrétiens que les passions ou la misère avaient entraînés à l'apostasie, dans des lieux éloignés à l'abri de la domination mahométane, où ils pouvaient revenir sans danger à la Foi de leurs pères qu'ils avaient si malheureusement abandonnée.

Nous avons plusieurs fois enrichi les Annales des relations intéressantes que ce Prélat nous adressait : avec quel soin il rendait compte de l'usage qu'il faisait des secours que l'Association lui envoyait chaque année ! Quelle piété, quelle érudition brillaient dans tout ce qu'il écrivait ! Quel sujet d'édification nos lecteurs n'y trouvaient-ils pas ! La perte de Mgr. l'Evêque de Babylone est d'autant plus déplorable que la ville de Bagdad, lieu de sa résidence, est en proie à toutes sortes de fléaux : la guerre, la peste, le débordement des rivières et bientôt la famine ; car les sauterelles ont ravagé toutes les campagnes environnantes et dévorent toute la verdure, en sorte qu'il n'y aura point de récolte. Cette malheureuse cité a beaucoup souffert d'une inondation causée par le Tigre, et l'absence de toute précaution sanitaire fait que le choléra-morbus y exerce de terribles ravages. Il y est mort jusqu'à quatre à cinq mille personnes par jour ; on a jeté les cadavres dans le fleuve parce qu'on n'avait pas le temps de les enterrer. Plus de douze mille maisons sont vides et fermées par suite de la mort des habitans. La population est d'environ 150,000 ames ; tout ce qui a pu fuir s'est réfugié dans des lieux plus salubres, afin d'être à l'abri de la conta-

gion. Mgr. Coupperie sachant que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, n'a pas voulu abandonner son troupeau accablé sous le poids de tant de misères, et il a été victime de sa charité.

Dans le dix-neuvième numéro nous avons inséré une relation fort intéressante que ce Prélat nous avait envoyée, et dont la lettre qu'on va lire est la suite.

Lettre de Mgr. Coupperie, évêque de Babylone, à M. le Rédacteur des Annales.

MONSIEUR,

« DANS ma lettre du 2 janvier 1829, je vous ai donné divers détails sur les ruines de quelques villes dont il est parlé dans la Genèse; il ne me reste plus qu'à vous entretenir de Rehoboth, Kalé et Résen. Je le ferai en peu de mots.

REHOBOTH.

« Dans la Vulgate, après ces mots : *ædificavit Niniven*, il bâtit Ninive, il y a : *et plateas civitatis*, et les places de cette ville. Mais un grand nombre d'interprètes nous disent que les mots *et plateas civitatis*, ne rendent pas bien le texte hébreu qui porte *Oueth Rehoboth ir*; ce qui signifie : *Et la ville de Rehoboth*. M'en rapportant au jugement et à la critique de ces savans, je me suis attaché à chercher quelle était cette ville de Rehoboth : ici j'ai trouvé encore division de sentimens; je me suis arrêté à ce que dit S. Ephrem, parce que c'était un docteur très-instruit et qu'il était de la Mésopotamie. Il nous a donc transmis que la ville

de Rehoboth était Adjab, c'est-à-dire, la capitale de cette partie de l'Assyrie qui se nommait Adjabène. Or, la ville capitale de cette province a toujours été Arbèles. Voulant donc parler de Rehoboth, je pense que j'atteindrai mon but en parlant d'Arbèles. Si enfin quelqu'un voulait prétendre que Rehoboth n'est pas Arbèles, cela ne détruirait pas la vérité de ce que je vais dire de cette dernière ville.

« Arbèles fit partie de l'empire des Chaldéens et des Assyriens. Après la destruction de cette monarchie, elle passa sous la domination des Perses, et ensuite elle acquit une célébrité particulière à l'occasion de la bataille qui mit fin à l'empire des Perses pour donner commencement à celui des Grecs. Alexandre passa le Tigre dans les environs de Mosul, ou si l'on veut de Ninive. Darius n'était pas loin ; les deux armées en vinrent aux mains entre Mosul et Arbèles, à peu près à égale distance de l'une et de l'autre de ces deux villes. L'on sait de quel côté se rangea la victoire. Le lieu où se livra la bataille se nommait Gangamel, mais ce lieu étant obscur par lui-même, les vainqueurs voulurent que leur triomphe portât le nom de bataille d'Arbèles. L'infortuné Darius se voyant sans ressource, ayant affaire à un ennemi à qui il avait demandé la paix, mais de qui il avait reçu pour toute réponse : *Le monde ne peut souffrir deux soleils ; qu'il se rende ou qu'il se prépare à combattre ;* Darius, dis-je, se hâta de passer le Lycus ou le grand Zab, comme on l'appelle aujourd'hui. Il se rendit en diligence à Arbèles qui en est éloignée de sept à huit lieues, et sans s'arrêter il traversa, accompagné de peu de monde, les montagnes de l'Assyrie et se réfugia dans la Médie, bien persuadé qu'Alexandre ne tarderait pas à le poursuivre. La ville d'Arbèles se soumit sans peine au vainqueur, et depuis cette époque elle fit partie de l'empire des Grecs.

« Après la mort d'Alexandre, l'Assyrie, la Perse et la Babylonie échurent en partage à Séleucus Nicanor. Ce général devint donc le souverain de ces vastes provinces. Son règne et celui de ses successeurs furent agités par des troubles continuels. Dans le temps de leur décadence il se forma dans l'Assyrie plusieurs principautés ou petits royaumes indépendans. Il s'en forma un particulièrement dans l'Adjabène dont Arbèles était la capitale. Vers le commencement de l'ère chrétienne l'histoire parle d'un de ces petits rois, nommé Monobaze, et dont l'épouse se nommait Hélène; cette princesse a laissé après elle une réputation distinguée. Elle embrassa le judaïsme avec son fils Izates. Elle fit le voyage de Jérusalem où elle répandit des bienfaits immenses, dans une circonstance où les habitans de cette ville en avaient grand besoin : ce fut du temps de la famine qui arriva la seconde année de l'empereur Claude, et qui avait été prédite par le prophète Agabus, comme il est rapporté dans les Actes des Apôtres. Izates son fils, roi d'Arbèles, imita la libéralité de sa mère et envoya de grandes sommes d'argent à Jérusalem pour le soulagement du peuple.

« Hélène fit bâtir dans les environs de Jérusalem trois pyramides où ses os et ceux de son fils furent apportés après leur mort. Orose, qui vivait au commencement du cinquième siècle, et quelques autres après lui, ont écrit qu'Hélène et son fils étaient chrétiens. Le témoignage de cet auteur n'est pas à mépriser, parce qu'il fit le voyage de la Palestine pour voir S. Jérôme; il fut à même de recueillir les traditions du pays. Cependant la conversion de ces deux illustres personnages ne passe pas pour indubitable, parce que l'histoire d'Orose n'est pas très-exacte, et qu'il ne cite pas les sources d'où il a tiré son récit.

« Quoi qu'il en soit de la conversion d'Hélène et de son fils, il est néanmoins très-certain que s'ils ne furent pas chrétiens, ils protégèrent au moins publiquement la Religion chrétienne, parce que dès que les Apôtres parurent dans l'Orient, les habitans de l'Adjabène, en très-grand nombre, embrassèrent la vraie Foi de Jésus-Christ. Sous le gouvernement d'Izates et de ses successeurs, la doctrine de l'Evangile fit de grands progrès dans ces contrées. C'est un fait attesté par des monumens irrécusables. Les mémoires les plus anciens nous parlent d'une infinité de temples érigés en l'honneur du vrai Dieu; et quand, à la fin du troisième siècle et au commencement du quatrième, les rois de Perse déclarèrent une guerre cruelle aux chrétiens, l'histoire de ce pays nous offre une quantité prodigieuse de Martyrs qui répandirent généreusement leur sang pour Jésus-Christ.

« Les Evêques d'Arbèles tenaient un des premiers rangs parmi les métropolitains d'Assyrie (1). L'on connaît la série de ces Evêques jusqu'au milieu du seizième siècle. Plusieurs d'entr'eux sont comptés au nombre des écrivains de leur nation. Cette ville eut le sort de tant d'autres. Lors de l'invasion des Arabes musulmans et des Tartares dans ces provinces, elle a été ravagée et ruinée plusieurs fois. Elle a été aussi relevée et réparée à plusieurs reprises. Aujourd'hui c'est une ville de dix à douze mille ames. Les maisons des habitans sont dans la plaine, tout autour d'un monticule où l'on a construit un château dans lequel le gouverneur fait sa résidence. Elle est située au milieu d'un terrein plat et uni. Les montagnes du Kurdistan sont au levant, et le Tigre est

(1) Ils tenaient le premier rang après le primat de Ctésiphon.

au couchant, mais à une certaine distance. Ce pays serait susceptible d'une grande fertilité : il est placé entre deux rivières nommées autrefois le Lycus et le Caprus, actuellement on les nomme le grand Zab et le petit Zab; l'un et l'autre vont se jeter dans le Tigre, mais avant d'y arriver ils fertilisent le territoire par où ils passent. De plus, des ruisseaux descendent des montagnes et peuvent facilement se répandre sur les terres, pour faire au besoin les irrigations convenables et souvent nécessaires dans un climat où la chaleur est très-considérable; mais par la faute d'une mauvaise administration, ce pays est presque désert, et les gens de la campagne qui s'y trouvent sont découragés; ils ne sèment et ne cultivent qu'autant qu'il faut pour ne pas mourir de faim.

« Dans la ville d'Arbèles, il n'y a point d'autres chrétiens que quelques individus qui y sont attirés pour affaires de commerce. Il y a dans les environs deux ou trois villages peuplés de catholiques chaldéens qui sont très-pauvres et qui vivent sous une oppression continuelle. Dans le village le plus proche d'Arbèles, qui se nomme Encava, il y a une vieille et grande église qui date de plusieurs siècles. Cette église, comme beaucoup d'autres de ces contrées, renferme un assez grand nombre de tombeaux. Les chrétiens du pays assurent que ces tombeaux renferment les ossemens des illustres Martyrs dont leurs histoires font mention. J'ai été tenté plusieurs fois de faire l'ouverture de quelques-uns de ces antiques sépulcres, dans l'espérance d'y trouver des corps martyrisés avec les marques de leurs triomphes; mais j'ai été arrêté par la considération suivante. Pendant plusieurs siècles l'hérésie de Nestorius a infecté ces populations : comment distinguer les restes de ceux qui sont morts dans la vraie Foi, d'avec ceux qui sont morts hors de la communion de la véritable Eglise? Je

pense que cette distinction ne se connaîtra bien qu'au jour de la résurrection générale.

Kalé et Résen.

« Les écrivains ne sont point d'accord sur le nom et la position de ces deux villes mentionnées dans la Genèse, et dont la fondation est attribuée à Nemrod. J'ai consulté des personnes instruites de ce pays, je n'ai rien pu trouver de satisfaisant. Les interprètes de l'Ecriture ne s'entendent pas non plus ; car il est dit dans la Genèse: *Ædificavit.... Resen quoque inter Niniven et Kale; hæc est civitas magna.* Les uns traduisent : *Il bâtit aussi la* grande ville *de Résen entre Ninive et Kalé ;* et les autres, au contraire, disent que ces mots, *hæc est civitas magna,* ne se rapportent ni à Kalé, ni à Résen, mais bien à Ninive, dont la grandeur a été connue de de tout le monde. Laissant là les discussions des savans, je me borne à dire que Kalé et Résen n'existent plus. Il serait impossible d'en fixer la position d'une manière certaine : dans l'histoire des Chaldéens et des temps plus modernes, on trouve des villes qui portaient ce nom, mais elles ont été détruites de fond en comble, d'abord par les Arabes, et ensuite par le laps des temps. Il faut en chercher l'emplacement dans l'ancienne Assyrie entre Bagdad et Ninona, dans les provinces que les géographes anciens nommaient Chalonites, le pays des Garaméens et l'Adjabène, arrosés par les rivières du Lycus, du Caprus, du Phiscus et de l'Arba. Les géographes modernes appellent généralement ces provinces le Kurdistan, d'où viennent les rivières ci-dessus désignées et connues sous le nom de grand Zab, de petit Zab, de Taouk-Souyou et de la Diala. Ce pays qui est à l'orient du Tigre, et qui est à proprement parler l'Assyrie, consiste en plaines et en montagnes. Les plaines sont

le terrein le plus proche du fleuve, et elles sont habitées par des Arabes dont les uns sont fixés dans des villages, et les autres logeant sous des tentes, mènent une vie vagabonde. C'est par ces plaines que commença à s'opérer la fameuse retraite des *dix mille* commandés par Xénophon. La bataille où fut tué Cyrus le jeune, fut donnée dans la Mésopotamie entre l'Euphrate et le Tigre. Après l'issue de cette célèbre journée, les Grecs allèrent passer le Tigre près de Sitau, ville située dans les environs du lieu où est maintenant Bagdad, mais dont il ne reste aucune trace. Ils marchèrent en remontant le fleuve et en se dirigeant toujours au nord.

« Il est dit, dans l'histoire du Bas-Empire, que dans cette contrée il y avait sur les bords du Tigre de grandes villes et des palais magnifiques de distance en distance, destinés aux plaisirs des rois de Perse, et que l'armée de l'empereur Héraclius, poursuivant Chosroës, y trouva une grande abondance en tout genre, et qu'elle en profita pour se reposer et se rétablir. Aujourd'hui le voyageur qui parcourt ce pays est obligé de porter ses provisions avec lui, s'il ne veut pas périr de faim.

« Les montagnes sont limitrophes de la Médie et de la Perse, ou plutôt se confondent avec les montagnes de ces royaumes. Elles sont habitées par les peuples nommés Kurdes. Les villes les plus connues du pays dont je parle, sont Samarra, Karkouk, Sulémanie et Altunkepri. Cette vaste contrée est très-avantagée par la nature; la plaine fournit du blé, et les montagnes fournissent des fruits de toute espèce; mais faute d'industrie et de savoir, l'on tire de la terre peu de chose en comparaison de ce qu'on pourrait en recueillir. Au reste, la population manque de toutes parts. La plus grande portion du territoire n'est qu'un désert sans culture. En plusieurs endroits, l'on trouve des mines

de soufre, de naphte et d'autres matières bitumineuses. J'ai vu un terrein d'une petite étendue qui est toujours embrasé. Les habitans d'alentour assurent que le feu n'y cesse jamais. La flamme s'élève peu du sol, mais elle trouve continuellement de l'aliment dans la terre qui est toute imprégnée de parties sulfureuses. Plus loin j'ai vu des puits larges et profonds, qui ont été creusés pour recevoir la naphte; cette substance, liquide et grasse comme l'huile, coule peu à peu à travers les veines des rochers, et vient se réunir dans un réservoir commun. On la tire de ces fosses avec des seaux de cuir, on la met dans des outres pour la transporter dans les contrées environnantes. Les ouvriers voulurent me donner une petite récréation : ils jetèrent dans un de ces puits une allumette enflammée; aussitôt il s'éleva à une hauteur considérable une flamme effrayante, d'un rouge obscur, et qui paraissait à peine au milieu d'un nuage épais de fumée très-noire. J'ai vu de pareilles images dans de grands tableaux qui représentaient l'enfer. Il paraît qu'il y a bien des siècles que l'on exploite ces mines; car j'ai observé que c'est à peu près de ce pays qu'il est parlé dans l'histoire d'Alexandre. Il y est dit que le conquérant, se rendant d'Arbelles à Babylone, rencontra dans le pays appelé Memnis un torrent de naphte, et que les habitans de la contrée s'en servirent pour le distraire un instant, par des jeux qui prouvaient la force et la subtilité de cette matière inflammable.

« L'on trouve dans cette province beaucoup de médailles antiques; celles d'Alexandre et de ses successeurs n'y sont pas très-communes, mais celles qui représentent les rois parthes et les rois perses y sont en grande quantité. Il y en a peu en or, mais le nombre de celles qui sont en argent égale le nombre de celles

qui sont en cuivre. On rencontre souvent des femmes qui s'en font des colliers. Au seul aspect on connaît la différence du goût, du talent et du costume; on peut dire que les peuples de ces montagnes sont aujourd'hui ce qu'ils ont toujours été. Dans toutes les révolutions orientales il s'est fait peu de mélanges parmi eux, ils se sont toujours conservés indépendans. Leurs différens chefs sont presque continuellement en guerre les uns contre les autres; et pour se maintenir dans son poste, chacun a recours à la protection d'un monarque voisin. Il achète cette faveur moyennant de l'argent et des présens; mais non aux dépens de sa liberté, liberté d'ailleurs farouche, qui fait peser sur les sujets tout le poids de l'oppression la plus tyrannique.

« La religion qui paraît régner dans le Kurdistan, c'est le mahométisme, parce que ceux qui sont dans le gouvernement en font profession publique; mais au reste, c'est un pays où se trouvent réunies toutes les pratiques superstitieuses imaginables. On dit qu'il y a encore quelques guèbres ou parsis, disciples de Zoroastre et adorateurs du feu; il y a des manichéens et des jésizidis. Il y a de toutes les sectes du mahométisme, et j'oserais assurer que la doctrine du coran n'est exactement observée dans aucune ville ni dans aucun village. Ces peuples sont abandonnés, sans maîtres et sans instructions; ils ne reçoivent aucune éducation; ils ne connaissent que les besoins de la vie animale, avec quelques coutumes relatives a la vie civile et qui passent dans les familles de génération en génération, mais toujours avec quelques altérations, vu les passions des hommes qui les éloignent de Dieu. On peut dire que beaucoup parmi eux vivent, pour ainsi dire, sans religion. Le fait suivant le prouve assez.

« Il y a quelques années, des Anglais voyageaient dans ce pays-là ; dans un moment de familiarité, un kurde dit à un Anglais : Ma tribu ressemble plus aux Francs qu'aux mahométans, parce que nous mangeons du cochon, nous ne jeûnons point et nous ne prions jamais. L'écrivain distingué qui rapporte cette anecdote se défend mal et fait une mauvaise application de l'Ecriture-Sainte, en disant : Ce kurde ne connaissait pas cette règle de l'Evangile (Matth. 6.5.) qui défend de prier dans les rues dans l'intention d'être vu des hommes; car on pourrait lui dire : Si le kurde ignorait le texte précité, l'Anglais n'aurait pas dû ignorer cet autre texte du même saint Matthieu (5.16.) : « Que votre « lumière, c'est-à-dire, votre piété luise devant les « hommes, afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils « glorifient votre Père qui est dans le ciel. » C'était le cas d'observer ce précepte divin, parce qu'en priant et en faisant publiquement des actes de religion, il aurait édifié cet infidèle; au lieu qu'en faisant le contraire, il le confirmait dans son impiété, et lui donnait occasion de penser que tous les Francs vivaient comme ces voyageurs avec lesquels il s'entretenait.

« Ce qui étonne beaucoup les voyageurs, c'est de trouver dans ces contrées reculées, au milieu de ces peuples barbares, des chrétiens qui sont catholiques romains. Ce sont des Chaldéens unis au Saint-Siége apostolique depuis d'assez longues années. Il s'en trouve en plusieurs endroits, où ils ont des Prêtres et des églises fort anciennes. Je ne sais pas s'il y a au monde des chrétiens plus misérables que ceux dont je parle ; leur existence, parmi tant d'erreurs et tant d'oppression, est un miracle continuel de la divine Providence, et leur constance dans la profession de la vraie Foi est un effort de la grâce du Tout-Puissant. Les églises sont d'une pau-

vreté épouvantable, et les Prêtres, qui sont sans pain et sans habillemens, ne peuvent rien faire pour les orner un peu mieux. Au reste, il ne serait pas possible d'y étaler quelque richesse, parce que les musulmans s'en empareraient bien vite, et ensuite s'imaginant que les chrétiens ont de l'argent, ils leur feraient des avanies capables de les ruiner entièrement. Dans certaines occasions j'ai contribué à rendre ces saints lieux un peu plus décens pour la célébration de nos saints mystères ; j'espère que j'aurai encore le bonheur de le faire en d'autres circonstances. Béni soit à jamais le nom du Seigneur, dont la providence est si bienfaisante envers ceux qui l'invoquent et qui mettent leur confiance dans sa bonté infinie !

« Je suis, etc.

« Pierre-Alexandre, *évêque de Babylone.* »

Autre lettre de Mgr. Coupperie, évêque de Babylone, à M. le Rédacteur des Annales.

Bagdad, 18 septembre 1830.

Monsieur,

« J'ai eu l'honneur de vous écrire le 29 du mois de juillet 1830, pour répondre à votre lettre du 12 mars de la même année. Dans cette lettre je vous ai promis une notice sur les Chaldéens, je vous l'envoie aujourd'hui par l'occasion d'une caravane qui part pour Damas; de là, M. l'Agent de France fera parvenir ce rouleau à Baruth, d'où il sera acheminé pour Marseille.

« Dans ce petit écrit je crois avoir satisfait en partie à ce que vous désirez savoir sur les Chaldéens, conformément à ce que j'ai lu dans votre lettre du 9 novembre 1829. Dans cette même lettre, vous témoignez aussi le désir d'avoir quelque chose sur les Syriens; je n'ai rien fait là-dessus, parce que j'aurais été trop long, et que mes occupations ne me l'ont pas permis. Dans une autre circonstance, si Dieu me donne vie, je pourrai recueillir quelques renseignemens convenables au but que vous vous proposez.

« Je suis, etc.

« PIERRE-ALEXANDRE, *évêque de Babylone.* »

NOTICE SUR LES CHALDÉENS.

POUR mettre de l'ordre et de la clarté dans cette narration, je vais partager en plusieurs chapitres ce que je dois écrire. Dans le premier, je dirai quelle a été l'origine des Chaldéens, et quel a été leur état avant l'ère chrétienne; dans le second, je dirai ce qu'ils ont été dans le monde après l'établissement de la Religion chrétienne; dans le troisième, je rapporterai ce qu'ils sont de nos jours, et dans quel pays ils se trouvent; enfin dans le quatrième, je parlerai des usages religieux et civils de ces peuples.

CHAPITRE PREMIER.

Quelle a été l'origine des Chaldéens, et quel a été leur état avant l'époque de l'ère chrétienne.

« Les Chaldéens sont une des nations primitives qui se sont distinguées sur la terre aussitôt après la dis-

persion des hommes. Cette nation était composée d'un mélange des enfans de Sem et des enfans de Cham, l'un et l'autre fils de Noé. Car d'un côté Abraham était chaldéen, et ce Patriarche eut pour père Tharé qui fut fils de Nachor,... qui fut fils de Héber,... qui fut fils d'Arphaxad, qui fut fils de Sem. D'un autre côté, Nembrod, qui fut le premier roi des Chaldéens ou des Babyloniens, était fils de Chus qui fut fils de Cham.

« Dans une bible arabe imprimée à Rome, j'ai trouvé sur la signification du nom des Chaldéens, les paroles suivantes ; *Chaldea, hebraicè Chasdim, id est quasi dæmones.* Ce nom leur fut donné à cause des superstitions et de l'idolâtrie dans lesquelles ils tombèrent peu de temps après le déluge, de manière qu'un excellent interprète de l'Ecriture a dit : *Chaldei artis potiùs quàm gentis nomen videatur.* Il y a néanmoins des auteurs qui ont écrit que le mot *chaldéen* vient de Cased, fils de Nachor, frère d'Abraham. Dans le Livre de Job il est parlé des Chaldéens comme de brigands qui, réunis par bandes, sortaient de leurs pays pour aller piller leurs voisins.

« Ces peuples habitant les vastes plaines de la Mésopotamie, s'appliquèrent à connaître le cours des astres; ils furent les premiers astronomes, mais ils furent aussi les premiers astrologues. Ils oublièrent les véritables traditions du genre humain sur Dieu et sa puissance infinie : au lieu de voir et d'admirer dans le firmament la sagesse d'un seul Dieu, créateur de l'univers, ils s'abandonnèrent aux illusions de l'imagination. Ils forgèrent un grand nombre d'esprits ou d'intelligences qui présidaient aux différentes parties du monde, et ils leur rendirent un culte religieux.

« Au commencement les Chaldéens parlèrent la même langue que les Hébreux, mais dans la suite, la langue

hébraïque se conserva dans la famille d'Abraham, et après dans la branche privilégiée qui porta le nom de peuple de Dieu. Parmi les Chaldéens il se forma un dialecte qui a beaucoup de rapport avec l'hébreu, et qui y tient comme plusieurs langues d'Europe tiennent au latin. Ces peuples demeurèrent principalement dans le milieu et dans la partie méridionale de la Mésopotamie, où les historiens s'accordent à mettre les plaines de Sennaar. Ce pays se trouve dans les cartes anciennes sous le nom de Chaldée ou Babylonie ; mais dans les cartes modernes il est désigné sous le nom d'Irak-Arabi.

« Ceux même qui n'ont qu'une faible connaissance de l'histoire ancienne, savent que le premier empire qui a jeté de l'éclat dans l'univers a été celui des Chaldéens. Les premiers souverains qui l'ont gouverné ont été Nembrod, Ninus, la célèbre Sémiramis, etc. ; et après un espace de siècles sur lesquels les auteurs ne sont pas d'accord, le dernier fut l'impie Balthasar qui périt sous les ruines de Babylone, lorsque Cyrus s'empara de cette grande et superbe ville. Cet empire fut appelé tantôt des Babyloniens, tantôt des Assyriens. Cette différence de nom provient de ce que les chefs de la puissance suprême résidaient quelquefois à Babylone et quelquefois à Ninive, capitale de l'Assyrie ; quelquefois aussi, pendant un certain temps, ils formèrent des royaumes indépendans. Ainsi Salmanasar, qui détruisit le royaume d'Israel et qui emmena en captivité les dix tribus, régnait à Ninive ; mais Nabuchodonosor, qui prit Jérusalem et qui renversa le royaume de Juda, était souverain de Babylone ; il le fut aussi de l'Assyrie et de tout l'empire des Chaldéens.

« L'empire des Mèdes et des Perses ayant remplacé celui des Chaldéens, la Chaldée fut réduite en une province à laquelle présidait un gouverneur particulier ;

et à dater de cette époque, les Chaldéens cessèrent d'être un peuple souverain dans le monde; ils n'eurent plus de rois, ils furent toujours soumis à des monarques étrangers à leur pays. Lorsque Alexandre-le-Grand eut ruiné le royaume des Perses, et qu'après son retour de l'Inde il revint à Babylone, l'histoire parle des Chaldéens, mais c'est en les désignant sous la qualité d'astrologues et de devins. Ils prédirent à Alexandre des malheurs s'il entrait dans la ville, ajoutant même qu'il y mourrait. Le conquérant macédonien, après avoir hésité quelques jours, prit le parti de mépriser leurs sinistres prédictions et d'entrer à Babylone, où l'attendait tout ce qui pouvait flatter sa vanité. Sous les successeurs d'Alexandre, la Chaldée fut sujette, ainsi que tout l'Orient, à différentes révolutions qui contribuèrent insensiblement à sa ruine totale. La puissance des Chaldéens eut le sort de Babylone leur capitale, elle fut anéantie pour jamais. Le prophète Isaïe a écrit : Voyez l'empire des Chaldéens, il n'y eut jamais un tel peuple, *talis populus non fuit;* cependant par l'ordre de Dieu, *posuerunt eam in ruinam*, il a été entièrement ruiné.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Ce que les Chaldéens ont été dans le monde après l'établissement de la Religion chrétienne.

« Maintenant il ne faut plus considérer la nation des Chaldéens sous le rapport politique, puisqu'elle n'exerce aucune autorité sur la terre; il faut seulement la considérer sous le rapport religieux. Plusieurs Apôtres vinrent dans la Mésopotamie; ils y convertirent un nombre infini d'idolâtres, et jetèrent les fondemens de ces Eglises dont le gouvernement spirituel fut réglé

par leurs disciples et leurs successeurs. Tous ces nouveaux chrétiens furent connus sous la dénomination générale d'Orientaux, dénomination qui comprenait les Chaldéens, les Syriens, les Assyriens, les Arabes et les Perses. Le Patriarche commun de tous ces peuples fut l'Evêque d'Antioche, l'un des quatre grands Patriarches qui furent établis dès le commencement de la Religion chrétienne. Mais la grande distance et les guerres continuelles rendirent les communications de la Perse et de la Mésopotamie avec Antioche très-difficiles. Pour cette raison, l'Evêque chaldéen qui résidait à Séleucie et Ctésiphon acquit des droits très-étendus pour le gouvernement de ces provinces, et peu à peu il devint indépendant de toute autorité.

« Ces chrétiens orientaux se multiplièrent considérablement durant les trois premiers siècles de l'Eglise. Pendant cet intervalle de temps, les rois parthes de la dynastie des Arsacides et les premiers rois de la dynastie des Sassanides furent tolérans. Les persécutions qui firent mourir tant de chrétiens dans l'empire romain, s'étendirent peu dans ces contrées, surtout dans les provinces au-delà du Tigre, qui furent tranquilles parce que les Romains n'y avaient aucune influence. Dans le quatrième siècle il se passa deux événemens qui furent l'un et l'autre glorieux à la Religion, mais dans un genre bien différent. Le premier fut la propagation de l'état religieux. De saints Moines, disciples de saint Antoine, vinrent d'Egypte dans la Mésopotamie et dans l'Assyrie ; ils y fondèrent un grand nombre de monastères qui contribuèrent beaucoup à étendre la vraie Foi. L'autre événement fut la longue persécution du roi Sapor, elle dura quarante ans. Il est sûr qu'elle a été remarquable par des cruautés extraordinaires, mais il est sûr aussi que Dieu fut beaucoup glorifié par des

milliers de victimes qui répandirent leur sang avec joie pour la cause de Jésus-Christ ; rien de plus édifiant que leurs confessions de foi devant leurs juges. Si, à cette occasion, la terre perdit quelques citoyens, le ciel se remplit de Saints, qui, la palme en main, allèrent recevoir une couronne éternelle de celui qui a enseigné aux hommes à mépriser la vie quand on ne peut la conserver qu'aux dépens de la vérité et des hommages qui sont dus au souverain Seigneur de l'univers.

« Le cinquième et le sixième siècles furent très-funestes à la religion des Orientaux, car ce fut à cette époque que les deux hérésies de Nestorius et d'Eutychès (1) se répandirent dans ces vastes provinces. Les chrétiens se trouvèrent comme naturellement partagés en trois branches : la première, qui fut la moins nombreuse, fut appelée des orthodoxes, c'est-à-dire, de ceux qui demeurèrent fidèlement attachés à la doctrine ancienne et apostolique. La seconde fut appelée des nestoriens, parce qu'elle suivit les erreurs de l'hérésiarque Nestorius condamné au concile d'Ephèse. La troisième fut appelée des eutychéens, parce qu'elle suivit les erreurs de l'hérésiarque Eutychès condamné au concile général de Chalcédoine. Ce fut dans ces temps-là que commencèrent les dénominations de Chaldéens Nestoriens et de Syriens Eutychéens ; ces derniers sont plus connus sous le nom de Jacobites. Pourquoi furent-ils appelés, les uns Chaldéens, et les autres Syriens, quoiqu'il y eût dans les deux sectes des individus de toutes les provinces de l'Orient ? Je pense que cette distinction provient peut-être de ce que le chef des nestoriens

(1) Nestorius enseignait qu'il y avait deux personnes, et Eutychès qu'il n'y avait qu'une seule nature en Jésus-Christ : ces deux doctrines ont été condamnées par l'Eglise.

demeurait d'abord dans la Chaldée, c'est-à-dire à Séleucie et à Ctésiphon, tandis que les chefs des eutychéens demeurèrent souvent dans la Syrie, à commencer par Sévère, le premier de leurs patriarches qui s'empara du siége d'Antioche, contre les canons de l'Eglise, dans les premières années du sixième siècle. Cette dénomination caractéristique s'est conservée jusqu'à nos jours, de manière que tout chrétien oriental, fût-il persan ou arabe, s'il fait profession de nestorianisme, est un Chaldéen nestorien; si au contraire il fait profession de monophysisme, c'est un Syrien jacobite. Si les uns ou les autres viennent à se convertir à la Religion catholique, alors on les appelle simplement Chaldéens, ou bien Syriens, par opposition aux hérétiques qu'on appelle Nestoriens ou Jacobites.

« Les Chaldéens nestoriens, dans les sixième, septième et huitième siècles, se répandirent au loin, soit à cause d'un certain zèle, soit à cause des vexations qu'ils éprouvèrent dans la Mésopotamie et dans l'Assyrie, soit enfin à cause des grands mouvemens occasionés par les révolutions militaires de ces temps-là. Ils pénétrèrent dans la Perse et dans tout le pays que les anciens appelaient la Scythie, et que dans des temps plus modernes on a nommé la Tartarie. Ils pénétrèrent aussi dans les Indes et même jusque dans la Chine. Ils fondèrent des Eglises dans ces vastes provinces, et ils convertirent à la Religion chrétienne beaucoup d'idolâtres. Depuis plusieurs siècles il n'y en a plus dans la Tartarie ni dans la Chine, mais il y en a encore beaucoup dans l'Inde. Après l'arrivée des Portugais dans ce pays-là, ils se sont peu à peu presque tous réunis à l'Eglise catholique.

« Les Chaldéens demeurèrent à Ctésiphon, sous la direction de leur Patriarche, jusqu'au milieu du septième siècle; à cette époque, cette capitale du royaume des

Perses fut prise et entièrement saccagée par les Arabes musulmans. Il fallut chercher ailleurs un domicile. Le Patriarche qui vivait alors se nommait Jésujabus. On regarde à peu près comme certain qu'il était allé se présenter devant Mahomet pour lui demander protection; ce qui lui fut amplement accordé. Aussi le fondateur de l'empire des Sarrasins et ses premiers successeurs furent assez favorables aux Chaldéens nestoriens, et c'est parmi les sectes religieuses celle qui fut la moins maltraitée par eux. L'on croit que c'est à cause des services importans qu'ils avaient tirés des gens de cette nation. Ce qui est certain, ce qui est prouvé par l'histoire du temps, c'est que plusieurs nestoriens furent employés dans le gouvernement des provinces et des villes conquises; c'est que les califes et les pachas se servirent d'eux en qualité d'écrivains et de médecins; c'est que les Patriarches nestoriens furent préférés aux Jacobites et aux Grecs; c'est qu'eux seuls jouirent du privilége de la dignité patriarcale dans Bagdad, après la fondation de cette ville. Néanmoins ces faveurs ne durèrent pas long-temps, bientôt on rangea les nestoriens sur la même ligne que les autres chrétiens, soit à cause de l'avarice des pachas, soit à cause de la haine innée des musulmans contre les chrétiens.

« Au milieu du treizième siècle, l'empire des Arabes fut renversé par les Tartares ou Mogols; après ceux-ci vinrent les Turkomans, puis les Turcs. Pendant deux ou trois siècles tout l'Orient fut agité par des révolutions. Durant tout ce temps-là, les nestoriens ainsi que tous les autres chrétiens furent soumis à une infinité de vicissitudes et de disgrâces; mais malgré tous les genres de malheurs qui pesèrent sur leurs têtes, ils se conservèrent dans l'empire en nombre plus ou moins considérable, et toujours gouvernés par des chefs ou Pa-

triarches, qui changèrent bien souvent de résidence à cause des bouleversemens politiques au milieu desquels ils étaient obligés de vivre. Ces Patriarches renouvelèrent à plusieurs reprises les tentatives de réunion avec l'Eglise romaine. Ils paraissent avoir été convaincus de ce que l'on trouve dans les écrits d'un des écrivains les plus distingués de cette nation, qui vivait au commencement du quatorzième siècle, et qui dit positivement : « Le Pape de Rome tient le premier siége ; il est le chef, la tête des autres Patriarches, à cause des deux colonnes principales saint Pierre et saint Paul qui ont fondé l'Eglise romaine. » Il est fait mention d'un arrangement négocié avec le Saint-Siége sous le pape Innocent IV, d'un autre sous le pape Nicolas IV, d'un autre sous le pape Jules III, d'un autre sous le pape Paul V. L'ennemi du genre humain faisait toujours naître des difficultés qui empêchaient que ces réconciliations ne fussent durables, et ainsi le schisme se prolongeait sans cesse.

CHAPITRE TROISIÈME.

Ce que sont les Chaldéens de nos jours, et dans quels pays ils se trouvent.

« J'ai dit plus haut qu'il n'y avait plus de Chaldéens nestoriens dans la Tartarie et dans la Chine. Ils en ont été expulsés par les persécutions, ou bien ils se sont éteints d'eux-mêmes, en devenant semblables aux peuples parmi lesquels ils vivaient ; mais dans les Indes il y en a encore beaucoup. J'ai dit encore que dans cette partie de l'Asie ils se sont presque tous réunis à l'Eglise romaine depuis l'arrivée des Portugais dans ces contrées, au quinzième siècle ; non-seulement ils sont devenus catholiques, mais de plus ils ont adopté une partie du

rite latin, et les Prêtres consacrent avec le pain azyme. Tout ce qui regarde cette nation fut réglé dans un concile tenu à Diampor par un Archevêque de Goa, l'an 1599, où les Ecclésiastiques et les principaux du peuple abjurèrent l'hérésie.

« Un Prêtre chaldéen que je vois souvent, m'a fait le rapport suivant : « Il y a environ trente ans que je fus envoyé dans l'Inde, avec un autre Prêtre de ma nation, par notre Archevêque de Mosul, afin de connaître l'état des Chaldéens qui habitent ces contrées. J'estime qu'il y a trois cent mille Chaldéens catholiques ; nous trouvâmes encore trente à quarante villages peuplés d'anciens Chaldéens qui étaient devenus jacobites ; nous leur demandâmes la raison de ce changement : ils nous répondirent qu'ils avaient entendu dire que le Patriarche qui demeurait dans le pays de Mosul s'était fait jacobite avec le reste de son peuple, et qu'à son exemple ils en avaient fait autant. Par l'assurance que nous leur donnâmes que cela n'était pas vrai, et par nos exhortations, nous achevâmes de les convertir et de les rendre catholiques ; mais quelque temps après il survint des contestations religieuses entre les chrétiens de ces contrées ; à cette occasion ils prirent de l'humeur, ils se fâchèrent, et malheureusement ils retournèrent dans la secte des jacobites, à laquelle ils tiennent peut-être encore. Quant à nous, nous reçûmes l'ordre de revenir à Bagdad, on nous montra un décret de la Congrégation *de propagandâ Fide*, qui nous apprenait que les Chaldéens de l'Inde n'étaient point sous la juridiction de l'Archevêque ou Patriarche de Mosul, et qu'ainsi notre mission était nulle et sans effet. Nous sortîmes donc de ce pays-là, après avoir parcouru plusieurs villes de la côte du Malabar. » Cette relation m'a été faite plusieurs fois ; je ne saurais assurer si elle est bien exacte dans tous ses points.

« Dans la Mésopotamie, il se trouve des Chaldéens à Mardin et à Diarbékir ; ils sont tous catholiques. Dans le dix-septième siècle l'Archevêque de cette dernière ville se soumit à l'autorité du pape Innocent XI, et il en reçut le *pallium* avec la dignité de Patriarche. Ses successeurs ont fidèlement marché sur ses traces, et aujourd'hui plus que jamais ils se montrent très-attachés à la doctrine apostolique.

« Ceux qui sont à Bagdad professent tous une grande soumission au Saint-Siége. Quand cette ville fut bâtie, l'hérésie avait déjà infecté tout l'Orient. Les chrétiens obtinrent la permission d'y faire des établissemens, mais c'étaient des nestoriens, des jacobites et des arméniens. On y voit encore des restes de quelques anciennes églises. Les différentes révolutions qui ont eu lieu dans cette capitale des califes, en ont expulsé à plusieurs reprises Rla eligion chrétienne. En 1730, un missionnaire de l'ordre des Carmes, qui fut depuis évêque de Babylone, nommé Emmanuel Baillet de Saint-Albert, trouva à Bagdad un petit nombre de chrétiens de plusieurs sectes. Il y trouva aussi quelques catholiques, venus pour des raisons de commerce ; ils n'avaient point de chapelle, il fallait en secret célébrer la sainte Messe dans des maisons particulières, ce qui se faisait toujours avec danger et avec beaucoup d'inquiétude. Depuis cette époque tous les Chaldéens de Bagdad se sont convertis, il n'y reste pas un seul nestorien. On peut en dire autant du pachalik, où l'on trouve, dans plusieurs villes et villages, des Chaldéens tous unis à l'Eglise romaine. Ils possèdent leurs vieilles églises, construites dès les premiers siècles, avant l'invasion des Arabes musulmans. Leurs ancêtres en obtinrent la conservation à force d'argent, ils n'en empêchent la ruine totale que par le même moyen ; car pour y

remettre une pierre tombée il faut payer une somme au gouvernement.

« Dans la ville et dans le pachalik de Mosul il y a aussi beaucoup de Chaldéens catholiques, ou plutôt tous ceux qui s'y trouvent sont unis au Saint-Siége, et le nombre en est très-grand. Partout ils ont des églises, dans l'intérieur desquelles ils font ce qu'il leur plaît, relativement à leur culte. Il y a même plusieurs gros villages où l'on ne voit point de mélanges. Ceux qui les habitent sont tous catholiques et du même rite.

« Dans la Perse proprement dite il n'y a point de Chaldéens, mais sur les montagnes de l'ancienne Médie, qui font partie aujourd'hui de l'empire persan, il y en a un assez grand nombre ; dans certains endroits ils sont catholiques, et dans d'autres ils sont encore nestoriens. Si nous avançons plus au nord, nous trouvons un pays tout rempli de montagnes très-élevées. Ce pays faisait autrefois partie ou de l'Assyrie ou de l'Arménie majeure ; il y a là beaucoup de Chaldéens. Dans une contrée qu'on nomme Bah-Dinan, dont la capitale est la ville d'Amédie ou Amadie, on trouve des villages entièrement catholiques et d'autres entièrement nestoriens, et d'autres enfin où il y a mélange des uns et des autres. Dans une contrée toute contiguë, mais encore plus au nord, nommée Agari ou Accari, qui est une principauté dont le chef, musulman de religion, a le titre de Bek, il y a une grande quantité de Chaldéens qui sont tous nestoriens. On rapporte les choses les plus surprenantes et les plus ridicules sur leurs pratiques superstitieuses ; ils donnent le nom de Patriarche au premier de leurs évêques. La capitale de ce pays s'appelle Giulamerk. Je ne sache pas qu'il y en ait ailleurs dans quelque autre partie du monde. Ainsi résumons : presque tous les Chaldéens qui sont dans l'Inde sont unis au Saint-Siége

apostolique. Ceux qui sont dans les pachaliks de Bagdad, de Mosul et de Diarbékir sont tous catholiques sans exception; disons la même chose de la plus grande partie de ceux qui sont dans le Kurdistan et dans quelques provinces de la Perse; la moitié au moins de ceux qui sont dans le Bah-Dinan est catholique; seulement tous ceux qui sont dans l'Agari sont nestoriens, et le nombre, que je n'ai jamais pu bien apprécier, est peut-être de quarante à cinquante mille. On a tenté plusieurs fois de les réunir; jusqu'ici cette affaire importante n'a pas pu réussir: la cause principale et apparente c'est que ce pays est presque inaccessible, et que tous les habitans ont toujours les armes à la main. Des troubles intérieurs, des guerres civiles agitent sans cesse ces malheureuses contrées. Un Ministre véritable de l'Evangile, un Ange de paix, ne peut pas se faire entendre au milieu de la discorde qui tourmente sans cesse ces pauvres gens. Les Prêtres et les Evêques sont comme le peuple, ils ne marchent jamais sans armes. Si quelquefois ils se rencontrent dans une église, l'on dirait que c'est plutôt une division de soldats qui vont à la guerre, que de paisibles chrétiens qui viennent pour prier dans le silence et le recueillement. Au reste, pour travailler à leur conversion il n'est pas besoin de beaucoup de science, il s'agit seulement de pouvoir les aborder, de gagner leur confiance en ménageant quelques-uns de leurs préjugés et de leurs usages. Comme ils sont ignorans et grossiers au-dessus de toute expression, ils ne disputent point sur la religion, ils suivent aveuglément une impulsion qui leur est donnée; si celui qu'ils reconnaissent pour leur chef se convertissait à la Foi catholique, il est très-probable que presque toute la nation suivrait son exemple, et cela tout aussitôt et sans demander pourquoi. J'ai connu un

Evêque syrien catholique qui, passant par un village nestorien dans une autre contrée que celle dont je parle maintenant, s'y arrêta quelques heures pour y terminer des affaires. Insensiblement l'on vint à causer de religion; sa manière de parler et de traiter avec les principaux du village fit plaisir à tout le monde. Quelqu'un de l'assemblée dit : Il faut aussi nous que nous soyons catholiques; chacun répéta : *Eh bien! oui, soyons catholiques;* ce fut une affaire finie. Depuis cette époque, le village entier a persévéré; j'y ai passé et j'ai trouvé les habitans pleins de foi et de soumission à la doctrine de l'Église catholique. Des missionnaires étrangers auraient nécessairement besoin de s'associer des Prêtres du pays, et cela pour plusieurs raisons, mais principalement à cause de la langue qui est extrêmement difficile pour quiconque n'est pas né parmi eux. Cette langue n'a point de principes, point de règles de grammaire, point de livres, point d'écriture; elle ne ressemble à aucune des langues vivantes qu'on parle dans l'Orient. L'on se sert du chaldéen dans les assemblées religieuses, mais le peuple et la plus grande partie des Prêtres ne le comprennent point.

« Voilà où en sont réduits les Chaldéens de nos jours. Les changemens qui se sont faits en bien dans cette nation, et qui sont vraiment surprenans, depuis le commencement du dix-septième siècle, sont dus au zèle des missionnaires de la *S. C. de propagandâ Fide.* Espérons que Dieu, dans sa miséricorde, donnera à d'autres les grâces nécessaires pour achever la bonne œuvre et pour faire rentrer toute la nation dans le sein de la véritable Eglise de Jésus-Christ.

« Quel peut être maintenant le nombre des Chaldéens catholiques dans l'étendue du diocèse de Babylone, qui comprend l'ancienne Assyrie, l'ancienne Médie, la Mésopotamie et la contrée de Bassora jusqu'au golfe

persique? Je ne pourrais le dire que par approximation. Dans un rapport fait au pape Benoît XIV en 1753 par Mgr. Emmanuel Baillet de Saint-Albert, je trouve qu'à cette époque le nombre des chrétiens catholiques dans le diocèse de Babylone se montait à environ cent mille. Depuis ce temps-là, je puis assurer, d'après des données très-certaines, que ce nombre a au moins doublé; mettons trente mille pour les Syriens, et vingt mille pour les Arméniens, auxquels il faut joindre quelques familles de Maronites et de Grecs. Reste pour les Chaldéens le total de cent cinquante mille; je ne parle pas des Latins, parce que le nombre en est si petit qu'il ne mérite pas qu'on en fasse mention.

« Voyons présentement quels sont leurs usages et leurs rites religieux. »

CHAPITRE QUATRIÈME.

Des usages religieux et civils des Chaldéens.

ARTICLE PREMIER.

Des usages religieux.

« Ici je ne parlerai point des institutions des Chaldéens qui sont encore séparés de l'Eglise romaine; les détails dans lesquels je pourrais entrer me conduiraient trop loin, et ne présenteraient d'ailleurs que les suites ridicules d'une ignorance grossière, accompagnée des actes d'une superstition extravagante. Je m'arrêterai seulement sur ce qui regarde les Chaldéens catholiques, qui éclairés par la saine doctrine de l'Evangile expliqué par les Pasteurs légitimes, ont banni de leur culte tout ce qui est défendu par les lois de l'Eglise universelle ou par les décisions du Saint-Siége apostolique.

SECTION PREMIÈRE.

Du Patriarche.

« Il y a chez les Chaldéens une hiérarchie ecclésiastique composée d'un Patriarche, de plusieurs Evêques, de Prêtres et de Ministres inférieurs. Le siége du Patriarche est dans le pachalik ou gouvernement de Mosul. Dans le moment que j'écris, il y a assez de confusion parmi eux; mais pour mieux expliquer l'état actuel des choses, il me semble à propos de raconter en abrégé l'histoire du patriarcat de cette nation. J'ai dit plus haut que les Evêques de Séleucie se rendirent peu à peu indépendans, à cause des circonstances des temps et des lieux. Cette indépendance ne fut bien consommée qu'au commencement du sixième siècle, quand le métropolitain de Séleucie devint nestorien; alors il prit le titre de Patriarche, qui a toujours existé depuis cette époque.

« Ainsi donc le premier siége des Patriarches chaldéens fut les villes de Séleucie et de Ctésiphon réunies, et désignées sous le nom de Modaïn. Le second siége fut Bagdad, quand cette ville eut été bâtie au détriment des deux autres qui étaient voisines. Comme les écrivains du moyen âge ont donné à Bagdad le nom de Babylone, de là est venu que le chef de l'Eglise chaldéenne a pris la dénomination de Patriarche de Babylone. A cause des changemens survenus dans le gouvernement politique de cette capitale des califes, et à cause des scènes sanglantes qui s'y sont passées, les Patriarches quittèrent cette résidence, enfin ils se fixèrent dans les environs de Mosul. Ils demeurèrent dans un couvent nommé St-Hermèz ou Hormisdas, que quelques voyageurs appellent Raban-Ormèz. Ce couvent

fut fondé au commencement du septième siècle, à neuf cents lieues de Mosul, sur le penchant méridional d'une montagne qui est la première de celles que renferme le Bah-Dinan. Après avoir demeuré long-temps dans ce domicile, les Patriarches descendirent dans un village voisin nommé Alcoche, où réside encore aujourd'hui l'Archevêque Jean, qui a tous les droits au patriarcat de sa nation.

« A Séleucie, le Patriarche chaldéen demeurait dans l'église dite *Cochensis*. On croit que cette église avait été construite par les soins de S. Marc, disciple des Apôtres. Voici, selon moi, l'origine de ce mot : dans le temps que Séleucus fonda la ville à laquelle il donna son nom, il y avait une population quelconque qui habitait dans ce lieu des cabanes formées de branches de bois, et pour cette raison ce lieu se nommait *Coke*; car c'est la signification de ce mot dans la langue du pays. Séleucus fit renfermer cet endroit dans sa nouvelle ville, et cette partie de la ville conserva toujours depuis le nom de Coke. Je pense donc que Coke n'était pas une ville distinguée de Séleucie, mais que c'était comme un château, une forteresse, qui ne faisait qu'un tout avec Séleucie même. Le quartier de Coke dura beaucoup plus long-temps que les autres parties de la ville, à cause de l'intérêt que les chrétiens mettaient à la conservation de leur église patriarcale qui était placée dans cet endroit. C'était pour eux le premier monument consacré au vrai Dieu dans la Chaldée. Voilà pourquoi, dans l'histoire profane, on parle de Coke comme d'un fort capable d'opposer quelque résistance à l'ennemi; et voilà aussi pourquoi dans l'histoire de l'Eglise il est fait mention de la grande église Cochensis, de Coke, parce que les Chaldéens ont toujours conservé pour ce lieu une vénération particulière;

et pendant de très-longues années les Patriarches, bien qu'ils demeurassent ailleurs, se rendaient religieusement dans le berceau de leur foi pour la cérémonie de leur intronisation. De nos jours, on ne voit dans ce pays-là que des ruines, dont la plupart sont cachées sous des élévations de terrein couvert de broussailles et d'épines. Il est impossible de distinguer les moindres traces d'un lieu plutôt que d'un autre; ceux qui disent y avoir vu quelque chose de plus, ont les yeux bien plus perçans que les miens. J'ai eu occasion de passer deux fois sur ces divers emplacemens; je n'ai pas manqué d'y faire une observation, c'est qu'il y a encore beaucoup de ces huttes ou cabanes habitées par de pauvres Arabes Bédouins, qui leur donnent aujourd'hui, comme du temps de Séleucus, le nom de Cokes (Il faut grasseyer en prononçant la dernière syllabe). Je ne sais pas si l'on ne pourrait pas dire que notre mot français *bicoque* vient de là; nous l'avons pris des Espagnols qui disent *bicoca*, et ceux-ci en ont hérité des Sarrasins, qui originairement étaient sortis des vastes contrées dont je parle, ou des provinces voisines. Dans le gouvernement de Bagdad, nous avons plusieurs tribus d'Arabes qui se glorifient de ce que leurs ancêtres ont contribué à faire la conquête d'une partie de l'Europe. Qu'on me pardonne cette digression; je reviens à mon sujet principal.

« Au milieu du seizième siècle, les Chaldéens nestoriens eurent beaucoup de disputes entr'eux; ils se divisèrent et nommèrent deux Patriarches; l'un d'eux demeura dans les environs de Mosul, et l'autre se tint sur les montagnes de la Perse. Celui-ci et ses premiers successeurs se firent catholiques; de ce nombre fut Ebedjésus, qui alla à Rome et qui assista au concile de Trente; mais peu de temps après, les successeurs d'Ebedjésus

retombèrent dans l'hérésie, et ils y ont persévéré jusqu'à nos jours. C'est à ces Patriarches qu'a succédé celui qu'on appelle Mar-Simon, qui demeure à Koudschianos, près de Giulamerk, dans une contrée entièrement montagneuse, nommée Accari, dont il a été parlé ci-dessus.

« Sur la fin du dix-septième siècle, les Archevêques de Diarbékir s'étant convertis à la vraie Foi, le Pape leur envoya le pallium et leur accorda la dignité de patriarche. Le dernier, qui est mort il y a sept ans, n'a eu que le titre d'administrateur du patriarcat, et dans ce moment cette Eglise est dirigée par un simple Evêque, nommé depuis deux ans administrateur de l'évêché de Diarbékir seulement.

« D'autre part, les Patriarches nestoriens qui demeuraient dans les environs de Mosul, faisaient souvent des tentatives pour s'unir au Saint-Siége; mais ces conversions n'étaient pas solides. Grâces à Dieu, celui qui vit aujourd'hui, et qui se nomme Hanna, c'est-à-dire Jean, paraît sincèrement catholique; depuis près de trente ans il est dans la communion de l'Eglise romaine, et son attachement à la vraie Foi ne peut pas être révoqué en doute. C'est donc lui qui gouverne maintenant les Chaldéens de toutes ces contrées. Mais, pour plusieurs raisons, N. S. P. le Pape, jusqu'à ce jour, n'a point envoyé le pallium à cet Archevêque. Il n'y a pas beaucoup d'accord dans cette nation; les principaux chefs ne marchent pas sur la même ligne, et l'on voit avec une extrême douleur que *l'homme ennemi* sème la zizanie, pour empêcher un bien infini que l'on aurait droit d'espérer, si la charité prenait la place de la discorde. Le Saint-Siége a différé sa décision. de manière que la nation chaldéenne n'a point de patriarche catholique. Tout se fait provisoirement. Au reste, cet Archevêque

Jean compte dans sa famille tous les Patriarches qui ont vécu depuis le milieu du quatorzième siècle. Il fait remonter ses ancêtres, qui ont possédé cet honneur, jusqu'au patriarche Timothée II, qui est mort en 1343. C'est un exemple bien singulier. Actuellement que cette famille est catholique, elle comprend que dans l'Eglise les dignités ne sont point héréditaires, mais que pour les posséder légitimement il faut avoir une vocation divine.

« Le mode de transmettre la juridiction est commun à tous les Orientaux, c'est le Patriarche qui donne l'institution canonique. La différence qu'il y a entre les catholiques et les hérétiques, c'est que les premiers reçoivent du Saint-Siége apostolique tous les pouvoirs nécessaires pour l'exercice du saint ministère, tandis que les derniers, ne croyant point en avoir besoin, agissent par eux-mêmes, et par conséquent exercent tous les jours des fonctions frappées de stérilité. Les branches ne reçoivent plus du tronc la vie qui doit les animer et qui doit leur communiquer la fécondité pour produire des fruits.

SECTION DEUXIÈME.

Des Evêques et du Clergé.

« Je ne connais que six Evêques chaldéens catholiques; l'un est à Diarbékir, l'autre à Mardin, le troisième à Sehert, le quatrième à Karkouk, le cinquième à Salmas et le sixième dans un village près de Mosul. Si nous comptons l'Archevêque nous en aurons sept. Il y a des Prêtres avec des clercs dans tous les villages et lieux où il y a des fidèles.

SECTION TROISIÈME.

Des Fêtes et du Calendrier.

« Les Chaldéens ont beaucoup de fêtes d'obligation dans le courant de l'année; mais outre les fêtes chômées, ils n'en ont point d'autres qui ne soient seulement que de dévotion, comme dans le rite romain qui fait mémoire de quelque Saint presque tous les jours de chaque mois. L'on voit avec grand plaisir qu'ils ont une grande dévotion pour la très-sainte Vierge, mère de Dieu; ils célèbrent ses principales fêtes comme les Latins, mais ensuite ils ont quelques jours en son honneur qui ne sont pas d'usage chez nous. Par exemple, le lendemain de Noel, c'est pour eux une fête de la Sainte Vierge; et ils transportent la fête de saint Etienne au lendemain de l'Epiphanie. Egalement le 15 mai et le 15 juin sont deux jours consacrés à la Sainte Vierge; dans ces fêtes ils l'honorent vaguement sans déterminer aucun mystère ni aucune circonstance de sa sainte vie; j'en ai souvent en vain cherché la raison. Enfin, j'ai trouvé un Prêtre du pays qui m'a dit que ces deux jours, chez les Assyriens idolâtres, étaient destinés à honorer Cérès, la déesse de l'agriculture, et que ces peuples étant devenus chrétiens, les Evêques avaient changé l'objet du culte et avaient consacré ces jours à la vraie Religion, en établissant des jours de fêtes de la Sainte Vierge. Cette conjecture est assez probable; car si vous demandez au peuple : Quelle fête faites-vous aujourd'hui? il répond : La fête de Notre-Dame, la Vierge des épis.

« Quant au calendrier, les Chaldéens suivent l'ancien style, ils ne connaissent point la réforme introduite par le pape Grégoire XIII. Depuis que je suis au mi-

lieu d'eux, j'ai vu quatre combinaisons dans la célébration de la fête de Pâque : ou ils se rencontrent avec nous, ou ils sont en arrière d'une, de quatre et de cinq semaines, c'est-à-dire que la différence a été ou de sept jours, ou de vingt-huit, ou de trente-cinq jours. Quand il n'y a que sept jours de différence entr'eux et nous, alors ils célèbrent la Pâque dans le premier mois, mais non le dimanche qui suit immédiatement le quatorzième de la lune. Quand la différence est de vingt-huit jours, alors ils célèbrent leur fête le dimanche qui suit immédiatement le quatorzième de la lune, mais du second mois, et non du premier. Toutes les fois que la différence est de trente-cinq jours, ils ne célèbrent leur Pâque ni dans le premier mois, ni le dimanche qui suit immédiatement le quatorzième de la lune, ce qui est contraire aux décisions de l'Eglise.

« Ainsi, en 1826, la différence entr'eux et nous fut de trente-cinq jours ; ce fut une chose surprenante pour moi, de voir que le jour de Pâque pour eux tomba le dimanche qui pour nous était celui qui précédait immédiatement les Rogations et la fête de l'Ascension de notre Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire, le 30 avril. Pour les autres fêtes, même surprise de ma part ; quand je célèbre la fête de l'Epiphanie, ils célèbrent celle de Noel ; la fête de saint Pierre et de saint Paul, qui arrive pour moi le 29 juin, tombe le 11 juillet selon leur manière de compter. La fête de l'Assomption de la très-sainte Vierge, qui tombe le 15 du mois d'août, arrive pour eux le 27. La raison est que, du temps de la réforme du calendrier en 1582, il se trouva dix jours entr'eux et nous, nous les devançâmes de dix jours ; depuis cette épopue il y a eu deux jours, c'est-à-dire que les années séculaires 1700 et 1800 ont été bissextiles pour eux et non pour nous ; de même, en 1900 il

y aura encore un jour de plus, mais non en 2000, parce que cette année séculaire sera bissextile pour tous. Cela fait donc trois jours de plus tous les quatre cents ans; de manière que si le monde durait longtemps, ils se trouveraient à faire les fêtes d'hiver en été et celles d'été en hiver.

« Au reste, ces chrétiens sont dans la meilleure foi possible, ils ne savent guère pourquoi il y a une différence de jours entr'eux et nous; si on parle aux Prêtres de ce pays-ci du concile général de Nicée, de la réforme du calendrier, de la précession des équinoxes provenant de onze minutes de trop qui s'accumulent tous les ans, ils n'y comprennent à peu près rien. Ce qui les règle, c'est un almanach, imprimé à Venise pour les Arméniens, envoyé à Constantinople et de là dans les provinces orientales. Quand ce livret vient à manquer, ils ne sont plus assurés dans leurs calculs, comme il est arrivé en 1827; cette année-là les Orientaux de Bagdad firent la Pâque avec nous le 15 avril, comme cela devait être; mais ceux de Mosul la célébrèrent le dimanche d'après, parce que n'ayant pas le livret mentionné, ils se trompèrent dans leur compte. Si le Patriarche disait au peuple de se conformer au calendrier romain, il le ferait sans difficulté, et si le Patriarche lui-même recevait cet ordre du souverain Pontife, il s'y soumettrait également sans répugnance. Il y a apparence que des raisons de haute importance empêchent les premiers supérieurs de faire des changemens sur cet article. D'ailleurs, qu'il me soit permis de le dire en passant, l'astronomie, qui a commencé dans ce pays-ci, semble avoir pris son vol pour s'en aller dans d'autres contrées. Les chrétiens de la Chaldée sont peu instruits dans cette science, les Arabes sont encore plus ignorans; pour ce qui est des Turcs et des gens du

gouvernement, il peut se faire qu'il y ait parmi eux des *Mollas* assez savans dans ces sortes de connaissances; mais il est certain que leur savoir a bien peu d'influence sur le peuple, car depuis que je suis à Bagdad j'ai vu plusieurs fois, pendant la nuit, quand il y avait des éclipses, les habitans de tout âge monter sur les toits des maisons, et faire un vacarme épouvantable avec des fusils, des chaudrons et des instrumens sonores, afin, disent-ils, de chasser un énorme dragon qui veut dévorer la lune. Ils paraissent fort contens quand, un peu après, ils voient cette pauvre lune échappée au danger, aussi bien portante, aussi lumineuse qu'auparavant. Il faut vraiment être témoin de pareilles extravagances pour pouvoir y croire.

SECTION QUATRIÈME.

Des Jeûnes.

« Avant de venir dans l'Orient, j'avais lu que les chrétiens jeûnaient beaucoup; j'ai donc examiné les choses avec attention quand je me suis vu parmi eux. Cette austérité paraît plus grande de loin que de près. D'abord, dans ce pays-ci on appelle jeûne ce que nous appelons abstinence, et néanmoins il y a une grande différence dans la réalité. Ensuite quand ils font ce que nous nommons rigoureusement jeûne, ils ne l'entendent que pour le matin; mais dans l'après-midi ils peuvent manger quand il leur plaît et autant qu'il leur plaît. Ainsi, voilà ce qui regarde les Chaldéens, ils ont cinq temps de jeûne dans le courant de l'année.

1.° Vingt-quatre jours avant la fête de Noel.

2.° Sept jours avant la fête de S. Pierre et de S. Paul.

3.° Quatorze jours avant la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge.

4.° Trois jours appelés des Ninivites.

5.° Quarante-huit jours avant la fête de Pâque.

« Ils commencent leur carême deux jours avant nous ; le lundi qui est pour nous le lundi gras, est pour eux le commencement du jeûne ; ils ne connaissent point la cérémonie des cendres, le premier jour du carême. De tous ces jours de jeûne, ceux d'avant Noel, d'avant la saint Pierre et d'avant l'Assomption, ne consistent que dans l'abstinence de la viande, comme nous faisons le vendredi et le samedi ; mais ils peuvent manger à toute heure et autant qu'ils le veulent. Ceux des Ninivites et les quarante-deux jours du carême (les six dimanches sont seulement des jours d'abstinence) consistent, il est vrai, à ne point manger le matin jusqu'à midi ; mais après, comme je l'ai dit ci-dessus, ils peuvent manger à leur volonté. Telle est au moins la coutume, et l'on m'assure qu'elle est conforme à la loi.

« De plus, les Chaldéens font abstinence, toute l'année, le mercredi et le vendredi de chaque semaine ; chez eux le mercredi tient lieu du samedi. Mais ils n'ont point ce que nous nommons les Quatre-Temps, ni les Vigiles. De tout cela, il résulte que ces peuples font abstinence deux jours pendant cinquante-deux semaines

de l'année, ce qui fait,	104	jours. (1)
Avant Noel,	24	6
Avant la saint Pierre,	7	2
Avant l'Assomption,	14	4
Des Ninivites,	3	1
Avant Pâques,	48	12
Total	200	25

(1) Les chiffres de la seconde colonne représentent les mercredis et les vendredis qui, étant déjà compris dans les 104 jours

« De cette somme ôtons vingt-cinq jours déjà compris dans le nombre des cinquante-deux semaines de l'année, nous aurons un résultat de 175 jours, ce qui ne fait pas exactement la moitié de l'année.

« Le jeûne des Ninivites, dont je viens de parler, ne tire pas son origine de la pénitence que firent autrefois les habitans de la grande ville de Ninive, à l'occasion de la prédication du saint prophète Jonas; mais son institution date de la fin du sixième siècle. Le Patriarche chaldéen, nommé Ezéchiel, à la demande des Evêques, commanda ce jeûne pour obtenir de la miséricorde de Dieu la cessation d'une peste qui désolait l'Assyrie. Lorsque cette pratique de pénitence fut établie, le Patriarche et la plupart des Evêques chaldéens étaient devenus nestoriens; mais malgré cela, les Chaldéens, devenus catholiques, en ont conservé l'usage. Ces trois jours arrivent toujours le lundi le mardi et le mercredi de la semaine qui précède immédiatement la septuagésime.

« Au reste, dans le Levant, les chrétiens, sans connaître toutes les disputes de nos écoles, décident par le fait que : *Liquidum non frangit jejunium.* Le matin, à toute heure de la journée, ils ne font point difficulté de prendre du café et d'en donner à ceux qui viennent chez eux, comme c'est la coutume dans ces contrées.

---

des 52 semaines, seraient comptés deux fois si l'on oubliait de les distraire du total. Nous pensons que Mgr. Coupperie se trompe en n'élevant leur nombre qu'à 25; car les 7 semaines du grand carême, avant Pâque, contiennent nécessairement 14 mercredis ou vendredis, et le Prélat n'en met que 12. Enfin le carême de 24 jours, avant Noel, peut bien n'avoir que 6 mercredis et vendredis, mais il peut aussi en avoir 8; cela doit même arriver toutes les fois que Noel se trouve un samedi.

Il est vrai qu'ils font communément usage d'huile les jours de jeûne, mais dans les pays où l'huile est rare et mauvaise, comme à Bagdad, ils mangent presque tous du beurre et du poisson. Il faut le dire, les hérétiques sont peut-être plus rigoureux dans ces observances que les catholiques; parmi les premiers, il y a des personnes qui sont vraiment outrées et même ridicules dans les pratiques de leurs abstinences. Par exemple, à Bagdad, on m'a désigné des hommes qui ne voudraient pas, le vendredi, allumer leur pipe à la flamme d'une chandelle de suif, parce que cette flamme participe à la graisse de la mèche qui l'entretient.

SECTION CINQUIÈME.

De la Liturgie.

« Les Chaldéens se servent dans leur liturgie de la langue chaldéenne ou syriaque. Les personnes les plus instruites de ce pays-ci me disent que, dans le fond, ces deux langues sont la même; toute la différence consiste : 1.° dans la prononciation qui varie dans un très-grand nombre de mots; 2.° dans les caractères ou lettres dont on se sert pour les écrire. On fait remonter ce changement à Ben-Ebri, autrement dit Abul Farage, célèbre Evêque syrien monophysite, qui vivait dans le treizième siècle, et qui a laissé beaucoup d'écrits sur plusieurs matières. Ce sont les Chaldéens qui ont conservé la meilleure manière de prononcer le syriaque, la manière la plus vraie et qui se rapproche le plus du langage des anciens Chaldéens. Leurs lettres également sont les plus anciennes; on les appelle lettres de forme ronde.

« Dès le temps des Apôtres il se forma une liturgie en langue chaldéenne, elle s'est conservée jusqu'à nos jours; mais le peuple ne la comprend point, parce que cette langue ne se parle plus. Je ne pourrais pas dire qu'il en est comme de la langue latine en Europe, parce qu'un très-grand nombre d'hommes y comprend le latin, au lieu qu'il n'y a presque personne dans ces contrées qui sache le chaldéen. Lorsqu'un Evêque veut ordonner un Prêtre, on a soin de lui faire apprendre à lire les prières de la Messe, et de lui faire comprendre les principales prières du missel et du rituel. Voilà tout ce qu'il en sait pour l'ordinaire.

« Les Archevêques de Diarbékir s'étant convertis à la Foi catholique, ont eu recours au Saint-Siége apostolique, depuis un siècle, pour régler l'office divin selon leur rite. Ils ont corrigé de leur mieux les anciennes liturgies dont ils s'étaient servis lorsqu'ils étaient nestoriens, et tout ce qui y manquait, ils y ont suppléé en quelque sorte, en traduisant en leur langue les prières du rituel romain. Ainsi leur missel a été imprimé à Rome, l'an 1767, aux frais de la S. C. *de propagandâ Fide*. Les exemplaires imprimés de ce missel sont fort rares, mais on en a fait des copies manuscrites qui se trouvent partout où il y a des églises chaldéennes. Les paroles de la consécration, dans ce missel, sont les mêmes que dans le missel romain. Il faut, comme chez nous, une demi-heure, plus ou moins, pour dire la Messe. Les Prêtres se servent indistinctement de la chasuble ou de la chappe pour célébrer les saints mystères : l'usage de la chappe est commun à tous les Orientaux et est plus conforme à l'antiquité. La chasuble a été introduite depuis un siècle par les Archevêques de Diarbékir, à cause de leurs rapports fréquens avec Rome ; de même aujourd'hui les mitres des Evêques

sont faites sur le modèle des nôtres. A toutes les Messes le Prêtre lit toujours lui-même à haute voix l'Evangile, dans la langue vulgaire du pays où il est; mais il choisit où bon lui semble le chapitre qu'il veut lire, il n'y a rien de réglé là-dessus comme chez nous, où il y a un chapitre déterminé pour chaque dimanche et pour chaque fête. Presque toutes les prières qui se lisent pendant la Messe sont prononcées à haute voix, sans excepter les paroles de la consécration. J'ai remarqué beaucoup de variations dans les cérémonies, ou si l'on veut dans les rubriques. Le fond est le même sans doute, mais ensuite chacun suit à peu près son inclination ou sa dévotion ; il est certain qu'il y a beaucoup d'arbitraire. Je me figure qu'il en était ainsi chez nous avant qu'on eût imprimé les rubriques et qu'on les eût mises à la tête de tous les missels. Les Grand'Messes consistent à lire de longs chapitres de l'Ecriture, et à chanter toutes les prières. Les Chaldéens n'ont point de plain-chant, ils n'ont point de notes ni de mesures; ils ont certains airs connus à peu près de tous les hommes du pays. J'ai entendu des airs harmonieux et heureusement inventés. Il est naturel de penser qu'il y a souvent de la discordance; jusqu'ici il ne s'est point trouvé un autre saint Grégoire pour régler cette partie de l'office divin. Dans les églises, les hommes sont toujours séparés des femmes. Les hommes ont la tête couverte comme dehors, mais ils ont grand soin de laisser à la porte de l'église leurs souliers ou chaussure quelle qu'elle soit. Dans les églises on ne voit point de bancs ni de chaises; dans l'été il y a des nattes, et quelquefois dans l'hiver on y ajoute des tapis. Les fidèles se mettent à genoux là-dessus, mais le plus souvent ils s'y tiennent assis, les jambes croisées, à la manière des tailleurs.

« Les Prêtres n'ont rien de bien déterminé dans leurs

prières journalières : l'un prie plus, l'autre prie moins; leur bréviaire n'a point de règles certaines comme dans l'Eglise latine. Les prières usitées dans l'administration du Baptême sont fort longues. Les Prêtres bénissent l'eau chaque fois qu'ils en ont besoin pour baptiser. Ils font des onctions sur le corps de l'enfant avec de l'huile simple, ils le mettent nu dans l'eau plus ou moins profondément, selon le vase du baptistère ; puis le Prêtre prenant de l'eau avec la main, lui en jette sur la tête par trois fois, en prononçant la forme du sacrement, de manière que le Baptême est plutôt par infusion que par immersion, et dans ce cas je ne vois pas pourquoi ils mettent l'enfant dans l'eau ; il en résulte des inconvéniens assez graves dont j'ai connaissance. Après le Baptême, le Prêtre administre tout de suite à l'enfant le sacrement de Confirmation: c'est un privilége commun à tous les Prêtres orientaux. Les Chaldéens catholiques ne trouvant point dans les livres nestoriens ce qui pouvait convenir pour ce sacrement, ont traduit dans leur langue les prières du rituel romain, et ils s'en servent. Ils ont fait la même chose pour le sacrement de l'Extrême-Onction qu'ils administrent de la même manière que les Latins.

« Pour le sacrement de Pénitence, les Prêtres emploient une forme indicative comme nous. Ils sont d'une facilité surprenante pour donner l'absolution. Cela doit être ainsi, parce que, à raison de leur ignorance, ils ne doutent jamais de rien. J'aime à croire que Dieu, toujours indulgent pour les pauvres, leur pardonnera beaucoup de fautes, à cause de leur position qui est un effet de sa providence générale dans le gouvernement du monde.

« Dans l'Eucharistie, ils se servent de pain fermenté ; l'usage s'est introduit maintenant de faire des hosties

semblables aux nôtres pour la grandeur et pour la rondeur. On y mêle un peu de levain. Ils se servent de nos calices, patènes et autres choses usitées à l'autel. Ils ont laissé beaucoup de choses encore en usage chez les nestoriens. Dans une église de ces nestoriens, j'ai vu une patène qui avait près de deux pieds de diamètre; le calice était à proportion. Je n'ai pas vu la manière dont ils s'en servent, parce que je n'ai point assisté à leur office divin.

« Dans plusieurs endroits les Chaldéens, même catholiques, se servent pour la Messe de vin tiré des raisins secs, appelés *sbibes*; pour le faire, ils emploient le procédé dont il est parlé dans la théologie morale du père Antoine, qui est traduite en arabe et qui est assez commune dans ce pays-ci. Pour justifier cet usage, ils donnent des raisons plus ou moins satisfaisantes: les uns s'excusent en disant qu'ils ne peuvent pas se procurer du vin dans le temps des vendanges; les autres en disant qu'ils ne peuvent pas le conserver long-temps; d'autres s'excusent sur leur pauvreté; d'autres enfin allèguent la coutume. Ils trouvent plus commode de s'en tenir à leur méthode, et ils s'appuient sur la décision de la Sacrée Congrégation, qui a permis d'employer, pour le saint sacrifice de la Messe, le vin de sbibes, quand cette liqueur a le goût, l'odeur et la couleur du vin; je ne saurais les blâmer. Il y en a néanmoins qui n'ont pas recours à cet expédient; ils trouvent le moyen de conserver parfaitement le vin pendant une année et même pendant plusieurs années.

« Pour ce qui regarde le sacrement de l'Ordre, ils ont plusieurs degrés pour monter au sacerdoce. Le sous-diaconat n'est point chez eux au rang des ordres majeurs ou sacrés; ils le confèrent, ainsi que les ordres mineurs, à des jeunes gens de 12 à 15 ans. Il y a beau-

coup parmi eux de ces clercs minorés, parce que cette cérémonie n'engage à rien. Ils se marient comme les autres, ils ne changent point d'habit, ils s'occupent de leurs affaires temporelles comme auparavant, sans être obligés d'étudier ou de faire aucune préparation pour devenir prêtres, et beaucoup d'entr'eux ne le deviennent jamais. Dans ces contrées il n'y a point de séminaire, point d'école ecclésiastique, ni aucune étude préliminaire au sacerdoce. Quand un Evêque a besoin d'un Prêtre, il choisit un père de famille, artisan qui jouit d'une bonne réputation. On lui enseigne pendant quelques semaines à dire la Messe, après quoi il est ordonné; ensuite il est livré à lui-même, à ses propres ressources; il s'en tire comme il peut. Pour l'administration de ce sacrement, les Archevêques de Diarbékir ont presque copié et traduit dans leur langue le pontifical romain; mais il y a d'autres Évêques, quoique catholiques, qui se servent de l'ancien rituel que les nestoriens ont conservé des premiers siècles. Ils y ont sans doute fait quelques corrections convenables. Au reste, le Saint-Siége regarde comme valides les ordinations des nestoriens.

« Chez les Chaldéens catholiques il n'y a point encore de couvent religieux, soit d'hommes, soit de femmes. Il y a des hommes qui s'efforcent d'en former, je ne sais s'ils pourront y réussir; il se présente des difficultés très-grandes. Il est à croire que pour en triompher d'une manière stable il faudra se réfugier dans les montagnes du Liban, comme ont fait jusqu'ici les Syriens, les Maronites et les Grecs. Quant aux femmes religieuses, l'on fait comme dans les premiers siècles. Les filles qui ont cette vocation demeurent chez leurs parens, elles portent un habit un peu différent des autres, et tâchent de marcher dans les voies de la perfection, sous la direction d'un Confesseur.

« Enfin, dans l'administration du sacrement de Mariage les Prêtres chaldéens emploient des prières et des cérémonies fort longues. C'est dans cette occasion que l'on voit bien la signification du mot *nubere*, se couvrir, se voiler. L'épouse est entièrement voilée, l'on ne voit qu'une statue couverte depuis la tête jusqu'aux pieds. Elle est immobile pendant toute la cérémonie religieuse; vous ne savez si elle est vivante ou non.

« Je vous parlerai maintenant des cérémonies funèbres: ces peuples prient avec beaucoup de dévotion pour leurs défunts; ils demandent à l'Eglise beaucoup de messes et de services religieux. Grand nombre de personnes se rendent, plusieurs jours de suite, dans la maison où il y a eu un décès, afin d'y prier pour le repos de l'ame du défunt en présence de la famille affligée. Les parens vont souvent au cimetière, faire des prières sur la tombe même qui renferme le corps de celui ou de celle qu'ils viennent de perdre. Les prières que nous avons coutume de faire le lendemain de la fête de la Toussaint pour les morts, les Prêtres chaldéens les font le vendredi qui précède immédiatement leur carême. Dans les offices funéraires qu'ils font pour les morts, mon oreille est toujours surprise de les entendre chanter et répéter très-souvent *alleluia*, *alleluia*; dans leur rite, ce mot à la louange de Dieu se trouve partout, dans les enterremens comme dans les jours de mariage, le vendredi-saint comme le jour de Pâque.

« En général, les Chaldéens ont beaucoup de penchant pour la piété; ils sont très-attachés à la Religion. On peut dire, sans doute, qu'ils sont encore dans l'enfance pour l'instruction, si on les compare avec les peuples d'Europe; mais ce n'est pas leur faute. On doit dire, d'autre part, qu'ils ont une fermeté admirable pour la conservation de la vraie Foi; on peut à peine

s'imaginer l'état de gêne dans lequel ils vivent continuellement, au milieu des infidèles qui sont leurs maîtres et très-souvent leurs oppresseurs. Depuis bien des siècles ils gémissent dans l'esclavage le plus dur, mais malgré cela ils sont toujours chrétiens. Aujourd'hui leur condition est meilleure, parce qu'étant catholiques, ils se trouvent dans la voie qui conduit au vrai bonheur; étant dans la véritable Eglise, ils sont membres du corps mystique de Jésus-Christ; leurs peines, endurées avec patience, leur attireront de grands mérites devant Dieu, et leur obtiendront une belle couronne dans la gloire.

« L'on fait, dans ce pays-ci, une observation digne de remarque, c'est que depuis un grand nombre de siècles il n'y a eu dans l'Orient aucun Saint dont Dieu ait déclaré la sainteté par des miracles, et à qui l'Église ait décerné les honneurs dus aux Saints. Toutes les causes qui se traitent à Rome, sous le pontificat de chaque Pape, concernent des bienheureux qui se sont sanctifiés dans l'Eglise latine. On n'entend parler d'aucun qui se soit sanctifié dans l'Eglise orientale. On ne peut cependant pas douter que leur société ne fasse partie de la véritable Eglise universelle. Par leur union et leur soumission au Saint-Siége, il est évident que leur croyance remonte jusqu'aux Apôtres, et que, par conséquent, ils appartiennent au troupeau de Jésus-Christ.

ARTICLE SECOND.

Des usages civils des Chaldéens.

« Les Chaldéens, dans les villes, exercent les métiers de maçons, de menuisiers, de teinturiers, de tisserands, etc., et les plus riches s'adonnent au commerce.

Mais l'on ne voit point parmi eux de fortunes considérables. Dans le fond, il leur est difficile d'en acquérir; ils ont trop de mauvaises chances à courir. Les caravanes sont assez souvent dépouillées; les droits arbitraires que les Arabes et les Kurdes prennent sur les marchandises enlèvent une grande partie des profits. Les douanes sont fortes, la mauvaise foi dans les paiemens, les avanies du gouvernement, tout cela ne permet pas à un homme de s'élever et d'augmenter sa fortune considérablement; et si quelquefois il paraît y réussir, il est assez commun de voir qu'à sa mort il laisse de mauvaises affaires à ses héritiers. Dans les villes où il y a des Chaldéens qui ont des professions utiles aux musulmans, ces ouvriers ne font pas difficulté de faire tout ce qui leur est commandé, comme de bâtir des mosquées, d'y faire des réparations, etc.; tout cela se passe sans le moindre scrupule de leur part et sans la moindre défense de leurs supérieurs ecclésiastiques. Peut-être certains moralistes condamneraient-ils ces usages; mais quand on se trouve parmi des infidèles qui sont les plus forts et qui sont terribles dans leurs châtimens, l'on prend l'habitude de raisonner d'une manière plus convenable à la faiblesse humaine.

« Dans les campagnes beaucoup d'entr'eux sont cultivateurs; ils ne sont pas propriétaires de leurs terres, elles appartiennent au gouvernement; il leur reste peu de chose après avoir payé les droits exigés directement ou indirectement. Le détail dans lequel je pourrais entrer à ce sujet serait affligeant. Les Chaldéens vivent donc tous dans un état de médiocrité, on ne les voit jamais dans des places importantes; mais une chose qui leur fait honneur, c'est que beaucoup de musulmans riches et constitués en dignité aiment à avoir de ces chrétiens à leur service, dans leurs maisons, pour en régler les dé-

penses. C'est une preuve qu'on a confiance en eux et qu'on leur suppose une conscience droite.

« Dans les campagnes comme dans les villes, un grand nombre s'occupe à faire ces belles toiles de coton, dites mousselines, connues et estimées jusque dans l'Europe. Il y en a aussi qui teignent de grosses toiles et des mouchoirs, en y appliquant des formes de différentes espèces. Il s'en fait dans ces contrées une consommation immense; mais les profits de l'ouvrier sont très-modiques, à cause des droits excessifs exigés par le gouvernement.

« Pour ce qui regarde les mariages, les successions, les dispositions testamentaires, les différends qui s'élèvent entr'eux, ils peuvent terminer tout cela sans l'intervention des magistrats; ils peuvent aller s'arranger devant leurs Prêtres ou devant quelque ancien de leur nation : on prend des témoins, ou bien on passe un écrit auquel plusieurs personnes apposent leur cachet, et la chose est finie. Le gouvernement, au besoin, approuve toutes ces transactions; de manière que, s'ils étaient bien raisonnables, il ne se mêlerait point de leurs affaires : mais comme ils ne le sont pas toujours, il s'ensuit que le gouvernement s'en mêle souvent et toujours à leur détriment. Il arrive que lorsqu'une des parties intéressées n'est pas contente, elle va se plaindre au cadi ou autre juge; alors ce sont des discussions sérieuses qui se terminent par la force, et les deux parties se trouvent mal du jugement, parce que la partie condamnée doit payer tout de suite, et la partie qui gagne est obligée de payer les frais de la justice; et l'une et l'autre doivent de plus faire de petits paiemens aux personnes qui se sont entremises dans leurs démêlés. On ne saurait comprendre combien de maux naissent de ce mauvais esprit, et cependant ils ne se corrigent guère.

Ici, comme ailleurs, il y a des gens de mauvaise foi, des hommes tracassiers, litigieux et ennemis de la paix. Au reste, dans tous les pays du monde, si l'autorité n'employait pas la force pour faire exécuter la sentence des juges, la partie condamnée paierait bien difficilement. Voilà pourquoi, dans ce pays-ci, l'arbitrage des Prêtres et des anciens suffit rarement pour terminer les dissensions et les procès; voilà pourquoi les musulmans, sans le vouloir, prennent connaissance de tout. On peut dire, en quelque sorte, que la liberté accordée à nos chrétiens de traiter leurs affaires entr'eux, leur est nuisible plutôt qu'avantageuse, parce qu'elle multiplie les disputes, et qu'en dernier lieu et pour en finir il faut presque toujours recourir à l'autorité locale. Mais tout le monde sait qu'auprès de cette autorité la meilleure raison est celle de l'argent: de là il s'ensuit que tous les jours on voit l'innocence opprimée et l'injustice triompher.

« Les Chaldéens, comme tous les sujets du grand seigneur qui ne sont pas musulmans, sont obligés de payer le karadje. Cette capitation varie suivant les villes et les provinces; c'est un tribut imposé sur chaque homme qui a atteint l'âge de 14 à 15 ans. Ainsi c'est la marque du plus fort, c'est un droit qui a été exigé des chrétiens dès le commencement des guerres des successeurs de Mahomet. La religion du coran en fait un devoir, il n'y a pas moyen de s'en délivrer.

« Les Chaldéens, ainsi que les autres Orientaux, portent l'habit long. Cet habillement est de toute antiquité, et certainement il a quelque chose de plus grave, de plus décent, en un mot quelque chose de mieux que l'habillement des Européens, qui varie continuellement, et qui dans ses variétés choque souvent les convenances. Les hommes ont la tête couverte d'un bonnet

rouge, entouré d'un turban; mais ce turban sert à faire connaître qu'ils sont chrétiens, soit à cause de sa couleur, soit à cause de la médiocrité de son prix. En général, ces peuples mènent une vie dure, leur nourriture est simple et en petite quantité. Ils mangent peu en comparaison des Européens. Un grand nombre, parmi eux, n'a pour lit qu'un mauvais tapis, ou même une natte étendue sur la terre; tous prennent leur sommeil étant habillés. Ainsi, quand nous lisons dans les vies des Pères du désert que plusieurs de ces saints personnages couchaient sur la terre, ne changeaient point d'habits, etc., ils faisaient ce que la classe nombreuse des gens d'une petite fortune pratiquait et pratique encore dans le Levant. Leur mérite provenait de le faire par des motifs surnaturels et par le choix d'une volonté toute dévouée à la pénitence.

« Les femmes, dans les grandes villes comme Bagdad et Mosul, portent un voile épais sur le visage quand elles sortent dans les rues, à la manière des femmes turques; mais dans les petites villes et les villages elles sortent la face découverte, à la manière des femmes arabes, d'ailleurs vêtues modestement. Les mariages se font entre personnes assez jeunes. On est dans l'usage de faire les fiançailles long-temps avant le mariage, je veux dire deux, trois, cinq ou six ans. Cette cérémonie se fait à la maison; le Prêtre porte un anneau à la fille, de la part du jeune homme, et reçoit publiquement son consentement futur. Les Persans se font réciproquement des présens, et on les renouvelle de temps en temps, pour conserver la mémoire des engagemens pris de part et d'autre.

« Les cérémonies du mariage se célèbrent à l'église; après quoi l'on fait souvent des dépenses trop grandes et un peu tumultueuses. Cependant la danse n'est pres-

que pas connue parmi eux ; la raison est sans doute parce que les hommes ne sont point avec les femmes : les uns et les autres prennent leurs divertissemens dans des endroits ou appartemens séparés. Il n'y a point de vin dans ces réunions pour réjouir les convives, mais il y a beaucoup d'eau-de-vie, liqueur qui leur fait facilement tourner la tête, et qui donne occasion quelquefois à des désordres.

« Les chrétiens donnent un bel exemple de perfection en obéissant à l'Evangile qui prohibe la polygamie : fidèles à la loi de Jésus-Christ, ils prennent bien garde d'imiter la licence des peuples au milieu desquels ils vivent. Leurs mariages sont suivis d'une grande fécondité, et malgré l'unité des femmes, le nombre de leurs enfans surpasse toujours celui des musulmans qui en tiennent plusieurs. La comparaison est sensible dans les campagnes où il y a des villages tout chrétiens, et d'autres tout musulmans. Si vous supposez la même quantité de maisons, il y a une différence notable dans le nombre des individus qui les habitent. Chez les musulmans, tout va en dépérissant ; chez les chrétiens, au contraire, tout va en croissant. Si les chrétiens vivaient sous un gouvernement protecteur, on les verrait, semblables à des abeilles, envoyer fréquemment des essaims de population, pour former de nouvelles colonies. De plus, chez les chrétiens l'on remarque la santé des pères et mères et des enfans, et l'on voit la jeunesse croître avec toutes les apparences d'une bonne constitution physique ; au contraire, chez les Arabes, chez les Kurdes, chez les Musulmans, l'on est frappé de la faiblesse des enfans, de leur malpropreté, de leur mauvaise mine et de l'extérieur de misère qui se fait remarquer dans toute la famille. Ce tableau est presque général, il souffre peu d'exceptions ; c'est une des raisons pour

lesquelles les femmes chrétiennes sont si exposées dans l'Orient. Si un turc a une fois fixé ses regards sur une jeune personne, il ne peut plus oublier l'objet qui l'a charmé, parce qu'il cherche en vain parmi les siens un second objet qui puisse remplacer le premier.

« L'on n'a donc point raison quand on dit et quand on écrit que la polygamie est nécessaire au climat des Orientaux. L'exemple des chrétiens est un fait public et sans réplique pour prouver le contraire. C'est dans d'autres raisons que dans la nature du climat qu'il faut chercher l'origine de la polygamie dans ce pays-ci. 1.° Les Arabes, qui remplissent une partie de l'Orient, sont à peu près aujourd'hui ce qu'ils ont toujours été, je veux dire des peuples nomades, qui vivent comme on vivait du temps des patriarches. Or, on sait que dans ces temps reculés qui suivirent la dispersion des hommes sur la terre, la polygamie était assez communément établie chez ces peuples. 2.° Les Persans d'aujourd'hui sont un composé de Tartares, de Mogols, de Turcs et d'Arabes. Tous ces peuples n'ayant jamais reçu d'une manière constante les lois de l'Évangile, ont conservé les usages de leurs ancêtres qui admettaient la polygamie par les raisons apportées plus haut. 3.° Les rois de l'Orient ont toujours mis un certain luxe à avoir beaucoup de femmes dans leurs palais; or, on comprend avec quelle facilité les peuples imitent l'exemple de leurs souverains en matière semblable. 4.° Enfin Mahomet est venu, qui a consacré la polygamie par des pages du coran. N'est-il pas évident que le législateur des Musulmans n'a eu recours à ce moyen que parce qu'il était le plus voluptueux des hommes ? Son tempérament était tel, que ce qu'il a accordé à ses sectateurs n'a pas été suffisant pour lui, et il est connu que, pour justifier ses désordres dont il rougissait sans

doute, il prit la précaution de faire descendre du ciel quelques versets de son livre prétendu inspiré.

« Les saintes lois de l'Evangile présentent donc une institution plus sage et plus parfaite pour le bonheur des peuples. Heureux ceux qui, les connaissant, ne s'en écartent jamais! Sous ce rapport nos chrétiens chaldéens sont admirables, et leur conduite mérite les plus grands éloges. Les sectes chrétiennes séparées de l'Eglise regardent la mort civile comme cause suffisante pour rompre le premier mariage; ainsi chez les Arméniens un homme dont la femme s'est faite musulmane peut en épouser une autre. Mais cette licence n'est point admise chez les catholiques; la mort naturelle seule peut chez eux légitimer un second mariage. Quant à la séparation de cohabitation, on en voit assez d'exemples. Ces divisions ne se font point légalement; mais si le mari est mécontent, il prend le prétexte de voyager pour affaires de commerce; puis, une fois parti, il ne revient plus.

« J'ai trouvé chez nos Chaldéens un abus révoltant, c'est la vente des enfans. Ainsi un père qui est pauvre, qui est poursuivi par des créanciers, ou qui a des avanies à payer au gouvernement, ne fait pas grande difficulté de vendre ses enfans, et cela pour des sommes très-modiques. Cette coutume est autorisée par les musulmans, chez qui elle a lieu, et aussi par l'exemple des Géorgiens et des habitans du Caucase, qui font un commerce si honteux de leurs enfans. Admettons, si l'on veut, qu'un père, rigoureusement parlant, dans un cas d'extrême nécessité peut vendre son enfant pour l'avantage de cet enfant et pour se préserver lui-même des malheurs dont il est menacé, comme autrefois la législation de Moïse le permettait aux Juifs; cela doit s'entendre qu'un chrétien catholique pourra ainsi pla-

cer son enfant dans une maison catholique, où le malheureux, quoique esclave, sera néanmoins traité selon les lois de la Religion chrétienne ; mais cette tolérance ne peut pas être permise lorsqu'il s'agit de vendre des enfans à des infidèles, chez qui ces misérables victimes perdent pour toujours la liberté, la foi et l'honneur. Heureusement le cas n'arrive pas très-souvent ; néanmoins les exemples n'en sont pas assez rares.

« Les Chaldéens ne tiennent point de registres, ni pour les mariages, ni pour les baptêmes, ni pour les décès ; ils ne sont point obligés de se présenter devant les autorités locales pour tous ces actes. La plupart de leurs affaires se terminent par la voie des témoins ; lorsqu'on fait un contrat par écrit, sa valeur ne serait pas d'un grand poids si l'on n'y voyait que la signature des deux parties intéressées ; il faut de plus y apposer le nom et le sceau de plusieurs témoins. Il y a parmi eux très-peu d'individus qui portent des noms de famille ; le grand nombre n'est distingué que par le nom de baptême, auquel on ajoute, *fils d'un tel* ; par exemple, Pierre, fils de Jacques ; Marie, fille de Simon. Si l'on a besoin d'une autre distinction, on ajoutera la profession du père ; par exemple, Thomas, fils de Joseph, marchand de tabac. On voit des exemples de cet usage dans la plus haute antiquité ; par exemple, un des plus illustres Evêques chaldéens a été saint Siméon Barsaboé, c'est-à-dire fils d'un teinturier. Dans l'Evangile nous lisons que saint Pierre est appelé Simon Barjonas, fils de Jean ; Bartholomæus signifie fils de Tholomé ; et plus haut encore on trouve Barchus, fils de Chus, d'où s'est formé le nom de Bacchus. Le mot *Bar*, chez les Chaldéens, signifie la même chose que *Eben* chez les Arabes.

« La durée de la vie, chez ces peuples, n'a rien de particulier, c'est ici comme partout ailleurs ; il paraît

certain qu'il y a moins de maladies qu'en Europe, et bien leur en prend, parce qu'ils n'ont point de médecins. Dans ces vastes provinces au milieu desquelles je me trouve, il n'y en a qu'à Bagdad, où je connais quatre à cinq personnes qui exercent la profession de médecin; hors de cette ville il n'y en a pas un seul. Quand on est malade chacun se traite à sa guise, en suivant les conseils du premier venu, et en s'abandonnant aux soins de la divine Providence.

« Les désordres publics contre les bonnes mœurs sont rares chez les Chaldéens. L'opinion générale y a attaché une très-grande infamie, et les personnes qui seraient tentées de s'y abandonner sont retenues, sinon par la crainte de Dieu, au moins par la crainte de la punition terrible qui ne manque presque jamais, ou de la part de la famille des coupables, ou de la part de ceux qui ont en main l'autorité. Je ne contrarierais pas celui qui me dirait que cette législation est trop sévère, et qu'elle occasione de grands crimes.

« Voilà les principales remarques que j'ai faites sur la nation des Chaldéens, nation si ancienne, si illustre et si malheureuse. Depuis plus de deux mille ans elle porte un joug étranger; elle ne connaît plus le prix de la liberté, par l'habitude qu'elle a de vivre sous l'oppression. L'aurore du bonheur n'a pas encore commencé de paraître pour elle; je ne sais pas si un jour elle ne sera pas plus heureuse. Je suis persuadé que si son sort était semblable à celui des peuples d'Europe, on verrait naître dans son sein des hommes distingués dans les arts, les sciences et dans les vertus chrétiennes; l'Auteur de la nature n'a point oublié les Chaldéens dans la distribution de ses dons, il leur en a donné d'excellens; il ne s'agit que de pouvoir les développer. Je souhaite que la divine Providence leur en présente l'occasion. Si j'ai

parlé de leurs défauts, c'est pour me conformer à ce que commande la vérité; mais je suis bien éloigné de les mépriser. Malgré la privation des ressources que nous avons et qu'ils ne peuvent pas avoir, on trouve parmi eux un grand nombre d'individus respectables par leur sagesse et leurs vertus. On voit encore parmi eux un reste de cette antique simplicité qui plaît infailliblement; si j'établissais une comparaison entre leur état actuel et ce que nos ancêtres ont été pendant plusieurs siècles, le jugement serait tout entier à leur avantage. Le clergé n'est pas instruit sans doute, mais les moyens d'instruction lui manquent totalement. Il est à plaindre plutôt qu'à blâmer; si sous ce rapport il perd quelque chose dans l'estime publique, il est digne de considération et de louanges pour son attachement à la Foi, pour la pureté de ses mœurs et par sa patience à souffrir tous les maux qui marchent nécessairement avec une grande pauvreté et avec la violence exercée par des maîtres durs, impitoyables et ennemis de leurs personnes et de leur religion. Je prie Dieu de faire sentir à cette nation les effets de sa grande miséricorde.

« Je suis, etc.

« PIERRE-ALEX. COUPPERIE, *évêq. de Babylone.* »

A Bagdad, le 17 septembre 1830.

Lettre du même, à M. le Rédacteur des Annales.

Bagdad, avril 1831.

MONSIEUR,

« J'AI eu l'honneur de vous écrire au commencement du mois de mars pour vous accuser réception des secours que vous avez eu la complaisance de m'envoyer de la part de l'Association. Tout ce que vous avez fait

remettre à M. Aug. D.*** de Marseille m'est parvenu, ainsi que les sommes destinées à l'église de Mardin et à Mgr. l'Archevêque de Salmas. (en tout 28,700 fr.).

« J'ai eu de la peine en apprenant que vous n'avez pas reçu ma relation du voyage de Bassora, et ensuite la notice sur la nation des Chaldéens. J'ai écrit à différentes personnes pour retrouver ces effets; si j'apprends définitivement qu'ils sont perdus, je tâcherai de vous les envoyer par duplicata. Aujourd'hui je vous adresse deux lettres qui contiennent des détails capables de vous intéresser, pour les insérer dans vos Annales. Je vous en garantis l'authenticité et l'exactitude, particulièrement pour tout ce qui regarde la mission d'Ispahan. Les deux missionnaires arméniens qui la dirigent sont remplis de zèle, et ils pourront y faire un très-grand bien si les persécutions ne paralysent pas leurs efforts. Ils vont être exposés à de nouvelles épreuves. La société biblique, depuis deux ou trois ans, a envoyé une certaine quantité de ses voyageurs dans nos contrées. Déjà ils ont établi une école à Bagdad: bientôt ils doivent en établir une autre à Julfa. Ces messieurs font assez facilement ce qu'ils veulent, parce qu'ils ont de l'argent et qu'ils sont soutenus par toute la protection des résidences du gouvernement anglais. A cette occasion l'on voit une chose qui surprend et qui est difficile à expliquer. Les schismatiques arméniens s'empressent d'envoyer leurs enfans aux écoles de ces missionnaires bibliques, et montrent la plus grande opposition pour confier leurs enfans aux missionnaires catholiques. Cependant il y a bien moins de différence entr'eux et les catholiques, qu'il n'y en a entr'eux et les bibliques; puisque ces derniers, au moins dans ce pays-ci, n'ont point de culte public et n'ont de christianisme que le baptême, si encore il est vrai qu'ils l'aient reçu vali-

dement. Les Arméniens sont fort attachés à leurs jeûnes, à leurs fêtes et à d'autres pratiques de dévotion, et ces messieurs n'ont rien de tout cela ; néanmoins ils sont bons à leurs yeux, uniquement parce qu'ils ne sont point catholiques et qu'ils n'obéissent pas au Pape. C'est un travers d'esprit que l'on ne pourrait pas croire si l'on n'en voyait pas des exemples si fréquens sur la terre. Toutes les sectes sont divisées entr'elles, mais elles s'unissent pour combattre la vérité.

« Que vont faire nos missionnaires à Julfa, avec tant d'ennemis ? si les contestations se réveillent, comment pourront-ils y résister ? car ils sont là sans force, humainement parlant ; espérons que Dieu saura conserver cette bonne œuvre par des moyens qui sont connus de son adorable providence.

« Il est de mon devoir, et je vous l'ai promis, Monsieur, dans ma précédente lettre, de vous déclarer l'emploi que je ferai des aumônes qui m'ont été accordées par l'Association sur les recettes de l'année 1829. 1.° Je m'en servirai pour maintenir les établissemens formés à Bagdad à l'avantage de la Religion. J'ai des écoles de garçons et de filles, et de plus un très-petit séminaire composé de deux Prêtres du pays et de trois étudians en théologie.

« 2.° J'ai envoyé M. l'abbé Trioche à Bassora ; il m'a fait connaître ses besoins et ceux de son Eglise, je lui ai fait passer les secours qui peuvent lui être nécessaires. Il est seul dans cette mission ; il n'y est pas fort à son aise, il lui faut quelque consolation. Au reste, c'est un bonheur qu'il y soit allé, car elle était menacée d'une ruine prochaine.

« 3.° Comme les ennemis de nos missionnaires de Julfa donnent de l'argent aux autorités locales pour les faire agir contre les intérêts de la mission, j'ai destiné

aussi une somme pour contrebalancer ces efforts et pour les détruire s'il est possible.

« 4.° Tous les genres de fléaux ont désolé depuis cinq à six ans la ville et le pachalik de Mosul. Ainsi l'hospice que nous y avons et les églises des Chaldéens ont souffert des dommages considérables. D'autre part le gouvernement du pays est inexorable; il ne permet pas de relever une pierre tombée, si au préalable on ne lui donne de l'argent plus ou moins selon la mesure de son avidité: je compte dans le courant de cette année faire exécuter les réparations les plus urgentes et payer ce qui sera exigé de nos chrétiens pour avoir les autorisations nécessaires.

« 5.° Je réserve quelque chose pour un voyage prémédité. Un des chefs des nestoriens qui vivent sur les montagnes du Kurdistan m'a écrit une lettre honnête et d'un bon style; il témoigne le désir de me voir et me propose une entrevue dans un endroit désigné. Le chemin est un peu long; malgré cela, je n'hésiterais pas de le faire sans les troubles qui agitent maintenant toutes nos contrées. Mais si nous en voyons la fin je pourrai bien me déterminer à faire ce voyage. Dans cette supposition j'aurai besoin d'argent, car on ne peut plaire à ces braves gens qu'en offrant des présens à ceux qui sont d'une classe aisée, et en donnant du pain et des habits à ceux qui sont pauvres. Ils m'ont déjà demandé des objets conformes à leur goût et aux usages de leur pays.

« Vous voyez, Monsieur, que je ne puis pas préciser les dépenses mentionnées dans tous ces articles, parce que je n'en connais pas tous les détails. J'adore les desseins de Dieu sur la destinée de l'Association, je m'y soumets d'avance; mais quoi qu'il arrive, ce qu'elle a fait jusqu'ici pour la mission de Babylone lui donne

des droits à la perpétuelle reconnaissance de tous nos chrétiens, mais surtout de celui qui est avec des sentimens bien sincères, etc.

« † PIERRE-ALEX. *Evêque de Babylone.* »

Lettre d'un officier européen à Monseigneur l'Evêque de Babylone.

Reçue à Bagdad dans le mois de décembre de l'année 1830.

MONSEIGNEUR,

« Depuis que je suis sorti de Bagdad j'ai déjà parcouru beaucoup de pays sans pouvoir me fixer, parce que je n'ai pu encore trouver d'emploi selon mes goûts et analogue à mes connaissances. Arrivé à Agra j'ai été agréablement surpris d'y voir un Evêque catholique du rit latin. Ce Prélat m'a fait un bon accueil, et il m'a donné l'hospitalité avec toute l'affection de la charité chrétienne. Après quelques jours de repos, avec des lettres de recommandation de ce respectable Evêque, et dans son palanquin, je me suis dirigé sur la ville de Sardhanah. C'est une principauté des Indes orientales qui est d'une nouvelle création, et sur laquelle je vais vous donner quelques détails qui pourront vous intéresser.

« Cette principauté fut créée pour la récompense d'un officier à qui on pourrait donner le nom d'aventurier. Cet Européen du fond de l'Allemagne pénétra dans les états du grand Mogol, dans un temps que l'empereur de ce vaste empire conservait, avec l'intégrité de ses droits, le libre exercice de son autorité. Il parvint à gagner l'estime et la bienveillance du souverain, et il prit le commandement en chef des troupes impériales, en vertu d'une nomination de généralissime émanée du

trône. De plus il reçut en présent plusieurs villages dont la totalité constitue la principauté actuelle de Sardhanah.

« Ce général conçut de l'affection pour une jeune danseuse cachemirienne, il la retira chez lui. S'étant ensuite aperçu que cette personne avait un esprit et des talens au-dessus de sa condition, il résolut de l'épouser légitimement et selon les lois de la Religion chrétienne. Préalablement il lui procura toute l'instruction nécessaire par le moyen et avec tous les soins d'un zélé religieux Capucin qui était missionnaire apostolique dans ces contrées. La jeune indienne abjura sincèrement l'islamisme, et embrassa de cœur la sainte Religion de Jésus-Christ; elle fut baptisée solennellement et prit le nom de la très-sainte Vierge Marie. Après tous ces préliminaires, elle fut mariée avec toute la pompe et la magnificence qui étaient conformes à la dignité de son époux.

« L'heure du démembrement de l'empire du Mogol étant sonnée, notre général allemand songea à se retirer dans ses propriétés; mais il ne put en rester tranquille possesseur. Il se présenta des difficultés, il lui fallut prendre les armes; il vit bientôt qu'il était trop faible pour s'opposer avec succès au parti qui s'était formé pour le chasser; d'un autre côté, il était trop fier pour se soumettre : dans son désespoir il préféra la mort et se suicida d'un coup de pistolet.

« La princesse Marie sa femme montra plus de courage; elle conserva tout le sang-froid nécessaire dans la circonstance, et fit tourner en sa faveur les chances de la fortune. Elle monta sur un éléphant et se mit à la tête du peu de monde qui lui était resté fidèle, pour attaquer les ennemis de son mari devenus les siens. Cette mesure énergique opéra un changement prodigieux de toute part; on lui témoigna de la confiance et de l'attachement. En peu de jours tout rentra

dans l'ordre, et la princesse héroïne resta maîtresse absolue de ses petits états : c'est en cette qualité qu'elle stipula une capitulation avec le général commandant les troupes anglaises, en vertu de laquelle elle gouverne ses sujets depuis quarante ans.

« La princesse de Sardhanah est absolue et indépendante dans l'exercice du pouvoir suprême ; elle a le droit de vie et de mort : le code judiciaire est le même qui se trouvait en vigueur au moment du démembrement du Mogol, il n'a point souffert de modification. Les impôts indirects dépendent de l'équité de la princesse. Les propriétaires des immeubles sont tenus, suivant les lois du pays, à payer la moitié du produit. Le total du revenu de Sardhanah se monte environ à dix lacs de roupies, somme qui équivaut à deux millions cinq cent mille francs ; indépendamment de cela, la princesse possède plusieurs palais, de grands terreins et finalement un trésor dont on ignore la valeur. Elle pourra disposer de tous ses biens en faveur de qui bon lui semblera, soit pendant sa vie, soit après sa mort par testament. Elle n'a point eu d'enfans, et elle est hors de tout espoir d'en avoir, puisqu'elle a maintenant quatre-vingt-dix ans. Conséquemment, au défaut d'héritiers, la principauté de Sardhanah sera incorporée aux possessions de la compagnie anglaise.

« La force armée de ce petit pays consiste en six ou sept bataillons d'infanterie, un escadron de cavalerie monté et habillé d'après le modèle de la lourde cavalerie autrichienne, et en un bataillon de canonniers. Les pièces de canon sont en bronze et en bon état, ainsi que le parc d'artillerie. Un Indien revêtu du grade de colonel commande l'infanterie et l'artillerie. Un officier italien commande la cavalerie ; cet officier est en même temps conseiller d'état et ministre de la justice. Il y a aussi quatre autres officiers européens qui

occupent différens emplois, ou qui ont des pensions de retraite.

« La ville de Sardhanah, chef-lieu de la principauté de ce nom, est située dans une plaine entre la rivière du Gange et celle du Gemené, à une distance d'environ quarante lieues d'Agra et de douze à quinze de Dehli; elle est ceinte de murailles à l'antique, dont le maximum de la circonférence peut être d'une lieue. Le terrein y est très-fertile. Les fruits et les légumes y sont excellens ; la population est d'environ six mille habitans, dont la plus grande partie professe la Religion chrétienne catholique ; les autres sont ou musulmans ou païens : chacun est libre dans l'exercice de son culte, et il y a des lieux destinés à réunir les différentes sociétés religieuses.

« La princesse Marie a pour chapelain et aumônier le père Cajetan, sicilien, et missionnaire apostolique, de l'ordre des Capucins. Il est sous l'immédiate dépendance de l'Evêque du Thibet résidant à Agra. Le père Cajetan demeure dans une maison grande et commode. Dans l'intérieur il a fait une chapelle très-propre et bien ornée : tous les matins on y célèbre la sainte Messe, à laquelle on voit un concours assez nombreux de fidèles. Chaque soir, au coucher du soleil, il s'y fait aussi une certaine réunion de personnes qui y viennent pour réciter le rosaire. Un voyageur est singulièrement surpris et édifié de trouver, à une si grande distance du centre de la catholicité, des pratiques de religion si bien observées. Les chrétiens de Sardhanah, semblables aux autres chrétiens asiatiques, se tiennent dans le lieu saint avec beaucoup de dévotion ; ils ont le bonheur de posséder un missionnaire d'une vie exemplaire. Le père Cajetan réunit dans sa personne toutes les vertus de son état. Il paraît rempli de zèle pour le salut des ames, et d'un parfait dévouement pour la cause de Dieu. Il en est récompensé par l'estime générale et par le res-

pect que lui portent constamment tous les chrétiens.

« Hors de la ville, mais tout près des murs, se trouve une église nouvellement bâtie aux frais de la princesse. Cette église est magnifique ; elle est, sans contredit, la plus grande, la plus belle et la mieux construite de toutes les églises catholiques d'Asie. Sa forme est celle d'un parallélograme rectangle ; deux rangs de colonnes la divisent en trois nefs. Le grand autel est en marbre bien travaillé ; l'élégance de l'ouvrage combinée avec la richesse des pierres précieuses de toute espèce qui y ont été prodiguées, le rendent admirable. Le frontispice de l'église est somptueux : deux pyramides d'une hauteur immense, élevées à quelques pieds de distance de ses angles, augmentent la surprise des spectateurs ; elles sont destinées l'une à l'usage d'un clocher et l'autre pour contenir une horloge. La princesse a fait creuser dans cette église le tombeau qui doit renfermer son cadavre. L'Evêque d'Agra a dû se rendre à Sardhanah dans les fêtes de Noel de l'année 1829, pour faire la cérémonie solennelle de la consécration de cette église. On assure que la princesse a fait un fonds de deux lacs de roupies (500 mille fr.) pour la dotation et l'entretien de ce monument si intéressant, élevé par sa piété à la gloire du vrai Dieu, dans ces pays où le mensonge, l'erreur et les superstitions les plus ridicules sont si généralement répandues.

« C'est pour arriver à cette conclusion, Monseigneur, que je vous ai fait la narration de tout ce qui précède. Dieu, dans sa miséricorde, a jeté des yeux favorables sur la ville de Sardhanah. Pour parvenir au développement de ses desseins, il s'est servi de moyens qui n'y étaient pas propres, selon les apparences, mais qui sont devenus excellens dans les mains de celui qui est tout-puissant ; il ne m'appartient point, en vous écrivant, de faire des réflexions plus étendues sur ce sujet ; vous

êtes plus accoutumé que moi à méditer sur les merveilles qui caractérisent les œuvres de Dieu. Je ne cherche ici qu'à répondre à l'invitation que vous m'avez faite de vous donner, dans l'occasion, quelques détails capables de vous faire plaisir. Je désire d'y avoir réussi en vous parlant de la princesse Marie, souveraine de la principauté de Sardhanah, si distinguée par ses nobles qualités, si célèbre par son courage et si étonnante par ses vertus, et surtout par son attachement à la Religion chrétienne qu'elle a embrassée de bonne foi et qu'elle conserve avec tant d'affection. Je suis, etc. »

Lettre d'un Missionnaire catholique à Mgr. l'Evêque de Babylone, traduite de l'arménien.

Cette lettre a été reçue à Bagdad en février 1831.

Monseigneur,

« Ce n'a été qu'un an après notre arrivée à Julfa, faubourg d'Ispahan, que plusieurs des principaux arméniens nous ont priés de donner l'éducation à leurs enfans, et quelques-uns sont venus eux-mêmes les amener jusque chez nous. Le premier enseignement que nous donnons à nos élèves consiste dans l'explication de la doctrine chrétienne ; on ne peut s'imaginer l'ignorance qu'il y a dans ce pays-ci sur ce point si essentiel. Ensuite nous nous proposons de donner des leçons de grammaire, de logique, et même quelques connaissances de géographie. Afin d'y réussir plus aisément, nous avons travaillé à faire une sphère autant qu'il nous a été possible.

« Notre établissement a été tranquille pendant quelque temps, mais la divine Providence nous préparait des épreuves. Un certain nombre d'arméniens très-

ennemis de la Religion catholique se sont élevés contre nous et nous ont suscité une cruelle persécution ; nous marchions avec toute la prudence nécessaire, mais il nous a été impossible de parer tous les coups. Un de nos élèves, âgé de près de trente ans, a fait des progrès surprenans, et surtout il a saisi d'une manière admirable les vérités catholiques que nous lui avons exposées ; de plus il a voulu venir à notre église pour y écouter les instructions et y assister au saint sacrifice de la Messe. Cette démarche fit naître parmi les siens le soupçon qu'il voulait se convertir : à cette occasion il a eu dans sa maison plusieurs conférences sur la religion avec les prêtres arméniens ; ceux-ci ont été pleinement confondus ; mais au lieu de se rendre à la vérité, ils se sont emportés brusquement, ils ont blasphémé ce qu'ils ignoraient, et ont menacé de se venger.

« Deux autres aventures contribuèrent à augmenter le désordre. Un de nos élèves demanda à un des prêtres quels étaient les commandemens de Dieu, celui-ci répondit qu'il n'en savait rien ; le jeune homme ajouta : Vous êtes prêtre et vous baptisez les enfans, dites-moi quelle est la matière nécessaire au sacrement de Baptême. Le prêtre répondit encore qu'il n'en savait rien et qu'il n'avait jamais entendu parler de pareilles choses; alors il se mit à crier comme un homme qui a perdu le jugement ; il se rendit ensuite chez l'Archevêque. Lorsqu'il y fut arrivé, il y trouva d'autres prêtres qui s'y étaient déjà rendus pour accuser un autre de nos élèves, parce qu'il avait chanté publiquement dans leur église le *trisagion* sans y ajouter *qui crucifixus est*, et que pour se justifier de cette omission il soutenait que cette addition rendait hétérodoxe l'Eglise arménienne.

« L'irritation fut à son comble ; alors les mécontens commencèrent à soulever le peuple contre nous. Les accusations portaient sur ce que nous donnions l'édu-

cation aux enfans pour détruire et annuler la foi de saint Grégoire l'illuminateur, et mettre à sa place la foi du pape Léon. Quant à la sphère, ils soutenaient que c'était une machine magique pour tromper et ensorceler les enfans. Le peuple ignorant et superstitieux s'est soulevé effectivement contre nous, et a formé le projet de nous chasser de la ville et même de nous lapider. C'en était fait de nous si la division ne s'était pas mise parmi les arméniens. Nous trouvâmes quelques protecteurs qui tâchèrent de calmer la populace. Ce sursis nous donna le temps de nous rendre chez le chef suprême de la religion, dans la ville d'Ispahan; c'est lui qui est comme le grand patriarche des sahias, et qui est le premier de tous les imans de la Perse; de ses décisions dépendent toutes les résolutions que l'on prend dans ce pays-ci. Il nous écouta très-attentivement, et après avoir pris note de nos dépositions, il nous congédia. Deux jours après, il nous envoya son ordonnance adressée à l'Archevêque de Julfa et conçue en ces termes : « Nous venons d'entendre que le révérend Préfet « des catholiques à Julfa donne l'éducation aux enfans « des arméniens. Quelques-uns parmi vos arméniens « tâchent de s'y opposer, ils veulent le maltraiter et « cherchent même les moyens de l'éloigner de la ville. « Nous vous ordonnons de ne pas permettre une pa- « reille conduite à vos subalternes. Ils ne doivent nulle- « ment incommoder tous ceux qui voudront placer « leurs enfans chez le susdit Préfet catholique, afin « qu'il leur donne l'éducation et l'instruction conve- « nables. Tous vos arméniens doivent être libres entiè- « rement, afin qu'ils puissent apprendre les sciences et « les connaissances nécessaires pour ne pas demeurer « dans leur misérable ignorance. »

Donné à Ispahan, dans notre résidence, au mois de héram l'an 1245 de l'hégire.

« Assurés par cette pièce que nous n'allions point contre les lois du pays, et encouragés par les parens de nos disciples, nous demandâmes à nous présenter chez l'Archevêque pour lui donner lecture de la décision du grand iman. L'Archevêque fit une grande assemblée de prêtres et du peuple, et il y fit venir la garde musulmane de la ville. Un des docteurs commença à parler et dit : « Seigneur Archevêque, quelques arméniens sont devenus juifs, beaucoup se sont faits musulmans, le reste va embrasser la foi catholique; si vous ne pouvez y apporter quelque remède, il faut que vous quittiez cette ville et que vous vous retiriez dans quelque autre contrée. »

« D'autres prêtres prirent la parole, bientôt il y eut de la confusion; mais le résultat fut que le peuple mécontent et soulevé se mit à crier : Il faut courir à la maison des missionnaires catholiques pour la détruire. Effectivement la multitude se dirigea chez nous, ayant à sa tête le darougha musulman, chef de la garde de la ville. Il entra par force avec ses soldats dans notre maison, et par l'ordre de l'Archevêque il en fit sortir avec grande violence tous les enfans qu'il y trouva. Il les conduisit à l'Archevêché; là on exposa à leurs yeux des bâtons, des fouets et d'autres instrumens cruels pour les intimider. On leur proposa de dire anathème au pape Léon et de promettre de ne plus aller à l'école chez les Pères catholiques. Sur le refus bien prononcé de faire ce qu'on leur demandait, on châtia ces enfans de différentes manières et on les renvoya chez leurs parens.

« Le lendemain le darougha revint chez nous pour nous imposer une punition de trente tomans payables à l'instant, et pour nous demander une promesse par écrit de ne plus instruire les jeunes arméniens de Julfa. Nous fûmes assez heureux pour obtenir un petit

délai avant de répondre à cet engagement. Nous en profitâmes pour nous rendre chez le gouverneur de la ville, qui demeure à Ispahan; nous nous plaignîmes du darougha qui avait eu la témérité d'entrer par force dans notre maison et d'y commettre des violences malgré nos priviléges; nous lui dîmes que nous avions en notre faveur des firmans des rois de Perse, qui depuis plusieurs siècles ont accordé une protection marquée à la mission catholique de Julfa. Nous produisîmes aussi la décision par écrit du grand îman, dont il a été question plus haut. Le kan gouverneur ordonna tout de suite de faire venir le darougha, et après avoir vérifié l'accusation, il commanda de lui donner la bastonnade en notre présence. Ce ne fut qu'après beaucoup de difficultés que nous obtînmes le pardon, mais à condition qu'il viendrait chez nous publiquement pour nous demander excuse de l'insulte qu'il nous avait faite, ce qui fut effectué le lendemain. Le darougha vint donc chez nous, accompagné de ses domestiques, pour nous faire les réparations que son chef avait exigées de lui. De plus le gouverneur, qui est rempli d'un bon esprit, s'entremit pour rétablir la paix entre l'Archevêque arménien et nous; nous respirâmes pendant quelques jours, mais tout n'était pas encore fini. Le dimanche suivant un de nos élèves vint à notre église pour y entendre la Messe; quelques instans après, nous entendîmes des cris épouvantables: c'étaient les cris d'une multitude d'hérétiques qui se jetèrent avec fureur dans notre maison. Le premier qui se présenta à cette troupe fut un respectable arménien catholique, étranger à Julfa, mais qui se trouve ici maintenant par occasion: il en fut assez cruellement maltraité. Ensuite on s'empara de l'élève qui était venu pour entendre la Messe. Des voix confuses criaient: Pourquoi fréquentes-tu cette église? es-tu catholique? Le jeune homme répondit

sans cesse : Oui, je suis catholique. Alors un des chefs de la multitude ordonna de le frapper et de le garrotter, et ils l'emmenèrent ainsi chez le principal magistrat de la nation arménienne. Là on avait assemblé ceux qui passent pour les plus savans parmi eux. On se mit à disputer sur la religion. Le jeune homme, qui a au moins vingt-cinq ans et qui a beaucoup profité de nos leçons, convainquit d'erreur tous ces prétendus docteurs, par des témoignages de leurs propres livres, et ensuite il confirma fortement les vérités de l'Eglise catholique. Les prêtres demeurèrent honteux et ne répondaient plus rien. Ce fut alors que l'assemblée se divisa, et une partie considérable se rangea du côté du jeune homme et lui devint tout-à-fait favorable. Mais les plus entêtés et les plus ignorans se mirent à crier que le jeune homme avait été ensorcelé avec la machine magique des Pères, et commencèrent à le frapper de nouveau. Cependant le jeune homme persistait héroïquement dans la vraie croyance, et exhortait ceux qui l'écoutaient à renoncer à leurs erreurs introduites, par les intrigues de gens mal intentionnés, dans la croyance des arméniens. Cette contestation dura plusieurs heures, mais la préoccupation de la magie se répandit tellement, que plusieurs prêtres arméniens firent venir d'Ispahan des sorciers musulmans afin de détruire les enchantemens de la machine sphérique. Tout fut inutile, et le néophyte fut inébranlable dans la vraie Foi qu'il avait embrassée. Cette histoire fit tant de bruit que plusieurs des principaux musulmans d'Ispahan voulurent voir la fameuse machine; mais comme parmi eux il s'en trouva quelques-uns qui avaient des connaissances assez étendues sur la géographie et l'astronomie, ils s'amusèrent beaucoup quand ils virent notre sphère; ils plaisantèrent singulièrement sur l'ignorance des arméniens, et après leur avoir donné les qualifications

les plus humiliantes, ils se retirèrent en nous faisant des honnêtetés.

« Malgré tout cela nos ennemis n'avaient pas mis bas les armes, nos amis nous avertissaient de nous tenir sur nos gardes, et que l'on avait donné de l'argent à des sicaires qui étaient capables de se porter aux extrémités les plus fâcheuses. En conséquence de ces avis nous avons pris nos précautions pour prévenir de plus grands désastres, et depuis quelque temps nous sommes assez tranquilles. Une maladresse de nos adversaires vient d'améliorer notre cause ; voici à quelle occasion. Un molla musulman se rend de temps en temps chez nous pour étudier la grammaire et pour s'entretenir avec nous de logique et de quelques connaissances de philosophie. C'est un homme qui a un bon esprit et qui aime les sciences. Les Arméniens ont cru trouver dans cette fréquentation un moyen de nous nuire et de nous perdre. Ayant rencontré ce molla sur une place publique d'Ispahan, ils l'accusèrent hautement de vouloir se faire chrétien. Il se fait de suite un grand tumulte parmi la populace, on se saisit de sa personne et on le conduit chez le grand iman pour le faire juger et punir. Ce molla se justifia pleinement en présence de son chef, mais en se justifiant il n'épargna pas les arméniens, en dévoilant les motifs de haine qui les animaient et qui les rendaient si implacables. Le grand iman apaisa facilement le peuple et dit à tous ceux qui l'entouraient : Je voudrais que beaucoup de nos mollas allassent chez les Francs (c'est ainsi que l'on nous désigne, parce que nous sommes catholiques), pour apprendre ce qu'ils ignorent ; en fréquentant les Francs qui sont savans, on acquiert toujours des connaissances intéressantes et utiles. Les arméniens, au contraire, ne sont que des ignorans.

« Maintenant nous sommes un peu en repos, et il

paraît même que la divine Providence vient à notre secours d'une manière sensible. La grâce de Dieu vient d'opérer un prodige : un des principaux arméniens de Julfa, qui jusqu'ici s'était montré au nombre et même à la tête de nos plus grands ennemis, a changé tout à coup de langage et de conduite. A l'occasion de toutes ces disputes religieuses, cet homme a examiné et approfondi ce qu'il avait ignoré jusqu'à ce jour. Il dit publiquement et devant tous ses nationaux, que la Religion catholique est la véritable et que les arméniens sont dans l'erreur ; qu'en nous persécutant ils ne savent ce qu'ils font, et que de cette manière ils se mettent au rang des juifs et des païens. Cette conversion inopinée a ébranlé beaucoup de monde ; ceux qui étaient les plus actifs pour nous faire de la peine, se sont ralentis ; ceux qui nous étaient un peu favorables, deviennent plus hardis, et nous, nous commençons à espérer que notre mission se soutiendra malgré tant de difficultés. En mettant toute notre confiance en Dieu, nous avons recommencé notre école. Nous avons été excités à cette démarche par les instances des enfans et de leurs propres parens, qui se sont faits les garans de ce qui pourrait arriver. Aujourd'hui le nombre de nos élèves est double de ce qu'il était avant tous ces troubles, et personne ne les inquiète. Rendons-en grâces à Dieu, c'est son œuvre ; espérons qu'il la soutiendra dans les desseins de sa miséricorde.

« Je suis, etc. »

FIN DU XXVIe CAHIER.

ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

LYON, IMPRIMERIE DE RUSAND.

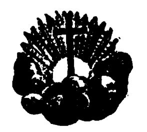
ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENS RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Collection faisant suite à toutes les éditions des Lettres Édifiantes.

N.° XXVII. — Janvier 1832.



A LYON,
CHEZ M. P. RUSAND, LIBRAIRE.
A PARIS,
A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE DE RUSAND,
Rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n.° 8.
1832.

Avec approbation des Supérieurs.

ASSOCIATION

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

Nous avons annoncé, dans le vingt-cinquième numéro des Annales, que deux membres du conseil central du midi avaient obtenu la faveur d'être admis auprès du souverain Pontife, et de déposer à ses pieds l'hommage du profond respect des Associés. Ils ont sollicité pour les étrangers la permission de faire partie de l'Association et de gagner les indulgences qui y sont attachées, sans que leurs noms soient inscrits en France; Sa Sainteté a daigné leur accorder cette grâce, et leur a fait expédier un rescrit où la condition de l'inscription en France n'est point imposée. Cette faveur prouve l'intérêt que le souverain Pontife porte à notre œuvre, et encouragera les Associés à redoubler de zèle.

Le Secrétaire de la S. C. de la Propagande, qui nous a expédié le rescrit, annonce que *l'intention de Sa Sainteté, en l'accordant, a été de nous témoigner sa bienveillance pour l'Association et pour tous ceux qui en sont membres.*

AUDIENCE DU TRÈS-SAINT

Du 25 septembre 1831.

Les Membres de l'Association de la Propagation de la Foi établie à Lyon en France, ayant très-humblement supplié N. S. P. le Pape Grégoire XVI d'étendre aux associés étrangers toutes les indulgences, faveurs spirituelles et priviléges accordés par le Pape Pie VII aux associés français, Sa Sainteté, sur le rapport du soussigné Secrétaire de la sacrée Congrégation de la Propagande, après avoir mûrement examiné la chose dans sa profonde sagesse, daigne étendre à perpétuité, nonobstant toutes dispositions contraires, aux associés étrangers les indulgences, faveurs spirituelles et priviléges accordés par Pie VII aux associés français par un rescrit du 15 mars 1823, pourvu que les conditions imposées dans ledit rescrit, soient observées.

Donné à Rome, au palais de la sacrée Congrégation de la Propagande, même jour et an que dessus, sans aucun frais à quelque titre que ce soit.

Castruccius Castracane, Secrétaire.

Pour copie conforme :

Lyon, le 6 novembre 1831.

Cholleton, Vic.-Gén.

EX AUDIENTIA SS. HABITA

Die 25 septembris 1831.

Ad humillimas preces sociorum Societatis Propagationis Fidei Lugduni in Galliis constitutæ, qui sanctissimo Domino nostro Gregorio, divinâ providentiâ P. P. XVI, enixè supplicaverunt ut omnes indulgentiæ ac spirituales gratiæ et privilegia jam aliàs concessa à S. M. Pio P. P. VII sociis ejusdem Societatis Galliarum extendantur ad exteros ejusdem operis adjutores; Sanctitas sua, referente me infrà scripto sacræ Congregationis de propagandâ Fide Secretario, re maturè pro summâ sapientiâ suâ perpensâ, benignè in perpetuum extendit omnes indulgentias ac spirituales gratias nec non privilegia jam aliàs impertita à memorato summo Pontifice, die decimâ quintâ martii 1823, ad exteros quoque ejusdem operis adjutores, servatis tamen omnibus quæ in prædicto rescripto continentur, contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romæ, ex ædibus dictæ sacræ Congregationis, die et anno quibus suprà, gratis sine ullâ omnino solutione quocumque titulo.

Castruccius Castracane, Secretarius.

MISSION DU TONG-KING.

La Vicaire apostolique de cette mission, Mgr. Longer, évêque de Gortyne, ayant perdu en 1827 son troisième coadjuteur, avait sollicité du Saint-Siége la permission de lui donner un successeur, et de le sacrer évêque; sa demande lui a été accordée par un bref du 21 mars 1828; et son choix est tombé sur M. Havard. La nouvelle de cette promotion avait été un grand sujet de joie pour toute la mission; mais l'on était dans un grand embarras, on ne savait ni comment, ni par qui faire sacrer le nouveau Prélat. L'on n'osait pas espérer que Mgr. Longer pût faire lui-même la cérémonie, car son grand âge et ses infirmités l'avaient déjà empêché de sacrer son précédent coadjuteur. Ce vénérable vieillard éprouva tant de plaisir en pensant qu'il ne mourrait point sans laisser un successeur, qu'il sentit doubler ses forces, et le 21 septembre 1830, il put sacrer lui-même M. Havard.

La mission du Tong-King jouit d'une tranquillité aussi grande qu'on peut l'espérer sous un prince qui ne persécute pas la Religion, mais qui ne cache pas la haine dont il est animé contre elle. Les conversions s'opèrent sans bruit, et le zèle des missionnaires n'est point sans résultat, quoique leurs succès soient peu éclatans. En 1829, cinq cent quatre-vingt-quinze adultes ont reçu le

Baptême ; ce nombre est considérable, eu égard au chiffre des années précédentes : en 1828, il n'y en avait eu que trois cent cinquante ; et en 1827, trois cent neuf.

Cette mission a fait une perte bien fâcheuse dans la personne d'un jeune Prêtre européen, M. Pouderoux, qui y était arrivé depuis peu de temps, et qui aurait rendu de grands services par son zèle, ses talens et sa piété. Dieu, dont les desseins sont impénétrables, a permis que la mort l'ait ravi à l'Eglise au moment où il allait être d'une grande utilité pour le salut des ames.

Nous donnerons, avant de publier les nouvelles récentes que nous avons reçues du Tong-King, plusieurs lettres écrites par ce fervent missionnaire. On reconnaît dans chacune de ses pensées, de ses expressions même, la foi, la charité et la piété dont il était animé. Les Associés nous sauront gré, nous n'en doutons pas, de leur avoir fait part de ces documens remplis d'intérêt. Les Ecclésiastiques qui se destinent aux missions admireront, en lisant ces lettres, les sentimens et la conduite d'un homme qui les a devancés dans la carrière, et qui mérite de leur être présenté comme un modèle. Les parens des missionnaires qui sont déjà partis, et de ceux qui doivent partir dans la suite, y trouveront des consolations que M. Pouderoux adressait aux siens.

M. Jean-Pierre Pouderoux naquit à Tarreyres, village peu éloigné du Puy, le 13 février 1802, d'une famille honnête et fort religieuse ; il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et après avoir terminé son cours d'humanités, il entra au séminaire du Puy, ayant à peine atteint sa vingtième année. Dès son entrée au séminaire il s'appliqua sérieusement à l'acquisition de toutes les vertus sacerdotales ; comme à un bon esprit il joignait un travail assidu, et que d'ailleurs l'observation du règlement était sa grande et unique affaire, il fit de rapides

progrès dans la piété et la science ecclésiastique. Sa régularité était parfaite. On voyait dans toute sa conduite cette foi vive, cette piété tendre, cette simplicité aimable, ce détachement universel, cette humilité profonde que l'on admire dans toutes ses lettres. Les emplois d'infirmier et de maître de conférence, propres d'ailleurs à dissiper et à inspirer des sentimens de vanité, ne lui firent rien perdre de son recueillement habituel, de sa douceur, de sa modestie et de la paix inaltérable de son ame. Il paraît que sa vertu de prédilection était la vertu d'humilité; du moins il s'appliquait à ne jamais parler de lui-même ni de tout ce qui le concernait; il évitait avec soin ce qui aurait pu le faire remarquer et lui attirer l'estime des hommes. Pendant près de cinq ans qu'il a passés au séminaire, sa ferveur ne s'est jamais démentie. Elle prenait de nouveaux accroissemens à mesure qu'il voyait approcher le moment où il allait être élevé au sacerdoce, et se livrer ensuite aux fonctions augustes du ministère évangélique. Après son ordination il se rendit à Paris, d'où il écrivit la lettre suivante à ses parens.

Lettre de M. Pouderoux à ses parens.

Paris.

Très-chers parens,

« Vous avez sans doute été affligés de mon départ, la nature réclame d'abord ses droits; mais la foi a dû, je pense, vous consoler. Vous vous êtes déjà dit à vous-mêmes : « Notre enfant est à Dieu avant d'être à nous; nous « sommes ses père et mère selon la chair, mais son père,

« son véritable père est dans le ciel : ce bon, ce tendre « père qui est aussi le nôtre, l'appelle à aller prêcher son « saint nom aux peuples infidèles; ne serions-nous pas dé- « raisonnables de nous en affliger? » Ah! oui, loin de vous en affliger, réjouissez-vous-en, et remerciez le bon Dieu de vouloir bien se servir de moi pour son œuvre. J'ai été bien accueilli au séminaire des Missions étrangères; tout le monde est ici plein de bonté et de charité pour moi; ne craignez pas qu'il me manque quelque chose, la Providence est toute bonne à mon égard. Je suis arrivé heureusement à Paris: quoique la voiture qui me portait ait versé et m'ait jeté dans un fossé, je n'ai eu aucun mal. Je suis au séminaire avec onze confrères qui se destinent aux missions, et dont quatre sont Prêtres. Je partirai avec ces derniers, peut-être au mois de mai prochain. Quelle grâce que Dieu veuille me choisir entre tant d'autres pour aller évangéliser les nations infidèles! Ah! chers parens, remerciez-le pour moi encore une fois, et priez-le que je corresponde bien à ma vocation, que je m'acquitte saintement de toutes mes obligations, et surtout qu'en allant sauver les autres, je ne me perde pas moi-même. Quel malheur! dites-moi, et que me servirait-il de parcourir et de gagner tout le monde si je me perdais! Quand vous penserez à moi, au lieu de me plaindre, comme vous savez que Dieu est présent partout, recommandez-moi à lui, en lui disant : Mon Dieu, nous le mettons entre vos mains, servez-lui en notre place de père et de protecteur. Et vous, chère mère, suppliez la Sainte Vierge de prendre votre place à mon égard. Vous, mon frère et parrain, priez mon saint Patron, le vôtre et les Saints, de me tenir lieu de frères. Dieu vous décharge à mon égard des obligations de parrain, et je vous prierais bien de vouloir prendre ma place auprès de ma petite filleule. Ah! surtout, prenez grand soin, avec ma sœur,

de nos parens, il ne leur reste que vous. Rappelez-vous de temps en temps la bonté, la soumission, l'obéissance de Jésus-Christ envers la Sainte Vierge et saint Joseph, son père nourricier.

« Mon cher père, vous êtes bien affligé de mon éloignement ; si je ne vous avais laissé un soutien, je ne vous aurais pas quitté sitôt, mais vous connaissez ceux qui sont auprès de vous ! Ménagez votre santé, ne la compromettez pas par un travail trop assidu ; Dieu ne demande pas cela de vous. Aimez Dieu en pratiquant ses commandemens ; pensez à lui dans la journée en élevant de temps en temps votre cœur vers lui, voilà ce qui lui plaît.

« Très-chère mère, vous êtes bien aussi un peu affligée ; mais je suis sûr que mon éloignement de vous ne vous est pas aussi sensible que le serait mon éloignement de Dieu. Nous aurions pu demeurer ensemble, mais le bon Dieu veut nous priver de cette petite satisfaction. Prenons patience, le temps de vivre ensemble viendra bientôt, il faut l'espérer, et ce ne sera pas seulement pour quelques années, ce sera pour toujours. Vous vous souvenez sans doute que, dans un temps où vous étiez peut-être plus affligée sur moi qu'en ce moment, vous me disiez de me faire missionnaire. Eh bien ! la Providence a voulu que je vous aie obéi. Ah ! ne m'oubliez pas : dites souvent au bon Dieu de confirmer en moi ce qu'il a commencé ; priez-le que je n'oublie pas cette parole que vous m'avez souvent répétée : Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son ame ?

« Votre fils, etc.

« Pouderoux. »

M. Pouderoux resta à peine un mois entier à Paris. Il était arrivé dans cette ville le 22 mars 1827, et il la quitta le 22 avril suivant. Il partit pour Bordeaux avec trois de ses confrères, MM. Noblet, Chastan et Bringol. Il écrivit à son père et à sa mère pour leur donner les détails de ce second voyage.

Lettre de M. Pouderoux à ses parens.

Bordeaux.

TRÈS-CHERS PARENS,

« JE suis parti de Paris le dimanche de Quasimodo, à quatre heures du soir, et je suis arrivé à Bordeaux le mercredi 25, avec trois de mes confrères. Nous nous embarquerons les premiers jours de mai. Nous avons déjà vu le vaisseau qui nous portera, et la très-petite chambre que nous occuperons tous quatre. Tout ira bien: la Providence nous conduira; elle veille d'une manière spéciale sur les missionnaires, puisqu'on n'a pas d'exemple (1) que quelqu'un d'eux ait péri sur mer depuis l'établissement des missions orientales. Nous avons été très-bien reçus au grand séminaire de Bordeaux. Les Prêtres les plus respectables de la ville nous ont fait le meilleur accueil; nous avons aussi visité une maison appelée de la Miséricorde, où sont environ deux cents petites filles pauvres, occupées à différens ouvrages; j'ai été bien édifié, je vous assure, de la cha-

(1) Il n'y a qu'un seul exemple d'un missionnaire qui ait trouvé la mort dans les flots depuis plus de 150 ans.

rité et de la ferveur qui règnent parmi elles. Voici ce que leur charité leur a suggéré. Elles se sont concertées ensemble, et, avec la permission de leur supérieure, elles ont pris sous leur protection chacune une infidèle, et les plus ferventes, toute une famille. Elles prient pour cette infidèle, elles font de petites mortifications pour obtenir son salut; de plus, elles supplient leur Ange Gardien, et celui de leur infidèle, de faire tout pour la sauver. Voyez comme la charité est industrieuse!

« Quand une fois je serai embarqué vous ne recevrez plus de mes nouvelles de quelque temps; mais ne soyez pas en peine, je serai sous la protection d'un bon maître. Il faut espérer qu'il ne m'abandonnera pas. Nous aurons bien quelque chose à souffrir, mais il nous donnera pour cela la force nécessaire; et puis, mes très-chers parens, si la main de Dieu me conduit jusqu'à ma destination, je vous écrirai alors ce que le bon Dieu aura fait pour moi. Je vous marquerai quelque chose d'édifiant des bons chrétiens du Tong-King, car ils sont en général plus fervens que ceux d'Europe. Je vous dis donc adieu jusqu'à ce moment. Ayez soin de votre santé, aimez le bon Dieu, tâchez de le faire aimer autant que vous pourrez, et priez-le pour moi.

« Votre fils dévoué

« Poudéroux. »

Lettre du même aux mêmes.

Touranne en Cochinchine.

Mes très-chers parens,

« Depuis long-temps vous devez attendre de mes nouvelles. Vous avez été inquiets sur mon sort; vous avez

pleuré quelquefois depuis mon départ. C'est l'effet de votre tendresse pour moi; mais je suis persuadé que vous n'aurez rien trouvé d'amer dans ces pleurs. La foi sait tout adoucir ; celui pour l'amour duquel je me suis éloigné de vous, saura vous dédommager et vous payer au centuple le petit sacrifice que vous lui avez fait, il vous l'a promis dans son Evangile. Il l'a fait à mon égard; remerciez-le, ce Dieu de toute consolation, de tout ce qu'il a fait en ma faveur pendant tout le voyage; bénissez-le et faites-le bénir pour moi, le suppliant de me protéger jusqu'à la fin!

« Nous nous sommes embarqués à Bordeaux, le 15 mai 1827, et ce n'est qu'au bout de cinq mois d'une périlleuse navigation que nous sommes arrivés en Cochinchine. (M. Pouderoux donne ici sur son voyage les mêmes détails que nous avons insérés dans le XXIe n.^{o}, puis il continue.)

« Nous ne savons pas encore quel est le moyen dont la Providence se servira pour nous faire arriver à notre destination. Le roi de ce pays persécute la Religion et ne veut plus de missionnaires dans son royaume. Dieu sait ce qu'il veut faire de nous, que sa volonté s'accomplisse: en attendant nous jouissons de la paix de l'ame, vivant dans une cabane de bois, car ici les pierres sont rares. Si nous souffrons quelque chose, ce n'est pas du froid que nous avons à nous plaindre; ici au mois de janvier, lorsque le ciel est serein, la chaleur est plus forte que chez vous au mois d'août. Aussi les arbres sont-ils toujours verts. Notre nourriture habituelle est le riz cuit à l'eau et assaisonné en guise de soupe, et des patates qui sont une espèce de pomme de terre. On trouve encore dans ce pays du cochon, du poisson à bon compte et des fruits; mais on n'a ni pain, ni vin, ni lait. Les gens sont pauvres,

mal vêtus, et pour la plupart idolâtres : nous ne pouvons que gémir sur eux, n'entendant pas leur langage. Deux jeunes gens sont arrivés du Tong-King dans la ville de Hué, capitale de la Cochinchine, après 15 jours de marche à travers les forêts et les montagnes, au risque d'être dévorés par les tigres qui sont communs dans ce pays. Un d'eux, sachant le latin, vient de m'écrire une lettre pleine de respect et d'affection, il m'exprime son grand désir de m'emmener avec eux. Je crains bien qu'ils ne soient obligés de partir sans le Père (c'est ainsi qu'ils nous appellent). Il n'y a au Tong-King que quatre missionnaires français et autant en Cochinchine. Jugez du besoin de ces missions. Priez Dieu d'envoyer des ouvriers et de changer le cœur du roi. Vous n'êtes pas appelés de Dieu à travailler directement aux missions, mais vous pouvez y contribuer par vos prières. Je compte beaucoup sur celles que l'on fait pour les missionnaires ; quelquefois je dis à Dieu : Mon Dieu, vous ne m'abandonnerez pas, vous aurez égard aux prières que l'on fait pour moi. Très-chers parens, je m'unis souvent à vous ; quoique éloigné de vous de deux mille lieues à vol d'oiseau, une pensée me porte en un instant au milieu de vous. Je n'oublie pas mon père : cher père, Dieu saura vous consoler du départ de votre fils qu'il a voulu éloigner de vous ; il vous dédommagera en ce monde et dans l'autre ; je le prie pour vous. Et vous, chère mère, qui vous êtes donné tant de peine pour moi, je n'oublie pas ce que vous m'avez souvent répété : *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son ame ?* Dieu vous récompensera un jour. Je prie bien pour vous, continuez de le faire pour moi. Que je ne me perde pas! Hélas ! c'est là ma peur. Quel malheur en effet et quel regret, si après avoir tout quitté, j'étais venu si loin pour me

perdre ! quelle honte au grand jour ! quelle confusion amère ! C'était bien inutile de vous faire missionnaire, me dirait-on avec raison. Dieu nous préserve tous d'un si grand malheur ! Mes obligations sont très-grandes, priez Dieu qu'il m'accorde de bien remplir mon ministère, de conserver et d'étendre la Foi, afin qu'après avoir combattu comme je le dois, Dieu m'accorde la couronne qu'il m'a promise. Oh ! mes chers parens, oublions tout le reste pour nous assurer cette couronne ; nous nous aimons, nous voudrions être ensemble ; travaillons, et bientôt nous serons réunis dans la patrie. Si nous avions un peu de la foi des premiers chrétiens, avec quelle ardeur nous soupirerions vers cette patrie céleste ! Bénissons la Providence de ce que nous ne sommes pas comme les infidèles, sans espérance de nous revoir en mourant. Ces malheureux doivent être inconsolables quand la mort les sépare. Il n'en est pas ainsi de nous, nous savons que nous nous réunirons dans le ciel. Soyons-y en esprit et par nos affections, et surtout travaillons par nos actions à y aller réellement un jour. Que la grâce du Seigneur soit avec nous tous.

« Je suis, etc. »

*Autre lettre du même à sa sœur aînée V.e ****

Tourenne en Cochinchine.

Ma chère soeur,

« Je joins à la lettre de mes parens deux mots pour vous. Vous êtes un peu délaissée, vous avez tous les embarras de votre petite famille, mais les peines sont

ici-bas notre partage ; vous n'êtes pas la seule à en avoir. Prenez donc patience : jetons les yeux sur cette couronne qui sera le prix de nos souffrances. Le temps de la recevoir viendra bientôt. Faites de vos petits enfans autant de pierres pour le grand édifice. Imitez notre mère : faites pour eux ce qu'elle a fait pour nous. Donnez bon exemple en tout ; parlez-leur souvent et familièrement du salut, de la vanité des choses d'ici-bas, etc. Répétez-leur souvent ces mots : Mes enfans, que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il perd son ame ? Ayez bien soin de ma petite filleule. Ne la laissez pas trop aller avec les autres enfans ; parlez-lui de nos sœurs religieuses ; parlez-lui, si vous voulez, quelquefois de son parrain. Rapportez-leur souvent des traits de la vie des Saints. Je prie pour vous tous, priez aussi pour moi ; dites expressément à vos enfans que je me recommande à leurs petites prières. Voici un petit mot pour eux.

A vos petits enfans.

« Mes chers enfans, nous ne sommes sur la terre que comme des voyageurs ; nous sommes faits pour le ciel, c'est là notre véritable patrie. C'est là que nous nous verrons, pourvu que nous servions bien Dieu sur la terre, chacun dans sa condition. Vous n'avez pas votre père, soyez par conséquent bien soumis à votre mère. Retenez ceci : Dieu voit tout ; rappelez-vous donc souvent que Dieu vous voit dans vos petits jeux ; dites-vous à vous-mêmes : Dieu me voit, Dieu m'entend ; dites-le aux autres enfans : gardez-vous de rien faire qui puisse déplaire à ce grand Dieu qui vous jugera.

« Ma très-chère sœur, que Dieu soit avec vous.

« Votre frère, etc. »

Lettre du même à sa sœur, religieuse de l'Instruction, au Puy.

Touranne en Cochinchine.

Ma très-chère sœur,

« Nos lettres vont devenir plus rares. La distance qui est entre nous est grande, il y a 5 ou 6,000 lieues qui nous séparent. Je me trouve en ce moment à Touranne, petite ville ou grand village de la Cochinchine. Je suis dans la même maison et dans le même appartement avec quatre missionnaires et quatre laïques espagnols. Nous souffrons bien un peu, comme on doit penser; mais le gouvernement nous a défendu de loger séparément. Nous ne pouvons pas nous évader; on ne nous connaissait pas d'abord comme prêtres, mais à présent on sait ce que nous sommes : certaines personnes que Dieu connaît nous ont dénoncées dans le temps; mais il est arrivé de là qu'au lieu de nous cacher, nous agissons maintenant en toute liberté. Si vous saviez comme Dieu nous a protégés !... bénissez-le, et faites-le bénir en reconnaissance de ses bienfaits.

« Nous sommes au milieu des païens; ils feront un jour la confusion d'un grand nombre d'impies de France, qui ne croient rien. L'idée d'un Dieu, naturelle à tous les hommes, a fait ériger dans ce pays une grande multitude de temples. Nos malheureux païens ne se trompent que dans l'objet de leur culte; ils seront cependant inexcusables, ils connaissent suffisamment la vérité pour la suivre, s'ils le voulaient. Il faut que je vous dise une petite aventure qui nous arriva hier soir. Mes confrères et moi nous nous promenions au clair de la lune,

nous entretenant de choses de piété ; à quelques pas de nous nous entendîmes le bruit d'une espèce de tambour et de quelques cymbales, et les cris perçans d'un cochon ; on égorgeait ce pauvre animal avec un buffle, et on les offrait en sacrifice pour l'heureuse traversée des vaisseaux du roi : il y avait là de quoi rire et gémir ; nous fîmes l'un et l'autre.

Ma chère sœur, aidez-moi à supporter le fardeau qui va peser sur moi ; que d'ames à faire entrer dans le *grand royaume !* Ma pauvre mission paraît bien délaissée ; elle a perdu deux missionnaires cette année. Il n'en reste plus que trois. Je ne les connais pas encore. La grâce de Dieu soit avec vous.

« Votre affectionné frère, etc. »

Autre lettre du même à M. le Supérieur du séminaire du Puy.

Tong-King, 8 avril 1829.

MONSIEUR,

« JE vous avais écrit au mois d'octobre de l'année dernière, mais ma lettre m'est revenue. Je ne répéterai pas cependant ce que je vous disais de notre traversée depuis Bordeaux jusqu'à Touranne, et des dangers que nous avons courus ; nous ne sommes arrivés dans cette dernière ville que par une protection spéciale de Dieu ; et après y être arrivés, nous avons été obligés d'y rester environ huit mois sans pouvoir nous rendre dans nos missions. Ici les missionnaires sont une marchandise prohibée ; défense à eux d'entrer, et à qui que ce soit de les recevoir. Le roi actuel ne paraît pas aimer notre sainte Religion. Il s'est vanté, dit-on, de la détruire dans son

royaume. Selon lui, les rois ses prédécesseurs qui l'ont persécutée n'ont pas pris les moyens convenables pour l'anéantir. Il pense qu'il n'a qu'à se saisir des maîtres de la Religion (les Européens) et les empêcher de prêcher, et que le christianisme disparaîtra avec eux. Il y a environ deux ans qu'il publia un édit dans lequel il invitait poliment et sous différens prétextes tous les missionnaires à se rendre dans la ville royale, et commandait aux mandarins et au peuple de les lui amener sous peine d'être punis. Heureusement on ne donna pas dans le piége; aucun des missionnaires du Tong-King ne se présenta. Il y eut trois missionnaires de la Cochinchine, M. Taberd, M. Gagelin et le P. Odoico, qui furent obligés de s'y rendre; on les y retint pendant une année environ: ils ont recouvré leur liberté par l'entremise d'un grand mandarin, ami des missionnaires, quoique païen. Le roi craint ce mandarin, et il n'osera de son vivant persécuter la Religion; mais à quoi se portera-t-il si ce mandarin vient à mourir? C'est ce qu'on ne peut prévoir; tout ce que l'on sait, c'est que la Religion est l'œuvre de Dieu. Ce prince a fait tout ce qu'il a pu pour nous empêcher de venir débarquer dans ses états; il nous a fait surveiller à Touranne, et il eût été impossible de nous embarquer sur un vaisseau qui aurait fait voile pour quelque port du Tong-King ou de la Cochinchine: cependant toutes ces précautions ont été vaines; nous sommes entrés sur un navire qui partait pour Macao; et sitôt que nous avons été sortis du port, nous avons quitté ce navire et nous sommes descendus dans une barque que des chrétiens avaient apostée pour nous recevoir. Nous sommes arrivés heureusement dans un collége de Cochinchine, où nous avons rencontré le P. Jaccard. Il ne serait pas possible de vous dire la joie que nous a causée cette entrevue. Les deux missionnaires

qui étaient destinés pour la Cochinchine sont restés dans ce collége, et moi dès le lendemain je partis pour le Tong-King. Je suis arrivé trois ou quatre jours après à un collége qu'on appelle collége de Saint-Jacques, pour le distinguer du collége de Saint-Pierre qui est dans une autre province : ce sont les deux seuls colléges de tout le Tong-King. J'ai été accueilli par les jeunes gens avec de vives démonstrations de joie. Il y en a environ quarante qui étudient le latin. Un Prêtre annamite est à la tête de cet établissement; mais quelle pauvreté dans les habits, dans la nourriture, dans le logement! Au reste, ici la pauvreté n'est pas seulement dans le collége, elle est à peu près partout. Dieu veuille avec la pauvreté réelle nous donner la pauvreté d'esprit.

« Il y aura bientôt dix mois que j'ai commencé l'étude de la langue annamite. Je ne suis pas encore bien savant; je puis cependant entendre les confessions des écoliers, et puis je pourrais, en me préparant, prêcher quelque petite instruction.

« L'occupation ordinaire des Prêtres européens est de visiter les paroisses, les chrétientés; d'y prêcher, d'y administrer les sacremens, d'y maintenir l'ordre, de veiller à ce que les Prêtres du pays fassent leur devoir, et de travailler à la conversion des infidèles.

« Monsieur le Supérieur, je pense quelquefois à notre cher séminaire. Je regrette ce beau chant que l'on entend dans nos églises. Je me console en pensant au chant du ciel, où le bon Dieu me fera entrer un jour, je l'espère. Je vous prie de m'écrire de temps en temps, de me donner quelques bons avis et quelques petites exhortations à bien faire, et surtout de me recommander à Dieu : de mon côté, je ne vous oublierai point.

« Je suis, etc.

« POUDEROUX, *miss. apost.* »

Cette dernière lettre de M. Pouderoux n'arriva à sa destination qu'au mois de Juin, 1830; il y avait déjà près de huit mois que cet excellent missionnaire avait rendu sa belle ame à son Créateur, ainsi qu'on va le voir dans la lettre suivante.

Lettre de M. Masson, missionnaire apostolique au Tong-King, à M.me la Maîtresse des novices du couvent de Ste-Claire, au Puy.

J. M. J.

Tong-King, le 21 octobre 1830.

MADAME,

« JE n'ai point l'honneur de vous connaître, et encore moins celui d'être connu de vous; vous serez sans doute un peu étonnée de recevoir une lettre de moi. Une circonstance inopinée et extrêmement douloureuse me procure l'avantage de vous écrire pour vous annoncer la mort de mon très-cher confrère, M. Pouderoux, que vous connaissez. Ce cher confrère, après une traversée des plus périlleuses, dont il vous aura sans doute donné les détails, était enfin arrivé en Cochinchine où il fut obligé de rester fort long-temps, avec ses quatre compagnons de voyage, sous la surveillance des mandarins dont l'intention était de ne laisser pénétrer aucun missionnaire dans l'intérieur du pays : mais que peuvent les hommes contre la volonté toute-puissante de notre Dieu? Nos confrères, après un long séjour en Cochinchine, trompèrent les mandarins en s'embarquant sur une somme chinoise (1), comme pour aller à Macao; mais arrivés en pleine mer, ils descendirent dans une barque

(1) M. Masson se trompe; ce fut sur un vaisseau portugais que ces missionnaires s'embarquèrent.

de chrétiens qui les attendait, et les ramena à leur destination; en sorte que M. Pouderoux put entrer en Bo-Chinh, province du Tong-King, limitrophe de Cochinchine, où il resta environ un an, et où il eut à supporter bien des tracasseries; enfin, au mois de juillet dernier, il arriva dans la province de Nghé-An, où je me trouvais. J'eus donc alors le plaisir de le rencontrer et de faire connaissance avec lui; je fus étonné de le trouver parlant passablement le tong-kinois, après un si court séjour au Tong-King: il pouvait confesser et même prêcher. Mais ce que j'admirai le plus en lui, c'est sa tendre piété, son humilité et toutes les autres vertus qui forment le véritable homme apostolique; en sorte que je remerciais le bon Dieu de nous avoir envoyé un si digne confrère. Le petit nombre de chrétiens qui ont eu l'avantage de le connaître, partageaient mes sentimens. Depuis son arrivée en Nghé-An jusqu'à sa mort, nous nous quittâmes peu; car comme, pour se perfectionner dans l'étude de la langue, il ne voulait pas encore aller visiter nos différentes chrétientés, et que d'un autre côté des affaires majeures me retenaient à la résidence où se trouvait M. Pouderoux, je ne pouvais faire que de courtes absences pour aller visiter des chrétientés peu éloignées. Enfin, vers le milieu de septembre j'appris qu'il était un peu malade; je revins aussitôt à la maison le visiter. Je crus que c'était tout simplement une indisposition. Cependant j'envoyai chercher le plus habile médecin du pays, qui n'en jugea pas comme moi: toutefois nous ne craignions rien de sinistre, quand tout à coup, le lundi cinq octobre, le malade se trouva si mal que je crus devoir lui administrer les sacremens. Il tomba alors presque sans connaissance, ne parlant point et répondant à peine oui et non à toutes les questions que je lui faisais, et à tout ce que je lui disais pour

l'aider à penser à Dieu et à se disposer à la mort. Heureusement il s'y était préparé depuis long-temps, car il avait alors la tête bien peu à lui. Cependant, le samedi dix octobre, il y eut un mieux si considérable que, croyant tout danger passé, nous étions tous fort réjouis. Je lui demandai alors s'il craignait la mort : Oh non ! me dit-il, je ne la crains point du tout ; je m'y suis préparé depuis long-temps, et fort heureusement, car il me semble que je suis tombé maintenant dans l'insensibilité. Mais ne pensez-vous pas constamment au bon Dieu ? n'êtes-vous pas bien résigné à sa sainte volonté ? Oh ! pour cela, oui. Je lui demandai aussi si, pendant qu'il semblait avoir perdu connaissance, il entendait ce que je lui disais pour exciter en lui des sentimens d'amour de Dieu : il me dit qu'oui. Enfin le soir, le mal ayant empiré, il perdit de nouveau connaissance et la parole, entra en agonie, expira entre mes bras et rendit sa belle ame à Dieu, le dimanche onze octobre, à quatre heures du matin. Je comptais lui faire un enterrement aussi honorable que possible, mais le bon Dieu ne me le permit point ; car aussitôt arrivèrent des pluies si abondantes, qu'elles nous amenèrent une inondation si considérable, que peu de persones se rappelaient en avoir vu de semblable. Dans beaucoup d'endroits l'eau allait jusqu'au faîte du toit de la maison, et le village où nous étions, qui est très-élevé et n'est jamais sujet à ces inondations, n'en fut pas exempt ; il n'y avait guère que l'église où l'eau ne fût pas encore, et, comme la pluie continuait, nous avions tout lieu de craindre qu'elle ne fût encore inondée, en sorte que nous fûmes obligés de creuser au plus vite une fosse dans l'église pour y enterrer sans la moindre cérémonie M. Pouderoux. Tout ce que je pus faire fut de réciter à la hâte les prières accoutumées. J'étais seul Prêtre : il n'y avait pas eu moyen d'ap-

peler un Prêtre annamite, comme c'est l'usage ici. Je dois vous dire que tous les habitans de la chrétienté où nous nous trouvions, nous témoignèrent dans cette occasion une affection extraordinaire; car, oubliant que leurs maisons étaient inondées, oubliant leurs femmes, leurs enfans et toute autre chose, tous s'empressèrent de venir m'aider à rendre les derniers devoirs à mon cher défunt; aussi leur en saurai-je obligation toute ma vie. Pendant la maladie de M. Pouderoux, ils nous avaient déjà obligés de toutes manières. Je recommande ce village à vos prières. Je cite son nom par honneur, il s'appelle Kê-Gôm. Il avait déjà bien des droits à ma reconnaisssance, car précédemment lorsque nous étions obligés de fuir, je me suis caché dans ce village pendant trois mois.

« Pour en revenir à M. Pouderoux, sa maladie paraît avoir été très-compliquée. Toutefois il a semblé souffrir très-peu, ne se plaignant que de lassitude: pendant qu'il était en pleine connaissance nous n'avons guère parlé que du bon Dieu, du désir de le voir, de l'aimer, de le posséder; c'était là son élément; aussi avons-nous tout lieu de croire que sa mort a été précieuse aux yeux du Seigneur. Pendant sa maladie, je lui demandai plusieurs fois si, supposé que le bon Dieu l'appelât à lui, il n'aurait rien de particulier à faire dire à sa famille: un silence complet fut toujours toute sa réponse à cet égard. Il avait dit adieu à toutes les choses de ce monde pour ne s'occuper que des biens éternels, en sorte que j'ignorais complètement et le lieu de sa naissance, et s'il avait encore des parens. Ce n'a été qu'après sa mort que j'ai trouvé dans ses papiers une seule lettre qui met au fait de cela; c'est une lettre de vous qui m'a appris qu'il avait une sœur dans votre communauté; mais j'ignore son nom. C'est cette circonstance qui me procure

l'avantage de vous écrire pour vous prier de donner à sa famille cette triste nouvelle.

« Je me suis un peu étendu en faisant mon récit, persuadé que ces détails vous intéresseront; toutefois, s'il y en avait quelques-uns qui pussent augmenter le chagrin de ses parens, votre prudence saura bien les omettre : sans doute leur sensibilité en sera affligée, mais il ne vous sera pas difficile de leur faire goûter les consolations de la Religion; car j'aime à croire que tous ses parens sont aussi pieux que lui. Au reste, ils auront bien plus lieu de se réjouir que de s'affliger : ses combats sont terminés, sa course est finie, il était mûr pour le ciel. Veuillez leur dire aussi qu'aujourd'hui j'ai célébré un service solennel pour le repos de son ame; demain et lundi prochain nous en célébrerons encore d'autres aussi solennellement que les localités peuvent le permettre : outre cela, les Prêtres du pays doivent dire chacun trois Messes à son intention.

« N'ayant point l'honneur d'être connu de vous, je ne me permettrai pas d'entrer dans aucun détail relatif à cette mission; je vous dirai seulement que par la miséricorde du Seigneur nous sommes en paix cette année, pouvant visiter librement nos chrétiens, leur rompre le pain de la parole, et leur administrer les sacremens. Mais jusqu'à quand durera cette espèce de paix? Nous l'ignorons; car ici rien de fixe, tantôt en paix et tantôt dans le trouble. Mais nous sommes entre les mains de la toute bonne Providence.

« Je vous prie de faire agréer l'expression de mon respect à Mme votre Supérieure et à toute votre communauté, surtout à la sœur de M. Pouderoux, me recommandant très-instamment, ainsi que tous mes chrétiens, à vos prières.

« Je suis, etc.

« Masson, *miss. apost.* »

Lettre de M. Havard, élu évêque de Castorie et coadjuteur du Tong-King, à M. Langlois, supérieur du séminaire des Missions étrangères.

Tong-King, le 10 juillet 1829.

Monsieur et cher confrère,

J'ai eu le plaisir de recevoir, par les nouveaux confrères qui nous sont arrivés, les lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire dans les mois de février, avril, juillet et août. Je vous remercie bien sincèrement de votre attention pour moi. J'ai aussi reçu par la même occasion un bref qui me nomme Vicaire apostolique en cas de mort de Mgr. de Gortyne; mais Sa Grandeur, que la bonté de Dieu nous conserve encore pour le bien de cette mission, m'a choisi pour son coadjuteur, en vertu d'un autre bref antérieur, qu'elle a reçu en même temps. Ainsi ce bref qui m'était adressé demeure inutile. Ah! cher confrère, que n'alliez-vous au-devant d'une telle demande pour en arrêter les effets! que n'écriviez-vous à Sa Sainteté pour la prier d'en nommer un autre plutôt que moi! Vous aviez déjà un nom tout prêt, et vous auriez agi en cela selon ma très-sincère volonté; vous m'auriez par-là épargné bien des chagrins, des pleurs, des gémissemens. J'ai tout mis en œuvre pour engager Sa Grandeur à m'exempter du fardeau, ou du moins à me permettre d'écrire à la sacrée Congrégation pour demander qu'on me permît de refuser. Mais Sa Grandeur ne veut rien entendre, et elle me presse sans cesse d'accepter, de peur de mettre la mission dans l'embarras. Ah! comme je regrette maintenant de n'avoir pas écrit en 1827, lorsque Mgr. de Gortyne

fit la demande d'un quatrième coadjuteur, persuadé, comme je suis, que Sa Sainteté mieux informée aurait facilement écouté mes excuses! Et vous, cher confrère, vous ne devez pas avoir la conscience bien tranquille d'avoir coopéré à une action aussi préjudiciable à l'Eglise en général et au Tong-King en particulier. Tous les Evêques du Tong-King étant très-gênés par les grandes chaleurs, mon sacre sera différé jusqu'au commencement de l'automne; ce sera encore beaucoup trop tôt.

« Je suis toujours à la communauté de Vĩnh (1) avec Mgr. de Gortyne et MM. Journoud et Marette, qui jouissent tous d'une bonne santé. Ces deux nouveaux confrères ont couru grand risque d'être pris à leur entrée au Tong-King avec M. Cuénot, que nous avons acheminé pour la Cochinchine. Les gens du mandarin du poste qui est sur la rivière les poursuivirent chaudement, et ils avaient déjà arrêté la barque voisine de la leur, croyant qu'ils y étaient. Il paraît que cette méprise aura contribué à sauver nos missionnaires qui ne se sont tirés de ce mauvais pas que par une espèce de miracle, car on les a poursuivis jusqu'auprès du village le plus voisin de celui où nous sommes. Et moi aussi, deux ans auparavant, j'avais failli être pris à Vĩnh, où j'étais revenu après la mort de Mgr. Ollivier, à la St. Jean-Baptiste 1827. Le mandarin vint sur les quatre heures du

(1) Cet endroit est la principale résidence des missionnaires du Ton-King occidental. C'est en ce lieu qu'est ordinairement le grand collége, et depuis 15 ou 20 ans le séminaire y est aussi placé. Tous les habitans du village sont chrétiens. Ce village est situé dans la province du midi, à environ six lieues de la mer, sur le bord d'une rivière qui sépare la province du midi de celle de Thanh-Hoa.

soir en grande parade, et envoya à tous les villages environnans l'ordre de venir faire la visite de la maison de Dieu où j'étais. Par bonheur on trouva moyen de me faire monter dans une barque de pêcheur qui me conduisit dans la province de Thanh-Hoa, où je passai la nuit. Vers le premier chant du coq, le mandarin ayant été saisi d'une terreur panique, je ne sais à quelle occasion, s'en retourna tout tremblant et tout honteux dans son poste, et moi je rentrai sur le midi dans mon premier gîte. Depuis ce temps-là je ne l'ai plus vu ni lui ni ses confrères, qui ne me soupçonnant nullement d'être à la communauté, n'ont plus eu envie d'y venir faire des visites domiciliaires.

« Au mois de septembre suivant, Mgr. de Gortyne quitta son réduit fort étroit et fort incommode pour venir se réunir à moi, dans un local un peu plus habitable. Nous y sommes restés nous deux seuls jusqu'à l'arrivée de M. Bellamy qui se rendit à notre maison le 13 mai 1828, et nous quitta au mois de juillet suivant, sur de nouveaux bruits de persécution.

« MM. nos nouveaux confrères sont venus le 22 mai de cette année nous consoler très-grandement. Ils sont encore ici où ils se livrent de toutes leurs forces à l'étude de la langue. J'ignore si nous pourrons les garder longtemps, car ils ont déjà été obligés de s'éloigner sur le bruit d'une alerte assez chaude, mais qui n'a pas eu de suite. Cependant nous ne tenons la place que d'une manière fort précaire, car en juillet 1827, un commissaire, envoyé *ad hoc* par le roi, fit le catalogue de toutes nos églises, et prit note de leur longueur, largeur, et du nombre des pièces de bois qui entrent dans leur construction. Ainsi, au premier signal, sur le bon plaisir du roi et de ses mandarins, on peut venir les enlever sous nos yeux pour en faire des magasins à fourrage, des greniers

à riz, etc... comme dans les précédentes persécutions. A cette époque de la destruction des églises, beaucoup de chrétiens souffrirent la cangue, la bastonnade et la perte de leurs biens, plutôt que de déclarer le lieu de la retraite des missionnaires, ou de faire passer leurs églises pour des temples consacrés au génie tutélaire de leur village, selon le conseil que leur donnaient quelques apostats, en cela d'accord avec les mandarins qui voulaient séduire nos chrétiens, et traitaient leur Religion de religion absurde et insensée. Dans quelques endroits les principaux des villages, pour sauver leurs biens et éviter les coups et les vexations sans nombre dont ils étaient menacés, déclarèrent qu'ils avaient été abusés jusqu'à embrasser un culte faux, et ils promirent de consacrer leurs églises au culte du génie tutélaire et de ne plus adorer que ce génie. Les mandarins les obligèrent de rédiger leur promesse par écrit et de la signer. Mgr. de Gortyne a eu beaucoup de peine à retirer ces billets d'apostasie et à les faire brûler. Il est bien difficile de réparer les maux causés par cette persécution, qui commença au Tong-King en 1827, et qui pour le moment paraît assoupie ; mais nous ne pouvons pas la regarder comme tout-à-fait éteinte, vu que le roi ne consent point à rapporter l'édit qui ordonnait de prendre tous les missionnaires européens et de les conduire à la ville royale, afin de nous tenir toujours dans la crainte et le tremblement. Ainsi vous voyez que notre église tong-kinoise, qui dans les temps passés a été si cruellement éprouvée et a triomphé si glorieusement, est encore revenue au temps des combats et des souffrances, et qu'armée de la force du Très-Haut elle triomphera encore. Il est certain que l'introduction des missionnaires n'a jamais été plus difficile qu'à présent, parce que nous avons été trahis par un mandarin chrétien

qui veut faire trafic de leur entrée, et qui s'entend pour cela avec les païens. Comme il connaît la marche que nous suivons pour introduire nos confrères, et les moyens que nous employons, il est bien difficile de lui échapper. Priez Dieu qu'il confonde les méchans qui s'attendent à intercepter une partie de nos fonds à leur profit.

« Je suis, etc.

« HAVARD, *miss. apost.* »

Lettre de M. Jeantet, miss. apost. au Tong-King, à M. Langlois, supérieur du séminaire des Missions étrangères.

En Bô - Chinh (1), le 30 juillet 1829.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« Au commencement de juillet, j'ai reçu par M. Cuénot vos deux chères lettres du 19 avril et du 2 septembre 1828; elles m'ont fait le plaisir le plus sensible, parce qu'elles contenaient des récits d'autant plus intéressans qu'ils me touchaient de plus près. Je vous raconterais la délivrance de MM. Taberd et Gagelin, et la captivité de M. Jaccard, mais ils savent parler (1); je vous dirai seulement que dans sa captivité ce dernier confrère est beaucoup plus à son aise que ne l'étaient les deux premiers. En arrivant, il a demandé à n'être point logé auprès du palais, et à ne recevoir ni la dignité, ni la paie annamite; il a tout obtenu, soit que

(1) Le Bô-Chinh est une petite province dont la moitié appartient au Tong-King, et l'autre moitié à la Cochinchine.

(2) Voyez les Annales, n. XXI, page 371.

sa majesté fût touchée de la générosité de ses demandes, soit qu'elle fût adoucie par les remontrances du grand eunuque. Mgr. l'Evêque de Gortyne et les autres missionnaires qui sont dans les provinces extérieures du Tong-King, se gênent et s'effraient un peu plus de cette ancienne ordonnance royale, que nous qui sommes en Xû-Nghé. Nous allons à l'administration comme s'il n'y avait rien à craindre. Nous payons de notre personne, et l'on ne pense plus à cette ordonnance. Il est à souhaiter qu'on l'oublie partout; car quoique sa majesté ne fasse plus faire de recherches, nous sommes toujours un peu gênés à cause de l'avarice et de l'ambition des mandarins. Nous sommes sous la protection de la Ste. Vierge et sous la garde de Dieu.

« Puisque vous faites, cher confrère, tout ce qui dépend de vous pour m'obliger, je dois donc faire tous mes efforts pour parvenir à votre but, qui est l'édification publique.

« Voici un fait qui, pour être ancien, n'en mérite pas moins votre attention; car les effets qui en sont résultés existent encore. C'est une chrétienté de plus de trente feux, dans les montagnes de Xû-Nghé (1), elle s'appelle Ho-Hoa-Daong (2): à la destruction des Jésuites, ces chrétiens furent si affligés de la perte de leurs pères, qu'ils résolurent d'un commun accord d'abandonner la Religion. Plus de prières, de messes, de confessions. On apprend des païens la manière d'immoler aux idoles

(1) Le mot Xû signifie province; le mot Nghé est le nom de la province du Tong-King la plus voisine de la Cochinchine; son vrai nom est Nghé, mais dans le langage familier on dit Xû-Nghé.

(2) Le mot *ho* signifie proprement famille, association, congrégation. C'est le mot générique qu'on emploie pour signifier chaque réunion ou congrégation qui a une église ou un oratoire.

et aux ancêtres. Les progrès dans le mal sont bien faciles et plus rapides encore que dans le bien.

« M. Guérard (1), d'heureuse mémoire, a été l'instrument dont la divine Providence s'est servie pour convertir ces pauvres gens. Etant nouvellement arrivé dans ce pays-ci, il en est instruit, il est touché du malheur de ces apostats, et vole à leur secours. On ne l'écoute pas, on le rebute, on lui dit même des injures; il ne se décourage pas pour cela, il prie, il exhorte. Enfin, après quatre ou cinq jours, on s'habitue. On veut l'écouter, on l'écoute, on est touché; on le prie même de donner une retraite. Quand elle est achevée, toute la chrétienté est changée. Il ne restait plus qu'un homme et qu'une jeune veuve qui ne voulussent pas profiter de cette retraite. Il les fait venir. L'homme se rend à ses raisonnemens et surtout à la grâce qui le touche. La jeune veuve résiste et ne veut pas encore entendre parler de conversion. M. Guérard la force de prendre un signal de confession, lui disant: Tu te confesseras demain; elle lui répondit : Je prends le signal pour ne pas vous désobliger, mais je ne me confesserai pas. Le lendemain M. Guérard ne la voyant pas venir, lui envoya son catéchiste pour l'exhorter. Après bien des raisonnemens de part et d'autre, le catéchiste lui dit : Au moins vous devriez craindre la mort, elle peut venir à chaque instant. Elle répondit : Oui, mais rien ne presse. Ne vous y fiez pas, reprit le catéchiste, elle peut venir

---

(1) M. Jean-Jacques Guérard arriva au Tong-King en novembre 1790. Dès l'année suivante il fut envoyé dans la province dite Xû-Nghé, où il a travaillé pendant toute sa carrière apostolique. En 1816 il fut sacré évêque de Castorie, et fut coadjuteur du Vicaire apostolique. Il mourut le 18 juin 1823. Voyez les Annales, n. VI, pages 28 et 37.

demain, cette nuit même. Hélas ! il ne croyait pas qu'elle serait si prompte. Le lendemain cet homme se lève pour se rendre à l'église, dont sa maison était assez éloignée ; chemin faisant, il aperçut un éléphant qui foulait son champ, il voulut le chasser ; cet éléphant le poursuivit. Voyant qu'il ne pouvait échapper, cet homme en passant devant la maison de la malheureuse veuve, frappe à la porte et dit : Ouvrez-moi ; en même temps il se sauve à l'entour de la maison, car l'animal était trop près : cette femme se réveille au bruit et va ouvrir la porte. L'éléphant la saisit, la foule aux pieds, la met en mille morceaux et s'en va. Le catéchiste courut aussitôt raconter ce qui venait d'arriver. M. Guérard et toute la chrétienté se rendirent sur les lieux pour reconnaître la vérité du fait. Je vous laisse à penser quelles réflexions ce triste événement fit faire, et quelles résolutions on prit à cette occasion. Depuis ce temps cette chrétienté s'est toujours montrée une des plus ferventes de tout le canton ; il y a plus de trente ans que ce fait est arrivé, et on s'en ressouvient encore. Mgr. l'Evêque de Castorie me l'a raconté ; des témoins oculaires dignes de foi l'ont attesté.

« Un exemple bien capable de faire rougir la plupart des chrétiens de nos jours, est celui que donne un des principaux néophytes d'une paroisse composée de petites chrétientés, qui se soutiennent avec une constance admirable au milieu des villages innombrables de païens. Ce bon chrétien est *Trum*, c'est-à-dire chef ou président de sa chrétienté ; les païens mêmes le respectent à cause de sa prudence et de son habileté dans les affaires. Il est outre cela un des meilleurs médecins du pays. Il est bien plus remarquable encore par sa piété, sa persévérance et sa charité. Sa maison est aussi bien réglée qu'un séminaire : prière en commun matin et

soir, méditation de trois quarts d'heure chaque jour. Il semblait qu'une telle conduite devait le mettre à couvert de tout malheur. Le bon Dieu veut mettre sa foi à l'épreuve comme celle du saint homme Job. Les voleurs commencent par lui enlever quatorze buffles, et ne lui en laissent qu'un qui leur échappe : il supporte cela avec patience. Ensuite les bandits s'imaginent qu'il est allé faire son rapport aux mandarins, et pour s'en venger, ils cherchent à lui enlever ses enfans et à brûler sa maison : après bien des tentatives ils réussissent enfin à brûler sa maison et tout ce qu'elle contenait. Il fait aussitôt le sacrifice de tout et remercie le Seigneur d'avoir conservé ses enfans chastes, en les dérobant aux recherches de ces méchans. Ce sacrifice était à peine consommé qu'il lui fallut en faire un plus sensible. La mort enlève en trois jours son épouse et celui de ses deux fils sur lequel il fondait ses espérances. Presque tous ses enfans étant atteints de la même maladie, il dit en son langage : *Deus dedit, Deus abstulit, sit nomen Domini benedictum* : Dieu me les avait donnés, Dieu me les a ôtés, que son saint nom soit béni. Depuis ce temps-là le bon Dieu l'a encore affligé plusieurs fois ; mais il lui dit toujours : « Quand bien même vous « me tueriez, j'espérerais toujours en vous. » Ong-Trum-Ton croît en ferveur à mesure qu'il avance en âge.

« Vous savez ce que sont nos religieuses Amantes de la Croix ; vous connaissez leur pauvreté, leurs travaux et leur pénitence. Dans toute la province de Xâ-Nghé, il y en a seize maisons, dans la moindre desquelles elles sont six personnes. Dans la maison la plus nombreuse, qui est aussi celle où la règle est le mieux observée, un jour que la supérieure en avait envoyé six des plus jeunes chercher du bois dans la forêt, elles furent rencontrées par deux chefs de voleurs : cinq purent se sauver, une seule

fut prise par ces bandits. Ils voulurent la séduire, ils la flattèrent d'abord inutilement, la menacèrent ensuite; mais elle tint ferme, implorant dans son cœur la protection de la Sainte Vierge. Un d'eux tira son sabre pour l'effrayer et la faire consentir. Elle leur présenta son cou, en disant : « Coupez, car je ne consentirai « jamais à votre passion. » Ces hommes se retirèrent tout confus de se voir vaincus par une fille.

« Je suis, etc.

« JEANTET, *miss. apost.* »

Lettre de M. Masson, missionnaire apostolique au Tong-King, à M. Ferry, Supérieur du séminaire de Nancy.

Tong-King, le 12 décembre 1829.

MONSIEUR,

« J'AI reçu, il y a quelques mois, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 juin 1828; je vous prie d'en recevoir mes sincères remercîmens. Agréez aussi ma reconnaissance pour l'intérêt que vous avez la bonté de prendre à tout ce qui me concerne, ainsi que cette mission que j'aime de tout mon cœur. Je suis persuadé que, quelque grande que soit l'affection que vous portez à nos chrétiens, elle redoublerait si vous les connaissiez aussi bien que moi. Sans doute ils ne sont pas aussi parfaits que nous désirerions qu'ils fussent; ici comme partout ailleurs la zizanie est mêlée avec le bon grain; mais en général ces bonnes gens aiment et observent la Religion et respectent les Prêtres au-delà de ce qu'on peut imaginer. Il n'est pas

rare de rencontrer de ces ames qui ont été instruites à l'école du Saint-Esprit, et dont les vertus feront un jour la condamnation d'un grand nombre de chrétiens d'Europe qui, avec autant de grâces et plus de facilité, n'ont cependant pas glorifié Dieu comme eux. Quoi qu'il en soit, toutes les fois que j'en trouve l'occasion, je ne manque pas de leur dire qu'il y a en Europe beaucoup de personnes qui pensent souvent à eux, qui prient pour eux, et que tous les objets qui nous viennent d'Europe, les chapelets, les images, les médailles que nous leur donnons, l'argent avec lequel nous achetons les ornemens d'églises et nous nourrissons les pauvres de la maison de Dieu, etc., viennent de la pieuse libéralité de ces personnes qui s'intéressent à eux d'une manière si particulière, et qu'en conséquence ils doivent au moins user de réciprocité. Je vous laisse à penser si ce discours les flatte; dans leur simplicité ils se croient des gens importans, puisqu'on pense à eux de si loin. Je vous supplie donc, ainsi que toutes les personnes qui ont la bonté de s'intéresser à nous, de continuer de penser à nous devant le bon Dieu; car quelle que soit d'ailleurs notre pauvreté, nous avons cependant plus besoin et nous sommes plus avides de prières que de tout le reste. Il nous semble que nous en recueillons déjà les fruits; après des commencemens si hostiles de la part de notre roi Minh-Mênh, n'est-il pas étonnant que nous nous trouvions en paix comme nous y sommes? N'est-ce pas aux prières et aux bonnes œuvres de l'Association de la Propagation de la Foi que nous en sommes redevables?

« J'ai été fort sensible au bon souvenir que m'ont témoigné tous vos séminaristes. Je voudrais bien pouvoir leur en témoigner à chacun ma reconnaissance particulière. Veuillez le faire pour moi, et les prier surtout

de continuer les bonnes œuvres qu'ils font à notre intention. Que si quelqu'un d'entr'eux veut éprouver combien le Seigneur est doux, qu'il vienne ici, et il recevra au centuple la récompense des petits sacrifices qu'il sera obligé de faire; car pour mon compte je n'ai jamais été aussi heureux que depuis que je suis au Tong-King; et, en disant la même chose de mes confrères, je suis bien sûr de n'être désavoué par aucun d'eux. Ce n'est pas qu'ici, comme partout ailleurs, il n'y ait des croix; mais ne sont-elles pas le chemin royal qui conduit à la vie? D'ailleurs je suis persuadé qu'à parler même humainement, nous en avons beaucoup moins qu'en Europe.

« Je vais tâcher de répondre de mon mieux à toutes les questions que vous me faites relativement au Tong-King. Pour le faire exactement il faudrait avoir et plus de temps, et plus de connaissances que je n'en ai; aussi ne vous dirai-je rien à cet égard qu'après avoir interrogé les plus habiles et les plus lettrés que j'aie pu trouver, en sorte que mon récit n'aura rien que de bien exact.

« Pour ce qui regarde le fond de la doctrine religieuse des Tong-Kinois, je vous ferai observer d'abord qu'ils n'ont point de symbole fixe et déterminé; chacun croit et fait ce qu'il veut; ils n'ont aucune règle de doctrine: dès-lors il est extrêmement difficile de savoir au juste la croyance générale. En second lieu, je n'ai point l'intention de vous parler de la religion des lettrés, parce qu'étant absolument la même que celle des lettrés chinois, je ne ferais que répéter ce que vous avez lu dans les relations qui en traitent. Cela posé, je vais vous faire un résumé de ce qui est le plus généralement admis; vous y trouverez quelques vestiges du paganisme ancien, et même quelque chose du christianisme.

« Les Tong-Kinois prétendent qu'au commencement rien absolument n'existait que le vide; qu'insensiblement se forma l'air qui occupa tout l'espace, et qu'enfin, après bien des combinaisons, le ciel et la terre se formèrent de cet air. Vous voyez qu'ils n'admettent point de Dieu créateur, et qu'ils ne croient pas la matière éternelle. Quoi qu'il en soit, le ciel devenu, je ne sais comment, le souverain Seigneur de toutes choses, forma un certain Ban-Cô, de qui est sorti le genre humain. Combien y a-t-il que se sont passés ces grands événemens? Leur chronologie compte des millions d'années; mais le tout est rempli de telles absurdités que je ne conçois pas qu'un homme de bon sens puisse s'y arrêter. On ne commence à voir clair dans leur histoire que depuis un certain Phuc-Hi qui vivait quelque temps après notre déluge. Pour en revenir à la théologie tong-kinoise, le ciel, souverain Seigneur de toutes choses et le principal objet du culte de nos païens, ne se mêle pas trop de ce qui se passe ici-bas, quoiqu'il voie le bien pour le récompenser et le mal pour le punir après cette vie, comme je le dirai ci-après. Tous les événemens heureux ou malheureux ne dépendent pourtant pas tout-à-fait de lui; car le diable, formé aussi je ne sais trop comment de l'air primitif, vendit la terre à l'idole appelé But ou Phât, et ce Phât est aussi un des principaux objets du culte de ce pays. C'est à lui que se consacrent les bonzes, c'est en son honneur que sont dédiées toutes les pagodes. Or, ce Phât naquit autrefois dans l'Inde, le huit de la quatrième lune de je ne sais quelle année; on connaît les noms de son père et de sa mère; on lui offre de vrais sacrifices, qui toutefois ne consistent guère qu'en comestibles. Je ne crois pas que l'on offre, dans tout le Tong-King, aucun sacrifice humain, quoique le bruit

commun soit que, dans une certaine pagode, on en offre chaque année ; cependant la chose n'étant point avérée, je ne puis l'assurer. Outre ce But ou Phât, il y a encore les génies qui sont particuliers à chaque village. Ces génies tutélaires ou Thâns ne sont rien autre chose que quelques êtres spirituels qu'ils se sont imaginé avoir le pouvoir de tourmenter et de vexer ; tantôt c'est l'ame de quelque personnage enterré là depuis long-temps ; tantôt c'est quelque chose de merveilleux qu'ils ont cru voir, ou quelqu'autre chose qui, quoique fort naturelle, arrive rarement ; par exemple, une baleine qui viendra échouer sur le rivage, un tigre qui entrera dans un hameau, etc. : tout cela est aussitôt transformé en Thân. On érige à la nouvelle divinité un temple tout différent des pagodes ; il n'y a absolument aucune statue ou figure quelconque, on n'y voit qu'un petit siége sur lequel on croit que repose le Thân en l'honneur duquel on fait brûler des parfums. En général, par les sacrifices qu'ils offrent à ces génies, ils ont bien moins l'intention d'implorer leur secours que de détourner leur courroux et de les apaiser.

« Outre cela, un culte adopté par tout le monde, même par les lettrés, est le culte des ancêtres, qui est en usage de temps immémorial. Voici en quoi consiste ce culte. Le jour de la mort d'un père ou d'une mère, et tous les ans le jour de l'anniversaire, toute la famille s'assemble chez l'aîné des enfans ; on prépare une table chargée de toutes sortes de mets cuits, que l'on offre à l'ame du défunt, en l'invitant à venir manger. Cette cérémonie s'observe de père en fils jusqu'à la sixième génération ; par conséquent une même famille a beaucoup de ces sortes de sacrifices dans le cours d'une année, et personne ne peut s'en dispenser, à moins que toute la famille n'y consente. Cette coutume est parfois très-

embarrassante pour les chrétiens dont la famille est encore païenne. Nous tolérons, il est vrai, ces repas, pourvu qu'ils n'offrent pas les mets, et qu'ils se tiennent à l'écart pendant que les païens offrent les leurs, ce qui est regardé comme une protestation suffisante qu'ils ne croient pas à ces superstitions; mais il y a beaucoup de païens qui ne se contentent pas de celà, et qui veulent encore forcer nos chrétiens à offrir leurs tables comme eux; alors ces pauvres gens ne peuvent s'en délivrer qu'en donnant une somme d'argent quelquefois considérable. Plusieurs par ces sacrifices prétendent n avoir d'autres intentions que de témoigner leur reconnaissance à leurs parens défunts; mais la majeure partie en attend du secours, et prétend surtout apaiser leur courroux, quand ils ont quelque raison de les croire irrités.

« Le second point de leur croyance, sur lequel ils semblent plus d'accord, c'est la simplicité et l'immortalité de l'ame; mais ils diffèrent d'opinions sur le séjour et sur l'état des ames après la mort. Les bonzes croient tous à la métempsycose et à toutes ses suites. C'est la raison pour laquelle ils s'abstiennent de manger rien de ce qui a eu vie, ou de tuer le moindre animal. Les autres prétendent qu'après la mort les bons iront dans l'Inde, patrie de l'idole, pour y jouir de toutes sortes de plaisirs; et les méchans seront précipités dans les enfers, où ils souffriront d'horribles tourmens, jusqu'à ce que leurs parens encore vivans aient expié leurs crimes par différentes bonnes œuvres, telles que des festins, des sacrifices, des offrandes aux bonzes, etc. Il est naturel de demander ici comment ils prétendent expier leurs péchés. Si l'on observait exactement ce que prescrivent leurs livres, ce ne serait pas chose facile; car ils exigent non-seulement le repentir et le changement de vie, mais encore des œuvres expiatoires très-pénibles; par exem-

ple, de forts longs jeûnes, se séquestrer de la société des hommes, bâtir des ponts sur des rivières pour l'utilité générale, etc.; mais communément tout cela ne les inquiète guère; ils pensent que le changement de vie est une excellente pénitence. Quel sera le souverain juge qui décidera de leur sort éternel? les uns prétendent que c'est le ciel, les autres, que c'est l'idole.

« Vous me demandez en outre s'ils ont des jours de fêtes. Chaque divinité particulière en a peu d'établis en son honneur; mais comme il y a des divinités sans fin, il y a par conséquent beaucoup de fêtes. Les sacrifices aux ancêtres se célèbrent une fois l'an à l'anniversaire de leur mort. Les lettrés ne sacrifient à Confucius qu'une fois l'an et pendant la nuit. Les fêtes de l'idole se célèbrent le 1.er et le 15.e de chaque lune; le 8.e de la 4.e lune est la fête la plus solennelle, parce que c'est le jour de la naissance de l'idole dans l'Inde. On ne sacrifie au ciel qu'une fois l'an, et je crois que le roi seul a le droit d'offrir le sacrifice. Chaque Thân n'a ordinairement qu'une fête par an; cette fête consiste en sacrifices composés de toutes sortes de comestibles que tout le monde mange ensuite très-dévotement; les jeux et les réjouissances de toute espèce accompagnent le festin, de la même manière à peu près que faisaient jadis les Romains et les Grecs. Tous sont d'une extrême exactitude à se rendre à ces fêtes qui, comme vous voyez, n'ont rien de bien austère ni de rebutant pour les passions. Bien que la loi n'oblige pas à la célébration de ces fêtes, en ce sens que les mandarins ferment les yeux sur ceux qui s'en abstiennent, cependant comme elles sont d'institution publique, les chefs de chaque village peuvent forcer tous les habitans de prendre part à la solennité, en contribuant selon leurs moyens; mais si les chefs ne disent rien, tous les autres également gardent le silence. De là,

dans les villages dont tous les habitans sont chrétiens, ils sont aussi libres à cet égard qu'en France. Pour les villages où les chrétiens sont en moindre nombre que les païens, il y a une extrême difficulté ; ils tâchent de s'arranger avec les païens qui, moyennant une somme d'argent, leur donnent un certificat de dispense, et la chose est terminée ; mais il arrive souvent que les païens ou ne veulent entendre à aucun arrangement, ou exigent une somme si forte, que nos chrétiens, qui presque tous sont pauvres, ne peuvent la payer. Comment faire? Ceux qui veulent conserver leur foi et sauver leur ame sont obligés d'abandonner tout, et d'aller s'établir ailleurs, ou de souffrir des vexations sans nombre à cet égard. Cependant, mille actions de grâces soient rendues à mon Dieu ! Depuis cette année, toutes les chrétientés de la province du Nghé-An, où je me trouve, sont absolument en paix sous ce rapport, parce que le premier mandarin lettré de cette province est chrétien, quoiqu'il n'en remplisse pas les devoirs ; car mandarin et chrétien sont deux choses à peu près incompatibles. Il a donné à chaque chrétienté particulière un billet par lequel il est défendu aux païens d'inquiéter les chrétiens en les forçant de contribuer de quelque manière que ce soit aux superstitions du village. Tout ce que je vous dis des chrétiens qui se trouvent dans des villages dont la majeure partie est païenne, doit être entendu de ceux dont les parens sont païens ; ceux-ci les forcent à contribuer aux sacrifices pour leurs ancêtres, et c'est une des raisons qui empêchent un très-grand nombre de païens de se convertir, parce que leur village ou leur famille ne veut point les exempter des superstitions. Comme il faudrait s'expatrier pour pouvoir observer la religion, leur foi encore trop faible ne va pas toujours jusque là. Au reste, la plus grande partie de nos nouveaux chrétiens sont des gens qui se sont ainsi expatriés.

« Puisque nous en sommes à parler des sacrifices, il faut vous dire un mot du sacrificateur et du lieu destiné aux sacrifices. Il n'y a, je crois, comme je l'ai dit plus haut, que le roi qui possède le droit d'offrir le sacrifice au ciel; ce qu'il fait en pleine campagne, sur une terrasse destinée à cet usage. Le chef des lettrés d'un même bailliage sacrifie à Confucius, pendant la nuit, dans une espèce de temple consacré à son honneur. Ce temple n'est autre chose qu'un toit couvert de paille, soutenu de quelques colonnes de bois. Quelquefois il est entièrement fermé de planches. Les sacrifices aux génies, ou Thâns, sont offerts par le chef du village, dans le temple, qui n'est le plus souvent qu'une terrasse environnée de grands arbres, et au milieu de laquelle se trouve le siége du génie. Les sacrifices anniversaires aux ancêtres sont offerts par le chef de la famille dans sa maison même. Cependant il y a encore d'autres sacrifices expiatoires pour les ancêtres qui se célèbrent le 7 de la 7.e lune, et qui sont offerts par les bonzes. Enfin, les sacrifices à l'idole s'offrent dans les pagodes, tantôt par les bonzes, tantôt par les chefs du village. Ces pagodes ont beaucoup plus d'apparence extérieure que toutes les autres espèces de temple. Elles sont de briques, couvertes en tuiles, et ordinairement assez vastes. On y entre par une très-grande porte, et deux autres petites qui sont collatérales; toutes trois sont surmontées de sculptures passablement ridicules. Vient ensuite une très-grande cour, suffisante pour contenir tous ceux qui doivent participer aux sacrifices, et pour cuire tout ce qui doit être immolé; plus loin s'élève le corps de l'édifice, dont je ne puis vous décrire l'intérieur, ne l'ayant jamais vu, mais qui ne renferme, dit-on, que quelques figures. Ordinairement ces pagodes sont bâties sur le penchant de quelque éminence, et toujours environnées

d'un petit bois fort touffu, consacré à l'idole. Il est défendu à qui que ce soit d'y toucher; on ne coupe que ce qui est nécessaire pour faire cuire ce qui doit être offert en sacrifice.

« En parlant des fêtes tong-kinoises, j'aurais dû vous dire que la plus solennelle de toutes est celle qui se célèbre les trois premiers jours du nouvel an; mais cette fête n'est que civile, quoique les Tong-Kinois y fassent bien des actes d'idolâtrie. Chaque chef de famille païenne élève ces jours-là une grande perche devant sa maison, afin que les ames de ses ancêtres puissent reconnaître leur ancienne demeure, et avant chaque repas on ne manque pas d'inviter ces ames, que l'on suppose présentes, à prendre part au festin.

« Je voudrais bien vous parler amplement des bonzes, mais je n'en ai pas encore rencontré un seul, quoique souvent j'aie passé devant leurs habitations. Ces bonzes sont les gardiens des pagodes, uniquement destinés au culte des idoles, et n'ont rien de commun avec les génies qu'ils détestent. Lorsqu'ils sont en route, ils portent suspendu à leur cou une espèce de chapelet, composé de soixante-seize grains très-gros, sur chacun desquels ils répètent ces mots: *Nam vô A-di-dâ Phât*, ce qui signifie mot à mot: Le Tong-King n'a point d'idole qui s'appelle A-di-da. Grand nombre de personnes pensent que ce sont des paroles mystérieuses dont les bonzes ne font connaître la signification à personne: en les prenant selon leur signification naturelle, elles n'ont aucun sens, A-di-da étant le nom commun de toutes les idoles du Tong-King. La vie de ces bonzes paraît à l'extérieur extrêmement austère, puisqu'ils s'abstiennent de tout ce qui a eu vie; et toutefois ils sont très-peu considérés, même par les païens; car le bruit public est que leurs mœurs sont fort dissolues. La plupart d'entre eux sont ou des

gens dégoûtés du monde, ou des brigands qui sont là pour faire pénitence, ou des pauvres qui, ne sachant que devenir, se font bonzes pour avoir de quoi se nourrir; et il y en a très-peu qui passent toute leur vie à la pagode. Leurs revenus consistent en offrandes publiques, en quêtes et dans le produit de quelques terres qui appartiennent à la pagode. Il y a aussi des bonzesses qui desservent les pagodes conjointement avec les bonzes, et habitent dans la même maison; je doute fort que cette cohabitation contribue à la pureté de leurs mœurs. Toutefois ces bonzesses ne demeurent à la pagode qu'autant de temps qu'il leur plaît; la plupart n'y vont que pour quelques mois pour accomplir quelque vœu. Par conséquent elles ne peuvent guère être comparées aux vestales romaines.

« Voilà ce que je puis vous dire sur la religion du Tong-King. C'est un cahos informe où il est assez difficile de rien comprendre. Aussi les Tong-Kinois ne savent-ils guère ce qu'ils croient; presque tous suivent la coutume, et sacrifient aux idoles, aux ancêtres, aux génies, sans trop savoir ce que c'est. Je ne vous ai fait qu'un bien court abrégé, il me faudrait plus de temps que je n'en ai pour vous rapporter toutes leurs fables, et surtout le détail de leurs cérémonies. Je viens de me procurer le livre qui contient le cérémonial des enterremens. C'est un gros volume. Vous ne pouvez vous former une idée des rits superstitieux en usage dans cette seule occasion.

« Je ne me rappelle pas trop ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire relativement aux mariages de ce pays. Si j'ai pu vous dire quelque chose qui vous ait fait croire qu'ici on se marie quand et comme on veut, je me suis mal exprimé. Les lois civiles règlent les mariages comme en Europe. Il y a même des empêchemens dirimans

apposés par la loi civile, savoir : la parenté qui provient par les mâles, et qui s'étend jusqu'au dixième degré ; celle qui provient des femmes ne s'étend que jusqu'au second degré. L'affinité, à quelque degré que ce soit, ne forme point d'empêchement au mariage. Outre cela personne ne peut se marier pendant qu'il est en deuil de quelqu'un de ses parens, et le deuil est plus ou moins long à proportion que la personne défunte est plus ou moins proche. Ainsi une femme porte pendant vingt-sept mois le deuil de son mari ; les enfans portent le deuil de leurs parens pendant le même espace de temps ; un homme porte le deuil de sa femme pendant un an, etc. Or, les lois civiles ne dispensent jamais de ces sortes d'empêchemens ; et si quelqu'un était convaincu juridiquement de les avoir violés, il serait puni d'une amende considérable, d'un certain nombre de coups de rotin, et le mariage serait cassé. Pour le dire en passant, ceci est parfois très-désagréable, car il arrive souvent que quand quelqu'un est sur le point de se marier, il se trouve tout à coup en deuil de quelqu'un de ses parens, et par conséquent obligé de différer son mariage : mais pendant que s'écoule le deuil, il arrive quelquefois qu'un autre parent meurt ; autre délai forcé, et ainsi de suite ; de sorte qu'il n'est pas rare de trouver des personnes qui n'ont jamais pu se marier, pour cause de deuil. Cependant quand on a de l'argent on peut toujours trouver le moyen de se soustraire à la loi.

« Lorsqu'un jeune homme est en âge d'être marié, ses parens vont faire la demande aux parens de la fille sur laquelle ils ont jeté les yeux. Cette demande est toujours accompagnée d'un présent de bétel ; c'est ce que nous appelons les fiançailles. Les parens de la fille paient ensuite une certaine somme entre les mains du chef de leur village, qui l'inscrit sur un catalogue, et le

mariage est ratifié aux yeux de la loi civile. Quoique presque tous nos chrétiens reçoivent la bénédiction nuptiale à l'église, nous regardons cependant le paiement du tribut imposé par la loi civile, comme une expression extérieure et suffisante du consentement mutuel des parties; le concile de Trente n'étant pas publié ici, le seul consentement des parties suffit pour les marier légitimement. Nous ne nous permettons pas de donner la bénédiction nuptiale à ceux qui se trouveraient embarrassés de quelqu'un des empêchemens dont je vous ai parlé plus haut; nous croyons bien que les princes païens ne peuvent point apposer d'empêchemens aux mariages des chrétiens, mais nous en agissons ainsi afin d'éviter les inconvéniens graves qui résulteraient d'une conduite contraire.

« Des peines sévères sont décernées par les lois civiles contre les personnes mariées qui violent la fidélité conjugale. Une femme juridiquement convaincue d'adultère doit être écrasée par les éléphans, et son complice avoir la tête tranchée. On punit aussi la simple fornication. J'ignore ce qui se passe à cet égard chez les païens, mais je sais que depuis que je suis ici, j'ai déjà bien couru le pays sans rencontrer un seul enfant naturel à baptiser. Je suis loin d'en accorder tout le mérite à la sévérité des lois civiles, la Religion y entre pour beaucoup. Cette sévérité de la loi prouve que les Tong-Kinois ont une grande décence de mœurs; quoique d'un autre côté la liberté qu'elle accorde relativement à la polygamie et au divorce, produise bien des désordres, et soit une preuve que de tous les législateurs qui n'ont pas été éclairés des lumières de l'Evangile, il en est bien peu qui aient su ramener le mariage à la pureté de son institution primitive. Ici les hommes renvoient leurs femmes quand il leur plaît, en leur faisant un li-

belle de divorce, en rompant une petite piece de monnaie devant les premiers du village, et ils usent souvent de cette liberté. Les femmes ne sont pas aussi libres à cet égard ; les lois civiles ne leur permettent de demander leur séparation que pour certaines causes graves ; mais elles y suppléent en fuyant la maison de leur mari. Vous sentez qu'en tout cela je ne parle que des païens.

« Je ne vous ai point encore parlé d'un usage du Tong-King qui passerait pour bien extraordinaire en Europe. Toutes les personnes un peu à l'aise ont soin de se préparer un cercueil long-temps avant d'en avoir besoin. Il y a plus : très-souvent les enfans se cotisent pour offrir un cercueil à leurs parens encore vivans, et le jour qu'ils font ce singulier don est un jour de fête dans toute la famille. Rien n'est plus commun que de voir des cercueils en entrant dans les maisons ; il m'est arrivé quelquefois de m'en servir comme d'une table à écrire.

« Voici le catalogue des sacremens administrés cette année (1829) : Baptêmes d'enfans de chrétiens, 2,728 ; *id.* d'enfans de païens, 1,886 ; *id.* d'adultes, 595 ; supplémens des cérémonies, 6,221 ; confessions, 190,140 ; communions, 96,213 ; viatiques, 1,390 ; Extrême-Onction, 2,574 ; mariages bénits, 1,061. C'est plus que les années précédentes.

« Je suis, etc.

MASSON, *miss. apost.* »

Autre lettre de M. Masson, à M. Baroudel.

Tong-King, 1.er mai 1830.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« JE commence d'abord par vous parler de la mort de M. Pouderoux, décédé entre mes bras le 11 octobre

dernier. Pieux et détaché de toutes les choses de ce monde, il avait tellement oublié l'Europe que, quoique j'aie été avec lui plusieurs mois, ce n'est qu'après sa mort que j'ai su quelle était sa patrie et sa famille, au moyen de quelques lettres que j'ai trouvées dans ses effets.

« Je vais maintenant vous raconter un fait qui m'est arrivé à moi-même. Dernièrement je venais de donner une retraite fort nombreuse ; le jour même de la clôture, de grand matin, pendant que nos chrétiens récitaient la prière à l'église, et que je me préparais à dire la Messe, tout à coup je vois entrer dans la maison où j'étais, des soldats en armes et une foule de gens portant des parasols. Je ne savais trop ce que c'était: on m'annonça que le mandarin venait me faire visite ; jugez de mon embarras; car je vous avoue sans honte que mon premier sentiment fut la peur. Cherchant alors quelque moyen pour m'épargner une visite si importune, nos chrétiens vont dire au mandarin que le père se disposant à prêcher et à dire la Messe, c'était une heure à laquelle il n'oserait jamais se permettre de parler à qui que ce soit, fût-ce même au roi. Le mandarin reçut l'excuse, et dit qu'il voulait assister au sermon et à la Messe. Il y assista avec ses gens, mais vraiment d'une manière qui pourrait faire rougir bien des chrétiens; car pendant tout ce temps ils ne se permirent pas même de tourner la tête. Après la Messe il demanda de nouveau à venir me voir : on lui répondit que j'étais occupé à faire mon action de grâces. Je ne sais s'il crut que c'était un prétexte, mais il s'en alla, en témoignant seulement le regret de ne pas pouvoir attendre plus long-temps, et dit qu'il reviendrait une autre fois. Il tint parole, je le vis revenir au bout de quelques jours ; je le reçus de mon mieux, et après une assez longue conversation, nous nous

quittâmes bons amis. Il avait été frappé de deux choses en assistant à notre office ; de ma haute taille et du recueillement qui régnait dans cette assemblée où se trouvaient réunis plus de deux mille chrétiens.

« Mais le jour de Pâques ce fut bien pis. Figurez-vous que le premier mandarin lettré de Nghé-An, qui est chrétien, me fit dire qu'il comptait venir à la Messe ce jour-là. Il y vint avec sa femme (excellente chrétienne), ses enfans et une suite extrêmement nombreuse. Tous les mandarins des environs furent aussi obligés de s'y trouver pour rendre leur devoir au grand mandarin. C'était un tapage terrible (1). Nous avons célébré la fête avec une grande solennité (2), au point que les païens en étaient tout ébahis ; la foule était immense ; il y avait presque autant de païens que de chrétiens. Or ce grand mandarin, quoique chrétien, n'observe pas trop bien les devoirs de la Religion, puisqu'en vertu de sa place il se croit obligé de faire toutes les superstitions en usage dans le pays. Il en gémit, car il paraît avoir la foi, et il a rendu des services essentiels et sans nombre à nos chrétiens. Je ne l'avais jamais rencontré, mais il m'avait envoyé visiter plusieurs fois. Je profitai de l'occasion pour lui parler un peu du salut de son ame, ce que personne n'osait faire. Je ne m'inquiétai guère de la présence des autres mandarins païens, qui étaient assis au-dessous de moi ; cependant je ne lui dis pas encore tout ce que je voulais, parce qu'il y avait trop de témoins. Il me quitta les larmes aux yeux, et en me baisant les deux mains, ce qui est bien contraire à tous les usages de ce pays. Aussi tout le monde en fut-il étonné. Quelques jours après, le même

(1) Tous les mandarins sont précédés par de grandes cymbales d'airain.

(2) M. Masson sait bien le plain-chant et a une belle voix.

mandarin venant de voyage avec une suite de plus de deux cents personnes, se détourna de fort loin, et s'arrêta pendant la nuit pour pouvoir assister à ma Messe. Ensuite j'eus avec lui une fort longue conférence ; je lui témoignai tout mon regret de ce qu'après tous les services qu'il avait rendus à nos chrétiens, je ne pouvais rien faire pour son salut ; je lui dis tout ce que j'avais sur le cœur. Il convint de tout, mais il ajouta que tant qu'il serait mandarin il ne lui était pas possible de s'exempter des superstitions, quoiqu'il n'y crût pas. Au reste, je pense que s'il y avait un moyen d'accorder Jésus-Christ avec Bélial, il serait très-bon chrétien ; car je crois qu'il observe du christianisme tout ce qu'il peut. Sa femme est vraiment une bonne chrétienne ; elle met un ordre admirable dans sa maison, qui est presque toute chrétienne. Ce mandarin paraît avoir toute la confiance du roi ; il est aimé autant des chrétiens que des païens, parce qu'il rend justice à tout le monde sans faire d'exactions comme les autres mandarins, ce qui est évidemment un effet de son christianisme. Il m'a dit qu'il ne demandait qu'une chose à Dieu, c'était de devenir aveugle ou perclus, afin de n'être plus mandarin, et d'observer sa religion. Je lui répondis que je n'avais pas le cœur si mauvais ; que puisqu'il n'avait pas le courage de refuser de faire les superstitions, je désirais qu'il fît quelque lourde bévue, et perdît ainsi sa place. *Quàm difficilè qui pecunias habent, in regnum Dei intrabunt!* Luc. 18.

« Vous voyez, par ce que je viens de dire, que dans la province de Nghé-An je suis fort libre, faisant du tapage autant et plus que je ne veux. Je tâche de profiter de cette liberté *ad majorem Dei gloriam* ; cependant je m'efforce de ne pas faire d'imprudence, et je vous avoue que cette affluence de païens qui sont venus à la fête de Pâques, a

été bien contre mes intentions. A présent je suis connu de tous les païens, même des mandarins, qui se sont mis dans la tête que c'est moi qui étais avec M. Taberd, l'an dernier, chez le roi. Voyant les égards qu'a pour moi le grand mandarin, ils s'imaginent que je suis en faveur auprès de sa majesté. C'est dans ce sens que m'en a parlé l'un d'eux qui était venu me faire visite avant l'arrivée du grand mandarin. Je ne lui ai point dit de mensonge, mais je l'ai laissé dans sa persuasion; actuellement s'il y avait quelque affaire, il me serait un peu difficile de me cacher. Il faut espérer que le bon Dieu y pourvoira.

Lettre de M. Journoud, missionnaire apostolique au Tong-King, à M. Langlois.

Tong-King (Xu-Doai) Bâà 17 juillet 1830.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

« COMME vous voyez, me voilà en Xu-Doai (la province de l'ouest); ici et partout ailleurs où j'ai passé, Prêtres, catéchistes, chrétiens mêmes, tous s'empressent de me demander de vos nouvelles. Ce peuple paraît vraiment fort attaché à ses anciens maîtres dans la Foi, et en conserve précieusement le souvenir.

« Pour le moment, les Prêtres et les chrétiens annamites ont toute liberté; seulement les brigands sont en grand nombre. Partout on ne parle que de villages pillés et incendiés. Près des montagnes, les voleurs ne se contentent pas de dévaliser les passans; ils s'emparent de leurs personnes, et ensuite, s'ils ne se rachètent au prix qu'ils exigent, ils les tuent. A Ké-So, où j'ai

passé environ cinq mois, plusieurs fois j'ai entendu sonner l'alarme; et une fois pendant la nuit, allant voir un malade, je vis brûler un village païen à un quart de lieue de distance à peu près. Partout on est obligé de fortifier les villages et de monter la garde jour et nuit. Ce qui m'étonne, c'est que le gouvernement s'endorme et ne prenne pas de mesures rigoureuses pour arrêter de pareils désordres. C'est ici que l'on connaît la différence qu'il y a entre un gouvernement chrétien et un gouvernement païen. En Xu-Doai, où je suis, ces brigands respectent nos Prêtres et nos catéchistes. Ils sont dans l'extrême persuasion que s'attaquer à la Religion ou à ses Ministres, voler des effets consacrés au culte du Maître du ciel et de la terre, c'est s'exposer certainement à un châtiment du Ciel.

« Pour moi, après avoir demeuré l'espace de cinq mois au collége de Ké-Vinh avec messeigneurs les Evêques de Gortyne et de Castorie, occupé à apprendre la langue, je me suis mis en route pour le nord le 4 novembre 1829. Chemin faisant, sur la route royale de Ké-Cho (1), à dix ou douze lieues avant d'y arriver, je faillis tomber eutre les mains des mandarins qui, avec un grand nombre de troupes, gardaient le passage pour saisir les voleurs. Un mandarin mit la main sur mon filet en criant : Vaong ai (qui est-ce qui est dans ce filet)? Mon catéchiste répondit : C'est mon maître. Ce mandarin, qui reconnut nos gens pour être de la maison de Dieu, crut tout bonnement que j'étais un Prêtre annamite, et me laissa aller. S'il s'était donné la peine de soulever tant soit peu la natte, comme il aurait été content en me voyant! Quelle heureuse cap-

(1) C'est le nom de la ville royale du Tong-King.

ture ! j'aurais peut-être été mis à la chaîne avec les malfaiteurs. Quoi qu'il en soit, la Providence ne m'a pas jugé digne de souffrir pour sa gloire.

« Le premier dimanche de l'Avent 1829, je commençai à entendre les confessions des gens de la maison de Dieu, et le premier dimanche de carême 1830, celles des simples fidèles. Enfin, le saint jour de la Pentecôte 1830 j'ai commencé à prêcher.

« La mort de M. Pouderoux est une grande perte pour cette mission. Ce cher confrère était plein de zèle et de vertu. Il parlait fort bien la langue et commençait à aller à l'administration ; mais il était mûr pour le ciel : il a plu à Dieu de nous l'enlever à la fleur de son âge pour le placer dans le sein de sa gloire. Ce cher confrère était du Puy, tout près de mon pays. En nous écrivant, nous nous traitions de compatriotes ; c'était une petite consolation pour moi dans ces régions lointaines : Dieu a voulu m'en priver, que son saint nom soit béni ! Agréez, s'il vous plaît, l'assurance de mon profond respect.

« J'ai l'honneur d'être, en union de prières et saints sacrifices,

« JOURNOUD, *miss. apost.* »

Lettre de Mgr. Havard, évêque de Castorie, coadjuteur du Tong-King occidental, à M. Langlois.

28 juillet 1830.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« JE m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du mois d'oc-

tobre de l'an dernier 1829, dans laquelle vous me donnez un titre que je porte réellement, mais à mon corps défendant. Il n'y a jamais eu rien au monde qui m'ait autant coûté. Il m'aurait été, je crois, plus facile de faire le sacrifice de ma vie. La considération de l'embarras où allait se trouver la mission, la peine que mon refus aurait causé à Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Gortyne, vicaire apostolique, et par-dessus tout certaines circonstances qui ne permettaient pas de méconnaître la volonté de Dieu, l'ont enfin emporté sur ma répugnance. Mgr. de Gortyne a été si content de ma soumission, qu'il a pris sur lui de me sacrer lui-même, ce qu'il n'avait pas fait pour Mgr. Ollivier. Ainsi, cher confrère, vous qui avez tant contribué, par vos exhortations, à me faire accepter le pesant fardeau de l'épiscopat, vous voilà obligé de m'aider à le porter d'une manière qui ne le déshonore pas, par vos conseils et plus encore par vos prières.

« Cette année, nous n'avons rien reçu de Macao; nous ne savons à quoi attribuer ceci. Le bâtiment se serait-il perdu en mer, ou notre procureur de Macao aurait-il en vain cherché une occasion qu'il n'aurait pas trouvée? Nous remettons tout entre les mains de la divine Providence qui veille sur tous les missionnaires d'une manière spéciale. J'ai été sacré le 21 septembre de l'année dernière 1829; et depuis ce temps j'ai continué d'enseigner la théologie que j'enseignais depuis la mort de M. Eyot, arrivée en 1827. J'ai plus de vingt élèves, dont quelques-uns doivent incessamment être élevés à la prêtrise.

« Voici maintenant ce qui regarde les affaires et l'état de la mission, depuis ma lettre du mois de juillet 1829. Au mois d'août suivant, plusieurs chrétiens ont été incarcerés parce qu'ils ont été accusés de suivre

une mauvaise religion. Le mandarin les a condamnés à l'exil. Cependant le roi ayant cassé l'arrêt(1), ces chrétiens restent renfermés dans les prisons du gouverneur de la province de l'ouest appelée Doai ou Xu-Doai (2). On a déjà dépensé beaucoup d'argent, et on n'est pas plus avancé que le premier jour. La communauté a donné six barres d'argent(3) pour contribuer à ces dépenses, qui n'ont encore eu aucun succès. Cet événement a répandu une si grande terreur dans la partie inférieure de la province de l'ouest (Doai-Ha), et dans la partie supérieure de la province du midi (Nam-Thuong) (4), que quand M. Journoud y est monté personne ne voulait le recevoir : on croyait voir partout les mandarins venir entourés de soldats pour faire un procès criminel, et s'emparer du missionnaire. M. Journoud vous dira lui-même ce qu'il a éprouvé de peines et d'embarras pour pénétrer dans la partie supérieure de l'ouest (Doai-Thuong) où il est maintenant.

« Le 1.er septembre on essuya un premier typhon, qui causa peu de mal en comparaison de celui qui eut lieu du 22 au 23 du même mois, au milieu de la nuit, et qui s'éleva si subitement qu'il précipita une

---

(1) Depuis il l'a confirmé.

(2) Voyez ci-dessus, page 320, ce qui a été dit sur le sens du mot *Xu*. Xu-Doai signifie *la province de l'ouest;* Xu-Nam, *la province du midi.* Elles sont ainsi appelées par rapport à leur position relativement à la ville royale.

(3) Une barre d'argent est ordinairement estimée 14 piastres d'Espagne, ou de 72 à 75 francs.

(4) Le mot *ha* signifie inférieur; le mot *thuong* supérieur: ainsi *Doai-Ha* signifie *la partie inférieure de la province Doai*, ou *de l'ouest*; *Nam-Thuong*, *la partie supérieure de la province Nam* ou *du midi.*

multitude de barques au fond des eaux avec les hommes qui y dormaient, les marchandises, et surtout une prodigieuse quantité de riz qui fut ainsi avarié, ou plutôt perdu; ce qui augmenta subitement le prix des vivres et la misère. Les mêmes malheurs eurent lieu tout le long des côtes: dans la rivière de la ville royale, à Vi-Hoang (1), deux sommes chinoises ayant été emportées par le vent et le courant de la rivière débordée, heurtèrent les autres avec tant de violence, qu'il y en eut deux ou trois cents qui furent coulées à fond, corps et biens.

« Le lendemain il y avait peu de familles de pêcheurs qui n'eussent à pleurer un père, un époux, un fils, etc. Sur terre, un nombre infini d'églises et de maisons furent renversées et emportées par l'ouragan; et deux Prêtres qui s'en retournaient, après avoir assisté à mon sacre, faillirent être écrasés sous les débris d'une maison qui tomba sur eux. Les eaux se débordèrent prodigieusement, et elles exhalaient une odeur infecte. Les poissons y périssaient; les campagnes plantées de riz, et qui promettaient beaucoup, furent ravagées par le torrent et détruites sans espoir de récolte aucune, dans la plus grande partie de la province du midi (2). Dans les endroits élevés qui furent préservés de l'inondation, le sau-keo, qui est un ver fort dangereux, dé-

(1) Cet endroit est situé sur la rive occidentale du grand fleuve, à environ dix lieues de son embouchure, et environ vingt lieues au-dessous de la ville royale. C'est là que réside le gouverneur de la partie inférieure de la province du midi (Nam-Ha); car cette province est divisée en deux portions (Nam-Ha et Nam-Thuong), qui ont chacune un gouverneur.

(2) Cette province est la plus abondante en riz, et comme le grenier de plusieurs autres provinces.

truisit la dernière espérance de moisson (1). Dans la province de Nghé-An on n'eut même pas le temps de rendre à M. Pouderoux les honneurs de la sépulture. Les eaux étaient montées avec une vitesse incroyable. On le mit promptement dans une fosse, afin d'éviter de se voir emporté avec le cadavre sur la surface des eaux (2). Maisons et arbres renversés, campagnes et jardins ravagés, voilà ce que nous avions sous les yeux : nous nous trouvions sur des débris entre la vie et la mort.

« Pour comble de malheur est survenue une sécheresse de quatre ou cinq mois. L'hiver et le printemps ressemblaient à l'été. En conséquence les riz ont extrêmement souffert, et ont été ensuite broyés comme avec un pilon par des grêlons qui sont tombés en beaucoup d'endroits. Il y avait de ces grêlons gros comme le poing, et même comme une grande écuelle ou comme la tête d'un enfant. Les hommes, les buffles et les bœufs qui n'ont pu se mettre à couvert à temps ont été assommés. Les champs de riz présentaient l'aspect de campagnes ravagées par le feu et le fer d'ennemis acharnés sur leur proie. M. Journoud vous fera la description des arbres brisés qu'il a vus sur la route en allant en Xu-Doai, où le fléau s'est surtout fait sentir dans le courant d'avril, et en quelques endroits le propre jour de Pâques. Le riz est en conséquence monté à un très-haut prix. Plus de la moitié du peuple ne peut plus s'en procurer et ne vit que de patates (3), et encore en petite

(1) Ce ver coupe les épis de riz par le pied ; ainsi la tige tombe dans l'eau et le grain ne peut plus mûrir.

(2) Voyez ci-dessus la lettre de M. Masson, page 312.

(3) Ces patates sont des espèces de pommes de terre moins nourrissantes que celles que l'on a en Europe.

quantité. Pendant ces trois dernières années, la communauté a triplé et quadruplé ses dépenses. Nous avons à nourrir chaque jour plus de cent cinquante personnes, sans compter les étrangers et les pauvres mendians qui sont nombreux. D'un autre côté, je voudrais établir une école pour les lettres chinoises, afin de préparer des jeunes gens à aller prêcher la Religion aux Muongs, aux Mois et aux Laotiens (1); mais les fonds manquent.

« Quant à la Religion, notre situation est une espèce de bonace, qui ne menace de rien moins que d'une tempête furieuse, pareille à celle dont je viens de vous faire la description. Nous n'osons ici, dans la province du midi, nous montrer en face aux païens, moins encore aux mandarins.

« Je suis ici avec Mgr. de Gortyne qui va assez bien pour son âge, et avec M. Marette qui dirige le collége.

« J'ai l'honneur d'être votre, etc.

« J. M., *évêque de Castorie, coadjuteur.* »

*Lettre de M. Marette, missionnaire apostolique au Tong-King, à M.****

Septembre 1830.

MONSIEUR,

« DEPUIS long-temps je suis témoin du respect et de l'attachement que les Prêtres témoignent ici à l'Evêque.

---

(1) Les Muongs sont des montagnards situés entre le Tong-King et le Laos. Les *Mois* sont des sauvages qui habitent les montagnes entre la Cochinchine et le Camboge; les *Laotiens* sont les habitans du Laos.

L'an dernier, à la fête de monseigneur l'Evêque de Gortyne, nous étions près de trente Prêtres réunis ici. Ce concours a quelque chose de bien frappant dans un pays infidèle. Nous étions parfaitement tranquilles, tandis qu'ailleurs une si grande réunion de Prêtres pourrait bien attirer la surveillance des ennemis de la Religion. Ils crieraient à la séduction, et croiraient l'état perdu. Rien de semblable n'a troublé la joie de ces bons Prêtres qui venaient féliciter leur père commun. Vraiment je suis porté à me croire plus en paix sous un gouvernement païen, que sous le régime de certains gouvernemens chrétiens. Si je refuse la sépulture à quelqu'un, je ne crains point les suites de ma démarche. J'exerce ma profession de maître d'école, et personne ne vient s'enquérir si je suis Jésuite, où quel est le nombre de mes élèves. Je n'ai pas de bourses, il est vrai; mais je jouis de la liberté. Quoi de plus heureux? Venez, dirais-je volontiers aux professeurs dont on scrute la conscience; venez ici, vous enseignerez en paix. Vous n'aurez pas l'honneur de l'approbation de Sa Majesté Minh-Mênh, mais vous serez tolérés, et vous ne craindrez guère que l'université tong-kinoise engloutisse votre modeste établissement. Que peut-on désirer de plus?

« Pour en revenir aux Prêtres tong-kinois, à l'époque de la fête de l'Evêque, tous s'empressèrent de venir fêter Sa Grandeur, soit en venant eux-mêmes, soit en députant un catéchiste. Pareil concours se renouvelle plusieurs fois l'année; par exemple, au premier jour de janvier. Ici, manquer à ces démonstrations extérieures de respect, ce serait une faute grave contre les usages d'urbanité établis chez cette nation.

« Une autre chose qui m'a beaucoup touché, c'est le sacre d'un Evêque dans ces contrées infidèles. Vous vous rappelez que lorsque nous entrâmes au Tong-King,

nous étions porteurs de bulles pour l'élection d'un nouveau coadjuteur de l'Evêque vicaire apostolique. Ce fut le 21 septembre 1829, fête de l'apôtre saint Matthieu, qu'eut lieu la cérémonie de sa consécration épiscopale. Je ne pourrais vous dire tout ce qu'a de touchant un pareil spectacle. On se croit transporté aux premiers siècles du christianisme. L'église était la modeste chapelle du collége couverte en chaume; les assistans étaient, outre les gens de la maison, les principaux d'entre les chrétiens, placés sous des tentes, de chaque côté de la chapelle. Le consécrateur, c'est un vénérable Evêque, recommandable par cinquante-cinq années de travaux dans les missions, accablé d'infirmités, et presque octogénaire. Ses assistans étaient deux missionnaires, au défaut d'Evêques pour remplir cette fonction. L'Evêque élu est un homme très-connu au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, par son érudition, qui a tout méprisé pour venir au secours des infidèles, et dont la modestie a opposé une vive résistance à l'honneur dont on le revêtait. Plusieurs Prêtres annamites assistaient à cette cérémonie. On s'y disposa dès trois heures du matin; et à trois heures et demie elle était commencée. Je voudrais pouvoir vous peindre cette solennité avec les traits de la simplicité qui la caractérisait. Figurez-vous les Apôtres imposant les mains à leurs disciples, pour les préposer aux Eglises nouvellement formées; et cela dans une humble retraite, et sans aucun faste; ou ces mêmes disciples consacrant à leur tour leurs successeurs dans le silence de la nuit et l'obscurité des catacombes, où ils cherchaient un abri contre la violence des persécutions. Ce sacre ne s'écartait pas beaucoup de ce modèle. La cérémonie achevée, le nouvel Evêque sortit, et fit le tour de la chapelle pour bénir les assistans. Enfin, après le *Te Deum*, l'on retourna

processionnellement à la maison épiscopale; et ainsi finit cette cérémonie, à six heures et demie du matin. Notre digne Evêque, qui avait eu beaucoup de peine au commencement, tellement que nous craignîmes un instant qu'il ne pût la faire, éprouva une joie bien pure en voyant son quatrième coadjuteur consacré de ses propres mains; et bientôt la fatigue d'une si longue cérémonie disparut, par l'effet de l'impression d'un sentiment plus profond d'allégresse. C'est le cinquième Evêque que Mgr. de Gortyne consacre, sans compter qu'il a ordonné cent douze Prêtres, et qu'aujourd'hui, sur quatre-vingt-dix Prêtres environ qui sont dans cette mission, un seul, octogénaire, a été ordonné par un autre Evêque. Depuis quarante ans qu'il dirige cette mission, il a fait cent trente Prêtres ordonnés par lui ou par d'autres. Malgré son âge et ses infirmités, nous espérons que Dieu nous le conservera encore. Le nouvel Evêque est robuste, et dans la vigueur de l'âge. Il est infatigable, et tout à son œuvre. Il désire visiter les chrétientés; mais l'état des choses ne le permet pas encore, surtout cette année, où le peuple est réduit à la misère par la perte de la moisson. On m'assure que la majeure partie des Tong-Kinois ne font plus qu'un modique repas; et qu'il en est beaucoup qui n'ont absolument rien. Notre maison a fait de grandes dépenses pour ses provisions de riz: que sera-ce si la moisson prochaine vient à manquer! Il n'y a pas d'apparence que ce malheur arrive; car les pluies qui viennent de tomber ont déjà fait baisser le prix du riz. Dans les années de disette les voleurs font de terribles excursions; cependant cette année ils nous laissent tranquilles; il n'en est pas de même dans d'autres provinces. On m'a dit qu'il y en a une dans laquelle personne n'ose sortir après le soleil couché. Ici nous ne redoutons pas beaucoup ces brigands; outre qu'ils res-

pectent assez nos propriétés, par un sentiment de vénération pour nous, ils ne seraient pas les bienvenus à se mesurer avec nos nombreux jeunes gens, que nous tenons toujours organisés de manière à être prêts à voler à l'ennemi en cas d'alerte. Les armes sont de longues perches avec lesquelles on repousse les malfaiteurs qui voudraient franchir la haie.

« Le royaume paraît tranquille, et les mandarins semblent devenir plus vigilans à comprimer les troupes de brigands.

« Relativement à la Religion, il n'y a rien de nouveau. Quelques Prêtres sont morts; mais il y a une vingtaine de sujets prêts à être ordonnés; on les éprouve longtemps, jusqu'à l'âge de trente-cinq à quarante ans. Parmi les missionnaires, M. Bellamy est devenu asthmatique, et aura bien de la peine à exercer son zèle. M. Jeantet fait de temps en temps des maladies sérieuses, mais il s'en tire promptement. Mon compagnon de voyage, M. Journoud, est bien portant, et administre déjà les chrétiens. Nos confrères de Cochinchine semblent aussi se bien porter. M. Cuénot, qui maintenant est bien loin de moi, s'est bien acclimaté, et entend la langue, L'Evêque nommé de Cochinchine a été obligé de passer dans le royaume de Siam pour se faire sacrer; les Evêques du Tong-King n'ont pu lui rendre ce service. La Chine est tranquille.

« Je suis, etc.

« Marette, *missionnaire apost.* »

Lettre du même à M. le Rédacteur des Annales.

J. M. J.

Tong-King, 17 octobre 1830.

MONSIEUR,

« VOTRE réponse du 18 novembre 1829 est venue me trouver dans ma nouvelle patrie. C'est à regret que je ne puis vous satisfaire relativement aux détails que vous me demandez. Plus tard je pourrai, je l'espère, me prêter à vos désirs, lorsque j'aurai acquis l'expérience nécessaire pour parler avec certitude sur les différens objets que vous désirez connaître. Si cependant les relations envoyées à mon père pouvaient en quelque sorte y suppléer, mon père se fera sans doute un plaisir de vous les communiquer. Quant au portrait de notre vénérable apôtre, sa modestie a opposé trop de résistance pour que j'aie pu l'obtenir.

« Fixé au collége, dont on m'a confié la direction, j'ai peu de nouvelles à vous donner sur ce pays. Voici pourtant un trait singulier et qui se passe actuellement, assez près de ma résidence.

« Un enfant né de parens païens, gens pauvres, et seulement âgé de cinq ans, attire l'admiration de tout le monde: sans études, il sait les caractères chinois mieux que les plus fameux lettrés. Le monde accourt de toutes parts pour considérer ce phénomène et l'interroger sur différentes choses secrètes. Dans ses manières il n'a rien qui le distingue des autres enfans. S'il explique quelque livre, c'est avec les manières enfantines. Il aime à s'amuser avec les enfans de son âge. Ses parens ignorent

eux-mêmes la cause de cette opération merveilleuse. L'an passé, il ne faisait point encore paraître ces connaissances extraordinaires. Un de nos élèves latinistes lui a présenté un billet en latin, dont la conclusion était : *Satanas es tu* ? Arrivé à cet endroit, l'enfant a déchiré le papier. Je ne crois pas possible d'expliquer ce fait singulier autrement que par l'opération du démon ; néanmoins, vu le jeune âge du sujet, on ne peut supposer de pacte avec Satan. Ce phénomène n'est point inouï ici ; des témoins oculaires attestent avoir déjà rencontré de semblables cas.

« Il est à remarquer que ces individus sont toujours des enfans ; on les dit d'un orgueil insupportable. Devant les premiers mandarins mêmes, ils s'arrogent les premières places ; au point que dans pareil cas le roi offensé de l'insolence d'un *Trang* (c'est le nom qu'on leur donne), voulut le tuer : mais un de ses premiers ministres s'intéressa au sort de cet enfant et lui épargna la mort. Je ne sais ce que deviennent ces êtres extraordinaires ; ils disparaissent bientôt, soit que le gouvernement s'en défasse par appréhension que ces génies ne nuisent à l'état, soit qu'ils meurent promptement.

« Je me recommande à vos prières, et suis, etc.

« MARETTE, *miss. apost.* »

NOTA. Le séminaire des Missions étrangères a fait partir, en 1831, pour le Tong-King et les autres missions orientales, six missionnaires. Ce sont MM. Louis-Savinien Dupuis, du diocèse de Sens, qui s'est embarqué au mois de juillet à Nantes ; Pierre Retord, du diocèse de Lyon ; François-Marie Rouge, de celui de d'Annecy ; Célestin-Jean-François-Humbert Suat, de celui de Grenoble ; Pierre-Julien-Marie Clémençeau et Jean-Charles Cornay, du diocèse de Poitiers, qui se sont embarqués au mois de septembre à Bordeaux.

MISSION DE COCHINCHINE.

Cette mission était sans évêque depuis la mort de Mgr. Labartette, arrivée en 1823; mais le vicaire apostolique actuel M. Taberd, nommé évêque d'Isauropolis, a enfin été sacré le 30 mai 1830. Aucun des Evêques du Tong-King, qui sont au nombre de quatre, n'ayant pu se rendre en Cochinchine pour faire la cérémonie, Mgr. Taberd a été obligé de s'embarquer pour Siam, où il a reçu l'onction épiscopale des mains de Mgr. Bruguière, évêque de Capse (1).

Il y a dans cette mission plus de soixante mille chrétiens répandus dans les différentes provinces. En 1827 il y a eu 136 baptêmes d'adultes, 538 baptêmes d'enfans de païens en danger de mort, 4182 baptêmes d'enfans de chrétiens. En 1828 il y a eu 96 baptêmes d'adultes, 248 baptêmes d'enfans de païens, 3539 baptêmes d'enfans de chrétiens. Nous pensons que le catalogue de 1828 n'est pas complet.

Outre l'Evêque il y a sept Prêtres européens et environ trente Prêtres indigènes. Les missionnaires européens sont MM. Régéreau, Bringol, Gagelin,

(1) Mgr. Bruguière vient d'être nommé Vicaire apostolique de la Corée; aucun missionnaire européen n'a encore pénétré dans ce pays.

Jaccard, Cuénot, Marchand et Masson. Cinq d'entr'eux s'étant trouvés réunis auprès du Vicaire apostolique, ont écrit conjointement avec lui une lettre de remercîment à l'Association de la Propagation de la Foi; ils exposent le bien qu'ils opèrent avec les secours qu'on leur envoie, et demandent qu'on les soutienne autant par des prières que par des aumônes.

*Lettre de M. Gagelin, missionnaire apostolique, à M.***

Cochinchine, 12 mars 1829.

Monsieur,

« Vous avez sans doute appris qu'au mois de décembre 1826, le roi de Cochinchine avait publié un édit par lequel il enjoignait à tous les missionnaires de se rendre à la ville royale : j'ai été un de ceux qui n'ont pu se soustraire à cet ordre, ainsi que Mgr. Taberd, notre vicaire apostolique; et après une espèce de captivité assez longue, nous avons enfin obtenu la permission de retourner dans nos chrétientés.

« Nous partîmes de la capitale le 29 juin, nous arrivâmes dans peu de jours au port de Touranne, où nous eûmes la consolation de rencontrer quatre nouveaux confrères qui étaient là depuis plus de huit mois. Ils attendaient une occasion favorable pour repartir; car le capitaine français les avait déclarés en arrivant, de manière que l'empereur les fit garder soigneusement, de crainte qu'ils n'entrassent dans le pays. Ils s'embarquèrent peu de jours après sur un brick portugais, et j'ai appris que ceux qui étaient destinés pour le Tong-King et la Cochinchine, avaient pu débarquer secrètement dans

un autre port. L'un de ces Messieurs, excellent sujet, destiné pour la Cochinchine, est mort quelques jours après. Cependant nous continuâmes notre route par la voie de mer; mais la mousson nous étant contraire, nous mîmes trois semaines pour nous rendre dans la Cochinchine centrale, où les chrétiens, ravis de nous voir, nous reçurent comme des anges, et venaient à l'envi nous offrir des présens. Nous fûmes édifiés de la discipline et du bon ordre qui régnaient chez eux. Ils voient rarement de missionnaires européens; aussi est-ce grande fête pour eux quand nous allons les visiter. Je ne m'arrêtai que sept jours au milieu d'eux, et je repartis seul; car M. le Supérieur de la mission voulait aller de là à Dong-Nai par terre, pour administrer la Confirmation à différentes chrétientés qui ne l'avaient point reçue depuis plus de 60 ans.

« Environ dix jours après, je fus obligé de séjourner treize jours en un endroit, sur la côte du Ciampa, à cause de la contrariété des vents. Les côtes du Ciampa sont habitées par les Cochinchinois, et l'intérieur des terres, par les Ciampois. Le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, j'eus la consolation de célébrer la sainte Messe dans une de nos chrétientés, près de la mer. Il y avait vingt ans qu'on n'y avait point vu d'Européen. Le même jour je m'avançai dans les terres pour voir le peuple du Ciampa, dont on raconte tant de merveilles. Ce sont des Mahométans, ou plutôt des Juifs. Ils observent la circoncision à l'âge de quinze ans. Elle consiste, pour les filles, à leur couper un peu de cheveux sur le front. Ils ont horreur de la chair de cochon: ils avaient autrefois, disent-ils, certains jours chômés, où ils ne pouvaient travailler, ni même sortir de chez eux qu'après le soleil couché. Ils ne s'allient jamais à aucune autre nation; à la fin de leurs prières, ils disent toujours *amin*, ce qui n'est

autre chose que l'*amen* des Hébreux. C'est une tradition chez eux, que le fondateur de leur religion, qui leur a laissé un livre qu'ils conservent très-précieusement, était un grand homme et un fameux guerrier : avec un bâton d'or il arrêtait les tempêtes, divisait les eaux, et commandait aux élémens. Ils gardent encore dans leur temple un bâton précieusement garni, qui, selon eux, peut encore opérer les mêmes merveilles. Ils n'ont, du reste aucune idole; ils adorent le ciel, et paraissent avoir oublié le Créateur du ciel et de la terre. Dans leurs temples, les prêtres brûlent de l'encens, allument des cierges sur une table pour honorer le ciel, et restent quelquefois des mois entiers sans en sortir. Arrivé dans leur village, j'invitai le grand-prêtre à venir me voir; mais soit qu'il redoutât la dispute, soit qu'il exigeât que j'allasse moi-même chez lui, il ne voulut point venir. Je me fis donc conduire chez lui; c'est un vieillard très-âgé, qui passe pour un grand docteur parmi les siens, mais qui, dans le fond, n'est qu'un ignorant. Il me reçut assez bien, et me fit asseoir à côté de lui. Il y avait encore deux autres prêtres qui se trouvèrent là, avec un grand concours de monde. La conversation dura près d'une heure et demie. Je l'interrogeai sur la création, sur l'état de l'ame après la vie, sur l'origine de sa religion; mais je n'en pus tirer aucune bonne raison. Il croit à la métempsycose, et paraît ne connaître ni le paradis ni l'enfer. Souvent, pour couvrir son ignorance, il m'insinuait par signes que s'il ne me donnait pas plus d'explications, c'était pour ne pas dévoiler de grands mystères, auxquels il n'entendait rien lui-même. Je demandai à voir son livre, et il alla lui-même le chercher, ainsi que son calendrier. Ce livre, qui peut avoir 200 pages in-4.°, est écrit en deux sortes de caractères, savoir : Les caractères sacrés qui servent de texte, et

qui ne sont entendus que des prêtres, et les caractères ordinaires, qui servent pour la paraphrase, et qui ne diffèrent pas, à ce qu'il m'a paru, des lettres laotiennes ou de celles des sauvages. Son calendrier n'est qu'une espèce de carton divisé par petits carreaux, où sont marqués certains caractères qui servent pour le comput de plusieurs milliers de millions d'années, depuis le commencement du monde. Je ne puis pas dire clairement en quoi consiste ce calendrier, ni comment il compte les mois, les années, etc.; car je n'avais pas le temps de me le faire expliquer. Comme je priais ce grand-prêtre de me vendre son livre, ou du moins son calendrier, il me disait qu'il aimerait mieux aller se pendre, quoiqu'il eût pu facilement le faire recopier, puisqu'il en existe plusieurs exemplaires. Ce livre ne parle point d'un Dieu créateur; il ne contient, à ce qu'il m'a paru, qu'un fatras de traits fabuleux, mais fondés sur de véritables traditions altérées. Ce vieillard me dit qu'il n'avait point entendu parler de la religion chrétienne jusqu'alors. Quand je lui disais que j'étais un maître de religion venu d'occident, il me demandait si c'était de Siam ou du Laos, il n'avait pas même entendu parler de l'Europe. J'eus beau lui dire qu'il n'y avait qu'une seule véritable religion qui apprenait à connaître Dieu, l'immortalité de l'ame, etc., je vis bien qu'il était obstiné dans ses préjugés.

« A quelque distance de là, j'allai dans un village de Cochinchine, qui était tout composé de pêcheurs. J'entrai dans la maison d'un des principaux, et bientôt la foule qui s'assembla devant la porte fut telle, que l'intérieur de la maison en fut obscurci. Je leur parlai de la religion chrétienne, et répondis aux différentes interrogations qu'on me faisait. Quelques-uns paraissaient avoir envie de l'embrasser, mais leur désir n'était pas efficace. Un des chefs de l'endroit, ne pouvant comprendre comment on

embrassait une religion si contraire aux préjugés et aux penchans de la nature, me demanda par trois fois si je n'avais pas quelque drogue pour ensorceler le monde, et je ne suis pas sûr de l'avoir détrompé.

« Trois journées plus loin, je m'arrêtai dans un autre village où je ne fus pas tout-à-fait aussi bien reçu. Personne ne m'invitait à entrer nulle part. C'est pourquoi je demandai à aller voir le bonze de l'endroit; celui-ci me reçut assez poliment. Après quelques complimens réciproques, je le questionnai le premier sur la religion; il faisait difficulté de me répondre, il me disait qu'il ne lui était pas permis de révéler les mystères de sa secte. Ce bonze a beaucoup d'esprit, et il est le plus lettré que j'aie encore rencontré. Cependant comme je le pressais il me dit : « Quand on vient nous interroger « pour se moquer de nous, nous devons garder le silence; « mais puisque vous venez me voir de bonne foi, je con- « sens à vous déclarer quelques mystères. D'après nos « livres, ce monde a eu un commencement, et nous « comptons trente-trois cieux; les trente cieux supé- « rieurs sont purs et incorruptibles, les trois cieux « inférieurs sont variables, se dissolvent et se renou- « vellent après une révolution de quelques millions d'an- « nées, et ce renouvellement a déjà eu lieu une fois, et « doit encore se faire une autre fois; c'est-à-dire qu'il y « a eu un monde antérieur à celui-ci, au commencement « duquel les hommes étaient très-forts, et d'une taille « prodigieuse, et vivaient jusqu'à neuf cents ans. Peu à « peu la génération humaine s'est affaiblie, et à la fin les « hommes ne vivaient plus que dix ans. Ce monde anté- « rieur, qui ne comprend que les trois cieux inférieurs, « s'est enfin dissous par le feu, et il s'en est formé un « nouveau qui est celui que nous habitons, où la nature « humaine a déjà éprouvé et éprouvera les mêmes vicis-

« situdes que dans le premier, et qui sera à la fin con-
« sumé par le feu. Le monde futur qui renaîtra des cen-
« dres de celui-ci, sera pur comme l'or, et incompara-
« blement plus beau. Les hommes qui vivent dans chaque
« monde, après leur mort sont métamorphosés, ou
« plutôt leurs ames, s'ils ont été méchans, sont condam-
« nées, en expiation de leurs péchés, à habiter les corps
« des pourceaux ou d'autres animaux immondes; et s'ils
« ont été bons, leurs ames sont élevées au ciel, d'où elles
« descendront de nouveau, soit dans la durée du même
« monde, soit dans le monde futur, pour vivre dans l'o-
« pulence, les richesses, les dignités et les plaisirs avec
« de nouveaux corps. Quant à ceux qui se sont faits bon-
« zes et ont pratiqué la vertu, le dieu Phât les enlèvera
« dans son royaume pour les diviniser ensuite, et les
« faire adorer par tout le monde. »

« Comme je lui demandais qui avait créé le premier monde, il se trouva embarrassé, et il cherchait toujours à esquiver la difficulté. Si vous ne le savez pas, lui dis-je, je puis vous l'apprendre; et comme je commençais à lui expliquer les principaux articles de notre foi, il me quitta brusquement pour s'occuper d'autre chose. Je vis de suite qu'il n'était pas disposé à m'entendre, qu'il était même bien éloigné d'ouvrir les yeux à la vérité; cependant je lui demandai permission de voir sa pagode, où il y avait beaucoup de divinités. « Oui, me
« dit-il, je suis moi-même tout prêt à vous y conduire, si
« vous voulez y entrer d'une manière respectueuse, c'est-
« à-dire, si vous consentez à ôter vos souliers. » J'avais beau lui dire que les Européens, dans ces pays, n'ôtaient jamais leurs souliers, même chez les grands mandarins, que les miens étaient très-propres, etc. : « A la bonne
« heure, répliqua-t-il, mais mes divinités sont bien au-
« dessus des mandarins. » Et comme j'insistais encore :
« Pourquoi ne voulez-vous pas, me dit-il, ôter vos sou-

« liers? » Je lui dis que c'était parce que ma religion me le défendait. « Et moi aussi, me dit-il, je ne vous permets « point d'entrer ainsi, parce que ma religion me le dé« fend. » J'avais déjà vu plusieurs autres pagodes, même à Huê; mais je n'avais pas encore rencontré de bonze aussi hardi et aussi ferme dans sa religion que celui-là.

« J'arrivai enfin à Dong-Nai, vers la fin d'août, après un voyage de deux mois. Je suis reparti vers la fin d'octobre pour visiter la partie du midi; je ne suis parvenu qu'au milieu de novembre dans la chrétienté que j'allais administrer. J'ai été obligé de m'arrêter en divers endroits pour visiter quelques autres chrétientés assez nombreuses, dont l'une même n'avait point vu de Prêtre depuis deux ans, et qui se trouve à quarante lieues environ de la ville de Sai-Gon. De là j'ai continué ma route l'espace d'environ quarante autres lieues, dans un pays où je n'ai trouvé que quelques maisons chrétiennes sans église, et abandonnées depuis plusieurs années. J'ai fait les vingt premières lieues en suivant un grand canal bordé de cocotiers de chaque côté, et le long duquel je n'ai trouvé presque aucune habitation. Ensuite je suis entré au milieu d'une vaste plaine à perte de vue. L'on n'y voit ni forêts, ni collines, mais seulement quelques maisons de pêcheurs de distance en distance; de manière qu'on y jouit d'un horison aussi parfait qu'en pleine mer. J'ai rencontré dans cette plaine deux maisons de chrétiens qui étaient ravis de voir un Prêtre arriver chez eux. Comme je ne pouvais m'arrêter, je les ai engagés à se rendre à la chrétienté que j'allais administrer, pour y recevoir les sacremens. Lorsque je suis arrivé dans cette chrétienté, les pauvres néophytes, en me voyant, n'ont pu contenir leur allégresse. Ils sont tous venus en corps me saluer et m'apporter des présens. Ils sont au nombre d'environ trois cents. Depuis neuf ans, aucun Prêtre ne les avait visités;

des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans n'avaient jamais communié. J'ai trouvé parmi eux des désordres et du relâchement, mais il ne m'a pas été difficile de me faire obéir ; des usuriers et des pécheurs publics se sont soumis à tout ce que je demandais. Un, entre autres, qui en prêtant à cent pour cent avait amassé de grandes richesses, m'a apporté tous ses papiers et contrats usuraires ; il les a rectifiés en ma présence, et s'est engagé à restituer aux pauvres tout son argent mal acquis ; car depuis tant d'années qu'il prête à usure, il ne pouvait se rappeler quels étaient ses débiteurs, ou plutôt ses créanciers. Puis me remettant, pour plus d'assurance, un billet que j'exigeai de lui, et dans lequel il s'engageait à restituer : « Mon père, me dit-il, quand vous « m'ordonneriez de distribuer aux pauvres toute ma for« tune, je devrais vous obéir. » J'ai trouvé d'ailleurs de bonnes ames qui, quoique privées des sacremens depuis tant d'années, avaient cependant toujours vécu dans la crainte de Dieu ; ce qui m'a bien consolé.

« Ces chrétiens m'ont raconté une chose que je regarde comme un miracle de la divine Providence : il y a dans ce pays beaucoup de tigres, qui chaque année dévorent quelque païen, mais ils respectent les chrétiens. Il est inouï qu'aucun d'eux ait été pris, quoiqu'ils rencontrent souvent le tigre dans les bois et ailleurs. Une fois même le tigre est venu s'accroupir devant leur église, pendant qu'ils y étaient rassemblés pour prier ; il est allé ensuite se prendre dans un piége à quelque distance de là. Il paraît que le bon Dieu ne veut pas que ces pauvres néophytes qui, à raison de leur grand éloignement, doivent tous mourir sans sacremens, soient surpris par une mort soudaine et imprévue.

« Les païens ont une grande vénération pour le tigre, qu'ils regardent comme une divinité terrible. Ils l'ap-

pellent par honneur, Monsieur, et n'osent presque raconter ses forfaits, de crainte qu'il ne vienne à le savoir, et ne s'en venge. Ils lui tendent cependant des piéges, et ne négligent aucun moyen de le dompter; mais quand il est une fois pris, il y en a qui vont lui demander excuse, et lui faire quelques complimens de condoléance. Quand l'empereur ou le grand mandarin peuvent en prendre un vivant, ils lui font couper les griffes et les dents pour le faire combattre avec un éléphant, qu'il mettrait en pièces sans cette précaution; car bien que l'éléphant soit plus fort, le tigre joint à une grande force une agilité surprenante. Le tigre est naturellement timide, sans quoi ces pays seraient inhabitables: il craint le regard de l'homme, et il suffit quelquefois de le regarder d'un œil fixe et sévère pour le faire disparaître; aussi n'attaque-t-il jamais l'homme que par derrière et comme par trahison. J'ai entendu dire que dans ce pays il y a des hommes bien exercés qui, seuls et armés d'un simple coutelas, viennent à bout de le tuer; et voici comment. L'homme s'avance droit au tigre qui aussitôt se dresse sur ses pattes de derrière pour saisir sa proie. Au même instant l'homme lui porte habilement, mais par côté, un coup au cœur, ou du moins au poitrail, et se retire de suite en arrière. Le tigre, s'il n'est pas mort, doit d'abord retomber sur ses pattes de devant, se retourner, puis se redresser de nouveau; et pendant ce temps, le chasseur lui prépare un second coup, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la bête soit achevée. Le tigre cependant, après s'être dressé, ne retombe pas toujours par devant, il s'élance aussi quelquefois par côté; mais étant debout, il annonce par le mouvement de sa queue, dans quel sens il doit retomber; s'il agite sa queue perpendiculairement, il doit retomber par devant; mais s'il l'agite horizontalement, il doit s'élancer

par côté ; de manière que le chasseur peut se précautionner d'avance.

« Pour revenir aux néophytes, après avoir demeuré environ deux mois dans cette chrétienté, je suis reparti pour revenir au collége ; mais j'ai suivi une autre route pour visiter plusieurs chrétientés très-nombreuses que je n'avais jamais vues. Dans un endroit où l'on compte jusqu'à onze cents ames, on m'a rapporté une chose qu'on regarde comme miraculeuse. Un catéchiste nommé Sylvestre, étant devenu aveugle en 1813, ne laissait pas de fréquenter l'église même la nuit, et lorsqu'il pleuvait, quoiqu'il tombât de temps en temps dans la boue. En 1823, le jour de la Chandeleure, assistant à la sainte Messe, il commença à voir un cierge allumé sur l'autel, et, la Messe finie, il recouvra parfaitement la vue, et s'en retourna plein de joie chez lui. En 1826, le dimanche avant la Fête-Dieu, il reçut les sacremens encore très-bien portant, et mourut de la peste le lendemain de la Fête-Dieu. Je regarde ce fait comme des plus avérés, quoiqu'il faille des preuves ultérieures pour certifier le miracle.

« Je vais repartir incessamment pour faire un second voyage d'environ deux cents lieues, toujours vers la partie du midi ; je ne pourrai probablement être de retour avant la Pentecôte.

« Ces voyages sont très-pénibles ; mais comme je prends les précautions nécessaires, ma santé n'en souffre pas. Sans être robuste, je n'ai aucune infirmité, et ma santé se soutient parce que je vis de régime, et que je suis les règles d'hygiène que nous donnait jadis M. Breuillot, au séminaire. Le souvenir de tous MM. les Directeurs ne s'effacera point de ma mémoire ; je conserve précieusement les analyses des instructions que j'ai entendues de leur bouche ; je les relis toujours avec plaisir quand je fais retraite.

« Je m'étais proposé de leur écrire cette fois-ci, mais je ne le puis pas; je vous prie de les saluer très-respectueusement de ma part. Dans cet empire, je veux dire au Tong-King et en Cochinchine, il y a toutes les années quelques centaines d'infidèles qui se convertissent, et un grand nombre d'enfans de païens sont baptisés à l'heure de la mort. Le Camboge, où nous avons environ quatre cents chrétiens, donne chaque année beaucoup de Saints, car on y baptise jusqu'à trois cents enfans moribonds par an; mais les adultes ne se convertissent pas: c'est un peuple paresseux, insouciant, sans énergie, qui ne pense qu'à jouer et à se divertir. Quoique leurs terres soient riches et des plus fertiles, ils n'en cultivent cependant que ce qui est précisément nécessaire pour vivre; ils ne veulent pas se donner la peine de rien mettre en réserve. Ils sont d'ailleurs très-superstitieux.

« Nous avons deux colléges en Cochinchine: l'un dans la partie du Nord, mais trop près de la cour; nous allons le supprimer, ou plutôt le réunir à l'autre qui est dans cette province, et qui a été autorisé par le vieux roi, avec permission d'y entretenir trente-sept élèves.

« Quant à notre existence physique, dans la haute Cochinchine plusieurs chrétiens n'ont pas le moyen de nous nourrir pendant que nous y administrons les sacremens. Il en est tout autrement des chrétientés de cette province, où il n'y a point de pauvres. La terre est très-fertile en riz, en maïs, en sucre, en fruits de toute espèce, et il y en a beaucoup plus qu'on n'en peut cultiver. Dans la Cochinchine centrale, les ressources sont aussi assez grandes; mais dans la partie supérieure où j'étais ci-devant, il n'est pas rare que la famine se fasse sentir, et ce sont les missionnaires qui nourrissent les chrétiens, loin d'être nourris par eux.

« Notre procureur, qui réside à Macao, nous fait passer chaque année quelques fonds, qui sont le fruit des aumônes des associés de la Propagation de la Foi. J'admire le progrès merveilleux avec lequel s'est établie cette Association, et le zèle des Evêques pour l'étendre. Nous comptons beaucoup sur les prières des bonnes ames qui sont entrées dans cette Association. En contribuant par des secours pécuniaires à l'œuvre des missions, elles sont de véritables usurières du royaume des cieux. Les pauvres néophytes, les infidèles mêmes apprendront quelle est la force de la charité chrétienne, et béniront la main qui, des extrémités du monde, les aide et les soulage. Enfin ces bonnes ames auront part à toutes les bonnes œuvres qui s'opéreront par leurs aumônes. Nous les emploîrons à entretenir nos colléges, à élever des sujets pour le sanctuaire, à relever grand nombre d'églises qui tombent en ruines, à en bâtir de nouvelles, à établir des écoles et faire instruire tant d'enfans qui, faute de moyens, demeurent dans l'ignorance, à faire baptiser les enfans moribonds des païens; enfin, nous nous servirons de ces aumônes pour nous procurer à nous-mêmes quelques ressources afin de prolonger notre existence dans ces pays si malsains, et où nous vivons si difficilement.

« Notre nourriture dans ces pays est mesquine et peu propre à nous fortifier; on nous donne du riz cuit à l'eau, non en bouillie, comme on le croit peut-être, mais cuit au sec. On verse sur le riz une certaine quantité d'eau, qui étant évaporée laisse le riz à sec; et c'est ainsi que depuis l'empereur jusqu'au dernier de ses sujets, tout le monde mange le riz. Quelquefois cependant on en fait de la bouillie cuite avec de la volaille ou de la viande de cochon. Avec le riz on a une espèce de saumure de poisson pour exciter l'appétit, et tout le

reste n'est guère qu'accessoire. On peut avoir du poisson frais, car les rivières de ce pays sont très-poissonneuses; mais on ne sait que l'apprêter à l'eau, ou de certaines autres manières dont nous pouvons à peine user. On peut avoir de la viande de buffle, de cochon; mais on nous servira cette viande presque crue avec le cuir, car ici on mange tout. Nous pouvons à la vérité la faire cuire; mais on nous l'accommodera souvent d'une manière dégoûtante et bien peu propre à exciter notre appétit. Nous avons des œufs; mais si nous n'y prenons garde on nous les servira à demi pourris ou à demi couvés, ce qui est un grand régal dans ces pays. Nous avons des légumes; mais ce sont quelques herbes sauvages qu'on nous présentera telles que la nature les a produites. Sur cinq à six plats, nous sommes satisfaits si un ou deux peuvent nous convenir : nous avons un peu de vin, sans quoi, dans ces pays chauds où l'estomac s'affaiblit, je vivrais difficilement; mais nous n'en avons que bien peu: c'est notre procureur qui nous l'envoie de Macao. Ici l'on ne connaît pas le pain; enfin pour plusieurs autres raisons qu'il serait assez inutile de détailler, quand nous pouvons avoir un bouillon, un fruit, telle qu'une orange, un ananas, une banane, nous croyons avoir fait un bon repas; et le plus souvent nous ne pouvons pas voir sans dégoût, et quelquefois sans horreur, des mets qu'on nous prépare; pourtant, quand nous sommes avec des chrétiens, il faut nous forcer pour en manger quelque chose, afin de ne pas les contrister. Nous pouvons avoir du lait et du sucre en abondance; mais les médecins du pays n'aiment pas que nous en usions trop fréquemment : nous avons aussi du café qui ne nous coûte pas même la peine de le planter. J'en prends tous les jours, et je m'en trouve bien; car il peut suppléer au défaut de vin. Quand les navires

de Bordeaux arrivent, nous pouvons acheter un peu de vin et d'eau-de-vie; mais les vins fins dans ces pays brûlans ne se conservent pas. Les personnes qui ont été élevées délicatement dans leur maison paternelle, ont beaucoup à souffrir dans ces missions, où l'on éprouve de grandes privations. J'ai pu me passer de pain assez facilement, mais la pénurie de vin m'a coûté beaucoup plus.

« Malgré nos misères, nos chrétiens, quoique faibles et enfans dans la Foi, nous donnent cépendant de la consolation. On ne trouve pas chez eux de vertu héroïque, il est vrai, ni cette piété éminente, cette conscience timorée qu'on rencontre dans plusieurs personnes en Europe; mais ces chrétiens ont cependant une foi solide. On ne voit point ici d'incrédule, ni même personne qui ait quelque doute sur la Religion. Je n'ai jamais entendu dire qu'un chrétien, pourvu qu'il eût seulement reçu le Baptême, refusât les secours de la Religion à l'heure de la mort. Plusieurs païens même, qui ne veulent pas vivre en chrétiens, veulent cependant se faire baptiser à la mort. Nous travaillons à la sanctification des chrétiens, sans négliger les infidèles, et nous espérons que nos travaux ne seront pas perdus.

« Je suis, etc.

« Gagelin, Miss. apost.

*Autre lettre du même à M. L.****

Collége de la Basse-Cochinchine, 27 juillet 1830.

Monsieur et très-cher père en J. C.,

« Quoique je n'aie pas encore d'occasion prochaine pour faire partir cette lettre, je profite cependant de

mon loisir actuel pour vous écrire, de crainte de ne le pouvoir faire plus tard si librement.

« L'hiver dernier je fis un voyage dans le midi de cette province, à huit ou neuf journées d'ici. Vers la fin de mars j'y suis retourné pour régler certaines affaires que je n'avais pu terminer dans mon premier voyage. Mais comme les eaux étaient alors trop basses pour y arriver en barque par la voie ordinaire, je fus obligé d'aller d'abord à Hà-Tien, autrement dit *Cancao*, pour m'y rendre de là par mer en descendant le golfe de Siam. Hà-Tien est un port assez considérable, où des Chinois sont établis en très-grand nombre, et font un grand commerce. Nous avons près de là deux petites chrétientés nouvellement formées, chacune de cinquante à cent néophytes. Ils n'avaient point vu de Prêtre depuis trois ans. L'une de ces deux chrétientés était jadis à deux journées de Hà-Tien, dans un village qui persécutait ces chrétiens et les forçait à coopérer aux superstitions. Ils ont mieux aimé fuir et abandonner leur village que d'être apostats : c'est pourquoi ils sont allés se fixer près de Hà-Tien, dans un autre village également païen, mais dont les habitans sont pleins d'égards et d'honnêteté pour eux ; car on les a exemptés de toute superstition, et on leur a permis de bâtir une église et d'y faire leurs prières en toute liberté : qui plus est, l'année où la peste fit le plus de ravage, ces païens voyant qu'il mourait si peu de chrétiens, tandis que chez eux ce fléau se faisait sentir d'une manière terrible, firent des vœux au Dieu des chrétiens pour en être délivrés. Comme chaque village dans ce pays a un tribunal pour juger les procès et accommoder les différends, si les chrétiens ont quelque difficulté entr'eux, et que les catéchistes aient déjà décidé, les chefs du village dont je parle ne permettent

pas ordinairement qu'on en appelle à leur tribunal, afin de conserver aux chefs de la chrétienté toute leur autorité.

« Avant d'aller plus loin, j'entendis la confession de ces néophytes, et en désignai quelques-uns des plus instruits pour faire apprendre le catéchisme aux enfans qui étaient dans une grande ignorance. Peu de jours après je partis par mer et je descendis vers le cap anciennement dit Pointe du Camboge, pour y visiter les chrétiens que j'avais administrés au commencement de l'hiver. Je vis avec douleur que plusieurs qui avaient bien commencé n'avaient pas persévéré; mais je fus un peu dédommagé par les marques sincères de conversion que j'aperçus dans quelques-uns qui, la première fois, avaient résisté à mes exhortations. Ce sont les enfans qui m'ont donné le plus de consolation; plusieurs savaient tout leur catéchisme. Pour exciter leur émulation, je leur fis faire un concours public à l'église, en les divisant en trois classes : ceux de la première classe devaient réciter le catéchisme en entier; ceux de la deuxième, tout ce qui regarde le symbole, les sacremens et les commandemens de Dieu; et ceux de la troisième, ce qui regarde le symbole et les sacremens. Ceux qui dans chaque classe récitaient sans faute avaient le premier prix; ceux qui ne faisaient qu'une faute avaient le second, et ceux qui en faisaient deux avaient le troisième; mais à la quatrième faute on était exclus. Le lendemain du concours, je fis la distribution des prix à l'église; c'étaient des images, des médailles, etc. Ces objets sont d'un grand prix pour ces néophytes, qui ne peuvent en avoir qu'autant que le missionnaire leur en donne.

« Quand nous avons fini l'administration d'une chrétienté, nous faisons ordinairement un semblable con-

cours pour les enfans, et cela fait partout le plus grand bien.

« Dans cette chrétienté, je fis tous les offices de la Semaine-Sainte, afin d'y ranimer un peu la foi et la piété: les personnes les plus âgées n'avaient jamais vu ces cérémonies. Après *Quasimodo*, je me rembarquai pour retourner à Hà-Tien. La mer dans cette partie est toute parsemée de petites îles. Je m'arrêtai dans une des plus considérables, appelée en langue du pays *Hon-Rai*, où l'on trouve les nids d'oiseaux si renommés dans tout l'Orient. Ces nids, de figure ovale, d'un pouce de hauteur, de trois pouces de tour, et du poids d'environ une demi-once, sont formés d'une espèce de pâte gluante que des hirondelles d'une espèce particulière composent probablement de leur salive, comme l'assurent les gens du pays. Cependant quelques naturalistes leur donnent pour matière l'écume de la mer, ou le frai des poissons. Ces hirondelles, qui ne sont guère plus grosses que le pouce, font trois nids par an: savoir, en février, en mars et en avril. On achète leurs nids à très-grand prix, puisqu'une seule once vaut jusqu'à huit ligatures, c'est-à-dire environ un louis de notre monnaie. Quoique d'un goût fade, c'est un des meilleurs cordiaux qu'on connaisse; aussi s'en sert-on principalement en médecine. Je ne trouvai alors dans cette île que trois ou quatre maisons qui, en payant tribut, ont seules le privilége de chercher ces nids. Je leur demandai s'ils avaient connaissance de la Religion chrétienne. Nous savons, me répondirent-ils, que dans certains endroits on a bâti des églises, et qu'on observe une religion étrangère; mais nous ne savons point précisément ce qu'enseigne cette religion. Je leur annonçai l'existence d'un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre; mais ils ne parurent pas prendre grand intérêt à tout ce que je leur dis.

Je ne m'arrêtai chez eux que deux ou trois heures, parce que j'étais pressé de retourner à Hà-Tien.

« A une journée et demie de Hà-Tien, se trouve, sur les montagnes en remontant le golfe de Siam, un peuple très-sauvage dont on me raconta plusieurs choses extraordinaires. Tout le monde m'assurait que ces Sauvages avaient une queue, c'est-à-dire qu'ils avaient l'épine du dos allongée de plus de deux pouces, au point qu'ils ne pouvaient s'asseoir. Je ne fus pas longtemps sans reçonnaître la fausseté de cette fable ridicule. Comme il y a près de là dans les bois une espèce de singes fort ressemblans à l'homme, et qui ont une queue de cette façon, c'est peut-être ce qui a donné lieu à cette fable. Tout le monde aussi me disait que ce peuple était inaccessible et décochait des flèches sur les étrangers qui prétendaient entrer sur son territoire. Pour moi ne pouvant croire tout ce qu'on m'en racontait, bien persuadé d'ailleurs que ces Sauvages n'avaient jamais entendu parler de l'Evangile, me trouvant à leur proximité, j'aurais cru manquer au précepte de notre Seigneur : *Docete omnes gentes*, si je n'avais pas fait quelques efforts pour arriver jusqu'à eux et leur annoncer la parole de vie. Mais personne ne voulait m'y conduire, soit par crainte, soit parce qu'on ne savait pas au juste le chemin. Cependant, à force d'instances et de supplications, trois chrétiens se déterminèrent à venir avec moi à la découverte. Je m'embarquai donc avec eux, deux écoliers et deux domestiques. Le lendemain je me trouvai vis-à-vis Hòn-Dât, où je m'arrêtai une demi-journée pour voir l'emplacement du collége que Mgr. d'Adran, d'heureuse mémoire, avait établi dans cette partie, lorsque du temps des guerres, fuyant de province en province, il cherchait un asile sûr pour former quelques élèves. L'aspect de

ces lieux me rappela d'une manière vive le zèle et les travaux de cet illustre Prélat, et les persécutions qu'il a souffertes. Dans ces mêmes lieux j'eus l'occasion de parler de la Religion chrétienne à quelques familles cambogiennes qui en avaient une connaissance vague, mais s'imaginaient qu'il fallait étudier les caractères chinois, et surmonter bien des obstacles pour s'instruire de cette religion. J'aplanis les difficultés et leur indiquai un moyen court et facile de se faire instruire, s'ils le voulaient.

« Cependant je continuai ma route, et après avoir tourné et retourné le long d'une grande montagne pour m'informer des Sauvages, je fus obligé d'entrer dans un port pour demander au mandarin du lieu un guide et un interprète. Ce mandarin, à qui j'avais fait un petit présent, m'accorda l'un et l'autre très-volontiers, sans quoi il ne m'eût pas été possible d'arriver jusqu'aux Sauvages; car même avec de l'argent je ne trouvais personne qui voulût m'y conduire. Les trois catéchistes qui m'avaient accompagné jusqu'alors, voulurent rester là; ainsi je repartis avec les deux hommes du mandarin et mes quatre autres compagnons. Nous arrivâmes bientôt à l'entrée de la rivière des Sauvages, laquelle, comme plusieurs autres de ces parages, est remplie de crocodiles. Ces animaux, quoique très-voraces et quelquefois d'une grandeur monstrueuse, ne sont pas cependant aussi redoutables qu'on le croit en Europe. Le crocodile fuit l'homme naturellement, bien loin de chercher à lui nuire. Dans cette province on en prend beaucoup; la chair en est assez agréable, mais un peu trop huileuse. On les prend vivans pour l'ordinaire. Ils peuvent passer plusieurs semaines sans manger; il suffit de leur jeter de temps en temps de l'eau sur le corps. Pour les prendre, les pêcheurs observent le moment où ils mon-

tent sur le rivage pour y dormir ; le crocodile s'éveille bien vite à l'approche des pêcheurs, s'élance dans l'eau et enfonce sa tête dans la vase. Aussitôt les pêcheurs lui lient les pattes et sa longue gueule, et le tirent facilement hors de l'eau.

« Nous remontâmes donc cette rivière jusqu'assez près de sa source, à travers un bois épais et rempli de broussailles presque impénétrables, pendant l'espace de six à sept heures, sans rencontrer aucune habitation. Malheureusement notre barque se trouva trop grande par rapport au lit de la rivière, qui près de la source était fort étroit, de manière que nous fûmes obligés de rebrousser chemin pour chercher un canot, sans savoir ni où ni comment le trouver. Je n'avais pris de vivres que pour deux jours, et j'étais presque au bout ; mes gens perdaient courage, ils mangeaient leur riz avec du sel et du poivre. Vers l'embouchure de la rivière nous rencontrâmes une barque de pêcheurs qui nous indiquèrent un village cambogien assez près de là. Chemin faisant pour nous y rendre, nous aperçûmes un bonze qui se faisait conduire à quelque distance de là, par un des chefs du village. Son canot nous convenait fort bien ; nous le lui demandâmes pour un jour, et il nous l'accorda ; mais il fallut aller jusqu'au village pour avoir des vivres. Ce chef se chargea de nous procurer tout ce qui était nécessaire pour le voyage. Comme j'avais avec moi encore un peu de vin d'Europe, je lui en fis boire un petit verre : il n'avait pas encore avalé la dernière goutte qu'il me demandait déjà une répétition. Il fit contribuer toutes les maisons du village pour me procurer du riz et des poules, et me donna deux rameurs. Je voulais le payer, mais il me supplia de recevoir le tout comme un hommage que lui et son village voulaient me faire. Jusqu'alors je ne m'étais pas encore

fait connaître comme missionnaire; ce ne fut qu'à mon départ que je lui dis que j'étais venu des pays les plus éloignés de l'occident pour enseigner les peuples de ce pays, et leur faire connaître celui qui avait créé le ciel et la terre. Je voulais l'intéresser et piquer sa curiosité; mais point du tout, dans ce moment-là il avait une grosse distraction, et il finit par me demander si je ne pourrais pas lui faire boire encore un coup.

« Cependant je pris la place du bonze et je partis avec le canot; nous étions en tout huit personnes. Le canot n'en aurait pas pu contenir davantage. Bientôt nous arrivâmes à la source de la rivière; mais de là, pour parvenir au pied de la montagne, il nous fallut traverser un marais d'une demi-lieue, où nous avions de l'eau et de la boue souvent jusqu'au genou, sans parler des sangsues qui plus d'une fois ont fait couler le sang de mes jambes. A la nuit tombante nous arrivâmes très-fatigués chez le *Sen-Fi;* c'est ainsi qu'on appelle le mandarin cambogien chargé de surveiller les Sauvages connus sous le nom de *Sa-Out.* Sa maison est grande, divisée en plusieurs appartemens, et élevée de terre de trois à quatre pieds, selon la mode cambogienne; à l'entrée est une espèce de vestibule qui se prolonge dans toute la longueur de la maison. C'est là qu'on reçoit les étrangers. Il nous fit donc asseoir dans ce vestibule, comme l'on dirait chez nous, par terre de chaque côté de la porte; bien entendu que j'étais le plus près de la porte, comme premier dignitaire de la compagnie. C'est là aussi que nous mangeâmes et que nous couchâmes: chaque pays a ses usages. Comme j'avais fort peu dormi la nuit précédente, je m'attendais à faire un bon somme chez le Sen-Fi; mais à peine fûmes-nous couchés qu'une légion formidable de moustiques vint fondre impitoyablement sur nous, et nous permit à peine de fermer l'œil quelques instans.

« Le lendemain matin le Sen-Fi, avant de me faire voir les Sauvages, me fit déjeuner. J'avais apporté avec moi un petit morceau de fromage pour m'aider à avaler le riz, et je l'avais enveloppé soigneusement dans un linge; je voulais m'en régaler à déjeuner, mais je ne savais pas que le chat du cambogien était un fripon : le drôle m'avait grippé mon fromage pendant la nuit, il fallut prendre mon parti. J'avais cependant encore un peu de vin d'Europe, dont je voulus faire goûter au Sen-Fi, ne doutant nullement qu'il ne fût très-flatté de cette liqueur extraordinaire pour lui ; il refusa, disant que jadis il avait la passion du vin, mais qu'ayant été attaqué d'une maladie mortelle, il avait fait vœu au diable, s'il en échappait, de ne jamais boire de vin ; j'eus beau lui dire que j'avais le pouvoir de le dispenser, aucune considération ne fut capable de le faire changer de résolution. Je pensai alors à tant de chrétiens lâches qui sont si négligens et si infidèles à garder leurs vœux, qui pour un vil intérêt et d'autres futiles raisons ne craignent point de mentir à leur Dieu. J'entrai moi-même dans une grande confusion en considérant combien j'étais inconstant, combien j'étais faible pour garder mes résolutions dans des choses beaucoup plus faciles et de moindre conséquence, pour garder les promesses que j'avais faites à Dieu, à qui je suis redevable de tant de bie faits.

« Je voulais aller de suite chez les Sauvages, mais le Sen-Fi ne le jugea pas à propos, de crainte qu'en me voyant ils ne prissent tous la fuite. Il aima mieux en faire venir d'abord un des principaux qui savait le cambogien. Il arriva nu-tête, nu-pieds, ayant un chiffon autour des reins et une espèce de mouchoir qui lui couvrait les épaules; c'était son costume le plus solennel; je crois même que c'était toute sa garde-robe.

Je lui dis d'abord que j'étais venu pour lui rendre visite à lui et à ceux de sa nation; je lui demandai s'il voulait bien me permettre d'entrer chez eux. — Non, me dit-il, vous viendrez à une certaine distance des cabanes, vous les verrez de loin, mais vous n'y entrerez pas. — Si vous ne me permettez pas d'entrer, du moins vous viendrez me parler. — Point du tout, nous resterons chez nous. — Je suis cependant venu de bien loin pour vous voir; pourquoi donc ne voulez-vous pas me parler? — Si quelqu'un d'entre nous sait un peu le cambogien, peut-être viendra-t-il vous parler; mais les autres ne paraîtront point. — D'où vient que vous aimez ainsi à rester dans les bois, et que vous ne venez pas habiter avec les Cambogiens? Vous êtes nés pour la société, et votre état est contre les lois ordinaires de la nature. — Quand nous paraissons en rase campagne, nous commençons à avoir peur; mais quand nous sommes dans les broussailles, au milieu des tigres et d'autres bêtes féroces, nous sommes en pleine sécurité. — Il vous serait cependant très-avantageux de vous habituer avec les Cambogiens pour apprendre quelques métiers, au moins à faire un peu de toile. — Nous ne croyons pas devoir mener un autre genre de vie que nos ancêtres. — Vous n'ignorez pas qu'il y a au loin différens peuples; est-ce que vous ne seriez pas curieux d'aller au moins jusqu'à Hà-Tien, pour savoir un peu ce qui se passe dans le monde? — Nous n'en avons aucune envie. — Si vous y consentiez, j'emmènerais avec moi un jeune homme d'entre vous pour l'instruire, et je vous le renverrais au bout de deux ans. — Cela ne se peut point. Après lui avoir fait plusieurs autres interrogations sur leurs usages, leur croyance, etc., je lui dis que j'étais venu pour apprendre aux différens peuples de ces contrées une religion qui était la seule véritable,

qui procurait à l'homme le plus grand bonheur ; qu'après la mort ceux qui l'avaient observée montaient au ciel pour y être bienheureux pendant toute l'éternité. Je lui demandai s'il ne serait pas curieux d'en savoir quelque chose ? Il me répondit tout uniment qu'il ne s'en souciait pas. Pour piquer sa curiosité, je voulus lui faire voir les images qui étaient dans mon bréviaire. Le Sen-Fi les prenait l'une après l'autre dans ses mains et en était tout émerveillé ; mais le Sauvage, quelque instance que je lui fisse, ne voulut jamais consentir à en toucher une seule ; il persistait à me dire qu'il n'adorerait jamais aucune divinité : peut-être croyait-il qu'en prenant une image pour la regarder, il allait être comme ensorcelé et obligé d'adopter la religion dont je lui parlais.

« Le Sen-Fi se mêla à notre conversation sur la religion, il prit parti pour la sienne : il adore Phât comme en Cochinchine, mais le christianisme ne lui était pas inconnu, il avait vu des chrétiens et une église dans la capitale du Camboge. « Nos livres, me dit-il, nous enseignent comme les vôtres qu'au commencement Dieu « créa le ciel et la terre avec dix-sept royaumes, et établit « autant de religions que de royaumes ; ainsi chacun doit « observer la religion du royaume où il est né. » Je lui montrai l'incompatibilité de plusieurs religions sous un même Dieu, par l'exemple de chaque royaume qui, sous un même roi, doit avoir les mêmes lois et le même gouvernement ; mais il n'était pas disposé à recevoir la vérité, et il avait bien des obstacles à surmonter pour devenir chrétien.

« Quant aux Sauvages, ce sont les hommes les plus abrutis que j'aie encore rencontrés. Chez eux ils sont tout nus, hommes et femmes ; ils n'ont qu'une bandelette de la largeur de trois ou quatre pouces qui leur sert

de ceinture; et c'est principalement pour cela qu'ils refusent à tout le monde l'entrée de leurs cabanes, car ils ne veulent pas qu'on voie leurs femmes. Ils n'ont point de caractères pour écrire, et n'en veulent point apprendre. Quand ils font un contrat, c'est de vive voix seulement: ils sont sincères et fidèles; si l'on a oublié quelque condition du contrat, ils ont recours au serment qui est inviolable chez eux, et tout est décidé: ils jurent au nom du démon qu'ils appellent *Arai.* Comme la plupart des autres Sauvages, ils n'ont aucune loi, ni règle de police, ni même de chef proprement dit, puisque le roi du Camboge charge un de ses mandarins de les surveiller et de lever sur eux un certain tribut qui consiste en une espèce de nattes fort grossières. Ils n'ont ni autel, ni divinité. Ils n'ont qu'une idée assez confuse de l'immortalité de l'ame : ils croient que les mânes de leurs ancêtres peuvent leur être favorables; aussi leur offrent-ils des viandes et autres mets, comme au Camboge, en Cochinchine, etc. Ils connaissent l'argent, mais non l'or. Ils n'ont point de calendrier, ils ne savent calculer ni les mois, ni les années; ils voient seulement la lune croître et décroître dans un certain espace de jours, mais ils consultent les Cambogiens pour savoir quand viendra la saison chaude et la saison des pluies. On peut commercer avec eux, mais pour cela il faut d'abord s'adresser au Sen-Fi, qui les avertit de se rendre à tel endroit où on les attend; ils vendent des rotins, de la cire, de l'ivoire, et achètent des vivres; car quoiqu'ils plantent des patates et du riz, ils sont souvent dans la disette. On dit qu'autrefois ils étaient fort nombreux; mais du temps des guerres, plusieurs sont morts de misère : on croit qu'il n'en reste qu'environ quatre cents. Comme ils ne connaissent ni les simples, ni aucune sorte de médecine, quand ils sont malades,

au lieu de garder la diète, ils mangent tant qu'ils peuvent et meurent comme des animaux.

« Après une conversation assez longue, je me levai pour aller voir la cabane du Sauvage, qui était à un quart de lieue. Elle est entourée d'arbres et de broussailles ; on y arrive par un petit sentier qui, à l'endroit de la haie, est interrompu par une palissade. Comme j'hésitais, ceux qui venaient après moi me dirent que c'était là la porte principale ; le Sauvage pouvait peut-être sauter à pieds joints, mais pour moi qui ne suis pas si leste, il me fallut grimper. Lorsque je fus arrivé dans l'enceinte, on me fit faire halte ; je voyais le palais, mais je n'en pouvais approcher ; je n'étais cependant pas assez près pour voir les yeux qui de l'intérieur m'observaient. Cette cabane, faite de feuillages, est un carré dont chaque face peut avoir dix à douze pieds ; elle est élevée de terre de trois à quatre pieds, de sorte que pour y monter il faut un escalier : c'est une bûche de bois échancrée de distance en distance et appuyée vers le coin de la porte. Le plancher est à jour ; on allume du feu dessous, surtout pendant la nuit, afin que la fumée, pénétrant dans l'intérieur, en chasse les moustiques qui sont si multipliées dans ce pays ; puis le Sauvage assis au milieu de son château peut prendre le frais en toute liberté. Un arc, une marmite, une écuelle, une serpe, voilà à peu près tout son mobilier ; il n'a pour manger ni cuiller, ni fourchette, comme nous, pas même de bâtonnets, comme les Cochinchinois ; il se sert simplement de ses doigts. On ne trouve chez lui ni chaise, ni table, ni lit. C'est la nature toute pure. Je voulus voir le père de ce Sauvage, on l'appela ; ce vieillard sortit en nouant son langouti (1), il parut devant moi avec des yeux farou-

(1) Linge qui couvre la moitié du corps.

ches, ne me parla point, ne me témoigna rien ni à moi, ni aux gens de ma suite; il se contenta de me regarder à peu près comme ferait un animal qu'on met hors de sa cage. Je lui fis apporter son arc pour tirer en ma présence, ce qu'il fit avec beaucoup de dextérité. Je leur demandai si quand ils voyaient des étrangers, ils leur tiraient dessus. « Non, me dirent-ils : si nous voyons quelqu'un qui s'égare, nous le remettons dans le bon « chemin ; si quelqu'un a faim, nous lui donnons à « manger. »

« J'aurais désiré rester là quelques jours, mais je ne le pouvais pas; d'ailleurs je n'aurais peut-être fait qu'augmenter leur défiance pour une première fois. Il faudrait commencer par les apprivoiser peu à peu, en restant toutefois à une certaine distance d'eux, et étudier d'une manière plus spéciale leurs inclinations pour gagner leur confiance. Il faudrait en faire des hommes d'abord, pour pouvoir ensuite en faire des chrétiens. Avant de partir je fis au Sen-Fi trois petits présens, pour le remercier de l'honnêteté avec laquelle il nous avait reçus: je lui donnai des pillules d'aloës, une bouteille en verre; à la vérité il n'y avait rien dedans, mais la rareté en faisait le prix; puis un couteau simple à ressort. Le Sauvage contemplait de tous ses yeux cet instrument extraordinaire, le plus beau chef-d'œuvre de l'art qu'il eût jamais vu. Je compris bien vite qu'il lui en fallait aussi un. A peine l'eût-il reçu, qu'il joignit les mains et les porta jusqu'au front, pour me témoigner sa reconnaissance. Je venais de quitter le Sen-Fi, lorsque j'aperçus un autre Sauvage qui, avec son arc sur son épaule, passa assez près de moi : je voulus l'appeler, mais il n'eut rien de si pressé que de s'enfoncer dans le bois; plus je l'appelais, plus il fuyait.

« Je me hâtai de venir reprendre mon ancienne bar-

que; je retrouvai les trois catéchistes qui m'avaient quitté, et je rentrai à Hà-Tien après un voyage de dix jours. Chemin faisant, je pensais plusieurs fois combien j'étais indigne d'aller annoncer l'Evangile aux infidèles et aux barbares; je priais le bon Dieu de n'avoir point égard à mes péchés, mais de disposer le cœur de ces Sauvages à recevoir la lumière de l'Evangile, et de leur inspirer un désir efficace de s'y soumettre.

« A Hà-Tien je me reposai quelques jours, pendant lesquels je reçus la visite de plusieurs païens chinois, cochinchinois et cambogiens, dont quelques-uns me manifestèrent le désir de se faire chrétiens, sans cependant y être encore déterminés. J'eus aussi l'occasion d'y voir les *Chavas;* ce sont des Malais de la presqu'île de Malaca, établis sur la côte en remontant le golfe de Siam, et divisés par peuplades. Leur religion est un mahométisme défiguré; ils révèrent par conséquent Mahomet comme un prophète, ils l'appellent en leur langue Mahama. Le bas peuple est dans l'ignorance la plus grossière; quand on lui demande ce qu'il adore, il répond qu'il adore Phât ou le ciel. Mais les prêtres, qui sont plus instruits, adorent un seul Dieu créateur du ciel et de la terre, connaissent clairement l'histoire d'Adam et d'Eve et les noms de la plupart des anciens patriarches. L'un d'entr'eux me parlait des perfections de Dieu avec une éloquence admirable, et me dit même que sa religion, quant au fond, était la même que celle du roi de Rome; ce qui m'étonna beaucoup, car je ne sais comment il a pu connaître le souverain Pontife. Ils enseignent qu'après cette vie on est puni ou récompensé selon ses mérites, mais ils n'ont pas d'idée claire de l'éternité. Ceux par exemple qui auront regardé avec concupiscence la femme de leur prochain, on leur crèvera les yeux; ceux qui auront mal parlé, on leur cou-

pera la langue ; ceux qui auront prêté à usure, ce qui est rigoureusement défendu chez eux, on leur ouvrira le ventre pour leur arracher de vive force l'argent mal acquis. D'autres seront dans le feu ou dans quelque chaudière bouillante jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de leur pardonner. Ils observent le sabbat ; ainsi tous les sept jours, les prêtres restent dans le temple pour y instruire le peuple ; mais ils ne l'obligent pas, du moins ceux que j'ai vus, à assister aux instructions, ni à s'abstenir des travaux ordinaires. Dans leur temple on ne voit aucune effigie ; il n'y a qu'une chaire où celui qui doit faire l'instruction monte par trois degrés, tenant à la main un bâton dont l'extrémité inférieure est terminée par une fourche de fer. A l'entrée du temple est un grand vase d'eau, avec laquelle doivent se purifier tous ceux qui y entrent pour prier. A la fin de leurs prières ils répondent *amin*, qui, comme ils me l'ont expliqué, n'est autre chose que l'*amen* des Hébreux. Ils pratiquent la circoncision, mais ce n'est point de rigueur. Ils s'abstiennent de vin et de la viande de cochon, et pratiquent un jeûne de trente jours, à peu près à la même époque que notre carême. La première fois que je les visitai (c'était quelques jours avant le dimanche de la Passion), on me conduisit chez leur premier chef, qui est un vieillard plus que septuagénaire. Il me fit asseoir à côté de lui : je lui présentai à boire un peu de vin d'Europe ; mais pour lui ôter tout soupçon, je lui dis que c'était de l'eau de raisin : il me répondit qu'il ne pouvait en boire : je lui en demandai la raison. « C'est, me dit-il, que je suis en carême, et qu'il nous est « strictement défendu de rien avaler depuis le point du « jour jusqu'à la nuit. » Comme il avait mal aux yeux, il me demanda seulement si je ne pourrais pas lui donner quelque remède ; je lui versai un peu d'eau-de-vie avec

de l'eau fraîche et lui dis de s'en frotter les yeux. « Non,
« répondit-il, je n'y toucherai pas avant la nuit. Je me
« gardai bien de lui dire que j'étais aussi en carême (1), car j'aurais eu bien honte.

« Si l'on venait à bout de persuader les prêtres, le peuple, ce me semble, se laisserait détromper facilement : il faudrait travailler à leur conversion d'une manière suivie, ainsi qu'à celle des autres infidèles ; mais nous ne pouvons leur parler de religion que comme en passant, vu que nous suffisons à peine pour l'administration des chrétiens. Quand nous leur prêchons la Religion chrétienne, quelques-uns résistent ouvertement à la vérité, un grand nombre ne répond ni oui ni non, un très-petit nombre témoigne quelque désir d'embrasser cette Religion sainte. Quelques païens m'ont demandé le Baptême, mais je n'ai baptisé aucun adulte dans ce dernier voyage. Les uns n'étaient pas assez instruits, les autres pas assez éprouvés. Je ne baptise aucun adulte que je n'aie de bonnes raisons de croire qu'il vivra en bon chrétien, ou qu'il ne soit à l'article de la mort. Plusieurs attendent ce moment pour se faire baptiser. Un certain nombre demande le Baptême pour pouvoir se marier avec des filles chrétiennes, ou *vice versâ.* Quand plaira-t-il au bon Dieu d'ouvrir les yeux à ces pauvres infidèles ! Quand enverra-t-il un bon nombre d'ouvriers pour cultiver cette vigne immense, dont la plus grande partie est encore à défricher ! Combien de sauvages n'ont point

(1) Le vieux Malais eût été scandalisé s'il eût vu le missionnaire prendre sa réfection durant le jour. Au reste le jeûne des catholiques est certainement plus rigoureux que celui des mahométans. Ceux-ci peuvent manger à satiété durant la nuit toute entière, et ils se remplissent tellement l'estomac que la journée n'est pas trop longue pour achever la digestion.

entendu parler de l'Evangile! D'autres en ont entendu parler, mais d'une manière trop vague, et s'imaginent que pour se faire chrétiens il faut surmonter des difficultés qui n'existent pas. Nous sommes trop peu de missionnaires; les chrétiens languissent, les païens sont négligés. Dans ce pays, nous sommes faibles et incapables de grandes fatigues. Nous comptons beaucoup sur les prières des associés de la Propagation de la Foi.

« Quelques jours après l'Ascension, je suis rentré au collége pour m'y reposer. Dans ce voyage j'ai fait plus de trois cent cinquante lieues. Depuis quelques temps j'ai la tête très-fatiguée, et quoique de retour depuis plus de six semaines, je ne suis pas encore bien remis.

« Je vous supplie de prier pour moi d'une manière plus spéciale encore qu'auparavant; mes besoins sont très-grands: j'éprouve des combats continuels, et souvent je n'ai personne à qui je puisse communiquer mes peines. Le malaise, les fatigues appesantissent l'ame, et je ne peux me recueillir que très-difficilement pour faire oraison. Mes livres font, dans mes jours de loisir, ma plus grande consolation. Je ne puis espérer de vous revoir en cette vie, mais j'espère vous revoir dans le ciel.

« Je suis, etc.

« Gagelin, *miss. apost.* »

Lettre de M. Jaccard, miss. apost., à MM. les Supérieurs et Directeurs du séminaire des Missions étrangères.

King-Long, le 5 décembre 1829.

Messieurs et vénérables confrères,

« Je profite du navire la Duchesse de Berri, qui se trouve en ce moment à Touranne, pour vous donner

en peu de mots les nouvelles de notre mission. Nos confrères se portent tous assez bien; c'est M. Régéreau qui est le plus faible. Je jouis toujours de toute liberté dans les environs de la ville. Le roi me fait souvent travailler soit à traduire de vieilles paperasses, soit à lui faire l'histoire abrégée de la révolution, de Bonaparte, des conquêtes des Anglais aux Indes, et autres choses semblables. Il ne paraît pas indisposé contre nous en ce moment. Il y a quelque temps qu'il me fit demander cinq bouteilles de vin de messe ; je voulais les lui offrir en présent, mais comme il avait déjà ordonné qu'on me remît six ligatures (1), personne ne voulut se charger de les lui présenter de ma part. Quelques jours après, son fils aîné ayant appris que son père m'avait fait demander du vin, eut aussi la curiosité de vouloir en goûter et m'en envoya demander. Comme dans ce pays on n'estime guère que les liqueurs fortes, j'eus la précaution d'envoyer aussi quelques bouteilles d'arack très-fort, supposant bien qu'il ne voudrait pas boire deux fois du vin de messe. Je ne me trompai point. Le vin de messe me fut renvoyé; son altesse royale ne retint que l'arack, et me fit dire qu'elle aimerait encore mieux de bonne liqueur ; que quand il y aurait un navire à Touranne, je n'avais qu'à lui demander un passe-port pour aller voir les Français et acheter ce que je voudrais, bien entendu qu'il en aurait une petite part. Dieu me garde de m'appuyer sur un bras de chair! cependant je pense qu'il est bon de cultiver les bonnes dispositions d'un jeune homme qui peut, par la suite, devenir ou le protecteur ou le persécuteur de la Religion. J'en agis ainsi, autant que possible, avec les manda-

(1) C'est-à-dire douze ou quinze francs, pour prix de ce vin.

rins que je puis avoir occasion de rencontrer. Plusieurs de troisième et de quatrième classe ont cherché eux-mêmes à faire connaissance avec moi; cela fait perdre quelques momens, mais qu'y faire ? Quand on ne réussirait qu'à leur donner une idée un peu plus juste de la Religion et des missionnaires, ce ne serait pas peine perdue; car en général je crois qu'on peut dire que parmi nos Cochinchinois, il n'y a que ceux qui ont entendu faire des contes ridicules sur la Religion, qui ne l'aiment pas et qui n'en disent pas du bien. L'an passé, peu de temps après que j'eus été découvert, j'invitai à dîner le mandarin qui avait été chargé de m'aller chercher; je le traitai d'abord de mon mieux; on se mit ensuite à parler de religion : je dis tout ce que je sus dire, et pour lui faire voir que je ne lui en imposais pas, je lui montrai nos livres, entre autres le Catéchisme sur l'article des commandemens de Dieu. Il ne pouvait pas en revenir; il voulait un catéchisme pour le porter à ses enfans, afin de leur apprendre, disait-il, comment on doit vivre. A la fin je lui dis : Mais puisque vous avouez que cette religion est si bonne, il faut l'embrasser. « Moi, me répondit-il, je suis le serviteur du roi, je dois « observer la même religion que lui, etc., etc. Notre conférence n'eut d'autres résultats que celui-ci. Il demeura jusqu'au lendemain. M'étant aperçu qu'il désirait voir nos cérémonies, je l'invitai à venir à la Messe, afin, lui dis-je, que vous voyiez par vous-même que la Religion chrétienne n'a point de mauvais côté. Il y assista plus décemment que bien des chrétiens d'Europe, et fit tout ce qu'il vit faire aux autres. Quand je rentrai il me fit son compliment en ces termes : « Ah ! « que vous êtes un bon maître ! » Depuis, ce brave homme fait bon accueil aux chrétiens. Tandis que ses affaires iront bien, je n'ai pas d'espoir qu'il se fasse chrétien,

d'autant plus qu'il est parent du roi, et que, suivant l'usage répandu parmi les grands, il a plusieurs femmes; mais s'il éprouvait quelque revers, j'espèrerais un peu. Il y en a plus d'un qui sont dans ce cas-là. J'en connais un autre qui croit en J. C., mais il a sept ou huit femmes, et aspire aux premières dignités : deux terribles empêchemens. Il est venu me voir dernièrement et m'a invité à aller chez lui. Je ne pourrai guère m'exempter de lui rendre sa visite, ce serait lui manquer.

« Je finis en me recommandant très-instamment à vos prières et saints Sacrifices, en union desquels je suis, etc.

« JACCARD, *provicaire-général.* »

Lettre de Mgr. l'Evêque d'Isauropolis, vicaire apostolique de Cochinchine, à M. Merle, curé à Saint-Laurent-de-Chamousset.

Royaume de Cochinchine, 31 mars 1830.

MONSIEUR ET BIEN CHER CURÉ,

VOTRE long silence me ferait presque soupçonner qu'à l'imitation de plusieurs de nos pères et amis, vous êtes entré dans la voie commune de toute chair; car je vous ai écrit plusieurs fois. Je chargeais le respectable M. Recorbet de vous communiquer mes lettres, et cependant je n'ai eu la consolation de recevoir qu'une seule réponse de vous, que j'aime et révère par tant de raisons à vous bien connues. En neuf ans ne recevoir qu'une lettre, et courte lettre, de celui que j'aime toujours comme le plus fidèle et le meilleur de

mes amis, et que je regarde comme le plus tendre père! Tâchant de ne point manquer au devoir que m'impose la piété filiale, je m'imagine quelquefois que vous m'avez écrit, mais que vos lettres ont été perdues, et que le même contre-temps a fait disparaître les miennes. Je pense cela et bien d'autres choses pour faire diversion à la peine que me cause votre long silence. Je fais plus, je vous l'avoue, car qu'y a-t-il de caché pour vous? Je pense que mon silence doit aussi vous faire grandement de la peine, car vous m'aimez grandement.

« Enfin, tâchons de rompre le silence et disons ensemble: *Recedant vetera, nova sint omnia: corda, voces, et opera.* De quelque côté que soit le tort, s'il y en a, oublions tout, et entretenons un commerce de lettres qui nous rappellera la communion des Saints, laquelle doit exister et existe ici-bas, en attendant la jouissance de la communion sainte, véritable et permanente dans le ciel. Le vénérable M. Recorbet nous y attend, et ma bonne mère aussi, j'espère, sans parler de tant d'autres parens et amis.

« Vous avez probablement appris, mon bien cher Curé, que j'ai été visité par la tribulation en 1827 et 1828, c'est-à-dire par une longue maladie, accompagnée d'une espèce de détention. Mais il a plu à la divine Providence de venir au secours d'un troupeau désolé. *Percuties pastorem, et dispergentur oves gregis.* Les prières surtout des ames ferventes de la Propagation de la Foi sont venues au secours de notre mission désolée, et les aumônes abondantes qu'elle nous procure, nous mettront en état de faire, *Deo adjuvante*, d'utiles établissemens.

« Nous employons une partie de ces aumônes à réparer les églises, racheter les captifs, établir des écoles de garçons et quelques-unes de filles; ce dernier article sur-

tout est bien important. La Religion, sans être autorisée précisément, n'éprouve pour le moment aucune persécution générale; car pour les vexations locales il y en a eu de tout temps. Un de mes confrères est près de la ville royale; il rend quelques services à sa majesté qui n'a point d'interprètes pour le latin et même pour le français; le roi le laisse jouir d'une certaine liberté.

« La mission qu'il a plu à la divine Providence de confier à mes soins (et vous connaissez ma faiblesse mieux que personne), a été agitée de bien des manières et pendant long-temps. Je suis tenté de désirer une paix de quelques années pour réparer les brèches qu'elle a reçues; cependant *fiat voluntas Dei in omnibus.*

« Je fais réimprimer le catéchisme de la mission, j'y ai ajouté la manière de bien sanctifier la journée, et quelques actes avant et après la communion.

« J'ai aussi fait paraître un petit ouvrage contenant les prières du matin et du soir, ainsi que des prières particulières pour le saint jour de dimanche. Vous voyez que je ne suis pas sans occupation. Je ne vous parle pas de ma correspondance avec le Tong-King, la Chine, Macao, la France et Rome, ni des lettres que je suis obligé d'écrire dans toutes les parties de la mission; car vous ne savez peut-être pas que je suis le secrétaire de Mgr. et que Mgr. est mon secrétaire.

« J'avais appris, par une lettre de feu M. Recorbet, que vous aviez construit une grande et magnifique église. Je pense que vous y trouvant au large, vous devez faire les cérémonies avec beaucoup de majesté, et que le curé de Saint-Laurent a une église plus belle que la cathédrale de l'Evêque d'Isauropolis; en revanche, nous avons des églises qui, quoique couvertes en chaume, reçoivent cependant la visite des Esprits célestes; car il y en a qui pendant la nuit

y font entendre des concerts mélodieux, sans qu'on y aperçoive personne. Mais je n'ose parler de ces choses-là, car l'esprit est devenu tellement fort en France, qu'on ne pourrait pas les supporter.

« Je recommande à vos prières et à celles de vos bonnes ames et le pasteur et les ouailles de la Cochinchine.

« Je suis, etc.

« JEAN-LOUIS, *évêque d'Isauropolis.* »

Lettre du Vicaire apostolique et des missionnaires de la Cochinchine au Conseil central du Midi et à tous les Associés de la Propagation de la Foi.

En Basse-Cochinchine, 2 juin 1830.

MESSIEURS,

« LE concours des circonstances ayant permis à cinq d'entre nous de se réunir à Mgr. d'Isauropolis, Sa Grandeur nous a proposé d'adresser une lettre de remercîmens au Conseil d'administration et à tous les Associés de la Propagation de la Foi. Nous acquiesçons avec empressement aux vœux de notre digne Vicaire apostolique, et nous nous unissons à lui avec plaisir pour rendre mille actions de grâces aux ames généreuses qui veulent bien s'intéresser et s'associer à l'œuvre des missions. Et pourrions-nous être insensibles à la charité sublime que vous exercez envers nous et envers nos chers néophytes? Ne serions-nous pas coupables d'ingratitude, si nous n'étions pénétrés de reconnaissance envers ceux à qui nous devons les succès de notre ministère? Car nous le reconnaissons bien sincèrement,

Messieurs, ce sont les ferventes prières de l'Association qui attirent les bénédictions de Dieu sur nos faibles travaux, et ce que nous faisons de plus solide et de plus durable est dû aux aumônes des Associés.

« Nous devons aussi nous rendre les interprètes des sentimens de gratitude qui animent nos néophytes. Que ne pouvez-vous, MM., lire dans le cœur de ces bonnes gens! Ils savent apprécier la généreuse libéralité de leurs bienfaiteurs; mais dans l'impuissance où ils sont d'exprimer autrement leur reconnaissance, ils élèvent leurs mains suppliantes vers l'Auteur de tout bien, pour le conjurer de vous combler de bénédictions. La prière de tant d'ames ferventes sera exaucée.

« Vous apprendrez sans doute avec plaisir l'usage que nous faisons de vos aumônes, et cette connaissance soutiendra votre zèle, et, nous l'espérons, Messieurs, encouragera vos pieuses libéralités.

« Nous les employons, 1.° à l'entretien des missionnaires.

« Vous concevez, Messieurs, de quelle utilité il est pour nous de pouvoir dire avec l'Apôtre : *Et cùm essem apud vos et egerem, nulli onerosus fui; nam quod mihi deerat suppleverunt fratres qui venerunt à Macedoniâ.*

« Ce n'est pas seulement par raison de convenance que nous souhaitons n'être pas à charge à nos chrétiens, le néophyte est généreux, et ne regrette pas le riz qu'il partage avec celui qu'il appelle son père; mais il n'a pas quelquefois pour partager : telles sont nombre de chrétientés, et même sans parler de nos chrétiens pauvres, il n'y a pas d'année où quelques-unes de celles qui passent pour aisées, ne se trouvent réduites à ce point-là, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre.

« C'est surtout dans notre ministère auprès des gentils que nous sentons le besoin des secours de nos frères

d'Europe, car une persuasion généralement répandue parmi les païens, c'est que nous venons chez eux pour y trouver de quoi vivre. Cette prévention se fortifierait si les premières paroles qui sortent de la bouche du missionnaire, étaient pour demander à partager leur modique subsistance; exercer au contraire envers ces peuples un ministère gratuit et désintéressé, c'est les jeter dans l'admiration, c'est les prévenir en faveur de la Religion que nous leur annonçons: or déposer ses préjugés de méfiance envers l'étranger et en prendre de favorables, c'est le premier pas que l'infidèle doit faire pour se convertir, et c'est toujours le plus difficile.

« 2.° A élever des jeunes gens pour le sacerdoce.

« Le but principal que nous devons nous proposer est de former un clergé indigène, sans cela point de stabilité dans l'établissement de la Religion: on convertira des païens, on formera des chrétientés; mais qui les entretiendra dans la foi? qui les préservera du relâchement et de la corruption? Cinq à six missionnaires répandus dans un vaste pays peuvent-ils suffire seuls? Mais l'éducation des Prêtres indigènes est l'objet d'une dépense immense; pour trouver quelques sujets dignes du sacerdoce, il faut en avoir élevé et instruit un grand nombre, et pendant de longues années (pendant vingt, quelquefois trente ans); et lorsque quelques-uns ont été élevés à la prêtrise, il faut leur fournir ce qui est nécessaire à l'exercice de leurs fonctions, et pourvoir encore à l'entretien de plusieurs, en tout ou en partie, etc.

« Voici nos ressources pour subvenir à ces dépenses: une partie des aumônes que nous recevons de votre bienveillance, les petits dons que font de temps en temps nos néophytes, et le revenu de quelques terres léguées au collége. Ces moyens, malgré le petit nom-

bre de nos élèves, suffisent à peine; que ce nombre augmente, ou que nos ressources diminuent, et il faudra, comme autrefois, se remettre au travail des mains une partie de l'année pour se procurer de quoi vivre.

« Nous n'avons plus présentement que le collége de Dong-Nai; Sa Grandeur a supprimé celui de Haute-Cochinchine, à cause des craintes qu'inspirent les dispositions peu favorables du roi. D'ailleurs nous ne sommes pas assez de missionnaires pour enseigner dans deux colléges, et les élèves sont trop peu nombreux pour qu'il y ait de l'utilité à les diviser. Il ne nous en reste qu'une quarantaine, dont trente au collége. Les autres sont à la suite des missionnaires. Monseigneur a pris des mesures pour augmenter ce nombre; il a invité ses missionnaires à former chacun une petite école, où quinze à vingt jeunes gens choisis étudieront les lettres chinoises et les premiers élémens du latin; ce projet s'exécute déjà. C'est le seul moyen de réparer les malheurs des années dernières, et de remonter le grand collége: cela multipliera les dépenses, il est vrai, mais nous comptons sur la divine Providence.

« 3.° A établir des écoles.

« Les écoles où l'on instruit et où l'on élève la jeunesse, sont également bien nécessaires au maintien et aux progrès de la Religion; mais pour les établir il y a de grands obstacles à vaincre. Difficultés du côté des maîtres: parmi les chrétiens, soit défaut d'instruction, soit autre raison, il y a peu de personnes en état d'enseigner les lettres, et celles qui seraient en état de le faire ont pour la plupart étudié chez les païens; mais les anciens missionnaires ont toujours remarqué, et nous remarquons nous-mêmes tous les jours, qu'ordinairement ces gens-là sont d'assez mauvais chrétiens; et comment confier la jeunesse à de semblables maîtres? Difficultés du côté des parens: comme

nous l'avons déjà fait entendre, le peuple est très-pauvre, et n'est pas en état de fournir seul à l'entretien d'un maître; à part un petit nombre de chrétientés, on trouvera même à peine dans les autres une ou deux familles qui puissent se priver des petits services de leurs enfans, et fournir aux frais de leur éducation. Ce sont ces difficultés qui ont empêché jusqu'ici de prendre des mesures générales à cet égard. Les missionnaires y ont cependant toujours travaillé en leur particulier selon les occurrences et selon leurs moyens; mais qu'arrive-t-il? le missionnaire changeant de province, ou ses épargnes étant épuisées, la bonne œuvre cessait. Malgré les obstacles dont nous venons de parler, Monseigneur veut faire tout ce qu'il pourra pour établir des écoles dans toutes les chrétientés un peu considérables, et déjà Sa Grandeur a commencé; mais pour continuer l'œuvre, pour l'étendre, pour lui donner de la consistance, nous avons besoin que les ames charitables viennent à notre secours d'une manière efficace; sans cela nous ne ferons rien de solide.

« Les écoles des petites filles ne nous coûteront pas autant à établir. Nous avons seize maisons de religieuses situées dans les différentes provinces de la mission, et d'après les mesures qu'a prises Monseigneur, toutes ces maisons recevront les personnes de leur sexe, afin de les instruire et de les former aux occupations qui leur sont propres. Déjà six communautés ont des élèves, et dans un an ou deux nous espérons que toutes en auront. Ce sera un très-grand avantage pour toutes les chrétientés où se trouvent ces religieuses, et pour celles qui sont dans le voisinage. Les plus éloignés seulement n'en pourront pas profiter; le seul moyen qu'il y aurait de rendre ces écoles utiles à toute la mission, ce serait de faire quelques aumônes aux religieuses, qui par-là se

trouveraient en état de recevoir gratuitement quelques jeunes personnes de chaque chrétienté. Ces jeunes personnes, de retour chez elles, deviendraient de bonnes mères de famille, et par leurs exemples et leurs instructions, seraient le modèle et le soutien de leurs compagnes. Ce ne sont pas là des vues chimériques; car ici il suffit d'une bonne chrétienne qu'on met à la tête des autres, pour entretenir dans la ferveur toutes les personnes du sexe d'un village.

« 4.° A l'impression des livres de religion.

« Les années précédentes, on avait déjà imprimé le catéchisme; mais on s'en était tenu là. Sans doute que les difficultés de la dépense avaient arrêté nos prédécesseurs, autant que les difficultés d'un autre genre. Vos bienfaits qu'ils ne recevaient pas, Messieurs, et la constance de notre Vicaire apostolique, nous ont rendus plus heureux dans notre entreprise. Monseigneur a eu de grands obstacles à vaincre. Pour le comprendre, il faut savoir ce que c'est qu'imprimer en langue chinoise; on ne se sert pas de caractères fondus, comme en Europe; on grave des planches, de sorte que si l'ouvrage que l'on veut imprimer a, par exemple, quatre cents pages, il faut graver deux cents planches; et, supposé que chaque page ait cinquante caractères, il faudra en graver vingt mille, pour imprimer ledit ouvrage.

« Ce grand nombre de caractères à graver rend déjà l'imprimerie très-dispendieuse, et ce qui augmente encore la dépense, c'est le petit nombre d'artistes graveurs; on n'imprime guère en Cochinchine que l'almanach annuel, et ceux qui y travaillent sont au service du roi. Tous les autres livres en usage, sont imprimés en Chine, ou transcrits à la main. Cependant dans quelques temples de Phât, les bonzes impriment aussi

des prières en l'honneur de leur idole, et gravent assez bien. Ce sont ces derniers qui ont travaillé et qui travaillent encore à graver nos planches.

« Monseigneur a déjà fait imprimer le catéchisme dès l'année dernière, et au commencement de cette année le livre de prières, et le calendrier à l'usage des chrétiens. Tout récemment on vient d'imprimer des livres pour les écoles, et dès que nous pourrons en faire la dépense, on imprimera d'autres ouvrages dont les uns seront pour l'instruction des fidèles, et les autres renfermeront, en faveur des païens, les preuves de notre sainte Religion.

« 5.° A différentes autres bonnes œuvres auxquelles nous contribuons plus ou moins, suivant les circonstances et selon nos ressources.

« 1.° A établir de nouvelles églises dans les chrétientés qui n'en ont pas, et à reconstruire celles qui tombent en ruine. Avoir une chrétienté, est un point qui n'est pas indifférent au bien de la Religion. Quand les chrétiens ont une église, ils s'y assemblent soir et matin pour y prier en commun. Le saint jour de dimanche, outre les prières que les chrétiens y récitent trois fois le jour, les catéchistes y font des lectures instructives; les enfans et les catéchumènes s'y rendent tous les soirs pour y apprendre le catéchisme avec ceux qui le savent déjà, et sous les yeux de ceux qui sont préposés à leur surveillance. Tout cela entretient la ferveur des chrétiens, prévient les retours à l'idolâtrie, et devient quelquefois l'occasion de la conversion des païens.

« Cependant plusieurs de nos chrétientés n'ont encore point d'église, et celles qui en ont les voient tomber en ruine, sans quelquefois pouvoir les réparer. Ce n'est pas qu'une église de ce pays soit un bel et élégant édifice, dispendieux à bâtir. On ne voit dans l'intérieur ni

autel en marbre, ni dorure, ni rien qui ressente la richesse et la magnificence; c'est tout simplement un toit de paille qui couvre un certain espace de terrein; quatre à cinq rangs de poutres soutiennent ce toit; deux planches posées sur des tréteaux avec deux gradins, sur lesquels on voit un Christ et deux ou quatre chandeliers en bois, forment l'autel: tout autour de l'église et au-dessous du toit on suspend des claies, faites de bambou, pour servir de murs, de porte et de fenêtres; car on entre par-là, et c'est en les levant qu'on éclaire l'intérieur. Les églises de Dong-Nai diffèrent un peu: plusieurs ont un toit en briques, et tout au tour une cloison de planches de quatre à cinq pieds de haut. Cette différence vient de ce que cette province est un peu moins pauvre que les autres; et on préfère la brique au chaume, parce que la première est de plus longue durée; d'ailleurs il n'est pas si facile aux voleurs de brûler les églises.

« Ce serait ici le lieu de vous faire remarquer, Messieurs, le contraste qui existe entre les temples du vrai Dieu et ceux des dieux des nations. Qu'il est pénible pour une ame chrétienne et pieuse de rencontrer ces derniers à chaque instant et partout! tous les villages païens ont les leurs; on en trouve dans les forêts, dans les campagnes, sur les chemins publics, sur le bord des fleuves, etc., etc.: la piété insensée de l'idolâtre en élève partout; et non-seulement ils l'emportent en nombre, proportion gardée, sur les églises dédiées au vrai Dieu, mais tout ce que peut l'industrie du Chinois et de l'Annamite, se joint dans ces temples à tout ce que le pays possède de précieux, de rare, de magnifique en étoffes, en marbre et en bois.

« Ce n'est pas pour surpasser, ni même pour égaler la magnificence des païens, que nous réclamons l'assistance des ames zélées; non, et nous le voudrions, que

la prudence ne nous le permettrait pas. Nous ne souhaitons que de pouvoir aider nos chrétiens à bâtir leurs modestes églises, et à les réparer quand elles tombent en ruine. Chaque année nous faisons bien quelque chose en ce genre, mais ce n'est pas la quatrième partie de ce qu'il serait nécessaire de faire.

« 2.° Le Baptême des enfans des infidèles, en danger de mort. C'est une mission où les succès sont certains, et il en coûterait peu pour les rendre immenses. Il suffirait d'avoir un certain nombre de personnes choisies auxquelles on fournirait de quoi subsister, et de quoi distribuer quelques remèdes gratuits ; ces personnes parcourraient les marchés et les villages païens, et certainement elles procureraient le salut à une foule innombrable de ces infortunées créatures. Ce que nous faisons en ce genre est conforme à nos moyens, et par conséquent assez peu de chose; l'année dernière le nombre des enfans de païens qui ont reçu la grâce du Baptême à l'article de la mort, est d'environ sept cents.

« 3.° Racheter les enfans chrétiens vendus aux païens. Combien de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe gémissent sous le joug des païens ! leur foi est encore entière, leur innocence encore intacte; mais lorsque arrive l'âge de sentir et d'exciter les passions, que deviendront ces Josephs dans la maison de Putiphar, et ces Susannes livrées à d'impudiques vieillards ! Mais la foi de ces jeunes gens ne restera pas toujours entière ; la perfidie, les menaces, les mauvais traitemens de leurs maîtres païens y porteront bientôt les plus funestes atteintes ; et ces maîtres, ce qui arrive bien rarement, laisseraient leurs esclaves suivre en liberté leur conscience, que les mauvais exemples dont ils sont environnés, et le défaut d'instruction, suffiraient pour pervertir ces jeunes cœurs : pour sauver ces pauvres infortunés d'une perte pres-

que certaine, il suffirait quelquefois d'aider les parens de quelques ligatures. Il en est de cette bonne œuvre comme de beaucoup d'autres; quand nous avons les moyens de la faire, nous la faisons; quand ces moyens nous manquent, nous gémissons devant Dien de notre impuissance.

« Voilà, Messieurs, ce que nous avions à vous dire sur l'emploi des secours que vous daignez nous accorder; cela suffit pour vous donner une idée des grands biens que vous faites et que vous pouvez faire. Animez-vous donc, Messieurs, d'un nouveau zèle; et tandis que vos pieuses largesses serviront à former de saintes entreprises, que vos saintes prières fassent violence au Ciel pour attirer sur ces entreprises les bénédictions de Dieu. Nous vous en prions au nom de Jésus-Christ que vous faites connaître et honorer, au nom des peuples nombreux à qui vous procurez non des biens trompeurs et passagers, mais des biens éternels qui seuls rendent heureux, et au nom de vous-mêmes, Messieurs; car en continuant ce que vous avez si heureusement commencé, vous vous rendrez les dignes imitateurs de ces Eglises primitives si fameuses par leur charité; et après en avoir partagé la renommée sur la terre, vous irez en partager la récompense dans le ciel.

« Il nous reste, Messieurs, à vous expliquer pourquoi nous ne vous avons pas écrit plus tôt. D'abord nous étions certains que nos confrères de Paris se rendraient les interprètes de nos missions auprès des Associés de la Propagation de la Foi. En second lieu, les circonstances critiques où s'est trouvée notre mission pendant ces dernières années, ne nous l'ont pas permis. La mission pleurait encore la perte de la plupart de ses anciens missionnaires, lorsqu'elle perdit inopinément Monseigneur de Véren; la mort de M. Thomassin

suivit de près celle de Monseigneur, et il ne resta plus que deux missionnaires, Mgr. le Vicaire apostolique actuel et M. Gagelin. Ces deux messieurs furent bientôt pris et retenus captifs par le roi. Joignez à cela les difficultés et les embarras qui accompagnent et suivent un pareil état de choses, et vous reconnaîtrez l'impuissance où nous avons été de nous acquitter plus tôt de ce devoir.

« Nous sommes, etc.

« JEAN LOUIS, *Evêque d'Isauropolis, vicaire apostolique de la Cochinchine, Camboge et Ciampa*; GAGELIN, *miss. apost.*; F. RÉGÉREAU, *miss. apost.*; F. BRINGOL, *miss. apost.*; E. T. CUÉNOT, *miss. apost.*; J. MARCHAND, *miss. apost.* »

Lettre de M. Taberd, évêque d'Isauropolis, vicaire apost. de Cochinchine, à MM. les Directeurs du Séminaire des missions étrangères, à Paris.

Cochinchine, 23 juillet 1830.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES,

« L'ESPOIR que j'avais que Messeigneurs les Evêques du Tong-King, au nombre de quatre, feraient quelque acte de charité en faveur de la toujours pauvre et désolée mission de Cochinchine (1), ayant été trompé, j'ai dû me retourner d'un autre côté. Je suis sorti du collége après Pâques, sous prétexte d'aller visiter

(1) Mgr. Taberd avait écrit à ces quatre Evêques pour demander que l'un d'eux vînt en Basse-Cochinchine pour le sacrer.

les chrétientés situées près de Cancao (1) : j'ai trouvé une barque, et sans d'autre passe-port que celui du Dieu qui m'envoie, je suis arrivé à Siam en dix jours. Nous ne connaissions pas le port de Bang-Kock, et malgré cela nous ne nous sommes égarés que de quelques lieues. Les deux royaumes de Cochinchine et de Siam ne sont point en guerre, mais ils ne laissent pas d'être dans des défiances continuelles l'un de l'autre ; voilà ce qui rendit mon arrivée au port un peu pénible. J'y fus arrêté, et sans le secours de Mgr. de Sozopolis, vicaire apostolique de Siam, et de quelques bons officiers portugais (2) qui vinrent à mon secours, mon affaire eût été bien embrouillée.

« Le saint jour de la Pentecôte, je reçus la consécration épiscopale, et le dimanche suivant je pris la route de Cochinchine. J'étais de retour au collége le 8 de Juillet. Le 20 du même mois je fis la bénédiction des saintes huiles, car nous n'en avions point encore. Je suis exempt de vous faire un long récit de la cérémonie et de tout ce qui s'est passé à mon sujet pendant mon court séjour à Siam ; car Mgr. de Capse m'a dit qu'il se chargeait de vous faire part de tout cela ; je pense que vous recevrez sa lettre avant celle-ci (3).

« J'écris à la sacrée congrégation de la Propagande pour lui faire part de mon voyage à Siam, et après un court exposé des misères du pays et des difficultés sans nombre pour sortir du royaume afin d'aller se faire consacrer, je témoigne le désir qu'elle veuille bien m'accorder un coadjuteur.

---

(1) Cet endroit est situé sur la côte orientale du golfe de Siam.

(2) Ces Portugais sont d'origine portugaise, mais établis à Siam depuis plusieurs siècles.

(3) Cette lettre n'est pas encore parvenue.

« Notre collége commence à se remonter. Je pense ordonner en septembre un diacre et un sous-diacre, sans parler de quelques clercs. Je les recommande ainsi que moi-même et toute la mission à vos bonnes et ferventes prières.

« Je suis, etc.

« Jean-Louis, *évêque d'Isauropolis.* »

Lettre de M. Jaccard, miss. en Cochinchine, à M. Langlois, supérieur du séminaire des Missions étrangères.

J. M. J.

Duong-Son, 8 août 1830.

Monsieur et cher confrère,

« J'eus l'honneur de vous écrire sur la fin de 1829 ou au commencement de 1830; supposant que ma lettre vous est parvenue, je ne vous parlerai que de ce qui s'est passé depuis cette époque.

« Le roi Minh-Mang a célébré, et l'on a solennisé d'une manière particulière, la fête de la quarantième année de son âge. Je ne vous parlerai point de la magnificence qu'on a déployée par l'étalage de tout ce qu'on a pu se procurer d'étoffes, de tableaux et de toutes les curiosités d'Europe et de Chine; je vous dirai seulement la petite part que nous avons prise à la fête en faisant, à cette occasion, des offices publics tous les jours, depuis le dimanche avant l'Ascension jusqu'au dimanche suivant inclusivement. C'est d'abord en hésitant que nous avons commencé la cérémonie, parce que nous ignorions encore si sa majesté verrait avec plaisir les chrétiens adresser des prières au bon Dieu, qu'il ne paraît pas beaucoup aimer, pour lui obtenir un règne paisible et

même sa conversion qui serait peut-être, dans cinq ou six ans, suivie de celle de tout son royaume. J'avais cependant fait prévenir Ong-Thi-Vê de mon intention, et il m'avait répondu qu'il supposait que le roi ne pourrait pas se fâcher de ce qu'on prierait pour lui; mais dès le jour de l'Ascension il me fit dire que le roi s'en était expliqué ainsi : « Toutes les sectes du royaume « prient et font des vœux pour nous; à plus forte raison « les chrétiens : puisqu'ils veulent prier, laissons les « prier. » Les trois ou quatre premiers jours la foule des païens était déjà assez grande, mais les jours suivans on peut dire qu'elle était innombrable, soit parce que le bruit de notre cérémonie était plus répandu, soit aussi parce qu'on tâcha d'y mettre encore plus de solennité que les jours précédens. Plusieurs mandarins militaires et lettrés, et même un neveu du Roi et sa sœur aînée vinrent admirer un ordre et une gravité qu'ils n'avaient jamais vue dans les grandes réunions, et surtout dans les cérémonies burlesques de leurs Than-Tu et autres imposteurs qui ne manquent pas dans le pays. Cependant, malgré tout cela, nous sommes bien loin d'être dans une parfaite assurance d'une longue paix; on entend toujours des bruits sourds qui ne peuvent présager qu'une tempête. Ce n'est pas que le plus grand nombre des mandarins nous haïssent; il y en a même plusieurs qui, quand on attaque la Religion, la défendent non en chrétiens, mais en politiques, disant que nous ne portons préjudice à personne, que nous sommes bien les maîtres d'adorer et de prier qui nous voulons.

6 octobre.

« Depuis le 8 août je n'ai pu toucher la plume pour continuer cette lettre que je me proposais d'ache-

ver en peu de jours. 1.° J'ai fait une chute de cheval en allant pendant la nuit visiter les malades, ce qui m'a ôté l'usage du bras droit pendant plusieurs jours. Ensuite un village païen tout voisin de celui que j'habite, lui ayant intenté un procès, a jugé convenable de me compromettre dans cette affaire pour embarrasser davantage les chrétiens, et m'a accusé d'avoir fait une sortie avec cinquante hommes pour les battre, ce qui m'a obligé de paraître devant le juge pour me disculper et les confondre. Pendant mon séjour chez l'ong-huyen, j'ai été visité par plusieurs mandarins, tandis que d'autres faisaient leur possible pour me faire rendre justice. L'affaire n'est pas encore finie, mais il est impossible qu'avec les preuves que j'ai données et les contradictions qu'avance le village païen, les chefs ne reçoivent au moins quatre-vingts coups de bâton. Je me propose lors du jugement de demander leur grâce, pour leur prouver qu'un chrétien sait rendre le bien pour le mal. Au reste, l'ong-huyen, toutes les fois que j'ai comparu devant lui, m'a traité avec beaucoup d'égards; il s'est même excusé publiquement de la peine que devait nécessairement me faire ma comparution devant lui, me disant que je devais tout attribuer à la méchanceté de mes accusateurs; que lui savait bien que je n'étais pas venu en Cochinchine pour me battre. Dans la dernière audience, j'eus occasion de confesser J. C. et de venger les chrétiens de la calomnie que le village païen avait insérée dans son accusation; je priai mes adversaires de s'expliquer sur ces mots : *qui ne connaissent ni règles, ni bienséance*. Ils n'ont rien eu à répondre, et j'ai fait sonner aussi haut que possible que les chrétiens supportaient toutes les charges publiques; que, parmi les chrétiens, il n'y avait cer-

tainement pas plus de voleurs et autres mauvais sujets que dans la religion de Phât, etc., etc. « Au reste, ajou-« tai-je, si les chrétiens sont de mauvais sujets, cela me « touche d'une manière particulière, puisque je suis « leur maître, et que le maître doit en tout surpasser « ses disciples. »

« Quand je me fus retiré, le juge fit une terrible semonce à ces *braves gens*. « Vous pensiez, leur dit-il, « que parce que cet Européen est étranger et d'une figure « extraordinaire, c'était un sot qui en passerait par où « vous voudriez; voyez maintenant ce qu'il en est : je « vous avais bien dit au commencement de ne pas lui « chercher querelle. »

« J'ai un peu étonné mon juge, parce que supposant bien qu'il serait question de religion, j'avais consulté d'avance les lois du royaume sur cet article, ce qui m'a bien réussi. La chose étant arrivée comme je l'avais prévue, je me suis trouvé en savoir assez sur ce sujet pour lui fermer la bouche, et lui faire avouer publiquement que les lois ne prohibaient pas le christianisme, et que le feu roi Gia-Long avait permis la réédification des églises détruites par les rebelles Tay-Sons.

« Malgré tout cela, il est sûr que sa majesté très-païenne ne nous aime point. Il y a déjà des ordres contre nous qui ne nous sont pas exactement connus, mais qui sans être terribles pourront occasioner bien de la peine à nos chrétiens, selon que les gouverneurs et leurs subalternes seront plus ou moins avares et mal intentionnés. En attendant je jouis toujours de la liberté; jusques à quand durera-t-elle? c'est ce que j'ignore. Toute notre confiance est en Dieu et dans les prières des ames ferventes, particulièrement des généreux Associés de la Propagation de la Foi.

« Je suis, etc.

« JACCARD, *miss. apost.* »

Autre lettre du même à MM. les Directeurs du séminaire des Missions étrangères.

I. M. J.

Hué, le 17 novembre 1830.

Messieurs,

« Le procès qui avait été intenté au village de Duong-Son par un autre village païen, est enfin terminé, mais il nous a donné beaucoup d'inquiétude et d'embarras. Le village païen, voyant qu'il serait condamné par l'ong-huyen, ou bailli, s'est adressé au tribunal suprême du royaume; il a engagé une dizaine de mandarins lettrés, qui ont entrée dans ce tribunal, à fabriquer et à présenter au roi un placet où l'on demande l'extinction totale du christianisme dans les états de sa majesté. Les premières nouvelles de cette démarche ne me firent nulle peur, parce que je croyais certainement que le roi, quoique mal disposé pour les chrétiens, n'était pas encore déterminé à les persécuter. Mais vous savez ce que c'est que les trompettes de la renommée : les uns venaient me dire d'une manière, les autres d'une autre. Un beau jour le Prêtre cochinchinois qui est dans cette province m'écrivit : « Le roi a approuvé le placet. » Un homme de confiance que j'avais chargé de prendre des informations, vint tout essoufflé me dire la même chose; et des gens du village qu'habitait Mgr. de Véren, d'heureuse mémoire, qui est à une journée d'ici, m'apportèrent un prétendu décret trouvé, disait-on, chez le gouverneur de cette province, et conforme au placet. Que faire? malgré tout mon endurcissement à ne pas croire à une persécution, il fallut me soumettre, et écrire à nos Prêtres de prendre garde à eux et d'aviser

aux moyens de sauver les églises. Sur ces entrefaites, le juge entre les mains duquel était encore l'affaire de Duong-Son, me fit appeler et me laissa coucher une nuit par terre avec les *coquins*. Comme la première et la seconde fois que j'avais paru il m'avait traité avec beaucoup de distinction, tout le monde prit son nouveau procédé pour un argument confirmatif du prétendu décret. Cependant il ne m'avait laissé ainsi un peu souffrir cette nuit, que pour ne pas trop donner prise au village païen qui l'accusait de me bien traiter, parce qu'il mangeait mon argent; car dès le lendemain, quand il me fit paraître, il me traita comme à l'ordinaire, me fit deux ou trois questions de la manière la plus honnête et me renvoya.

« Après quelques jours, pendant lesquels plusieurs personnes allaient dans tous les tribunaux pour trouver l'original du décret, on découvrit enfin que les mandarins ayant présenté au roi leur placet, il n'y avait fait aucune réponse; mais comme il a établi l'usage que si, après un certain nombre de jours, il garde le silence sur une affaire, on doit lui présenter une espèce de carte où l'on rappelle en peu de mots cette affaire, ces messieurs la lui présentèrent au bout de cinq ou six jours, et elle leur fut rendue rayée d'un coup de pinceau, ce qui les déconcerta et nous rassura beaucoup. Mais malgré tout le plaisir qu'a pu me faire une nouvelle si inattendue, j'ai été vraiment malade du tracas et des dépenses qu'ont causées à nos pauvres chrétiens les faux bruits si bien débités; car toutes les chrétientés des environs de notre ancien collége ont plié leurs églises au nombre de dix. J'espère qu'ailleurs on aura été moins précipité.

« Je me recommande à vos prières et saints sacrifices, et j'ai l'honneur d'être, etc.

« JACCARD, *miss. apost.* »

Lettre de M. Mialon, miss. apost., à M. Eynac, curé de St-Laurent, au Puy.

Macao en Chine, 29 octobre 1830.

Mon très-cher ami,

« Notre voyage a été une succession alternative de bonheur et de peine, de beau temps et de tempêtes ; la mer inconstante nous présentait tour à tour la brise, les lames et les vagues. Mais généralement parlant nous avons eu des contrariétés plus qu'ordinaires; et si néanmoins notre voyage a été si court, cela est dû à la supériorité de notre excellent navire, ou plutôt à la divine Providence, qui en châtiant d'une main caresse de l'autre.

« Ce fut le 29 mars que nous fîmes voile du Hâvre ; à midi précis du jour le plus beau, nous quittâmes le port bordé par une foule immense qui applaudissait à la fière démarche de notre élégant navire. Tandis que nous avancions au son des instrumens, emportés par une brise insensible, j'étais appuyé sur le gaillard de derrière, et je contemplais la France que je quittais pour toujours. Vers le déclin du jour, mes yeux étaient encore fixés sur la côte pour regarder les derniers balancemens des arbres de ma patrie que je vis enfin, pour la dernière fois, s'abaisser sous les eaux au-dessous de l'horizon. Que de réflexions ne fis-je pas lorsque je vis s'éloigner pour jamais ma terre natale ! A combien de personnes ne fis-je pas intérieurement un dernier adieu ! Puis considérant ma position, je me demandais à moi-même ce que j'allais devenir, sans bien, sans amis ! Périrai-je au sein des flots, ou sur une terre éloignée ? Serai-je la proie d'un poisson ou d'un tigre, ou des anthropophages qui se divertiront de mes supplices ? Ainsi se plaignait

la nature : ô bonté divine, qui opérâtes en moi un changement prodigieux ! Plus mon sacrifice me parut pénible, plus dans un instant il me causa une joie subite ; depuis lors j'ai été plus content que jamais : Dieu répand du baume sur mes jours et sur mes pas. Si je me suis lancé à l'autre bout du monde pour habiter au-delà des mers, c'est la main de Dieu qui m'a conduit, et sa droite m'y soutiendra. Je vis une infinité d'ames qui périssaient pour ne pas avoir vu la croix. J'aurais voulu voler pour la leur montrer plus tôt. Maintenant si je n'ai plus ni maison, ni ami, j'aurai pour père un Dieu qui saura bien ranimer mes os, quand même ils auraient été broyés sous la dent des bêtes. J'ai déjà éprouvé la douceur de ses caresses ; déjà je ne peux plus compter combien de fois j'ai ressenti l'effet visible de sa protection. Dieu aime l'homme si passionnément, que, selon l'expression de saint Thomas, on dirait que l'homme est son Dieu ; mais par une tendresse spéciale, les missionnaires sont les enfans gâtés de la Providence. Aussi pendant tout mon voyage, même en voyant les flots soulevés contre notre navire, j'ai été aussi tranquille que sous le toit paternel. Je disais comme sainte Thérèse : C'est de vous, mon Dieu, et non pas de moi que je me soucie.

« Nous avons eu une mer orageuse dès les premiers jours de notre voyage ; c'était un spectacle beau et terrible de voir ces montagnes mouvantes qui s'élevaient en un instant jusqu'aux cieux, et disparaissaient tout à coup pour laisser voir des abîmes : ainsi, me disais-je, la figure de ce monde passe ; ainsi l'éclat que produisent les puissans du siècle s'évanouit et ne laisse après lui que le néant. Je contemplais le combat des vagues contre notre faible navire : une masse énorme s'avançait comme pour l'engloutir ; le navire incliné paraissait sur le point de succomber ; mais à l'instant où les

flots allaient rouler sur lui, il s'élevait d'une centaine de pieds, et en les écrasant il s'enfonçait pour se relever encore, flottant ainsi comme un morceau de liége. Lorsqu'il se soulevait, la pression de l'air était si subite et si forte que les jambes pliaient sous le poids du corps; lorsqu'il s'abaissait, l'air était si subitement dilaté qu'on ne pouvait pas respirer. Si le roulis venait par côté, on aurait dit que le navire allait être renversé par le poids de ses voiles, car le grand mât décrivait un arc de soixante degrés.

« C'est au sein des mers qu'il faut voir les œuvres du Seigneur, sa puissance et ses merveilles! Qu'ils sont admirables les élans de la mer et le Très-Haut qui en est l'auteur! Il parle, et la tempête a ramassé ses forces; les flots montent jusqu'aux cieux et descendent jusqu'aux abîmes; les plus intrépides sont troublés, toute leur adresse est déconcertée: alors ils invoquent le Dieu qu'ils blasphémaient, et qui peut changer en un instant la tempête en un vent léger. Une chose qui m'a bien étonné, c'est la conduite de certains esprits forts, qui au milieu des contrariétés de la navigation, s'attachent aux superstitions les plus ridicules: j'en ai vu qui très-sérieusement, et malheur à qui en aurait ri, faisaient jouer l'orgue pour appeler en musique le vent et la brise; un autre encore plus insensé faisait monter le mousse sur la hune et le forçait de crier : *Vent du nord! vent du nord!* Le vent ne venant pas, il frappait le jeune homme pour le faire crier plus fort, mais jusqu'au point que celui-ci en mourut. J'en connais un autre qui tire des coups de fusil au ciel et à la mer, pour les faire taire!!! Et ce sont ces fous que l'impiété pousse au ridicule, qui se moquent fièrement de toute pratique de religion! Ainsi ils prouvent ce qu'ils nient, que la foi est la vie de l'homme; tant est fort le besoin de remplir le vide des croyances!

« Je ne vous parlerai pas de tous les caps que nous avons doublés, de toutes les îles que nous avons rencontrées ; ma relation serait trop longue. Comme nous nous arrêtâmes devant l'île de Tristan, je voulus la visiter : elle n'est guère connue, car elle n'a été abordée que par les vaisseaux qui y ont fait naufrage. Elle a six lieues de tour; c'est un volcan éteint dont on voit encore le cratère en forme d'entonnoir ; la vue du côté du nord ne présente qu'un rocher aride : le pic le plus élevé a huit mille six cents pieds au-dessus la mer. On entend vers l'ouest les mugissemens des flots qui se brisent et des torrens qui se précipitent. C'est là que l'on trouve des ours et des lions marins de vingt pieds de longueur. Nous découvrîmes une belle plaine au N. O., où nous vîmes errer des milliers de bœufs et de moutons, et enfin un village habité par six hommes et six femmes qui y ont fait naufrage. Le plus ancien est le roi, c'est le vrai portrait du commencement du monde ; mais qui les conduira au ciel ? Je n'eus que la consolation de leur donner quelques croix, et nous nous quittâmes en versant des larmes. Le 27 mai nous passâmes sous le méridien de Paris ; le 31 nous doublâmes le cap de Bonne-Espérance, dit à juste titre le cap des tempêtes. Le 13 nous arrivâmes à la hauteur de l'île St-Paul qui, malgré les géographes français, est par le 75e degré de long. E. et le 39e de lat. S. ; et comme c'était au mois de juin, c'est-à-dire au fort de l'hiver pour ces contrées, nous éprouvions un froid rigoureux.

« J'ai vu les quatre parties du monde : l'Europe que j'ai quittée, l'Amérique près de Rio où les vents nous poussèrent quand nous eûmes passé la ligne, l'Afrique au Cap, et l'Asie où je suis et où je dois mourir. Mais loin de trouver que le monde soit grand, il m'a paru plus petit que mon imagination ne me le représentait.

Le temps ne m'a pas duré, je me suis beaucoup livré à la lecture et à l'observation de mille objets nouveaux pour moi. Presque tout le jour, assis sur l'arrière du vaisseau, tantôt je lisais, tantôt je méditais, tantôt je contemplais mon navire labourant les vagues qui effaçaient le sillon, et je chantais le cantique sur les vanités humaines; leur gloire fuit et s'efface en moins de temps que la trace du vaisseau qui fend les mers. Je trouvais un plaisir incroyable à répéter les psaumes de David au milieu du vaste Océan. Ce qui m'affligeait, c'était de me voir privé des saints mystères pour si long-temps. Vous ne sauriez croire combien la diète donne appétit. Oh! que j'enviais votre bonheur! que j'aurais voulu, je ne dis pas célébrer la Messe, mais être transporté dans une église pendant un quart d'heure!

« Mon plus grand plaisir était l'astronomie; c'est un bien vaste champ et une étude qui a quelque chose de bien enchanteur au milieu des mers. Chaque nuit, lorsque je n'entendais plus rien que le murmure des brisans qui expiraient, je contemplais une scène nouvelle. Changeant continuellement d'horizon, j'ai pu voir le ciel en entier, même cette partie de l'hémisphère austral qui est toujours cachée pour la France, et ces étoiles des plus belles du ciel, qu'on n'y voit jamais, comme Canopus, le Centaure, la Croix, etc. Ce fut le 21 avril à midi que nous eûmes le soleil à notre zénith, par 11° 46' de déclinaison boréale. Ses rayons tombaient perpendiculairement sur nos têtes qui ne produisaient aucune ombre. En quittant le parallèle au mois de juin, nous avions le soleil aussi bas vers le nord que vous l'avez vers le sud au mois de décembre. Tandis que vous aviez un jour de 18 heures, le nôtre n'était que de dix. Vous aviez midi et nous avions la nuit; vous aviez l'été, nous avions l'hiver. De tous les spectacles

qu'on a sur mer, le plus majestueux, quoique très-effrayant, est celui d'une trombe; ce phénomène, l'effet de la compression des nuages par la contrariété des vents, s'aperçoit de fort loin, sous la forme d'un cône dont la pointe est en bas, et qui par attraction fait élever de la mer une pyramide d'eau correspondante qui circule en montant en forme de spirale. Quelquefois il ne paraît que cette pyramide dont la pointe se perd dans un nuage extrêmement noir. La décomposition qu'elle fait des rayons solaires produit des couleurs éblouissantes. Les typhons sont encore plus terribles ; par bonheur nous sommes arrivés avant l'époque où ils sont très-communs dans la mer de Chine. Un navire français vient de périr dans la rade de Maçao par un tel fléau. Quant aux vents que les physiciens disent être généraux dans la zone torride, cela n'est vrai que pour l'Atlantique; mais dans les mers de l'Inde, du Japon, de Chine, etc., ils soufflent six mois à l'est et six mois à l'ouest; c'est la mousson d'est et d'ouest. Au-delà des tropiques, ils sont aussi périodiques et portent le nom de moussons ou de vents alisés.

« Non-seulement le physicien, mais encore le naturaliste, peut jouir d'une admirable variété, même en pleine mer. Nous avons vu des poissons d'une infinité d'espèces: tels sont les marsouins toujours bondissans, les thons si estimés, les dorades si exquises et si belles par l'éclat de leurs couleurs qu'elles changent à volonté; les bonites si volages qu'on les voit par troupes sauter en rond en forme de branle parfaitement cadencé; aussi les a-t-on appelées folles ; les poissons-volans qui ne se trouvent qu'entre les tropiques; lorsqu'ils sont poursuivis, leurs nageoires se changent en ailes. Ils quittent leur élément et s'envolent dans les airs. Le vorace requin suit toujours les navires pour attendre sa

proie ; souvent il mord à l'hameçon ; sa chair est indigeste; ce monstre a jusqu'à 20 pieds de long. Mais il n'y a pas d'animal qui puisse être comparé pour la grosseur aux baleines; il y en a qui ont 120 pieds de long, et qui lancent par leurs évents des jets d'eau à 15 pieds de hauteur. Quelquefois ce corps colossal s'élance totalement hors de l'eau. Parmi les rares poissons de St-Paul, il y en a une espèce qui, comme la torpille, excite une commotion électrique. La galère, insecte de la zone torride, n'est pas moins curieuse ; ses pattes lui servent d'aviron et ses bras de mâts, au moyen desquels elle tend une membrane écarlate, et sous cette voile elle vogue sans danger ; elle brûle la main qui la touche, comme l'huile bouillante.

« Nous avons vu dans l'Atlantique quelques hirondelles qui allaient retrouver leurs berceaux; ensuite des alcyons, des plongeons, des damiers, des moutons du Cap, les uns noirs qu'on appelle cordonniers, les autres blancs dits albatros; leurs ailes ont 12 pieds d'envergure; enfin les frégates et les paille-en-queue nous ont annoncé la terre à une distance de 300 lieues. A leur suite nous avons passé le tropique le 24 juin, et le 30 nous avons aperçu la première des îles de la Sonde; enfin nous sommes arrivés à Macao le 7 septembre.

« Je dois repartir pour ma mission, qui est la Cochinchine, au mois de décembre. Je n'aurai plus besoin de boussole; j'aurai à suivre des traces de sang à la suite des martyrs. Ah ! priez pour moi ; je l'ai par écrit et je le garderai toujours ; vous m'avez dit que je serai votre ami bien-aimé en Chine comme en France.

« Adieu, n'oubliez pas votre tout dévoué ami,

« MIALON, *miss. apost.* »

FIN DU XXVII.e CAHIER.

ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

Cet Ouvrage se vend au profit de l'Association.

Prix de ce Cahier. . . . . 75 c.

LYON, IMPRIMERIE DE RUSAND.

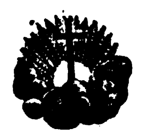
ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENS RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Collection faisant suite à toutes les éditions des Lettres Édifiantes.

N.° XXVIII. — AVRIL 1832.



A LYON,
CHEZ M. P. RUSAND, LIBRAIRE.
A PARIS,
A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE DE RUSAND,
Rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n.° 8.
1832.

Avec approbation des Supérieurs.

AVIS.

Les Chefs de division, de centurie, etc. auxquels on aurait envoyé un nombre de Numéros des Annales plus grand que celui qu'ils doivent recevoir, sont invités à faire parvenir dans les bureaux des Conseils centraux les exemplaires qu'ils ont de reste. Dans le ressort du Conseil central du Midi, on pourra adresser les envois *à Lyon*, *à* M. Pélagaud, *rue des Deux-Cousins*, *près de la place St-Jean.*

Nous prions les personnes qui sont en correspondance avec quelque Missionnaire, et qui en recevraient des relations intéressantes, de vouloir bien les envoyer à Lyon, à l'adresse indiquée ci-dessus, afin qu'elles puissent être insérées dans les Annales.

ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

Dans le dernier compte-rendu que nous avons publié de nos recettes, nous avons engagé les Associés à redoubler de zèle, en leur rappelant que les besoins des missions n'avaient point diminué. L'appel que nous avons fait à la charité a été entendu, et le résultat n'a pas été au-dessous de nos espérances : les recettes de l'année 1831 ont été supérieures à celles des années précédentes. Quelle preuve plus éclatante pouvions-nous désirer de la protection de Dieu sur l'Association dans les circonstances actuelles ? Bénie soit la Providence qui a daigné favoriser cette œuvre d'une manière aussi spéciale ! Nous éprouvons une satisfaction bien vive à offrir nos remercîmens aux ames charitables qui ont contribué à ce succès par leurs prières et leurs aumônes.

	f.	c.
Il restait en caisse une réserve de . .	11,167	42
Le Conseil central du Nord, séant à Paris, a reçu :		
De France.	135,100	67
De l'Etranger	14,429	23
Le Conseil central du Midi, séant Lyon, a reçu :		
De France.	157,859	8
De l'Etranger	1,547	90
	320,104	30

La répartition des aumônes de l'Association entre les diverses missions a été arrêtée dans l'ordre suivant :

Pour les missions d'Asie et du Levant une somme de. 145,600

Savoir : Au Séminaire des Missions Etrangères, pour les missions du Su-Tchuen, en Chine, du Tong-King, de la Cochinchine, de Siam et des Malabares, sur la côte de Coromandel. 84,000

A Mgr. Bruguière, vicaire apostolique de Corée. . . 5,600

Pour les missions de Chine, de l'Archipel et du Levant, dirigées par les Lazaristes. 30,800

A Mgr. Coressi, vicaire apostolique latin de Constantinople. 2,800

A l'Archevêque primat arménien de Constantinople. 8,400

Pour la mission de Babylone et d'Ispahan. . . . 8,400

Pour la mission du Thibet. 2,800

Pour la mission d'Ava et Pégu. 2,800

145,600

Pour les missions d'Amérique, une somme de. 146,040

Savoir : A Mgr. Withfield, archevêque de Baltimore. . 5,600

A Mgr. de Nékéer, évêque de la Nouvelle-Orléans. . .	5,600
A Mgr. Dubois, évêque de New-Yorck.	5,600
A Mgr. Benoît Fenwick, évêque de Boston.	14,000
A Mgr. Flaget, évêque de Bardstown.	14,000
A Mgr. Fenwick, évêque de Cincinnati,	
Pour l'Ohio.	5,600
Pour le Michigan. . .	14,000
A Mgr. Rosati, évêque de St-Louis du Missouri. . .	33,600
A Mgr. England, évêque de Charlestown.	11,170
A Mgr. Portier, évêque de Mobile.	16,800
A Mgr. Provencher, évêque de Juliopolis, pour la mission de la Baie-d'Hudson.	8,400
A Mgr. Mac-Eachern, pour la mission de la Nouvelle-Ecosse.	2,800
Pour la mission des îles Sandwick.	8,370
Pour la mission de Philadelphie.	500
	146,040

Les dépenses d'administration et les frais d'impression des Annales de l'Association se sont élevés à (1). 26,871 70

(1) La presque totalité de cette somme a été absorbée par les

Nous avons réservé en caisse une somme de 1,592 60

320,104 30

Voici dans quelle proportion chaque province ecclésiastique ou circonscription métropolitaine a contribué aux sommes versées dans les caisses des Conseils centraux.

CONSEIL CENTRAL DU NORD.

Province ecclésiastique de Paris. .		24,780 90
Le diocèse de Paris. .	12,524 85	
Le diocèse de Chartres. .	1,915	
Le diocèse de Meaux. .	363	
Le diocèse d'Orléans. .	566 50	
Le diocèse de Blois. .	1,447 50	
Le diocèse de Versailles.	846	
Le diocèse d'Arras. . .	3,143 90	
Le diocèse de Cambray.	3,974 15	
	24,780 90	
Province ecclésiastique de Rouen. .		18,511 52
Le diocèse de Rouen (1).	4,996 20	
Le diocèse d'Evreux. .	3,336 15	
Le diocèse de Bayeux. .	6,037 17	
Le diocèse de Séez. . .	825	
Le diocèse de Coutances.	3,317	
	18,511 52	

frais d'impression. Nous avons publié dans l'année 1831 quatre numéros qui forment ensemble trente-deux feuilles et demie d'impression, et dont les exemplaires réunis font un total de soixante-un mille.

(1) Y compris la recette de la ville de Rouen qui n'était pas parvenue l'année précédente.

		f. c.
Province ecclésiastique de Sens. .		4,125 35
Le diocèse de Sens. . . .	1,579 80	
Le diocèse de Troyes. .	1,009 40	
Le diocèse de Nevers. . .	80	
Le diocèse de Moulins. . .	1,456 15	
	4,125 35	
Province ecclésiastique de Reims. . .		6,687 60
Le diocèse de Reims. .	237	
Le diocèse de Soissons. . .	1,223 40	
Le diocèse de Châlons-sur-Marne.	1,689 20	
Le diocèse de Beauvais.	1,310	
Le diocèse d'Amiens. .	2,228	
	6,687 60	
Province ecclésiastique de Tours. .		61,208 35
Le diocèse de Tours. .	75	
Le diocèse du Mans. .	9,869 85	
Le diocèse d'Angers. .	2,333 35	
Le diocèse de Rennes. .	20,496 35	
Le diocèse de Nantes (1).	20,268 80	
Le diocèse de Quimper .	2,665	
Le diocèse de Vannes. .	4,500	
Le diocèse de St-Brieux.	1,000	
	61,208 35	
Province ecclésiastique de Bordeaux.		19,786 95
Le diocèse de Bordeaux.	6,000	

(1) On a reçu encore 3,000 fr., mais ils sont donnés pour 1832.

			f.	c.
Le diocèse d'Agen. . . .	2,961	20		
Le diocèse d'Angoulême.	333	75		
Le diocèse de Poitiers. .	3,962			
Le diocèse de Périgueux.	381			
Le diocèse de La Rochelle (1).	3,533			
Le diocèse de Luçon. .	2,616			
	19,786	95		
Belgique			14,429	23
Le diocèse de Malines. .	3,341	27		
Le diocèse de Tournay. .	4,384	41		
Le diocèse de Liége . .	3,960	37		
Le diocèse de Namur. .	2,691	18		
Le diocèse de Gand . .	52			
	14,429	23		
Total des sommes perçues par le Conseil central du Nord.			149,473	90

CONSEIL CENTRAL DU MIDI.

Province ecclésiastique de Lyon. .			64,568	55
Le diocèse de Lyon. . . .	43,076	90		
Le diocèse d'Autun. . . .	4,724	75		
Le diocèse de Langres. .	5,918			
Le diocèse de Dijon. .	2,400			
Le diocèse de St-Claude.	3,145	15		
Le diocèse de Grenoble.	5,303	75		
	64,568	55		

(1) Y compris une somme de 1,400 fr. reçue pour 1830, et qui n'a pu être portée qu'en 1831.

			f.	c.
Province ecclésiastique de Bourges..			14,625	
Le diocèse de Bourges..	172	85		
Le diocèse de Clermont.	6,984	35		
Le diocèse de Limoges..	688	80		
Le diocèse du Puy. . .	3,779			
Le diocèse de St-Flour..	2,800			
Le diocèse de Tulle. .	200			
	14,625.	00		
Province ecclésiastique d'Alby. . .			3,513	
Le diocèse d'Alby. . .	1,366			
Le diocèse de Rodez. .	854			
Le diocèse de Cahors. .	18			
Le diocèse de Mende. .	1,275			
	3,513			
Province ecclésiastique d'Auch. .			11,999	15
Le diocèse d'Auch. . .	4,480			
Le diocèse d'Aire.. . .	2,707	50		
Le diocèse de Bayonne..	4,811	65		
	11,999	15		
Province ecclésiastique de Toulouse.			9,566	25
Le diocèse de Toulouse.	8,066	25		
Le diocèse de Montauban.	1,000			
Le diocèse de Carcassonne.	500			
	9,566	25		
Province ecclésiastique d'Aix. . .			19,343	48
Le diocèse d'Aix. . .	3,578	60		
Le diocèse de Marseille.	8,705	98		

		f. c.
Le diocèse de Fréjus. .	6,570 90	
Le diocèse de Gap. . .	247	
Le diocèse de Digne. .	241	
	19,343 48	
Province ecclésiastique de Besançon.		19,266 80
Le diocèse de Besançon.	6,915	
Le diocèse de Metz. .	1,975	
Le diocèse de Strasbourg.	1,120	
Le diocèse de Nancy. .	2,206	
Le diocèse de Verdun. .	1,484 50	
Le diocèse de Balley. .	3,566 30	
Le diocèse de St-Dié. .	2,000	
	19,266 80	
Province ecclésiastique d'Avignon..		14,976 85
Le diocèse d'Avignon. .	5,880	
Le diocèse de Valence. .	830	
Le diocèse de Montpellier.	3,200	
Le diocèse de Nimes. .	1,200	
Le diocèse de Viviers. .	3,866 85	
	14,976 85	
Etranger.		1,547 90
De l'Allemagne, par Strasbourg.	797 90	
De la Suisse.	750	
	1,547 90	
TOTAL des sommes perçues par le Conseil central du Midi.		159,406 98
TOTAL général des sommes versées dans les caisses de l'Association. . . .		308,936 88

MISSION DE BOSTON.

Le diocèse de Boston, l'un des plus vastes et des plus peuplés des États-Unis, ne renferme encore que 15,000 catholiques. Le zèle, l'activité, les talens et les vertus de son premier Pasteur donnent lieu d'espérer que ce nombre s'accroîtra rapidement. Ce vénérable Prélat est Mgr Benoît Fenwiek, qui a été nommé à l'évêché de Boston en 1825. Lorsqu'il arriva dans son diocèse, il n'y trouva que trois Prêtres et neuf églises : maintenant il y a quinze Prêtres et dix-neuf églises. La population de ces contrées est composée en grande partie de calvinistes puritains : ces sectaires sont extrêmement fanatiques; ils sont animés d'une haine très-vive contre ceux qui ne partagent pas leur croyance, et surtout contre les catholiques. Avant la révolution américaine, ils les opprimaient par des lois tyranniques; mais la liberté des cultes ayant été proclamée, ils les ont persécutés d'une autre manière; ils les ont calomniés, ils ont répandu contre eux toutes sortes de préjugés ridicules et injurieux : ils les attaquent encore aujourd'hui avec violence dans des journaux et des pamphlets distribués avec profusion parmi le peuple ignorant. L'Evêque de Boston a cru devoir employer les mêmes armes pour les combattre, mais toutefois sans violer les règles de la justice et en conservant la modération et la dignité dont on ne s'écarte pas quand on défend la vérité méconnue et

l'innocence outragée. Il a donc établi deux journaux, l'un à Boston, l'autre à Hartford : il y expose la doctrine catholique que nos adversaires se plaisent à défigurer; il détruit les objections qu'on oppose contre ses principaux dogmes, et il venge le Clergé des imputations mensongères qu'on ne cesse de reproduire contre lui. Ces deux feuilles obtiennent un succès remarquable : les préjugés dont le peuple était imbu commencent à s'affaiblir; les journaux protestans, sûrs d'être démentis s'ils avancent des assertions fausses, gardent plus de réserve; le catholicisme mieux connu est aussi mieux apprécié; et les catholiques qui étaient l'objet du mépris général et qu'on regardait comme des êtres abâtardis, jouissent d'une considération plus digne de l'excellence de leur doctrine et de la pureté de leur morale.

L'Evêque de Boston se fait aider pour la rédaction de ces écrits par quelques membres de son Clergé. Il consacre la plus grande partie de son temps aux fonctions spéciales du ministère apostolique; il prêche, confesse et administre lui-même les sacremens aux fidèles. Il a dans son diocèse deux tribus sauvages de la nation jadis nombreuse et puissante des Abenakis. Ces pauvres gens, dont les ancêtres ont été convertis à la Foi par les Jésuites, ont jusqu'à présent résisté aux séductions de tout genre dont ils sont environnés, et se glorifient de leur attachement à l'Eglise catholique. Les ministres puritains ont souvent essayé de les pervertir, mais leurs efforts ont échoué devant la constance de ces bons sauvages, qui sont toujours restés fidèles au culte de leurs pères. Mgr Benoît Fenwick, pour les récompenser de leur fermeté, est allé les visiter en personne au milieu de leurs forêts, et leur a porté les secours spirituels dont ils étaient privés depuis long-temps. Il voudrait bien pouvoir leur donner un Prêtre qui résidât parmi

eux, mais il est obligé d'attendre que son clergé soit devenu plus nombreux. Il nous a envoyé une relation de la visite qu'il leur a faite ; elle intéressera vivement les associés : nous la ferons précéder d'un rapport que le Prélat nous a pareillement adressé sur la situation du diocèse de Boston.

Lettre de Mgr. B. Fenwick, Evêque de Boston, à M. le rédacteur des ANNALES.

Boston, le 16 mai 1831.

MONSIEUR,

« IL y a un an environ que je reçus une lettre de vous, en date du 30 mars 1830, dans laquelle vous me demandiez, au nom de l'Association de la Propagation de la Foi, fondée à Lyon, un exposé détaillé de la situation et des besoins de mon diocèse. Si je n'y ai pas répondu jusqu'à présent, c'est que j'ai recueilli les matériaux nécessaires afin de satisfaire pleinement à votre demande. Depuis, j'ai reçu une lettre de M***, en date du 22 octobre 1830, qui m'annonce que les conseils de ladite Association ont bien voulu m'allouer la somme de 8610 fr., sur les fonds de l'année dernière. Je m'empresse de témoigner, par votre entremise, ma profonde reconnaissance à l'Association pour cette marque de bienveillance et de charité vraiment chrétienne à l'égard de mon pauvre diocèse. J'espère que le rapport que je vous envoie aujourd'hui sur la situation de la Religion dans le pays confié à mes soins, produira une impression favorable, et qu'on m'enverra de nouveaux secours qui

puissent me mettre en état de satisfaire aux besoins les plus pressans, et surtout de construire une église et un séminaire à Boston.

« Je suis persuadé d'un fait, c'est que dans aucune partie du monde les fonds de l'Association ne seront employés plus directement selon son but et ses vœux, ni reçus avec une plus sincère gratitude.

« Le diocèse de Boston comprend les six états de la Nouvelle-Angleterre, savoir : Massachussetts, Maine, Rode-Island, Connecticut, New-Hampshire et Vermont, avec une population d'environ 2,000,000 d'habitans, parmi lesquels 15,000 seulement ont le bonheur d'être catholiques; le reste est divisé en différentes sectes, tels que calvinistes, méthodistes, unitariens, anabaptistes et universalistes. Les calvinistes dits *puritains* sont les plus nombreux, les états ci-dessus désignés ayant été originairement fondés par eux. On connaissait à peine l'existence d'un seul catholique dans ces états avant l'année 1790, à cause des lois pénales très-rigoureuses portées contre les catholiques par les calvinistes puritains, et que ces derniers cherchaient toujours à rendre plus cruelles jusqu'à l'époque de la révolution de 1782, qui détacha ce pays de l'Angleterre.

« Le premier souvenir de catholiques se réunissant à Boston pour adorer le Seigneur, porte la date du 22 novembre 1788. A cette époque, M. l'abbé de la Poterie, chapelain dans la marine française, rassembla quelques Français et Irlandais, qui par hasard se trouvaient en cette ville, dans une vieille masure de School-Street, et y célébrait la sainte Messe. Il ne resta que peu de temps ici, et il fut remplacé par M. l'abbé Rousselet, sur le compte duquel nous ne sommes à même de fournir aucun détail : celui-ci fut remplacé au mois de juin 1790 par R. John Thayer, né à Boston, et converti du pu-

ritanisme à la Foi catholique, et qui commença sa mission en juin 1790. Ce savant et zélé missionnaire, dont la conversion a été publiée en France par M. l'abbé Nagot, sulpicien, peut être considéré comme le premier Prêtre régulièrement établi en cette partie des Etats-Unis. En 1792, M. l'abbé S. A. Matignon arriva ici, et fut bientôt rejoint par M. l'abbé J. Cheverus, qui plus tard (en 1810) fut créé premier Evêque de Boston. C'est sous la direction de ces deux pieux, savans et infatigables Ecclésiastiques français, que la communauté catholique s'accrut d'une manière si sensible, et que la première église, la cathédrale actuelle, ainsi qu'une belle sacristie en briques, fut bâtie.

« Boston, capitale du Massachussetts, et principale ville de mon diocèse, est située au bord de la mer, et forme un point central du sud au nord de la Nouvelle-Angleterre. Sa population est d'environ 60,000 âmes, dont 7,000 sont catholiques; et en effet, la moitié des catholiques de ce diocèse habite cette ville et son voisinage: le reste est répandu et dispersé dans les autres états.

« Lorsqu'après ma consécration j'arrivai ici en décembre 1825 pour prendre possession de mon siége, je n'y trouvai que trois Prêtres, un à Boston, un en Maine, et un au New-Hampshire. Les églises étaient au nombre de neuf, dont quelques-unes sont de 100 à 200 milles distantes de Boston. Mais la plupart d'entr'elles ne pouvaient mériter ce titre qu'à cause du très-saint sacrifice de la Messe qu'on y célèbre de temps en temps; elles ne sont en réalité que de misérables cabanes. Voici le nom des villes et des états où sont situées ces neuf églises:

« Boston, une église en briques, de 75 pieds de long sur 50 de large.

« Salem, à 15 milles de Boston, église en bois.

« South-Boston, près la capitale, église en briques de 30 pieds sur 20.

« Whitefield, en Maine, église en bois.

« New-Castle, en Maine, église en briques.

« Claremont, au New-Hampshire, église en briques.

« New-Bedford, au Massachussetts, église en bois.

« Etablissemens indiens, deux petites églises en bois.

« Je ne fus pas long-temps sans apercevoir combien ma situation était embarrassante, à cause du manque d'ouvriers pour travailler dans la vigne du Seigneur, et je ne savais comment y remédier. Je n'avais alors comme à présent aucun fonds pour établir un séminaire; et sans un établissement de ce genre, je ne pouvais espérer de former des Prêtres pour le diocèse. Je n'étais nullement disposé à m'endetter, parce que je ne prévoyais aucun moyen de remboursement. Les choses étant en cet état, voici ce que je fis. Je pris chez moi quatre jeunes gens (mes revenus ne me permettant pas d'en entretenir davantage) qui avaient fait d'assez bonnes études; je consacrai à leur instruction tout le temps qui n'était pas employé aux fonctions de mon ministère, et bientôt j'eus la consolation de voir que mes quatre jeunes gens me promettaient quatre bons Prêtres. Dans le même temps, j'établis une école dans une chambre attenante à l'église, et j'y réunis quarante à cinquante enfans. J'en confiai la direction à mes quatre théologiens alternativement. Ils devaient donner surtout à leurs jeunes élèves la plus solide des instructions, l'instruction de la Foi. Je profitai d'une occasion favorable qui se présenta bientôt, pour me rendre à Mont-Réal, au Canada, et je parvins à y placer quatre autres de mes jeunes gens dans le séminaire dirigé par les Sulpiciens; l'excellent Evêque de Telmesse eut la bonté de se charger de l'éducation d'un autre jeune homme, en le

plaçant dans son séminaire établi dans la même ville. Deux Ecclésiastiques irlandais, qui avaient terminé leurs études théologiques en pays étranger, et qui étaient munis de leur *exeat* en règle, m'offrirent leurs services. Je les acceptai, ainsi que deux ou trois autres du même pays, et qui étaient déjà ordonnés. Je me servis donc de tous les moyens qu'il plut à la divine Providence de m'envoyer, afin de faire prospérer son œuvre. Cependant j'éprouve le chagrin toujours plus cuisant de la disette des Prêtres pour les besoins de ce diocèse, qui devient toujours plus intéressant pour la Religion. Oh! si j'avais de quoi bâtir un séminaire qui pût contenir douze bons élèves seulement! quel bien infini ne pourrais-je pas me promettre avec ce commencement! d'autant plus qu'en ce moment je trouverais ce nombre parmi les meilleurs jeunes gens catholiques de cette ville, qui saisiraient avec ardeur les moyens d'étudier et de se dévouer au service de l'Eglise, si on les leur offrait. Vu l'impossibilité où je me trouve de satisfaire à leur sainte vocation, ils sont réduits à se livrer au commerce ou à quelque travail mécanique, fort souvent sous la dépendance de gens appartenant à une secte ennemie ou sans religion, et alors les dangers de la contagion sont imminens. Si j'avais seulement les moyens de bâtir un séminaire, je trouverais aisément les moyens d'y entretenir autant de jeunes théologiens qu'il m'en faudrait pour les besoins de mon diocèse.

« Quoique depuis mon arrivée ici mon temps ait toujours été employé aux fonctions de mon saint ministère, comme prêtre ou comme évêque, à prêcher, à faire des catéchismes, à entendre les confessions, à visiter les malades et à administrer les sacremens, etc., cependant je n'en ai pas moins continué à suivre la méthode dont j'ai parlé plus haut, de prendre des jeunes gens dans

ma propre maison. Je leur fais partager ma table et mon logement, et je leur consacre tous les momens que je peux consciencieusement me réserver quand j'ai pourvu à l'accomplissement de mes importans devoirs; ainsi, dans le même jour, je suis tour à tour prêtre, évêque, professeur d'humanités, de philosophie, de théologie, etc. ; mais je dois dire qu'à ma grande consolation, la Providence a daigné bénir mes travaux: mes jeunes Prêtres sont l'édification des catholiques, et, grâces à Dieu, fort souvent les instrumens de la conversion d'un grand nombre d'hérétiques de différentes sectes. La plus grande harmonie règne parmi mon zélé clergé ; sa prudence et sa conduite exemplaire lui attirent journellement, et de plus en plus, le respect de son troupeau et l'estime de ses concitoyens. Les préjugés contre notre sainte Religion, qui depuis si long-temps ont été comme enracinés dans le cœur des habitans de ces contrées, descendans des premiers puritains, s'effacent graduellement, et finiront bientôt, je l'espère, par disparaître totalement. La Religion catholique devient de jour en jour plus populaire, surtout en cette ville, par la facilité qu'a le peuple d'entendre dans notre église l'exposition de nos saintes doctrines ; car tous les dimanches on y prêche ordinairement deux fois, le matin à la Grand'Messe et le soir à Vêpres. En ce moment, ayant été attaqués avec une fureur satanique par quelques ministres puritains, nous prêchons une troisième fois à la lumière, pour l'avantage des protestans exclusivement. L'auditoire est nombreux ; et je le vois avec joie et espérance, nous sommes écoutés avec la plus sérieuse attention. Outre ces instructions publiques sur les doctrines de notre sainte Religion, je fais réunir les enfans des fidèles trois fois par semaine, au nombre de cinq cents environ, et leur fais expliquer le caté-

chisme; car je considère comme un point de la plus haute importance, que les jeunes catholiques soient bien fondés dans leur foi, surtout dans un pays comme celui-ci, où il y a tant de différentes sectes, dont les membres tournent surtout leur ardeur prosélytique contre notre jeunesse.

« Peu de temps après mon arrivée ici, je visitai mon diocèse, et je m'aperçus que le plus impérieux de ses besoins était la construction d'églises dans les différens endroits où les catholiques s'étaient établis nouvellement en assez grand nombre. Je fus assez heureux d'y pouvoir répondre, au moins en partie, par les dons des fidèles. J'ai bâti une église à Charlestown, près Boston; elle est en briques, et peut contenir mille personnes environ. J'y ai placé un Prêtre, et son troupeau s'est tellement accru qu'il peut remplir toute la capacité de l'église. Par les mêmes moyens, les dons des fidèles, j'ai été à même d'acheter, à Hartford en Connecticut, une fort belle église qui avait d'abord appartenu aux anglicans. Comme cette ville a toujours été un des siéges du calvinisme, j'ai jugé à propos d'y placer deux Prêtres, quoique le nombre des fidèles y soit très-restreint; l'un est spécialement chargé de la direction d'une feuille hebdomadaire que j'ai établie, afin d'y répandre des principes solides de religion, et d'y détruire des préjugés absurdes existans contre les catholiques. Il visite souvent les villes adjacentes qui contiennent des fidèles, New-Haven et New-London, etc. J'ai aussi bâti une belle église à Doves, ville manufacturière au New-Hampshire, à soixante milles de Boston : j'y ai établi un Prêtre; il y a environ soixante-dix catholiques. J'ai aussi bâti une belle église en briques à Portland, capitale du Maine, et j'y ai établi un Prêtre pour la desservir. Portland

est à quarante milles de Doves, et contient deux cents catholiques environ. J'ai fait l'acquisition d'un lot de terrein à Saco, petite ville du même état, à quinze milles de Portland, et je l'ai destiné pour l'érection d'une église, aussitôt que la Providence m'en fournira les moyens. J'ai bâti une église à Eastport, frontière du Maine, à trois cents milles de Boston, et je n'ai pu y établir un Prêtre, faute de sujet; elle est visitée deux fois par an seulement par le Prêtre le plus voisin. Près de là et à cent milles de distance l'une de l'autre, il y a deux tribus d'Indiens catholiques et descendans des *Abenakis*, dont il est fait mention dans les Lettres Edifiantes. J'aurai l'honneur de vous faire parvenir sous peu un état détaillé de leur histoire et de leur situation actuelle, tant spirituelle que temporelle.

« Les deux autres églises, qui ont été bâties dans l'état du Maine par mon respectable prédécesseur, l'une à Whitefield et l'autre à New-Castle, n'ont qu'un seul Prêtre pour les desservir, parce que je manque de sujets. Il y a en outre des catholiques répandus çà et là dans mon diocèse; pour leur procurer des secours j'aurais besoin de trois ou quatre zélés Missionnaires.

« J'ai aussi bâti une église à Pawtucket, à quarante milles de Boston, près de Rhode-Island, et j'en ai acheté une autre à Newport en Rhode-Island; maintenant je suis à aviser aux moyens d'en bâtir deux autres, l'une à Providence, capitale de cet état, et l'autre à Taunton, ville du Connecticut, près de la frontière du Rhode-Island. Toutes ces villes sont visitées par le Prêtre qui réside à Taunton; elles contiennent chacune de soixante à trois cents catholiques, sans compter les fidèles en plus petit nombre qui sont répandus dans leur voisinage, et qui sont tous

visités par le même Prêtre, ainsi que ceux qui résident à Dudley, bourg manufacturier.

« Je viens de terminer une belle église qui peut contenir quinze cents ames, à Sorwell, ville riche par ses belles manufactures ; le nombre des catholiques y est d'environ huit à neuf cents. Ils ont un Prêtre qui partage son temps entr'eux et les catholiques de Salem. J'ai aussi commencé à bâtir une église à Whaltheim, à dix milles de Boston, sans pouvoir l'achever jusqu'à présent. Le nombre des habitans catholiques peut s'élever à soixante-dix ; mais j'ai lieu d'espérer que ce nombre augmentera sensiblement en peu d'années. Ils n'ont point de Prêtre qui réside parmi eux ; mais ils sont visités par un de ceux qui sont à Boston. J'ai bâti une église à Sandwick, à soixante-dix milles de Boston ; la population catholique y est de cent cinquante personnes environ. J'y ai établi un Prêtre qui est chargé en même temps de visiter Wareham, à douze milles de distance, et où il y a soixante catholiques, et New-Bedford, où il y a une église bâtie par mon prédécesseur et un petit nombre de catholiques.

« Il me reste à vous entretenir, Monsieur, de l'état de la Religion en Vermont, un des six états de mon diocèse, comme je l'ai indiqué plus haut. Il y a là un assez grand nombre de catholiques, relativement parlant ; mais ils sont extrêmement pauvres et dispersés, excepté à Burlington, au bord du lac Champlain, où il y en a près de mille. Un protestant de ladite ville leur a fait don d'une belle portion de terrein pour y ériger une église, et cet été, *Deo adjuvante*, je ferai mon possible pour mettre ce projet à exécution. Cependant comme j'ai visité ce pays l'automne dernière, je crains de ne pouvoir avancer aussi rapidement que je le désirerais, à raison de la pauvreté des catholi-

ques. J'y ai établi un Prêtre zélé, qui ne négligera rien pour faire avancer cette bonne œuvre. Burlington est à deux cent cinquante milles de Boston. A quinze milles de distance et au bord du même lac, il y a une autre ville, appelée Vergennes, qui contient deux cents catholiques, également pauvres. Parmi eux se trouve une bonne dame convertie; elle se propose d'y bâtir prochainement une église de ses propres fonds : dans ma visite de l'automne dernière, j'y administrai le sacrement de Confirmation à tous ceux qui y étaient préparés convenablement. Au bord du même lac, il y a encore d'autres petites villes, telles que Saint-Albans, Swanton, Pitsport, etc., dans chacune desquelles les catholiques sont au nombre de cent à deux cents. Je fais en ce moment tous mes efforts pour y établir au moins deux églises dans un point central; en attendant, je les envoie visiter par un Prêtre deux ou trois fois l'an. Mais dans l'intérieur de Vermont, il n'y a que peu ou point de catholiques: car c'est seulement dans les villes des six états de la Nouvelle-Angleterre, que l'on commence à s'habituer à considérer les catholiques comme des hommes honnêtes et raisonnables; mais dans les bourgs ou villages et en général dans les campagnes, les prédicateurs puritains ont, depuis leur établissement, tellement calomnié notre sainte Religion que le peuple y conserve encore contre nous des préjugés absurdes et abominables. Pour détruire autant que possible cette mauvaise impression, j'ai établi avec le secours de mon docte et digne Vicaire-Général, O' Flaherty, un journal hebdomadaire, qui est assez répandu dans l'intérieur de mon diocèse. J'y expose nos doctrines, et je combats les fréquentes attaques dirigées contre la Religion catholique par les ministres des différentes

sectes. Un très-grand bien a déjà été opéré par ce journal, et je puis me promettre qu'il en fera encore beaucoup dans la suite : j'excite un esprit de curiosité et une soif de connaître qui ont déjà occasioné de nombreuses conversions parmi les protestans de bonne foi. Vu la disette de Prêtres, c'est le seul remède que j'aie à opposer au poison de la calomnie, distillé chaque jour contre nous par les soi-disant ministres de l'Evangile, les calvinistes puritains surtout.

« Voici un tableau contenant l'accroissement progressif et extraordinaire du nombre des catholiques dans la seule ville de Boston, depuis 1790, époque pour ainsi dire de la naissance du catholicisme dans la Nouvelle-Angleterre.

ANNÉES.	BAPTÊMES.	MARIAGES.	MORTS.	NOMBRE des Catholiques.
1790	28	2	4	160
1800	77	9	7	280
1810	93	17	18	720
1820	207	47	53	2120
1830	536	127	176	7049

« Le nombre des personnes qui ont reçu la sainte communion à Boston pendant le dernier Jubilé, s'élève à deux mille deux cent soixante dix-huit, et tout cela dans la seule église que j'aie ici. Il est vrai que depuis mon arrivée en cette ville je l'ai un peu agrandie ; mais elle est encore bien loin de pouvoir contenir le grand nombre de fidèles qui s'y portent en foule pour assister à la célébration de nos saints mystères, et y entendre l'exposition de la doctrine chrétienne. Afin

d'obvier à cet inconvénient autant qu'il est possible, et donner à chacun de mes catholiques la faculté d'entendre au moins la sainte Messe, j'ai établi, quand nous nous y trouvons en nombre suffisant, qu'on y célébrera trois Messes tous les dimanches, une à cinq heures, une à sept heures, et la dernière, la Grand'Messe, à dix heures, et à toutes trois se trouve une différente assemblée de fidèles. Malgré ces arrangemens il est malheureusement trop vrai qu'un certain nombre de catholiques sont privés chaque dimanche d'entendre la sainte Messe, faute de pouvoir pénétrer dans l'église. Si j'avais les moyens de bâtir une autre église à Boston, je ne différerais pas d'un instant; car le séminaire excepté, rien n'est plus pressant. J'ai donc deux objets importans en vue, l'établissement d'un séminaire et l'érection d'une autre église à Boston; tous deux sont d'un besoin réel pour le diocèse et pour l'avantage général de la cause catholique. Cependant à moins qu'une main charitable ne vienne à mon aide, je crains de ne pouvoir jamais mettre mes projets à exécution. Jusqu'à ce moment j'ai eu souvent recours, pour les besoins de mon église, à la charité de mon troupeau, qui s'y est toujours prêté avec une générosité édifiante; mais cette ressource commence aussi à me manquer : mes catholiques sont si pauvres! Mes vénérables frères les Evêques des Etats-Unis d'Amérique ont reçu, de différentes parties de l'Europe, des sommes assez considérables; et ils ont été à même de bâtir de beaux séminaires qui, en ce moment, rendent de grands services à la Religion. Quant à moi, je n'ai pas reçu une seule obole, jusqu'à présent, d'aucune part. Quand j'aurai les 8,610 fr. que vous m'annoncez m'avoir été alloués par votre charitable Association, je les consacrerai à l'exécution de mes projets. Mais cette

somme est infiniment trop faible pour m'aider efficacement. Dans cette ville-ci, où le terrein est d'une cherté extrême, à peine est-elle suffisante pour acheter l'emplacement de l'église seulement. Quarante mille dollars (200,000 fr. environ) me suffiraient pour ériger les deux édifices que j'ai en vue, une église et un séminaire, et écrasèr, je n'én doute pas, l'hydre du puritanisme; et de bonnes ames qui sont dans l'erreur, et qui ne manquent que d'instruction, embrasseraient la vérité.

« J'ai parcouru, à diverses reprises, les parties de mon diocèse contenant des catholiques, et j'y ai administré la Confirmation à tous ceux qui y étaient préparés. A Boston, le nombre d'individus qui, annuellement, reçoivent ce sacrement, s'élève de quatre-vingts à cent.

« J'ai une communauté de Dames Ursulines, établie par mon digne prédécesseur. Je leur ai bâti, de leurs propres fonds, un nouveau couvent, très-vaste et très-analogue à la vocation de personnes qui doivent être séparées des pompes et du tumulte de ce monde. Il est situé à deux milles et demi de Boston, dans un lieu fort agréable, à Charlestown, et entouré de vingt-quatre acres de terre qui leur appartiennent. Le nombre des Religieuses s'élève, en ce moment, à dix; savoir : trois sœurs professes pour le chœur, deux professes converses, et cinq novices. Elles sont chargées de l'éducation de soixante jeunes personnes, dont la majeure partie est protestante, et des meilleures familles de Boston et des environs : ce qui prouve d'une manière péremptoire que les préjugés contre les catholiques diminuent sensiblement. Ces Religieuses sont strictes observatrices de leurs saintes règles, et surtout sous le rapport de la clôture. Elles se sont ac-

quis l'estime générale par leur piété et leur conduite édifiante. Leurs prières, j'en ai la conviction, ont déjà attiré de grandes bénédictions sur mon diocèse.

« D'après l'exposé que je viens de vous faire, vous pourrez voir, Monsieur, que j'ai dix-neuf églises et quinze Prêtres dans mon diocèse. Parmi ces Prêtres, huit ont été ordonnés par moi; deux l'étaient déjà lors de mon arrivée, et cinq me sont venus d'Irlande avec leur *exeat*. J'ai quatre Prêtres résidans avec moi à Boston, pour les besoins de cette ville et du couvent, et pour être envoyés dans telles missions que je juge à propos; le reste est dispersé par tout le diocèse. Sur ce nombre de quinze Prêtres, onze sont natifs d'Irlande; les quatre autres sont de ce pays ou des environs. Ils sont tous Prêtres séculiers, à l'exception d'un seul qui est un Père Dominicain. La plupart d'entr'eux ont reçu leur principale éducation dans cette contrée; ils y demeurent depuis assez long-temps, et ainsi connaissent parfaitement les mœurs et les usages du peuple parmi lequel ils vivent.

« Boston est généralement considéré comme l'Athènes de l'Amérique, à cause de ses progrès dans la culture des sciences et des arts libéraux. Son université est au premier rang parmi celles des Etats-Unis, elle est très-fréquentée. Le plus grand nombre de ses professeurs sont des unitariens, secte qui commence à être en vogue parmi les habitans les plus riches et les plus influens de cette ville. Mais la masse du peuple de Massachussetts, et surtout dans les campagnes, est composée de calvinistes-puritains; ces derniers sont généralement très-attachés à leur parti, et même zélés pour leur cause, grands patrons de la société biblique, qu'ils soutiennent de tout leur pouvoir pendant leur vivant, et à laquelle ils laissent fort souvent de

gros legs à leur mort. Ils ont toujours été et sont encore nos plus cruels ennemis (et ici, pour rendre hommage à la vérité, je dois dire qu'il n'en est pas ainsi des unitariens, et qu'en toute occasion ils se montrent favorables aux catholiques); ils saisissent avec ardeur toutes les occasions et tous les moyens de diffamer notre sainte Eglise, et d'en calomnier les membres. Depuis long-temps ils travaillent avec ardeur à faire des prosélytes à leurs fausses doctrines, même en pays lointain; et d'immenses sommes d'argent ont été fournies par eux pour atteindre ce but. Ils ont leurs missionnaires à Malte, à Smyrne, aux îles Sandwick et dans différentes parties des Indes orientales, et surtout à Calcutta : là, ils distribuent leurs bibles falsifiées, publient leurs *traités*, établissent leurs écoles de dimanches, et répandent des rapports calomnieux contre ce qu'ils ont l'impudence d'appeler les superstitions de la Religion catholique, et particulièrement contre son Clergé. De là, ils renvoient ici des relations pompeuses et mensongères de leurs succès à propager leurs doctrines fallacieuses. Il y a à peine quinze jours qu'ils en ont publié une contenant la conversion de trois mille catholiques au calvinisme; cette nouvelle est venue de Calcutta, et n'a pas manqué de produire son effet sur le trop crédule peuple calviniste qui, comme à l'ordinaire, s'est cru obligé de fournir de nouvelles sommes pour envoyer de nouveaux missionnaires. Dans mon diocèse, ils ont de nombreux séminaires qui sont richement dotés. Il en sort continuellement des essaims de missionnaires qui sont aussitôt mariés, bien pourvus, et envoyés avec leurs femmes (*non sic Apostoli*) dans les différentes parties du monde pour y répandre leur poison.

« Sans un séminaire, où les jeunes gens destinés à

l'état ecclésiastique puissent d'abord recevoir une éducation solide, comment pourrai-je m'opposer efficacement à la propagation des doctrines erronées? Sans un Clergé nombreux et instruit, comment pourrai-je les combattre avec quelque espoir de succès? Et sans cela pourrai-je conserver la Foi intacte, même parmi la présente génération catholique? Les moyens dont je me sers actuellement pour me pourvoir de Prêtres, sont extrêmement lents dans leurs effets, peu productifs, très-précaires, et enfin, insuffisans sous tous les rapports pour mes besoins; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que je n'ai aucune ressource au monde pour y remédier.

« J'ose espérer que ce fidèle état des choses et ce tableau exact de ce qui a été fait avec les faibles moyens en ma possession, et de ce qui reste encore à faire dans cet important diocèse, attirera l'attention et la sollicitude de l'Association pour la Propagation de la Foi, et qu'ayant déjà fait tant de bien à la cause de la Religion dans différentes parties du globe, elle sera aussi la providence de mon pauvre diocèse, et m'aidera de sa main charitable à mettre à exécution ces projets que j'ai conçus pour l'avantage de l'Eglise et la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ.

« Puissé-je bientôt voir le jour fortuné où un séminaire s'élèvera dans la ville de Boston! La piété et le zèle de ses élèves communiqueront une nouvelle impulsion à la jeunesse de cette ville et du diocèse, et opposeront enfin une digue efficace au torrent vraiment effrayant de philosophisme et d'hérésie qui menace de tout détruire.

« Je suis avec le plus profond respect, etc.

« † Benoît Fenwick, *évêque de Boston.* »

Lettre de Mgr. Benoît Fenwick, évêque de Boston, au Rédacteur des Annales.

Boston, le 6 septembre 1831.

Monsieur,

« Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 22 juin, dans laquelle vous m'accusez réception de celle que je vous écrivis le 16 mai de la présente année. Je regrette infiniment que mon rapport sur l'état présent de mon diocèse et sur mon espérance pour son avenir, ne vous soit parvenu qu'après la distribution annuelle des fonds de l'Association; car c'est à ce fâcheux contre-temps qu'il faut attribuer la modicité de l'allocation qui a été faite au diocèse de Boston. Dieu l'ayant voulu ainsi dans sa divine sagesse, je me soumets avec résignation à son adorable volonté, et j'espère qu'à la prochaine distribution, l'Association répandra à pleines mains ses bienfaits sur ce diocèse, qui, par la suite, donnera tant de consolation, j'ose l'espérer, à tous ceux qui ont à cœur la cause de la vérité. Je vous prie d'être l'interprète de ma gratitude auprès de la charitable Association, pour les 2,785 fr. qu'elle a bien voulu m'allouer cette année.

« Dans mon rapport, je vous promis une notice détaillée sur les tribus d'Indiens vivans dans les limites de ma juridiction : je m'acquitterai aujourd'hui de ma promesse. Ces Indiens sont une partie des restes de la nation aborigène, jadis grande et puissante, des Abenakis,

dont il est fait mention dans les Lettres Edifiantes, et qui autrefois occupaient tout le territoire entre l'Acadie et l'état actuel de Massachussetts. Deux de ces tribus demeurent dans le diocèse de Boston, et sont entièrement catholiques (1); elles ont été converties, il y a plus

---

(1) Dès l'année 1722, le P. Sébast. Rasles rendait à cette nation le témoignage suivant :

« Toute la nation abenakise est chrétienne et très-zélée pour conserver sa religion. Cet attachement à la Foi catholique lui a fait préférer jusqu'ici notre alliance aux avantages qu'elle eût retirés de l'alliance des Anglais ses voisins. Ces avantages sont très-intéressans pour nos sauvages : la facilité qu'ils ont de faire la traite avec les Anglais, dont ils ne sont éloignés que d'une ou deux journées, la commodité du chemin, le grand marché qu'ils trouvent dans l'achat des marchandises qui leur conviennent, rien n'était plus capable de les attirer; au lieu qu'en allant à Québec il leur faut plus de quinze jours pour s'y rendre; ils doivent se munir de vivres pour le voyage; ils ont différentes rivières à passer, et de fréquens portages à faire. Ils sentent toutes ces commodités, et ils ne sont point indifférens sur leurs intérêts; mais leur foi leur est infiniment plus chère, et ils conçoivent que s'ils se détachaient de notre alliance ils se trouveraient bientôt sans Missionnaire, sans sacremens, sans sacrifice, sans presque aucun exercice de religion, et dans un danger manifeste d'être replongés dans leurs premières infidélités. C'est là le lien qui les unit aux Français. On s'est efforcé vainement de le rompre, soit par des piéges qu'on a tendus à leur simplicité, soit par des voies de fait qui ne peuvent manquer d'irriter une nation infiniment jalouse de ses droits et de sa liberté. Ces commencemens de mésintelligence ne laissent pas de m'alarmer et de me faire craindre la dispersion du troupeau que la Providence a confié à mes soins depuis tant d'années, et pour lequel je sacrifierais volontiers ce qui me reste de vie. Voici les divers artifices auxquels on a recours pour les détacher de notre alliance.

« Le gouverneur-général de la Nouvelle-Angleterre envoya, il y a quelques années, au bas de la rivière, le plus habile des ministres de Boston, afin d'y tenir une école, d'y instruire les

d'un siècle, par des Missionnaires jésuites. L'une d'elles, ayant établi sa demeure à la baie de Passamaquoddi, qui sépare l'état du Maine de la province anglaise de New-Brunswick, est connue sous le nom de tribu des *Passamaquoddis*; l'autre est connue sous le nom de tribu des *Pénobscots*, parce qu'elle a établi sa demeure au bord d'une rivière qui porte ce nom, dans l'état du Maine, ayant été chassée par les habitans de la Nouvelle-Angleterre de *Nanrantzowak*, maintenant appelé *Norridgeworth*. Leur principal village fut détruit, et leur Missionnaire, le docte et pieux jésuite français *Sébastien Rasles*, qui avait été employé dans cette mission pendant trente-sept ans, fut assassiné inhumainement par les Anglais. Le tout est rapporté au long dans les Lettres Edifiantes (1).

---

enfans des sauvages et de les entretenir aux frais du gouvernement. Comme la pension du ministre devait croître à proportion du nombre de ses écoliers, il n'oublia rien pour se les attirer ; il les allait chercher, il les caressait, il leur faisait de petits présens, il les pressait de venir le voir; enfin il se donna bien des mouvemens inutiles pendant deux mois, sans pouvoir gagner un seul enfant. »

(1) Les Abenakis avaient toujours eu une affection particulière pour les Français ; ils avaient toujours pris les armes pour les soutenir lorsque la guerre avait éclaté entre la France et l'Angleterre. La présence du P. Rasle au milieu de cette nation contrariait donc singulièrement les projets des Anglais. Ils désiraient depuis long-temps se débarrasser de lui; mais la mort seule pouvant les en délivrer, ils jurèrent sa perte. Le zélé et pieux Missionnaire fut massacré par eux le 23 août 1724, après 37 ans d'apostolat. Voici comment le P. de La Chasse raconte cet événement.

« Après plusieurs hostilités faites de part et d'autre entre les deux nations, une petite armée d'Anglais et de sauvages leurs alliés, au nombre de onze cents hommes, vint attaquer à l'im-

« Ayant reçu une députation de ces deux tribus, je pris la résolution de leur faire une visite aussitôt que je

---

proviste le village de Nanrantsouak. Les broussailles épaisses dont ce village est environné les aidèrent à cacher leur marche; et comme d'ailleurs il n'était pas fermé de palissades, les sauvages pris au dépourvu ne s'aperçurent de l'approche des ennemis que par la décharge générale de leurs mousquets dont toutes les cabanes furent criblées. Il n'y avait alors que cinquante guerriers dans le village. Au premier bruit de mousqueterie, ils prirent tumultuairement les armes, et sortirent de leurs cabanes pour faire face à l'ennemi. Leur dessein était, non pas de soutenir le choc de tant de combattans, mais de favoriser la fuite des femmes et des enfans, et de leur donner le temps de gagner l'autre côté de la rivière qui n'était pas encore occupé par les Anglais.

« Le P. Rasles, averti par les clameurs et le tumulte du péril qui menaçait ses néophytes, sortit promptement de sa maison et se présenta sans crainte aux ennemis. Il se promettait ou de suspendre par sa présence leurs premiers efforts, ou du moins d'attirer sur lui seul leur attention, et aux dépens de sa vie de procurer le salut de son troupeau. Aussitôt qu'ils l'aperçurent, il s'éleva un cri général qui fut suivi d'une grêle de mousqueterie qu'on fit pleuvoir sur lui. Il tomba mort au pied d'une grande croix qu'il avait plantée au milieu du village, pour marquer la profession publique qu'on y faisait d'y adorer un Dieu crucifié. Sept sauvages qui l'environnaient, et qui exposaient leur vie pour conserver celle de leur père, furent tués à ses côtés.

« La mort du Pasteur consterna le troupeau : les sauvages prirent la fuite et passèrent la rivière partie à gué et partie à la nage. Ils eurent à essuyer toute la fureur des ennemis jusqu'au moment qu'ils se retirèrent dans les bois qui sont de l'autre côté de la rivière. Ils s'y trouvèrent rassemblés au nombre de cent cinquante. De plus de deux mille coups de fusil qu'on tira sur eux, il n'y eut que trente personnes de tuées, en y comprenant les femmes et les enfans, et quatorze blessés. Les Anglais ne s'attachèrent point à poursuivre les fuyards, ils se contentèrent de piller et de brûler le village; le feu qu'ils mirent à l'église fut précédé de l'indigne profanation des vases sacrés et du Corps adorable de Jésus-Christ. »

le pourrais, afin de reconnaître leur situation et de leur procurer les secours de notre sainte Religion, dont elles avaient été privées pendant un temps considérable, à cause de la disette de Prêtres. Les Passamaquoddis avaient à la vérité reçu de temps en temps la visite d'un Missionnaire, que la divine Providence avait mis momentanément à ma disposition, et que j'avais établi pendant les deux derniers mois à *East-Port*, ville frontière, située à 7 milles de leur village; mais les *Pénobscots*, étant à une distance considérable de ladite ville, n'avaient jusqu'alors reçu la visite d'aucun Prêtre. Ayant laissé le service de l'église de Boston aux soins de M. l'abbé P. B., je partis le 10 juillet 1827, et je m'embarquai seul à bord d'un bateau à vapeur pour Port-Land. Là je montai sur un autre bâtiment qui allait à East-Port, et après une traversée de quatre jours, fort désagréable et même périlleuse, à cause d'un épais brouillard qui ne nous quitta presque pas, et qui dans une occasion nous exposa à faire naufrage, nous arrivâmes enfin à *East-Port*. Ce qui suit est le journal exact de mon voyage, que je composai sur les lieux, et que j'ai l'honneur de vous faire parvenir, afin de vous donner une idée de la situation de ces pauvres Indiens, pour la conversion desquels les Jésuites français ont travaillé avec tant de succès.

« Le 14 juillet, j'arrivai à East-Port. A peine étais-je descendu à terre que je vis un certain nombre d'Indiens Passamaquoddis, hommes et femmes, qui venaient de leur village dans des canots d'écorce, et commerçaient avec les habitans de la ville. Etant un parfait étranger dans cette ville, je m'adressai à un des Indiens pour lui demander ma route; mais il ne fit aucune attention à moi ni à ma demande. Je m'adressai à un autre qui traversait la rue; il s'arrêta, fixa ses regards sur moi

pendant quelques instans, remua la tête et me quitta. Je me rappelai enfin que j'avais quelquefois vu à Boston un Indien du nom de *Socco-Bason* (Jacques-Vincent). Je me dirigeai sur un groupe d'Indiens, et leur demandai s'il n'était pas venu à la ville. L'un d'eux me répliqua aussitôt en mauvais anglais qu'il allait me l'amener : il revint bientôt avec *Socco-Bason*, qui me reconnut aussitôt. Le bruit de mon arrivée se répandit avec rapidité. J'annonçai à *Socco-Bason* que mon intention était de me rendre à Pleasant-Point, le principal village de cette tribu. Je l'engageai à prévenir ses frères que je commencerais la mission sans délai. Il promit de faire ce que je lui disais et de venir me rejoindre dans l'après-midi. Il me conduisit d'abord chez M. *Kelly*, bon catholique d'East-Port, où déjà M. l'abbé F.*** m'avait devancé, puis il me quitta. Je m'entretins avec M. F.*** sur l'état de la Religion à East-Port et ses environs, et je lui dis qu'il m'accompagnerait chez les Indiens, afin de m'aider à confesser, prêcher, préparer les enfans pour les sacremens de Confirmation et d'Eucharistie. Dans l'après-midi, ainsi qu'il avait été convenu, les Indiens qui devaient me conduire à leur village arrivèrent dans quatre canots d'écorce, le lieutenant-gouverneur à leur tête. Ils étaient revêtus du grand costume de leur nation et de leurs plus beaux ornemens. On les introduisit auprès de moi; ils baisèrent mes mains respectueusement, et après une courte conversation, ils m'invitèrent à me rendre dans leur canot. Le jour était beau, et nous partîmes. La distance d'East-Port à Pleasant-Point est de 6 à 7 milles. Arrivé sur le quai, je fus invité à me placer dans un beau canot, où il y avait deux rameurs indiens, y compris Socco-Bason qui était sur le devant. M. l'abbé F.*** occupa un autre canot avec deux autres Indiens. Notre bagage nous suivit dans les deux autres

canots. A peine eûmes-nous quitté la terre, que les Indiens allumèrent leurs pipes, objet tout-à-fait indispensable chez eux. Ils m'assurèrent qu'ils auraient moins de peine à rester pendant quelque temps sans manger que sans fumer. Quand nous arrivâmes à la vue de leur village, un des Indiens qui étaient à bord de nos canots déchargea sa carabine en signe de salut, et on lui répondit par la décharge d'une pièce de six destinée pour les cérémonies. On hissa aussi une bannière représentant une croix rouge sur un fond blanc, qu'ils avaient adoptée comme *armes* de leur tribu. Les décharges de carabines continuèrent sans interruption jusqu'à ce que nous fûmes descendus à terre. Aussitôt qu'on nous vit arriver, toute la population se réunit en foule près du lieu où nous devions débarquer, ayant à sa tête le vieux et respectable gouverneur, qui venait pour me complimenter, et qui était aussi indien. Il me tint un discours en assez bon français : il a probablement appris cette langue au Canada, car les Indiens, dans leurs excursions de chasse, y vont quelquefois. Il m'exprima la vive joie qu'il ressentait de revoir un Evêque avant de mourir. Il s'agenouilla et reçut ma bénédiction que je donnai aussi aux autres Indiens qui s'étaient tous mis à genoux sur le rivage, afin de la recevoir.

« De là nous nous rendîmes à l'église, qui était une chétive cabane en bois; après la prière, je leur témoignai le plaisir que j'éprouvais d'être au milieu d'eux, afin de leur procurer toutes les consolations de la Religion, dont ils avaient été privés depuis si longtemps. Je leur dis que ma visite avait aussi pour but de connaître par mes propres yeux leur présente condition, avec l'intention de l'améliorer autant qu'il serait en mon pouvoir. Je fis réunir les enfans au-dessus de huit ans, et même les adultes qui n'avaient pas reçu la Confirma-

tion, afin de choisir parmi eux ceux qui étaient suffisamment instruits pour recevoir ce sacrement. Je savais que M. l'abbé F.***, alors pasteur d'East-Port, avait fait de fréquentes visites à ces Indiens depuis deux mois, et avait donné des instructions régulières aux enfans. Je l'engageai donc à confesser tous ceux qu'il jugerait assez instruits, et à préparer le plus grand nombre possible d'individus à recevoir la Confirmation le jour suivant. Je quittai l'église et je me rendis à mon logement, qui consistait en une petite maison en bois à peu de distance de l'église ; elle était de beaucoup supérieure aux maisons ordinaires des Indiens, quoiqu'elle fût grossièrement construite : j'avais deux chambres, dont l'une était une cuisine, le tout au rez-de-chaussée. Le village est bâti sur une langue de terre qui s'avance dans la baie ; il consiste entièrement en cabanes faites de grosses planches de pin, avec une ouverture, soit au milieu, soit à l'un des coins, afin de laisser échapper la fumée. Chaque famille possède une de ces huttes, et n'y passe presque jamais l'hiver ; car aussitôt que le froid est arrivé, ces Indiens s'enfoncent dans le plus épais des forêts, où le bois ne leur coûte rien : et voilà pourquoi leurs maisons sont plutôt construites pour l'été que pour l'hiver. L'abbé Romagné, prêtre français, avait été le dernier habitant de la maison où je demeurai ; il avait travaillé pendant plusieurs années et avec succès dans cette pénible mission, et ne l'avait quittée que pour se rendre en France, où il espérait alléger ses nombreuses infirmités. Je n'ai pas eu le plaisir de le connaître ; mais son dévouement à ces pauvres Indiens, les heureux fruits de ses travaux apostoliques, encore visibles aujourd'hui, m'ont fait regretter beaucoup son départ, d'autant plus que son expérience pouvait m'être extrêmement utile, et qu'il eût pu m'indiquer les meil-

leurs moyens de gouverner et d'instruire cette partie de mon troupeau. Il quitta la mission très-peu de temps avant que je fusse appelé à la tête du diocèse de Boston, estimé et regretté de tout le monde.

« Le dimanche 15 juillet, je dis la Messe dans l'église indienne, à huit heures. Tous les Passamaquoddis étaient présens; à onze heures, une procession solennelle s'y rendit; elle était composée de toute la tribu. Dès que la procession se fut mise en marche, précédée par le porte-croix, les Indiens qui le suivaient entonnèrent, dans leur propre langue, une hymne, qui fut chantée avec enthousiasme par toute la tribu. Lorsqu'elle fut arrivée à l'église, M. l'abbé F.*** commença l'*Asperges*; la Messe fut ensuite chantée selon les notes de M. Dumont, dans sa *Missa regia*, avec une précision qui eût fait honneur au meilleur chœur des églises d'Europe. Un grand nombre de protestans d'East-Port et des pays circonvoisins étaient présens, attirés par l'arrivée de l'Evêque. Ils se comportèrent avec beaucoup de décence; à la vérité la conduite des Indiens dans la maison de Dieu était bien faite pour inspirer le respect, car ils ne regardaient jamais ni à droite ni à gauche: et pendant toute la durée de la célébration des saints mystères, ils semblaient anéantis dans la contemplation de ce qui se passait devant eux à l'autel. A la fin de la Messe, je prononçai un discours pour les protestans étrangers, présens. J'exposai les principaux mystères et l'excellence de la Religion catholique. Je fis interpréter les points les plus importans de mon discours aux Indiens qui ne comprenaient pas l'anglais. Vers la fin, je m'adressai particulièrement aux jeunes Indiens et aux adultes qui devaient être confirmés, et je cherchai à leur imprimer les dispositions absolument nécessaires pour recevoir dignement le sacrement de la Confirma-

tion ; et enfin, j'administrai ce sacrement à tous ceux qui étaient assez instruits et préparés à le recevoir : quelques-uns d'entr'eux avaient reçu la sainte communion le matin à la première Messe.

« Après une bénédiction solennelle que je donnai, nous quittâmes l'église dans le même ordre que nous étions venus ; et retournâmes au village. Dans l'après-midi, à quatre heures, on chanta les Vêpres ; les Indiens s'acquittèrent aussi bien du service du soir que de celui du matin, grâces au bon Missionnaire, leur pasteur précédent. Après Vêpres, ils récitèrent leurs prières ordinaires du soir, et ensuite se retirèrent tranquillement dans leurs huttes. Le R. M. F.*** demeura dans l'église, afin d'entendre les confessions de ceux qui se préparaient pour la sainte communion.

Le 16 juillet, je dis encore la Messe à huit heures, après quoi j'administrai la Confirmation à d'autres Indiens, jeunes et vieux, et qui tous montrèrent la plus tendre dévotion ; ensuite nous nous rendîmes en procession au cimetière, où je purifiai, selon les rites de l'Eglise, les corps de ceux qui avaient été enterrés en l'absence de Prêtre. Dans le courant de la journée, je fus visité par un ministre calviniste, du nom de *Kellog*; il m'apprit qu'il était envoyé dans ce village par le gouverneur et le conseil de l'état de Maine, en qualité de maître d'école des jeunes Indiens, et qu'il était payé à ce titre par eux et par le gouvernement des Etats-Unis. Je compris sur-le-champ le manége de cet homme et l'objet qu'il avait principalement en vue en venant dans ce village. Cependant je ne lui dis rien autre chose, sinon que j'espérais qu'il ne s'était pas mêlé de la religion des Indiens ; il me déclara qu'il ne l'avait jamais fait et qu'il ne le ferait jamais. Je lui dis donc que je me proposais de visiter l'école le jour suivant, afin de m'as-

surer des progrès des enfans sous sa direction. Le R. M. F.*** n'était pas présent à cette conversation. Peu de temps après que *Kellog* m'eut quitté, il revint de l'église ; et ayant appris que ce ministre calviniste était venu me voir, il me fit part de tout ce qu'il savait sur sa conduite parmi les Indiens, et surtout de son *rapport* publié à Cambridge, et adressé à une société de *missionnaires calvinistes*, dont il est membre, dans lequel il se reconnaît, non-seulement comme maître d'école à la solde du gouvernement, mais aussi comme missionnaire envoyé parmi les Passamaquoddis à la solde de ladite société. Je fus étonné du sang-froid avec lequel il avait osé me soutenir, il n'y avait qu'un instant, qu'il n'était qu'un maître d'école envoyé par le gouvernement, et qu'il ne se mêlait nullement de religion. Je résolus donc de prendre des informations ultérieures sur son compte et de ne pas le perdre de vue.

« Après déjeûner, je me rendis dans la salle du conseil des Indiens. C'était une salle oblongue, construite de grosses planches, et où les hommes s'assemblent ordinairement pour délibérer sur les intérêts de la nation. En entrant dans la salle, je trouvai les hommes déjà réunis et assis par terre sur des branches tendres et des feuilles d'épinette (*spruce*). Ils se levèrent pour me saluer, et m'offrirent un siége assez élevé et couvert de branches d'épinette, à côté de celui du gouverneur. Je m'enquis alors de l'état de leurs affaires, et j'examinai leurs papiers, leurs traités avec le gouvernement, et d'autres transactions qui avaient un caractère public. Ils me sollicitèrent vivement de leur envoyer un Prêtre qui résidât parmi eux. Je leur fis part de l'embarras de ma position, à cause du manque de séminaire pour élever des Prêtres : j'ajoutai que je n'avais aucun moyen pour en établir un ; que tout ce que je pouvais faire

pour le moment était de prendre dans ma maison deux ou trois jeunes gens de talent et de bonne conduite, et d'employer à leur instruction le temps que je pouvais détourner de mes importantes fonctions ; qu'en ce moment j'en avais deux en effet, et que j'espérais pouvoir leur envoyer l'un d'eux l'année prochaine, après l'avoir ordonné Prêtre. Je leur fis part alors des différens devoirs dont je le chargerais à leur égard, surtout de celui qui n'est pas le moins important, de l'éducation de leurs enfans. Je leur dis aussi que le cœur me saignait de voir que le gouverneur et le conseil de l'état de Maine leur avaient envoyé un ministre calviniste, un étranger et même un ennemi de leur religion ; que certainement ils ne l'eussent point fait, si un Prêtre catholique eût demeuré parmi eux et se fût acquitté de cet emploi : d'autant plus qu'il n'était ni de la politique ni dans l'intention du gouvernement d'intervenir dans les affaires qui ont rapport à la religion, et que d'ailleurs il protégeait également tous les cultes. Les Indiens parurent très-satisfaits, et promirent de se conduire de leur côté de manière à contenter le bon Prêtre que je voudrais bien leur envoyer pour être leur père. Je leur donnai alors ma bénédiction, qu'ils reçurent à genoux, et je quittai la salle du conseil. Je fis ensuite le tour du village, je visitai toutes les huttes, m'informant de la situation de chaque famille. Dans l'après-midi, je fus invité par eux à assister à leur récréation appelée *Hurley*, c'est-à-dire *Jeu de Crosse*, où j'eus l'occasion d'admirer leur force et leur agilité vraiment extraordinaires. Cela surpassa tout ce que j'avais vu jusqu'alors. Cet exercice dura environ deux heures. Ils transpiraient considérablement pendant tout le temps. Tous ceux qui prenaient une part active au divertissement étaient des hommes faits. Les hommes mariés étaient d'un côté, et les jeu-

nes gens, en nombre égal, étaient de l'autre. L'avantage resta aux premiers, ainsi que je l'avais prévu. Ceux-ci étant les plus âgés, étaient plus experts par la longue habitude qu'ils en avaient. Après cela je fus invité à assister à leurs danses. Je consentis à leur demande, afin de connaître le mieux possible leurs usages et leurs mœurs. Elles eurent lieu dans leur salle de conseil, parce que c'est la seule chambre un peu spacieuse qui soit dans leur village. A l'entrée de la nuit, ils se réunirent, hommes et femmes; ils étaient dans leurs beaux costumes : la salle était bien éclairée.

« Après avoir été assis pendant quelque temps dans le plus profond silence, ils se levèrent et tournèrent autour d'une espèce de théâtre qui avait été construit au milieu de la salle, les hommes d'abord, ensuite les femmes. Leur principal chanteur avait le premier pas; il tenait dans sa main une corne qui contenait de petits cailloux, et la frappait de temps en temps contre son bras, ce qui produisait un son de clochette qu'il accompagnait en mesure avec sa voix. Quand il s'animait, il sautait et criait, ce qui était aussitôt imité par ceux qui le suivaient. A mesure que la danse continuait, leur ardeur augmentait; ils transpiraient beaucoup, ne faisant que sauter et crier. La plus grande décence et le plus grand ordre régnèrent pendant toute la durée de la danse. Les pas des hommes étaient en général longs et lents; ceux des femmes courts et vifs, mais tous en mesure. Comme il y avait beaucoup d'uniformité dans leurs mouvemens, je me retirai au bout d'une demi-heure; je fus convaincu que j'en avais vu assez pour avoir une idée juste de leur danse, et je fus satisfait surtout de la décence avec laquelle tout s'était passé.

« Le 17 juillet, je dis la Messe à sept heures : tous les Indiens y assistèrent. J'administrai de nouveau la

Confirmation à ceux qui n'avaient pu être préparés auparavant, et parmi eux au fils d'un Indien nommé Stanislas. Tel était le désir de ce bon père de faire confirmer son fils, qui était retenu au lit par une fièvre chaude, qu'avec l'aide de quelques-uns de ses amis il transporta le lit dans lequel était son fils, âgé de seize ans, à l'église, au milieu de la cérémonie : son zèle m'édifia beaucoup, mais je craignais qu'il ne fût nuisible au malade. Le jeune homme avait reçu la veille les derniers sacremens et était très-bien préparé ; je le confirmai avec les autres, à la très-grande joie du père. Après le déjeûner, qui consistait dans la nourriture ordinaire des Indiens, je fis le dénombrement de la tribu. Je trouvai que la population totale était de 350 âmes ; il y avait alors 15 à 20 individus absens.

« L'heure désignée pour l'examen des enfans sous la direction de *Kellog*, étant arrivée, je me rendis à l'école, accompagné de M. l'abbé F.***; *Kellog* y était déjà avec 14 ou 15 enfans des deux sexes. Je lui demandai depuis combien de temps il était employé en qualité de maître d'école des Indiens ; il me répondit qu'il y avait, si je ne me trompe, environ trois années. J'espérais alors que les enfans auraient fait quelques progrès ; mais quel fut mon étonnement, en les examinant, de trouver qu'il n'y en avait pas un seul parmi eux qui pût épeler un mot de deux syllabes, et qu'un très-petit nombre parmi eux connaissait leurs lettres ! Il était évident que *Kellog* n'avait été envoyé ici qu'afin de recevoir le double salaire de missionnaire de la *Société calviniste des missionnaires*, et de maître d'école du gouvernement de Maine et de celui des Etats-Unis, et que le tout était une espèce de retraite que la secte lui accordait ; car il avait été renvoyé de la congrégation de Portland, où il avait exercé les fonctions de ministre. Un

homme de cette trempe était certainement très-dangereux parmi mes bons et simples Indiens. J'avais découvert aussi que de temps en temps il distribuait des présens aux hommes les plus influens de la tribu, et surtout à Socco-Bason, déjà mentionné, qui savait lire et écrire, et parlait passablement l'anglais. Je n'avais aucun moyen d'y remédier, n'ayant pas de Prêtre.

« Ayant examiné les enfans en présence du R. M. F.***, et vu qu'ils ne savaient absolument rien, je me tournai vers le ministre calviniste *Kellog*, et lui demandai s'il ne pensait pas qu'à l'avenir on pût se dispenser de ses services, surtout d'après les progrès que les enfans avaient faits? Je tirai alors de ma poche le *rapport* de ses travaux *ministériels* parmi les Indiens *Passamaquoddis*, envoyé par lui à la Société des missionnaires calvinistes, où il se qualifie de *missionnaire*. Je lui demandai s'il était vrai qu'il eût assisté des Indiens malades à leur lit de mort, ainsi qu'il le dit dans son rapport; si dans d'autres occasions il avait exercé parmi eux les fonctions de ministre, et enfin si son rapport s'accordait avec ce qu'il m'avait dit peu de jours auparavant, *qu'il ne s'était jamais mêlé d'affaires de religion parmi eux?* La vue du pamphlet le confondit, l'obligeant de reconnaître qu'il avait menti, et dans le premier moment il ne sut que répondre. A la longue, il me fit entendre « Qu'à la vérité il était considéré comme missionnaire par la Société calviniste, et qu'en cette qualité il était obligé de faire des rapports, où il devait reconnaître avoir travaillé en qualité de ministre, afin d'en toucher le salaire; mais que le fait était qu'il n'avait jamais exercé aucune fonction de son état parmi les Indiens, et qu'il ne se mêlerait jamais de religion parmi eux. » Ce sont de tels hommes qui sont en général chargés par les calvinistes et par d'autres sociétés protes-

taintes de missionnaires et bibliques, de leur faire des rapports *fidèles* sur l'état des pays où ils les envoient, et que ces sociétés répandent ensuite avec profusion dans toutes les parties du monde. On trouve un très-grand nombre de ces rapports à Boston. Nous en avons des îles Sandwick, dans l'Océan Pacifique, de Malte, des îles de la Grèce, de l'Archipel, de Smyrne, des Indes Orientales et de Rome même ; ils sont ordinairement rédigés en forme de lettres ; ils contiennent généralement les mensonges les plus évidens et les plus abominables ; cependant ils sont lus avec avidité par le vulgaire ignorant, et circulent dans tous les Etats-Unis. De fortes sommes sont recueillies pour l'entretien de ces missionnaires, qui renvoient toujours ici des comptes-rendus de leurs étonnans succès dans la conversion des sauvages et même des catholiques, mais qui sont presque toujours démentis par les capitaines de vaisseaux qui ont visité les différens pays éloignés dont ils parlent.

« Dans l'après-midi, je visitai de nouveau les Indiens dans leurs cabanes, et je restai un peu plus de temps avec les vieillards et les infirmes. Je visitai aussi le jeune malade que j'avais confirmé le matin, et que je trouvai dans une situation très-dangereuse, la fièvre ayant augmenté considérablement ; je conversai avec lui pendant quelque temps, et le trouvai dans les meilleures dispositions. Comme il avait reçu tous les derniers sacremens de l'Eglise, il ne me restait qu'à l'exhorter à se soumettre avec patience et résignation à la volonté divine.

« Le 18 Juillet, je dis la Messe à six heures, en présence de toute la tribu ; ceux qui composaient le chœur chantèrent, pendant tout le temps de la célébration, des cantiques dans leur propre langue. Je leur fis un petit discours par le moyen de l'interprète.

Je les exhortai à remplir fidèlement leurs devoirs envers Dieu, envers leur prochain et envers eux-mêmes, et surtout à rester fermement attachés à leur sainte Religion, et à vivre entr'eux avec union et charité. Je leur annonçai aussi que je me proposais de les quitter ce même jour, afin de me rendre auprès de leurs frères, les Indiens de la rivière Pénobscot, pour lesquels j'avais la même sollicitude que pour eux; et je les engageai à offrir leurs prières pour le succès de mon voyage. A la fin de mon discours, une femme qui avait commis une faute scandaleuse, et qui, par un usage adopté parmi eux, avait été condamnée à s'agenouiller pendant trois mois à la porte de l'église, fut admise à y entrer, quoique le terme de sa punition ne fût pas encore venu; mais à cause du repentir qu'elle avait témoigné, et pour fêter mon arrivée, les Indiens crurent devoir lui accorder cette grâce. Après déjeûner, je réunis de nouveau les Indiens, leur fis mes adieux, et partis pour East-Port, de la même manière que j'en étais venu, accompagné du révérend M. F.***; nous y arrivâmes en peu d'heures. Je descendis chez monsieur Kelly, le bon catholique déjà mentionné. Après le dîner, le révérend M. F.*** et lui m'accompagnèrent dans la ville, afin d'y choisir le terrein convenable pour y ériger une église. Les catholiques y sont en petit nombre, et pauvres : cependant ils m'exprimèrent le grand désir qu'ils éprouvaient d'avoir une église d'abord pour leur propre avantage, ensuite par l'espoir de la conversion de leurs voisins, et enfin, parce que cela pourrait engager d'autres catholiques à venir demeurer dans cette ville, ce qui pourrait les mettre en état d'entretenir un Prêtre. Je choisis donc un terrein convenable à cet effet, et les invitai à ouvrir immédiatement une souscription pour en faire l'ac-

quisition. A mon retour chez M. Kelly, je reçus la visite de trois des principaux protestans de la ville, qui m'informèrent que le peuple d'East-Port aurait beaucoup de plaisir à m'entendre, et m'invitèrent à prêcher. J'accédai à leur demande; en conséquence leurs églises me furent offertes, puisque les catholiques n'en avaient pas. Le jour suivant fut assigné pour y prêcher à huit heures du soir.

« Le 19 juillet, je dis la Messe chez M. Kelly, dans une chambre qui avait été préparée à cet effet. Beaucoup d'Indiens de *Pleasant-Point* y assistèrent, ainsi que tous les catholiques de la ville. La chambre et les corridors étaient pleins de monde; un très-petit nombre de protestans purent y assister; mais beaucoup d'autres ne purent y pénétrer, malgré le désir qu'ils en avaient tous. Après la Messe, je fis une courte exhortation; ensuite je conférai la Confirmation à environ dix-huit ou vingt individus, parmi lesquels quelques-uns étaient de Saint-André, du côté anglais de la rivière : à la fin du service, je dis un dernier adieu aux Indiens, qui parurent très-affectés. Je leur promis de revenir parmi eux aussitôt que je le pourrais. A huit heures du soir, ainsi que je l'avais promis, je me rendis à l'une des églises de la ville, et je prononçai un discours qui dura environ une heure : l'auditoire était nombreux, et composé principalement de protestans qui m'écoutèrent avec la plus grande attention. Je fus très-satisfait de l'ordre qui régna pendant tout le temps du service divin. Le révérend M. F.*** était présent, et récita une prière. Des cantiques furent chantés avant et après le discours.

« Le 20 juillet, je quittai East-Port, et je m'embarquai sur un bateau à vapeur, le *Patent*, pour Belfast. Arrivé là, j'y passai la nuit. Le révérend M. F.***

n'était pas avec moi, je l'avais engagé à rester à East-Port.

« Le 23 juillet, je quittai Belfast, et pris la diligence pour Bangor; la distance est de trente-deux milles : ayant quitté Belfast à dix heures du matin, j'arrivai à Bangor à six heures après midi. Aussitôt je m'informai auprès de l'agent des Indiens, M. Call, s'il y avait moyen d'aller le même soir à *Indien-Old-Town*; à environ douze milles de distance et près de l'établissement des Indiens de la tribu des Pénobscots; il me dit qu'on ne pourrait trouver de voiture pour m'y conduire, mais que si je voulais attendre jusqu'au lendemain, il m'accompagnerait dans la diligence; comme j'étais très-fatigué, je consentis à sa demande.

« Le 24 juillet, je partis de Bangor, dans la voiture publique, pour Old-Town, et j'y arrivai à midi. L'agent n'ayant pu être prêt pour l'heure du départ, n'arriva que quelques heures après moi. Il passa la rivière aussitôt, et se rendit à l'île où les Indiens demeurent, afin de leur annoncer mon arrivée, et de faire les arrangemens pour ma réception. Tout étant prêt, il revint, et m'invita à prendre place dans un canot. Lorsque je fus arrivé près de l'île, les Indiens me saluèrent par une décharge de canons et de carabines. Une bannière, semblable à celle de Pleasant-Point, fut aussitôt hissée. Les Indiens étaient rassemblés en grand nombre sur le rivage, en deux files; les hommes sur le devant, les femmes et les enfans par derrière. Tous se mirent à genoux, et reçurent ma bénédiction. Après avoir conversé un instant avec quelques-uns d'entr'eux que je me rappelais avoir vus à Boston, je me dirigeai, suivi de la multitude, vers l'église, où, après la prière, je leur adressai un petit discours sur les motifs

de ma visite, et je me rendis au logement qui m'avait été préparé.

« Le 25 juillet, j'ouvris la mission par une Grand'-Messe solennelle, à laquelle tous les Indiens assistèrent ; le chœur s'acquitta aussi bien que possible de sa part de service. Je fus réellement étonné de rencontrer parmi eux tant d'individus qui avaient retenu le chant de l'Eglise, malgré le temps considérable qu'ils étaient restés sans Prêtre ; car pendant les cinq dernières années, le Prêtre ne les visitait qu'à de longs intervalles. Le même soir, je me mis à confesser jusque fort avant dans la nuit. Je trouvai que les jeunes gens savaient leur catéchisme et leurs prières, et que, comme à *Pleasant-Point*, les parens remplissaient assez bien leurs devoirs religieux envers leurs enfans.

« Le 26 juillet, je célébrai de nouveau la Grand'Messe, ensuite je me rendis au cimetière, accompagné de toute la tribu, afin de faire les cérémonies de l'Eglise et les prières nécessaires sur les corps des Indiens morts pendant l'absence de Prêtre. Après déjeûner, je me remis à entendre des confessions, où je fus interrompu pour quelques momens par M. Call, agent des Indiens, qui me présenta deux personnes, dont l'une était un ministre unitarien. Je retournai au confessionnal, et demeurai jusqu'à environ l'heure du dîner. Pendant que j'étais dans ma chambre, quelques Indiens vinrent me trouver pour causer avec moi. Je les fis asseoir, et m'entretins avec eux. Entendant le nom d'un des Indiens présens, je me rappelai qu'un marchand de Bangor s'était plaint à moi de sa mauvaise foi dans le commerce. Je profitai de l'occasion qui se présentait, et lui dis : « Jean-Baptiste, un marchand de « Bangor m'a fait des plaintes contre vous, disant que « vous aviez laissé beaucoup de chair aux peaux de

« castor que vous lui vendîtes l'hiver dernier, afin de « les faire peser davantage. — Cela est vrai, me répondit-il, en mauvais anglais; mais tant que les blancs « continueront à nous vendre de la viande avec les os, les « Indiens pourront leur vendre des peaux de castor « avec de la chair. » Je ne pus m'empêcher de sourire à cette idée de justice indienne, à laquelle tous les Indiens présens semblaient adhérer. Je dînai, et ensuite retournai au confessionnal jusqu'à dix heures du soir.

« Le 27 juillet, je célébrai une Messe de *Requiem*, pour le repos de l'ame des Indiens morts en l'absence de Prêtre. Le *Dies iræ* fut chanté par le chœur en indien, avec beaucoup de solennité. Le service fut touchant et imposant. Ce jour-là, je m'étais proposé d'aller avec M. Call visiter les fermes des Indiens (car depuis quelques temps ils avaient commencé à s'occuper d'agriculture), situées sur une île, à douze milles de distance, en remontant la rivière; mais je n'osai faire cette route dans leurs frêles canots, à cause de l'état douteux du temps. Je retournai donc au confessionnal, et j'y restai jusqu'à trois heures : j'y retournai aussitôt après mon dîner, et y restai jusqu'à dix heures du soir.

« Le 28 juillet, je dis une Messe basse, à laquelle toute la tribu assista. Pendant la célébration, le chœur chanta des hymnes et des cantiques. J'admis à la communion environ vingt Indiens des plus âgés. Le désir de se confesser était devenu si ardent parmi les jeunes gens et les vieillards qu'à peine me laissaient-ils un instant de répit.

« Le dimanche 29 juillet, je recommençai de bonne heure à entendre les confessions, jusqu'à dix heures du matin. Le nombre de ceux que j'avais confessés depuis mon arrivée s'éleva à cent vingt, parmi lesquels

quatre-vingts devaient être confirmés. Je me préparai alors pour la Grand'Messe. Un grand nombre de Blancs avaient déjà traversé la rivière dans des canots, et entouraient la maison où je logeais. Quelques-uns y étaient attirés par la curiosité, et d'autres, par des motifs sinistres; ils ne prétendaient pas moins que d'entrer dans ma chambre, et déjà, ayant arraché les rideaux que j'avais placés devant mes fenêtres, ils passaient leurs têtes à travers l'ouverture, ce qui me causait beaucoup de gêne et d'embarras. Ces individus étaient de la dernière classe de la société; leur occupation ordinaire est d'abattre les arbres des forêts, et de les conduire aux moulins à scies. Leurs mœurs sont grossières et leurs manières brutales. Elevés dans les forêts, où ils passent la plus grande partie de l'année, ils sont presque aussi sauvages et beaucoup moins religieux que les Pénobscots. Ces hommes de temps en temps tenaient un langage menaçant, disant que si on ne leur permettait point d'entrer dans la chambre où je me trouvais, ils y entreraient par force; et qu'ils étaient prêts à renverser la maison sur moi, si leurs camarades voulaient les aider. Dans ce moment j'étais occupé à prendre les noms de ceux qui devaient être confirmés et de ceux qui devaient recevoir la sainte communion; entendant les expressions que je viens de rapporter, je m'avançai sur le devant de la fenêtre, et je fis des remontrances sévères à ces mauvais sujets. Ils parurent honteux de leur conduite, et se retirèrent. Mais à peine étaient-ils partis qu'une autre bande survint; et les mêmes scènes recommencèrent. Je continuai d'écrire les noms au milieu de tout ce tumulte; et quand j'eus fini, je fis avertir les Indiens de se réunir devant ma tente (ma maison ne méritait guère de meilleur nom), et je fis défendre à tout indi-

vidu de pénétrer dans l'église avant que les Indiens y fussent arrivés en procession. Je craignais effectivement que ces brutaux hommes des bois ne forçassent l'entrée de l'église, et ne l'occupassent à l'exclusion des Indiens. Je crus devoir chercher un moyen de détourner leur attention de l'église, et j'y réussis en faisant annoncer une procession; et pendant ce temps, je fis fermer les portes de l'église. Tous les Indiens se réunirent devant mon logement; ils étaient revêtus de leurs plus beaux ornemens, et parés d'une quantité de bijoux d'argent. La procession commença alors, et le village fut traversé en tous sens. Les enfans, précédés par le porte-croix, marchaient les premiers. Vinrent ensuite les femmes; et enfin les hommes, marchant deux à deux. Après eux, venait le chœur des chanteurs. A une petite distance, je suivais en rochet et camail, portant la mitre et la crosse. J'avais à ma droite le gouverneur indien de la tribu, tenant devant lui la carte de la confirmation, et à ma gauche, le lieutenant-gouverneur, portant un parasol. Il était alors onze heures et demie, et il faisait très-chaud. Nous avancions à petits pas, et pendant ce temps le chœur chantait des hymnes en langue indienne. Voyant la foule qui grossissait à vue d'œil autour de nous, et connaissant le caractère de ces gens, je craignis quelque mauvais dessein de leur part. Mais soit que la solennité ou le bel ordre de la procession leur en imposât, soit que quelque autre motif les retînt, ils restèrent pendant toute sa durée à une distance respectueuse, et dans le plus profond silence; ils semblaient tout émerveillés de la beauté et de la nouveauté de ce spectacle. Quand nous fûmes près de l'église, la procession se divisa en deux files, l'une à droite et l'autre à gauche, et je passai au milieu,

et entrai à l'église par la grande porte. L'église étant bientôt toute remplie, trois Indiens se placèrent à la porte, afin d'empêcher les étrangers d'entrer ; car l'église ne pouvait les contenir tous. Leur tâche était difficile, parce que tous ceux qui avaient traversé la rivière pour être témoins de ces cérémonies, toutes nouvelles pour eux, prétendaient y assister. Cependant après un peu de bruit et quelques paroles de mécontentement échangées, tout rentra dans l'ordre, et aucune conséquence grave n'en résulta. Après avoir conféré le sacrement de Baptême à sept enfans, j'entonnai l'*Asperges*, et je commençai immédiatement la Grand'Messe. Je ne me rappelle pas d'avoir souffert jamais d'une aussi grande chaleur qu'en cette occasion. Le temps était excessivement chaud, l'église était entièrement pleine. Les Indiens avaient fermé les portes et les fenêtres, de crainte de quelque insulte de la part des Blancs hérétiques et à demi barbares du dehors. Pendant la Messe je donnai la communion à environ quatre-vingts individus, qui tous montrèrent beaucoup de piété et de dévotion. Après la Messe, je donnai une petite instruction à ceux qui devaient être confirmés. Ensuite j'administrai le sacrement de la Confirmation à quatre-vingt-deux personnes, dont la plupart étaient des enfans au-dessus de douze ans. Après le service du matin, je me retirai dans ma chambre, où j'étais à peine arrivé qu'une députation des *hommes des forêts* se présenta, m'invitant à leur prêcher ; je promis de prêcher, à condition qu'ils se retireraient tranquillement chez eux, et ne reviendraient qu'à cinq heures de l'après-midi. Après avoir entendu ma réponse, ils se retirèrent immédiatement ; il était alors trois heures. Après le dîner, où je ne pus presque rien prendre à cause de la chaleur et de la fatigue que je venais d'é-

prouver, je me couchai sur un matelas par terre, afin de reposer un peu; mais je ne pus pas dormir. Je me levai, pris mon bréviaire, et me plaçai à l'ombre. Quelques-uns des *hommes des forêts* qui continuaient à rôder autour des lieux où j'étais, me voyant hors de ma tente, s'approchèrent de moi pour me considérer comme si j'avais été quelque bête inconnue. Après m'avoir examiné pendant nn certain temps, ils s'en allèrent, et alors je continuai à dire mes Vêpres. A cinq heures, j'envoyai un Indien qui me servait de sacristain, annoncer dans tout le camp que l'heure des Vêpres était arrivée. Il s'acquitta de sa commission en criant le plus haut qu'il put; car il n'y avait point de cloche à l'église. J'ordonnai aussi qu'on laissât pénétrer les hommes des forêts et les autres étrangers dans l'église. A l'heure convenue, lorsque tout le monde fut assemblé, nous entrâmes en procession dans le sanctuaire, dans le même ordre que le matin, et nous chantâmes les Vêpres. Je fis un sermon d'environ une demi-heure. J'étais indigné de la manière dont les Blancs demi-barbares s'étaient comportés. Je leur reprochai leur conduite avec véhémence; je leur demandai qui étaient les plus sauvages d'eux ou des Indiens. Je fis surtout ressortir le contraste de leur conduite avec celle des Indiens, qu'ils méprisaient tant. Je profitai de l'occasion pour dire deux mots sur la religion de ces bons Indiens, qui a dû faire une impression profonde dans leur esprit. Ils écoutaient avec un silence religieux; personne ne bougea jusqu'à ce que j'eusse fini; et il est certain qu'ils sortirent de l'église avec une toute autre idée de la Religion catholique, qu'ils n'y étaient entrés. Les Indiens, qui ne comprenaient rien de ce qui avait été dit, furent cependant frappés de l'effet que cela produisit sur les

Blancs, et ne purent en retenir leur admiration ; et en effet, aussitôt après le service ils se retirèrent honteux et confus dans leurs canots, et repassèrent immédiatement la rivière, et ne rôdèrent plus dans le camp, comme ils avaient fait auparavant. « Mon père, « me dit un Indien présent, en mauvais anglais, qu'a- « vez-vous donc dit à ces Blancs, pour les faire partir « si vite ? — Je leur ai dit, répondis-je, que le « moyen de connaître si quelqu'un avait du bon sens « et une bonne religion, c'était de voir la manière dont « il se comportait à l'église ; et qu'ainsi on devait re- « connaître que les Indiens avaient plus de bons sens « et une meilleure religion qu'eux. — C'est vrai, mon « Père, reprit l'Indien, flatté de sa supériorité sur les « Blancs. »

« A sept heures, je commençai à confesser, et continuai jusqu'à dix heures du soir. Au moment de me retirer, un jeune Indien de douze ans vint tout en larmes me faire ses plaintes contre son oncle qui l'avait empêché de se placer près de l'autel afin de communier, quoique je le lui eusse permis. Je pris des informations, et je sus que son oncle n'avait pas eu connaissance de la permission que je lui avais donnée. J'expliquai le tout à l'enfant, entendis de nouveau sa confession, et lui promis de lui donner la communion le lendemain. Il me quitta satisfait et enchanté.

« Le 30 juillet, j'entendis des confessions le matin de bonne heure ; ensuite je dis la Messe, et admis à la communion le jeune Indien déjà mentionné et trente autres : je fus édifié de leur piété. Après déjeûner, je bénis un mariage d'Indiens ; mais auparavant il me fallut subir l'ennui d'assister à leur mariage civil, parce que la loi de l'état de Maine défend à tout ministre de la religion de marier hors de son district

civil (1). Après le dîner, qui eut lieu à midi, j'invitai les Indiens à se réunir dans la chambre du conseil, afin de leur faire mes adieux. Ils s'y rendirent tous, portant sur leurs figures l'expression de la peine et du chagrin. Je leur adressai un petit discours par le moyen de l'interprète, les informant que le temps de mon départ était arrivé, et que je les laissais et les recommandais aux soins de leur bon Père qui est dans le ciel. Je leur promis de revenir les visiter aussitôt que je le pourrais, et de leur amener un Prêtre qui resterait avec eux. Je leur dis aussi que je m'adresserais au gouverneur du Maine pour l'engager à user de toute son influence auprès du gouvernement, afin d'améliorer leur position. Je les mis en garde contre la société des mauvais Blancs qui les entouraient, et contre l'usage des liqueurs fortes. Je les suppliai de se rappeler les bons avis que je leur avais donnés pendant mon court séjour parmi eux, et de les mettre en pratique. Et je les assurai que s'ils restaient fidèles à Dieu, sa divine providence les bénirait et les protégerait. Je terminai en les remerciant de tous leurs égards et de tous les soins qu'ils m'avaient prodigués; après quoi, le gouverneur indien se leva, et en peu de mots témoigna sa gratitude et celle de son peuple pour la faveur que j'avais bien voulu leur faire de venir les visiter, et de leur procurer les sacremens de l'Eglise et les consola-

---

(1) Cela ne veut pas dire qu'il soit défendu à un Prêtre d'administrer le sacrement de mariage hors de son district, ce qui serait contraire à la liberté des cultes; mais seulement qu'un semblable mariage ne serait point considéré comme valide civilement. Les personnes mariées par un Prêtre, dans l'étendue de son district, ne sont point tenues de se présenter devant l'officier de l'état civil.

tions de la Religion. Il me promit au nom de tous de suivre tous mes conseils ; et il ajouta : « Que ce qui « surtout les rendait heureux, était la promesse que je « leur avais faite de revenir les voir bientôt, et de leur « amener un Prêtre qui resterait parmi eux. » Après quelques instans de silence de part et d'autre, voyant que les larmes commençaient à couler, je me levai, et me dirigeai vers le rivage, où mes effets étaient déjà arrivés. Avant d'entrer dans le canot, je me retournai vers le peuple, et lui donnai ma bénédiction. Lorsque je fus dans le canot, et que j'eus donné le signal du départ à l'Indien, mon sacristain et mon rameur, une décharge de carabines et de canon se fit entendre, et cela continua de même jusqu'à mon arrivée à l'autre bord de la rivière. Il était entièrement couvert par les *hommes des forêts* et d'autres ouvriers employés dans les moulins à scies, établis sur cette rivière ; et je reconnus que le plus grand nombre d'entr'eux étaient les mêmes individus à qui j'avais fait des remontrances si sévères la veille. Ils se rangèrent, aussitôt qu'ils m'aperçurent, sur deux files, et je passai au milieu d'eux, sans qu'ils dissent une seule parole. Lorsque les Indiens de l'île me virent aborder, quarante à cinquante d'entr'eux, tant hommes que femmes, se jetèrent dans leurs canots, abordèrent où j'étais, et me suivirent. Cela fut observé par le bon Indien qui était avec moi. « Mon « Père, dit-il, les yeux remplis de larmes, mon Père, « mon cœur est malade ; je ne sais pourquoi : mais je « suis mal à mon aise. » Il dit ces mots avec une expression de peine très-marquée. « Tenez, lui dis-je, en « lui offrant un demi-dollar : prenez cela, et vous se« rez bien. — Non, dit-il, en secouant la tête ; je ne « suis point malade pour cela ; et si je prenais cela, je « serais plus malade. — Prenez-le, repris-je alors ; cela

« sera un souvenir de moi. » Le pauvre Indien prit enfin la pièce de monnaie, et pleura amèrement. Je me dirigeai ensuite vers l'hôtel où était la diligence pour Bangor. A peine étais-je assis qu'un grand nombre d'Indiens remplirent la salle. Les habitans de la ville ne savaient à quoi attribuer ces démonstrations de respect et d'attachement. Ils observaient ce qui se passait devant eux avec admiration. Ordinairement ils faisaient à peine attention aux Indiens ; ils les regardaient avec mépris, et quelquefois même se portaient à des actes de violence à leur égard et les battaient ; mais en cette occasion, ils leur montraient toute espèce d'égards, et la foule s'ouvrait immédiatement devant eux, s'ils avaient besoin de la traverser. Je pus me convaincre que ces Blancs avaient maintenant une meilleure opinion des Indiens et de leur religion. A midi et demi, la diligence s'arrêta devant l'hôtel. Ne pouvant supporter une autre scène d'adieux, je fis un salut de la main à mes Indiens, et j'entrai en toute hâte dans la voiture. D'aussi loin que je pus les apercevoir, je les vis les yeux tournés du côté de la route que je prenais, et je suis persuadé qu'ils ne cessèrent de regarder que lorsque la voiture fut totalement hors de vue. Adieu ! bon, innocent et pieux peuple. Adieu !.... Puisse le Seigneur te protéger contre tes voisins les Blancs, demi-sauvages ! Puisse Dieu qui a été ton gardien jusqu'à présent, te protéger aussi à l'avenir !

« Tels sont, monsieur, les détails que je vous avais promis dans ma dernière lettre, sur l'état de la nation indienne des Abenakis qui ont leurs établissemens dans les limites de mon diocèse ; cependant, avant de terminer, je crois devoir vous donner aussi une idée de leur manière de vivre et de leurs moyens de se procurer leur subsistance, et vous fournir sur leur

compte d'autres renseignemens qui pourront vous offrir quelque intérêt. Les deux tribus se ressemblent en tout : leur extérieur, leur langage à très-peu de différence près, leurs habitudes, mœurs et manières sont identiquement les mêmes. Quoique ces Indiens vivent à plus de 100 milles les uns des autres, séparés par une épaisse forêt, ils se voient cependant assez souvent, et des familles entières d'une tribu vont faire des visites à des familles de l'autre. Ils partent de chez eux dans des canots, et font la plus grande partie du chemin par eau, en suivant beaucoup de détours; ensuite ils font un portage (1) de quelques milles, arrivent à une autre rivière qui les conduit jusqu'à l'habitation des autres Indiens. Ils se reçoivent mutuellement avec la plus grande hospitalité, tuent leurs bêtes grasses, présentent ce qu'ils ont de mieux aux étrangers; et le temps qu'ils demeurent ensemble est un temps de réjouissances et de fêtes. Le manque du nécessaire pendant plusieurs semaines est quelquefois la conséquence pour les Indiens visités, de la réception généreuse qu'ils ont faite à leurs frères indiens; mais ils n'y pensent pas, et ils croient ne pouvoir trop faire pour des frères et amis qui sont venus de si loin et se sont soumis à tous les désagrémens d'un voyage fatigant, dans le seul but de leur faire une visite d'amitié.

« Ils subsistent généralement de la chasse et de la pêche, si toutefois on peut appeler pêcher leur manière de prendre les marsouins. Dans de certains temps de l'année, ils s'embarquent dans leurs canots et se rendent aux rivières et baies adjacentes où ce poisson

---

(1) On appelle en Amérique faire un portage, transporter par terre des canots d'une rivière à une autre.

abonde; ils sont ordinairement deux dans chaque canot. Arrivés près de l'endroit où se trouvent ces poissons, le plus adroit des deux prépare sa carabine, et épiant le moment où le marsouin, selon sa coutume, s'élève un peu hors de l'eau, il fait feu pendant qu'il se montre, et ne le manque presque jamais. Alors ils dirigent dans la plus grande hâte leur canot vers l'endroit où le marsouin se trouve, afin de ne pas lui laisser le temps de mourir et de couler à fond. Ils arrivent ordinairement lorsqu'il se débat dans les angoisses de la mort; alors ils le saisissent, le mettent à bord et recommencent de nouveau. Quand ils sont heureux, ils en prennent jusqu'à sept ou huit avant de retourner chez eux. Lorsqu'ils en ont pris suffisamment, ils reviennent à leur village; les femmes alors reçoivent la part qui revient à leur mari, et coupent chaque poisson en quatre quartiers, destinés à être fumés; ensuite elles séparent le gras du maigre, et coupent la graisse en très-petites parts, d'un pouce carré environ, et les jettent dans un large chaudron pour les faire bouillir. L'huile qui en est extraite est claire et bonne, et se vend au marché d'une demie à trois quarts de gourde (3 à 4 fr.) le gallon (4 litres). Un bon marsouin, dans la bonne saison, peut fournir de 2 à 3 gallons d'huile, et quelquefois même jusqu'à cinq, à ce que j'ai entendu dire. Dans la saison de la chasse, les jeunes hommes généralement s'éloignent à une distance considérable de chez eux; ils traversent les bois en différentes directions, et vont à la recherche du gibier à 100 et même à 200 milles de distance. Ils aiment beaucoup la chasse à l'*Orignal* (le renne). Ils partent avec leurs chiens (dont ils ont toujours un très-grand nombre) lorsqu'il y a beaucoup de neige; et avec le secours de souliers dont la semelle est excessivement large, afin de les empêcher de

s'enfoncer, ils sont capables d'aller aussi vite que ce grand quadrupède, qui est souvent arrêté par la profondeur de la neige. Ils s'assurent d'abord où est cet animal, par leurs chiens ou par les traces qu'il laisse sur la neige, et alors ils le suivent à la piste jusqu'à ce qu'ils l'aient tué. Ces animaux, autrefois si communs dans ces pays, sont maintenant devenus très-rares : leur nombre diminue à mesure que celui des hommes augmente dans ces forêts. On peut dire la même chose du castor. Le nombre prodigieux des animaux à précieuses fourrures qui ont été détruits pour leurs peaux seulement, en a presque fait disparaître les races, et les Indiens commencent à se plaindre de la difficulté d'en rencontrer, excepté à une distance considérable. Cependant quelques-uns d'entr'eux, qui sont actifs et industrieux, réussissent encore à faire de bonnes chasses, et reviennent après quelques mois, chargés de peaux qu'ils vendent aussitôt à un haut prix. Ils portent la plus grande partie de l'argent qu'ils en reçoivent chez l'orfèvre, qui est chargé d'en faire des bijoux et autres ornemens, dont ils se servent pour se décorer, eux, leurs femmes et leurs enfans. L'on peut juger de leur fortune par ce nombre de bijoux d'argent dont sont ornés l'Indien et sa famille, dans les jours de fêtes. J'ai vu des Indiens qui en avaient jusqu'à deux douzaines attachés à leur habit et à leur gilet. Il y en a de différentes grandeurs ; ils sont ordinairement de l'argent le plus pur, et ressemblent en tout à une patène de calice, percée de beaucoup de trous ; mais la plupart des Indiens des deux tribus sont pauvres et n'en ont que peu ou pas du tout.

« Parmi les usages de ces Indiens, il en est un qui est remarquable : jamais ils ne boivent de liqueurs spiritueuses avant leur mariage ; et même parmi les hommes mariés

il n'y en a qu'un très-petit nombre qui soient ivrognes, ce qui est réellement extraordinaire, d'autant plus que ce vice est très-commun dans leur voisinage, et qu'ils ont toute facilité pour obtenir des *esprits*, dans le grand nombre de cabarets qui débitent ce funeste poison. Parmi les Passamaquoddis, je ne rencontrai que cinq ivrognes; et parmi les Pénobscots, je ne trouvai pas même ce nombre, quoique cette tribu soit la plus nombreuse des deux, et plus exposée aux visites des Blancs; car de l'autre côté de la rivière, qui est très-étroite en cet endroit, il y a un grand village tout peuplé de Blancs, dont le voisinage leur est très-nuisible.

« Outre les ressources que leur présentent la chasse et la pêche, les Indiens reçoivent une certaine rente annuelle de la part du gouvernement; rente à la vérité médiocre, mais qui les aide un peu à se tirer d'affaire. Cette rente leur a été accordée par un traité, après qu'ils eurent abandonné leurs droits sur une partie très-considérable de leurs terres. Cependant ils conservent encore des terres, rivières et îles en assez grande quantité; et si le tout était bien administré, ils en retireraient un fort bon revenu, soit en produits de l'agriculture, soit en bois qu'ils pourraient vendre. Mais malheureusement pour eux et pour l'intérêt de leurs enfans, il n'en est pas ainsi; car les agens que le gouvernement nomme à la direction de ces biens des Indiens, s'acquittent fort mal de leur charge; et soit négligence, soit d'autres causes, le produit de la vente du bois qui se fait annuellement, et qui pourrait être assez considérable, se trouve réduit à fort peu de chose pour les pauvres Indiens: de manière que les vieillards et les infirmes sont souvent exposés au plus affreux dénûment.

« Dans quelle situation triste et désolante ne doivent

point se trouver ces pauvres Indiens, si à toutes les autres privations vient encore se joindre celle des consolations de la Religion! et malheureusement cela leur arrive souvent, à ma grande peine. Jusqu'à présent, il n'a pas été en mon pouvoir d'envoyer chez aucune de ces tribus un Prêtre qui pût y résider pendant un long espace de temps, c'est-à-dire au-delà de quelques semaines, ou tout au plus de quelques mois, leur présence étant également indispensable dans d'autres parties de mon diocèse. Les Pénobscots, à la vérité, avaient eu un Prêtre résidant parmi eux pendant deux années; mais celui-ci étant d'un autre diocèse, a été rappelé par son supérieur. Maintenant, ces bons et pauvres Indiens sont privés de tout secours spirituel, et ont été ainsi la plus grande partie de cette année. Qu'y a-t-il à faire? combien de temps resteront-ils dans cet état? Dieu le sait. Le seul remède efficace à ce grand mal est l'établissement d'un séminaire dans le diocèse; et sans un établissement de ce genre, où les jeunes gens natifs du pays puissent recevoir une solide éducation ecclésiastique, ni les pauvres Indiens, ni les autres parties de ce diocèse, dont la population augmente tous les jours, ne pourront être fournies régulièrement de bons Prêtres et en nombre suffisant: et ainsi la Religion, au lieu de faire des progrès, aurait à craindre de perdre le terrein qu'elle a conquis. Dans cet âge de licence, de libertinage et d'irréligion, on ne peut trop encourager les séminaires partout; mais nulle part un séminaire d'hommes de talent et de piété ne ferait un bien si direct et si immédiat, et n'est si indispensable qu'ici. La Religion commence à jeter de profondes racines; des conversions nombreuses s'opèrent journellement dans la Nouvelle-Angleterre, tous les jours on construit de nouvelles églises, et de toutes parts

retentit le cri de détresse : *Des Prêtres! des Prêtres! envoyez-nous des Prêtres!*

« On peut tout espérer ici avec un bon séminaire; car en peu de temps il pourra fournir annuellement un nombre suffisant d'Ecclésiastiques pieux, zélés et instruits, qui ayant reçu une éducation régulière et n'ayant d'autre but que la gloire de Dieu et le salut des ames, pourront, non-seulement soutenir et maintenir le bien qui déjà a été opéré, mais encore étendre et agrandir de plus en plus, avec la main protectrice de Dieu, le royaume de son divin Fils. A qui puis-je recourir pour obtenir les moyens nécessaires pour mettre à exécution une entreprise si indispensable, sinon à cette charitable Association qui a déjà tant fait pour la Religion dans ces vastes régions de l'Amérique? Avec son assistance opportune, l'Eglise du Christ fleurira aussi dans mon diocèse. Tous les anciens préjugés contre notre sainte Religion, qui étaient répandus ici autrefois, ont presque totalement disparu; ils n'existent plus que dans les dernières classes de la société, où ils sont entretenus par les prédications furibondes des ministres fanatiques et ignorans, dont l'influence diminue journellement. J'ose me flatter, Monsieur, que vous exposerez avec chaleur à MM. les Membres de l'Association, les besoins de mon diocèse, pour lequel ces Messieurs doivent sentir une prédilection toute particulière, en considération des Missionnaires français qui y ont autrefois travaillé; car les deux tribus indiennes encore existantes sont une marque vivante des travaux apostoliques des Jésuites, qui ont enseigné les doctrines et les vérités de l'Evangile aux sauvages de ces pays, et qui n'ont pas craint au moment du danger, témoin le généreux S. Rasles, de sceller leur foi de leur propre sang.

« *P. S.* Ainsi que je l'ai dit plus haut, les deux tribus d'Indiens de ce diocèse, les Passamaquoddis et les Pénobscots sont toutes deux privées de tout secours spirituel, et je n'ai point de Prêtre disponible à leur envoyer. Ne pourriez-vous pas, Monsieur, trouver quelques bons Prêtres qui voulussent se charger de la mission parmi mes pauvres Indiens ? La connaissance de la langue anglaise n'est presque pas nécessaire ; la majeure partie de ces Indiens, qui parlent une autre langue que la leur, parlent le français. Ce bon peuple a d'ailleurs conservé une grande prédilection pour les Français ; leurs premiers et leurs derniers Missionnaires étaient de cette nation. Quoiqu'ils soient pauvres, un Missionnaire ne manquerait pas parmi eux des premières nécessités de la vie ; d'ailleurs j'y suppléerai, le cas échéant, avec l'aide de Dieu, en envoyant de Boston tout ce dont il pourrait avoir besoin. Grande, oui, vraiment grande serait sa récompense dans le ciel.

« Je suis, etc.

« B. Fenwick, *Evêque de Boston.* »

MISSIONS DU LEVANT.

« Une nouvelle ère vient de s'ouvrir pour la Religion dans les contrées soumises à la domination du Grand-Seigneur. Jusqu'à présent les Arméniens catholiques n'avaient point eu de Patriarche à Constantinople ; le gouvernement turc les forçait à recourir, dans beaucoup de circonstances, à la juridiction du Patriarche hérétique ; mais sur les représentations de l'ambassadeur de France, cet abus a enfin cessé, et le Grand-Seigneur a consenti à reconnaître un Patriarche arménien catholique. Don Antonio Nuridschan avait d'abord été nommé à cette dignité ; mais le Sultan a refusé de le reconnaître, parce qu'on avait manqué à certaines formalités. Don Nuridschan, pour le bien de la Religion, a donné sa démission, et don Giacomo della Valle a été élu à sa place. Le Sultan l'a reconnu et lui a remis le diplôme suivant :

« Les Catholiques arméniens qui font partie des sujets « tributaires de notre Sublime-Porte, n'ayant pas été « soumis jusqu'à présent à un Evêque spécial, mais « s'étant trouvés sous la juridiction des Patriarches « grecs et arméniens et de leurs délégués, ne pouvaient « exercer leur culte que d'une manière imparfaite, à « cause des différences qui existent entre leurs opi- « nions religieuses et celles des nations grecque et ar- « ménienne schismatiques ; ils étaient réduits à fré-

« quenter les églises des Francs et à recourir pour les
« cérémonies du mariage et autres, aux Prêtres grecs et
« arméniens schismatiques, ce qui les plaçait nécessai-
» rement dans un état de dépendance et d'infériorité.
« Or, les Arméniens catholiques ayant les mêmes titres
« que tous les autres rajas de ma Sublime-Porte, à ma
« grâce et justice grand-seigneuriales, c'est un de mes
« devoirs souverains et un besoin de l'amour que je
« porte à mes fidèles sujets, de leur procurer les moyens
« de vivre heureusement et dans un contentement inal-
« térable, en leur accordant la faculté d'exercer à l'a-
« venir les fonctions de leur rite religieux dans les égli-
« ses exclusivement destinées pour eux, en les déli-
« vrant de la nécessité de visiter les églises des Francs,
« et en les tirant ainsi de l'oppression qui pendant
« long-temps avait pesé sur eux.

« L'emploi de supérieur épiscopal sur tous les Armé-
« niens catholiques qui habitent ma résidence impé-
« riale et les autres provinces de mon empire, est donc
« conféré, en vertu de mon hattichérif grand-seigneurial
« rendu à cet effet, en date du 21 rodoéb de l'an 1246
« (5 janvier 1831), à Giacomo della Valle, fils de Ma-
« nuel (puisse-t-il terminer heureusement ses jours!),
« qui éminent parmi ceux qui professent la doctrine
« chrétienne, est sujet originaire et effectif de ma Su-
« blime-Porte, et qui, après avoir été élu par la-
« dite nation elle-même, a reçu le présent diplôme im-
« périal, à charge de payer préalablement un présent
« honoraire de cinquante mille aspres (416 piastres)
« (1), pour être versé dans le trésor, et trois cent

---

(1) Une piastre de 40 paras ou 120 aspres, vaut 2 fr. de notre monnaie.

« trente-huit mille aspres comme contribution réservée « au fisc.

« En conférant audit Evêque ce bérat grand-seigneu« rial, ma volonté est qu'à l'avenir toute la nation ar« ménienne catholique reconnaisse ledit Evêque pour « son chef spirituel; qu'elle obéisse à ses instructions « en tout ce qui concerne le culte, et que personne ne « mette des entraves à l'exercice de son autorité à cet « égard. Si un Prêtre soumis à sa juridiction mérite de « perdre son emploi, l'Evêque aura le droit de le des« tituer, conformément aux lois ecclésiastiques de son « rite, et d'en nommer un autre à sa place, sans que « personne ait le droit de s'immiscer dans de telles af« faires; tant que l'Evêque n'a pas exprimé que telle « est sa volonté, aucun Prêtre ne pourra être destitué « de son emploi.

« Les Prêtres inférieurs ne pourront marier personne, « en cas d'empêchemens ecclésiastiques, sans en avoir « obtenu la permission. Si une femme catholique armé« nienne quitte son mari, ou qu'un arménien catholique « veuille prendre une femme ou bien répudier celle « qu'il a, personne que l'Evêque ne pourra intervenir « dans de semblables cas; il lui appartiendra de faire « et de dissoudre les mariages, et s'il naît des dissen« timens entre deux rajas de sa juridiction, il les déci« dera avec le consentement des deux parties; et leur « réconciliation par son ministère, comme aussi les « sermens qui se prêteraient dans l'église, ne doivent « souffrir aucune entrave dans l'exécution de la part « des autorités. Si des Prêtres ou des Religieuses de « cette nation décèdent sans héritiers, l'Evêque pourra « s'approprier leur succession, sans que les employés « du fisc ou autres autorités puissent s'y opposer. Tout « ce que ces Prêtres et Religieuses, ou autres Arméniens

« et Arméniennes auront légué par leur testament et « par un motif de religion aux pauvres de leur église « et audit Evêque, peut être recueilli par lui, si les « dons sont légalement constatés. Les Prêtres chargés « par l'Evêque de prélever les contributions établies « et ses propres revenus, ne doivent souffrir aucun « empêchement dans les endroits où leur voyage les « conduira. L'Evêque pourra se servir de sa crosse et « paraître à cheval, sans qu'on puisse molester, soit « lui-même, soit sa suite, à cause des costumes, ou sous « d'autres prétextes. Les produits de ses jardins et de « ses terres, ainsi que ce qui lui est dû en dîmes de vin, « de miel, de beurre, etc., pourront lui être amenés « sans qu'il soit permis d'y mettre obstacle. Les gens « de l'Evêque, au nombre de dix, qu'il enverra à la « Sublime-Porte, et qu'il emploîra pour d'autres af- « faires et commissions, ne paieront ni la taxe person- « nelle ni aucun autre impôt. Les différends des prin- « cipaux d'entr'eux ne pourront être jugés par aucun « autre tribunal que par celui du grand-visir (arz odarsj). « Les fondations pies en jardins destinés aux besoins de « l'Evêque et des pauvres, resteront, comme les autres « biens ecclésiastiques, dans la possession immédiate « de l'Evêque, sans que personne puisse s'en mêler. S'il « se trouvait des Prêtres catholiques arméniens qui, « sans autorisation de l'Evêque, fissent des visites fré- « quentes dans les divers quartiers de la ville et se ren- « dissent coupables de menées secrètes, on les en em- « pêchera et on les punira après en avoir prévenu l'Evê- « que. Enfin, les Arméniens catholiques seront entière- « ment indépendans, tant dans les affaires du culte que « dans toutes autres, des Patriarches grec et arménien « schismatiques, et toute intervention étrangère est pro- « hibée à leur égard.

« Que ma volonté soit connue à tous, et qu'on prête « foi à la signature du nom impérial. »

Cette faveur que le gouvernement turc vient d'accorder aux Arméniens catholiques, a pour effet immédiat de les soustraire aux vexations des hérétiques. On aura une idée de la haine que ceux-ci leur portent, et on concevra combien pénible et humiliante était la dépendance où ils étaient d'eux, quand on saura que plus d'une fois les Arméniens hérétiques ont sacrifié des sommes énormes pour obtenir contre les catholiques des firmans de persécution.

La première lettre qu'on va lire est d'un Missionnaire français qui réside à Constantinople. On y verra la preuve que dans quelques parties de l'empire ottoman les préjugés contre les chrétiens se sont bien affaiblis, et que le fanatisme des disciples de Mahomet n'est plus aussi ardent, aussi impitoyable, aussi aveugle qu'autrefois. Nous ne nous faisons pas illusion; nous n'espérons pas pour un avenir prochain des conséquences bien avantageuses du léger changement qu'on croit apercevoir dans les idées d'un certain nombre de Musulmans; nous nous réjouissons néanmoins de ce que leur haine, qui était sans bornes, est maintenant tempérée par quelque modération; et nous avons la confiance que l'esprit public s'améliorera peu à peu, et réformera les mœurs et les lois essentiellement hostiles au christianisme.

La relation du voyage fait dans la Terre-Sainte par M. Poussou, intéressera vivement les Associés; elle est rédigée avec beaucoup de simplicité. M. Poussou décrit les lieux saints comme il les a vus; il représente les objets tels qu'ils sont, et sans céder à l'entraînement d'une imagination frappée par le souvenir des événemens prodigieux dont cette contrée a été le théâtre.

*Lettre de M. B***, Missionnaire apostolique, à M. le Rédacteur des Annales.*

Constantinople, 25 août 1831.

Monsieur,

« Je n'ai pu remplir la promesse que je vous avais faite de vous envoyer des documens pour vos Annales, et je ne vois pas même encore la possibilité de la remplir prochainement. Arrivé à Constantinople le 21 juillet seulement, à cause des contrariétés de notre voyage et des lenteurs de notre navigation, presque continuellement malade depuis que je suis ici, je n'ai rien pu me procurer qui mérite de vous être envoyé; quant à notre voyage, ce serait pur égoïsme de vous en entretenir, tant d'autres l'ont fait avant nous! Les pays par où nous avons passé sont si connus, que ce serait présomption de tenter de donner un air de nouveauté à un sujet aussi usé; le tout d'ailleurs serait sans le moindre intérêt pour la piété. Je vous dirai seulement que, retenus par le calme en face de la Troade, nous avons pu aller à terre. Celui avec qui je suis descendu ne faisait pas un pas sans pousser de grandes exclamations : Oh! quelle bonne terre! quelle bonne terre! Là où ne croissent que des chardons pourraient croître de riches moissons. Là où l'on n'aperçoit que quelques pauvres villages épars, pourraient se trouver de nouvelles Troies, qui tireraient de ce sol fécond de riches et abondantes productions. Mais d'espace en espace on ne voit autre chose que quelque peu d'orge, nourriture suffisante à la grande sobriété orientale. Combien la stérilité spirituelle est plus grande et infiniment plus déplorable! Nous avons cherché, non les traces des héros célébrés

par Homère, ni les monumens qui peuvent en réveiller quelque souvenir, mais bien celles du grand Apôtre qui visita cette terre; nous n'en avons rencontré nul vestige. Le brutal islamisme, ou le schisme plus déplorable encore, ont tout effacé; pas une ame catholique, pas un seul rameau attaché à l'arbre par lequel peut lui venir la sève vivifiante. O Dieu! ô Seigneur Jésus! quand aurez-vous pitié de cette terre malheureuse! quand vos regards de miséricorde dissiperont-ils d'aussi épaisses ténèbres!

« On ne rencontre guère des catholiques que dans les grandes villes, où les Européens ont des établissemens et où des familles indigènes se sont fixées pour faire le commerce; mais, excepté à Smyrne, à Constantinople et dans quelques îles de l'Archipel, le nombre en est très-petit. Rien ne console que la bonté naturelle des Turcs, bonté que le démon, malheureusement sûr de sa proie, ne cherche pas à dénaturer. Leur ancienne horreur pour les Francs s'est changée en estime, mais en une estime qui est une espèce de mystère, et qui fait que dans leur idée nous sommes d'autres hommes qu'eux-mêmes, leurs supérieurs en science et en tout. Cette estime ils l'ont double et triple pour les Français : Dieu veuille que ce soit là la préparation à leur conversion, qui peut-être est plus prochaine qu'on ne pense; cependant elle ne s'opérera pas sans des miracles de la droite du Très-Haut. Car quoique ce soit une moisson toute mûre et qui ne demande que la faux du moissonneur, elle est pourtant environnée d'une haie que Dieu seul peut renverser. On doit en dire autant des schismatiques, dont un très-grand nombre n'éprouve pas pour le catholicisme cette haine qui semble animer tous les dissidens : la plupart ne demandent qu'à être instruits. S'il était possible de ramener à la vérité leurs prêtres ignorans

et fanatiques (ce qui ne paraît pas aisé), le reste se ferait comme de lui-même. On dit que le patriarche de Constantinople a manifesté quelque désir de se soumettre au souverain Pontife; on espère même qu'il finira par aller à Rome : Dieu veuille que cet espoir ne soit pas une pure illusion!

« Mais, pour en revenir à nos Turcs, si l'on pouvait conclure du particulier au général, voici un fait qui en vaut bien deux, et qui démontrerait parfaitement ce que j'ai dit plus haut. Le premier jour que j'ai conduit nos élèves à la promenade, ils ont acheté quelques friandises, et sont venus m'en offrir; en les refusant, je leur ai dit d'en présenter à trois ou quatre officiers Turcs qui se trouvaient près de nous, et qui semblaient prendre plaisir à regarder ces enfans. Cette honnêteté, dont ils se sont aperçus que j'étais le moteur, leur a fait la plus vive impression. Aussitôt ils m'ont abordé avec des yeux tout rayonnans de joie et de reconnaissance. Ils se sont informés qui j'étais, et m'ont témoigné un désir extrême, qu'un langage commun pût faciliter un échange de pensées et de sentimens. Ils éprouvèrent un vif plaisir en apprenant que j'étais Prêtre français. Mais ce n'est pas tout : les enfans entendant le son de quelque instrument de musique, me demandèrent de les diriger vers l'endroit où il se faisait entendre. Mais les quatre militaires, dont l'un était général de division, l'autre colonel et les deux autres officiers sulbaternes, nous dirent que c'était jour de congé pour les musiciens. Cependant le général donna ordre aussitôt à tous les musiciens de s'assembler et de nous jouer tout ce que nous voudrions. Ils se réunirent au nombre de cent cinquante, et ne cessèrent leur symphonie que lorsque nous en témoignâmes le désir. Avant cela, le général avait al-

lumé sa pipe, et me l'avait offerte, témoignage d'estime le plus insigne chez les Turcs.

« Il faut maintenant vous dire un mot, sinon de l'incendie, du moins des effets de l'incendie qui a éclaté le deux août à Constantinople et a dévoré tout le beau quartier franc de Péra. Il est fort inutile de chercher à en faire la description ; il n'est pas d'imagination qui ne puisse facilement se représenter quel spectacle effrayant il devait offrir, puisque en dix heures de temps une ville presque aussi grande que Lyon a été consumée. Je remarquerai seulement qu'un vent violent très-considérablement augmenté par la grande chaleur qu'un pareil embrasement devait naturellement produire, poussait les flammes d'une maison à l'autre avec tant de rapidité, que beaucoup de personnes n'ont sauvé aucun meuble, que plusieurs ont été surpris, écrasés ou brûlés au milieu des débris de leurs maisons, presque aussitôt écroulées qu'embrasées. Les cinq sixièmes des catholiques qui habitaient Constantinople, se trouvent actuellement sans asile. Quoique étrangers au pays, et n'y possédant autre chose que des magasins, des boutiques, et vivant de leur industrie, la plupart étaient dans l'aisance, plusieurs étaient riches et très-riches ; mais les uns et les autres ont tout perdu, aisance et fortune ; tous ou presque tous ont été réduits à une mendicité complette.

« Le grand seigneur a été touché lui-même de leur malheur ; il en loge plusieurs milliers dans ses casernes, et il leur a donné quelques secours en argent ; mais secours impuissans pour une aussi grande misère ! Si la Providence ne suscite des ressources, il arrivera probablement qu'un très-grand nombre mourront de misère.

« Je suis, etc.

« Br., *missionnaire apostolique.* »

Lettre de M. Poussou, Supérieur de la Mission des Lazaristes à Damas, à M. Etienne, Procureur-général de la Congrégation des Lazaristes.

Damas, 12 mars 1831.

Mon cher ami,

« Voila deux mois que j'ai reçu votre lettre du 23 novembre dernier, et j'ai différé de jour en jour de vous répondre, parce que je voulais avoir le plaisir de vous annoncer l'arrivée de nos chers confrères, MM. Justet et Teste, que nous attendions avec impatience : car nous avons grand besoin de leurs secours pour recueillir la moisson abondante qui nous est échue en partage dans le champ du père de famille; mais la Providence a voulu que ces messieurs fussent retenus une quarantaine de jours en Chypre par les vents contraires. Au premier avis de leur arrivée dans cette île, M. Leroy partit pour Anthoura, où nous pensions qu'ils l'auraient devancé; mais ils ne sont arrivés à Beyrouth que le 13 février dernier; et M. Justet, qui doit venir partager mes travaux, n'est pas encore rendu ici: les neiges qui ferment les passages l'ont sans doute retenu; je l'attends incessamment. Je bénis le Seigneur de ce secours qu'il nous envoie dans sa miséricorde. Il ranime notre courage, et nous inspire une confiance nouvelle dans les soins de sa bonté sur le pauvre et bon peuple au milieu duquel nous exerçons le saint ministère.

« Depuis que je suis en Syrie, je puis dire que je n'y avais trouvé que des consolations; car les travaux et les fatigues ne sont rien pour un missionnaire, quand

il peut gagner quelques ames à Dieu et faire quelque bien par sa grâce; mais je viens d'essuyer une épreuve qui m'a été d'autant plus sensible, que la circonstance qui en a été l'occasion aurait pu avoir des suites désastreuses pour la Religion. Vous savez que depuis quatre ans je sollicitais du Gouvernement la permission de réparer notre église et notre maison qui tombaient en ruines, et qui étaient devenues tout-à-fait inhabitables. Vous n'ignorez pas qu'il est presque impossible d'obtenir une semblable permission, tant les Turcs ont de haine pour la Religion chrétienne. On me répondait toujours qu'il fallait attendre. Enfin ayant reçu la somme que vous m'avez adressée pour cet objet, je me hasardai de faire quelques réparations assez considérables dans l'intérieur de l'église. J'eus le bonheur de le faire sans qu'on s'en aperçût; enhardi par ce premier succès, je me déterminai à continuer et à terminer les réparations. La Providence a permis qu'un mauvais chrétien allât me dénoncer au gouverneur; aussitôt le Pacha, qui ne demande pas mieux que de trouver de semblables fautes pour exercer ses vexations et surtout pour avoir de l'argent, menaça de prendre des mesures qui devaient compromettre grandement la Religion dans son gouvernement. Il ne s'agissait de rien de moins que de démolir l'église et de pendre tous les maçons qui y avaient travaillé. Je n'eus d'autre parti à prendre que d'entrer tout de suite en négociation avec le Pacha. A force de démarches et de sollicitations, j'en fus quitte pour une somme de trois mille francs, que je lui remis. Par ce sacrifice, mon église est restée debout, et l'affaire est entièrement apaisée. J'ai eu un mauvais moment à passer; j'étais agité par de vives inquiétudes. La divine Providence m'a certainement bien protégé dans cette circonstance, et je ne puis que me

féliciter du résultat ; car enfin jamais je n'aurais pu obtenir la permission de faire mes réparations, et il eût fallu renoncer à célébrer les saints mystères dans une église qui tombait en ruines ; maintenant j'ai une église agrandie, réparée, solide, décorée et en bon état pour longues années ; mais je vous avoue malgré cela que j'aurais bien de la peine à me décider, s'il fallait passer de nouveau par les mêmes épreuves. Cet événement vous donnera une idée de notre position au milieu des Turcs, et des grandes difficultés que nous éprouvons pour travailler à la vigne du Seigneur ; et si nous, qui jouissons de la protection du consul de France, nous sommes exposés à de telles avanies, jugez combien est triste la position de nos pauvres chrétiens sous un gouvernement aussi dur et aussi despotique. Tout le monde ici me félicite sur ce qu'on appelle l'heureux succès de mon affaire. On est généralement convaincu que, même avec un firman du Grand-Seigneur, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait sans qu'il m'en coûtât davantage, et l'on m'estime fort heureux de m'en être tiré à si bon marché, surtout dans un temps où le pays n'est rien moins que tranquille, où le gouvernement du Pacha est presque sans autorité, et où l'on pouvait tout craindre de la part d'un peuple méchant et excessivement fanatique (1).

---

(1) Ce récit de M. Poussou prouve que les observations de M. B.***, dans la lettre précédente, au sujet du changement qu'il croit reconnaître dans les dispositions des Turcs à l'égard des chrétiens, doit s'entendre de Constantinople et des pays voisins, mais non point des provinces éloignées, où règnent toujours la même haine et la même intolérance. Du reste la raison de cette différence est facile à saisir ; les ambassadeurs européens exercent à Constantinople une grande influence et jouissent d'une haute considération ; enfin le Sultan a introduit, soit dans l'administration, soit dans l'armée, de nombreuses améliorations basées sur les usages français.

« J'allais fermer ma lettre, lorsqu'on a frappé à la porte ; c'était M. Justet. Son arrivée a adouci la peine que m'a causée l'affaire de mon église. Ce bon confrère est arrivé ici en bonne santé, après avoir passé quelques jours à Anthoura, où il a laissé son compagnon de voyage, M. Teste, avec M. Leroy. Il a écrit de Beyrouth à M. le Supérieur général, et lui a fait la relation de son voyage ; je pense que vous avez reçu sa lettre.

« Veuillez bien me croire en l'union de vos saints sacrifices et prières,

« Votre serviteur,

« Poussou, *miss. apost.* »

Lettre du même au même.

Damas, 12 juin 1831.

Mon cher Confrère et Ami,

« Vos lettres du 6 février et du 20 avril viennent de m'être remises. Vous ne sauriez croire combien les nouvelles que nous recevons de vous nous font de plaisir dans tous les temps, mais particulièrement dans les circonstances où nous nous trouvons. Eloignés de notre patrie, nous ne sommes pas pour cela étrangers et insensibles aux événemens dont elle est le théâtre. Eloignés du centre de notre congrégation, nous n'en sommes que plus avides d'en recevoir des nouvelles. Nous remercions de tout notre cœur la divine Providence de la protection qu'elle vous a accordée jusqu'à présent, et nous avons la confiance qu'elle veillera toujours sur vous et sur cette Eglise de France qui fut toujours l'objet de sa prédilection.

« Puisque vous le désirez, j'ai fait la relation de mon pélerinage à Jérusalem : je vous l'envoie avec cette lettre. Je ne puis vous exprimer tout ce que j'ai éprouvé de consolation en visitant les saints lieux. Les jours que j'ai passés dans la Palestine, je les regarde comme les plus heureux de ma vie. Dieu veuille conserver dans mon cœur les sentimens que m'a inspirés la vue des lieux sacrés où se sont opérés de si ineffables mystères!

« Jusqu'à présent, nous ne nous sommes occupés du ministère que dans l'intérieur de la ville de Damas. Je pense à exécuter le projet que j'ai formé depuis long-temps, d'aller faire des missions dans les villages et sur les montagnes du Liban, où il y a bon nombre de chrétiens à qui personne ne rompt le pain de la parole, et qui sont dans l'ignorance la plus déplorable. Je m'occupe en ce moment à préparer les sermons et les instructions nécessaires pour cela. Quand je serai prêt, je tenterai une première sortie. Si cet essai réussit et ne rencontre pas trop d'obstacles, nous pouvons dire qu'une grande porte nous est ouverte pour la prédication de l'Evangile. Je vous assure que la moisson sera abondante. J'attendrai que M. Justet sache assez l'arabe pour me remplacer ici en cas de nécessité ; ce cher confrère est tout entier à dévorer les difficultés de cette belle, mais bien difficile langue. J'espère que bientôt il pourra s'exprimer facilement. En attendant, une chose bien urgente qui m'occupe beaucoup, c'est le rétablissement de l'école ; car c'est au défaut d'instruction religieuse qu'il faut attribuer le relâchement qui s'est introduit parmi nos chrétiens ; et ce n'est que dans l'école et par le moyen de l'école que nous pouvons donner cette instruction, d'abord aux enfans que nous formerons peu à peu à la vertu et à la connaissance de la Religion, ensuite aux parens, qui privés eux-mêmes de tout secours sous ce

rapport, se joindront à leurs enfans. Les Prêtres du pays, n'ayant point d'église, et étant fort ignorans, se contentent d'aller dans les maisons entendre les confessions, bénir les mariages, etc., mais ne font jamais d'instructions; de sorte que ces pauvres chrétiens n'entendent parler du bon Dieu que lorsqu'ils viennent dans notre église. Quand nous aurons notre école, nous y ferons des instructions les jours de la semaine, et le dimanche elles auront lieu à l'église.

« Je pense qu'un bon moyen de faire le bien dans notre mission, ce serait de répandre de bons livres, que l'extrême pauvreté de nos chrétiens ne leur permet pas de se procurer; d'ailleurs il est difficile d'en trouver. Divers Missionnaires en ont composé ou traduit en grand nombre; mais aujourd'hui les éditions sont épuisées, desorte qu'on ne trouve guère que ceux qui sont depuis long-temps répandus dans les familles. Il y a à la montagne des Maronites une imprimerie dont les caractères valent mieux que ceux de Paris, et où l'impression étant dirigée par des personnes qui savent bien l'arabe, serait très-correcte et peut-être même moins coûteuse qu'en France. Je m'occupe déjà depuis quelque temps de faire un recueil des choses que je crois les plus utiles, d'après la connaissance que j'ai du pays. Si vous pouvez m'en procurer les moyens, je les ferai imprimer. Je prévois que par-là nous pourrons en grande partie dissiper l'ignorance de nos chrétiens, qui du reste manifestent de bonnes dispositions.

« Veuillez bien me croire, en l'amour de N. S. et en l'union de vos saints sacrifices,

« Votre tout dévoué, etc.

« Poussou, *miss. apost.* »

Lettre du même au même.

Damas, 15 juillet 1831.

MON CHER CONFRÈRE ET AMI,

« Vous m'avez demandé que je vous envoie un récit un peu détaillé du pélerinage que j'ai eu la consolation de faire à Jérusalem et aux autres principaux lieux saints de la Palestine; j'y consens d'autant plus volontiers, que ce récit fera revivre en moi quelques-unes des impressions salutaires que j'ai éprouvées dans la visite de ces lieux, sanctifiés par l'accomplissement de tant et de si grands mystères. Je demande à N. S. Jésus-Christ que les détails que je vais vous donner soient de quelque édification pour vous.

« Vous ne vous attendez pas, je pense, que je vous présente le tableau topographique des lieux dont j'ai à vous parler; il faudrait, pour rendre ce tableau animé et intéressant, des connaissances que je n'ai pas, et dépasser de beaucoup les bornes d'une simple lettre.

« Le voyage de Damas à Jérusalem ne serait regardé en France que comme une promenade, ces deux villes n'étant éloignées que d'une cinquantaine de lieues l'une de l'autre; mais ici la manière de voyager, la difficulté, l'aspérité et souvent le danger des routes et le manque de toutes sortes de provisions, qu'on est obligé de porter avec soi, font de ce trajet un voyage long, fatigant, et qui deviendrait fort ennuyeux s'il fallait le faire souvent. En France, le voyageur monte dans une voiture bien suspendue, bien bourrée, où il est presque aussi bien à son aise que dans son lit. En Syrie, il est enfourché

sur un mulet, sans étriers, sans bride, assis sur un mauvais bât, sur lequel il a entassé ses hardes et les provisions de bouche. Le voyageur français trouve à chaque pas des tables bien garnies et des rafraîchissemens de toute espèce : arrivé à son gîte, le voyageur syrien mange ce qu'il apporte avec lui ; il jeûne lorsque les provisions lui manquent. Ce gîte est ordinairement ou le bord d'une fontaine, ou le milieu d'un vaste champ, ou l'ombre d'un arbre, lorsqu'il est assez heureux pour en trouver. Là, son premier soin est de ramasser du bois pour faire sa cuisine ; il cuit son riz, il fait bouillir son café, il fume sa pipe, il prend son modeste repas, il se couche à côté de son mulet, appuyé sur ses hardes, sans que cette précaution le garantisse toujours des coups de mains de la part des filous, qui se trouvent souvent jusque dans ses conducteurs.

« Partis de Damas le 1.er mai, nous arrivâmes le 6 à Nazareth ; ce trajet n'est ordinairement que de quatre journées : notre petite caravane, composée d'une quinzaine de personnes, en mit six pour le faire, parce que dans cette saison les muletiers s'arrêtent plus souvent pour laisser paître leurs bêtes. La seconde nuit, nous eûmes une légère alarme ; nous étions campés dans une prairie, au bas du revers méridional de l'Anti-Liban, dans un endroit assez dangereux, et où, peu de jours auparavant, les Arabes avaient dévalisé une caravane beaucoup plus forte que la nôtre. Ce soir-là, j'avais monté la garde autour des bagages jusqu'à onze heures ; je venais d'être remplacé et ne faisais que de m'endormir, lorsque nous fûmes éveillés par le cri de *qui vive?* prononcé en arabe, bien entendu. Tout le monde se lève, chacun prend ses armes, les miennes étaient un parapluie. La cause de cette alarme était un Arabe qui était venu mettre pied à terre près de notre petit camp,

sans doute pour en reconnaître la force; on lui demande brusquement ce qu'il veut, et ses réponses n'étant pas satisfaisantes, on lui ordonne, en le couchant en joue, de s'éloigner et de suivre sa route, ce qu'il fit d'assez bonne grâce. Nous passâmes le reste de la nuit dans la crainte d'être inquiétés par un plus grand nombre de ces habitans du désert, dont la vue seule inspire la terreur à ceux qui n'y sont pas accoutumés. On éprouve à la fois des sentimens de plaisir et de crainte en les voyant le sabre pendu au côté, le fusil en bandoulière, deux ou trois pistolets à la ceinture, une grande pipe à la bouche, et à la main une pique de dix pieds de long, montés sur des chevaux qui vont comme le vent, courir çà et là dans de vastes plaines, descendre et gravir les collines les plus rudes avec la vitesse et la légèreté des chevreuils. Leur visage décharné et noirci par le soleil, leur barbe noire et mal peignée, leurs yeux ardens et qu'on voit à peine au-dessous d'une espèce de capuchon qui leur retombe sur les épaules, la peau de mouton qui les couvre, la corde qui les ceint, tout en eux annonce la rudesse des enfans d'Ismaël, ce fils de la servante. Nous quittâmes de bonne heure le gîte où nous avions passé une nuit si peu tranquille, et le soir nous arrivâmes au Jourdain, que nous passâmes sur le pont qu'on appelle *Pont de Jacob*, parce qu'on croit que c'est là que ce patriarche passa à son voyage de Mésopotamie et à son retour en Palestine. Le fleuve a, en cet endroit, trente pas de large, et le pont est composé de trois arches; il est à cinq ou six lieues au-dessus du lac de Génézareth, un peu au-dessous d'un autre petit lac, auprès duquel était Césarée de Philippes. Nous passâmes la nuit sur les bords de ce fleuve, dont les eaux sont abondantes, rapides et claires. Le lendemain, nous arrivâmes de très-bonne heure dans les col-

lines de Dothaïn, lieu fameux par le crime des enfans de Jacob contre leur frère Joseph. Le puits où ces patriarches abreuvaient leurs troupeaux se voit encore, aussi bien que la citerne sèche dans laquelle ils descendirent leur frère ; le puits est au milieu d'une cour, sur le devant d'un édifice en voûte qui paraît avoir été une église ; la citerne est à quelques centaines de pas de là, sur le haut d'une petite colline ; l'ouverture a de quatre à cinq pieds de diamètre ; mais elle est beaucoup plus large dans le fond : quoiqu'à moitié comblée, elle a encore plus de dix pieds de profondeur.

« Dothaïn est un des endroits les plus pittoresques que j'aie vus ; et je ne crois pas avoir de ma vie éprouvé à la fois tant de sensations diverses que dans ce lieu, du reste sauvage et désert. Placé sur la cime d'une montagne escarpée, je passai des heures entières à promener mes regards sur mille objets divers qui frappaient vivement mon imagination ; au-dessous de soi, vers le midi, l'œil plonge dans le bassin formé par la mer de Tibériade, qu'il découvre toute entière. Il cherche avec avidité l'emplacement de Capharnaüm, de Corozaïn, de Bethsaïda, dont il ne découvre que quelques misérables restes. Il remonte le cours de ce fleuve, jusqu'à sa source dans le sein des montagnes ; il l'accompagne au sortir du lac et se dirige avec lui vers la mer Morte, où la pensée arrive bien plus tôt que ses eaux, malgré leur rapidité. L'œil va, revient d'un rivage de la mer à l'autre, et il lui semble voir cette barque de Pierre qui a fait si souvent cette traversée, ayant Jésus à son bord ; et la pensée se porte sur l'Eglise dont cette barque n'était que la figure, et que le divin Pilote n'a jamais cessé de diriger au milieu des tempêtes du monde.

« A l'orient du lac de Génézareth, l'œil contemple avec une espèce d'effroi les montagnes sauvages de l'A-

rabie, qui paraissent de loin un mur perpendiculaire ; à son occident, il s'arrête avec complaisance sur le Thabor, qui s'élève au milieu d'une vaste plaine comme un dôme immense ; étendant son horizon, il découvre dans le lointain les montagnes de la Samarie ; se rapprochant ensuite, il rencontre une montagne moins élevée, mais non moins intéressante que le Thabor ; c'est la montagne des Béatitudes, sur laquelle Notre-Seigneur fit l'admirable discours rapporté dans saint Matthieu. Un peu au-dessous, en se rapprochant de Tibériade, on voit le vallon où Notre-Seigneur fit la multiplication des pains ; et du côté opposé, la plaine où les Disciples arrachant quelques épis un jour de sabbat, excitèrent les murmures de leurs ennemis. Un peu plus encore vers le couchant, on voit au fond de l'horizon la chaîne du mont Carmel qui semble soutenir les nues ; se tournant vers le nord, on aperçoit la ville de Saphat, placée comme un nid d'oiseau sur la cîme d'une haute montagne ; c'est l'ancienne Béthulie, dont le nom rappelle le dévouement généreux de la courageuse et pieuse Judith. Enfin, à l'orient, les montagnes de l'Anti-Liban se présentent avec une majesté imposante, et laissent voir au-dessus des nuages leurs cîmes couronnées de neiges. Deux jours après notre départ de Dothaïn, nous arrivâmes à Nazareth, ayant laissé d'un côté le village de Gana et de l'autre le bourg de Naïm que nous vîmes seulement de loin.

« Vous savez que Nazareth n'est qu'un bourg, qui n'a de considérable en bâtimens que le couvent des Franciscains, connus sous le nom de Religieux de la Terre-Sainte : j'allai loger chez eux, et ils me reçurent avec d'autant plus de cordialité que je connaissais très-particulièrement le père Gardien et quelques-uns de ses confrères. Là, je rencontrai Mgr. le délégué apos-

tolique au mont Liban, dans la compagnie duquel je fis le reste de mon pélerinage. Mais mon premier soin, en arrivant à Nazareth, fut d'aller faire ma prière dans le lieu où s'est opéré le plus grand de tous les mystères. Cette sainte grotte, bien différente de ce qu'elle était du temps de la Sainte Vierge, est, à l'exception de la voûte, toute revêtue de beaux marbres : les yeux sont d'abord frappés; mais bientôt ils perdent de vue tout ce qui les étonne, pour se fixer, avec un attendrissement auquel l'ame du chrétien se livre toute entière, mais qu'il est impossible d'exprimer, sur ces simples paroles écrites sous la table de l'autel : *Hic Verbum caro factum est!* Je vous l'avouerai, mon cher ami, malgré toute ma froideur, il me fut impossible de ne point verser des larmes, dont rien n'égala jamais la douceur. Il me sembla dans ce premier moment, voir le Messager céleste se présenter à la plus humble des Vierges, pour lui annoncer la plus étonnante nouvelle qui fut jamais, entendre la réponse de Marie, et voir par son acquiescement aux desseins de Dieu, déchirer l'arrêt de mort porté contre tous les enfans d'Adam. Ces premières impressions furent renouvelées en moi avec plus de sensibilité encore, lorsqu'à la procession qui a lieu tous les jours immédiatement après les Vêpres, un enfant avec une voix d'ange, et montrant du doigt le lieu de l'incarnation, chanta lentement ces paroles : *Hic Verbum caro factum est.* La grotte de Nazareth est de tous les lieux de la Terre-Sainte, celui qui m'a causé les plus douces émotions. Là, les Pères latins étant seuls, et n'étant pas mêlés, comme ailleurs, avec les hérétiques et les schismatiques, les offices se font avec plus de dignité, plus de recueillement, plus d'édification; il semble qu'on respire quelque chose de particulier qui vous porte à la

dévotion et à la componction du cœur ; le Dieu des chrétiens s'y rend en quelque sorte sensible, et sous des formes encore plus aimables qu'ailleurs. J'eus le bonheur, que je n'oublierai jamais, de célébrer trois fois dans cet auguste sanctuaire (1).

« La grotte de l'Incarnation est au-dessous du chœur de l'église. Cette église, qui date à peine d'un siècle, quoique belle et grande, n'est pas comparable à celle qu'avait fait bâtir sainte Hélène, et dont on reconnaît encore l'enceinte.

« Les autres lieux de dévotion que nous visitâmes à Nazareth sont, 1.° une petite église, bâtie, dit-on, à l'endroit où était la boutique de saint Joseph ; 2.° La synagogue où Notre-Seigneur fit publiquement la lecture du prophète Isaïe ; 3.° une grande pierre ronde qu'on appelle *Mensa Christi*, parce que, selon une tradition, le Sauveur y prit quelquefois ses repas avec ses Disciples ; 4.° une belle et abondante source qu'on appelle la fontaine de Marie, probablement parce que c'est là que cette auguste Vierge allait puiser de l'eau ; et, à un tiers de lieue, au midi de Nazareth, le précipice affreux dans lequel les Juifs voulaient précipiter Jésus. A une petite distance de cet abîme, on voit quelques faibles restes d'une chapelle que l'on dit avoir été bâtie dans l'endroit même où Marie tomba sans force, marchant à la suite du peuple qui allait immoler son divin Fils.

« A une lieue, au sud-ouest de Nazareth, est un pauvre village, où l'on voit les restes d'une église bâtie à la place de la maison de Zébédée, père des apôtres

---

(1) L'existence de la grotte de Nazareth n'est pas en opposition avec celle de la maison de Lorette, puisque la translation de cette maison ne doit s'entendre que des constructions faites sur le devant de la grotte elle-même.

Jacques et Jean. Je fus profondément ému à la vue des habitans de ce village, pauvres, nus, noircis par le soleil. « Voici, me suis-je dit, ce qu'étaient Jacques et Jean, au moment de leur vocation. Un jeune villageois, tel que ceux que j'ai présentement sous les yeux, sans autre instruction que celle qu'il reçut d'en haut, devint tout à coup le plus sublime des Évangélistes, le plus profond des théologiens; à ce trait seul, je reconnais la mission céleste et la divinité de celui qui lui dit : Suivez-moi. »

« J'aurais bien voulu aller visiter le mont Thabor et le village de Cana; mais M. Lausana, le délégué apostolique, étant pressé de partir, et voulant profiter de cette occasion pour faire la route de Jérusalem en passant par Samarie (ce qu'on ne peut faire sans être bien accompagné), je remis cette course à mon retour, ayant l'intention de passer par Nazareth, ce qui n'eut pas lieu.

« Nous partîmes donc; et après avoir marché pendant quatre heures dans la belle plaine d'Esdredon, qui ne manque que de bras pour être une des plus fertiles du monde, nous nous arrêtâmes à l'entrée des montagnes de la Samarie, dans un gros bourg, appelé le Gessin; c'est la patrie de Simon le magicien. Nous trouvâmes là le gouverneur de la province, pour qui nous avions des lettres de recommandation; nous descendîmes chez lui, et après avoir pris le café et fumé la pipe, nous nous remîmes en route, malgré les pressantes sollicitations qu'il nous fit de passer chez lui le reste de la journée. Il nous donna deux cavaliers, et envoya l'ordre au cheik du village où nous devions coucher, de bien nous recevoir. Celui-ci fit égorger un mouton, et préparer un grand pilau que nous mangeâmes à la ronde, de compagnie avec nos conducteurs, dont j'ad-

mirai la dextérité à se servir du creux de leur main, aussi bien que nous de la cuiller.

« Le jour suivant, nous arrivâmes à midi à Samarie (aujourd'hui Nablouse); mais auparavant, nous nous détournâmes un peu de la route pour visiter les restes de la ville de Sébaste, capitale des états du roi Hérode. C'est là que ce prince avait sa cour, et que l'impudique Hérodias assouvit sa vengeance dans le sang de Jean-Baptiste. On y voit des restes assez considérables d'une magnifique église, bâtie en l'honneur du saint Précurseur. Il y a de grands pans de murailles, construits de pierres énormes; le sanctuaire conserve encore une partie de sa voûte; au milieu des décombres dont la nef est remplie, ont poussé d'énormes et vigoureux figuiers; dans l'intervalle qui les sépare, les Turcs ont bâti une mosquée, dont l'entrée nous fut interdite. Nous voulions encore aller visiter les restes du palais d'Hérode; mais nous voyant entourés d'une foule de coupe-jarrets, qui faisaient autant de pas que nous, et qui, la main sur le poignard, lançaient sur nous des regards affreux, et se demandaient entr'eux ce que nous venions faire chez eux, nous crûmes qu'il était prudent d'abréger notre visite et de reprendre notre route en toute humilité.

« Les peuples de la Samarie sont féroces, ennemis des chrétiens et surtout des Européens, dont le nom seul leur remue la bile et excite leur méfiance. Dans les guerres qu'ils se font entr'eux, on les voit sans autre cuirasse que leurs poitrines nues, affronter les balles et les poignards avec une bravoure qui en fait des héros aux yeux des peuples voisins. Leurs femmes partagent ordinairement leurs dangers et leurs triomphes. Leur pays est beau, pittoresque et très-fertile; les montagnes sont couvertes jusqu'à la cîme d'oliviers et de fi-

gulers énormes ; les vallées produisent d'abondantes récoltes en grains : ce n'est pas un vain titre que celui de terre de promission.

« La fameuse Samarie, bien différente de ce qu'elle était autrefois, peut avoir encore dix à douze mille habitans ; elle est située à l'extrémité occidentale d'une profonde vallée, resserrée entre deux montagnes qui, s'élargissant vers l'orient, forment le *convallem illustrem* de l'Ecriture. La montagne qui est au midi, est la célèbre Garizim, où les Samaritains immolent encore aujourd'hui leurs victimes. Nous traversâmes un très-long bazar, rempli d'une foule de personnes à figure sinistre, et laissant de temps en temps échapper quelque insulte contre nous et quelques blasphèmes contre notre sainte Religion ; et nous allâmes descendre dans un vieux château à demi ruiné, où le gouverneur avait donné ordre de nous loger. Là, nous reçûmes la visite de quelques personnes pour qui nous avions des lettres, et entr'autres, du chef samaritain, qui était trésorier du gouverneur. Il avait avec lui les principaux de sa secte, composée d'une quarantaine d'individus, les seuls peut-être qui soient au monde, et qui se croient cependant les seuls qui soient en possession de la vérité. Les Turcs nous voyant fraterniser avec eux, témoignaient leur étonnement de nous voir fréquenter des gens qui ne sont, disaient-ils, ni turcs, ni juifs, ni chrétiens. Tout le monde les déteste ; mais aussi en revanche ils détestent tout le monde. Nous allâmes visiter leur synagogue, qu'ils appellent *Kenis*. Là, ils nous firent la faveur, après plus d'une heure de supplications, de nous laisser voir un exemplaire du Pentateuque, écrit, disent-ils, de la main d'Abicha, fils de Phinées et petit-fils d'Aaron ; c'est un long rouleau de parchemin, qu'ils tiennent enveloppé d'une étoffe de

soie et renfermé dans une boîte d'argent, et qu'ils n'ouvrent qu'à certaines fêtes : voilà pourquoi ils firent tant de difficultés de l'ouvrir pour nous. Une seule personne d'ailleurs peut y porter la main, et cette personne n'était pas présente; elle se fit long-temps chercher; je ne sais si c'était à dessein de décourager notre patience. Ce livre est de tous ceux de l'Ecriture, le seul qu'ils reçoivent. Je leur demandai pourquoi ils n'admettaient pas du moins les Psaumes de David, vu que ce Prophète avait écrit avant le schisme de Jéroboam; ils me répondirent que David était un grand pécheur, et que le péché était incompatible avec l'esprit de prophétie : mais ils ne répondirent rien à ce que je leur dis que Moïse avait aussi péché, et que son manque de foi lui avait fermé l'entrée de la terre promise. Ils me montrèrent quelques lettres en français et en arabe, écrites par des Anglais, qui leur proposaient de les transporter tous en Angleterre; ils avaient d'abord regardé ces offres comme une bonne aventure; mais ayant appris ensuite que tant de générosité de la part des *biblistes* avait pour but de leur faire changer de religion, ils avaient choisi de rester comme ils étaient, sous le double joug des Turcs et des Juifs qui les abhorrent. Ils me demandèrent plusieurs fois si en France, et surtout à Paris, il n'y avait pas de leurs coreligionnaires; je leur répondis que je croyais qu'ils étaient les seuls au monde, et qu'ils seraient bien au large en paradis, si, comme ils le pensent, eux seuls y ont entrée. . . . .

« Le lendemain nous partîmes de grand matin et nous allâmes visiter le puits de Jacob ou de la Samaritaine, qui est à l'ouest, à un quart d'heure de la ville, non loin de la route de Jérusalem; ce puits sur les bords duquel notre Seigneur se reposait de ses fati-

gues, en s'entretenant avec la Samaritaine, est entièrement comblé. La source qui l'entretenait se voit à cinq ou six pas de distance, au fond d'une grotte assez profonde : l'eau en est très-bonne et assez abondante ; elle s'échappe par un conduit souterrain, et va à un jet de pierre de là se décharger dans un grand réservoir, où l'on abreuve les troupeaux. A un quart de lieue de ce puits et à son midi, au milieu des terres labourables, est le tombeau de Joseph, dans le champ que Jacob acheta des enfans d'Hémor, père de Sichem, pour en faire le lieu de sa sépulture. C'est là que reposent les os du patriarche Joseph. Ce tombeau n'a rien de bien remarquable ; tout ce qui en existe est de construction récente : c'est un lieu de pélerinage pour les Juifs.

« Nous continuâmes notre route, et nous ne vîmes rien de bien remarquable jusqu'à ce que, vers quatre heures du soir, nous arrivâmes sur les hauteurs qui dominent Jérusalem. Je ne vous dirai pas quelle fut l'impression que fit sur moi le premier regard jeté sur cette cité ; il faut l'avoir éprouvé pour en avoir une idée juste ; et je ne connais pas d'expressions capables de la rendre (1). Je vous dirai seulement que nous

(1) « Le soleil allait se coucher, quand du haut d'une montagne où je suivais un chemin pierreux, que deux murailles séparaient d'avec des champs tout couverts aussi de cailloux, j'aperçus enfin de longs remparts, des tours, de vastes édifices, environnés d'une terre aride et de pointes de rochers noircis et comme brûlés par la foudre : .

« C'était Jérusalem.

« On voyait çà et là quelques chapelles ruinées, le mont Sion et plus loin la chaîne décharnée des montagnes de l'Arabie-Déserte. Emus, pénétrés d'une terreur involontaire, nous sa-

mîmes tous pied à terre, que nous saluâmes la ville sainte, agenouillés sur la roche que nous baisâmes plusieurs fois, et que, malgré la fatigue d'un voyage pénible, malgré les ardeurs d'un soleil brûlant, je n'eus pas le courage de remonter sur mon mulet, et je marchai plus d'une lieue et demie, n'osant pour ainsi dire faire à cheval une route où je croyais voir partout les pas d'un Dieu revêtu de l'humanité. Nous entrâmes par la porte de Damas, et nous allâmes descendre au cou-

---

luâmes la ville sainte, dont la première vue fait autant d'effet sur les sens que l'existence et la dispersion du peuple juif peuvent en produire sur l'esprit. (*Voyage de M. De Forbin.*)

« Les maisons de Jérusalem sont de lourdes masses carrées, fort basses, sans cheminées et sans fenêtres; elles se terminent en terrasses aplaties ou en dômes, et elles ressemblent à des prisons ou à des sépulcres. Tout serait à l'œil d'un niveau égal, si les clochers des églises, les minarets des mosquées, les cîmes de quelques cyprès et les buissons de nopals ne rompaient l'uniformité du plan. A la vue de ces maisons de pierres renfermées dans un paysage de pierres, on se demande si ce ne sont pas là les monumens confus d'un cimetière au milieu d'un désert? Entrez dans la ville, rien ne vous consolera de la tristesse extérieure; vous vous égarez dans de petites rues non pavées qui montent et descendent sur un sol inégal, et vous marchez dans des flots de poussière ou parmi des cailloux roulans. Des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent l'obscurité de ce labyrinthe; des bazards voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière à la ville désolée; quelques chétives boutiques n'étalent aux yeux que la misère, et souvent même ces boutiques sont fermées, dans la crainte du passage d'un Cadi. Personne dans les rues, personne aux portes de la ville; pour tout bruit dans la cité déicide, on entend par intervalle le galop de la cavale du désert: c'est le Janissaire qui apporte la tête du Bédouin, ou qui va piller le Fellah. » (*Châteaubriand.*)

vent des Religieux Cordeliers, où nous n'eûmes pas un accueil moins gracieux qu'à Nazareth (1).

« Le lendemain, notre première visite fut à l'église du Saint-Sépulcre ; il n'était pas possible d'y aller plus tôt. Vous ignorez peut-être que ce temple auguste est toujours fermé ; la clef est entre les mains des Turcs, qui ont un corps-de-garde à la porte. Il faut payer pour la faire ouvrir, et donner avis dès la veille au chef des gardes. Ce vaste édifice renferme dans son enceinte le saint Sépulcre, le Calvaire, le lieu de l'invention de la Croix, etc., etc. ; pour cette raison, il n'a rien de bien régulier, et il est composé de plusieurs parties, qui sont comme autant d'églises diverses. On y voit des Re-

---

(1) « Parmi les ruines de Jérusalem, deux espèces de peuples indépendans trouvent dans leur foi de quoi surmonter tant d'horreurs et de misères. Là vivent des religieux chrétiens que rien ne peut forcer à abandonner le tombeau de Jésus-Christ, ni spoliations, ni mauvais traitemens, ni menaces de la mort. Leurs cantiques retentissent nuit et jour autour du saint Sépulcre. Dépouillés le matin par un gouverneur turc, le soir les retrouve au pied du Calvaire, priant au lieu où Jésus-Christ souffrit pour le salut des hommes ; leur front est serein, leur bouche est riante. Ils reçoivent l'étranger avec joie ; sans forces et sans soldats, ils protègent des villages entiers contre l'iniquité. Pressés par le bâton et par le sabre, les femmes, les enfans, les troupeaux se réfugient dans les cloîtres de ces solitaires. Qui empêche le méchant armé de poursuivre sa proie et de renverser d'aussi faibles remparts ? La charité des moines. Ils se privent des dernières ressources de la vie pour racheter leurs supplians. Turcs, Arabes, Grecs, Chrétiens schismatiques, tous se jettent sous la protection de quelques pauvres religieux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes. C'est ici qu'il faut reconnaître avec Bossuet « Que des mains levées vers le ciel enfoncent plus « de bataillons que des mains armées de javelots. » (*Itinéraire de Châteaubriand.*)

ligieux de quatre nations différentes, qui y font l'office du jour et de la nuit, selon leurs usages respectifs, dans les lieux qui leur sont propres, excepté le saint Sépulcre qui est aujourd'hui commun à tous.

« Les premiers de ces Religieux sont les Latins, qui sont aujourd'hui les plus mal partagés, par suite des usurpations que les autres ont faites sur eux. Depuis deux ans leur supérieur général est à Constantinople, et poursuit inutilement la restitution des privilèges dont les Arméniens les ont nouvellement dépouillés. Ces bons Religieux sont bien mal logés; leur habitation au saint Sépulcre est une vraie prison, où ils respirent à peine l'air, et où, pendant l'hiver, ils sont souvent inondés par les eaux des terrasses; ils ont au-dessus de leurs têtes les chevaux des Turcs, qui se sont emparés de leur ancienne maison, et qui font d'ailleurs tout ce qu'ils peuvent pour leur occasioner le plus de désagrémens possibles. Si le gouvernement français ne prend pas des mesures efficaces, je pense qu'il sera difficile aux Latins de se maintenir dans ce qu'ils ont encore au saint Sépulcre. Les seconds, ce sont les Grecs schismatiques, qui ont fait rebâtir l'église à leurs frais; car elle avait été incendiée en 1810. Ils se sont approprié ce qu'il y a de mieux, et ils ont remplacé toutes les inscriptions latines par d'autres grecques, qu'ils ont arrangées à leur manière; ce qui a mis une grande confusion dans les monumens.

« Les troisièmes, ce sont les Arméniens hérétiques, qui s'y introduisirent autrefois par fraude : ils feignirent de se faire catholiques, obtinrent de Rome que les Latins leur cédassent une partie de leurs possessions, et aussitôt ils levèrent le masque. Depuis ce moment ils n'ont cessé, à force d'argent répandu à Constantinople et à Damas, d'empiéter sur les droits

des autres, et surtout des Latins. Les derniers sont les Cophtes, qui n'ont qu'un petit réduit, et qui sont aussi misérables pour le temporel que pour le spirituel.

« L'église de Jérusalem, la plus auguste sans contredit qui soit au monde, n'est cependant pas très-propre à exciter la piété et le recueillement : à toutes les heures du jour et de la nuit, l'oreille y est frappée d'un bruit distrayant, de chants dissonnans, d'une confusion de sons et de voix qui prêteraient même à rire, si l'on ne marchait sans cesse, au flambeau de la foi, dans un lieu où tout rappelle les plus profonds mysteres. Le Latin branle une lourde cloche et fait mugir l'orgue; le Grec frappe à coups redoublés sur une planche suspendue, qui retentit comme un tambour; l'Arménien agite un bonnet chinois, et le Cophte sonne de la corne. Le chant grave des Latins, le nasillement des Grecs, avec leurs centaines de *Kyrie*, prononcés avec une rapidité qui n'est rien moins qu'édifiante; le bourdonnement sourd des Arméniens, et la voix criarde des Cophtes; telle est la musique dont ces saintes voûtes retentissent sans cesse. Voilà pour le cours de l'année; mais c'est bien autre chose dans le temps pascal, et surtout pendant les trois derniers jours de la semaine-sainte. Les nombreux pélerins qui s'y réunissent de toutes les parties de l'empire turc, s'y portent dans ces jours à des désordres si grands, que les infidèles eux-mêmes en sont scandalisés, et demandent avec insulte, si c'est en cela que consiste la Religion chrétienne. Ces désordres sont occasionés surtout par ce prétendu miracle du feu nouveau que les Grecs disent sortir tous les ans le samedi-saint du fond du Sépulcre. Le patriarche seul entre dans le Sépulcre, éteint, dit-on, toutes les lampes qui y sont, et un moment après, reparaît avec un flambeau allumé; alors le peuple crie au miracle,

comme s'il était difficile de tirer du feu sans avoir recours à un prodige, prodige d'ailleurs dont les Grecs eux-mêmes reconnaissent la vanité, mais qui sert pourtant à retenir plusieurs gens simples dans l'erreur, et qui surtout produit beaucoup d'argent aux thaumaturges. Il faut dire pourtant, à la justification des catholiques, qu'ils ne sont pour rien dans ces désordres; ceux qui y vont d'ici, par exemple, ont soin de se munir d'un certificat de catholicité, afin de se faire reconnaître des Religieux latins; ils s'approchent des sacremens, et se comportent en tout avec édification (1). Au reste, ces scandales, quoique très-avérés, je ne les connais que par ouï-dire; je n'ai pas voulu en être témoin; et voilà pourquoi je ne fis mon voyage qu'après la fête : mais quittons ces idées affligeantes, et revenons à un sujet plus édifiant.

« Le premier monument sacré qu'on trouve en entrant dans l'église, est une longue pièce de marbre, qu'on appelle la pierre de l'onction; c'est sur cette pierre que fut embaumé le Corps du Sauveur, avant d'être mis dans le tombeau. De là, s'avançant à quelques pas, on entre dans une immense rotonde, au milieu de laquelle est le saint Sépulcre. Ce monument sacré est composé dans l'intérieur de deux pièces, où l'on entre par deux portes très-basses; dans la première pièce, qui est en avant, on remarque la place où se tenait l'Ange au moment de la résurrection. La seconde est le Sépulcre lui-même; il ne contient que quatre ou

---

(1) Ce qu'il y a de plus curieux, c'est de voir les Prêtres, pour aller dire la Messe, être quelquefois précédés d'un janissaire qui leur sert de bedeau, et qui, pour écarter la foule et ouvrir le passage, administre des coups de bâton à droite et à gauche.

cinq personnes. La place du tombeau est couverte d'une grande pierre de marbre, sur laquelle on dit la Messe. J'eus le bonheur d'y célébrer une fois. Une foule de lampes brûlent sans cesse dans ce sanctuaire, ce qui le rend très-chaud en toute saison (1). Quittant la grande rotonde, et prenant à droite, on trouve d'abord l'église du Calvaire, où l'on monte par plus de quinze degrés. Cette seconde église est composée de deux parties, le lieu du crucifiement (2) et celui où la Croix fut plantée; le premier appartient aux Latins et le second aux Grecs: au milieu des marbres dont le tout est revêtu, on a laissé un vide qui laisse voir la fente d'un rocher, arrivée au moment où Jésus expira (3). J'eus encore la

(1) « Il est impossible de n'être pas profondément ému, de n'être pas saisi d'un respect religieux, à la vue de cet humble tombeau, dont la possession a été plus disputée que celle des plus beaux trônes de la terre; de ce tombeau dont la puissance survit aux empires, qui fut couvert tant de fois des larmes du repentir et de l'espérance, et d'où s'élève chaque jour vers le ciel l'expression la plus ardente de la prière. On est dans ce tabernacle mystérieux, devant cet autel des parfums dont on vous entretient dès l'enfance. Voilà la pierre promise par les Prophètes et gardée par les Anges, devant laquelle s'inclinèrent et le front couronné de Constantin et le casque brillant de Tancrède. Il semble enfin que le regard de l'Eternel soit plus spécialement attaché sur ce monument, gage sacré du pardon et de la rédemption des hommes. » (*Voyage de M. De Forbin.*)

(2) « C'est là que Jésus-Christ sur la croix parcourt toutes les prophéties, pour voir s'il reste encore quelque chose: il se retourne vers son Père et lui demande s'il est apaisé. Voyant enfin la mesure comblée et qu'il ne restait plus que sa mort pour désarmer entièrement la justice, il recommande son esprit à Dieu; puis élevant la voix, avec un grand cri qui épouvanta tous les assistans, il dit hautement: *Tout est consommé.* (Bossuet.)

(3) Addisson raconte qu'un voyageur anglais qui était déiste, visitant Jérusalem, cherchait à tourner en ridicule les explica

consolation d'immoler sur ce rocher teint de Sang, la Victime non sanglante. Cette église couvre une grotte où est, dit-on, d'après une tradition fort incertaine, pour ne rien dire de plus, le tombeau d'Adam. On descend du Calvaire, et en continuant sa marche dans une galerie qui règne autour de la nef de l'église du Saint-Sépulcre, on trouve la chapelle de la division des vêtemens, puis celle de l'*impropère*. On y voit, sous l'autel, le bout de la colonne sur laquelle on fit asseoir le Sauveur lorsqu'il fut couronné d'épines. Vient ensuite l'église de l'invention de la Croix, où l'on descend par plus de quarante degrés; vers le milieu de cet espace, est la chapelle de sainte Hélène : on prétend que cette pieuse impératrice se tenait sur cette élévation, pendant que

---

tions que les catholiques donnent sur les lieux saints; mais la vue de la fente du rocher le déconcerta; après l'avoir examinée avec soin; *Je commence à être chrétien*, dit-il à un ami qui l'accompagnait. « J'ai fait, continua-t-il, une longue étude de la physique et des mathématiques, et je suis assuré que les ruptures du rocher n'ont pu être produites par un tremblement de terre ordinaire et naturel; un ébranlement pareil eût, à la vérité, séparé les divers lits dont la masse est composée; mais c'eût été en suivant les veines qui les distinguent et en rompant leurs liaisons par les endroits les plus faibles. J'ai observé qu'il en était ainsi dans les rochers que les tremblemens de terre ont soulevés, et la raison ne nous apprend rien qui n'y soit conforme. Ici, c'est tout autre chose; le roc est partagé transversalement, la rupture croise les veines d'une façon étrange et surnaturelle. Je vois donc clairement et démonstrativement que c'est le pur effet d'un miracle que ni l'art, ni la nature ne pouvaient produire : c'est pourquoi, ajouta-t-il, je rends grâces à Dieu de m'avoir conduit ici pour contempler ce monument de son merveilleux pouvoir, monument qui met dans un si grand jour la divinité de Jésus-Christ. (*De la Religion chrétienne, traduit de l'anglais*, 2.e *édition*, *t.* II, *p.* 120.)

les ouvriers enlevaient les décombres entassés sur l'instrument précieux de notre rédemption. Un peu plus loin, on trouve une dernière chapelle, qu'on appelle la prison de Jésus. C'est là, dit-on, qu'on le gardait un peu à l'écart, pendant qu'on déposait les croix; enfin à l'extrémité orientale de tout l'édifice, se trouve la petite église des Pères latins : elle est, à ce qu'on prétend, à la place de la maison du Jardinier. A l'entrée, est un autel dédié à sainte Magdeleine, dans l'endroit même où Jésus lui apparut après sa résurrection; les Religieux possèdent dans leur église, un monument bien précieux; c'est la moitié de la colonne où le Sauveur était attaché pendant sa cruelle flagellation.

« J'ai voulu vous rapporter de suite tout ce qui regarde ce vaste et auguste sanctuaire, afin d'éviter les répétitions; car pendant le peu de jours que je demeurai à Jérusalem, j'en fis quatre fois la visite, toujours avec une nouvelle consolation, et je passai deux nuits avec ces bons Religieux, qui, malgré la fatigue et les incommodités qu'ils ont à supporter, y demeurent tour à tour trois mois entiers, avec un zèle et une ferveur qui ne se démentent jamais.

« Après notre première visite à l'église du Saint-Sépulcre, nous allâmes visiter les autres lieux saints de Jérusalem, tant au-dedans qu'au-dehors de la ville. Ces lieux sont très-nombreux : je ne ferai que les parcourir rapidement. Le premier où nous entrâmes est une église, dite des Trois-Maries : elle est abandonnée, et n'a rien de remarquable; elle est sur le mont Sion, près du palais de David, ou la tour des Pisans. Nous ne vîmes que les dehors de ce palais; on croit connaître encore le balçon d'où David aperçut Bethsabée, de même que le lieu où cette beauté se lavait. Un peu plus loin est un vaste et magnifique couvent des Ar-

méniens ; leur église, qui est très-belle, renferme dans son enceinte le lieu du martyre de saint Jacques. De là à la maison d'Anne, beau-père de Caïphe, il n'y a que quelques centaines de pas ; cette maison, où Jésus fut d'abord conduit après son arrestation, est aujourd'hui un couvent de Religieuses arméniennes. On voit dans la cour un vieux tronc d'olivier, où fut lié, dit-on, Notre-Seigneur. De la maison d'Anne, nous sortîmes par la porte de Sion pour aller à la maison de Caïphe, qui est à une petite distance hors des murs : elle est aussi entre les mains des Arméniens. On voit dans leur église la grosse pierre qui couvrait le Sépulcre : elle est sous l'autel, dont elle égale la longueur ; on a laissé paraître les quatre angles, tout le reste est couvert de maçonnerie. A une légère distance de là, en avançant toujours vers le sommet du mont Sion, se trouve le saint Cénacle. C'est un vaste édifice, dont les Pères latins avaient fait un couvent : c'est aujourd'hui une mosquée ; on nous refusa la permission d'y entrer. On y voit la salle où Jésus-Christ institua l'Eucharistie, et qui est aussi celle où le St-Esprit descendit sur les Apôtres. Cet édifice renferme encore le tombeau de David ; il a à son midi les tombeaux des chrétiens et l'endroit où la Sainte Vierge cessa de vivre. De là, prenant hors des murs la route que Jésus-Christ avait suivie avec ses Apôtres pour aller au jardin des Oliviers, et durant laquelle il leur fit le long et admirable discours que nous a conservé saint Jean, nous descendîmes par une pente très-rapide au torrent de Cédron ; nous avions laissé à notre droite la grotte où saint Pierre, après son reniement, se retira pour pleurer. Nous passâmes le torrent et le remontâmes jusqu'au jardin des Oliviers, en jetant de temps en temps nos yeux sur le mont Moria et le temple de Salomon, que nous avions à notre gauche, au-dessus de nos têtes.

« Le jardin des Oliviers est un petit champ clos, au pied de la montagne du même nom. On y voit encore huit oliviers, dont le tronc a quatre pieds de diamètre : il semble que Jésus-Christ, à l'ombre desquels il a fait si souvent sa prière, leur ait communiqué quelque chose de son immortalité. Il est défendu d'en rien couper : les Religieux de Terre-Sainte ramassent soigneusement les olives; ils distribuent l'huile que l'on prend par dévotion, des noyaux ils font des chapelets, et du bois qu'on en retire quand on les émonde, ils font de petites croix. Le lieu où les Apôtres dormaient, ainsi que celui où Jésus fut livré par Judas, est connu par la tradition. De là à la grotte de Gethsémani, il n'y a guère, comme remarque l'Evangéliste, qu'un jet de pierre. Cette grotte est très-vaste; je n'oublierai jamais le bonheur que j'ai eu de dire la sainte Messe dans l'endroit où mon Sauveur sua sang et eau, et fut réduit pour moi à une mortelle agonie. L'ouverture de cette grotte est tournée vers la ville, et elle a en face une autre grotte extrêmement grande, qui forme la majeure partie d'une belle église, bâtie sur le tombeau de la Sainte Vierge. On y descend par un très-large escalier, qui a une cinquantaine de marches. Le tombeau de la Sainte Vierge est dans le côté oriental de la croix de l'Eglise. Vers le milieu de l'escalier, se trouve d'un côté le tombeau de saint Joseph, de l'autre ceux de saint Joachim et de sainte Anne. Ce beau monument est entre les mains des schismatiques, qui l'ont usurpé sur les Latins. Notre prière faite dans ces divers endroits, nous repassâmes le torrent, et gravîmes la montagne de Moria, par un chemin qui aboutit à la porte Saint-Etienne : nous vîmes, avant d'y arriver, le lieu où fut lapidé ce premier Martyr.

« La rue qui va de la porte Saint-Etienne au couvent

de St-Sauveur, à l'autre extrémité de la ville, n'est, pour ainsi dire, qu'un monument continuel de la Foi chrétienne. A peine a-t-on franchi le seuil de cette porte, qu'on trouve, à gauche, la piscine probatique, autrefois entourée d'une foule de malades de toute espèce, aujourd'hui à sec et à moitié comblée. Un peu au-dessus, un petit carrefour, qui se trouve sur la droite, conduit à la maison de saint Joachim : c'est là que la plus sainte des créatures fut conçue sans péché. La grotte dite de la *Conception* fut couverte d'un couvent, aujourd'hui en ruines, et d'une belle église, qui est encore dans son entier. Un peu plus haut, et du même côté de la rue, est le palais d'Hérode, ainsi que la maison de Simon le lépreux, où se trouvait Jésus lorsque Marie-Magdeleine alla répandre un vase de parfums sur ses pieds. La pierre sur laquelle était alors le Sauveur, porte l'empreinte de ses talons : c'est un grand pavé que l'on conserve religieusement dans la maison d'un Turc, qui est à la place de celle de Simon. Avant d'arriver à la hauteur de cette maison, on voit à droite l'entrée de l'enceinte extérieure du temple, sur laquelle les chrétiens osent à peine porter un regard fugitif. Il leur est ordonné, sous peine de mort, de n'en approcher que jusqu'à une certaine distance. Vient ensuite, du même côté, le grand escalier du haut duquel Pilate parlait au peuple; et puis l'entrée de ce fameux prétoire qui ne conserve de la majesté romaine que le nom : c'est encore la demeure du gouverneur, chez qui nous allâmes prendre du café, après avoir reconnu au milieu des ruines la salle du conseil, appelée proprement prétoire, et la cour où Jésus, livré entre les mains d'une vile populace, fut couronné d'épines et revêtu d'un manteau d'écarlate. De l'autre côté de la rue était une église; aujourd'hui une écurie est bâtie

sur l'endroit où le Sauveur fut cruellement flagellé. Non loin de là est l'arc de l'*Ecce homo*, qui est dans son entier.

« Placés sur un belvéder qui couronne les appartemens du gouverneur, nous considérâmes à loisir la grande esplanade où était l'ancien temple. C'est un carré long, fermé à l'orient par les remparts de la ville, et de tous les autres côtés par des maisons et le palais de Pilate, qui est au nord. A l'extrémité méridionale de ce carré est le temple dit de la *Présentation*, autour duquel gémissent sans cesse une foule de tourterelles. Au milieu du carré est la fameuse mosquée, appelée en arabe *harm*, comme le temple de la Mecque (*id est sacrum prohibitum*). C'est un octogone régulier et couronné d'une immense coupole; les dehors en sont revêtus de fayence de diverses couleurs.

« A partir de l'entrée du palais de Pilate, où Jésus fut chargé de la croix, commence la *voie douloureuse*, qui se termine au Calvaire : à chaque pas qu'on fait dans cette route, on trouve quelque souvenir des souffrances d'un Dieu mort pour le salut des hommes. L'endroit des trois diverses chutes que fit Jésus accablé sous le poids de la croix; celui où il fit la rencontre de sa sainte Mère, qu'une douleur inexprimable n'empêcha pas de monter au Calvaire, à la suite de son divin Fils; le carrefour de Simon le Cyrénéen qui partagea avec son Dieu l'honneur et l'ignominie tout ensemble de porter la croix; la maison de Véronique qui, au milieu d'un peuple d'impies, eut la générosité d'essuyer la sueur qui découlait du front de Jésus; le lieu où se fit la rencontre des Filles de Jérusalem, pleurant sur le crime dont leur nation se rendait coupable : tous ces endroits sont connus à point nommé et indiqués par quelque tronçon de colonne, devant laquelle les péle-

rins se prosternent et font leur prière, sans que les Turcs, accoutumés depuis long-temps à ce spectacle, viennent troubler leur piété par quelqu'un des affreux blasphèmes qui leur sont d'ailleurs si familiers. Je ne dois pas oublier de vous dire un mot de la prison où saint Pierre dormait au milieu de ses gardes, lorsque l'Ange fit tomber les chaînes de ses pieds et de ses mains; ni de la porte de fer qu'il passa sans danger sous la conduite de l'envoyé céleste; ni de l'hôpital de sainte Hélène, où l'on conserve d'énormes chaudières qui sont l'ouvrage de cette princesse; ni du couvent cophte, où l'on montre le lieu du sacrifice d'Abraham; ni de celui des Syriens jacobites, qui est la maison de saint Marc, dans laquelle les Apôtres tinrent le concile de Jérusalem. On nous montra dans l'église un tableau représentant le baptême de la Sainte Vierge, prétendant, sur la foi de je ne sais quel document, qu'elle a été baptisée dans ce lieu, ce qui mérite peu de croyance.

« Après avoir visité exactement tout ce qu'il y a d'intéressant dans l'enceinte de Jérusalem, nous passâmes à l'extérieur, et étant sortis par la porte de Bethléem, nous allâmes d'abord voir les tombeaux des juges d'Israel, qui sont à environ une lieue au nord-ouest de la ville, et ensuite ceux des rois qui sont plus rapprochés : les uns et les autres sont très-dignes d'être vus; mais comme ce n'est qu'un objet de curiosité, je ne m'y arrêterai pas plus long-temps. Vient ensuite, au nord de la ville et non loin des remparts, une vaste et profonde grotte ; c'est là, dit-on, que se retirait le prophète Jérémie pour pleurer sur la ruine future de Jérusalem et composer ses éloquentes lamentations : la grotte a pris le nom du Prophète. Sur le devant est une chaumière et un petit jardin, où un santon turc cultive quelques légumes et de belles roses jaunes. De

ce lieu pittoresque, et qui fait passer dans l'ame quelque chose de l'affliction profonde du Prophète, suivant un sentier rapide pratiqué dans les flancs de la montagne qui est au-dessus de la vallée de Josaphat, nous allâmes aboutir au jardin des Oliviers; et reprenant la route que nous avions déjà parcourue la veille, dans un sens inverse, nous la descendîmes jusqu'à l'endroit où Jésus passa le torrent de Cédron, en venant du cénacle avec ses Disciples. On dit que c'est dans ce même endroit que les soldats, conduisant Jésus après l'avoir arrêté au jardin des Oliviers, le tirèrent si brusquement avec la corde dont ils l'avaient lié, qu'il tomba et s'ensanglanta le visage. Un peu au-dessus de ce lieu, sur le revers opposé de la vallée de Josaphat, sont trois monumens remarquables par leur construction : l'un est le tombeau d'un Zacharie, je ne sais lequel; l'autre est celui du roi Josaphat, qui a donné son nom à la vallée; le troisième, et le plus considérable, est celui d'Absalon. Ce prince ambitieux l'avait fait faire à grands frais, pour y reposer honorablement après sa mort : il ne s'attendait pas que son corps serait jeté dans un fossé et couvert d'un tas de pierres. Ce monument, qui est une pyramide taillée dans le cœur du rocher, et d'un seul bloc, est creux, mais presque rempli de pierres, jetées par la seule ouverture qu'on y ait pratiquée. Tous ceux qui passent auprès se font un devoir de lui jeter une pierre, en disant que c'est un mauvais fils. A quelque distance de là, et dans les flancs de la même montagne, est le village de Siloë, dont toutes les maisons sont des grottes taillées, pour la plupart, de main d'homme, dans le roc. C'est ce village qui a donné son nom à la piscine, ou plutôt aux piscines, dont il est fait mention dans l'Evangile. L'eau de ces piscines vient d'une belle source, qui est dans

le fond de la vallée de Josaphat, de l'autre côté d'une montagne, sous laquelle elle passe par un conduit construit de main d'homme, dans une longueur de plusieurs centaines de toises. Cette source, appelée la fontaine de Marie, est la seule qu'on voie à Jérusalem. Les habitans ne boivent que de l'eau de pluie, qu'on recueille durant l'hiver dans de vastes et profondes citernes. Pendant que nous étions à nous rafraîchir auprès de la fontaine de Marie, notre conducteur nous raconta une anecdote qui nous amusa beaucoup, et dont toutefois je n'ose pas garantir la vérité : vous aurez peut-être occasion de vous assurer du fait. Il faut savoir que cette source est intermittente, mais irrégulièrement; elle a donc une espèce de flux et reflux, qui fait qu'elle est quelquefois des heures et des journées entières sans couler, ce qui n'étonne pas des gens accoutumés à ce phénomène; mais il arriva, il y a quelques années, que le reflux ayant duré beaucoup plus long-temps qu'à l'ordinaire, les habitans de Siloë, qui n'ont point d'autre eau pour boire et pour arroser leurs beaux jardins, commencèrent à prendre l'alarme, dans la crainte que le cours de la source ne se fût porté ailleurs. Un rassemblement s'était formé au tour de la piscine pour raisonner sur cet événement. Dans cet intervalle, M. l'abbé Desmazures, qui n'a pas laissé à Jérusalem et aux environs un petit trou où il n'ait fureté, s'était introduit par l'autre bout du conduit, et vint sortir, à travers mille dangers, à l'extrémité opposée. A la vue d'un homme tout mouillé et couvert de la tête aux pieds de boue et de toiles d'araignées, les Turcs effrayés crurent voir un mauvais démon dont la malfaisance avait tari la source; mais revenus bientôt de leur première surprise, ils se saisirent du pauvre M. Desmazures : déjà les pierres et les coups

de bâton commençaient à pleuvoir sur lui, lorsque son bonheur voulut que l'eau reparût et reprît son cours ordinaire. A ce moment la reconnaissance succéda à l'emportement, et ne voyant plus qu'un grand saint au lieu d'un génie malfaisant, ils se mirent à lui baiser les mains et les habits.

« Nous continuâmes à descendre la vallée de Josaphat jusqu'au puits de Néhémie, au fond duquel était caché le feu sacré pendant les soixante-dix ans de la captivité de Babylone; et nous repliant ensuite à l'occident, dans la vallée de Géhennon qui débouche en cet endroit dans celle de Josaphat, nous vîmes à droite le lieu où le Prophète Isaïe fut scié; à gauche, le champ du potier acheté avec les trente deniers que Judas avait jetés dans le temple; ensuite remontant avec peine sur les flancs de la montagne de Sion, nous nous retrouvâmes devant la porte par laquelle nous étions sortis, ayant fait ainsi tout le tour de Jérusalem.

« Il ne nous restait plus qu'à visiter le mont des Oliviers. La veille de l'Ascension, les Religieux y allèrent en corps, selon l'usage, pour faire l'office de la nuit. Nous y allâmes avec eux, et couchâmes sous la tente. Après *Laudes*, qui furent finies à minuit précis, on commença à dire des Messes; elles se continuèrent sur trois autels à la fois jusqu'à la Grand'Messe, qui ne finit que vers huit heures du matin. Le lieu où l'on célèbre est une petite rotonde, au milieu de laquelle est la pierre qui porte l'empreinte bien formée des pieds de Jésus-Christ montant au ciel; cette pierre a été rompue et un pied a été emporté; on dit que les Turcs le conservent religieusement dans leur grande mosquée. La petite rotonde qui renferme ce précieux monument est elle-même une mosquée, où les Turcs permettent aux Religieux latins de faire l'office le jour de la fête de l'As-

cension seulement, moyennant une somme déterminée. Les Grecs, dont la fête est treize jours après la nôtre, ne peuvent entrer que dans l'enceinte extérieure, au milieu de laquelle est la chapelle. Cette enceinte était celle de la vaste et superbe rotonde que sainte Hélène avait fait bâtir sur le mont des Oliviers. Du haut de cette montagne la ville de Jérusalem se montre dans toute son étendue, et ne dérobe rien à l'œil avide qui cherche à découvrir les monumens qu'elle renferme. C'est là l'endroit le plus favorable pour un panorama. Vers le milieu de la montagne est un plateau d'où Jésus pleura sur cette ville ingrate, et annonça qu'elle serait bientôt renversée de fond en comble. Un peu au-dessus est le lieu où il composa le *Pater*, ainsi que celui où les Apôtres composèrent leur Symbole. Le mont des Oliviers est séparé par une petite colline du mont du Scandale, qui est à son midi. C'est sur le sommet de cette hauteur que Salomon fit bâtir un temple à la déesse des Sidoniens, comme pour faire affront au puissant Dieu d'Israel, dont le temple auguste était en face. Au revers du mont du Scandale on montre l'endroit où Judas se pendit de désespoir, et au revers opposé à son orient, celui où Jésus maudit le figuier stérile, non loin du village de Bethphagé.

« Ce village est sur la route du mont des Oliviers à Béthanie, où nous ne manquâmes pas d'aller visiter le tombeau de Lazare ; ce tombeau est une grotte étroite, mais profonde, où l'on descend par une vingtaine de marches, à la fin desquelles est comme une espèce de perron, où s'arrêta Jésus-Christ, et d'où il commanda au mort de sortir. Le tombeau est à quelques pieds plus bas, et on y entre par une porte fort étroite. Quant à la maison de Lazare, qui donna si souvent l'hospitalité au Sauveur du monde, il n'en reste absolument rien ; on

voit seulement une petite élévation qui paraît avoir été formée par des décombres, qu'on dit être ceux de cette fortunée maison; elle était à un millier de pas du sépulcre, et la vue des lieux sert admirablement à confirmer le récit évangélique.

« N'ayant plus rien à visiter à Jérusalem, nous nous rendîmes à Bethléem, qui n'en est éloigné que de trois lieues, à son midi. Lorsque nous eûmes fait le tiers de cette route, nous nous arrêtâmes auprès d'une fontaine qui est, dit-on, à l'endroit où l'étoile reparut aux Mages pour les conduire au berceau du Roi des Juifs nouvellement né. Un peu plus loin, passant à travers les ruines de la ville de Rama, nous entendîmes avec le Prophète la voix plaintive de Rachel, inconsolable de la perte de ses enfans. Le tombeau de cette épouse chérie de Jacob se voit dans ce lieu; c'est un monument très-remarquable et assez bien conservé. A un quart de lieue du bourg de Bethléem, nous nous reposâmes un moment auprès de la citerne de David; c'est celle dont ce prince religieux n'osa boire l'eau, après en avoir désiré avec ardeur, parce qu'elle lui avait été apportée par ses braves au péril de leur vie. Nous entrâmes à Bethléem à nuit close; mais nous eûmes auparavant une petite alarme, dont voici la cause : les habitans de Bethléem étaient en révolte contre le gouverneur de Jérusalem, qui avait fait pendre trois ou quatre de leurs compatriotes; quelques soldats envoyés la veille avaient été obligés de se sauver avec précipitation. Tout le bourg était en armes. A la vue de notre petite troupe, composée d'une quinzaine de personnes, qu'ils avaient aperçue de loin, nous prenant pour des hommes du gouverneur, le cri d'alarme fut donné; en un moment plus de deux cents hommes en armes parurent sur la hauteur qui dominait la route

creuse par où il fallait passer, et les pierres commençaient à tomber à nos pieds ou à bondir au-dessus de nos têtes. Nous ne savions que penser de cette réception, et il fallut faire halte, jusqu'à ce qu'un de nos conducteurs, envoyé en avant, eût dissipé la frayeur des habitans et la nôtre; alors tous ces hommes, la plupart chrétiens, vinrent, la poitrine nue, le poignard à la main, le fusil sur l'épaule, baiser la main de Mgr. le délégué apostolique, et l'accompagner par honneur jusqu'au couvent des Religieux de Terre-Sainte, chez qui nous allâmes descendre.

« Les lieux saints de Bethléem, comme ceux de Jérusalem, sont partagés entre les Catholiques latins et les Grecs et Arméniens schismatiques et hérétiques; ceux-ci ont encore la meilleure part, dont ils ont dépouillé les premiers propriétaires. La magnifique église construite par sainte Hélène est dans son entier, mais sans ornement. Le pavé qui était en beau marbre a été enlevé par les Turcs; les peintures à fresque qui couvraient les murailles ont été effacées par le temps: elle n'a point de voûte, mais une belle charpente en bois de cèdre. Les bas côtés sont portés sur quarante-huit colonnes de granit; chacune est d'une seule pièce: le chœur, qui est séparé de la nef par une cloison, forme aujourd'hui l'église des Grecs; un des côtés de la croix est entre les mains des Arméniens; les Latins ont une église à part, sous le nom de Sainte-Catherine. La grotte de la Nativité est sous le chœur de la grande église, et on y descend par deux escaliers de marbre pratiqués aux deux côtés du sanctuaire. Les Latins, à qui on est venu à bout d'interdire ce passage, y aboutissent par un long souterrain qui part de leur église.

« La grotte de la Nativite, où les Religieux des trois divers rits font tous les jours l'office les uns après les

autres, se compose de deux parties : le lieu précis où Jésus fut mis au monde, et le lieu de la crèche où il fut déposé. Ces deux saints lieux sont en face l'un de l'autre, et séparés par un espace de quelques pieds seulement. Le premier est entre les mains des Grecs et Arméniens; le second entre celles des Latins. J'eus la consolation d'y célébrer quatre fois la sainte Messe, et d'y assister à la procession qui s'y fait tous les jours dans l'après-midi, aussi bien qu'à Nazareth et à Jérusalem, en chantant à chaque station des prières qui y sont relatives.

« A Bethléem, après avoir salué le Saint Sacrement, on va au lieu de la Nativité, puis à la crèche; de là successivement à la chapelle de saint Joseph, à celle des saints Innocens, au tombeau et à l'oratoire de saint Jérôme, au tombeau de saint Eusèbe et à celui de sainte Paule et de la vierge Eustochium, sa fille; tous ces tombeaux et oratoires sont dans des souterrains qui font suite à la grotte de la Nativité. . . . . . .

« J'ai vu dans la chapelle des Religieux Franciscains une relique bien intéressante; c'est une petite main desséchée avec son avant-bras; elle est d'un des petits innocens immolés par le cruel Hérode. On voit dans le jardin du couvent une relique d'un autre genre; c'est un gros oranger aigre planté par la main de saint Jérôme. Les fruits de cet arbre sont un objet de dévotion. Il y a dans les environs de la grotte où le Sauveur prit naissance, divers objets qui sont encore dignes de nos respects, du moins comme objets d'antiquité; telle est une belle et grande pièce en forme d'église, qu'on appelle l'école de saint Jérôme; c'est là que ce savant homme expliquait publiquement les saintes écritures; la maison de sainte Paule et une autre dite de saint Joseph, où l'on veut que ce saint nourricier d'un Dieu enfant se soit retiré avec la sainte Famille, quelque temps après la Nativité,

A quelques centaines de pas hors du village est une vaste grotte, où l'on croit que la sainte Famille se retira aussi avant de se mettre en route pour l'Egypte. Les gens du pays racontent là-dessus une histoire qui, je pensé, ne mérite pas grande croyance; ils disent que la Vierge-Mère donnant son sein à son divin Fils, quelques gouttes de son lait tombèrent par terre, et que c'est de là que lui est venu le nom de Grotte de Lait. On prend de cette terre par dévotion, et l'on dit qu'elle a la vertu de donner du lait aux nourrices qui n'en ont pas. On envoie de cette terre jusqu'en Espagne et en Portugal : c'est la foi qui fait les prodiges.

« Au midi de Bethléem et au bas de la montagne sur laquelle la ville est bâtie, est le méchant village où avaient leur demeure les bergers à qui l'Ange annonça la naissance du divin Enfant; un peu plus bas est la plaine où ils gardaient leurs troupeaux. L'endroit de l'apparition est entouré d'un petit mur d'enceinte; il y avait autrefois un couvent, dont il ne reste qu'une église souterraine abandonnée, mais encore solide. De Bethléem, nous fîmes deux sorties aux environs. La première fut à son midi, sur la route d'Ebron, qui n'en est éloignée que de cinq ou six lieues. Le but de notre curiosité était de voir la célèbre *Fons signatus* (Fontaine scellée) de Salomon, avec les magnifiques réservoirs qui en recevaient les eaux; ouvrage immense, qui après trois mille ans environ reste encore dans son entier, et que son auteur mettait cependant au rang des vanités. La fontaine scellée n'a aujourd'hui rien de remarquable, mais les bassins sont vraiment dignes d'admiration ; ils sont au nombre de trois, et ils se déchargent l'un dans l'autre, le premier étant plus élevé que le second, et le second que le troisième, parce qu'ils sont construits sur le penchant de la colline. Celui que j'ai mesuré a

environ 250 toises de long, 150 de large, et une très-grande profondeur. Ils sont taillés presque en entier dans le roc ou dans un terroir très-pierreux. Il paraît que le dessein de Salomon, en faisant creuser avec tant de frais ces immenses bassins, était de tenir en réserve une grande quantité d'eau, pour la laisser couler ensuite, lorsque sur la fin de l'été ou en temps de sécheresse celle de la source n'était pas suffisante pour la consommation du temple. Ces réservoirs sont vers l'extrémité d'une colline qui, s'élargissant peu à peu, forme une petite plaine très-fertile, couverte aujourd'hui de superbes figuiers, et d'autant plus agréable qu'elle fait contraste avec les montagnes nues et stériles qui l'environnent. C'est là qu'était le Jardin fermé *(Hortus conclusus)*, dont Salomon fait l'éloge dans son Cantique des Cantiques. Nous fîmes une légère collation dans ce jardin; jamais repas ne m'a paru aussi agréable.

« Notre seconde sortie fut à la laure et couvent de St-Sabas, à quatre lieues à l'est de Bethléem, en tirant vers la mer Morte. Ce couvent est bâti sur le revers occidental de la vallée de Josaphat, dans le désert le plus affreux que j'aie vu de ma vie. C'est une espèce de forteresse bâtie au-dessus d'un précipice, où l'œil ne plonge qu'avec effroi; les murailles sont d'une épaisseur extraordinaire; les portes sont de fer; il est entouré, du côté de la montagne, de fossés à demi comblés; du côté de la vallée, on descend de roche en roche par des échelles qu'on retire pendant la nuit. Là, sont comme emprisonnés une quinzaine de pauvres Religieux grecs schismatiques, souvent troublés dans leur triste retraite par des brigands arabes qui viennent rôder à l'entour, leur jettent des pierres, leur tirent des coups de fusil, et avec qui, pour éviter de plus grandes insultes, ils sont obligés de partager le pain noir dont ils se nour-

rissent. Autrefois, me disait un de ces Religieux, nous avions souvent de ces visites, parce que nous étions plus riches; aujourd'hui que nous n'avons rien, ils nous laissent assez tranquilles; lorsqu'il leur arrive de passer ici, ce qui est assez rare, nous leur ouvrons sans nous faire prier; et pour nous débarrasser d'eux, nous leur montrons ce que nous avons, et ils prennent ce qu'ils veulent. On conserve dans ce couvent plusieurs milliers de crânes; ce sont ceux d'une foule de solitaires égorgés par les Sarrasins; leurs cellules étaient des deux côtés de la vallée de Josaphat, depuis Jérusalem jusqu'à la mer Morte, dans un espace d'une dixaine de lieues. Du sommet de la colline qui domine le couvent de St-Sabas, on voit devant soi une vaste étendue de montagnes dépouillées, noires, stériles et qu'on dirait frappées tout récemment du feu du ciel; au milieu paraît le bassin de la mer Morte, dont la seule vue, en rappelant les crimes affreux des habitans de cette vallée autrefois si fertile, rappelle en même temps le châtiment à jamais épouvantable qui les suivit. Nous avions d'abord le projet de descendre jusqu'au bord de ce lac, dont nous n'étions éloignés que de trois à quatre heures de marche; mais notre escorte n'était pas assez forte et nous ne jugeâmes pas à propos de nous exposer au danger d'être dépouillés par les Arabes, pour avoir le plaisir de voir des bords couverts de sel, des sables cendreux et des grèves exhalant le soufre et le bitume; nous retournâmes le soir même à Bethléem, en nous détournant un peu de notre route pour aller voir la grotte d'Engaddi, dans laquelle David se contenta de couper le bord de la robe de Saül, son ennemi, qui le cherchait pour le mettre à mort. Cette grotte est au sommet d'une montagne assez élevée, l'ouverture donnant sur la mer Morte. Les vignes d'Engaddi étaient

autrefois célèbres, puisque Salomon en parle ; il n'y en a pas aujourd'hui un seul pied : le revers de la montagne est cependant cultivé.

« De retour à Jérusalem, après cinq ou six jours d'absence, nous prîmes le lendemain congé de nos bons Religieux, et nous allâmes *cum festinatione ad montana Judææ*, pour visiter la maison de sainte Elisabeth. Le village où est cette sainte maison s'appelle en arabe Aïnkarem ; il est à deux lieues de Jérusalem, situé de manière à faire avec cette ville et Bethléem un triangle dont il est comme l'angle occidental. Il est dans un lieu fort agréable, au milieu de montagnes assez boisées et dont le fond forme des vallées riantes. La grotte où le saint Précurseur vint au monde est grande et peu profonde ; elle faisait partie de la maison de Zacharie. Les Religieux de Terre-Sainte y ont construit un superbe couvent. L'église est la plus régulière et la plus belle qu'ils aient dans le levant, malheureusement ils ont à habiter au milieu d'un peuple très-méchant, qui se porte souvent contre eux à des violences : il n'y a qu'un très-petit nombre de familles chrétiennes. Au couchant du village, et à un quart de lieue de distance, dans une agreable solitude, on voit un autre couvent en ruines ; on dit qu'il fut bâti sur l'emplacement d'une maison appartenant à sainte Elisabeth, et dans laquelle elle se tint cachée pendant les cinq premiers mois de sa grossesse, comme le dit l'Evangile. De cette maison, en poussant toujours vers le couchant l'espace d'une heure, on trouve une source d'eau claire qui sort de dessous un énorme rocher, auprès duquel on aboutit par un seul sentier suspendu en quelque sorte au-dessus d'un affreux précipice ; c'est là qu'était la retraite de saint Jean-Baptiste ; c'est là qu'il demeura caché jusqu'au moment où il devait être montré au peuple ; c'est

qu'il se nourrit pendant un grand nombre d'années d'un peu de miel et de quelques sauterelles, ou plutôt qu'il était sans boire ni manger, selon le témoignage de Jésus-Christ même; c'est là enfin que la parole de Dieu se fit entendre à lui; c'est de là que l'Esprit le conduisit sur les bords du Jourdain pour y prêcher le baptême de la pénitence. De ce lieu de retraite, on voit au-dessous de soi une vallée profonde et qui s'élargit en plaine vers le nord; c'est la vallée de Térébinthe, célèbre par la victoire du jeune David sur le superbe Goliath. De l'autre côté de ce vallon, on a en perspective, vers le couchant et au sommet d'une montagne très-élevée, la ville de Modin, forteresse des généreux Machabée et lieu de leur sépulture.

« La visite des lieux saints était terminée. Voulant nous rendre à Jaffa pour le jour de la Pentecôte, nous partîmes du couvent de Saint-Joseph dans l'après-midi; nous traversâmes la vallée de Térébinthe, au fond de laquelle nous ramassâmes quelques cailloux, en mémoire de celui avec lequel David avait terrassé son ennemi; et après nous être dérobés aux poursuites d'Aboukoeh, espèce de petit tyran, qui s'étant rendu seigneur de quelques villages, a mis une contribution sur tous les voyageurs; après avoir disputé plus d'une demi-heure avec les chefs d'une autre peuplade d'arabes qui gardent les défilés, nous arrivâmes vers minuit à Ramblé, où les Religieux de Terre-Sainte ont un couvent; c'est la patrie de Joseph d'Arimathie; nous en repartîmes au matin, et nous arrivâmes à Jaffa avant les grandes chaleurs qui se font vivement sentir dans ces vastes plaines. . . . .

« L'hospice que les Religieux de Terre-Sainte ont à Jaffa est, dit-on, la maison de Simon le corroyeur, dans laquelle était logé l'apôtre saint Pierre; cet hospice

était petit, obscur, mal bâti et tout en bois ; l'église ressemblait à une cave plutôt qu'à un lieu destiné aux cérémonies saintes de notre culte. Les Religieux viennent, avec la permission du pacha d'Acre, de démolir tous ces vieux bâtimens, pour élever à leur place un vaste et beau couvent en pierre et une église, où les saints offices se feront avec toute la décence possible. Notre intention était de partir le surlendemain de la Pentecôte, pour aller visiter le mont Carmel ; il nous fallait deux journées, par de très-fortes chaleurs ; nous crûmes gagner un jour et nous épargner une partie des fatigues du voyage en prenant la voie de mer ; en conséquence, nous fîmes partir nos montures le lundi, par terre, pour Caïfa, espérant les y précéder, en nous embarquant le lendemain ; nous fûmes trompés dans notre attente, des vents violens nous retinrent jusqu'au jeudi. Dans cet intervalle, j'eus occasion de voir madame Mélek et de faire connaissance avec elle ; c'est une jeune française qui venait de se marier avec un jeune homme de Jaffa, et qui, pour avoir été chercher un époux si loin, n'en est pas pour cela plus heureuse. Cette jeune personne, native de Beauvais, était partie de Paris dans la compagnie de l'épouse de M. Vidal, premier drogman du consulat d'Alep, qui se rendait dans cette ville. A peine étaient-elles arrivées à Tunis, que madame Vidal y tomba malade et mourut. Sa jeune compagne voulut alors repasser en France, mais M. Vidal l'engagea à aller faire avec lui la visite des lieux saints, lui faisant entendre qu'elle aurait d'ailleurs en Syrie plus d'occasions de repasser la mer. Ils arrivent à Jaffa. Là, mademoiselle N*** est vue par un jeune Arabe, qui depuis long-temps avait dit à son père qu'il voulait pour femme une française, ce que son père traitait de folie. A peine a-t-il vu la jeune voyageuse, qu'il en est épris,

et sur-le-champ il la fait demander en mariage ; on se contente d'abord de rire de la demande, et on remet la réponse au retour de Jérusalem. Les voyageurs étant revenus à Ramblé, cette demande est renouvelée avec plus d'instance ; enfin, d'après le conseil d'un Européen habitant de Jaffa, qui fait du jeune homme le plus bel éloge, et le propose comme un parti très-avantageux, la demoiselle donne son consentement ; le mariage est conclu et célébré au bout de trois jours, avec dispense pour la publication des bans. La demoiselle avait mis pour condition qu'elle continuerait à s'habiller à l'européenne, à manger à table et avec la fourchette, et de plus que son mari apprendrait à parler français. Les promesses ne coûtent rien à nos Arabes ; celui-ci promit plus qu'on ne voulait, bien résolu à ne rien tenir ; en effet, à peine M. Vidal fut-il parti, que madame Mélek fut obligée de quitter son costume pour revêtir celui du pays, de prendre son repas par terre et de déchirer la viande avec les doigts ; peu de temps après, il fallut servir le café et allumer la pipe aux personnes qui venaient faire visite. On pleura, on gémit, on se plaignit, tout fut inutile ; il fallut se taire, obéir et recevoir même quelques admonitions manuelles. Voilà l'état où elle était lorsque j'eus occasion de la voir ; elle me raconta fort au long son petit roman et les chagrins qui en sont la suite. Je l'exhortai à la résignation, à la patience et à s'appliquer à se faire de son mieux aux usages arabes. D'un autre côté, je prêchai son mari et surtout sa belle-mère, les engageant à la traiter avec douceur, à avoir pour elle des égards, et à ne pas vouloir d'elle qu'elle oubliât brusquement tous les usages de France, pour ne connaître que les leurs, qui sont si différens et même si ridicules pour nous. Je fus attendri sur le sort de cette jeune personne, qui me parut d'ail-

leurs très-religieuse et fort bien élevée; elle profita de mon séjour à Jaffa pour s'approcher des sacremens; elle me demanda quelques livres de piété, que je lui envoyai après mon retour à Damas.

« Nous mîmes à la voile le jeudi; notre navigation ne fut pas heureuse: le vent nous força de relâcher à Acre où régnait la peste. Je me rendis ensuite à Caïfa par terre. J'avais toujours l'intention de repasser par Nazareth pour achever les visites que je n'avais pas eu le temps de faire; mais craignant de n'être pas reçu par les Religieux, parce que je sortais d'une ville où était la peste, je me décidai à continuer ma route par la plaine jusqu'à Bayrout; nous montâmes moi et mon conducteur chacun sur un âne, et nous nous mîmes modestement en route. Le premier soir, après avoir trotté pendant douze heures par la poste dont je viens de vous parler, nous nous arrêtâmes pour coucher auprès des puits de Salomon, en face de Sour (Tyr), dont nous étions éloignés de deux lieues, et que nous voyions devant nous, au fond d'une anse où elle paraissait noyée au milieu des sables. Ces puits sont au nombre de trois; ce sont d'immenses bassins bâtis en pierres de taille si bien mastiquées, qu'on dirait qu'elles ne forment toutes ensemble qu'une seule pièce; ils sont élevés au-dessus du sol de plus de vingt pieds, et l'eau qui leur vient des montagnes en sort avec une impétuosité extraordinaire; elle fait aller plusieurs moulins, et se répand ensuite dans la plaine qu'elle fertilise; une partie va directement à la mer, et l'autre entre dans des canaux qui la conduisent à Sour. On croit que c'est de ces puits que Salomon dit: *Puteus aquarum viventium quæ fluunt impetu de Libano.* Nous quittâmes vers minuit ce gîte charmant, et le lendemain à midi nous arrivâmes à Séide (Sidon). Nous nous reposâmes dans cette ville quelques heures seule-

ment, et nous allâmes coucher à deux lieues plus loin, dans un lieu nommé Jourra; on dit que c'est sur cette plage couverte de sables profonds que la baleine alla déposer le prophète Jonas; enfin, le troisième jour, veille de la Fête-Dieu, j'arrivai à Bayrout, où j'eus bien de la peine à trouver un logement, tout le monde me fuyant comme un pestiféré. Sans ce contre-temps, je serais allé droit au consulat, où M. Henri Guy, consul d'Acre, m'aurait reçu avec sa cordialité ordinaire et avec toute la bonté dont il n'a cessé de nous donner des marques depuis que nous sommes dans ce pays. Je saisis avec plaisir cette occasion pour vous faire connaître cet excellent consul, avec qui vous avez eu quelque rapport de lettres, et que vous aurez occasion, je pense, de voir bientôt à Paris, car il a obtenu un congé pour faire ce voyage. C'est un homme qui s'acquitte parfaitement des fonctions dont il est chargé; il jouit ici d'une grande considération, et il rend aux Français que le commerce ou d'autres motifs amènent dans ces contrées tous les services qu'il peut. Vous savez les mouvemens qu'il s'est donnés pour nous, et combien il a contribué au rétablissement de notre église de Damas; il est toujours dans la disposition de faire pour nous comme pour les autres établissemens religieux tout le bien qui dépendra de lui. Il vient d'être nommé consul-général pour toute la Syrie; nous nous félicitons sincèrement de cet avancement qui, en lui donnant plus d'autorité, lui donnera les moyens de se rendre plus utile.

« Après la fête du Saint-Sacrement, je me remis en route. Je repassai les montagnes et rentrai à Damas, d'où j'étais parti quarante-cinq jours auparavant. Nos pauvres chrétiens avaient eu pendant ce temps une bien chaude alarme. Un d'entr'eux, ayant fiancé sa fille, avait eu l'imprudence d'inviter cinq ou six Turcs qui se di-

saient de ses amis, espèce de parasites qui ont le talent de se faire bien accueillir des chrétiens, dont ils mangent le pain, et dont ils sont les plus dangereux ennemis; gens sans principes, et qui, semblables à nos jeunes esprits forts d'Europe, n'ont pas plus de dévotion à Mahomet que ceux-ci à Jésus-Christ. Après avoir été un peu échauffés par l'eau-de-vie, ces Turcs s'avisèrent d'amuser la compagnie aux dépens de leur religion; ils mirent un drap de lit au bout d'une perche et firent une espèce de procession, à l'imitation de celles que nous voyons de temps en temps dans les rues, dans lesquelles on porte une grande bannière, et où un santon (moine turc) au milieu d'une troupe de canaille fait mille grimaces, mille indécences, et écume comme un enragé, prenant quelquefois l'écume de sa bouche et la jetant contre les passans. Les railleries contre la religion du pays peuvent être de bon goût en France, mais pas du tout à Damas. Ce qui s'était passé dans la maison du chrétien ayant été connu, il se fit aussitôt une émeute populaire; plus de trois mille brigands armés fondirent sur le quartier des chrétiens pour brûler le coupable avec toute sa maison, et égorger, disaient-ils, tous les autres. Les chrétiens, avertis assez tôt, se barricadèrent dans leurs maisons; un seul fut trouvé dans la rue et percé de mille poignards.

« Bientôt l'autorité apaisa l'effervescence populaire; le coupable fut mis en prison, d'où il sortit peu de temps après par le moyen d'une grosse somme d'argent. C'est par-là qu'on en finit toujours avec le gouvernement turc; l'argent est une espèce de baptême qui lave tous les crimes; c'est ce que je viens d'apprendre moi-même par expérience, comme je vous l'ai déjà fait savoir. Mon délit était bien grand pour un pays comme Damas; j'avais fait des réparations dans une église d'in-

fidèles (chrétiens); c'était une insulte à la religion du Prophète; la démolition de l'église entière, l'exil des missionnaires, le supplice des ouvriers qui avaient travaillé aux réparations, il ne fallait rien de moins que tout cela pour expier le crime. Cependant à peine a-t-il été question d'argent, que tout ce zèle de religion a disparu, et huit mille piastres bien comptées m'ont rendu innocent, et ont fait, j'en ai l'assurance, désirer de me trouver bientôt coupable de la même faute. Le châtiment est tombé tout entier sur ma bourse, qui en a reçu un terrible échec.

« Il est temps de finir cette longue lettre; je pense n'avoir rien laissé de ce qui peut être intéressant pour vous; vous voyez, mon cher ami, que je n'ai pas épargné ma peine. Je vous ai écrit, au reste, *currente calamo*; et vous trouverez dans ma lettre bien des fautes de style; ce n'est pas à cela que je me suis attaché, comme je pense que vous ne vous y attacherez pas vous-même. Pour ce qui est des détails que je vous donne, si je n'ai pas su les rendre agréables, je puis du moins vous assurer que vous devez compter sur leur exactitude.

« Le voyage aux saints lieux de Jérusalem présente au chrétien de grands sujets d'édification, réveille ou fait naître en lui de grands sentimens de générosité, fait prendre des résolutions bien sincères, et attire, je n'en doute pas, de grandes grâces; aussi regarderai-je toujours comme un bonheur d'avoir eu occasion de faire ce saint pèlerinage, et trouverai-je dans son souvenir des motifs puissans pour me faire supporter les peines attachées à mon ministère. Cependant je ne dois pas vous dissimuler que la joie que l'on goûte à la vue de ces lieux sanctifiés par le sang du Rédempteur, n'est pas à beaucoup près pure et sans mélange d'amertume; au contraire, on éprouve, en parcourant la Judée, une

mélancolie secrète dont on a peine à se rendre compte à soi-même. Le cœur est serré et comme accablé d'un poids énorme, quand on songe au triste état où se trouvent dans ces contrées la Religion et ses monumens les plus augustes. La vue de la désolation qui règne depuis si long-temps dans ces saints lieux porte pour ainsi dire une égale désolation dans l'ame. On sent son zèle s'enflammer, son indignation se soulever; et quelle que soit l'idée qu'on s'est faite des croisades, il semble qu'un chrétien ne peut qu'applaudir intérieurement aux peuples et aux rois qui prirent les armes pour venger de si grands outrages.

« Je suis, etc.

« POUSSOU, *miss. apost.* »

Lettre de M. Poussou, supérieur de la mission des Lazaristes à Damas, à M. Etienne, procureur-général de la congrégation des Lazaristes.

Damas, le 12 septembre 1831.

MON CHER CONFRÈRE ET AMI,

« Nous sommes ici en proie à deux fléaux, la peste et le choléra-morbus. Ce dernier est un cadeau que Mahomet nous a envoyé de la Mèque avec la caravane des pélerins. Cette terrible maladie a fait parmi eux des ravages affreux et a peuplé le paradis du prophète d'un grand nombre de martyrs. On regarde comme tels chez les Turcs, tous ceux qui meurent dans le *saint pélerinage*. Le remède qu'on a employé ici avec le plus d'efficacité,

c'est la saignée; mais elle doit être pratiquée dans les premiers momens de l'attaque. Depuis quinze jours nous faisons des prières publiques dans notre église; le mal n'a pas encore disparu, mais il est, grâces à Dieu, beaucoup diminué et moins mortel. Nous n'avons jusqu'à présent perdu qu'un assez petit nombre de catholiques, et nous avons eu la consolation de voir que ce fléau n'a pas été sans fruit pour un grand nombre d'entre les autres. Nous avons profité de cette occasion pour annoncer la parole de Dieu et exhorter à la pénitence. Plusieurs avis importans qui, jusqu'ici, n'avaient pas été suivis, ont été écoutés avec attendrissement. Grand nombre de confessions générales ont été faites, et plusieurs abus déjà introduits, ou qui commençaient à s'introduire, ont été supprimés; tant il est vrai que Dieu ne châtie ses enfans que pour les corriger, qu'il ne les frappe dans leurs biens temporels que pour leur procurer une plus grande abondance de biens spirituels!. Saint Augustin dit quelque part que le plus grand nombre de pécheurs convertis l'ont été d'abord par un motif de crainte; ce que j'ai vu ici m'a confirmé la vérité de ces paroles. Le peuple était véritablement ému et touché de componction. La nouveauté de cette maladie dans ce pays où l'on n'en connaissait pas même le nom, l'a fait regarder universellement comme un châtiment de Dieu, et sous ce rapport les Turcs ne tiennent pas un autre langage que les chrétiens. La peste ne cause pas à beaucoup près la même frayeur, parce qu'on y est, en quelque sorte, accoutumé, qu'on peut s'en garantir en prenant de bonnes précautions, et que d'ailleurs elle donne ordinairement le temps de recevoir les Sacremens et de se préparer à la mort; tandis que le choléra-morbus frappe comme la foudre, et porte subitement un si grand

désordre dans le physique que le moral est comme anéanti, et qu'on est incapable de réflexions sérieuses.

« Une chose qui n'a pas peu contribué à inspirer des craintes salutaires et à faire rentrer bien des personnes en elles-mêmes, c'est une espèce de phénomène qui est fort extraordinaire sous le ciel où nous vivons. Ici, depuis la fin des pluies jusqu'à leur retour, c'est-à-dire depuis le commencement de mai jusqu'au mois d'octobre, on ne voit jamais un nuage, le ciel est toujours pur, l'atmosphère déchargée, le soleil se lève et se couche au milieu d'un torrent de lumière. Cette année, au contraire, depuis environ deux mois l'atmosphère est très-chargée et le soleil pâle. Le matin, plus d'une heure avant le lever du soleil, le ciel à l'orient est enflammé et rouge comme du sang, tandis que la terre et les montagnes sont éclairées, ou plutôt couvertes d'une lueur sombre, lugubre et effrayante, semblable à celle que répand pendant la nuit un grand incendie sur les objets qui en sont un peu éloignés. A mesure que le soleil se lève vers l'horizon, la rougeur diminue, et après son lever, il est plus d'un quart d'heure à pouvoir se dégager des vapeurs, à travers lesquelles on le voit comme derrière un crêpe. Le soir, l'occident offre le même spectacle. A peine le soleil a-t-il disparu que le ciel, à une immense hauteur au-dessus de l'horizon, se couvre d'une teinte rougeâtre, qui va toujours croissant pendant plus d'une demi-heure. Elle diminue ensuite et ne disparaît entièrement que plus de cinq quarts d'heure après le coucher du soleil. Toute la ville est effrayée d'une chose que de mémoire d'hommes on n'avait jamais vue. Par le moyen de cette réflexion de la lumière du soleil, les crépuscules du matin et du soir sont beaucoup plus forts et plus longs que d'ordinaire, ce qui fait dire au peuple que le soleil se

lève avant de se lever et qu'il se lève encore après son coucher.

Ces divers événemens ont ranimé bien des tièdes, encouragé bien des faibles dans la Foi et converti bien des pécheurs. Dieu veuille que tous y trouvent un motif de travailler efficacement à leur salut! Les maux publics deviendraient une source de consolations pour notre ministère.

« Priez pour nous et pour le peuple qui nous est confié, afin que nous devenions des *hommes de Dieu, propres à toute sorte de bien.*

« Je suis en l'amour de notre Seigneur, etc.

« Poussou, *miss. apost.* »

La Maison des Missions Etrangères vient de faire partir deux nouveaux Missionnaires, MM. Pierre Charrier, du diocèse de Lyon, et Pierre-Philibert Maubant, de celui de Bayeux, qui se sont embarqués au Hâvre le 27 mars; le premier est destiné au Tong-King, et le second au Su-Tchuen.

FIN DU XXVIII.ᵉ CAHIER.

ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

Cet Ouvrage se vend au profit de l'Association.

Prix de ce Cahier. . . . . 75 c.

LYON, IMPRIMERIE DE RUSAND.

ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENS RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Collection faisant suite à toutes les éditions des Lettres Édifiantes.

N.° XXIX. — JUILLET 1832.



A LYON,
CHEZ M. P. RUSAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.
A PARIS,
A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE,
Rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n.° 8.
1832.

Avec approbation des Supérieurs.

ASSOCIATION

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI,

EN FAVEUR

DES MISSIONS DES DEUX MONDES (1).

L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI, fondée ces dernières années dans la ville de Lyon, établie dans toute la France sous la tutelle spéciale des Evêques du royaume, favorisée de la bénédiction apostolique des souverains Pontifes PIE VII, LÉON XII, PIE VIII et Grégoire XVI, et comblée par eux des grâces spirituelles les plus précieuses, est aujourd'hui une œuvre assez publiquement connue et honorée, pour n'avoir plus besoin de recommandation ni d'éloges.

Vaste dans son but, *les missions étrangères des deux*

---

(1) Cette pièce que nous publions à la tête du 29.e N.o n'est autre chose que le prospectus de l'Association, que nous avons déjà répandu à un très-grand nombre d'exemplaires, et auquel nous avons fait les changemens et les additions convenables. Nous avons cru qu'il n'était pas sans utilité de l'insérer ici, parce qu'il suffit pour donner une idée juste des motifs, du but et des moyens de l'Association aux personnes qui ne la connaissent pas encore.

mondes ; facile et simple dans ses moyens, *une aumône d'un sou par semaine, et chaque jour une très-courte prière*, elle a vu s'inscrire sur ses listes tous ceux qui, comprenant la valeur de leurs titres de Chrétiens et de Français, ont vu en elle un heureux moyen de multiplier le premier, et de faire bénir le second jusqu'aux extrémités de la terre.

Notre très-saint Père le Pape LÉON XII, dont l'Association a plusieurs fois attiré les regards et mérité les bénédictions, *recommande de toute son ame et dans notre Seigneur à tous les chrétiens cette pieuse institution, et embrasse tous les associés dans sa charité paternelle :* ce sont ses touchantes expressions.

L'Association a réalisé toutes les espérances de ses fondateurs : d'abondantes aumônes ont été recueillies ; elles ont traversé les mers, et ont été appliquées au pieux emploi que leur destinait la charité des associés. Des séminaires se construisent, des néophytes sont secourus, les chemins s'aplanissent devant les envoyés apostoliques ; un concert de bénédictions s'élève en faveur de l'Association, dans ces régions reculées de l'aurore et du couchant ; de saints Evêques et leurs coopérateurs dans l'œuvre des missions, pénétrés de reconnaissance pour ses bienfaits, lui adressent du fond de l'Asie et de l'Amérique le tableau touchant des besoins de leurs Eglises, qu'ils placent en quelque façon sous la garde de la générosité et de la piété française.

Dans notre France elle-même l'Association a produit des fruits non moins admirables. On a vu partout germer sur ses traces l'esprit de foi et le zèle religieux ; et le concours nombreux qu'elle amène à la table sainte, aux deux fêtes qu'elle célèbre chaque année, signale une bénédiction spéciale de Dieu, et donne un véritable sujet de joie au ministère pastoral.

Aucune autre œuvre établie n'en a souffert. Bien loin de là : introduisant jusque dans les classes les moins fortunées l'habitude et le goût des bonnes œuvres, l'Association a été par-là même favorable à toutes les entreprises de charité. Tous ceux qui ont examiné avec quelque attention sa direction et ses effets ont reconnu qu'elle a eu pour résultat d'ouvrir les cœurs et de délier les bourses, et que plus d'une infortune a eu à se féliciter de cette grâce nouvelle, par laquelle le Ciel a su toucher de miséricorde les cœurs chrétiens.

Il n'y a donc plus aujourd'hui qu'à exhorter les associés à une sainte persévérance, qu'à engager les chrétiens qui n'auraient pas eu jusqu'ici connaissance de l'Association, à s'inscrire parmi ses membres. Il s'agit d'opposer aux gigantesques efforts des sociétés protestantes bibliques quelque chose d'aussi bien combiné en faveur de la vérité. Tous les catholiques de tout sexe et de tout âge sont appelés dans cette grande entreprise, et tous y peuvent apporter un concours facile et efficace. C'est là l'objet de notre grande Association qui embrasse toute la France chrétienne.

Pour en devenir membre, il faut, étant uni d'intention avec tous les autres associés, réciter chaque jour un *Pater* et un *Ave*. On pourra appliquer à cette intention, et une fois pour toutes, le *Pater* et l'*Ave* de sa prière du matin et du soir. On doit y joindre chaque fois cette invocation : *Saint François Xavier, priez pour nous*.

Chaque associé doit encore donner en aumône pour les missions *un sou* par semaine. Un membre par dix perçoit les rétributions. Dix membres forment une section, dix sections une centurie, dix centuries une division. Les chefs de centurie reçoivent des chefs de section les sommes perçues par ces derniers, et les transmettent aux chefs de division. Un conseil établi dans chaque diocèse

recueille les sommes ainsi rassemblées, et les conseils centraux, établis l'un à Paris, l'autre à Lyon, les répartissent entre les diverses missions.

On recevra avec reconnaissance les dons que feraient les associés au-delà de leur rétribution, et ceux des personnes étrangères à l'Association.

L'Association de la Propagation de la Foi étant devenue en France le centre naturel des missions des deux mondes, c'est par son organe que se publie tout ce qui les concerne. Une correspondance active est établie entre l'Association et les diverses missions; et les relations des travaux apostoliques des Missionnaires, adressées directement aux chefs de l'Association, sont formées par leurs soins en recueil, et publiées à des époques rapprochées, en même temps que tous les documens relatifs à l'Œuvre elle-même. Chaque chef de section reçoit gratuitement un exemplaire de ce recueil, à mesure de publication; il doit le communiquer à chacun des membres de sa section, et la propriété lui en revient ensuite. Cet ouvrage, qui présente le tableau vivant de l'état de la Religion dans les deux hémisphères, forme la continuation du recueil des *Lettres édifiantes*.

Le Pape Pie VII, par rescrit du 15 mars 1823, a accordé à perpétuité les indulgences suivantes aux membres de l'Association de la Propagation de la Foi, dans tous les diocèses de France où l'Association sera érigée du consentement des Ordinaires :

1.° *Indulgence plenière*, le jour de la fête de l'Invention de la sainte Croix, anniversaire de la fondation de l'Association en l'année 1822, dans la ville de Lyon; le jour de la fête de saint François Xavier, Patron de l'Association; et une fois tous les mois, le jour au choix de chaque associé, pourvu qu'il ait récité tous les jours

de ce mois les prières de l'Association. Pour gagner ces indulgences il faut, étant vraiment pénitent et confessé, et ayant reçu la sainte communion, visiter dévotement sa propre église paroissiale, et y adresser à Dieu de ferventes prières pour la prospérité de l'Eglise, selon les intentions du souverain Pontife.

2.° *Une indulgence de cent jours*, toutes les fois qu'on récitera, étant au moins contrit de cœur, les prières de l'Association, ou qu'on donnera quelque aumône en faveur des missions, ou qu'on assistera à quelque assemblée tenue pour l'objet de l'Association, ou enfin qu'on exercera toute autre œuvre quelle qu'elle soit, de piété ou de charité.

Toutes ces indulgences, plénières ou partielles, sont applicables aux ames du purgatoire.

Nota. Par rescrit en date du 11 mai 1824, notre très-saint Père le Pape Léon XII a dispensé les associés malades ou infirmes de la visite de l'église paroissiale, prescrite par le Pape Pie VII pour l'indulgence plénière, pourvu néanmoins qu'ils accomplissent, selon leur pouvoir et l'avis prudent de leur Confesseur, les autres conditions requises. Par rescrit des 18 septembre 1829 et 25 septembre 1831, le Pape Pie VIII et S. S. Grégoire XVI ont confirmé toutes les indulgences ci-dessus énoncées, et les ont étendues aux fidèles de tous les pays étrangers, qui s'associeront à l'Œuvre établie en France, et rempliront les conditions exigées. Dans les lieux où il n'y a pas d'église paroissiale, la visite prescrite pourra se faire dans toute chapelle ouverte au public.

Lettre de MM. les Directeurs du séminaire des Missions étrangères à Messieurs les Membres des deux Conseils centraux de l'Association de la Propagation de la Foi.

Paris, le 10 Mai 1832.

Messieurs,

« Dans une lettre que nous avons eu l'honneur d'écrire, il y a deux ans, au digne et vénérable Prélat, président du Conseil supérieur de l'Association pour la Propagation de la Foi et à tous les Membres du Conseil, nous exprimions les sentimens de reconnaissance dont nos cœurs et ceux de tous les Evêques et Missionnaires de notre Congrégation sont pénétrés envers les personnes pieuses et charitables qui, ne pouvant aller elles-mêmes prêcher l'Evangile de Jésus-Christ aux peuples éloignés, encore plongés dans les ténèbres de l'infidélité, s'efforcent de concourir au salut de ces pauvres aveugles par leurs aumônes et des prières ferventes.

« Les succès et les accroissemens qu'avait obtenus jusqu'alors cette pieuse Association, faisaient voir clairement combien cette bonne œuvre est agréable à Dieu, et attestaient que si l'incrédulité et l'indifférence envers le Seigneur font dans notre malheureuse patrie de cruels ravages, il est encore un grand nombre de vrais croyans qui, non contens de conserver la Foi qu'ils ont reçue dans leur baptême, désirent avec ardeur de faire ce qui est en leur pouvoir pour procurer la connaissance

de cette même Foi aux nations qui sont encore privées de cette divine lumière.

« Mais combien n'avons-nous pas lieu d'admirer, de bénir et de remercier la divine Providence pour les bénédictions abondantes qu'elle a répandues sur cette bonne œuvre dans les deux années qui viennent de s'écouler, puisque, malgré les différentes causes qui pouvaient donner lieu de craindre qu'elle ne se ressentît vivement du malheur des temps, néanmoins la recette a surpassé toutes les espérances, en sorte que l'Association a pu continuer à secourir toutes les principales missions catholiques des deux hémisphères! Que Dieu en soit mille fois béni! Quel puissant motif pour nous d'espérer que si le Seigneur afflige ce royaume par des fléaux terribles, il ne le punira point par le plus grand des châtimens qu'il pourrait nous envoyer, qui est la perte de la Foi; et qu'il ne permettra pas que ce flambeau divin s'éteigne tout-à-fait dans un pays où il y a encore tant d'ames zélées qui unissent leurs efforts et font de généreux sacrifices pour propager sa lumière jusqu'aux extrémités de la terre, et la faire briller chez les peuples les moins civilisés!

« Les missions confiées à nos soins ont pu profiter de ces bénédictions divines répandues sur l'Association. Grâce aux secours pécuniaires qui leur ont été alloués, elles ont pu recevoir un renfort considérable d'ouvriers évangéliques. Dans le courant de ces deux années 1830 et 1831, dix-neuf Missionnaires sont partis de Paris et ont été répartis entre les différentes missions. Plusieurs sont déjà arrivés à leur destination, les autres sont à Macao où ils attendent une occasion favorable pour entrer dans les missions qui leur sont assignées, et ils ne tarde-

ront pas d'aller commencer les travaux de leur apostolat. Lorsque tous ces Messieurs seront arrivés à leurs missions respectives, le nombre des Missionnaires tant anciens que nouveaux, occupés à prêcher l'Evangile dans nos cinq missions, se montera à 56, si la mort n'en a moissonné aucun depuis peu, et sera plus que double de ce qu'il était en 1825, où il n'y avait dans toutes ces missions que 25 Missionnaires européens. Cette année quatre Prêtres se sont déjà embarqués, et nous avons l'espoir d'en faire partir encore plusieurs autres avant la fin de l'année.

« Cette augmentation du nombre des Missionnaires a déjà produit et produira sans doute par la suite de très-heureux résultats. Des chrétientés qui depuis long-temps restaient abandonnées, ont pu être visitées et recevoir les secours et les consolations de la Religion. Des païens instruits par leurs soins et convertis par la grâce embrassent la Foi et entrent dans le bercail de Jésus-Christ; quelques-uns sont déjà allés et d'autres se disposent à aller porter la Croix dans des lieux où cet arbre de vie n'a jamais été planté. Ainsi dans la mission de Siam, des Chinois établis dans l'île de Pinang et les îles voisines, d'autres sur le continent, se convertissent au christianisme en assez grand nombre. Deux Missionnaires, arrivés à Bang-Kok en 1830, s'avancent dans les terres pour y annoncer l'Evangile aux païens, et rencontrent des peuples qui paraissent disposés à recevoir la parole de vérité. L'un deux se propose d'aller jusqu'au Laos, pays encore tout entier couvert des ténèbres de l'idolâtrie, mais dont les habitans annoncent des dispositions à embrasser la vraie Foi. Pour pénétrer dans ce pays il faut s'exposer à

de grands dangers à cause des vapeurs pestilentielles qui s'exhalent des forêts et des marais qu'on doit traverser pour y entrer : ce qui avait rendu jusqu'ici inutiles les tentatives qui avaient été faites par plusieurs Missionnaires en différens temps, soit du côté du Tong-King et de la Cochinchine, soit du côté de Siam et du Camboge, pour y aller annoncer l'Evangile. La mort ou des maladies causées par l'insalubrité de l'air et des eaux, avaient enlevé les uns et forcé les autres de retourner sur leurs pas. C'est pourquoi nous croyons devoir recommander d'une manière spéciale aux prières des associés, les Missionnaires zélés qui exposent leur santé et leur vie à des périls si évidens, pour travailler au salut de ces peuples abandonnés depuis long-temps.

« Le Missionnaire qui devait, il y a quelques années, aller prêcher la Foi dans l'île de Nias au sud de Sumatra, n'ayant pu exécuter son dessein à cause du mauvais état de sa santé, un autre Missionnaire, qui arriva à Pinang au mois d'avril 1831, a dû partir sur la fin de la même année pour ouvrir cette nouvelle mission.

« Dans les autres missions, où le nombre des chrétiens est plus considérable que dans celle de Siam, le gouvernement des colléges et séminaires, la surveillance des Prêtres indigènes, les soins que demandent les anciens chrétiens, ne permettent pas aux Missionnaires de donner autant de temps et de soin pour s'appliquer aussi immédiatement à la conversion des idolâtres; cependant ils ne négligent pas non plus cette partie si intéressante de leur ministère, et tous les ans ils ont la consolation de baptiser plusieurs adultes ; lorsqu'ils seront plus nombreux ils pourront s'employer plus activement

ou par eux-mêmes, ou par leurs catéchistes, au salut des infidèles.

« Dans notre lettre écrite en 1830, nous fîmes connaître au Conseil supérieur l'emploi que nous avions fait des sommes qui furent allouées à nos missions en 1827 et 1828. Nous vous donnerons de même dans celle-ci connaissance de l'emploi des sommes reçues par nous en 1829 et 1830. Nous reçûmes pour l'année 1829, 68,880 fr., et pour l'année 1830, 83,550 fr.; ces deux sommes font un total de 152,430 fr. Elles ont été dépensées en 1830 et 1831 : en 1830 45,000 francs furent répartis entre nos cinq missions et le collége de Pinang; égale somme a dû être l'objet d'une pareille répartition en 1831. (Les comptes de cette dernière année ne sont pas encore arrivés de Macao.) Le restant, qui se monte à 62,430 fr., a été employé au paiement d'une partie des dépenses du voyage des dix-neuf Missionnaires partis dans ces deux années; car ces dépenses sont beaucoup plus élevées. Ces MM. ne se sont pas rendus directement à Macao, faute d'occasion; les uns sont allés par Calcutta, les autres par Manille : or le passage d'un Missionnaire de Calcutta ou de Manille à Macao coûte ordinairement fort cher. Une grande partie de ces Missionnaires ont été obligés de faire un assez long sejour à Macao, parce qu'il n'y avait pas d'occasion prochaine pour les faire passer à leurs missions respectives. Leur séjour prolongé dans cette ville a été pour la maison de la Procure la cause d'une grande augmentation de dépenses, dans un lieu où tout est cher. Il faut encore de nouvelles dépenses pour faire parvenir ces Missionnaires de Macao jusqu'à leur destination, d'où il est aisé de conclure combien sont coûteux les voyages des Missionnaires

depuis leur départ de Paris jusqu'à ce qu'ils soient entrés en mission.

« Voici, Messieurs, quel était l'état des Missions en 1331. En Chine il y avait au Su-Tchuen deux Evêques, savoir le Vicaire apostolique et son Coadjuteur, trois Missionnaires européens et un quatrième au Fokien. Ce dernier est soumis à la juridiction spirituelle du vicaire apostolique du Fokien, qui est espagnol, de l'ordre de St. Dominique. Nous avons toujours conservé un district dans cette province, parce que nos anciens Missionnaires y ont travaillé et que l'un des premiers Evêques de notre corps y a terminé saintement ses jours en 1684.

« Au Tong-King il y avait deux Evêques et cinq Missionnaires. En Cochinchine, un Evêque Vicaire apostolique et sept Missionnaires. A Siam, deux Evêques et six Missionnaires. A Macao, outre le Procureur qui y réside habituellement, il y avait sept nouveaux Missionnaires qui n'avaient point encore pu se rendre dans leurs missions. Deux étaient destinés pour le Su-Tchuen : l'un d'eux se mit en route au mois de novembre dernier, et l'autre restait encore attendant quelque occasion favorable; vu la difficulté d'entrer en Chine, on ne peut en introduire qu'un à la fois. Trois étaient destinés pour le Tong-King et deux pour la Cochinchine. La mission de Pondichéry avait un Evêque et onze Missionnaires.

« Après vous avoir donné cette connaissance succincte de l'emploi des fonds alloués à nos missions et de leur état présent, il ne nous reste qu'à vous réitérer, Messieurs, nos remercîmens pour l'intérêt que vous témoignez leur porter, et qu'à prier le Seigneur de continuer à répandre ses bénédictions

sur les efforts de votre zèle, et de récompenser en cette vie et dans l'autre la charité qui anime tous les membres de l'Association.

« Nous avons l'honneur d'être avec un profond respect,

« Messieurs,

« Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

« Langlois, Barran, Baroudel. »

Etat des Missions étrangères des Lazaristes, adressé aux deux Conseils centraux de l'Association, par M. Etienne, Procureur général de la Congrégation.

« *Missions de Chine.* Durant l'année 1831, deux Missionnaires lazaristes sont entrés en Chine, sept autres Missionnaires de la même Congrégation se sont embarqués pour Macao.

« *Missions du Levant.* Au mois de mai 1831, trois Missionnaires se sont embarqués pour Constantinople, où ils sont arrivés au mois de juillet suivant.

« Depuis longtemps toute la population catholique de Constantinople, les hérétiques mêmes et les Turcs désiraient voir établir dans cette ville un collége et des écoles élémentaires. L'Ambassadeur de France pressait lui-même, depuis longues années, les Lazaristes de faire cette entreprise si utile à l'influence du gouvernement français dans la Turquie. Les Lazaristes y voyant un moyen puissant d'élever la jeunesse catholique dans de bons principes et de ramener à l'unité de l'Eglise la jeunesse hérétique, se décidèrent à former cet établissement. On s'occupa

à la fin de 1830 et au commencement de 1831 des constructions nécessaires pour cet objet, et au mois de juin 1831, l'ouverture du collége eut lieu par une cérémonie solennelle qui se fit dans l'église des Lazaristes, et à laquelle assistèrent l'ambassadeur de France et tous les membres de l'ambassade ainsi qu'une foule de catholiques.

« Le local peut contenir quatre-vingts pensionnaires. Toutes les places étaient retenues avant l'ouverture de l'établissement, et elles eussent été toutes occupées sans l'incendie de Péra, qui ayant réduit les parens à une extrême misère, les mit dans l'impossibilité de payer la modique somme qui devait faire la pension de leurs enfans.

« En ce moment il y a 29 élèves pensionnaires, dont deux sont hérétiques. Les dernières lettres de Constantinople annoncent qu'on vient de proposer au Supérieur deux élèves turcs.

« On enseigne dans cet établissement les langues turque, arménienne, grecque, italienne, française et latine, les mathématiques, la géographie, l'histoire et la physique. On y fait aussi un cours de commerce, de tenue de livres, etc. pour les enfans qui sont destinés au négoce. Cinq Lazaristes sont occupés à faire ces divers cours.

« On apprécie l'importance d'un tel établissement dans un pays où il n'y a aucun moyen d'instruction, et où par cela même les hérétiques et les Turcs seront obligés d'aller puiser les connaissances qu'ils désirent avoir : et comme le plus grand obstacle à la conversion des uns et des autres est l'ignorance, on peut prévoir que ce collége aura les résultats les plus avantageux pour la Religion.

« Cette même année les Lazaristes viennent d'ouvrir

une école élémentaire à Damas en Syrie. Ils ont jugé que ce serait un moyen puissant de dissiper l'ignorance plus profonde dans cette partie de la Turquie que dans les autres, et d'attirer les hérétiques dans le sein de l'unité.

« On s'occupe en ce moment de relever la mission de Tripoli de Syrie; on va aussi y établir une école élémentaire.

« Toutes les autres missions, soit de la Syrie, soit de l'Archipel sont en pleine activité.

« Les Lazaristes recommandent leurs missions de la Chine et du Levant à la bienveillance des Conseils de l'Association. Ils attendent d'eux les moyens de continuer et de développer le bien qui se fait dans ces missions. »

Nota. Nous avons annoncé, dans le dernier N.°, le départ de MM. Charrier et Maubant pour les missions orientales; la Maison des Missions Etrangères vient de faire partir deux autres Missionnaires: ce sont MM. Albrand, du diocèse de Gap, et Courvézi, du diocèse de Carcassonne; celui-ci était dernièrement Directeur du séminaire de Chartres.

MISSION DU MISSOURI.

Le diocèse de St.-Louis, dont cette mission est formée, est le plus vaste des Etats-Unis et probablement du monde entier. Il renferme dans ses limites l'état de l'Arkansas ainsi que l'état et le territoire du Missouri. Il se prolonge d'un côté jusque vers les frontières de l'état de la Louisiane à 80 lieues de la Nouvelle-Orléans, et de l'autre jusqu'à l'Océan pacifique : ce qui fait une étendue d'environ 900 lieues. L'Evêque procure en outre les secours spirituels à la partie de l'état de l'Illinois qui est baignée par les eaux du Mississipi et qui dépend du diocèse de Bardstown. Il y a dans cette mission 36 Prêtres, vingt églises dont trois ne sont pas encore achevées, six couvens de religieuses et une maison de Jésuites. Le séminaire, dirigé par les Lazaristes, est en pleine activité ; il donne de grandes espérances pour la formation d'un clergé indigène et pour la perpétuité du sacerdoce dans ce pays. L'année dernière il a fourni cinq Prêtres. Mais cet établissement a besoin de secours pour se soutenir ; son existence n'est point assurée, il n'a d'autres ressources que le produit du collége qui y est annexé.

C'est dans le diocèse de St.-Louis que la population sauvage est la plus nombreuse ; nous l'estimons au moins à 165 mille ames, appartenant à plus de 50 nations différentes. Notre calcul a été fait d'après des documens exacts ; il peut être au-dessous de la vérité, mais il n'est

certainement pas exagéré : nous avons même omis quelques petites tribus dont nous n'avons pas pu trouver le chiffre de la population. L'Evêque de St.-Louis, Mgr. Rosati, ne néglige point cette portion si nombreuse de son troupeau. Les pères Jésuites travaillent à la conversion des Kansas ; MM. Lutz et Paillasson doivent être maintenant à la Prairie des Chiens (1), où ils prennent les moyens de convertir à la Foi chrétienne les sauvages qui habitent dans les environs. Enfin deux autres Missionnaires sont probablement en route pour se rendre chez les *Têtes-Plates*, au-delà des monts Rocheux, où le Missouri prend sa source, c'est-à-dire à 500 lieues de St.-Louis si l'on mesure la distance en ligne droite, et à plus de 800 si l'on suit le cours du Missouri.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici toute notre admiration pour la conduite de ces hommes apostoliques! on conçoit le courage des ministres protestans qui vont prêcher l'Evangile dans l'un et l'autre hémisphère, partout où ils n'ont ni danger à courir ni privations à endurer, et moyennant un appointement de 5 à 6 mille francs, sans compter une indemnité pour leurs frais de voyage et un supplément pour leurs femmes et leurs enfans; qui en un mot prennent de l'emploi dans une société de missions comme d'autres dans une maison de commerce, distribuent des bibles comme on colporte des marchandises, et cherchent de l'argent à gagner et non pas des ames à sauver. Mais les Prêtres catholiques, quel intérêt humain peut les conduire au-delà des mers? à peine y trouvent-ils des ressources

(1) La Prairie des Chiens est située sur le territoire du nord-ouest, près de la frontière de l'Illinois; elle n'est séparée de l'état du Missouri que par le Mississipi.

suffisantes pour subsister. Si l'Association de la Propagation de la Foi procure de faibles secours à quelques Evêques, ils les consacrent à leur mission, et non point à leur avantage particulier. Nos Missionnaires ne s'inquiètent pas des obstacles qu'ils auront à vaincre, des périls qu'ils auront à affronter, des souffrances qu'ils auront à supporter ; que dis-je ? ils s'informent quelquefois de tout cela, parce qu'ils l'aiment, le désirent et que leur zèle en est fortifié et embrasé ! On rencontre des missionnaires protestans dans les pays où ils n'ont rien à craindre ; ils visitent même les sauvages dont la barbarie est maîtrisée par la crainte que les Européens leur inspirent. Mais ne les cherchez pas dans les contrées où ils ne pénétreraient pas sans danger, et où ils n'auraient d'autre protection que celle de Dieu : ce n'est pas pour lui qu'ils travaillent, qu'iraient-ils y faire ? Les Missionnaires catholiques ne les ont jamais trouvés en Chine ni au Japon, ni dans aucun des royaumes où le christianisme est proscrit ainsi que ses ministres. Les apôtres de la vérité peuvent seuls s'exposer aux supplices, à la mort même pour prêcher leur doctrine, parce que seuls ils n'ont d'autre motif que la gloire de Dieu et le salut des ames. Nous contenterons-nous d'une admiration stérile pour leur dévouement ? nous pouvons participer à leurs travaux et à leurs succès, en les aidant de nos prières et de nos aumônes. Puisque les missionnaires protestans trouvent parmi leurs sectaires des hommes assez complaisans pour sacrifier des sommes énormes à les enrichir, nous ne refuserons pas de procurer aux Missionnaires catholiques au moins la nourriture et le vêtement, ainsi que les moyens nécessaires pour étendre le royaume de J. C. Dans les diverses lettres que nous publions aujourd'hui, on aura plus d'une fois occasion de remarquer les besoins qu'ils éprouvent et le noble emploi qu'ils font des secours que nous leur envoyons.

Lettre de Mgr. Rosati, évêque de St Louis, à M. le Rédacteur des Annales.

St-Louis, 18 décembre 1830.

Monsieur,

« J'ai reçu le long mémoire adressé au conseil de l'Association par un jeune homme qui voudrait se consacrer aux missions des sauvages. Son plan est fort beau, mais je crois impossible de l'exécuter ici. Les nations Indiennes qui habitent sur le territoire des Etats-Unis ne seront jamais à l'abri des occasions auxquelles le commerce avec les blancs les expose. On ne pourrait pas suivre le plan des anciens Missionnaires de l'Amérique du Sud, qui, favorisés par un climat très-doux, protégés par des lois qui éloignaient de leurs missions tous ceux qui auraient pu scandaliser leurs néophytes, et n'ayant dans leur voisinage aucun établissement européen, travaillaient avec succès à rendre heureux ces peuples séparés du reste du genre humain. Nos chasseurs, nos *traiteurs*, nos voyageurs, nos marchands se trouvent maintenant parmi toutes les nations Indiennes; ils ont franchi les monts Rocheux; ils ont exploré, parcouru, traversé en tous les sens ces pays immenses; avec leurs marchandises, ils y ont importé leurs vices: nous n'aurions pas le pouvoir de leur interdire des relations avec les sauvages.

« Il faut donc suivre un autre plan et choisir d'autres moyens. D'après les lumières que nous a données la résidence de plusieurs années dans ce pays, nous croyons qu'on pourra faire quelque chose en faveur de ces pau-

vres Indiens en allant s'établir parmi les blancs dans leur voisinage : on instruira leurs enfans, on gagnera quelques personnes âgées, et en persévérant on aura peut-être la consolation de convertir non pas une nation toute entière, mais un certain nombre de sauvages. Voilà ce qui m'a déterminé à faire un établissement à la Prairie des Chiens ou dans les environs, à peu près à 200 lieues de St.-Louis. M. Lutz vient de visiter ce pays, et espère qu'on pourra réussir. Au printemps prochain il y retournera, et M. Paillasson ira avec lui.

« L'émigration dans les états du Missouri et des Illinois est toujours très-nombreuse. Tous les jours nous voyons arriver à Saint-Louis des chariots chargés des meubles, des enfans et des femmes des émigrans, suivis de chevaux et souvent de bestiaux qui viennent de plusieurs centaines de lieues et vont encore plus loin. Parmi ces familles il y en a de catholiques; déjà dans quelques endroits elles sont assez nombreuses pour former une petite paroisse. Il faut les visiter pour entretenir parmi elles la foi, la piété. Ce sont de petits noyaux qui, dans quelques années, deviendront de grandes paroisses. Si on les abandonne, peu à peu elles oublieront la Religion; leurs enfans n'en auront aucune idée; ils se mêleront avec les protestans, à qui il est très-facile de former en peu de temps des prêcheurs et des ministres, et de les envoyer en grand nombre partout; et ils finiront par devenir protestans, ou n'auront aucune religion. Voilà donc une œuvre de la plus grande importance, un bien immense à faire et qui ne peut pas se faire entièrement, faute de moyens, faute de Prêtres. Mes espérances cependant sont grandes : nous avons au séminaire vingt-cinq jeunes Ecclésiastiques (dont presque la moitié en théologie), qui parlent les deux langues en usage ici, et

qui dans quelques années, joints à ceux qui viendront d'Europe, pourront se répandre dans ces vastes pays, rassembler les membres épars de notre sainte Eglise, en former des paroisses, ou, comme nous disons ici, des congrégations, et étendre d'une manière solide l'empire de Jésus-Christ. Dieu veuille nous conserver les ressources que nous avons eues jusqu'à présent de l'Europe et particulièrement de la France, qui nous ont mis à même de faire tout ce qui a été fait.

« Agréez, Monsieur, les sentimens les plus sincères d'estime avec lesquels je suis, etc.,

« † Joseph, *évêque de Saint-Louis* »

Lettre du même à M. Cholleton, vicaire-général de Lyon.

Saint-Louis, 7 avril 1831.

Monsieur,

« J'ai déjà écrit à M. le Rédacteur des Annales que je ne suis pas assez égoïste pour désirer le malheur des autres dans l'espoir qu'il pourrait tourner à mon avantage. Mais la Providence s'est servie bien souvent des persécutions qu'on faisait aux Ministres de Jésus-Christ dans un pays, pour les envoyer dans d'autres. L'histoire ecclésiastique nous fournit un très-grand nombre d'exemples de conversions de provinces entières opérées par ces moyens. J'aime la France comme mon propre pays, et j'espère que le très-grand nombre d'ames fidèles et ferventes qu'elle renferme encore dans son sein, obtiendront par leurs prières, leurs larmes et leurs bonnes œuvres, que cette portion si considérable

de l'Eglise soit conservée intacte au milieu des bouleversemens des royaumes et des empires.

« Je crois qu'une douzaine de bons Prêtres cherchant la gloire de Dieu, détachés des choses de la terre, pourraient trouver beaucoup de bien à faire dans mon diocèse. Je suis enchanté de M. Paillasson, c'est un excellent sujet; il a déjà appris assez d'anglais pour exercer le saint ministère, confesser, instruire et même prêcher dans cette langue. Il fait beaucoup de bien partout où je l'envoie.

« J'ai donné permission à M. Bouiller de faire un voyage en France pour des affaires de famille, et j'espère qu'il sera bientôt de retour. Il a fait aussi beaucoup de bien; il vient de faire bâtir deux églises en briques dans sa paroisse des Mines, et cela sans négliger de travailler à l'édifice spirituel, qui doit être l'objet principal de tous nos soins. Il a ramené à la pratique de la Religion presque tous ses paroissiens, qui ayant été auparavant dépourvus de Pasteur, avaient grand besoin d'instruction. M. Odin est toujours brûlant de zèle au séminaire, dont il est une des colonnes principales. Il s'occupe beaucoup de faire continuer la construction de l'église que j'avais commencée près de cet établissement qui est très-nombreux. Je suis obligé de rendre ce témoignage au zèle et à la conduite des Missionnaires que vous nous avez procurés et qui ont été formés par vous. Je vous prie, si vous le jugez à propos, de faire publier cette partie de ma lettre, qui les regarde, dans les Annales de l'Association.

« Remerciez le Conseil des secours que j'ai reçus, et agréez les sentimens les plus sincères d'estime et de respect avec lesquels je suis, etc.

« † Joseph, *évêque de Saint-Louis.* »

Lettre du P. de Theux, supérieur des Jésuites dans le Missouri, à M. le Rédacteur des Annales.

Au collége de Saint-Louis, Missouri, le 21 avril 1831.

MONSIEUR,

« DANS l'impossibilité de vous remercier de bouche de tous les bienfaits dont vous avez comblé notre petite société dans l'état du Missouri, je m'empresse en prenant possession de mon nouvel office de le faire par lettre, en mon propre nom et au nom de tous mes frères. Dernièrement encore nous avons reçu des mains de notre très-digne Evêque la somme de 450 dollars, que vous lui aviez fait parvenir de la part de l'excellente Association de France pour la Propagation de la Foi. Puissent tous les Membres de cette Société vraiment chrétienne, et vous-même, Monsieur, en particulier, recevoir la récompense que vous désirez uniquement, cet *unum necessarium*, le parfait amour que l'Ecriture nous représente comme invincible au milieu des épreuves les plus pénibles.

« Soyez persuadé, Monsieur, que pendant tout le cours de mon administration, je me ferai non-seulement un devoir, mais même un vrai plaisir de vous communiquer tout ce qui se fera à la gloire de notre divin Maître, au milieu des bois que nous habitons. Le Missouri commence à la vérité à se peupler et à se cultiver; mais les établissemens religieux, mais les missions, mais la Religion elle-même, ne sont pas, malheureusement, les choses auxquelles on fait le plus attention, lorsque tout le reste est à faire : hélas! lors-

que tout le reste va bien, encore n'y donne-t-on guère l'attention que méritent de tels objets. Nous n'avons toutefois qu'à louer le Seigneur des bénédictions qu'il a répandues sur cette nouvelle vigne, tant dans le diocèse en général par le zèle de M. Rosati et de son Clergé, que dans cette mission par les travaux de mes frères. Notre collége de Saint-Louis et nos maisons de Florissant et de Saint-Charles, avec les missions qui en dépendent, vont mieux qu'on ne pourrait s'y attendre. J'espère que dans quelques années nous aurons à vous en écrire des choses vraiment satisfaisantes. Vous me direz peut-être, Monsieur, et si vous la faisiez cette remarque, je l'attribuerais à votre zèle, que c'est bien reculer les fruits que vous désirez nous voir produire; mais d'abord je ne parle que des fruits abondans, et vous le savez, ils ne peuvent guère être l'effet que de grâces spéciales, du temps et de moyens proportionnés, tant en personnes qu'autrement. Je viens d'apprendre que Mgr. du Bourg veut bien, avec sa bonté ordinaire, nous préparer quelques ouvriers apostoliques. S'il nous en envoie, qui sous tous les rapports conviennent à la mission indienne, et que la Providence daigne ajouter ce que demande une œuvre de cette espèce, je ne doute pas que la Société ne contribue au bien-être des Indiens du Missouri, comme elle le fit autrefois à celui des Indiens du Canada et du Paraguai, proportion gardée; car il ne faut pas se le dissimuler, s'il y a moins d'obstacles sous quelques rapports, il y en a plus et de plus grands sous quelques autres; par exemple, le commerce non interrompu avec les blancs, mais des blancs cent fois pires que les Indiens eux-mêmes; de plus les changemens d'habitation de ces pauvres sauvages, dont le gouvernement achète les terres et qu'il oblige ensuite, en vertu de ce contrat, à

aller se fixer ailleurs, etc., etc. Quant au caractère de nos Indiens, c'est absolument celui des Indiens du Paraguai : comme eux, ils vivent au milieu des bois et de prairies que la nature a formées. Mais que sont tous ces obstacles aux yeux de celui qui d'une seule parole a tiré la lumière des ténèbres, et dont le bras n'est pas raccourci, comme il vient de nous le prouver de nouveau en ressuscitant, si j'ose m'exprimer ainsi, son Eglise sainte au moment où ses ennemis se glorifiaient déjà de l'avoir anéantie jusqu'au fondement! Ce miracle de sa miséricorde, nous espérons bien sincèrement le voir se renouveler dans votre beau pays, pour lequel tant d'ames saintes ne cessent de lever des mains pures vers le ciel, et de contribuer autant qu'elles le peuvent à éclairer ceux qui se trouvent encore assis dans les ombres de la mort. Je lisais hier, à ma grande satisfaction, dans un de nos journaux, que dans plusieurs endroits on avait empêché la destruction des Calvaires, que le roi ne l'avait jamais ordonnée, que sa majesté approuvait le zèle des Evêques et leur correspondance avec le Souverain Pontife, qu'il venait de nommer aux siéges vacans, etc., etc. Puissent ces nouvelles, qui d'ailleurs me paraissent certaines, l'être en effet, et n'être toutefois que les avant-coureurs de meilleures choses! Car nous pouvons le dire, sans toutefois vouloir vous flatter, nos bonnes œuvres étant des dons de la grâce, vous en êtes dignes, puisque vous contribuez puissamment à nous bâtir non pas des synagogues, mais des églises de la Loi nouvelle, et à y faire entendre la parole du salut, administrer les Sacremens et offrir l'Agneau sans tache. C'est dans des sentimens proportionnés à de pareilles vertus et à d'aussi bonnes œuvres que j'ai l'honneur de me dire bien sincèrement, etc.

« T. de Theux.

« Les RR. PP. Verhaegen, recteur actuel du collége, et Van-Quickenborne, me prient de vous offrir leurs respects et leurs souhaits les plus sincères pour tout ce qui intéresse la France. »

Lettre du même au meme.

Du collége de Saint-Louis, ce 3 mai 1831.

MONSIEUR,

« VOTRE lettre au R. P. Van-Quickenborne vient de m'être remise par le R. M. Rondot; elle me fournit l'occasion d'ajouter à la mienne les détails que vous paraissez désirer sur les missions de la société dans le Missouri. Je commence par Saint-Louis.

« 1.° Le collége de St-Louis est le plus considérable de nos établissemens, quoique formé le dernier et ouvert seulement depuis le 2 novembre 1829. C'est au zèle et à la générosité de Mgr. Du Bourg que nous devons le local. Son digne successeur, Mgr. Rosati, étant entré dans ses vues, le R. P. Van-Quickenborne fit à Saint-Louis et dans les environs une souscription qui nous procura 3,000 dollars, et au moyen de laquelle on se mit à bâtir : le bâtiment, y compris le rez-de-chaussée, est de quatre étages et a cinquante pieds de long sur quarante de large. C'est une des meilleures constructions qui soient aux environs de St-Louis; mais elle est déjà presque insuffisante pour le nombre des étudians et des maîtres. La situation en est saine et bien aérée de trois côtés; il est à un tiers de mille de la ville, ce qui ne contribue pas peu à l'application des étudians; ce dernier avantage ne sera pas probablement de longue durée,

Saint-Louis s'agrandissant rapidement de notre côté. Nous avons commencé à enseigner le latin l'automne dernière, et au mois de septembre prochain nous aurons une classe grecque; il y a six professeurs et plus de cent élèves, le tout sous la direction du R. P. Verhaegén, recteur.

« 2.° Saint-Charles. Ce gros village est agréablement situé sur la rive droite du Missouri, à près de treize milles de Saint-Louis. Ce furent les émigrés français du Canada, la plupart peu fortunés, qui en jetèrent les fondemens en 1782, et qui en 1792 y bâtirent une église en bois sur le terrein que le gouvernement espagnol leur avait cédé à cet effet. Dans cette église MM. les Curés de Saint-Louis, de Sainte-Geneviève, de Florissant et du Portage des Sioux célébraient les saints mystères, lorsqu'ils le pouvaient convenablement, et même quelques-uns d'entr'eux régulièrement tous les mois. Cet ordre de choses dura jusqu'en 1828, où le R. P. Van-Quickenborne, après y avoir fait bâtir une nouvelle église en pierre très-spacieuse, y fixa les RR. PP. Smedts et Verreydt, de la société. Il y a à Saint-Charles un couvent de Dames du Sacré-Cœur, sous la direction de madame Lucile Mathevon. Ces Dames ont un pensionnat et tiennent en outre une école d'externes, où elles ont généralement quarante à cinquante enfans. Il y a de plus à Saint-Charles une école gratuite pour les garçons, tenue par le R. P. Reiselman, de la Société, qui leur enseigne le catéchisme, l'anglais et tout ce qui constitue ce que nous nommons l'éducation anglaise. Il a ordinairement une trentaine d'écoliers. La paroisse de Saint-Charles compte à peu près six cents habitans presque tous français, parmi lesquels on n'en connaît pas vingt qui ne fassent pas leurs Pâques. Depuis quelques mois, plusieurs familles irlandaises

et allemandes, la plupart catholiques, sont venues se fixer à Saint-Charles, attirées principalement par l'espoir de jouir elles-mêmes, ainsi que leurs enfans, des avantages inestimables de la Religion. Quant aux protestans des différentes sectes, la vue de nos cérémonies et le zèle de nos Missionnaires leur ont fait perdre en grande partie les préjugés qu'ils avaient sucés avec le lait contre l'Eglise sainte de Jésus-Christ; cette remarque, nous la faisons de même dans toute la sincérité de notre cœur par rapport à nos autres missions et au collége de Saint-Louis. A Dieu ne plaise toutefois que jamais nous attribuions ces heureux commencemens à d'autres causes qu'à sa grâce qui se sert, quand bon lui semble, même de boue pour ouvrir les yeux des aveugles.

« 3.° Le Portage des Sioux. Ce village est situé sur le Mississipi, à quelques milles de l'embouchure du Missouri et à vingt-quatre milles de Saint-Louis. Il n'est guère habité que par des Canadiens français, qui s'y établirent en 1798. Ce ne fut qu'en 1813 qu'ils s'y bâtirent une église en bois, sur un beau terrein que leur avait cédé le gouvernement espagnol. Ils n'ont jamais eu d'autre curé résident que le R. M. Acquaroni, qui y a fait beaucoup de bien. Les RR. Pères qui résident à Saint-Charles sont aussi chargés du Portage. Les habitans catholiques, qui sont au nombre de quatre cents, tant dans le village même que dans le voisinage, sont vraiment zélés et pieux.

« 4.° Dardennes. L'église en bois de ce petit village, qui tire son nom du ruisseau qui le traverse, fut bâtie en 1819. Cette paroisse est aussi desservie par les deux Pères qui résident à Saint-Charles, dont elle n'est éloignée que de neuf milles. Elle ne compte guère que cent catholiques qui tous, généralement parlant, sont

assez instruits et bien attachés à la pratique de leur Religion. Les Pères sus-mentionnés sont encore chargés des missions suivantes qu'ils visitent trois fois l'an. 1.° D'Eroye sur le Mississipi et des alentours, Louisiane, la Nouvelle-Londres et Palmyre; dans ces différens endroits l'on compte plus de trois cents catholiques, dont le nombre croît à vue d'œil, surtout par émigration. 2.° De la Prairie de Haucocq et du voisinage sur le Missouri, de Maramée, de Fulton, de Côte-sans-Dessein, de Jefferson, de Colombia, de Franklin et de Boonsville, qui se peuplent de même rapidement, et où il y a déjà entre deux et trois cents catholiques; mais jusqu'à présent il n'a pas été possible de leur bâtir d'église ni de leur donner des Prêtres qui pussent les visiter plus souvent que les RR. PP. Smedts et Verreydt. Ces bonnes gens désirent toutefois bien vivement l'un et l'autre, et je ne doute nullement que si la Providence continue à nous bénir, deux établissemens ne s'y forment dans peu.

« 5.° Saint-Ferdinand ou Florissant. Le plan de ce village situé dans la partie la plus riche et la plus saine du Missouri, fut jeté par des émigrés français du Canada, qui s'y établirent en 1794, et y bâtirent une église sur le terrein que le gouvernement espagnol leur avait cédé à cet effet. Cette paroisse fut desservie successivement par les RR. missionnaires Didier et Lusson de Saint-Louis, et les RR. PP. Urbain et Dunand trappistes. A ceux-ci succéda le R. M. De la Croix, qui, en 1821, remplaça l'église en bois par une belle église en briques, dont l'intérieur toutefois n'est pas encore achevé. En 1823, à la requête réitérée de Mgr. Dubourg et du R. M. De la Croix, les RR. PP. Van-Quickenborne et Timmermans se chargèrent du soin de cette paroisse, et y ouvrirent en même temps un

séminaire pour l'éducation des jeunes Indiens, qui diverses fois s'y trouvèrent au nombre de trente. Le R. P. Van-Asoche, de la Société, est le curé actuel de Florissant, où l'on compte près de cinq cents catholiques. Nous avons eu un noviciat pendant quelque temps à notre maison de Florissant. Il s'est fermé de lui-même, faute de novices. Mais j'espère pouvoir le rouvrir au mois d'octobre prochain. Les communions pascales dans nos missions en 1824 ne se montèrent pas à deux cents, en 1830 elles se montèrent à neuf cent cinquante. Les Dames du Sacré-Cœur ont aussi à Florissant un beau couvent qui leur sert de noviciat. Elles y ont un pensionnat et une école d'externes qui ont déjà été et qui, comme nous l'espérons, continueront à être très-utiles à la cause de la Religion.

« Tels sont, Monsieur, les détails que j'avais à vous communiquer; j'espère pouvoir bientôt vous en donner d'autres qui vous intéresseront davantage. Agréez les sentimens d'estime et de respect de votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« De Theux, *miss. de la Comp. de Jésus.* »

Lettre de M. Rondot, miss. apost., à M. Cholleton, vicaire-général de Lyon.

Saint-Louis, 21 mai 1831.

J. M. J.

Monsieur,

« Il est bien temps de satisfaire à la promesse que je vous ai faite de vous donner quelques détails sur mon voyage et sur l'état où se trouvent aujourd'hui les églises d'Amérique que nous avons traversées. J'y joindrai, si vous le permettez, la description abrégée des lieux, et

j'insisterai plus particulièrement sur ce qui concerne le diocèse de Saint-Louis. Mgr. Rosati aurait désiré vous transmettre lui-même un tableau de la situation et des progrès de la Religion catholique dans le Missouri ; ses nombreuses occupations ne le lui permettant pas, j'essaierai de le remplacer en me conformant avec une scrupuleuse exactitude aux notes qu'il a daigné me fournir.

« C'est le samedi-saint, 3 avril, que notre vaisseau est entré dans la rade de New-Yorck, après cinquante jours de navigation ; les vents contraires et de furieuses tempêtes l'avaient beaucoup retardé. Nous avions en vue depuis deux jours les premières terres faisant partie d'une île magnifique de soixante-quinze milles (vingt-cinq lieues) à peu près de longueur, que les Américains appellent Long-Island (longue île). Rien de plus imposant que le spectacle offert aux voyageurs arrivant d'Europe dans la rade de New-Yorck. Il s'est présenté à nous dans toute sa beauté. Le ciel était pur, la mer unie comme une glace, et une légère brise nous poussait vers la terre. A droite se déployait l'île immense qui s'était montrée d'abord à nos regards, avec de vastes forêts qui s'élevaient en amphithéâtre au-dessus des villages et des terres cultivées. A gauche on distinguait une côte plus basse, semée d'arbres verts et d'habitations, au milieu desquels on apercevait un grand édifice régulier, l'établissement des bains de mer. Devant nous, sur un coteau couvert de verdure s'allongeaient deux hautes tours qui servent de phares. Une troisième paraissait sortir peu à peu de la baie dans laquelle nous allions entrer, et plusieurs autres se faisaient remarquer, de loin en loin, par leur éclatance blancheur. Une multitude de voiles frappées des rayons du soleil levant, traversaient la rade en tous les sens, et en ani-

mant le tableau y ajoutaient un nouveau charme. Enfin nous avions derrière nous l'Océan, le ciel enflammé par l'aurore, et les deux extrémités des côtes qui, en s'éloignant toujours davantage, allaient se confondre avec l'horizon. Bientôt nous franchîmes la *barre*, seul passage ouvert aux vaisseaux, et nous nous trouvâmes dans une vaste baie, environnée de toutes parts de paysages ravissans. Un peu sur la droite, on commençait à distinguer une large ouverture dominée par des fortifications. C'était la route que nous allions prendre pour entrer dans l'Hudson. Ce canal naturel est bordé d'édifices publics, de petites maisons fort jolies et de riches campagnes. Il s'élargit bientôt, et l'on se trouve dans une seconde baie, au fond de laquelle est la ville. Elle est bâtie dans une île entre les deux bras de l'Hudson, fleuve large et majestueux qui coule à pleins bords. On remarque au loin de nombreux clochers construits avec élégance et hardiesse, et la forêt de mâts qui borde les deux rivages et forme comme une enceinte autour de la cité. Plusieurs petites îles plantées de beaux arbres ou couvertes de batteries, rendent l'aspect de la baie plus pittoresque encore. Quant à la rivière, je n'en connais point en France qui puisse lui être comparée, soit pour la largeur, elle est de plus d'un mille (un tiers de lieue) dans le principal bras, soit pour le coup d'œil dont on jouit sur les bords et qui ne laisse rien à désirer. Mais aux émotions qu'un Européen ne peut manquer d'éprouver lorsqu'il jouit pour la première fois de ce spectacle, que de sentimens d'un ordre surnaturel viennent se joindre dans le cœur d'un Ministre de l'Evangile, à la vue de cette terre qui semble destinée désormais par la divine Providence aux triomphes les plus éclatans de la vraie Foi! Ces tours et ces dômes qui ne sont point surmontés de

la Croix, pour la plupart, n'annoncent que trop combien la Religion catholique a encore de conquêtes à faire dans cette grande ville, que sa beauté, son commerce et son opulence placent au premier rang parmi les plus florissantes cités des deux Amériques. New-Yorck peut même être regardée comme la ville la plus importante de tout le continent américain. La population actuelle est de deux cent mille ames. Son port est le rendez-vous de toutes les nations. On y voit aborder en même temps les vaisseaux des différentes parties de l'Europe, de l'Amérique du sud, de la Chine et des Indes. Il n'est pas rare de voir débarquer en même temps des marchandises arrivées de Liverpool, du Hâvre, de Calcutta, de Canton, de Mexico. Elles encombrent les quais bordés de plusieurs milliers de vaisseaux à l'ancre et animés par le mouvement d'une multitude de matelots et de marchands, dont le langage est aussi varié que le costume.

« L'aspect des villes des Etats-Unis est bien différent de celui de nos villes d'Europe. De larges rues tirées au cordeau, s'étendant à perte de vue des deux côtés; de magnifiques trottoirs, accompagnés de lanternes supportées par des colonnes de fonte, et en certains endroits, plantés de beaux arbres; des façades presque toutes exactement semblables, avec un escalier extérieur en marbre, orné de riches grilles de fer; des constructions en briques, pour la plupart simples, mais très-élégantes; partout une admirable propreté et un air d'aisance plutôt que de grandeur : voilà ce qui frappe au premier coup d'œil. Une multitude de temples se font distinguer de toutes parts, à leur façade de belle pierre ou de marbre et aux tours qui les surmontent. Le cimetière est à côté, donnant sur la rue et environné de grilles magnifiques. Ces temples ne sont pas de la

même dimension que nos églises d'Europe; mais le nombre en est très-grand, puisqu'à New-Yorck on en compte près de cent. La cathédrale catholique est, sans contredit, le plus bel édifice religieux de cette ville. La tour n'est point encore achevée. Elle est du style gothique, d'un goût noble et pur; mais elle ne pourrait être comparée, ni pour la grandeur, ni pour les ornemens de l'intérieur, à nos belles églises de France. Outre la cathédrale, il y a quatre autres églises catholiques; elles sont bien éloignées de suffire aux fidèles, dont on peut porter le nombre, sans exagération, à quarante mille. Il y a bien au moins quinze mille français, et malheureusement il ne s'y trouve pas un seul Prêtre de leur nation ou capable de prêcher facilement en leur langue.

Il n'y a dans New-Yorck qu'un édifice public vraiment remarquable et qui puisse être considéré comme un monument; c'est l'hôtel-de-ville. Il est construit en marbre blanc: ce marbre, qui est prodigué dans les constructions, ressemble de loin à celui de Carrare, mais le grain n'en est point aussi fin ni aussi beau. Plusieurs banques ou maisons particulières sont également construites en marbre, avec des péristyles très-bien travaillés.

« Les promenades les plus fréquentées sont la *Batterie*, vaste enceinte à l'extrémité de la ville et au confluent des deux bras du fleuve, d'où l'on découvre toute la baie et ses rivages couverts de verdure et d'habitations; et *City-Hall*, belle place qui s'étend en avant de l'hôtel-de-ville. Ces deux promenades sont plantées d'arbres, semées de gazon et environnées de hautes grilles de fer. Le port de New-Yorck n'est pas entièrement à l'abri des coups de vents, surtout du côté de l'est. Pendant notre séjour dans cette ville, une

affreuse tempête, qui se fit sentir jusque dans la baie, endommagea plusieurs bâtimens et en fit même couler à fond quelques-uns qui chassèrent sur leurs ancres. Nous devons remercier la divine Providence de ne pas nous être trouvés en mer près des côtes, ce jour-là.

« On se rend en un jour de New-Yorck à Philadelphie, quoiqu'il y ait près de cent milles d'une ville à l'autre, après avoir traversé la baie et un bras de l'Hudson que l'on suit en *steam boat* (bateau à vapeur), jusqu'à New-Brunsvick. Là, une vingtaine de *stages* (calèches de poste) prennent les voyageurs et les conduisent par terre jusqu'à Trenton, petite ville, célèbre par la victoire remportée sur les Anglais par Washington, en 1776. On s'embarque de nouveau sur la Delaware, charmante rivière, un peu plus large que la Saône, qui passe à Philadelphie et se jette dans la baie de Delaware. Les bords en sont parfaitement cultivés, et on aperçoit des deux côtés un grand nombre d'habitations très-élégantes, qui forment, avec les jardins et les bosquets dont ils sont accompagnés, le coup d'œil le plus agréable.

« Philadelphie est la ville la plus régulière et la plus belle des Etats-Unis. Les rues en sont tirées au cordeau, et l'une d'elles, qui traverse toute la ville, a deux lieues de longueur. En se plaçant au milieu de cette rue, dont le plan est incliné imperceptiblement à droite et à gauche, on aperçoit aux deux extrémités d'un côté le cours de la Delaware, et de l'autre, celui de la Schuylkill. La ville s'étend d'une de ces rivières à l'autre. La Delaware est navigable au-dessous de Philadelphie pour les plus grands bâtimens de guerre. Il y a sur le chantier un vaisseau de ligne de cent soixante canons. Je ne sais pas s'il y en a d'aussi forts dans toute l'Europe.

« Philadelphie est remarquable par la politesse de ses habitans, la régularité de ses rues, qui se coupent toutes à angles droits; l'élégance et la propreté recherchée des maisons particulières; enfin par plusieurs monumens et établissemens publics. On distingue surtout la banque des Etats-Unis, vaste et bel édifice de marbre blanc; la banque Gérard, construite aussi en marbre, avec un péristyle d'ordre corinthien, de la plus grande richesse et d'un travail achevé. La banque de Pensylvanie, l'académie, le Musée, etc.; ce dernier établissement mérite d'être visité, même lorsqu'on a vu celui de Paris. Outre une collection intéressante d'objets d'histoire naturelle, il renferme une galerie de portraits de tous les hommes qui se sont fait un nom dans les Etats-Unis. Parmi eux est placé honorablement celui de Mgr. O-Karoll, premier Archevêque catholique de Baltimore, prélat dont la mémoire est en vénération, et aux vertus duquel les protestans eux-mêmes rendent le plus éclatant hommage. La dépouille du Mamouth ou Mastodonte mérite de fixer toute l'attention des curieux. Les restes fossiles de ce quadrupède gigantesque ont été trouvés en grande partie de 1799 à 1801, à Newburg dans l'état de New-Yorck; on les a réunis à ceux trouvés dans plusieurs autres lieux des Etats-Unis et qui appartiennent à d'autres parties du corps. Tous ensemble montés sur fil de fer forment un squelette presque complet de cet animal, dont M. Cuvier a fait la description et qu'il juge avec tous les savans ante-diluvien. On a placé auprès le squelette d'un grand éléphant des Indes, qui paraît petit à côté de ce colosse énorme.

« La prise d'eau située à un mille de la ville est l'ouvrage le plus considérable et le plus curieux que j'aie vu en ce genre. Des roues mues par un courant mettent

en jeu des corps de pompe et élèvent l'eau à près de 150 pieds ; trois immenses réservoirs la distribuent dans toute la ville, et elle est conduite, par des canaux qui traversent toutes les rues, jusqu'aux plus hauts étages de chaque maison particulière.

« Il y a cent soixante mille ames à Philadelphie ; les quakers y sont très-nombreux. Les catholiques y ont trois églises.

« J'interromps ici ma narration parce que l'occasion dont il faut profiter ne me permet pas de la pousser plus loin. Je la reprendrai une autre fois. Je passe sur-le champ à St-Louis, qui est situé à cinq cents lieues à l'ouest de New-Yorck, en déclinant un peu au sud.

« On s'y rend de Philadelphie en passant par Baltimore et Weeling, ou bien par la route de Pittsburg ; c'est cette dernière que j'ai suivie. Il y a quatre mille catholiques et trois églises à Pittsburg, ville de plus de vingt mille ames, et le St-Etienne des Etats-Unis par ses manufactures. On s'embarque là sur l'Ohio, et après s'être arrêté à Cincinnati et à Louis-Ville on entre dans le Mississipi qu'on remonte jusqu'à St-Louis, ville actuellement de sept mille ames à peu près. On compte sur ce nombre près de quatre mille catholiques, dont trois mille français au moins ; presque tous les villages voisins sont français.

« Je ne vous dirai rien aujourd'hui du site, du climat, des productions de St-Louis, du caractère de ses habitans et des curiosités naturelles du Missouri, je le ferai plus tard avec quelques détails ; voici un tableau abrégé de l'état du diocèse.

« St-Louis. Il y a dans cette ville 4,000 catholiques desservis par quatre Prêtres, y compris M. Roux ; l'hôpital, tenu par des Religieuses qui y sont au nombre de huit, peut recevoir 80 malades. Il y a une maison de Dames

du Sacré-Cœur, qui ont 80 élèves externes, 10 pensionnaires et 12 orphelines. Il y a aussi un collége de Jésuites dirigé par cinq Prêtres. Le nombre des pensionnaires est de trente, et celui des externes de cent.

« St-Ferdinand, à 16 milles de St-Louis. Il y a dans cette ville 480 catholiques et deux Prêtres. C'est là que les Dames du S. Cœur ont leur noviciat; elles y tiennent en outre un pensionnat et une école gratuite.

« St-Charles et dépendances, à 18 milles de St-Louis; il y a 1,000 catholiques et un Prêtre, une école gratuite pour les garçons et une pour les filles : celle-ci est tenue par les Dames du S. Cœur.

« De plus il y a toujours un Missionnaire en course de ce côté; les limites du diocèse à l'ouest sont l'Océan pacifique; le nombre des catholiques, répandus jusqu'à 700 milles de St-Louis, est de 227.

« Ste-Geneviève, 2,000 catholiques et un Prêtre. Les Mines, 2,000 catholiques et un Prêtre.

« Ste-Marie. C'est là qu'est le séminaire ainsi que le collége; 1600 catholiques sont administrés par les Prêtres qui dirigent ces deux établissemens. Le nombre des pensionnaires du collége est de 100; celui des séminaristes est de 25; neuf d'entr'eux sont en théologie.

« Dans l'état des Illinois, sur une étendue de 300 lieues, il y a 4,168 catholiques et trois Prêtres.

« A la Nouvelle-Madrid, située à 150 milles de St-Louis, il y a 640 catholiques, sans Prêtre.

« Dans l'Arkansas il y a 800 catholiques qui sont aussi sans Prêtre.

« Nous venons de recevoir une lettre de M. Lutz, qui est actuellement à la Prairie du Chien. Les sauvages de quatre nations avaient donné, il y a deux mois, de grandes inquiétudes, mais la paix était faite. Tout d'un coup les Fox (renards), tribu sauvage, sont descendus

secrètement en canots en suivant le cours du Mississipi. Le Missionnaire, qui se trouvait par hasard le soir sur le bord du fleuve, a entendu le bruit des rames sans soupçonner ce dont il s'agissait, l'obscurité étant déjà complète. A peine rendu dans sa maison située à un demi-mille du camp des Mémonis, nation sauvage alliée des Etats-Unis, il entend des coups de fusil et des hurlemens affreux. Les Mémonis avaient été surpris dans le sommeil, la plupart même étaient ivres (1). Il y a eu trente victimes, hommes, femmes, enfans. Les Fox se sont retirés avant que les avis fussent parvenus au fort. La guerre est maintenant inévitable. Il est bien à craindre qu'elle n'apporte de nouveaux obstacles aux progrès de l'Evangile.

« M. Paillasson mène une vie tout-à-fait apostolique; il est obligé d'être continuellement à cheval, et il a souvent à peine l'indispensable nécessaire, c'est-à-dire un peu de lard et un morceau de pain de maïs. Son zèle est à toute épreuve. Voilà un missionnaire tel qu'il en faut dans ce pays.

« Les Américains convertis sont admirables par leur foi. Il y a peu de jours, l'un d'eux vint de quatre-vingts milles chercher un Prêtre pour un malade; il était parti avec la fièvre. Quand on les visite, ils s'approchent d'ordinaire tous des sacremens.

« Mgr. a reçu avec bien de la joie MM. Roux et St-Cyr; son diocèse aurait encore un besoin pressant de plusieurs sujets. Tout l'état de l'Arkansas est sans Prêtre. Il n'y en a point à la Nouvelle-Madrid, point à Kaskaskia, où il serait important de fixer quelqu'un. Pour l'Illinois et le Nord-Ouest, dans la longueur de trois cents

(1) Bien entendu qu'ils ne sont pas encore chrétiens.

lieues sur vingt de largeur, il n'y en a que trois. Avant-hier Monseigneur a été obligé d'aller lui-même administrer un malade a quinze milles d'ici, quoiqu'il ait une infirmité qui ne lui permet pas de monter à cheval; cependant il a fallu voyager ainsi, il est revenu le même jour dans un état qui faisait compassion.

« Monseigneur ne fait point de dépenses inutiles, ses Missionnaires manquent quelquefois forcément du nécessaire; car le casuel suffit à peine à St.-Louis pour la nourriture, quoiqu'on ne boive que de l'eau et que la dépense soit très-modique. Il n'y a d'ailleurs aucune ressource, et hors de St-Louis un Missionnaire ne peut compter sur le casuel. Les peuples ici sont très-pauvres, on ne trouve pas même de rétributions de Messes: vous aviez eu la bonté de m'en offrir; si vous pouviez m'en envoyer cinq ou six cents pour M. Condamine et pour moi, nous nous chargerions volontiers de les acquitter.

« Je suis, etc.

« RONDOT, *miss. apost.* »

« *P. S.* J'ai oublié de remarquer que dans la population de St.-Louis je n'ai pas compris celle du territoire, où il y a bien deux mille catholiques desservis par les Prêtres qui y résident. J'ai omis aussi plusieurs lieux moins considérables.

Lettre de M. Paillasson, miss. apost., à M. Cholleton, vicaire-général de Lyon.

St-Louis, le 18 août 1831.

MONSIEUR ET CHER PÈRE EN J. C.,

« J'AI reçu votre lettre avec la plus vive reconnaissance. Je l'ai lue et relue, et toutes les fois qu'elle me

tombera sous la main je la relirai avec un nouveau plaisir. J'ai besoin que vous me continuiez auprès de Dieu votre charitable souvenir, et que de temps en temps vous me fassiez passer quelques paroles d'édification. La vie que je mène n'est pas très-propre à m'entretenir dans cet état de ferveur et de recueillement si nécessaire pour opérer le bien : le froid, la chaleur, la pluie et plus encore la fatigue diminuent beaucoup la dévotion. Pendant que je parcours ces bois solitaires, ces immenses prairies, lorsque je ne suis pas trop abattu je dis mon chapelet, j'élève mon cœur vers celui qui est ma seule espérance, de temps en temps je m'arrête pour réciter mon office pendant que mon cheval se repose ou mange l'herbe du désert. Dans ces momens où je suis seul avec mon Dieu, je devrais me rappeler vos charitables instructions ; mais hélas ! le démon de la paresse et de la tiédeur me suit jusqu'au milieu de ces vastes solitudes. Si j'étais moins indolent Dieu bénirait davantage mes travaux ; veuillez donc le prier souvent pour moi, et me recommander à ce grand nombre d'ames pieuses que vous dirigez dans la voie du salut. J'ai une grande confiance dans leurs prières et dans les vôtres.

« Je voudrais de tout mon cœur travailler au salut de tant de personnes que je vois tous les jours mourir dans l'ignorance de notre sainte Religion; mais la langue anglaise ne m'est pas encore assez familière pour intéresser par mes discours des peuples remplis de préjugés. Je ne parle que des Américains, car les pauvres Français présentent bien peu d'espérance ; ils sont tous catholiques, mais bien plus difficiles à convertir que ceux qui ne le sont pas du tout.

« Il y aurait beaucoup de bien à faire, si l'on pouvait de distance en distance élever de petites chapelles ; les

habitans voisins, à quelque secte qu'ils appartiennent, viendraient indifféremment écouter les instructions, et il y en aurait toujours quelques-uns qui se convertiraient; le défaut de moyens retarde toutes ces entreprises. Il y a vraiment de la bonne volonté parmi les catholiques Américains, mais ils sont tout-à-fait trop pauvres. Voici une preuve de leur bonne volonté : je viens de décider une petite congrégation de douze familles, à élever une église en bois de quarante pieds de long sur vingt de large; ces braves gens auront à faire tout leur bardeau, tout le lambrissage, à transporter toutes les pièces de bois qui formeront la charpente. Il faudra en outre élever un mur de fondation en pierre, un peu au-dessus de terre; cette église sera plâtrée en dedans. Que d'ouvrage pour si peu de monde! Monseigneur m'a donné pour cet objet cinq vieilles portes de son ancienne maison et autant de fenêtres; il a promis en outre de payer les planches. Telles sont mes seules ressources pour notre entreprise.

« Voici une autre preuve de la bonne volonté des Américains : dans l'état des Illinois, nous n'avons pas une seule maison d'éducation pour les jeunes personnes, elles sont obligées de faire tous les jours quatre ou cinq milles pour aller en la compagnie de jeunes gens, prendre quelques leçons de lecture chez un maître d'école qui, n'ayant ni religion ni moralité, rendra infructueux tous les travaux d'un pauvre Missionnaire. Après avoir obtenu l'agrément de Mgr. Rosati, j'ai proposé à une congrégation catholique, composée seulement de trente familles, un plan pour une maison en bois de soixante pieds de long sur vingt de large. Ce qui m'a frappé d'admiration c'est que, réunis avec quelques voisins non catholiques, ils ont souscrit pour trois cents journées de travail; de sorte que si dans ce moment

j'avais assez d'argent pour mes clous, mes planches et pour payer le charpentier qui dirigera l'ouvrage, je pourrais avant l'hiver finir ma maison qui serait tenue par trois Sœurs de St-Vincent-de-Paul ; mais faute de moyens, je ne sais pas ce que je pourrai faire.

« Nous sommes généralement tous pauvres; il ne peut pas en être autrement : la plupart des Prêtres ne reçoivent pas d'argent, si ce n'est à St-Louis. Depuis un an je dessers cinq petites congrégations qui forment à peu près deux mille cinq cents ames ; mes paroissiens sont si pauvres qu'ils ne m'ont pas même fourni la somme nécessaire pour payer mes traversées du Missisipi. Le peu d'argent que j'ai apporté de France est employé. Je suis aussi pauvre que Job ; pour ce qui me concerne personnellement je ne demande rien, je trouverai toujours de quoi vivre ; mais il serait bien agréable d'avoir quelques petits moyens pour favoriser les établissemens sans lesquels la Religion ne pourra jamais s'établir d'une manière stable. Je parle de ma pauvreté, en voici une preuve : j'avais eu dans le commencement le bonheur de me procurer un excellent petit cheval pour vingt piastres. Je l'ai prêté à quelqu'un qui me l'a tué ; n'ayant point d'argent, j'ai été obligé pour m'en procurer un autre de vendre plusieurs de mes effets. Depuis un an je n'ai point de demeure fixe, je vais comme un pélerin vivre tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, et c'est l'un de ceux chez qui je mange le plus souvent qui m'a tué mon cheval. Si le même malheur venait à m'arriver encore je serais obligé d'abandonner ma mission et de me retirer au séminaire.

« Le diocèse de Saint-Louis est sans contredit le plus pauvre des Etats-Unis ; c'est un pays encore nouveau, peu peuplé et habité par un grand nombre d'émigrés de l'est, qui ayant mal fait leurs affaires, viennent ici pour

acheter des terres à bas prix, et par beaucoup de pauvres Irlandais : j'ai ouï dire que plusieurs Prêtres de Lyon doivent venir ici, je désire de tout mon cœur les voir, mais je ne sais comment ils pourront vivre ; cependant à Dieu ne plaise que je veuille les décourager, mon intention est seulement de leur rappeler l'absolue nécessité de la mortification chrétienne.

« Je pensais, cette année, pouvoir faire une visite aux sauvages qui sont aux environs de Gallina, mais Monseigneur ne l'a pas jugé à propos. L'année prochaine peut-être pourrai-je aller de ce côté-là.

« Monseigneur vient de jeter les fondemens de sa nouvelle église à côté de celle qui avait été construite en briques. Si M. Rondot pouvait aussi bien parler en anglais qu'en français, bientôt tout Saint-Louis serait catholique. Il vous présente bien ses respects ; tout le clergé du Missouri jouit d'une parfaite santé. Puisse la Propagation de la Foi, si elle existe encore, se souvenir de nous !

« Je suis, etc.

« Paillasson, *missionaire apostolique.* »

*Lettre de M.*** à M. le Rédacteur des Annales.*

Etat du Missouri, septembre 1831.

Monsieur,

« Vous m'avez demandé des renseignemens sur l'état de notre mission ; ce qu'on vous en a déjà écrit est suffisant pour vous la faire connaître : je me bornerai dans cette lettre à vous raconter divers faits qui sont arrivés

à nos Missionnaires, et sans m'astreindre à aucun ordre soit de temps, soit de lieu, je commencerai par vous raconter un trait d'une jeune personne protestante dont les parens restent aux *Rapides*, petit endroit sur la rivière Rouge, à une distance d'environ quatre-vingts lieues de la Nouvelle-Orléans. Ses parens l'avaient envoyée pour faire son éducation dans le pensionnat des Sœurs du Sacré-Cœur au Grand-Coteau, à trois lieues des Opeloussas. A peine y avait-elle demeuré cinq ou six mois qu'elle témoigna le désir qu'elle avait d'être baptisée. Ces Dames, après quelques semaines d'épreuves et d'instructions, lui permirent d'écrire à ses parens pour obtenir leur permission (car elles ont pour principe de ne rien faire dans de semblables circonstances sans le consentement des parens); mais ce fut inutilement, le père répondit même qu'il n'y consentirait jamais, et ce fut en vain que cette jeune personne, qui avait alors une vingtaine d'années, renouvela ses sollicitations, pendant plus de dix-huit mois qu'elle resta encore au couvent. Elle fut obligée de retourner dans la maison paternelle sans avoir pu obtenir le Baptême, objet de ses désirs. Quelques années après, M. Rossi, curé des Opeloussas, passant aux Rapides, alla loger dans la maison de ce protestant qui le reçut parfaitement bien. Après le dîner M. Rossi se retira dans une chambre pour dire son bréviaire. Cette demoiselle profitant du moment où il était seul entre dans sa chambre, se jette à ses pieds et lui demande en grâce de lui donner le Baptême. M. Rossi lui représente que recevant l'hospitalité de son père, il ne voulait rien faire contre sa volonté; elle le conjure de lui accorder sa demande, lui dit qu'elle est majeure, etc. Mais M. Rossi lui répond toujours qu'il n'en fera rien, à moins qu'elle n'obtienne le consentement de son père. Alors cette demoiselle, sans écouter les

raisons de M. Rossi, lui saisit le bras, l'entraîne vers la cheminée, lui met dans la main un vase d'eau qui s'y trouvait, se jette à genoux et conduisant sa main, le force à lui répandre l'eau sur la tête. Alors M. Rossi voyant ce désir extrême d'être baptisée, combla ses vœux en la baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, lui recommandant seulement de ne pas en parler jusqu'à ce qu'il fût parti.

« Je vais vous raconter un trait d'un genre tout différent. Il est arrivé dans la paroisse de Saint-Jacques, sur les bords du Mississipi, à vingt lieues environ de la Nouvelle-Orléans. M. Anduze y était curé. Un de ces hommes qui n'ont de chrétien que le nom, se trouvant dangereusement malade et ne voulant pas faire appeler le Prêtre, un de ses parens en prévint M. Anduze, qui alla aussitôt lui faire une visite. Après divers préambules M. Anduze lui parle de la confession, et le malade aussitôt la rejette bien loin et lui déclare qu'il ne veut pas se confesser. M. Anduze, après l'avoir pressé quelque temps, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, se met à genoux aux pieds du lit du malade et lui récite la prière du pécheur mourant dans le désespoir. « Mon Dieu, dit-il, il est vrai que vous m'aviez créé et formé à votre image, je vous dois tout et par conséquent je vous appartiens de droit; mais n'importe, je ne veux vous appartenir ni dans le temps ni dans l'éternité. Jésus-Christ est mort pour moi, et je renonce à Jésus-Christ; le démon veut mon malheur et ma perte éternelle, et je veux aller avec lui brûler éternellement. Vous m'avez créé pour le ciel, vous me l'avez mérité; mais je veux l'enfer pour mon partage. » Le malade, qui entendait de son lit une prière si étrange, n'y put plus tenir et dit à M. Anduze : Je ne dis pas cela, je ne dis pas cela; et M. Anduze continuait : « Vos grâces, les

mérites de Jésus-Christ, le ciel, un bonheur éternel, je n'en veux point, je les foule aux pieds; l'enfer, l'éternité malheureuse, voilà ce que je désire, ce que je veux.» Et le malade de répéter: Je ne dis pas cela, je ne dis pas cela. «Il est vrai, continue M. Anduze, je ne dis pas cela de bouche, mais ma vie entière le dit pour moi, mais même à l'heure de la mort, en ne voulant pas me confesser je le dis encore plus haut.» Enfin le malade voyant que M. Anduze continuait toujours sur le même ton, a fini par se confesser, et il est mort dans de grands sentimens de pénitence.

« De l'état de la Louisiane nous allons passer dans celui du Missouri. Il y a environ six mois, un homme fut condamné à être pendu à Jackson, pour je ne sais quel crime. M. Timon, qui reste aux Barrens distans de Jackson de trente milles, ayant appris qu'il était en prison, part aussitôt pour l'aller voir. Ce malheureux n'était pas baptisé; M. Timon l'instruit, lui représente la nécessité du Baptême, le peu de temps qu'il avait à vivre, la sévérité des jugemens de Dieu, devant lequel il allait bientôt paraître pour rendre compte de ses actions. Cet homme, convaincu par ces divers raisonnemens, ouvre les yeux et demande le Baptême. M. Timon passe deux jours pour l'instruire et le confirmer dans ses bonnes résolutions, le baptise et repart pour les Barrens. Deux jours après, quelques ministres protestans de Jackson, qui apprennent cette circonstance (car il faut remarquer que si les Prêtres sont rares ici, il n'en est pas de même des ministres protestans), se rassemblent, vont trouver en corps ce malheureux qui était encore en prison, lui parlent du Baptême qu'il avait reçu comme d'une cérémonie inutile, et finissent par le faire chanceler. M. Timon ayant été informé de leurs démarches, retourne à Jackson et vient facilement à bout

de dissiper les ténèbres dont on avait cherché à obscurcir la vérité dans l'esprit du prisonnier. Non content de raffermir son néophyte, il va trouver M. Gréen, c'était le nom du ministre protestant qui avait le plus contribué à ébranler la foi naissante du prisonnier, et qui était le plus instruit. Il lui demande pourquoi il a profité du peu d'instruction de cet homme pour le détourner de la voie du ciel dans laquelle il l'avait fait entrer en lui conférant le Baptême. M. Gréen lui répond qu'il croit le Baptême une cérémonie utile, il est vrai, mais nullement nécessaire au salut. Sans autre explication, M. Timon lui demande s'il pourra soutenir une telle doctrine dans une conférence publique. M. Gréen lui répond que oui ; la conférence fut assignée pour le lendemain matin à neuf heures ; elle dura quatre heures devant presque tous les habitans de la ville. L'assemblée était composée de mille à douze cents personnes toutes protestantes, à l'exception d'une seule qui était catholique ; la plupart étaient des juges, des avocats ou des gens attachés au barreau. Malgré ce désavantage, M. Timon le confondit si bien qu'il n'a plus osé prêcher dans cette ville, et qu'il n'y jouit d'aucune considération. M. Timon a fait une relation de cette conférence ; si je peux me la procurer je vous la transcrirai et vous l'enverrai ; vous pourrez la faire imprimer si vous le jugez à propos.

« Il arrive quelquefois des accidens curieux à nos Missionnaires dans leurs courses. Un d'entr'eux, M. B.*** était venu me voir ; après avoir passé quelques jours auprès de moi il était reparti pour retourner chez lui ; il s'était mis en route le matin après déjeuner par un temps de pluie ; il avait trois rivières à traverser. Il arrive à la première qui était la plus forte, et la traverse sans accident ; il passe de même la seconde nommée

rivière *Plate*; enfin il arrive vers la troisième, Wolf Creek, vers les quatre heures du soir, croyant la passer comme les autres; mais étant plus petite, elle avait grossi beaucoup plus vite, et il ne fut pas plus tôt entré dans l'eau que son cheval fut à la nage. Il l'aurait parfaitement bien traversée, quoiqu'elle soit assez large; mais malheureusement c'était sur la fin de l'hiver, dans les premiers jours de février, en sorte que cette rivière charriait des glaçons, dont l'un fort gros vint frapper contre la jambe du cheval; ce pauvre animal prenant peur fait un demi-tour à droite, jette M. B.*** dans la rivière et retourne vers le même bord d'où il était parti. Voilà M. B.*** à se débattre dans l'eau sans savoir nager; heureusement pour lui un peu plus bas la Providence avait placé une branche d'arbre que le courant avait entraînée et au moyen de laquelle il put aussi retourner sur le même bord d'où il était parti. Mais voilà un autre embarras: son cheval, qui n'avait rien mangé depuis déjeuner pas plus que lui, et qui se trouvait fatigué, avait pris les devants; il fallut que M. B.*** se mît à lui courir après; l'animal qui ne manquait pas d'instinct rencontre un petit sentier conduisant à une habitation, où il s'arrête. Là M. B.*** entre dans la maison tout mouillé, harrassé de fatigue, et demande l'hospitalité. Malheureusement ce n'était qu'un pauvre habitant qui avait été malade tout l'été, dont la récolte avait manqué et qui se trouvait dénué de tout. Si M. B.*** ne trouva rien à manger, il fit bon feu, se sécha toute la nuit, et à son départ le lendemain il fut obligé de remonter *Wolf Creek* l'espace de sept lieues pour la traverser, en sorte qu'il n'arriva que le soir à cinq heures, après être resté trente-six heures sans manger.

« Je suis, etc.

« B.***, *Miss. apost.* »

Lettre de Mgr. Rosati, évêque de Saint-Louis, à M. le Rédacteur des Annales.

St-Louis, le 31 décembre 1831.

MONSIEUR,

JE ne veux pas laisser écouler entièrement cette année sans vous écrire un mot, et vous prier de présenter au Conseil de l'Association le témoignage le plus sincère de ma reconnaissance pour les secours considérables qu'elle a bien voulu accorder à nos missions. Je lui suis redevable de l'acquisition de cinq sujets bien précieux, qui sont venus dans le cours de cette année se joindre à nous pour travailler dans cette partie du champ du Seigneur confiée à mes soins. MM. Rondot, Condamine et Roux sont ici avec moi et travaillent avec succès à apprendre l'anglais, dont je leur donne moi-même des leçons tous les jours. Le premier fait beaucoup de bien par ses prédications. Le second est très-actif et est chargé entr'autres choses de la mission de Vide-Poche. Le troisième s'occupe entièrement du service de la paroisse ici à Saint-Louis. Nous vivons en commun et formons une petite communauté, qui a ses exercices, ses conférences spirituelles réglées. MM. Dupuy et Saint-Cyr sont au séminaire et travaillent à l'anglais. Le premier est Prêtre et le second sous-diacre.

« Voici un petit tableau de ce qui a été fait cette année. J'ai donné la Confirmation à près de cinq cents personnes. J'ai bénit et posé la première pierre de deux églises, ma cathédrale de Saint-Louis et l'église de Sainte-Geneviève. J'ai consacré l'église de St-Joachim,

aux Mines. On a bâti à Saint-Louis un hôpital qui est sous la direction des Sœurs de la Charité, et où sont déjà trente malades. On a ouvert une maison, aussi à Saint-Louis, pour les orphelins, sous la direction des mêmes Sœurs. Une nouvelle maison de Sœurs de Lorette pour l'éducation des filles a été ouverte à Apple-Creck. On a augmenté considérablement le collége des Barrens et celui des Jésuites à Saint-Louis. J'ai ordonné cinq Prêtres, quelques Diacres, Sous-Diacres et minorés au séminaire. Il y a eu quelques conversions de protestans à notre sainte Religion. J'ai enfin pu envoyer deux Prêtres aux Arkansas, ils s'y fixeront et tâcheront d'y faire quelque établissement; c'est à deux cents lieues de Saint-Louis; il y a plus de cent familles catholiques d'origine française. J'ai envoyé un Missionnaire à la Rivière-aux-Fièvres et à la Prairie-du-Chien, à plus de trois cents lieues de Saint-Louis. Il y a eu aussi des missions à Sangamo, ainsi que dans les contrées supérieures du Missouri et du Mississipi. Ces dernières sont faites par les RR. PP. Jésuites : M. Paillasson, qui pendant toute cette année a fait beaucoup de bien dans l'Illinois, est parti pour la Nouvelle-Madrid, où j'ai l'intention de placer deux Prêtres; c'est à peu près à cent lieues de Saint-Louis. Il a un talent particulier pour les nouveaux établissemens.

« Le nombre des Prêtres existans dans le diocèse est actuellement de trente-six, celui des séminaristes de trente. Il y a dix-sept églises; il faudrait en construire huit autres dans des endroits où la population catholique est déjà nombreuse. Nous avons six couvens de Religieuses, dont trois du Sacré-Cœur, deux des Sœurs de Lorette, un des Sœurs de la Charité. Cinq de ces maisons religieuses se vouent à l'instruction, la sixième dessert l'hôpital. Dans une de ces maisons on élève des orphelines, dans une autre les orphelins encore très-

jeunes. Nous avons un séminaire ecclésiastique sous la direction des Lazaristes, et deux colléges; celui des Barrens a reçu de la législature le privilége de conférer les grades universitaires; il compte cent pensionnaires. Celui des Jésuites à St-Louis a cent trente élèves, dont trente pensionnaires et les autres externes. Trois églises, qui seront très-vastes et en pierre, sont en construction.

« Il y a quelques mois, quatre sauvages qui habitent de l'autre côté des monts Rocheux, près du fleuve Colombia, sont arrivés à Saint-Louis, après avoir visité le général Clarke, qui dans son célèbre voyage avait vu la nation à laquelle ils appartiennent et en avait été bien traité; ils vinrent voir notre église et parurent en être extrêmement satisfaits; malheureusement il n'y avait personne qui entendît leur langage. Quelques temps après deux d'entr'eux tombèrent dangereusement malades. J'étais alors absent de Saint-Louis. Deux de nos Prêtres les visitèrent, et ces pauvres Indiens parurent enchantés de leur visite. Ils firent des signes de croix et d'autres signes qui semblaient avoir quelque rapport au Baptême. On leur administra ce sacrement; ils en témoignèrent leur contentement. On leur présenta une petite croix, ils la saisirent avec empressement, la baisaient souvent, et on ne put la leur ôter des mains qu'après leur mort. Il était bien affligeant de ne pas pouvoir leur parler. On porta leurs corps à l'église pour l'enterrement qui fut fait avec toutes les cérémonies catholiques. Les deux autres sauvages y assistèrent avec une très-grande modestie. Ils sont retournés dans leur pays. Nous avons appris depuis, par un canadien qui a traversé la contrée qu'ils habitent, qu'ils appartiennent à la nation des *Têtes-Plates*, laquelle, ainsi qu'une autre appelée les *Pieds-Noirs*, a reçu des notions de la Religion catholique de deux sauvages qui avaient été au

Canada et qui leur avaient raconté en détail ce qu'ils avaient vu, faisant des descriptions frappantes des belles cérémonies du culte catholique, leur disant que c'était aussi la Religion des Blancs; ils en ont retenu ce qu'ils ont pu, ils ont appris à faire le signe de croix et à prier. Ces nations n'ont pas encore été corrompues par le commerce des autres; elles ont des mœurs douces et sont très-nombreuses. Nous avons conçu le désir le plus vif de ne pas laisser perdre une si belle occasion. M. Condamine s'est offert pour y aller au printemps prochain avec un autre. En attendant nous allons prendre des informations sur ce qu'on nous a dit et sur les moyens de faire le voyage. Il faut passer au milieu de plusieurs tribus tout-à-fait farouches, et nous ferons certainement tout ce qui sera en notre pouvoir pour aller à leur secours; ma prochaine lettre vous apprendra le résultat de nos recherches et la détermination qu'on aura prise.

« J'ai contracté des engagemens avec divers ouvriers pour continuer la construction de ma cathédrale, dont les murs sont à présent hauts de quatre pieds. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien exposer mes besoins au Conseil et plaider ma cause.

« L'affaire de ma cathédrale est pour le diocèse une affaire capitale. L'église actuelle n'est plus tenable. Nous avons été obligés d'interrompre depuis près de deux mois les prédications à cause du froid. A peine avons-nous pu dire une Messe basse le dimanche. Ayez la bonté de me répondre.

« Je suis sincèrement, etc.

« † JOSEPH, *évêque de Saint-Louis.* »

MISSION DES FLORIDES.

Cette mission naissante présente déjà un spectacle bien consolant. Les travaux des Prêtres zélés qui ont été appelés à défricher cette terre, où la semence de la parole de Dieu n'avait jamais été répandue, ont été couronnés de résultats avantageux. L'infatigable Evêque de Mobile, donnant l'exemple à ses Missionnaires, déploie une activité que rien ne peut ralentir. Il a su se concilier l'estime et l'affection des habitans du pays; des préjugés nombreux étaient profondément enracinés dans leur esprit contre les catholiques; il a réussi à les détruire, ou du moins à les ébranler fortement. Quand les protestans voient de près ce Clergé que leurs ministres calomnient avec tant d'injustice; quand ils sont témoins de sa conduite prudente et éclairée, de sa modération, de son désintéressement, ils ne conçoivent pas pourquoi on le lui représentait comme stupidement fanatique; ils s'étonnent des mensonges dont ils ont été dupes si long-temps, et ils n'ont plus que de l'affection, des égards et de la considération pour ceux qu'auparavant ils haïssaient et méprisaient. Ces dispositions favorables s'étendent des hommes à leur doctrine : la crainte que leurs enfans ne deviennent catholiques n'empêche pas les parens de confier leur éducation et leur instruction à nos Missionnaires. Monseigneur Portier a senti de quelle importance il serait pour la Religion que la jeunesse fût élevée dans

des principes favorables au catholicisme : il a donc établi un collége, où déjà cinquante enfans, dont un grand nombre sont protestans, ont été admis : on ne cherche nullement à forcer leur conviction, et on ne reçoit même leur abjuration que du consentement de leurs parens. Mais les instructions qu'ils entendent comme les autres, font sur eux une vive impression, qui plus tard déterminera leur conversion : c'est donc pour les Missionnaires une fonction vraiment apostolique que celle qu'ils remplissent en consacrant leur temps à l'éducation des jeunes gens. Ce collége produira un autre avantage inappréciable; c'est qu'il fournira les moyens d'entretenir le séminaire, sans lequel la Religion ne peut s'établir d'une manière solide. Car si l'Evêque ne réussit pas à former un Clergé indigène, s'il est toujours obligé de demander à la France des Missionnaires, il courra grand risque de manquer de Prêtres, ou du moins de n'en avoir jamais un nombre suffisant.

Les avantages que le pays retire de l'établissement du collége, ont fait naître le désir que des maisons de Religieuses soient chargées de l'éducation des personnes du sexe. Plusieurs demandes dans ce but ont été adressées à Mgr. Portier de la part des protestans eux-mêmes : mais ce Prélat n'a pu pour le moment leur donner que des espérances. Il a le projet de satisfaire plus tard à leur désir; pour l'exécuter, il lui faudrait des sommes considérables, et ses ressources sont épuisées. D'ailleurs d'autres besoins non moins pressans réclament sa sollicitude; il n'a pour cathédrale qu'une mauvaise cabane en bois, et cependant c'est la seule église qui soit dans l'état de l'Alabama. Il est obligé de pourvoir à l'entretien de tous ses Missionnaires et aux frais de voyage de ceux qui parcourent

le diocèse pour administrer les catholiques disséminés sur sa surface; car il n'y a nulle part de Prêtre résidant, si ce n'est à Mobile et peut-être à Saint-Augustin. Enfin les ressources que procure le collége ne suffisent pas pour soutenir le séminaire, et c'est à cet établissement, qui est le plus important, que le Prélat doit consacrer d'abord tous ses moyens.

Cette mission a fait récemment une grande perte dans la personne de M. Pougeade, qui est mort de fièvre jaune. Il était du diocèse de Montauban, et s'était embarqué pour Mobile à la fin de l'année 1829, n'étant encore que sous-diacre. C'était le premier Prêtre que Mgr. Portier avait ordonné pour son diocèse.

Lettre de M. l'abbé J. Massi à M. Etienne, procureur général des Lazaristes.

Mobile, le 18 janvier 1831.

MONSIEUR,

« J'ATTENDAIS depuis long-temps avec une bien vive impatience une occasion sûre pour vous donner de mes nouvelles; jusqu'ici je n'en avais pas trouvé, les bâtimens européens n'osant approcher de nos parages, à cause des maladies contagieuses qui ordinairement exercent leurs ravages pendant cinq mois de l'année. Mais aujourd'hui on m'annonce qu'un vaisseau est prêt à mettre à la voile pour le Hâvre. Il sera le porteur de ma lettre; puisse-t-elle arriver *à bon cœur* (1)! elle

---

(1) On présume que c'est une expression du pays.

vous prouvera que je n'ai point oublié, sur un sol étranger, ceux qui m'ont témoigné tant de bontés. Dans les lettres que j'ai reçues de ma famille, et qui ont été pour moi une source de consolation dans mon isolement, j'ai vu avec le plus grand plaisir que vous vouliez bien encore vous souvenir de moi; et je crois ne pouvoir mieux vous en exprimer ma reconnaissance, qu'en vous donnant quelques détails sur ma position. J'espère que vous les lirez avec d'autant plus de plaisir qu'ils ne me sont pas purement personnels, et qu'ils sont aussi relatifs aux progrès de notre sainte Religion, pour laquelle vous avez un zèle qui doit bien animer le nôtre. Ma famille vous a sans doute informé de toutes les misères que nous avons éprouvées avant d'être parvenus sur cette pauvre terre, que nous sommes destinés à défricher et à arroser de nos sueurs et de nos larmes. Vous avez dû certainement être attendri au récit de notre prise de possession. Qu'il était beau de voir un jeune Evêque débutant dans la carrière apostolique, sans savoir où reposer sa tête, n'ayant à offrir à ses Missionnaires que la croix! Mais enfin, Dieu en soit béni! le temps des premières épreuves est passé; le bien commence à se faire, et nous recevons déjà le prix de tous nos sacrifices: car, il faut l'avouer, nous avons eu des sacrifices à faire; il en coûte beaucoup à la nature pour se séparer de son pays, et des personnes avec lesquelles on a été si heureux de vivre pendant plusieurs années; mais il faut aussi convenir que c'est alors que l'on sent toute la force de sa vocation. On est intérieurement pénétré de la douce consolation de se voir arrivé dans le lieu où le Seigneur nous appelait pour travailler à sa plus grande gloire, et au salut d'une infinité d'ames qui s'y perdraient, si le Sauveur de

tous les hommes n'y envoyait continuellement ses Ministres pour leur apprendre le chemin du salut : car on doit appliquer aux habitans de ce pays ce que saint Paul disait autrefois aux Romains : « Comment seront-« ils instruits des vérités dont la connaissance est « nécessaire au salut, si on ne les leur annonce? mais « qui les leur annoncera, si on ne leur envoie des « Prédicateurs? » Je viens maintenant aux détails sur la mission, et, pour aller progressivement, je vous parlerai d'abord du diocèse que notre Evêque est destiné à fonder.

« Le diocèse de Mobile embrasse le vaste état de l'Alabama et les Florides. La population augmente avec une rapidité incroyable dans le premier état; les Florides sont habitées en grande partie par des tribus sauvages, qui commencent cependant à disparaître insensiblement. Grand nombre de catholiques sont dispersés sur cet espace immense; mais privés d'instruction, dénués des secours de la Religion, ils n'ont conservé que le nom de catholique et une vaine ombre de leur croyance. Il n'y a encore qu'une très-petite partie du diocèse qui ait été visitée par des Prêtres. Mobile, lieu de la résidence de l'Evêque, est aussi la capitale de tout l'état de l'Alabama; sa population est à peu près de dix mille habitans, y compris les esclaves qui y sont en très-grand nombre. Les catholiques sont pour la plupart des Français, qui ne nous font pas beaucoup d'honneur. Ils ont résisté jusqu'ici au zèle le plus actif, et n'ont point donné de consolation. Un bien immense s'est opéré parmi les gens de couleur. A Mobile il n'y a pas d'autres églises que la cathédrale. Je ne m'arrêterai point à vous en faire la description; je voudrais pouvoir vous en envoyer une peinture fidèle; vous verriez que c'est une mauvaise

grange en bois, de cinquante pieds de long sur vingt de large, dépourvue de toute espèce d'ornement, exposée à être emportée par le vent au premier jour, et d'ailleurs où il est impossible de célébrer la Messe quand il pleut. Voilà ce que l'on décore du beau nom de cathédrale ; et cependant dans tout l'Alabama il n'y en a point d'autre, et qui pis est, point d'espoir d'en pouvoir faire élever une autre plus digne de la majesté de celui qui veut bien y résider : mais ce qui nous console, c'est la pensée que le christianisme a pris naissance dans la crèche de Bethléem. Ce qui navre le plus le cœur, c'est de voir autour de nous des temples magnifiques s'élever à l'erreur et insulter pour ainsi dire à la pauvreté de notre église. Car à Mobile on trouve toutes ces sectes qui pullulent dans ce pays. Les principales sont les presbytériens, les méthodistes, les quakers, les anabaptistes, les universalistes, les unitariens, etc. Le zèle ou plutôt le fanatisme qui anime les ministres de ces sectes est inconcevable. Ils sont toujours à prêcher, à parcourir les campagnes, se déchirant les uns les autres, mais se réunissant tous lorsqu'il s'agit de verser sur nous la calomnie la plus noire. Aussi une réflexion très-avantageuse à notre sainte Religion se présente naturellement; savoir, que le protestantisme aux Etats-Unis est divisé et se divise tous les jours de plus en plus en une infinité de sectes qui se haïssent mutuellement, et qui, chacune prise à part, compte beaucoup moins d'affiliés que l'Eglise catholique. Il n'en faut point chercher ailleurs la cause que dans la nature même de l'esprit humain; car lorsqu'il ne veut avoir que sa raison pour guide, il entreprend de se faire une religion à sa mode, c'est-à-dire qui soit conforme aux fausses lumières de son esprit, et plus souvent à la corruption de son cœur, et il s'en

tient à la religion qui contrarie le moins ses penchans. C'est la réflexion que l'on fait faire aux chrétiens pour les maintenir dans la Foi catholique, en leur faisant sentir en même temps l'avantage d'avoir, dans les décisions de l'Eglise, une règle infaillible qui nous prescrit dans tous les temps et dans toutes les disputes qui peuvent s'élever entre nous, tout ce que nous devons croire et pratiquer pour nous conduire dans les voies du salut. Pardonnez-moi, je vous prie, cette petite digression; je reviens à mon sujet.

« Outre Mgr. l'Evêque, la mission se compose de son Grand-Vicaire, homme du plus grand mérite, qui a fait long-temps partie des Missionnaires de Lyon. Il est dans ce moment occupé à donner une mission dans l'Alabama. Il est le premier Prêtre catholique qui ait paru dans cet état; s'il connaissait un peu mieux la langue anglaise, il ferait un bien immense. Dernièrement en visitant quelques pauvres catholiques Irlandais, il fut invité par un ministre méthodiste à prêcher dans son temple. Il y consentit; l'auditoire était très-nombreux : il expliqua avec beaucoup d'onction la doctrine de l'Eglise catholique, réfuta les calomnies de ses adversaires. Le pauvre ministre fut tout déconcerté; il ne put s'empêcher de se reconnaître dans beaucoup d'endroits, et finit par avouer au Grand-Vicaire qu'il était un pauvre ignorant.

« Le deuxième Prêtre de la mission est le neveu de Monseigneur, jeune Prêtre qui a beaucoup de talent, possédant parfaitement la langue anglaise. L'été dernier il a aussi fait une excursion dans le nord de l'Alabama; il y a éprouvé beaucoup de consolation. Je ne m'étendrai pas sur les détails de cette mission; vous en verrez le récit dans un des prochains *numéros de la Propagation de la Foi* : il sera bien difficile

d'établir des paroisses parmi ces gens-là. Les catholiques sont en petit nombre et très-dispersés. Ils sont ensuite pour la plupart si pauvres qu'ils ne pourraient pas entretenir un Missionnaire résidant. Il en coûte beaucoup pour les visiter, et leur Evêque est aussi un Evêque bien pauvre; son diocèse ne fournit aucune espèce de ressource, et je suis à me demander comment nous avons pu subsister jusqu'à ce jour. Sans la piété des fidèles d'Europe, nous serions dans une position bien embarrassante; et qui sait si les troubles de notre malheureuse patrie n'entraveront point ces secours? Que deviendrait alors cette pauvre mission! Les autres diocèses de l'Amérique peuvent maintenant se soutenir par eux-mêmes; mais celui-ci ne fait que de naître. Cependant nous ne nous laissons point aller au découragement. Dieu n'abandonnera pas son œuvre.

« Outre les deux Prêtres dont je vous ai déjà parlé, la mission se compose encore d'un autre Prêtre, qui est M. l'abbé Pougeade, de Montauban. Il est dans ce moment-ci dans une maison américaine, occupé à se perfectionner dans l'anglais. Il y a ensuite quatre Sous-Diacres, du nombre desquels je suis. Cependant, selon toutes les apparences, lorsque vous aurez reçu cette lettre j'aurai fait un pas de plus dans le sanctuaire; j'aurai pris rang parmi les Etienne et les Laurent. Priez Dieu pour moi, afin que je devienne un bon Missionnaire. Je suis dans la route de saint François Xavier; mais ce n'est pas tout : il faut tant de vertus pour être un Missionnaire; et je suis si pauvre, et j'ai si peu de titres à ce beau nom !.....

Depuis notre arrivée à Mobile jusqu'à l'ouverture du collége, notre principale occupation était partagée entre des travaux manuels et l'étude de la langue anglaise. A force de sueurs et de fatigues nous sommes parvenus à

défricher un marais. Nous serons bien payés de nos peines par les avantages immenses que nous en retirerons. C'était un ouvrage immense, et je ne sais de quelle comparaison me servir pour vous en donner une idée; mais enfin, nous en sommes venus à bout; notre bon Evêque, la hache à la main, était toujours à notre tête. Les habitans du pays admirent notre courage et surtout notre constance. Comme nous l'avions espéré, la terre de ce marais se trouve excellente; on a commencé à faire un jardin, qui sera une ressource précieuse pour le collége : chacun des Missionnaires a son coin à cultiver; nous y employons nos momens de loisir. Un autre travail va encore nous occuper; dernièrement plusieurs de nos messieurs, dans une excursion vers un autre marais qui se trouve à peu de distance du séminaire, ont découvert un beau lac d'une demi-lieue de longueur. Il y a une quantité énorme de poissons : nous allons nous mettre à l'ouvrage pour tracer un chemin; ce sera encore un grand travail, mais *labor improbus omnia vincit.*

« Nous avons consacré, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, la plus grande partie de notre temps à l'étude de l'anglais. La connaissance de cette langue est indispensable dans ce pays. Les difficultés en sont très-grandes, surtout pour un Français. J'ai prêché plusieurs fois en anglais, et j'ai été parfaitement bien compris. Monseigneur m'avait promis de m'envoyer dans une maison américaine afin de me perfectionner; mais l'ouverture du collége a dérangé son plan. Il m'a chargé de faire deux classes de français. J'ai obéi avec empressement, et malgré la répugnance que j'ai toujours eue pour l'enseignement, je tâcherai de remplir les espérances de notre bon Evêque. Aucun sacrifice ne me coûtera pour lui être de quelque utilité.

« Voilà, Monsieur, beaucoup de détails : je souhaite qu'ils puissent vous être agréables. J'attendrai avec une bien vive impatience de vos nouvelles, et la réponse à une si longue lettre; ce sera une bien grande consolation pour moi de la recevoir.

« Je suis, etc.

« Jules MASSI.

« *P. S.* Je vous demande pardon pour toutes les négligences dont cette lettre est pleine : j'oublie le français, mais non France. »

Lettre de M. Loras, miss. apost., à M. Mioland, vicaire-général du diocèse de Lyon.

Mobile, 10 mars 1831.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

« C'EST avec un vif plaisir que j'ai reçu vos lettres du 8 septembre et du 14 octobre dernier. Les détails que vous voulez bien me transmettre sur notre chère communauté des Chartreux, et sur les diverses œuvres qui servent d'aliment au zèle de mes dignes Confrères, raniment certainement mon courage; mais puisqu'il existe une union si étroite entre la mission de Mobile et celle de Lyon, permettez-moi de vous dire à mon tour quelque chose des succès dont le Ciel a bien voulu couronner notre première excursion dans le vaste état de l'Alabama, qui ne forme qu'une partie de de notre immense diocèse. Elle a été de sept mois : M. Châlon, mon jeune collaborateur, qui y a sans

doute joué le principal rôle, vient de communiquer à l'un de ses amis de Lyon la relation de ce qui s'est passé dans les quatre premiers; peut-être est-elle parvenue à votre connaissance. Je ne vous parlerai donc que des trois derniers, que j'ai passés à Montgoméry, où il m'a laissé au commencement de novembre.

« J'y ai été parfaitement bien accueilli par le colonel Creyon, catholique irlandais, homme riche, surtout en vertus. Il fait sa résidence ordinaire au-delà de la belle rivière de l'Alabama, dans une de ses terres cultivée par cent cinquante nègres. Là je partageais mon temps entre l'étude de l'anglais et les soins que je donnais à ces pauvres esclaves, que je tâchais de consoler souvent au milieu de leurs travaux, et dont j'ai baptisé plus de trente. J'allais tous les quinze jours à la ville pour visiter nos catholiques, qui sont en très-petit nombre, leur donner quelques encouragemens, et célébrer les saints mystères. Je gémissais dans cette espèce d'inaction, que le zèle d'un Missionnaire fait envisager comme un supplice, lorsqu'à la fin de décembre je suis invité par un protestant, dont l'épouse est une fervente catholique, à visiter Washington, chef-lieu du canton voisin, et à baptiser ses enfans. Je n'hésite pas un instant à le lui promettre. Je ferais volontiers cent milles pour ouvrir le royaume des cieux à une seule de ces infortunées créatures. Il me propose d'y prêcher; j'hésite un instant à cause du peu de connaissance que j'ai de la langue du pays. Cependant je le lui fais espérer, et je m'y prépare avec soin. Le jour arrive où, seul et pour la première fois, je vais enfin réellement remplir les fonctions de Missionnaire en Amérique. Oh ! Monsieur, c'est ici que commence pour ainsi dire la plus intéressante époque de ma vie. Je voudrais avoir le talent d'écrire pour peindre les sen-

timens divers qui ont rempli mon ame pendant cette semaine.

« J'arrive donc à Washington le samedi soir, chez M. Clarke; c'est le nom de cet homme dont la politesse et le zèle lui mériteront, j'en ai la confiance, le bonheur de faire bientôt l'abjuration de ses erreurs. La première personne qui se présente à moi est un catholique Marylandais, M. Guibbons, qui depuis sept ans n'avait pas eu le bonheur de voir un Prêtre, parce que jamais aucun n'avait encore foulé la terre qu'il habite maintenant. Il était venu de vingt-cinq milles avec sa femme et plusieurs de ses enfans pour les faire baptiser. Sa conversation m'enchante, c'est un vrai patriarche. Je n'ai pas vu en France un chrétien plus fervent et d'une foi plus vive. Le lendemain tout se prépare pour la célébration de la Messe et l'administration du Baptême; M. Guibbons demande à se confesser ainsi que son épouse et ses deux fils. Je suis d'abord un peu déconcerté, n'ayant jamais exercé ce ministère en anglais. Cependant avec le secours divin je les entends; deux ou trois autres personnes se joignent à eux, entr'autres un capitaine, jeune homme de vingt-six ans, et le digne colonel Créyon. Je monte à l'autel où je distribue le pain de vie à ces heureux chrétiens, qui depuis tant d'années en étaient si saintement affamés. Je baptise quatre ou cinq enfans, et tout le monde se retire, les protestans saisis de respect à la vue de nos augustes cérémonies, et les catholiques le cœur pénétré de la plus tendre dévotion.

« Cependant l'heure du sermon arrive. La maison de justice n'est point jugée convenable par les protestans eux-mêmes, ils m'offrent leur temple. Je m'y rends, un auditoire assez nombreux, au milieu duquel je distingue deux ministres, frappe mes regards. Je m'appro-

che de la chaire et je suis saisi d'une émotion assez semblable à celle que j'éprouvai, il y a dix-huit ans, lorsque je prononçai mon premier sermon français. Enfin j'y monte, et après les prières d'usage j'expose les motifs qui doivent nous engager à travailler pour l'éternité ; l'attention remarquable de ce peuple me fait croire que j'ai passablement été compris, et je descends de la chaire l'ame remplie d'un sentiment qu'il m'est impossible de définir. Satisfait de ce que je n'ai pas brusquement débuté en traitant des matières de controverse, on m'invite à revenir une autre fois annoncer cette parole de vie qui donne la sagesse aux petits et aux simples et qui amollit les cœurs les plus durs. Un mois après je me présentai donc de nouveau, mais trois ministres protestans suscités sans doute par le prince des ténèbres, et sentant la faiblesse de leur cause, s'étaient coalisés et vinrent au jour et à l'heure marquée pour le sermon catholique, et prêchèrent successivement pendant trois heures, de sorte que je fus privé du bonheur d'annoncer une seconde fois à ces infortunés les vérités du salut.

« Les succès dont le Ciel a daigné bénir mes efforts la semaine suivante me consolent bien de ce contre-temps. Pressé par ce digne catholique M. Guibbons, qui était encore venu tout exprès du fond de l'immense forêt qu'il habite pour m'attirer chez lui, afin d'obtenir l'abondance des bénédictions promises à celui qui reçoit Jésus-Christ dans la personne de son ministre, je me rends à ses désirs. Nous sommes assaillis en route par une pluie comme peut-être jamais il n'en tombe en France ; pendant huit heures que dure notre voyage, les chemins ressemblent à des rivières. Heureusement nous étions à cheval ; enfin nous arrivons en bénissant Dieu. Je trouve une

famille nombreuse transportée de joie à la vue du Ministre du Très-Haut. On se met à genoux, on reçoit sa bénédiction, on écoute ses paroles comme des oracles. Le soir, la prière, la lecture se font en commun, on lui prodigue tous les soins imaginables, et on se prépare pour la cérémonie du lendemain; tout le voisinage avait été prévenu de l'arrivée d'un Prêtre. Catholiques, protestans, tous accourent; douze enfans sont amenés pour le Baptême, et deux grandes demoiselles des premières familles du pays, dont l'une est encore protestante, aspirent au même bonheur. Je monte à l'autel; je prêche sur la nécessité du Baptême, je donne une courte explication de ses cérémonies, et j'administre ce premier des sacremens après avoir communié plusieurs personnes.

«L'attention des assistans avait été fixée sur un objet bien nouveau, bien extraordinaire dans ce pays: une grande croix de treize pieds, préparée avec soin, se trouvait placée devant la porte principale de la maison. Tout le monde l'examine et demande ce qu'elle signifie. De l'autel je la montre et je donne des explications dont tous paraissent satisfaits. Je leur dis que c'est la première de ce genre qui paraît dans l'état de l'Alabama; mais que cet arbre n'est point mort, qu'il portera des fruits abondans, et que sans doute le Ciel bénissant de si heureux commencemens, les multipliera sur cette terre fortunée. Je quitte les ornemens sacerdotaux, et cet étendard sacré est porté au lieu qui lui est destiné. Protestans et catholiques sont chargés de ce noble fardeau, le peuple l'accompagne, je termine la marche; nous arrivons à une petite éminence destinée pour un cimetière, auprès duquel j'ai choisi un emplacement pour y construire la seconde église catholique de l'Alabama. Je bénis la terre, je bénis la croix, et elle

s'élève. Tout le monde est frappé d'un spectacle si nouveau, et des protestans eux-mêmes ont depuis sollicité comme une faveur l'avantage d'être un jour inhumés à l'ombre tutélaire de cet arbre sacré.

« J'avais dit à ce peuple que la croix plantée depuis dix-huit siècles dans tous les pays qu'éclaire le soleil, avait toujours la même vertu. Dieu a voulu justifier la parole de son Ministre. Une jeune personne d'environ dix-sept ans, dont le père est un protestant des plus attachés à sa secte, s'était présentée le matin avec une de ses amies pour voir ce qui fixait la curiosité de tout le voisinage. Avant la sainte Messe elle était auprès du feu, chez M. Guibbons; je lui demande si elle a été baptisée; sur sa réponse négative, je l'engage à se procurer ce bonheur. Elle me répond brusquement et en se détournant qu'elle n'appartient point à ma religion, et que par conséquent elle n'y songe point. Je n'insiste plus et nous changeons de discours. Pendant la cérémonie, elle est toute yeux, toute oreilles; elle est surtout frappée en voyant deux jeunes personnes de son âge régénérées dans les eaux sacrées, néanmoins elle persiste dans son refus. La croix n'avait pas encore été élevée; cette jeune protestante accompagne aussi cet auguste instrument de notre rédemption, jusqu'au lieu qui lui est destiné. O prodige! tout à coup elle est touchée de la grâce et demande à recevoir aussi le saint Baptême. Transporté de joie à la vue d'un tel changement, qu'on ne peut s'empêcher d'envisager comme un effet miraculeux de la vertu de la croix, je lui fais diverses interrogations pour m'assurer qu'elle est suffisamment instruite, et, avant que le peuple se retire, je l'enrôle au nombre des vrais enfans de Dieu.

« J'ai appelé cette semaine l'une des plus belles de ma vie, et pour justifier entièrement mon assertion,

permettez-moi d'ajouter quelques lignes à une relation peut-être déjà beaucoup trop longue.

« M. Guibbons m'avait invité à donner la mission dans une petite ville nommée *Indépendance*, à 14 milles de sa demeure. Sur ma réponse affirmative il avait envoyé deux de ses fils pour avertir le peuple de ma visite, et lui assigner l'heure du sermon. Nous partons ensemble le lendemain, car il ne peut me quitter un instant. Nous arrivons, c'était un vendredi. Un auditoire assez nombreux m'attendait dans le temple méthodiste. Je commence par un grand signe de croix, dont les protestans ne font jamais usage. Je leur fais voir son antiquité dans l'Eglise, son efficacité à cause des augustes mystères de la sainte Trinité et de la rédemption qu'il rappelle. Après le sermon, où je leur prouve l'existence du purgatoire, qu'ils rejettent, je réfute diverses calomnies sans cesse répétées par ces infortunés hérétiques contre notre sainte Eglise. Ils se montrent tellement attentifs que je ne puis m'empêcher à la fin de mon discours de leur parler encore, et je leur fais sans préparation une seconde instruction qui dure encore 20 minutes, toujours en anglais. Je me rends ensuite dans une famille catholique, où l'on me reçoit avec un empressement inexprimable. J'y baptise cinq enfans. J'y prêche de nouveau, j'entends les confessions de plusieurs personnes, nègres et autres, je confonds un ministre protestant en présence d'un assez grand nombre de personnes scandalisées de son ignorance, et surprises de la force des preuves sur lesquelles est établie la Religion catholique.

« Enfin après avoir baptisé 60 personnes, administré les sacremens de Mariage, d'Eucharistie et de Pénitence à plusieurs, je finis mon intéressante mission en recevant l'abjuration d'un protestant, négociant à

Montgoméry, et en lui conférant le Baptême qu'il reçut avec les sentimens de la dévotion la plus tendre. Je me suis rendu avec joie auprès de mon digne Evêque, soupirant néanmoins après le jour où il me sera donné de parcourir encore une si belle carrière.

« Je suis, etc.

« LORAS, *Missionnaire apostolique.* »

Lettre de Mgr. Portier, Evêque de Mobile, à M. le rédacteur des Annales de l'Association de la Propagation de la Foi.

Mobile, le 19 août 1831.

MONSIEUR,

« VOTRE lettre m'a causé un bien grand plaisir, et m'a prouvé que j'avais tort en n'aimant guère à publier le peu de bien que nous faisons avec la grâce de Dieu. L'Evangile défend à la main droite de dire à la main gauche ce qu'elle fait de bien. Vous me rendrez raison de ce texte, afin de lever quelques petits scrupules qui me gênent encore (1). Nous préparerons au commencement de novembre un rapport

(1) Ces scrupules font honneur à la modestie du Prélat; nous avons opposé au texte qu'il cite cet autre texte de l'Evangile: *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona*, lequel est le seul applicable dans la circonstance actuelle; puisque c'est en lisant le récit des travaux des Missionnaires que les Associés sont encouragés à leur envoyer de nouveaux secours.

détaillé sur notre situation actuelle et sur nos espérances pour l'avenir. La Providence se montre à découvert dans l'œuvre admirable de votre société pour la Propagation de la Foi. On dirait même que cette œuvre se ranime en ces temps malheureux; elle me fait tout espérer pour le bonheur de notre chère France, où il y a encore tant d'ames vertueuses qui font au Ciel une sainte violence.

« Notre collége augmente rapidement; nous avons aujourd'hui cinquante pensionnaires, et nous doublerons ce nombre avant un an. Seize de nos enfans catholiques ont fait leur première communion le jour de l'Assomption, et les protestans ont été tellement *édifiés* que cinq d'entr'eux nous ont demandé des catéchismes pour s'instruire et partager le bonheur de ces enfans; n'est-ce pas bien consolant pour nous! J'ai baptisé à Pâques trois personnes qui ont abjuré, et je les ai admises aux sacremens. C'est ainsi que Dieu nous console au milieu de nos peines. Une maîtresse de pension qui demeure à 300 milles de Mobile s'est convertie, à la suite de quelques conversations avec M. Loras. Elle a fait devant Dieu son abjuration, elle demande avec larmes d'être admise à confesser ses fautes et à participer au Corps et au Sang de Jésus-Christ. M. Châlon en a baptisé deux autres dont on achève maintenant l'instruction. Quatre de nos domestiques, tous protestans autrefois, viennent d'être confirmés. Veuillez agréer et faire agréer à votre sainte Société mes sincères remercîmens.

« Je suis, etc.

« Michel, *Evêque de Mobile.* »

*Lettre de Monsieur Bazin, Missionnaire apostolique, à M. et M.me P***.*

Spring-Hill, 7 octobre 1831.

MES CHERS ET RESPECTABLES BIENFAITEURS,

« SI j'ai différé jusqu'à ce moment de vous écrire, c'est que je voulais attendre de connaître un peu le pays, afin de pouvoir vous donner quelques détails qui pussent vous intéresser; pour cela je profite avec empressement du loisir que me procure une indisposition qui m'a forcé d'interrompre pour quelques jours mes occupations ordinaires.

« Je m'embarquai l'année passée, au Hâvre, le 8 octobre, après m'être placé spécialement sous la protection de Marie; j'ai eu une traversée de cinquante-un jours assez heureuse, quoique j'aie payé le tribut à la mer; c'est-à-dire que j'ai éprouvé ce qu'on appelle *mal de mer:* j'avais pour compagnons de voyage des *héros des mémorables journées*, et pour symphonie le chant de la Marseillaise et de la Parisienne. Débarqué à la Nouvelle-Orléans la veille de la Toussaint, j'ai été obligé de fuir sans délai cette ville en proie à la fièvre jaune, sans avoir le temps de retirer mes effets de la douane. J'ai eu le bonheur de trouver un asile chez les Sœurs de sainte Ursule, qui ont un superbe établissement sur les bords du Mississipi et plus de cent pensionnaires. Ces Dames m'ont reçu avec toute sorte de bonté, à condition que je leur adresserais de temps en temps quelques paroles d'édification. J'ai eu l'avantage de faire con-

naissance avec M. Richard, leur aumônier; c'est un ancien prêtre du diocèse de Lyon, infiniment respectable. J'ai passé quinze jours dans cette maison, et la fièvre jaune, qui dans cet espace de temps avait enlevé deux de mes compagnons de voyage, s'étant un peu ralentie, je recueillis en toute hâte mes effets et je m'acheminai vers Mobile, l'objet de tous mes désirs. Mon digne Evêque m'attendait avec la plus vive impatience; il ne se passait pas de jour qu'il ne vînt au-devant de la voiture croyant m'y trouver. Quelle heureuse surprise pour moi lorsque, une demi-heure avant d'arriver, mes compagnons de voyage me crièrent : Voilà votre Evêque qui vient au-devant de vous! Quels transports de joie! il me serait impossible de vous les exprimer. Depuis nombre d'années je soupirais vers ce terme de mon voyage; je venais de courir toutes sortes de dangers, à Paris pendant les journées de juillet, sur mer, à la Nouvelle-Orléans; après six mois de voyage et d'incertitudes je touchais au port désiré, je serrais mon Evêque contre mon cœur, j'entrais dans une mission où m'attendaient avec empressement des amis vertueux. Il faut l'avoir senti pour apprécier mon bonheur.

« Je trouvai Monseigneur et sa famille logés et meublés en vrais Missionnaires, quoiqu'ils fussent déjà dans un dénûment bien moins grand que celui qu'ils avaient éprouvé dans les premiers temps. Notre Evêque et quelques-uns de nos Messieurs habitaient de pauvres maisons en bois, provisoirement bâties; les autres étaient placés dans une habitation assez éloignée, qu'on avait louée pour quelques mois. Il n'est pas nécessaire de vous dire ce que nous avons dû souffrir pendant l'hiver le plus rigoureux qu'on ait jamais vu dans les Florides. Cependant la joie régnait au milieu de nous : tous les momens que nous pouvions écono-

miser sur nos études et sur les soins du ministère, étaient consacrés aux travaux manuels : c'étaient des forêts à abattre et à livrer aux flammes, pour les remplacer par des jardins et des vergers ; c'étaient des terreins à enclore, à défricher, et bientôt à ensemencer. Monseigneur était le premier à nous donner l'exemple : armé d'une hache, il marchait à notre tête.

« Malgré notre pauvreté nous étions encore obligés de donner l'hospitalité. Très-souvent il nous arrivait par bandes de jeunes Mexicains qui, privés d'Evêques, traversaient les mers pour venir recevoir les saints ordres : quelques-uns demeuraient des mois entiers. Heureusement pour eux, et je dirai presque pour nous, ils ont à présent des Evêques. Nous ne saurions trop admirer la Providence à notre égard ; malgré les fatigues, le froid et le chaud, dans un climat où la température change à chaque moment, aucun de nous n'a été malade. Notre position commence à devenir moins gênante ; depuis le commencement de mai, nous sommes installés dans notre séminaire, qu'on doit aussi appeler collége. Il est avantageusement placé sur une éminence, où l'on respire l'air le plus pur, et où l'on est à l'abri de la fièvre jaune ; à côté jaillit une source, dont l'eau est délicieuse et abondante. Il est construit avec solidité et même avec une certaine élégance. C'est sans contredit un des plus beaux édifices qu'on puisse rencontrer dans toutes les Florides. Représentez-vous une maison toute en briques, ayant cent pieds de long sur quarante-quatre de profondeur, et quatre étages y compris le rez-de-chaussée. La façade principale est ornée de douze colonnes de l'ordre toscan, qui soutiennent une superbe galerie correspondante à chaque étage. Cette galerie a quatorze pieds devant le corps du bâtiment

et sept sur les ailes. Le toit, comme celui des maisons américaines, est formé de petites planches de cèdre, artistement disposées, et qui, étant peintes, ressemblent assez à l'ardoise. Sa façade est revêtue d'un ciment impénétrable à l'eau, et que le temps ne fait que durcir. Au sommet de l'édifice se trouve un vaste observatoire, d'où la vue domine tous les environs et s'étend même au loin sur la *baie Mobile*. L'intérieur correspond à l'extérieur, c'est-à-dire partout propreté et solidité. Devant la maison règne une vaste enceinte destinée aux jeux des enfans; elle est fermée par une jolie barrière en bois peint, qui a près de mille pieds de circonférence, fabriquée et placée de nos propres mains. Sur les côtés sont les vergers et les jardins que nous avons préparés nous-mêmes. Devant, nous avons tracé la grande route de Mobile à la Nouvelle-Orléans. Derrière l'édifice principal se trouvent encore plusieurs autres maisons destinées à divers usages. Observez qu'à la place de tout cela il n'y avait, il y a dix-huit mois, qu'un bois, dont les arbres étaient énormes. Tout n'est cependant pas encore fini; l'épuisement de nos finances nous a forcés d'interrompre : il reste encore à faire une aile du bâtiment, la chapelle et beaucoup d'autres réparations intérieures.

« Vous êtes peut-être surpris de cette espèce de luxe; mais vous devez savoir que dans les pays chauds les galeries sont presque indispensables; que, comme il n'y a point de pierre, il eût été plus coûteux de construire des maisons en bois, qui n'eussent duré que peu de temps. D'ailleurs cet air de grandeur et de propreté est absolument nécessaire pour frapper un peuple idolâtre de ses enfans, et qui met en première ligne le bien-être corporel. Nous n'avons qu'à nous applaudir de ces premiers sacrifices, quelque grands qu'ils aient été.

Notre collége est sur un excellent pied. Nous avons près de cinquante pensionnaires, et nous en attendons de jour en jour de nouveaux. Nous y enseignons l'anglais, le français, l'espagnol, le latin et le grec, sans parler des mathématiques et des autres sciences accessoires. Les enfans américains, aussi bien que les créoles, c'est-à-dire ceux qui sont issus de Français, ont en général beaucoup de disposition à l'étude, et il y en a déjà plusieurs qui ont fait des progrès étonnans. Sous le rapport de la piété, les enfans catholiques offrent toutes sortes de ressources, et laissent apercevoir ce qu'on doit espérer de ces peuples quand une fois ils seront instruits.

« Les protestans nous donnent aussi beaucoup à espérer; ils ont en général un excellent caractère et un grand fonds de bonté : quoiqu'ils soient arrivés dans notre maison avec les préventions les plus fortes contre nous, on les voit peu à peu changer à notre égard, regarder avec estime et respect ceux qu'on avait eu soin de ne leur faire envisager que comme des fanatiques et des idolâtres.

« Un autre avantage que nous procure notre position, c'est de nous mettre en relation avec tout ce qu'il y a de plus distingué et de plus influent dans le pays; de nous faire connaître par-là à des hommes naturellement droits, mais égarés par les calomnies que les ministres répandent contre nous. Car je le dis avec regret, il y a beaucoup plus de ressource dans les Américains que dans les Français; ils ont l'esprit droit, réfléchi; ils ne savent pas résister à la vérité une fois qu'ils l'ont bien connue, et ils ont assez d'énergie dans le caractère pour surmonter les obstacles : on trouve rarement parmi eux de vils esclaves du respect humain. Si quelque Français nouvellement débarqué

venait à s'imaginer qu'il est *du bon ton* de nous injurier, l'injure retomberait sur lui-même, et il en serait payé par un mépris universel. Nous portons tous habituellement la soutane dans la maison, et dehors la soutanelle, sans essuyer jamais la moindre insulte. C'est que ce peuple ne réclame pas la tolérance pour exercer la persécution, qu'il aime la liberté et non la licence; c'est qu'il a un fonds de foi, qui n'a besoin que d'être éclairée. Nous possédons depuis quelques semaines, au nombre de nos élèves, un enfant dont les parens étaient dans le principe tellement prévenus contre nous, que le père avait demeuré un an sans venir nous voir, quoiqu'il fût l'un de nos plus proches voisins; et la mère disait hautement que si elle connaissait un livre catholique, elle se lèverait même à minuit pour le brûler. Il faut que leurs préjugés se soient bien dissipés, puisqu'ils n'ont pas craint de nous confier leur enfant. Vous voyez que nous sommes déjà bien dédommagés de nos peines et de nos sueurs par la douce espérance de former à la piété la génération naissante. Nous continuons aussi à répandre partout où nous pouvons la semence de la parole de Dieu, et jamais elle ne demeure infructueuse. Les progrès, il est vrai, ne sont pas bien rapides, mais on ne doit pas le trouver étonnant, quand on réfléchit à l'abandon, à l'ignorance et aux préjugés de tout genre dans lesquels ce pauvre peuple était plongé. Le nombre des communions pascales a augmenté cette année à Mobile et à Pensacole. Nous avons eu la consolation de voir de vieux pécheurs fouler aux pieds le respect humain. Déjà un certain nombre de personnes commencent à fréquenter régulièrement les sacremens. Nous baptisons aussi de temps en temps de nouveaux catéchumènes.

« Les trois derniers jours de la semaine-sainte, il y a

eu une grande affluence de monde dans notre église pendant tout le temps des offices, que nous avons tâché de célébrer avec beaucoup de solennité; et le jeudi-saint, pendant toute la nuit l'église a été presque pleine et n'a pas cessé de retentir du chant des cantiques. Malheureusement l'appréhension des maladies porte un grand nombre de personnes à se retirer à la campagne pendant une partie de l'été, où plusieurs demeurent privés des offices; les autres se rendent à notre petite chapelle de Spring-Hill.

« Nous commençons donc à goûter quelques consolations; mais d'un autre côté, que de mouvemens, que d'embarras nous sommes obligés de nous donner pour suffire à tout! que de soucis dans certains momens où notre détresse est si grande que le plus adroit filou de l'univers ne pourrait réussir à voler un sou dans toutes nos bourses! Monseigneur est quelquefois si accablé d'inquiétude que sa santé s'en trouve altérée, quoiqu'il s'efforce de n'en rien laisser paraître au-dehors. Lorsque nous portons nos regards en arrière, il nous semble que nous avons fait quelque chose; mais si nous les reportons devant nous, tout cela ne paraît plus rien en comparaison de ce qui nous reste à faire. Quel spectacle affligeant! n'avoir pour toute cathédrale qu'une misérable chapelle en bois, pendant que trois sectes de protestans ont à Mobile des temples très-élégans! n'apercevoir dans toute l'étendue d'un diocèse au moins aussi vaste que la moitié de la France que deux pauvres églises! encore par surcroît de malheur, l'église de Pensacole, que les habitans tâchaient de relever en s'imposant de grands sacrifices, vient d'être entièrement renversée par un coup de vent furieux. Nous avons des congrégations de catholiques assez nombreuses, qui n'ont pas même un oratoire pour se

réunir. D'un autre côté, nous désirerions bien vivement pouvoir fonder des communautés religieuses, pour fournir des moyens d'éducation à une jeunesse condamnée à croupir dans l'ignorance, ou à recevoir des leçons mêlées du poison de l'erreur. Plusieurs catholiques le désirent aussi vivement, et ces jours encore deux d'entre eux me disaient : Quand donc aurez-vous des Religieuses pour leur donner nos filles à élever? A la vue de tout cela, se trouver, je ne dis pas sans ressources, mais même avec des dettes considérables, n'est-ce pas être dans une position bien accablante pour des hommes qui désirent la gloire de Dieu, et qui voient des milliers de personnes mourir dans l'erreur faute d'instruction! Nous ne sommes plus que trois Prêtres. M. Châlon étant un peu malade suffit à peine pour Mobile; il ne reste donc plus que M. Loras et moi qui ne pouvons pas quitter le séminaire. Cependant M. Loras vient de trouver moyen de se dérober quatre ou cinq jours à ses nombreuses occupations, pour aller à Pensacole, où se trouvent réunies plusieurs familles françaises. Il y a baptisé près de quarante enfans. Ces bons fidèles lui ont promis de bâtir sous peu une petite église : il n'a pu que passer au milieu d'eux et leur adresser quelques paroles d'édification et d'encouragement. Mon Dieu! quand nous sera-t-il donc donné de distribuer avec abondance le pain de la parole de Dieu à un peuple qui l'attend avec une si grande avidité!

« Si vous croyez apercevoir dans ma lettre quelques détails qui puissent intéresser les Associés de la Propagation de la Foi, vous voudrez bien avoir la complaisance de la communiquer à M. le Rédacteur des Annales, en lui présentant l'expression de ma tendre amitié et le priant de s'intéresser à nous. Certainement

si on connaissait au Conseil de l'administration notre véritable position, on ferait un effort de générosité en notre faveur. Les dépenses de tout genre que nous sommes obligés de faire pour meubler notre établissement, sont vraiment incalculables. Relativement à vous, mes respectables Bienfaiteurs, je n'oserai pas former la moindre demande après tout ce que vous avez déjà fait pour nous. Je me permettrai seulement de vous rappeler qu'au moment où je vous présentai mes derniers adieux, vous me dîtes : *Nous penserons encore à la mission de Mgr. Portier.* Dans tous les cas, M. Mioland est notre *procureur-général* à Lyon, et reçoit avec reconnaissance tout ce qu'on lui adresse pour notre mission. Vous désirez sans doute qu'en finissant cette lettre j'ajoute quelques mots sur ma position personnelle. J'enseigne la philosophie et la théologie à huit de mes confrères, dont quatre sont déjà dans les Ordres sacrés et seront bientôt Prêtres. Monseigneur m'a nommé de plus directeur et économe du séminaire. Cette dernière charge me donne des soucis et des occupations sans nombre, parce que tout est à faire, qu'il faut tout créer et que rien n'est encore réglé. Je me vois obligé d'entrer dans tous les détails de l'administration d'une maison de quatre-vingts personnes. Quoique toutes ces occupations soient naturellement très-opposées à mes goûts, qui ont toujours été pour le ministère, je ne laisse pas de m'y plaire assez, parce que je sais que c'est la volonté de Dieu, et que moins j'aurai de satisfaction personnelle, plus j'acquerrai de mérites aux yeux du Seigneur. Il est bien temps de finir une lettre qui doit vous effrayer par sa longueur. Si je ne craignais pas d'être indiscret, je vous prierais de m'honorer de quelques mots de réponse. Veuillez bien présenter mes amitiés à M. votre neveu,

et recevoir l'expression de ma reconnaissance et de mon respect.

« Je me recommande à vos prières, je ne vous oublierai pas devant Dieu.

« Je suis, etc.

« BAZIN, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de Mgr. Portier, évêque de Mobile, à M. le Rédacteur des Annales.

Mobile, le 23 décembre 1831.

MONSIEUR,

« JE suis bien reconnaissant de votre complaisance à m'écrire de suite après la répartition des fonds. Vous regrettez que ma lettre ne soit pas arrivée à temps, parce que mes besoins une fois connus, les charités de votre institution auraient été plus largement répandues sur mon pauvre diocèse. Je le regrette bien comme vous et même plus que vous, mais je n'en suis pas moins reconnaissant des secours qui m'ont été accordés.

« Ma lettre du mois de janvier dernier contient un exposé fidèle de nos petits travaux et du bien religieux que nous espérons consolider, étendre et multiplier, Dieu nous aidant. 1.° Le séminaire collége de Spring-Hill (près de Mobile) est sans exagération aussi beau et aussi solide qu'aucun autre des Etats-Unis. Lorsque le plan en sera entièrement exécuté, on pourra sans gêne loger cent cinquante élèves et vingt-cinq ou trente Ecclésiastiques, si on peut les avoir. Nous avons reçu cette année plus de quinze pensionnaires, de sorte que notre existence est assurée et que nous aurons même les moyens d'entretenir deux ou trois missionnaires *en campagne*. Le succès a surpassé mon attente et celle

de tous nos Messieurs, de sorte que nous avons été pour ainsi dire pris au dépourvu, et que je n'ai pu détacher qu'un seul Prêtre pendant l'été pour l'œuvre des missions. Nous augmentons peu à peu l'édifice principal, nous améliorons les alentours et nous avançons lentement, pour sortir avec aisance de nos embarras pécuniaires. Au moment où je vous écris nous jetons près du séminaire les fondemens d'une église qui aura soixante-quatre pieds sur trente-deux, et où nous pourrons réunir un assez grand nombre de Fidèles, surtout pendant l'été: notre petite chapelle intérieure ne contenait qu'avec peine notre *nombreuse famille*.

« Le 15 août, vingt de nos enfans et plusieurs de nos domestiques se sont approchés avec beaucoup d'édification de la sainte table. M. Loras et M. Bazin, qui les avaient préparés avec soin pendant une retraite de trois jours, m'ont avoué n'avoir jamais rencontré, même en France, plus de piété, de candeur et d'attention. La cérémonie auguste et consolante de leur première communion fit une impression profonde sur nos jeunes protestans, et quelques-uns d'entr'eux demandèrent même à revenir au sein de la véritable Eglise. C'est ainsi que Dieu nous console pour avoir espéré contre toute espérance. Si la Providence nous accorde dix ans de vie, de persévérance et de fidélité à ses desseins, nous établirons d'une manière solide la Religion dans ce diocèse.

« 2.° Notre séminaire marche avec régularité, et sans être un St-Irénée (1) il nous offre un avenir consolant. M. Bazin enseigne la théologie, et M. Loras, quoique président du collége et professeur de langue grecque, s'est chargé généreusement du cours de philosophie. Je

(1) Mgr. Portier veut parler du Grand-Séminaire de Lyon.

ferai à Noel une grande ordination qui se composera de trois Prêtres, d'un Sous-Diacre et d'un Minoré. Vous riez sans doute de mon expression *de grande ordination*, vous qui êtes accoutumé à voir un sanctuaire *pavé* de lévites de tous les ordres. Mais reportez-vous au temps des Pothin et des Irénée, lorsque l'Eglise de Lyon vivait dans les tombeaux et les cachots, et que le sang de ses enfans proclamait seul leur existence; croyez-vous que nos pères dans la Foi ne se seraient pas réjouis de se donner quelques compagnons d'armes, d'exil ou de martyre? Pour moi, lorsque je me rappelle que j'ai erré seul, oui, tout seul, dans le désert, et que mon troupeau dispersé réclamait en vain la présence du Pasteur, je salue de près avec joie et ravissement le jour où les enfans ne m'importuneront plus par leurs cris de détresse, et où il me sera possible de leur donner du pain à tous. S'il m'était permis d'être orgueilleux, j'oserais presque l'être en voyant à mes côtés huit Prêtres et cinq autres sujets qui le seront bientôt. Encore une recrue, et nous tâcherons de nous faire tout à tous. On me promet cinq ouvriers nouveaux pleins de force et de zèle; je prie le Père de famille de lever tous les obstacles et de les pousser à travers les mers jusque sur notre rivage, parce que la moisson, il me semble, pourrait bientôt blanchir.

« 3.° La cathédrale de Mobile est encore une méchante cabane de bois; l'étable de Bethléem fut le premier temple du monde chrétien : voilà ce qui me console au milieu de mes angoisses. Quoique notre église contienne à peine le tiers de la population catholique, et qu'elle ne réponde nullement à son auguste destination, et malgré un trône mesquin qui, vu avec l'ensemble de l'édifice, réveille des idées grotesques et ridicules, il faut céder à la force des circonstances et

remettre à une époque plus heureuse une entreprise qui aujourd'hui nous accablerait.

« 4.° Les habitans de Pensacole ont éprouvé cette année un malheur qui serait irréparable, si je ne m'empressais de venir à leur secours. Ils avaient par des sacrifices généreux réussi à construire une nouvelle église, ils se réjouissaient de la voir s'élever rapidement; déjà on commençait à la couvrir, lorsqu'une colonne d'air a tout renversé en moins de cinq minutes. Ils ont fait un nouvel effort, ils se sont *saignés* derechef pour n'être pas privés de l'exercice de leur culte et des consolations de la foi; ils s'applaudissaient d'un accident qui les obligeait de donner plus de force et d'élégance à la maison de Dieu; mais ne voilà-t-il pas que l'entrepreneur déclare qu'il lui est impossible de remplir son contract, et ce dernier contre-temps, aussi funeste pour eux que l'ouragan, abat tous les esprits et ne leur laisse ni ressource ni espérance. Le Pasteur est donc obligé maintenant de pourvoir aux besoins spirituels et temporels du troupeau; aussi suis-je décidé à emprunter même pour qu'ils ne soient pas privés d'assister à la célébration de leur culte, et à me charger seul des nouvelles dépenses. La Providence ne m'a pas abandonné, et je croirais manquer à la reconnaissance que je lui dois, si je ne m'appuyais encore sur elle pour mon avenir. Généreux fidèles de France, c'est à vous qu'il est réservé d'être en cette rencontre les ministres de cette Providence, et puisque le verre d'eau froide donné pour Jésus-Christ n'est pas sans récompense, Dieu peut-il ne pas reconnaître votre touchante miséricorde, votre pieuse libéralité? Lorsque au moyen du denier de la veuve et de l'ouvrier, vous construisez dans le désert un temple à sa gloire et conservez les temples vivans de Jésus-Christ, vous avez droit à la récompense du

Prophète et de l'Apôtre, et vos bienfaits réunis à nos vœux et à nos prières vous mériteront de conserver toujours parmi vous le feu sacré d'une Religion sainte que l'impiété menace en vain.

« 5.° J'espérais vous envoyer cette année des détails intéressans sur les missions que nous avons entreprises, mais l'on dirait que Dieu a voulu mettre notre foi à l'épreuve par les obstacles qui en ont affaibli ou même détruit tout le succès. M. Loras visita, après Pâques, les catholiques dispersés sur la rivière Pascagoula, et pendant la quinzaine qu'il consacra à cette œuvre la pluie tomba à verse, deux ouragans se succédèrent rapidement, le temps fut si mauvais et les chemins furent tellement inondés qu'il fut renfermé dans la même maison sans pouvoir en sortir. Il prêcha, offrit le saint sacrifice de la Messe, baptisa une vingtaine d'enfans et réussit à engager les habitans de Pascagoula à bâtir une chapelle.

« Les dispositions de ces pauvres gens sont excellentes, et il y a lieu de croire qu'ils mettront la main à l'ouvrage dès que j'aurai envoyé un Missionnaire pour les consoler. La mort du premier Prêtre que j'ai ordonné à Mobile pour mon diocèse a fait manquer la mission dans le nord de l'Alabama. Jeune, zélé, pieux et instruit, M. l'abbé Pougeade me promettait un digne collaborateur, et à peine est-il entré dans la carrière apostolique que le Seigneur l'a rappelé à lui. Il est mort d'une fièvre bilieuse à Augusta, paroisse du diocèse de Charleston, où il était allé pour se perfectionner dans l'étude de l'anglais. J'ai donc perdu le sixième de mon clergé, et j'ai dû, en me soumettant à la volonté suprême qui nous afflige, pleurer pour mon troupeau une si grande calamité. Nous commencerons l'année prochaine à établir de loin en loin

quelques chapelles pour faciliter l'œuvre des missions : une à Blakely, une autre à Montgoméry; nous nous efforcerons même de procurer un semblable secours aux habitans de Moulton, dans le nord de l'Alabama, et à ceux du Bayou-la-Battrai, à l'extrémité méridionale. Pour toutes ces entreprises il ne nous faut que de l'argent et des Missionnaires, et nous avons l'espérance, avec votre aide, bien entendu, d'accomplir ces desseins avant un an.

« 6.° J'ai acheté un terrein où je placerai un couvent de Sœurs de la Charité, près de Mobile, pour l'éducation des personnes du sexe. J'ai reçu une lettre de France, il y a environ un mois, et il semble que la Providence enverra à Saint-Augustin quelques Sœurs de la Visitation, accompagnées par un excellent aumônier. Une maison et une superbe *orangerie* ont été données pour cet objet.

« J'établirai, le 1.er janvier 1832, une école gratuite pour les pauvres de Mobile; je partirai le 7 pour la visite des Florides, et avant trois mois vous aurez une autre relation.

Au moment où j'achevais cette lettre, que j'ai été obligé de prendre et de reprendre et que j'ai à peine le temps de relire, j'ai reçu celle que vous m'avez écrite par M.me Sainte-Marthe; mille remercîmens. Je loue Dieu du zèle que vous inspire notre pauvre diocèse, et j'espère que vous attirerez sur lui par vos prières et vos efforts les bénédictions de la terre et du Ciel. Je vous répète en finissant qu'il y aurait ici un bien infini à faire, et que nous ne sommes arrêtés dans notre marche que par le défaut de moyens pécuniaires et d'ouvriers apostoliques. Soyez l'interprète de ma reconnaissance auprès de tous vos associés, et agréez les vœux de votre très-humble serviteur.

« † Portier, *évêque de Mobile.* »

*Lettre de M Châlon, miss. apost., à M. R***, prêtre du diocèse de Lyon.*

Mobile, le 1.er mars 1832.

Mon cher Monsieur,

« Je viens de recevoir par la voie de Philadelphie la charmante lettre que vous aviez confiée aux soins de M. l'abbé Lesne. Vous vous plaignez amicalement de mon long silence; j'aurais dû, il est vrai, rapprocher davantage les époques de notre correspondance, mais comme vous vous attendez toujours à voir arriver des relations de mission avec toutes nos lettres, et que nous n'avons pas toujours le bonheur d'en faire, j'ai renvoyé le plaisir de vous écrire à un temps où j'aurais quelque chose d'édifiant à vous raconter.

« La Providence vient de me ménager encore une mission; je l'ai acceptée avec transport. Encore une fois je me suis enfoncé dans le désert; encore une fois Dieu m'a envoyé porter son nom, non pas à des sauvages, ou à des hérétiques, mais à des Français qui se rappellent qu'autrefois ils furent baptisés, qu'il y a des sacremens qu'ils n'ont pas reçus, et que leurs ancêtres étaient catholiques. Après avoir parcouru un espace de trente-cinq milles, je frappe à la porte de la première hutte que je rencontre; je demande l'hospitalité : on m'introduit dans un appartement qui sert à la fois de salle de réception de cuisine, de salle à manger, de dépôt de comestibles et de chambre à coucher. Si mon guide ne m'eût averti que nous allions passer la nuit dans une famille française, le flegme que

je voyais sur toutes les figures autour de moi m'eût trompé; j'aurais cru être dans la société de quelque honnête Américain. Il était dix heures du soir lorsque je fus invité à passer la nuit sur de la paille, qu'on avait eu l'attention de mettre assez proche du feu. Enveloppé de mon manteau, je dormis comme on dort au bivouac; et lorsque le chant du coq me réveilla, je fus convaincu qu'un Trappiste peut dormir d'un profond somme sur la couche de sa pauvreté. Je ne dédaignerai jamais la paille; les nuits suivantes je l'ai regrettée. On me donna en échange, dans une autre maison, des planches couvertes de je ne sais quoi, qui ne les attendrissait pas. Le sommeil est venu cependant fermer mes paupières, et j'en ai été quitte pour quelques douleurs passagères dans tous mes membres. Le premier jour j'eus le bonheur de baptiser huit enfans.

« Me voilà arrivé, mon cher ami, au centre de ma petite colonie française, dont toutes les familles sont éparses sur les bords de deux rivières très-rapprochées l'une de l'autre. Si vous voulez voir des Français dont les coutumes et la simplicité vous retracent les mœurs du douzième siècle, je vous engage fort à me prendre pour votre guide, et je vous conduirai au Bayou-la-Battrai. Si vous voulez entendre parler le français comme l'écrivait Joinville, venez d'abord à Mobile, et je vous conduirai au Bayou-la-Battrai. Au milieu de ces bons fermiers je me trouvais reporté à une époque antérieure de quatre siècles au moins. Ma première opération fut d'abord de visiter toutes les familles : souvent dans une frêle pirogue j'allais de cabane en cabane faisant le plan d'une petite église et arrangeant mes argumens pour concilier tous les esprits et leur faire adopter des mesures efficaces; rien n'interrompait la suite de mes pensées, si ce n'est parfois

l'apparition subite de quelque puissant crocodile, qui disparaissait sous les eaux à notre approche, et que les coups mesurés d'une pagaie (1) avaient épouvanté. Je convoquai tous les chefs de famille pour le dimanche suivant ; je parvins à leur faire concevoir combien il était nécessaire qu'ils élevassent une petite église. Il est vrai qu'ils sont tous très-pauvres. Je dois aussi ajouter qu'ils sont profondément ignorans ; mais éloignés de tout commerce avec le monde ils n'en connaissent pas l'impiété, ils n'en ont pas contracté les vices : leur pauvreté a été le rempart qui a sauvé leur foi ; ils ne possèdent rien qui puisse tenter la cupidité des hommes ; aussi ont-ils été abandonnés à eux-mêmes, comme s'ils eussent vécu *in terrâ ignotâ :* de là point d'exemples d'irréligion, point de respect humain, aucun de ces vices que l'on contracte dans le commerce des hommes qui ont abjuré toute croyance religieuse. Ils sont ignorans, mais ils apprendront la science du salut, et Dieu révélera des lumières surnarurelles aux petits et aux faibles.

« Après avoir baptisé vingt-trois enfans et convoqué pour le dimanche suivant une assemblée de tous les pères de famille, je m'acheminai vers l'île Mont-Louis. Un vieillard, qui voulut me servir de guide, m'avertit que le passage de la rivière aux Poules était très-difficile ; je l'encourageai Je devais trouver sur cette île isolée d'autres familles catholiques, qui pouvaient avoir besoin de mon ministère. J'oubliai les difficultés, et je me mis en route avec deux habitans qui connaissaient toutes les sinuosités des sentiers que nous devions suivre. Mon guide se munit d'un briquet, en m'aver-

(1) Rame dont se servent ordinairement les sauvages.

tissant que nous pourrions être obligés de passer la nuit dans le désert; ce ne sera pas, lui répondis-je, la première fois que cela me sera arrivé, et je n'ai pas toujours eu du feu.

« Pardonnez-moi mon ami, la digression que je vais maintenant faire : s'il est vrai qu'un cavalier aime à revoir le coursier qui l'a porté un jour de bataille, un Missionnaire n'éprouve pas moins de plaisir à la vue du cheval qui a partagé la fatigue de ses courses et que le hasard lui fait rencontrer. Celui que je monte à présent est le même qui m'a porté dans ma mission de l'Alabama, le même que j'avais conduit sur les montagnes de Huntsville, dans les plaines de Moulton et sur les rives du Tennessée. Je l'ai revu avec un sentiment de plaisir mêlé de peine. Un Missionnaire en activité de service devrait tous les jours remercier Dieu d'avoir créé un si utile animal.

« La monotonie des lieux que nous traversions n'était interrompue, de loin en loin, que par le cri de quelques grues, que notre approche avait épouvantées, et par le vol précipité de quelques colombes étonnées de voir l'homme dans leurs solitudes. Déjà nous avions traversé la rivière Jaunisse (il est fâcheux que M. de Châteaubriand n'ait jamais parcouru ces déserts, il aurait donné à cette rivière un nom plus poétique) et laissé loin derrière nous la rivière Orange, lorsque le guide qui nous précédait s'écria : La rivière aux Poules. Je tourne mes regards vers le côté qu'il m'indique; point de riviere visible à mes yeux, mais bien un large marais couvert de joncs. A l'instant mes deux fermiers mettent pied à terre, s'apprêtent à se mouiller le moins possible, et m'invitent à faire de même. Il n'est pas nécessaire, répondis-je; je puis traverser ce marais à cheval : ils n'insistent pas davantage, et un d'eux me

précède. A peine mon cheval avait-il fait quelques pas dans ce marais fangeux, qu'il s'enfonce profondément et ne se relève qu'avec de violens efforts; il avance encore, il retombe; ses efforts sont vains : je m'élance dans l'eau; plus il s'agite, plus je le vois s'enfoncer; enfin, il parvient à se dégager. On m'invite à le faire marcher aussi vite que nous le permet la difficulté du lieu, pour ne pas lui donner le temps de s'enfoncer. A chaque pas nous enfonçons nous-mêmes, nous trébuchons, nous nous relevons encore et nous arrivons sur le bord de cette rivière, que les joncs avaient cachée à ma vue : elle n'est pas large, mais profonde; elle prend sa source dans la mer et va porter ses eaux dans la baie de Mobile. C'est elle qui sépare l'île Mont-Louis de la terre ferme; dans les hautes marées et surtout lorsque le vent souffle du côté de la mer, tout le marais dont je vous ai parlé est couvert d'eau; ce n'est plus qu'un vaste lac, qui arrête presque toute communication avec l'île. Arrivés sur le bord de la rivière, que nous et nos chevaux nous devions franchir, nous eûmes encore d'autres misères.

« Mouillés autant que peuvent l'être des hommes qui à chaque pas s'enfoncent dans une vase profonde, couverts de boue, par un temps froid, nous eûmes à essayer toute espèce de moyens pour parvenir à faire passer de l'autre côté de la rivière le cheval d'un de mes guides; enfin, je proposai de faire franchir le mien le premier; il ne fit point de cérémonie, et les autres obéirent à la loi du bon exemple : une bride cassée fut vite réparée, et nous continuâmes notre route à travers le marais, évitant les endroits les plus fangeux par de longs détours. Arrivés sur l'île, le guide me demanda si je n'avais pas eu peur de l'énorme serpent qu'il avait vu se diriger sur moi dans le ma-

rais. Je ne l'ai pas même vu, lui répondis-je : il en fut étonné. Il paraît qu'occupé à bien diriger mon cheval, j'avais été inattentif à toute autre chose. Mon Père, me dit-il ensuite, ce marais est le repaire d'une foule de serpens de l'espèce la plus dangereuse.

« Après quelques heures de marche, nous arrivâmes chez le premier habitant de l'île; on nous offrit l'hospitalité la plus généreuse, et mon ministère n'a pas été inutile. Après avoir rempli l'objet qui m'y avait amené, nous nous mîmes de nouveau en route pour le Bayou-la-Batré. J'avais avant mon départ prié un des habitans de faire une croix, que je voulais planter sur le lieu même qu'on choisirait pour l'église future; quel fut mon étonnement de la voir à mon retour posée près de la maison où j'habitais! J'allai tout de suite l'examiner : elle avait dix-sept pieds de haut; je la trouvai bien faite, et je fus consolé de mes fatigues. Enfin le dimanche arriva : à dix heures, la maison où je devais célébrer la saint sacrifice de la Messe et prêcher, était remplie : mon Dieu! quel pauvre autel! C'est sur une méchante table que va descendre le Fils de Dieu! et c'est pour la première fois que la Victime sans tache a été immolée sur cette rive. Si le temps eût été plus favorable, j'aurais volontiers élevé un autel à l'ombre d'un beau cèdre sur les bords du rivage; le firmament eût été la voûte du temple, et l'emblème de l'immortalité eût étendu ses branches sur la Victime, le Prêtre et les fidèles. Mais non; c'est dans une maison indigne de recevoir un grand de la terre, qu'il faut que le Fils de Dieu descende. Je commence le saint Sacrifice : après l'Evangile, je romps le pain de la parole; la beauté, la sainteté de notre auguste Religion est mon sujet: Et cette Religion vous ne la connaissez pas, dis-je à mes auditeurs, vous en

avez oublié les préceptes; vous êtes un peuple sans Prêtre et sans autel.... Je m'abandonnai à l'esprit qui m'animait. Dieu a touché les cœurs, et j'ai obtenu une église : mais n'anticipons pas. Après la Messe, je me fis apporter la croix au pied de l'autel; je la bénis solennellement, et nous la plaçâmes dans l'endroit qui a été choisi pour l'église. Après que toutes les cérémonies furent achevées, je convoquai l'assemblée, et il fut décidé qu'une église serait bâtie et qu'elle serait terminée au mois de juin, qu'elle aurait vingt-cinq pieds de long sur vingt de large; elle sera pauvre, mais cependant on ne doit pas oublier que c'est la maison du Seigneur, et que si la simplicité doit y régner, ce doit être une simplicité noble. Un des habitans s'est chargé de faire l'autel, et un autre doit faire une chaire.

« Voilà, mon cher ami, bien des détails; puissent-ils vous intéresser. Aidez-nous de vos prières. En France on abat les croix, ici on les élève. Puissions-nous n'être jamais entravés dans notre ministère par des hommes ennemis de Dieu et de sa Religion !

« Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de m'envoyer les livres que je vous avais demandés. Je ne les ai pas encore reçus; mais je crois qu'ils sont à la Nouvelle-Orléans. M. Lesne est encore à Philadelphie.

« Je suis, etc.

« CHALON, *miss. apost.* »

FIN DU XXIXe CAHIER.

ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

Cet Ouvrage se vend au profit de l'Association.

Prix de ce Cahier. . . . . 75 c.

LYON, IMPRIMERIE DE RUSAND.

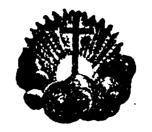
ANNALES
DE L'ASSOCIATION
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENS RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Collection faisant suite à toutes les éditions des Lettres Édifiantes.

OCTOBRE 1832. — N.° XXX.



A LYON,
CHEZ M. P. RUSAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.
A PARIS,
A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE,
Rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n.° 8.
1832.

Avec approbation des Supérieurs.

ASSOCIATION

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI,

EN FAVEUR

DES MISSIONS DES DEUX MONDES.

MISSION DU SU-TCHUEN.

La Religion fait depuis quelques années des progrès assez lents, mais bien soutenus, dans l'empire de Chine; en 1830 le sacrement de Baptême a été conféré à deux cent quatre-vingt-deux adultes, et en 1831 à trois cent dix-neuf. Les chrétiens éprouvent de temps en temps des vexations locales, mais les édits de persécutions ne reçoivent point une exécution générale. Deux néophytes sont morts en prison, par suite des mauvais traitemens qu'ils avaient endurés plutôt que d'abjurer la Foi et de dénoncer la retraite d'un Missionnaire. Ainsi de nos jours encore la vérité de la doctrine catholique continue à être confirmée par la preuve du sang. Quelques personnes ont pu donner leur vie pour l'erreur, mais les exemples en sont rares, et leur dévouement a été l'effet d'un enthousiasme passager qui n'est pas, comme celui des Martyrs, de tous les temps, de tous les sexes et de tous les

âges. Il ne se passe pas d'année sans que des chrétiens ne soient arrêtés, emprisonnés et condamnés à diverses peines. Ce sont nos frères : la Foi qu'ils confessent devant les mandarins et pour laquelle ils souffrent est la nôtre. Leur sang ne crie pas vengeance, mais bien miséricorde : leur dernier vœu en rendant le dernier soupir est pour la conversion de leurs bourreaux. Au milieu des tourmens ils font un appel à notre charité ; ils nous conjurent de ne pas laisser périr dans leur patrie cette Religion sainte pour laquelle ils donnent leur vie. Serons-nous sourds à leur demande ? il nous est si facile d'y satisfaire ! Il suffit pour cela de leur envoyer des Missionnaires, et de fournir à ces hommes apostoliques les moyens de subsister : tel est le but de l'Association de la Propagation de la Foi. Redoublons donc de zèle en faveur de cette œuvre si sainte et si charitable. Nous aimons à espérer que, dans les décrets de la Providence, une époque a été fixée où le vaste empire de Chine et par conséquent les pays voisins entreront dans le sein de l'Eglise : qui sait si l'Association n'est pas destinée à provoquer ou à favoriser l'accomplissement de ce grand événement ? Quelle joie, quelle consolation ce sera pour nous d'y avoir concouru ; d'avoir contribué à faire connaître Jésus-Christ, le Sauveur du monde, à plusieurs centaines de millions d'infidèles qui l'ignoreraient peut-être toujours sans nos prières et nos aumônes ; d'avoir enfin ouvert le chemin du salut à tant de peuples assis à l'ombre de la mort !

Nous allons mettre sous les yeux des Associés les lettres qui nous sont parvenues du Su-Tchuen ; nous donnerons ensuite une relation écrite par M. Bohet, qui est chargé d'administrer la chrétienté formée depuis long-temps par les Missionnaires français dans le

Fokien. Nos lecteurs trouveront dans ces divers documens des sujets d'édification, des motifs d'encouragement et de consolation.

*Lettre de M. Alphonse Vialle, missionnaire apostolique, à M.****

Macao, 29 novembre 1830.

« Le 29 mars, à midi, nous fîmes notre sortie du port du Hâvre avec un vent favorable. Un grand nombre de négocians nous accompagnaient, et une foule immense occupait les deux jetées. C'était la première fois que le navire (la Camille) s'élançait dans les mers. Son aspect majestueux, sa construction d'une forme élégante, était l'objet qui attirait tous les regards : de notre côté, nous avions les yeux fixés sur cette terre que nous ne devions plus revoir, et nous renouvelions au fond de nos cœurs un sacrifice qui déjà avait été agréé du Seigneur. Cependant tout respirait la joie autour de nous. Un petit repas servi à l'impromptu et quelques bouteilles de Champagne ne contribuèrent pas peu à l'entretenir. Nous étions déjà loin des terres, et l'on pensa bientôt à se séparer : en effet MM. les négocians, qui nous avaient accompagnés pour nous faire leurs adieux, descendirent dans des embarcations et nous saluèrent pour la dernière fois; à l'agréable tumulte de cette cérémonie succéda la solitude la plus profonde.

« Le vent, qui continua à nous être favorable, nous poussa bientôt en pleine mer. Le quatrième jour après notre départ nous étions déjà dans le golfe de

Gascogne. C'est là que nous commençâmes à faire notre apprentissage. Pendant la nuit du premier avril, le vent devint très-fort. Une pluie à verse, accompagnée d'éclairs et de tonnerres, semblait devoir nous inonder : tout était capable de jeter la terreur dans l'ame. Néanmoins me confiant pleinement en la bonté de Dieu, je m'endormis d'un sommeil profond. Ce mauvais temps ne fut pas de durée ; à la tempête succéda le calme. Jusque-là personne n'avait éprouvé le mal de mer, mal insupportable, qu'il faut avoir éprouvé pour le définir justement. Nous ne tardâmes pas à payer le tribut à Neptune. Mon compagnon de voyage a gardé presque constamment le lit pendant trois semaines, sans pouvoir retenir dans son estomac aucune espèce de nourriture. Le subrécargue a été incommodé de ce mal pendant tout le voyage. Quant à moi, j'en ai été quitte pour un seul vomissement. Quoique je fusse le plus solide, j'étais cependant si faible et si dégoûté que je me serais volontiers laissé mourir de faim. On a continuellement envie de vomir ; l'air que l'on respire, les mets les plus exquis, tout vous y provoque. Les efforts continuels qu'il me fallait faire pour garder l'équilibre m'affaiblissaient au point qu'il me semblait que je n'avais plus une goutte de sang dans les veines. Le moral n'est pas tout-à-fait à l'abri de cette révolution. On éprouve je ne sais quelle inquiétude qui engendre la mélancolie, et l'homme du caractère le plus joyeux devient le plus insupportable. Voilà ce que j'ai été moi-même dans les premiers jours de notre navigation. De là jugez combien doivent souffrir ceux qui craignent la mer pendant des mois entiers. A part ces misères indispensables et un peu de contrariété dans les vents, nous avons fait un très-bon voyage. Nous avions à bord toutes les commodités possibles ; pen-

dant toute la traversée nous avons mangé de la viande fraîche; ce qui est assez extraordinaire : et plusieurs fois même nous avons eu des pois verts et des haricots de ce genre. La volaille et les pâtisseries ne nous ont pas manqué non plus; en un mot, jamais Missionnaire ne fut si bien traité dans son voyage : après cela vous n'aurez pas de peine à croire que je n'ai pas maigri durant tout le temps que j'ai passé sur mer.

« Il s'en faut de beaucoup que nous fussions à l'aise pour le spirituel; hélas! je n'ai pas célébré une seule fois le saint Sacrifice, et je ne le pouvais décemment. Le saint jour de Pâques seulement j'ai servi la Messe à mon confrère et communié de sa main. Quoique l'on fût averti que la Messe allait se dire personne ne s'y rendit, et nous fûmes même obligés de célébrer un si grand et si redoutable Mystère en secret et dans un lieu si étroit, qu'il fallut nous tenir pendant tout le temps l'un derrière l'autre. Toute réflexion serait inutile sur ce point. On connaît assez la classe des marins pour savoir qu'à peu d'exceptions près, ils sont tous impies ou libertins, au point de faire rougir les animaux mêmes s'ils étaient capables de raison. Malgré tous les crimes et toutes les abominations dont une petite partie eût suffi pour attirer sur nous la colère de Dieu; malgré tous les blasphèmes contre son saint Nom, contre son aimable Providence, contre sa Religion sainte, il est toujours demeuré avec nous! C'est surtout dans la solitude qu'il se plaisait à nous consoler Que de précieux momens j'ai passés sur la dunette du navire seul avec Dieu, ne voyant que le ciel et la mer, abîmé dans les plus sérieuses réflexions! Que je me plaisais surtout à considérer tous les événemens par lesquels Dieu m'avait ménagé les grâces extraordinaires d'une si sublime vocation! Vrai-

ment il y a de quoi s'extasier en pensant à Dieu sur mer : à mesure que la vue s'étend au loin dans l'espace on a une plus juste idée de l'immensité de Dieu ; là tout prêche sa grandeur, sa puissance ; là il donne mille nouvelles marques de sa bonté paternelle.

« Les matinées étaient ainsi presque entièrement occupées par la prière et les réflexions. Pendant le reste du jour nous nous occupions à l'étude, selon notre goût et suivant que la température du climat nous le permettait. Nous voyions ainsi nos journées s'écouler sans ennui. Nous avions aussi nos récréations, pendant lesquelles j'aimais assez à faire de l'exercice.

« Un objet qui nous procurait beaucoup de plaisir c'était la rencontre des navires. Notre marche était bien supérieure à celle de tous ceux que nous avons vus ; nous n'en avons rencontré aucun que nous n'ayons bientôt passé et perdu de vue dans l'espace de quelques heures. Nous avons vu le premier par le 40.e degré de latitude nord et le 18.e de longitude. Il était parti de Nantes le 28 mars ; c'était un petit brick nommé la Laure, commandé par le capitaine Lauvergne. Nous l'aperçûmes le 9 avril.

« Le 3 mai au loin nous en vîmes un qui nous parut suspect à ses manœuvres. Nous avions lieu de croire qu'il était monté par des pirates. Il venait directement sur nous ; mais notre bonne contenance lui fit peur, et il vira de bord.

« Nous en rencontrâmes un autre le 10 du même mois ; c'était un brick venant de Lisbonne et se rendant à Rio-Janeiro. J'ai profité de cette occasion pour vous écrire. Comme notre capitaine avait aussi des lettres à lui confier, il lui fit rendre une visite et l'inviter à dîner pour le lendemain. Le temps était bien favorable pour faire un bon dîner, et ce jour fut

pour nous un jour de fête. Voici comment la chose se passa. Le jour étant venu, une belle embarcation fut mise à la mer pour aller prendre, sous la conduite du sous-lieutenant, le capitaine du navire portugais, qui était à dix minutes du nôtre. Bientôt nous le vîmes arriver avec quatre passagers, tous portugais. L'un parlait latin et un autre estropiait quelques mots de français. Nous ne tardâmes pas à lier conversation avec ces derniers, et nous nous mîmes à table. Tous ces messieurs furent enchantés de la beauté du navire et encore plus de notre déjeûner auquel ils firent honneur. Pendant le repas un matelot tournait d'une main vigoureuse la manivelle de l'orgue, et nous régalait de quelques airs de musique. Après le repas, l'embarcation reconduisit le capitaine portugais à son bord, et après bien des *houras* de part et d'autre, nous lui souhaitâmes un bon voyage, et nous le laissâmes derrière nous comme tous les autres.

« Dans la nuit du 12, nous parlâmes à un navire américain; il daigna à peine répondre à nos questions, et refusa assez malhonnêtement de se charger de quelques lettres. Nous répondîmes à ses manières obligeantes par trois coups de pistolet, qui l'effrayèrent et le firent virer de bord. Nous avons rencontré sur nos pas plusieurs autres navires, et nous l'avons toujours emporté par la supériorité de notre marche : il nous est arrivé pendant plusieurs jours de faire quatre lieues à l'heure.

« Si nous aimions à voir des hommes autres que ceux avec qui nous étions habituellement, et si la rencontre d'un navire était pour nous une véritable fête, c'était bien autre chose lorsque nos yeux pouvaient jouir un instant de l'aspect de quelque terre. Le plaisir que l'on éprouve dans ces circonstances est

vraiment incroyable; et l'on aurait peut-être peine à me croire si je disais que je sentis mon cœur battre de joie à la vue de la première terre qui se présenta à nous. Ce fut *Tristan d'Acunha*. Le 23 mai, à midi, nous étions devant la partie nord-est de l'île. A peine y fûmes-nous arrivés que nous vîmes venir à nous une embarcation montée par six hommes. Ils vinrent nous offrir quelques rafraîchissemens. Vous dire au juste quel fut mon contentement quand je pus distinguer cette île qui, malgré sa stérilité, nous présentait un coup d'œil charmant, c'est une chose au-dessus de ma plume. Ce qui frappe d'abord la vue, ce sont deux jolies cascades qui se précipitent avec fracas dans la mer. C'est là que les habitans viennent puiser de l'eau pour eux et leurs troupeaux. Au-dessus est une petite plaine qui, malgré la sécheresse de l'automne, était couverte de verdure. L'on voit au milieu de ces prairies les pauvres habitations des insulaires. Ce sont de petites cabanes composées de branchages, ouvertes à tous les vents. De nombreux arbrisseaux plantés çà et là leur fournissent quelque ombrage contre les rayons du soleil, et de nombreux troupeaux, qui jouissent d'une entière liberté, suffisent presque à tous leurs besoins. Nous distinguâmes, dans un coin de cette île, une portion de terre qui nous parut consacrée à la culture. Cependant ces braves gens ne paraissent pas se tuer à manier la pioche. Tout le reste de l'île ne présente que des rochers immenses, sur lesquels cependant on voit beaucoup de boisage. Enfin elle est surmontée d'un pic très-élevé, dont la cîme, presque toujours cachée dans les nues, est couverte, dit-on, de glaces éternelles.

« Les habitans de cette île sont au nombre de vingt-huit seulement; huit hommes anglais pour la plupart

et huit femmes qu'ils sont allés chercher à Ste-Hélène, et douze enfans de tout âge. Il y en a un parmi eux qui est regardé comme le gouverneur. C'est le plus ancien. Celui que nous y avons vu était le seul vivant de ceux qui, par suite d'un naufrage, s'étaient établis là et avaient jeté les fondemens de cette petite république. Tous les autres lui obéissent comme à leur père, et si quelqu'un se rendait coupable de quelque délit, il ne prononcerait sa condamnation qu'après avoir pris l'avis de tous les autres. Ils peuvent facilement se procurer ce qui est nécessaire à leur subsistance; la mer est très-poissonneuse, et le terrein assez productif; ils cultivent le froment, l'avoine et les pommes de terre, qu'ils vendent aux navires qui passent dans ces parages. Ils ont en outre quarante bœufs, cent moutons, trente cochons et de la volaille en quantité. Il n'y a rien de remarquable dans leurs vêtemens, si ce n'est que leurs souliers sont simplement un grand morceau de peau d'éléphant marin, qu'ils ajustent de leur mieux autour de leurs pieds avec une ficelle. Vous remarquerez sur la carte deux petits îlots tout près de *Tristan;* c'est là qu'ils vont chasser à l'éléphant marin.

« Je tiens d'un des insulaires que le plus grand nombre d'entre eux sont protestans, les autres sont catholiques. Ils se réunissent tous une fois par semaine, chez le gouverneur, pour prier en commun et faire de bonnes lectures. Je leur offris quelques croix et quelques médailles, qui furent acceptées de quelques-uns avec une grande démonstration de reconnaissance; mais les autres me laissèrent mes croix pour me demander des habits et du linge.

« Nous désirions tous ardemment de mettre pied à terre; mais il n'était pas prudent de le faire à cause du

changement subit des vents qui, passant tout à coup au nord, nous auraient inévitablement jetés sur les brisans dont cette île est environnée. En réfléchissant sur le sort de ces infortunés, séparés par un si grand espace du reste des mortels, je me serais volontiers décidé à demeurer parmi eux pour soutenir la foi des catholiques et donner le Baptême à leurs enfans. Si l'île était plus considérable, ce serait bien le moment propice d'y envoyer quelque ~~bon Prêtre; mais il ne pa-~~ raît pas que cette petite république puisse s'accroître au point de mériter la préférence sur cette multitude de peuples qui n'ont pas encore entendu la bonne nouvelle du salut.

« Jusque-là le temps avait été supportable, mais quelques jours après nous commençâmes à goûter les douceurs du parallèle. C'est là qu'on peut parler de montagnes d'eau : plus d'une fois le navire a été inondé de pluies continuelles et abondantes; de la grêle, des éclairs, des tonnerres, un vent à tout briser, voilà le temps que nous avons eu presque habituellement jusqu'au détroit de *Sumatra*. Le vent soufflait quelquefois si fort, et les flots se brisaient avec tant de fracas contre le navire, que nous entendions à peine le bruit du tonnerre.

« Un de ces jours que la mer était grosse et que nous allions 7 à 8 milles à l'heure, un matelot se laissa tomber du bras du grand perroquet, élevé de plus de 80 pieds. Aux cris du subrécargue qui l'avait vu tomber, tout le monde courut sur le pont : j'y courus aussi; mais ignorant quel était le sujet de ce mouvement extraordinaire, je crus que le navire allait couler à fond. La vue de ce malheureux au milieu des vagues, qui nous le cachaient de temps en temps, me détrompa. Une légère embarcation fut aussitôt mise à la mer, et

sauva le matelot dont les forces commençaient à l'abandonner.

« A l'approche des détroits le temps s'était beaucoup radouci, et dès que nous y fûmes entrés il nous sembla que nous étions dans un nouveau monde : un ciel serein, une mer unie, une chaleur tempérée, la vue délicieuse des terres au milieu desquelles nous marchions lentement, le parfum des plantes aromatiques dont ces îles sont remplies, tout était pour nous une source de plaisir ; la végétation dans ces terres inhabitées est d'une richesse inconcevable. Les bananiers, les cocotiers, les pamplemousses et une infinité d'arbres toujours verdoyans dont ces îles sont couvertes, forment des forêts impénétrables. On n'y entend que le chant des oiseaux et le bruit des feuilles que les ardeurs du soleil ont séchées et qui tombent. Mais ce plaisir ne tarda pas à être diminué par la chaleur excessive que nous éprouvâmes pour la seconde fois sous la ligne.

« Le 2 juillet, à trois heures du soir, nous mouillâmes devant Anger. Le lendemain dès la pointe du jour nous nous vîmes assaillis d'une foule de petites barques. Les habitans de cette petite île venaient nous offrir des rafraîchissemens à très-bon marché. Pour une piastre (5 fr.) nous pouvions avoir une douzaine de poules et des fruits en abondance, tels que des bananes, des oranges ;... pour le même prix ils donnaient quatre douzaines de ces joncs qui coûtent si cher en France, et j'ai vu le charpentier du navire en recevoir plusieurs centaines pour une douzaine de mouchoirs très-ordinaires. Ces pauvres gens sont presque tout nus, et ils font plus de cas d'un vieux vêtement que des *pataques* qui ne peuvent les couvrir. J'ai parcouru à la hâte la ville et les environs, je n'y ai rien vu de bien

remarquable qu'une pyramide ou tombeau élevé en l'honneur d'un capitaine anglais. Il paraît que tous les voyageurs ont la faculté d'y écrire leur nom. J'y ai vu avec plaisir celui de plusieurs de mes confrères, et j'y ai ajouté le mien. Nous quittâmes Anger le 4 du même mois, et jusqu'à Manille nous eûmes un temps très-inconstant. Nous avons demeuré pendant plus d'un mois dans cette ville dans le couvent des Augustins, où nous avons été reçus comme des frères. M. Ségui, ancien missionnaire en Chine, procureur-général de l'ordre, nous a comblés de toute sorte d'honnêtetés; il vient d'être consacré tout dernièrement archevêque de Manille. Malgré les grandes chaleurs que nous avons éprouvées dans ce pays, notre santé a toujours été inaltérable.

« Avant de terminer je dirai un mot de la cérémonie qui se pratique ordinairement sous l'équateur, et que l'on nomme baptême de la ligne. Le 29 avril, veille de la solennité, le *Père la Ligne* nous envoya son courrier, après nous l'avoir annoncé lui-même dans le lointain : le matelot qui jouait ce rôle était monté sur la hune, de sorte que sa voix nous parut celle d'un capitaine étranger qui interrogeait le nôtre. Après sa harangue, une grêle de haricots secs nous obligea de chercher un abri dans la chambre; mais bientôt un coup de pistolet nous annonça l'arrivée du courrier : nous sortîmes pour connaître la volonté du Roi de ces parages, à qui tout nouveau passager doit payer tribut, s'il ne veut pas s'exposer à de grands dangers. Ce courrier avait de longues moustaches, il était armé de deux pistolets, et pour cheval il avait je ne sais quel animal, qui tenait du poisson et du quadrupède. Il nous annonça donc que son maître le *Père la Ligne* ayant su qu'il y avait à bord plusieurs mortels qui passaient pour la première

fois dans son empire, il exigeait selon l'usage qu'ils fussent lavés dans les eaux salutaires de la mer ; qu'à cette condition seule il nous promettait un heureux voyage. Le capitaine répondit que le père la Ligne pouvait être content et que tout se ferait selon ses désirs.

« Le lendemain, vers les onze heures du matin, nous nous trouvions sous la ligne ; nous vîmes bientôt arriver le père la Ligne suivi de tout son cortége. Il paraissait tout d'abord lui-même avec une longue barbe blanche, appuyé sur un bâton qui, je pense, ne lui servait que pour suppléer à la faiblesse de son cheval. A côté de lui marchait son postillon qui d'un bras vigoureux excitait la monture de son maître : venait ensuite un soldat portant un sabre nu à la main ; on voyait après Neptune et les Nymphes, Hercule avec sa massue et une foule de diablotins qui, la fourche à la main, faisaient toutes sortes de singeries. Tout cet aimable cortége passa devant la chambre, et après une courte conversation que le père la Ligne eut avec le capitaine, il se retira dans une tente préparée pour la cérémonie, et où personne ne pouvait entrer avant d'avoir reçu le baptême. Nous croyions que tout était là, lorsque nous vîmes tout à coup un homme dont il ne m'est pas possible de faire le portrait fidèle, venir à nous avec empressement pour nous offrir ses services. C'était le barbier du père la Ligne. C'est celui de tous qui nous amusa le plus. Sa grande perruque blanchie de farine et terminée par une longue queue, deux bosses élégantes qui ornaient sa poitrine et ses épaules, ses culóttes courtes, ses mollets tout bouffis, tout cela joint à un caractère gai et plaisant si propre aux gens de cet état, nous causa le plus grand plaisir.

« Lorsque tout fut prêt, le soldat vint nous chercher pour nous conduire dans la grotte mystérieuse. Je le

suivis comme les autres à mon tour ; quand je fus arrivé devant le père la Ligne, il me fit asseoir sur un beau siége, et après plusieurs questions auxquelles je répondis de mon mieux, le barbier vint me raser avec un pied de roi qu'il aiguisait adroitement sur un morceau de bois. Après cela un autre me jeta un peu d'eau salée sur la tête en prononçant je ne sais quelles paroles insignifiantes. Aussitôt un des satellites tira la planche sur laquelle j'étais assis et que l'on avait posée sur un grand vase, et je tombai assis au milieu de l'eau. C'est par-là que se termina la cérémonie pour moi, et ce ne fut qu'à ce prix que je pus être témoin de la contenance des autres et les arroser à mon tour de quelques seaux d'eau. Ce jour-là les matelots sont comme les maîtres du navire, et les nôtres auraient coupé la tête de la statue qui représente Camille, si le capitaine n'eût répondu pour elle et ne leur eût donné quelques piastres. La Camille aurait eu ce malheureux sort comme étant étrangère dans ce royaume. Je termine là ma narration, faute de temps. La Camille a si peu resté ici et les affaires des missions survenues toutes à la fois m'ont donné tant d'occupations qu'il m'est impossible de vous écrire plus au long.

« Adieu, mon très-cher et bon ami, etc.

« VIALLE, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de Mgr. Jacques-Louis Fontana, évêque de Sinite, vicaire apostolique du Su-Tchuen en Chine, à MM. les Directeurs du Séminaire des Missions étrangères.

Au Su-Tchuen, le 2 septembre 1830.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES,

« Nous avons fait le recensement général de tous les chrétiens de ce vicariat, selon qu'il est prescrit de le faire tous les cinq ans. Il me semble que nous avons de grands motifs de remercier Dieu de toutes les grâces qu'il a répandues, ces dernières années, sur cette mission, qui malgré les persécutions continuelles dont elle a été affligée, est actuellement presque aussi nombreuse en chrétiens qu'elle l'était avant la persécution générale. Les grandes pertes que cette persécution lui avait causées ont été assez bien réparées. Le petit collége particulier que nous avons érigé sur les confins de la province de Yûn-Nân existe encore; cependant il n'est pas bien assuré, parce qu'il est connu de plusieurs chrétiens parmi lesquels il y en a quelques-uns de mauvais, et même de quelques païens. Nous avons pu rétablir deux imprimeries et faire graver les tables de tous les livres qu'on imprimait avant la persécution générale. Un grand nombre de livres de religion ont été distribués parmi nos chrétiens, qui en avaient été privés pendant que durait cette persécution. Les écoles chrétiennes ont été multipliées, et sont même en plus grand nombre qu'auparavant; et ce qui est plus important, moyennant le secours des élèves qui sont revenus du collége de Pinang, nous avons pu ordonner

un bon nombre de Prêtres suffisamment instruits, et en mettre un à la tête de chaque district : de sorte que maintenant cette mission paraît aussi florissante qu'elle l'était avant la persécution générale.

« Nous pensons à former un autre collége dans le district de notre mission. M. Imbert en sera le supérieur. La maison est déjà presque bâtie, c'est M. Imbert qui en a donné le plan. Il est allé voir l'endroit, qui lui plaît beaucoup. Il a promis de s'installer dans ce collége vers le commencement de la nouvelle année chinoise. M. André Yâng continuera d'enseigner dans le collége de Yûn-Nân les nouveaux écoliers pour les préparer à aller à Pulo-Pinang. Ceux qui ne pourront pas être envoyés à Pulo-Pinang après quelques années d'études sous M. André Yâng, passeront au collége de M. Imbert, pour y acquérir un peu plus d'instruction; car M. André Yâng ne peut enseigner que les premiers élémens de la langue latine. Ce nouveau collége est placé sur le territoire des Man-Tsés. C'est un peuple particulier composé de gens simples, timides, grossiers, etc.; leur petit roi est soumis au vice-roi du Su-Tchuen et même aux deux mandarins gouverneurs des villes les plus voisines de son pays. Il nous paraît que ce collége placé au milieu des chrétiens du Su-Tchuen, qui sont allés s'établir en ce pays, y sera plus en sûreté qu'ailleurs. M. Imbert vous donnera une notion plus détaillée de ce pays et des peuples qui l'habitent.

« Dans le cours de cette année il y a eu des persécutions en plusieurs endroits, mais qui n'ont pas beaucoup troublé l'administration des chrétiens et qui n'ont pas duré long-temps. Deux chrétiens seulement ont été condamnés : l'un a été conduit dans sa province, qui est celle de Chan-Tong, pour y être livré aux mandarins de cette province; l'autre, âgé de 70 ans, a été

condamné à l'exil perpétuel en Tartarie, parce qu'il a toujours été très-constant dans la confession de la Foi; il n'est pas encore parti pour le lieu de son exil, parce qu'on attend la réponse de l'empereur qui probablement confirmera, selon son ordinaire, la sentence des mandarins du Su-Tchuen.

« Je viens d'apprendre qu'une persécution vient de s'allumer dans le district de M. Imbert : des satellites sont entrés en grand nombre dans la principale chrétienté de ce district, qui est celle où M. Imbert avait coutume de faire sa résidence le plus long-temps. Il y avait érigé une école chrétienne, bien tenue, pour l'éducation des garçons et des petits enfans. Le maître d'école et les écoliers ont eu le temps de s'échapper. Le cuisinier seul a été arrêté. M. Imbert était alors éloigné de cette chrétienté; mais on dit qu'il a été dénoncé au mandarin comme missionnaire Européen. Je ne sais pas encore quelle issue aura cette persécution.

« Un Prêtre chinois, M. Jean Tâng, qui fut arrêté l'an passé et retenu en prison plusieurs mois, fut remis secrètement en liberté sur la fin de l'année chinoise. Voilà deux Prêtres du même nom et de la même famille qui après avoir été arrêtés, examinés et retenus en prison pendant plusieurs mois, parce qu'ils n'avaient pas voulu apostasier, ont enfin été délivrés et remis secrètement en liberté. Quelques chrétiens qui n'ont point renoncé à la Foi ont aussi été renvoyés libres après quelques mois de prison. Il paraît que les mandarins, généralement parlant, n'aiment point à condamner les chrétiens. Cependant les édits du gouvernement défendent toujours la Religion chrétienne. Les faux frères ou mauvais chrétiens sont beaucoup plus à craindre que les satellites et les païens.

« Voici l'état de l'administration de tout le vicariat. Depuis le mois d'août 1829 jusqu'au mois d'août de cette année les chrétientés visitées par les Missionnaires sont au nombre de six cent cinq. Il y a eu trente-cinq mille sept cent trente-huit confessions annuelles; douze mille deux cent quatre-vingt-deux communions annuelles; trois cent cinquante-cinq nouveaux catéchumènes; neuf cent quatre-vingt-dix-huit anciens catéchumènes qui persévèrent; deux cent quatre-vingt-deux adultes baptisés; mille huit cent huit enfans de chrétiens baptisés; deux mille soixante-quatre confirmations; deux cent quatre-vingt-six mariages bénits par les Prêtres; six cent dix-sept malades qui ont reçu l'Extrême-Onction; neuf cent six adultes morts; huit cent soixante-un enfans de chrétiens morts; mille six cent cinquante-huit chrétiens qui n'ont point été confessés; mille six cent quarante-sept chrétiens qui n'ont pu être visités; six mille cent quarante-trois enfans de païens baptisés à l'article de la mort, sur lesquels on en compte quatre mille soixante-dix-sept morts; cinquante-une écoles de garçons; soixante-dix-sept écoles de filles; huit mille sept cent soixante-deux enfans vivans au-dessous de sept ans; deux mille neuf cent cinquante chrétiens qui vivent dans une grande tiédeur et un abandon presque total des devoirs de Religion, mais qui n'ont pourtant point affiché dans leurs maisons les tablettes superstitieuses du paganisme. Le nombre total des chrétiens, y compris les catéchumènes, mais non les apostats, est de cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-dix.

« Je me recommande à vos prières et saints sacrifices en union desquels je suis, etc.

« Jacques-Louis Fontana, *évêque de Sinite, vicaire apostolique du Su-Tchuen.* »

Lettre de M. Imbert, missionnaire apostolique au Su-Tchuen, à M. Langlois, supérieur du Séminaire des Missions étrangères.

Au Su-Tchuen, septembre 1830.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

« DANS les lettres que je vous ai écrites à vous et à M. de la Bissachère, je vous ai donné annuellement des détails fort édifians des confesseurs qui portent la cangue à Souy-Foû dans mon district, depuis la grande persécution de 1815, pendant laquelle notre collége de Lo-Lan-Keou, sur les frontières du Yûn-Nân, dans le territoire de Souy-Foû, fut détruit. Car il faut vous faire observer que les cartes qu'on a en France et que nous avons ici, ayant été faites sous l'empereur Kam-Hy par les Jésuites, il y a plus de cent ans, ne sont plus exactes, parce que plusieurs changemens ont été opérés sous les empereurs suivans : deux gouvernemens (Foû) du Su-Tchuen ont été donnés, l'un au Yûn-Nân, l'autre au Kouey-Tcheou; de sorte qu'il ne faut pas trop se fier à ces cartes, ni s'étonner de ce que le collége qui était ci-devant à Lo-Lan-Keou fût à la frontière du Yûn-Nân, et que celui de Long-Ky, que nos deux Evêques ont renouvelé depuis sept ans, se trouve dans le Yûn-Nân, quoiqu'il ne soit qu'à sept lieues de Lo-Lan-Keou et à vingt lieues et un peu plus de Souy-Foû.

« Cette année-ci il n'y a point eu de persécution dans le district de Sou Foû, et le confesseur Augustin Houâng, qui porte la cangue, dont je vous ai parlé tant

de fois, a dans la ville même une nombreuse école. Mais à quarante-sept lieues de là, dans un autre district, celui de Kiating-Fou, que je visite depuis deux ans, une petite persécution vient d'éclater à la mi-juillet de cette année, dans la ville de O-Mêy : l'affaire n'est pas encore terminée. Un pauvre jeune homme, qui était cuisinier d'une école chrétienne que j'y avais établie, a été arrêté et est mort en prison par suite des mauvais traitemens et des supplices qu'il a endurés plutôt que de me nommer et me faire prendre par les satellites. Un bon vieux catéchiste est aussi mort dans la prison. Plusieurs chrétiens sont encore détenus, mais il paraît que cela n'aura pas de suite, car le mandarin a peur de se trouver trop embarrassé s'il était prouvé qu'un Européen réside dans son gouvernement.

« Voici ce qui concerne le nouveau collége dont je vous ai parlé au commencement de ma lettre. L'exemple du Tong-King, où les théologiens sont séparés de ceux qui étudient le latin ; la difficulté d'envoyer un grand nombre d'écoliers à Pulo-Pinang, surtout ceux qui sont trop avancés en âge ; le danger qu'il y aurait à ce qu'un Européen fût au collége de Long-Ky, tenu par M. André Yâng, prêtre chinois, parce que ce lieu est trop près de l'ancien collége de Lo-Lan-Keou détruit dans la persécution ; toutes ces raisons et beaucoup d'autres ont porté Messeigneurs de Sinite et de Maxula à faire un établissement ailleurs. Ainsi comme le plus chinois et le plus coureur de tous, j'eus l'ordre d'aller faire un voyage à l'ouest de cette province, chez les barbares ou indigènes appelés Sy-Fans. Pour suivre les ordres de leurs Grandeurs, je fis, en novembre dernier, un voyage jusque dans les hautes et escarpées montagnes de l'ouest, où est situé le pays des Sy-Fans. Dans la dernière persécution quelques pauvres familles chré-

tiennes, par crainte de la persécution et par indigence, avaient émigré dans ces montagnes; elles louèrent et défrichèrent quelques déserts. Les Sauvages, charmés de l'équité et de la bonne conduite de ces chrétiens, ont conçu de l'amour pour la Religion, mais ils ne l'embrassent pas, de peur de déplaire à leur roi dont ils sont esclaves, et qui de son côté craint l'empereur de Chine dont il est vassal.

« Je trouvai dans la petite principauté de Mo-Ping ce que je désirais. Cette principauté peut avoir trente lieues de diamètre, à vol d'oiseau. Le roi est vassal de l'empereur, il fournit un contingent de huit cent cinquante soldats, et fait tous les trois ans un voyage à Pékin et un présent à l'empereur. Les indigènes sont d'un naturel doux et bien meilleur que les Chinois.

« Pour établir le nouveau collége, j'ai dépensé environ deux cents taëls (1); je fais bâtir une grande maison en planches, et j'ai loué quelque peu de terrein; l'ouvrage étant poussé avec vigueur, tout va se terminer cet hiver; de sorte qu'en janvier prochain je me transporterai, Dieu aidant, avec une douzaine d'écoliers, dans le nouveau collége. Nos écoliers devront, selon le plan de leurs Grandeurs, y faire encore deux ans de latin et trois ans de théologie. Priez le bon Dieu qu'il daigne verser ses saintes bénédictions et sur les écoliers et sur moi qui dois être le professeur; aidez-nous un peu pour le surcroît de dépenses que cet établissement cause à cette mission; et surtout envoyez-nous des Missionnaires, car nous sommes ici dans la plus grande détresse. M. Escodeca ne peut plus rien faire depuis sept

---

(1) Un taël vaut à peu près 7 francs 50 centimes de notre monnaie.

à huit ans, et il paraît qu'il n'est pas loin de sa fin. Il ne reste donc que les deux Evêques, M. Voisin et moi, etc.

« Je suis, etc.

« IMBERT, *missionnaire apostolique.* »

Autre lettre du même au même.

18 août 1831.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

« J'AI reçu à la fin de juin votre très-honorée lettre du 25 mars 1830. Je suis bien reconnaissant que vous ayez daigné penser à moi. J'ai eu l'honneur de vous écrire, l'année dernière, que j'avais fait un voyage dans de hautes montagnes à l'ouest de cette province, dans la petite principauté de Mo-Ping, qui est sous la suzeraineté de la Chine, pour établir un séminaire dont cette mission a d'autant plus besoin que les élèves se présentent en grand nombre. L'envoi à Pulo-Pinang ne peut pas suffire; le collége fondé sur les frontières du Yûn-Nân est trop près de l'ancien collége brûlé en 1814, pour qu'un Européen puisse s'y rendre sans exposer cet établissement et la mission toute entière; au lieu que dans ces forêts ce nom est inconnu aux indigènes, et une fois que la première sensation que peut faire cet établissement sera passée, il est assez probable, humainement parlant, que nous pourrons y rester quelque temps. Nosseigneurs les Evêques, qui m'ont ordonné et ces voyages et cet établissement, nous ont donné pour patrone la Sainte Vierge, sous le titre de son Annonciation : puisse-t-il

être un titre de salut pour ces pauvres indigènes! En vous écrivant ce mot, voilà un souvenir qui me vient d'un petit écrit espagnol que je vous envoyai de Pulo-Pinang en 1821, contenant la relation de la mission de douze Franciscains, en 1735, au Thibet, et d'une précédente en 1635, par les Jésuites; il renferme des détails sur une église que le grand Lama fit élever à la Sainte Vierge, sous le titre de l'Annonciation. Ces révérends Pères allaient au Thibet par le Mogol, c'est-à-dire, le sud-ouest, et nous nous y voici par l'est; car il faut vous dire que ces indigènes sont plus Thibétains que Chinois. Ils ont leur langue particulière; leur écriture, dont j'ai une belle pancarte prise à la porte du temple d'un petit dieu *Terme*, est probablement du sanskrit, autant qu'il me paraît; j'ai vu jadis du sanskrit au Bengale, et ces caractères paraissent les mêmes. Ils n'ont pas de bonzes, mais une grande *Lamaserie*, où environ cent lamas, entretenus aux frais de la principauté, font le service du démon et chantent leurs prières en chœur, tantôt debout, tantôt assis dans des stalles en bois comme nos chanoines, passez-moi la comparaison. Ces pauvres gens suivent le *lamasisme*: j'ai exhorté un d'entre eux à se faire chrétien, mais il me disait qu'il avait peur du prince. Ce peuple est esclave, et obligé à la corvée quinze jours par mois, et c'est à ce titre que son souverain fait donner à chaque famille un espace assez vaste de terrein. Cette famille sous-afferme la moitié ou les deux tiers de ce terrein à des Chinois, et la portion qu'elle se réserve est encore considérable. Sur le territoire du propriétaire chez qui nous avons bâti, il y a, outre nous, cinq familles chrétiennes et une païenne; jugez de son étendue. Ils ne peuvent pas vendre leurs terres aux étrangers, ni même à qui que ce soit; ils ne peuvent que les louer:

de sorte que tout le territoire appartient au roi, qui le leur partage, pour qu'ils puissent faire la corvée.

« Notre maison est, selon l'usage du pays, en bois, mais grande et belle; elle nous a coûté environ trois cents piastres, et le terrein que nous avons loué pour dix ans, selon l'usage, nous en a coûté quinze. Nous pourrons y recueillir de vingt à trente grandes mesures *tan* ou hectolitres de maïs. Au bout de dix ans, il faudra quinze antres piastres pour renouveler le bail, ou décamper; et alors adieu notre maison; mais il est probable que cela n'arrivera pas et que le bail sera renouvelé.

« Nous sommes ici assez tranquilles; les indigènes nous aiment, les Chinois païens ne nous inquiètent pas; nous avons seulement à craindre quelques faux frères, et il y en a ici comme partout ailleurs, mais moins cependant que dans la plaine. Le plus proche mandarin chinois est à quatre journées de marche.

« Mes élèves ont tous été dégrossis pendant quelques années au collége de Long-Ky, sur la frontière du Yûn-Nân, où ils sont restés plusieurs années. Ici je dois tâcher de les perfectionner dans le latin et leur faire faire leur cours de théologie. Priez le bon Dieu qu'il nous donne sa sainte protection, et à moi les grâces de me bien acquitter d'un emploi si important. Puissé-je devenir un second M. Hamel d'heureuse mémoire! il est probable cependant, selon ce que m'a toujours dit Mgr. de Sinite, que je ne serai au séminaire que peu d'années, pour le bien établir, et qu'ensuite je serai remplacé par quelque nouveau confrère, et obligé de reprendre mes courses pour le salut des ames et l'avantage de la mission. J'étais comme le courrier entre les deux Prélats quand ils avaient quelque chose d'important et de difficile à se communiquer; de sorte que Mgr. de Maxula m'appelait plaisamment le juif-

errant; mais à présent me voilà fixé jusqu'à ce que j'erre de nouveau; il pourrait même se faire, si vous, Messieurs les Directeurs, daignez accèpter la mission de Corée, que j'erre un jour jusqu'aux extrémités orientales de ce grand continent. *Fiat, fiat !*

« Dans ces montagnes nous avons bien des privations à endurer; nous ne pouvons nous procurer du riz que difficilement; il faut aller le chercher à trois journées de chemin, à travers trois grandes montagnes, et le faire apporter à dos d'homme : aussi il n'est guère possible de s'en fournir en quantité suffisante sans faire sensation. Heureusement que mes chers écoliers ont consenti à suivre mon exemple, et à manger principalement du biscuit de maïs, qui abonde dans ces montagnes et est encore mangeable.

« Le blé réussit bien ici, on ne le coupe qu'après la saint Pierre. Ce pays est un peu plus froid que ma Provence, et la saison de la récolte y est plus tard d'un demi-mois, ce qui me fait espérer que nous pourrons y faire du vin. J'ai planté, le 21 mars de cette année, cent cinquante pieds de vigne, qui ont tous bien pris. Nous verrons dans trois ou quatre ans. Si nous pouvions nous passer du vin d'Europe ce serait une grande épargne pour notre bourse et un grand allégement pour nos courriers.

« Adieu! mille complimens et respects à tous messieurs les Directeurs.

« Je suis, etc.

« IMBERT, *missionnaire apostolique.* »

*Autre lettre du même, à M. Henri B***, à Givors.*

Le 19 août 1331.

J. M. J.

MON BIEN CHER AMI,

« CETTE année j'ai été privé du plaisir de recevoir de vos nouvelles; cela m'a été bien sensible, et j'ignore quelle en peut être la cause, car dans cette malheureuse vallée de larmes où nous devons faire notre voyage jusqu'à l'éternité, nous sommes exposés à bien des dangers et bien des vicissitudes.

« Ne soyez pas étonné de ce que je vous écris dès le mois d'août, ce que auparavant je ne faisais qu'en septembre. C'est que cette année je me trouve dans l'endroit de mon district le plus éloigné à l'ouest; ayant enfin fondé le séminaire dont je vous parlais dans ma lettre de l'année dernière. C'est au milieu des grandes montagnes de l'ouest, dans la petite principauté de Mo-Ping, que nous sommes venus nous réfugier, espérant que cet établissement y jouira d'une plus grande tranquillité, ce qui est nécessaire pour les études ecclésiastiques.

« Le 7 mars, par une neige de deux pieds d'épaisseur et qui tombait encore à gros flocons sur ma tête, je franchis la grande montagne limitrophe de cet empire. Le lendemain il tomba encore beaucoup de neige, et il fit un grand froid, auquel je fus d'autant plus sensible que depuis douze ans que j'ai quitté la France, et dont j'ai passé cinq dans la zône torride, je n'avais rien éprouvé de pareil.

« Sept écoliers arrivèrent à la fin d'avril et le 2 mai. J'en attends encore cinq autres en octobre prochain, et ce sera de cette douzaine de sujets que se composera notre grand séminaire. Vous voyez qu'il ne sera pas aussi nombreux que celui de St-Irénée de Lyon : cependant c'est un bel établissement pour notre mission; car parmi des païens et sous un gouvernement dont les lois iniques nous condamnent à mort, que peut-on faire?... D'ailleurs ce petit nombre, avec une vingtaine de sujets que nous faisons élever à Pulo-Pinang, dans le détroit de Malaca, suffit à l'entretien de cette mission qui compte environ trente Prêtres indigènes, et tous les districts sont pourvus et visités au moins une fois par an; il est même des chrétientés plus nombreuses que le Prêtre visite deux fois.

« C'est ici le cas de vous donner quelques détails sur ce peuple et ce pays Cette petite principauté peut avoir une trentaine de lieues du sud au nord, sur une cinquantaine de l'est à l'ouest. Son petit souverain porte le titre de chef; il est vassal de l'empereur de Chine, auquel il est obligé de faire hommage en personne tous les trois ans. Quoique indépendant des mandarins de cette province, il est cependant obligé de leur être soumis, et même aux satellites, à cause des fourberies et des ruses des Chinois. D'ailleurs plusieurs familles chinoises s'étant établies dans ces montagnes, il est obligé de ménager les mandarins voisins de qui elles dépendent : ce qui fait un état mixte, un gouvernement faible et pitoyable. Le dernier chef, pour avoir eu dispute avec le vice-roi de la province en 1827, parce qu'il refusait de fournir son contingent militaire dans la guerre contre les Tartares, fut tué par trahison dans son voyage de Pékin. Son fils, âgé de douze ans, lui a succédé sous la tutelle de sa mère. Ce petit

état fournit un contingent militaire de huit cent cinquante soldats, ce qui est assez onéreux, parce que ce pays est pauvre et mal peuplé. Ce ne sont que de hautes montagnes, d'énormes forêts qu'il est presque impossible d'exploiter, parce que les torrens qui sont dans les vallées ne sont pas navigables, et ne peuvent flotter le bois à cause des rochers dont ils sont encombrés. On ne cultive que les vallées, qui sont fort étroites, et le pied des montagnes. Le blé réussit assez bien ici. On le recueille à la saint Pierre et après jusqu'à la saint Jacques. Cependant on préfère le maïs, qui produit beaucoup plus.

« Le peuple est d'un naturel assez doux, plus paisible et beaucoup plus simple que les Chinois. Il aime beaucoup notre sainte Religion et les chrétiens. Cependant il n'embrasse pas la Foi, de peur de déplaire à son chef, qui à son tour craint d'être réprimandé et puni par l'empereur de la Chine. La religion de ce pays est celle des lamas du Thibet.

« Dans la petite capitale de cet état est un grand monastère qui contient une centaine de lamas entretenus par le gouvernement : ils chantent leur prétendu office en chœur avec un accompagnement d'une musique qui ne vaut pas celle de France, mais qui est supportable et même admirable pour les Chinois.

« Ces lamas ne sont que dans la capitale et les endroits considérables ; dans les vallées, quand le peuple fait des enterremens ou quelques autres cérémonies religieuses, il en fait venir deux ou trois, selon ses moyens pécuniaires, pour présider au culte. Que ne puis-je un jour convertir à notre sainte Religion ce peuple bon et simple, ainsi que ses lamas, et poussant mes aventures vers l'occident, pénétrer dans le Thibet proprement dit, et soumettre ces pauvres monta-

gnards au joug de la Foi ! D'autre part la Chine demande un grand nombre d'ouvriers. Si jamais elle pouvait nous donner un peu de liberté, une existence civile, que de millions d'ames se convertiraient à la Foi ! mais il faudrait pour cela que l'empereur changeât de sentimens et révoquât les lois barbares portées par son père contre notre sainte Religion. Priez le bon Dieu qu'il veuille accélérer cet heureux moment.

« Je suis, etc.

« IMBERT, *missionnaire apostolique.* »

Lettre de M. Bohet, missionn. apostolique au Fokien, à MM. les Directeurs du Séminaire des Missions étrangères.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

« IL ne me reste plus qu'à rendre de continuelles actions de grâces à Dieu, qui m'a délivré de toutes sortes de dangers : dangers sur mer, dangers sur les rivières, dangers de la part des voleurs, etc. : *Periculis maris, periculis fluminum, periculis latronum, etc.* (2.e Ep. aux Corinthiens, ch. 11. v. 26.). Ce dernier danger n'a pas été le moins à craindre pour moi ; l'expérience réitérée, en pareil cas, est un argument sans réplique. Je ne saurais vous expliquer le plaisir et la joie que j'ai éprouvés en me voyant au milieu du petit troupeau que vous avez bien voulu confier à mes soins. Mon premier devoir a été d'apprendre la langue et de connaître le terrein que je dois cultiver. Comme le grand Apôtre, vous pouvez me dire : Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont prêché

la parole de Dieu, et considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi : *Mementote præpositorum vestrorum qui... locuti sunt verbum Dei; quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem* (Ep. aux Hébr. ch. 13. v. 7.). Quels maîtres en effet que ceux qui m'ont précédé dans la carrière évangélique ! A peine la Chine avait ouvert ses portes aux enfans d'Ignace que plusieurs sociétés religieuses, imitant leur zèle et leur courage, se partagèrent ce vaste champ, qui était resté si long-temps stérile. De toutes parts des hommes apostoliques accourent pour défricher une terre inculte ; les Prêtres du séminaire de Paris, fidèles à la voix du Père de famille, se rendirent dès la troisième heure du jour dans la vigne que le Seigneur s'était choisie. Mgr. Pallu, évêque d'Héliopolis (1), fut le premier de notre corps qui eut le bon-

---

(1) Mgr. François Pallu, évêque d'Héliopolis, fut l'un des trois premiers Evêques envoyés par le Saint-Siége en 1658 dans la Chine et les royaumes voisins, pour y travailler à former un clergé indigène. Il partit de France la première fois le 27 janvier 1662. Après avoir passé plusieurs années à Siam, il revint en France en 1668, et alla à Rome pour les affaires des missions. Il repartit pour Siam en 1670. S'étant embarqué en 1673 pour passer au Tong-King, le vaisseau sur lequel il était fut jeté par la tempête du côté des îles Philippines, et obligé d'entrer dans le port de Cavite. De là Mgr. d'Héliopolis fut contraint de passer en Espagne : il alla encore une fois à Rome, et repartit de France en 1680 pour retourner à Siam. Enfin il partit de Siam au mois de juin 1683, pour entrer en Chine avec deux Missionnaires, MM. Maigrot et Leblanc, dont le premier fut dans la suite évêque de Conon et vicaire apostolique du Fokien en Chine, et l'autre fut nommé évêque de Troade et vicaire apostolique du Yûn-nân. Mais ce dernier ne fut jamais sacré, et mourut en Chine dans la province de Canton, en 1720. Monseigneur d'Héliopolis et ses deux compagnons de voyage furent

lieur de jeter la semence de l'Evangile dans une terre qui jusqu'alors n'avait produit que des ronces et des épines : il sema, mais il n'eut pas la consolation de recueillir le fruit de ses travaux ; il planta, d'autres étaient destinés à arroser. Si sa vie apostolique fut de peu de durée pour les ouailles qu'il avait conduites dans le bercail de l'Eglise, son zèle ne périt point avec lui ; les chrétientés qu'il avait formées dans *Hia-Miên*, autrement dit Emouy, dans Mougon, où l'on voit encore son sépulcre, et dans plusieurs autres lieux ne furent point abandonnées. Cinq ans après son entrée dans le Fokien, arrivèrent de dignes successeurs qui, brûlant du même zèle que lui, étendirent le royaume de Jésus-Christ et construisirent une église jusque dans la capitale de la province. Si la persécution a détruit le temple du vrai Dieu et dispersé les pierres du sanctuaire, elle n'a pu détruire les chrétiens qui professent encore la même Foi qu'ils ont reçue de leurs pères en J. C. Lochang-Hien, Foutsien-Hien entendirent la parole de Dieu qui leur fut annoncée par MMgrs. de Conon et de Rosalie (MM. Maigrot et de Lyonne.) (1).

---

obligés de passer l'hiver dans l'île de Formose, nouvellement soumise à un Tartare qui avait secoué le joug de l'empereur de Chine. Ils abordèrent enfin au port d'Emouy (ou Hia-Miên), dans le commencement de mars 1684. Ce Prélat termina sa carrière apostolique le 4 octobre de la même année. Trois autres Missionnaires français, MM. de Cué, Quemener et Pin, arrivèrent aussi à Emouy le 5 juin 1684. M. de Cué fut dans la suite évêque de Sabule et vicaire apostolique de Siam ; il mourut en 1727. M. Quemener fut envoyé à Rome en 1690, pour les affaires des missions ; il revint en Chine en 1701, étant évêque de Réza ; il mourut en 1704. M. Pin mourut en 1692, étant en chemin pour retourner en Europe.

(1) M. Artus de Lyonne fut un des cinq Missionnaires qui

« Mgr. de Cué augmenta leurs conquêtes. M. Leblanc jeta les fondemens d'une chrétienté jusque dans Hin-Hoa-Fou. L'œuvre de Dieu s'était opérée rapidement; aussi l'homme ennemi, jaloux de si heureux commencemens, sema-t-il la zizanie dans le champ qui n'avait reçu qu'une bonne semence : il craignait pour un royaume qu'il possédait en paix depuis tant de siècles. Les ouvriers évangéliques furent obligés de quitter une terre qu'ils avaient arrosée de leurs sueurs et consacrée par leurs travaux évangéliques (1). Le troupeau privé de Pasteur ne pouvait manquer d'être dispersé. Dans cette extrémité le divin Pasteur des ames n'abandonna point cette Eglise naissante; il fit entendre ces paroles consolantes : Ne craignez point, petit troupeau : *Nolite timere, pusillus grex* (Evang. selon S. Luc, ch. 12.). Il m'a plu de vous conserver et de vous donner une place dans le royaume de mon Père. Il choisit parmi les brebis mêmes plusieurs sujets qui furent jugés dignes de devenir Pasteurs. Tel fut Matthias-Paul Fou, élève du collége de Siam, qui eut le bonheur d'administrer les derniers sacremens à son Evê-

---

entrèrent en Chine en 1689; quelques années après il fut nommé évêque de Rosalie et vicaire apostolique du Su-Tchuen. Il fut sacré le 30 novembre 1699 par Mgr. Maigrot, évêque de Conon. Lorsqu'il se disposait à partir pour la province du Su-Tchuen les affaires des missions l'obligèrent de retourner en Europe; il passa quelques années à Rome, et mourut à Paris le 2 août 1713.

(1) Mgr. de Conon et dix Missionnaires français, qui se trouvaient alors en Chine, furent obligés d'en sortir. L'un d'eux, M. Basset, de Lyon, mourut en chemin, avant d'arriver à Canton, en quittant le Su-Tchuen. M. Leblanc et un autre Prêtre rentrèrent presque aussitôt dans leur mission et y travaillèrent secrètement.

que (1) ainsi qu'aux compagnons de son martyre, dans les prisons de Foutcheou-Fou, et qui mérita bien de ses supérieurs par une conduite irréprochable devant Dieu et devant les hommes. On doit ensuite citer Thomas Chang, qui trouva la récompense et la fin de ses travaux dans les chaînes, lors de la dernière persécution qui fut suscitée contre les chrétiens de Hin-Hoa. Il ne faut pas oublier les frères Ly, dont l'un fut appelé à travailler dans la mission du Su-Tchuen, et qui tous deux méritèrent l'approbation du Chef de l'Eglise par leurs talens et leur piété. A André Ly succéda un autre élève de Siam, nommé Linly. Celui-ci, jusqu'à une heureuse vieillesse, travailla dans la vigne du Seigneur, et put encore administrer la chrétienté après le départ de M. Chaumont. Conduite admirable de la Providence! lorsque les Prêtres européens ne peuvent plus exercer leur ministère, Dieu tire de la garde de leurs troupeaux de jeunes bergers, leur ordonne de se joindre aux Prophètes et d'annoncer ses ordres au peuple qu'il s'était choisi parmi les nations. Enfin arriva M. Chaumont qui d'abord était destiné pour la procure de Macao; mais les vues des hommes ne sont pas toujours celles de Dieu : M. Descourvières (2) pour

---

(1) Cet Evêque est le vénérable martyr Pierre *Sanz*, évêque de Mauricastre, vicaire apostolique du Fokien. Il était religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Il fut arrêté au mois de juin 1746 avec quatre Missionnaires, religieux du même ordre; savoir : les RR. PP. Royo, Allober, Diaz et Serrano. L'Evêque fut décapité le 26 mai 1747; ses quatre compagnons furent étranglés dans leur prison le 28 octobre de la même année.

(2) M. Descourvières fut d'abord missionnaire au Loango en Afrique. Il passa aux missions orientales l'an 1777; poursuivi par les Chinois à Macao, il revint à Paris en 1786, fut un zélé directeur de l'œuvre des missions, et mourut à Rome en 1804 :

cause de maladie resta à Macao, et fut procureur au lieu de M. Chaumont; et celui-ci tint la place du premier dans l'apostolat. Malheureusement sa course toute évangélique ne fut pas de longue durée; six ans après son entrée dans Hin-Hoa il reçut ordre de retourner à Paris (1), où sa présence dans des temps orageux et difficiles était devenue comme nécessaire. On avait besoin de tout son zèle pour soutenir l'œuvre admirable des missions qui étaient aussi condamnées à souffrir dès que la France souffrirait. M. Lolivier, pendant l'espace de seize ans, sema, planta, arrosa; il était cher à son troupeau, et son troupeau lui était encore plus cher. Il eût désiré demeurer au milieu de ses ouailles jusqu'à ce qu'il eût reçu la récompense de ses travaux, de ses peines, de ses croix; mais la fondation d'un séminaire à Pinang était devenue nécessaire pour le Su-Tchuen; M. Lolivier fut choisi pour supérieur (2). L'expérience qu'il avait acquise au milieu des Chinois mêmes, le rendit habile à remplir une semblable charge,

---

la voix du peuple fit de lui ce bel éloge : *Le saint Prêtre est mort.*

(1) M. Chaumont quitta la Chine en 1784; il eut le cœur déchiré quand il fallut se séparer des chrétiens qu'il avait formés et qui, fondant en larmes, le suppliaient de ne les pas abandonner. C'est alors que les liens spirituels paraissent plus forts que les liens du sang. « Mais, disait M. Chaumont, ce n'est plus « ici ma place; l'obéissance m'appelle ailleurs. » Exemple admirable, quoiqu'il ne soit pas rare dans une société qui n'a ni vœux, ni sermens. Ce digne Prêtre, retiré en Angleterre en 1792, rendit des services signalés aux missions; il mourut à Paris, supérieur du Séminaire des Missions étrangères, le 25 août 1819.

(2) M. Lolivier, parti de France en 1791, arriva au Fokien dans l'été de 1792; il revint à Macao en 1807, d'où il passa l'année suivante à l'île de Pinang, pour y prendre la direction du séminaire ou collége établi dans cette île en la même année.

qui ne sera jamais bien remplie par quiconque n'aura pas appris à connaître les Chinois; et vingt Prêtres, tous élèves de Pinang, ont prouvé qu'on ne s'était pas trompé sur le choix du maître.

« A cette époque malheureuse la France, cette mère des missions et le soutien des Missionnaires, était elle-même privée de ses Pasteurs; mais si elle ne pouvait plus ni procurer de secours, ni envoyer d'ouvriers, elle apprenait à ceux qui étaient sortis de son sein et la manière de supporter la faim et la soif dans la disette, et la manière de monter sur l'échafaud dans le temps de la persécution. Le vénérable Evêque de Tabraca, mort martyr en 1815, se priva de ses Prêtres chinois pour les chrétiens de Hin-Hoa. Le P. Matthieu a arrosé la vigne que d'autres avaient plantée, l'espace de vingt-deux ans; et il a fourni sa carrière apostolique avant l'âge de la vieillesse, à cause de ses infirmités. La Providence par votre organe m'a destiné à conserver le troupeau que d'autres ont formé, non sans peine et sans fatigue. Heureux s'il m'était donné de pouvoir l'augmenter! et qui suis-je pour attendre de l'accroissement! A la vue du champ du Père de famille, champ si vaste, si étendu, si peu fertile, et cela parce qu'il n'y a point assez de bras pour le cultiver, je voudrais avoir, outre le zèle d'un Xavier, tout le poids de sa vertu, toute la force de son éloquence, pour dire à ces ouvriers qui demeurent sur la place presque oisifs : Allez aussi vous dans ma vigne : *Ite et vos in vineam meam*. Et si comme ailleurs le succès ne répond point à votre attente, Dieu n'est point injuste, il n'oubliera pas votre travail : *Non enim injustus est Deus ut obliviscatur operis vestri* (Ep. aux Héb. c. 9.); le salaire n'en est pas moins sûr auprès de celui qui récompense le travail et non le

succès. Il faut, il est vrai, se défaire de ce que la nature a de plus cher, et passer ses jours dans toutes sortes de travaux et de fatigues : *In labore, in ærumnis* (2.e Ep. aux Cor. chap. 11. v. 7.); essuyer sans cesse au-dehors des combats, au-dedans des frayeurs : *Foris pugnæ, intus timores* (2.e Ep. aux Cor. chap. 7. v. 5.). Mais quelle récompense! la joie de pouvoir conduire des ames à Dieu, joie qui est comme le centuple promis dès cette vie, et la vie de l'éternité. Ce n'est point assez : partager le pouvoir du Fils, s'asseoir avec lui pour juger les Anges et les hommes. *Amen dico vobis, etc....* Et si dans la France chrétienne, où l'on compte encore trente mille Prêtres, il se trouve aussi des enfans qui demandent à grands cris le pain de la parole, et il n'y a personne pour le leur distribuer : *Non est qui frangat eis;* que dire d'un grand empire où l'on compte tant de millions d'ames à sauver et si peu de Pasteurs pour conduire leurs pas dans le chemin de la paix : *Ad dirigendos pedes in viam pacis* (S. Luc, chap. 1. v. 79.). Nous sommes forcés d'observer à la lettre un ordre qui ne fut donné que pour un temps : N'allez pas dans les terres des Gentils et n'entrez pas dans les villes des Samaritains : *In viam gentium ne abieritis, et in civitatem Samaritanorum ne intraveritis* (S. Matth. chap. 1. v. 5.). A peine pouvons-nous suffire pour paître le troupeau d'Israel, et ramener dans le bercail la brebis égarée; comment former de nouvelles chrétientés et étendre le royaume de Jésus-Christ? Sans nos confrères qui dès le commencement ont arrosé de leurs sueurs, et plusieurs de leur sang, la terre du Su-Tchuen, et l'ont rendue une des missions les plus florissantes, que serait la Chine chrétienne? Elle ne possède plus qu'un Lazariste; il n'y a que trois enfans de la famille de saint

François, trois Dominicains espagnols, dont deux, toujours infirmes, ne sont pas capables de supporter de grandes fatigues. Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers; car la moisson est abondante et les ouvriers sont en petit nombre : *Rogate ergò Dominum messis...... messis quidem multa, operarii autem pauci.* Qu'il serait à souhaiter pour moi d'avoir mes chrétiens réunis! ils pourraient s'édifier mutuellement; mais disséminés en vingt endroits différens, éloignés les uns des autres de quatre, cinq, six journées de chemin, ils opèrent leur salut avec crainte et tremblement de la part des Gentils et des faux frères; et, quoiqu'ils se trouvent au milieu d'une nation trop orgueilleuse pour n'être pas corrompue, ils sont loin de briller au milieu d'elle, comme le flambeau au milieu du monde, *sicut luminaria in mundo* (Genèse.). La lumière ne peut rester sur le chandelier, elle serait exposée à s'éteindre pour toujours; il faut la tenir sous le boisseau pour la conserver à l'abri du vent de la persécution.

« Le bon Dieu nous a délivrés d'un bien mauvais pas; la première récolte de riz avait totalement manqué, faute de pluie; la seconde séchait sur pied : il y eut ordre du mandarin de visiter les temples des idoles. Les païens voulaient forcer les chrétiens d'aller avec eux. On s'en tint aux disputes, aux clameurs. La Providence sur ces entrefaites nous a envoyé de la pluie; les païens ont voulu se réjouir et fêter leurs idoles; cette fois ils voulaient contraindre les chrétiens à se mêler avec eux. On s'était attroupé devant ma porte que j'avais très-bien barricadée, en laissant une issue pour prendre la fuite en cas de besoin. Les chrétiens aussi bien que moi disaient : Cela n'est pas permis : *Non licet.* Mais ils cherchaient quelque expé-

dient pour se tirer d'embarras. Je feuilletai mes papiers; d'abord notre saint Evêque d'Agathopolis (1) me disait qu'avec un dîner donné aux chefs on obtenait ordinairement la paix. Il n'était pas possible de prendre ce moyen; aux chefs il eût fallu ajouter la multitude, et pourtant comment rassasier toute cette canaille? Tout le bien de mes pauvres chrétiens et les pendans-d'oreilles de leurs femmes n'auraient pas suffi pour acheter du riz. Je lus et relus mes décrets, et trouvai moyen de me tirer d'affaire. La Congrégation dans sa réponse aux PP. Dominicains (1645) me donnait l'absolution. En conséquence les chrétiens dirent aux païens qu'ils ne pouvaient point participer à leur fête et ne voulaient point d'idoles; mais qu'ils paieraient le spectacle le jour d'après. Heureusement les païens se contentèrent d'une si belle promesse : le lendemain

(1) C'était Mgr. Potier, du diocèse de Tours, qui partit de France en 1754 et mourut au Su - Tchuen en 1792. Sa mémoire est en vénération parmi les Missionnaires français, et ses écrits sont d'une grande utilité. Ce digne Prélat, par la droiture de son caractère et l'amabilité de ses manières, obtenait tout des chrétiens confiés à ses soins. Aidé de Mgr. de Saint-Martin, son coadjuteur et évêque de Caradre, il parvint à détruire chez ses chrétiens l'usure et la superstition, deux vices qui règnent en Chine plus que partout ailleurs. Voici à son sujet l'extrait d'une lettre qui pourra édifier le lecteur : monsieur Dufresse (qui fut ensuite évêque de Tabraca, puis martyr en 1815) écrivait en 1790 : « Monseigneur s'est entièrement déchargé du gouvernement du vicariat sur son coadjuteur; et malgré son grand âge il continue à travailler dans le ministère comme un simple missionnaire, et à mener la conduite d'un homme vraiment apostolique et doué en même temps d'une profonde humilité. » « Je ne suis plus, écrit-il lui-même dans une lettre, qu'un *bian vang* (*un homme inutile*), qui ne se mêle plus d'autre chose que de manger son riz, quoique l'abondance de

les chrétiens payèrent force musiciens et trois ou quatre histrions pour amuser le peuple. Tout se passa avec décence : on chanta l'histoire des vieux temps ; on vanta la bravoure chinoise. Pour la musique elle n'a rien qui amollisse le cœur, et l'on peut l'entendre sans danger, si toutefois on n'a pas mal aux oreilles ou à la tête ; car en ce cas il faut prendre la fuite.

« Il en est de ma petite Eglise comme de celle de Corinthe dans les commencemens de la prédication du grand Apôtre : On y compte peu de sages selon la chair, peu de puissans, peu de nobles : *Non multi sapientes, non multi potentes, non multi nobiles* (1. ép. aux Cor. ch. 1. v. 26 et 27.). Aujourd'hui, comme au temps de notre divin Maître, ce sont les pauvres à qui on annonce l'Evangile : *Pauperes evangelizantur* (S. Matth., ch. 11. v. 5.) ; ce qui fait que le Missionnaire, soit dans le temps de l'administration, soit lorsqu'il est appelé auprès des malades, doit non-seulement se donner soi-même pour le salut de ses ouailles, mais donner aussi le peu d'argent qu'il a. Encore faut-il qu'il en garde pour passer une barque lorsqu'il est obligé d'aller par eau, ce qui arrive assez souvent dans cette

---

l'ouvrage et le défaut d'ouvriers m'aient encore obligé d'entendre de cinq à sept cents confessions par an. Quant au corps il a encore assez de force pour supporter ce travail ; mais quant à l'esprit et la capacité, je crains *magnoperè et summoperè* d'accumuler et de porter même à son comble le nombre des fautes et de très-grièves fautes que l'ignorance, la simplicité, la paresse, etc., m'ont fait commettre dans le saint ministère depuis trente-cinq ans que je suis en mission. Ayez pitié de moi, demandez à Dieu qu'il use de miséricorde envers moi, autrement je suis un homme perdu à jamais. » Quelle atterrante humilité dans un Confesseur de la Foi, qui avait si bien fourni sa carrière et avait dans une circonstance souffert de cruels tourmens en Chine !

province. Il ne peut rien attendre des fidèles, qui pour la plupart se regardent comme dans l'abondance lorsqu'ils peuvent avoir leur riz de chaque jour. Malgré l'état de contrainte où nous vivons, nous ferons tout notre possible pour agrandir la maison qui nous sert de chapelle; c'est avec bien de la peine que le Missionnaire voit plusieurs chrétiens qui, se trouvant à portée d'entendre la Messe les saints jours de dimanches, ne peuvent pas y assister, et cela parce que l'oratoire est trop étroit. Les grands jours de solennité on est obligé de mendier une espèce de grange d'un marchand qui, craignant les satellites, s'y prête avec assez de peine.

« Je vous prie de nous envoyer quelques grandes images pour orner notre oratoire, c'est là tout notre luxe. Je voudrais bien aussi un grand crucifix, pour le mettre sur l'autel; peu nous importe de quelle matière il soit. Je suis obligé d'y placer celui que je portais sur moi. Pour des rosaires, médailles et chapelets, il y a un demi-siècle bien révolu qu'on n'en a vu dans cette petite mission. Le peu que j'ai apporté ne compte pas.

« Un Prêtre du pays a été pris ces jours derniers, mais les chrétiens l'ont délivré des mains du mandarin, en déboursant de l'argent; il n'en est rien arrivé de fâcheux. On vient d'en prendre un autre dans la province voisine. On craint pour les suites qui pourraient en résulter, et plusieurs se sont déjà éloignés, de peur que l'orage n'éclatât sur eux. Pour nous, nous sommes quittes des recherches du mandarin; mais en même temps nous sommes obligés d'essuyer les alarmes que nous donnent les voleurs, qui se multiplient tous les jours à raison de la cherté du riz, et qui vont quelquefois par bandes de vingt-cinq pour n'avoir rien à craindre.

« Je finis en demandant les suffrages de vos prières

pour moi et pour mon petit troupeau, afin que l'un plein de bénédictions puisse bénir l'autre et voir l'accroissement qu'il désire de tout son cœur.

« Je suis, etc.

« BOHET, *missionnaire apostolique.* »

SOCIÉTÉS BIBLIQUES

ET

MISSIONS PROTESTANTES.

Nous avons parlé plusieurs fois dans les Annales des sociétés bibliques et des missionnaires protestans ; nous avons exposé la faiblesse des résultats obtenus par eux ; nous avons cité en faveur de notre opinion le témoignage des Missionnaires catholiques qui sont en position de connaître l'inutilité de leurs efforts. Aujourd'hui nous nous appuierons sur des autorités d'un plus grand poids encore, nous laisserons parler des protestans mêmes qui s'expriment avec une impartialité remarquable au sujet des travaux de leurs missionnaires. On comprendra toute la force de ces divers témoignages quand on saura qu'ils n'ont point été contredits en Angleterre, que quelques-uns des auteurs de ces extraits ont été témoins oculaires de ce qu'ils racontent, et qu'ils n'ont jugé que d'après ce qu'ils ont vu, la conduite de leurs missionnaires et les résultats de leurs efforts. On

remarquera aussi l'opinion de sir Arthur Perceval; son jugement sur cet objet est d'autant plus important que, comme il est membre du clergé anglican et chapelain du Roi d'Angleterre, on ne peut pas le soupçonner de n'être pas attaché à sa secte ni l'accuser de partialité. Il demeurera donc prouvé que les sociétés bibliques ne sont qu'un moyen d'industrie que la cupidité emploie pour faire fortune. Quant à la conversion des infidèles, la raison disait assez hautement que la simple distribution des bibles ne pourrait l'opérer; l'expérience a confirmé cette assertion, elle a démontré qu'on n'éclairait point un peuple en heurtant de front tous ses préjugés, qu'on ne lui faisait point abandonner ses erreurs en présentant à son adoption la vérité à nu, sans explication et sans ménagemens.

Extrait du Monthly Review (Revue mensuelle) pour janvier 1831. *Ouvrage périodique publié à Londres.*

Le *Monthly Review*, ouvrage périodique anglais qui a beaucoup de cours dans la grande Bretagne, renferme un article très-piquant sur les sociétés bibliques et les associations des missionnaires protestans. Comme il est trop long pour le donner tout entier à nos lecteurs, nous nous contenterons d'en extraire un passage qui nous a paru très-intéressant; il a été suggéré à l'auteur de la revue par la lecture des *Annales de l'Association de la Propagation de la Foi*, réimprimées en entier à Louvain et réunies en deux forts volumes *in-octavo*.

« Les sociétés bibliques et les associations des missionnaires protestans (dit le Rédacteur) ont commencé leurs travaux, il y a plus de trente ans. Elles ont amassé

et dépensé des revenus de prince (princely revenues); elles ont des agens dans toutes les parties du globe. Les îles les plus éloignées des mers du Sud, de l'Océan Pacifique et des mers de l'Inde ont été visitées par leurs envoyés. Nous les avons entendus proclamer plus d'une fois que l'idolâtrie était anéantie, non-seulement dans les petites îles, mais même que la Tartarie, la Perse et l'Inde étaient sur le point de céder aux efforts des missionnaires britanniques et d'adopter la religion de la Croix.

« Notre intention n'est pas d'établir une comparaison détaillée entre les travaux des missionnaires français et ceux des missionnaires anglais; nous pouvons cependant, sans offenser qui que ce soit, à quelque religion qu'il appartienne, jeter un coup d'œil rapide sur ce que les premiers ont fait et sur la manière dont ils l'ont fait; montrer ensuite ce que les derniers ont accompli ou plutôt ce qu'ils n'ont pas accompli, et remarquer le désappointement complet qu'ils ont éprouvé, dans l'Inde surtout où leurs travaux et leurs efforts ont été multipliés plus que partout ailleurs. Nous devons parler haut et avec fermeté sur un sujet qui jusqu'ici n'a été traité que d'une manière capable de tromper le public, et de conserver par-là les sources des richesses dépensées d'année en année pour soutenir des entreprises, non-seulement inutiles, mais même préjudiciables. Si ce que nous disons sur cet important sujet est inexact, on peut nous contredire, et réfuter nos argumens; mais si nous disons la vérité, ce sera aux directeurs de ces associations de réparer, s'ils le peuvent, les erreurs dans lesquelles ils sont tombés, et d'abandonner les projets illusoires qu'ils ont formés; projets qui ne paraissent aboutir qu'à l'avantage des individus auxquels ils fournissent les moyens de vivre, qui ne s'en servent que

pour en imposer de la manière la plus grossière à la bienfaisance de l'Angleterre, et pour perpétuer l'ignorance du monde païen.

« Nous croyons que la plupart des voyageurs qui ont visité les parties les moins fréquentées du nord et du sud de l'Amérique, s'accordent à reconnaître l'attachement qui a toujours subsisté entre les Missionnaires français, espagnols et portugais et les naturels du pays auxquels ils enseignent les vérités du christianisme. Robertson lui-même, dans son histoire de l'Amérique, a consacré une partie de ses recherches et de ses louanges aux travaux prodigieux des Jésuites dans le Paraguay, sur les bords du Maragnon et dans quelques-uns des districts les plus sauvages de l'Amérique Espagnole; les noms des Missionnaires qui plantèrent la croix parmi les indigènes sont encore en vénération. Les naturels du pays les ont toujours regardés comme des patriarches, et les ont constamment aimés comme les pères et les bienfaiteurs des peuples au salut desquels ils veillaient avec tant de soin et tant de zèle !...

« La sphère des Missionnaires français dans le nouveau-monde ne s'est guère étendue au-delà des provinces du nord. Ils ont rencontré partout la réception la plus cordiale de la part de ce que nous appelons les *peuplades sauvages*, les Osages, les Ottawas, les Delawares, les Kansas, les Sioux et plusieurs autres dont nous n'avons su les noms que dans ces derniers temps. Dans les rapports que les Missionnaires nous ont donnés sur leurs procédés, ils mêlent de temps en temps des traits et des anecdotes sur ces tribus, qui méritent d'être remarqués en passant. Lorsqu'on parle aux naturels du pays, il faut avoir fréquemment recours à l'allégorie; mais en même temps il faut savoir l'appliquer à propos et avec exactitude. Leurs discours sont prompts, brefs

et composés de quelques sentences. Ce sont des raisonnemens subtils et serrés, et en argumentant avec eux celui qui veut les convaincre doit bien faire attention d'être logique et conséquent; car pour peu qu'il s'écarte de son sujet, ils se méfieront de lui et se persuaderont que son dessein n'est pas de les instruire, mais de les tromper. Ils ont ordinairement leur orateur et ne sont jamais embarrassés pour une réponse, qui est le plus souvent donnée avec une subtilité quelquefois surprenante pour les étrangers. En effet lorsqu'ils sont parfaitement sobres on n'aperçoit guère du sauvage en eux que le nom et le costume. Quand un voyageur est dans la nécessité de s'arrêter à leurs camps, il est traité avec la plus grande hospitalité, etc., etc. (Pages 2 et 3.) »

Le rédacteur, en preuve de ce qu'il vient d'avancer, rapporte différens traits tirés des *Annales de l'Association*, que nous ne répéterons pas, parce qu'ils sont tous, ou la plupart, connus de nos lecteurs; il continue ensuite comme il suit :

« De l'occident tournons-nous vers l'orient, car c'est surtout de ce côté-là que nous désirons diriger l'attention de nos lecteurs. Les Missionnaires français nous assurent que les habitans du Pégou et de la Corée (1) sont favorablement disposés envers le Christianisme et qu'ils ont plusieurs fois sollicité qu'on leur envoyât des Missionnaires. La Religion catholique fait des progrès dans l'île de Ceylan, et il y a un grand nombre de chrétiens dans plusieurs provinces de l'Inde. Le Roi de Siam continue d'accorder à ceux de son pays la même protection

(1) La Propagande a reçu plusieurs fois des lettres des Coréens qui demandaient des Prêtres.

dont ils ont constamment joui depuis plus d'un siècle. Il est attaché aux Missionnaires français, et paraît voir avec plaisir le succès de leurs travaux. Il a élevé plusieurs prosélytes à des emplois importans. Plusieurs Siamois ont abandonné l'idolâtrie. Le Roi de Lygor, espèce de satrape sous la monarchie siamoise, traite favorablement les chrétiens; il avait les plus grands égards pour un missionnaire nommé Pécot, auquel la reine avait déclaré qu'elle et sa fille se feraient chrétiennes, promesse que la mort prématurée du Missionnaire empêcha de réaliser.

« On sait que l'empereur de la Chine et le roi de Cochinchine et du Tong-King sont loin d'être favorables au christianisme; cependant ils ne se décident que rarement à le persécuter ouvertement, dans la persuasion où ils sont que les persécuteurs sont punis du Ciel. Dans la seule province du Su-Tchuen on a baptisé, durant ces trente dernières années, plus de vingt-deux mille adultes et deux cent mille enfans de païens en danger de mort. Un des principaux obstacles que rencontre le Christianisme en Chine, procède de l'orgueil littéraire extrême des Chinois, qui ne peuvent se faire à l'idée de voir un Européen s'aviser de vouloir instruire un disciple de Confucius, sur quelque sujet que ce soit. D'un autre côté l'humilité de l'Evangile est une vertu qu'ils ne peuvent comprendre : leur plus grand bonheur est de pouvoir fixer sur eux les regards du public par un étalage de leur science. Les dignités et les honneurs, qui dans ce pays sont la récompense de la science et des talens, forment le grand objet de leur ambition. C'est parmi les lettrés que l'empereur choisit toujours les mandarins et les dignitaires de l'empire. Lorsqu'une fois ils sont parvenus à ces hautes dignités, ils exercent

une influence irrésistible sur le peuple, et ne manquent pas de s'en servir pour lui persuader que la nation chinoise est la plus éclairée de l'univers. Nonobstant ces difficultés et un grand nombre d'autres, les missionnaires augmentent en nombre et multiplient leurs efforts. Cependant en embrassant cette laborieuse profession ils font les plus pénibles sacrifices. Parens, patrie, amis, ils abandonnent tout de bon cœur et se transportent à plusieurs milliers de lieues de leur pays natal, pour porter les vérités de la Religion à des nations barbares dont ils apprennent les langues compliquées, et dont ils adoptent les manières, les usages et le costume, s'exposant à la faim, à la misère sous toutes les formes, à l'intempérie des saisons, quelquefois à des tortures horribles et à la mort. On trouve même quelquefois des personnes du sexe, des femmes d'un âge mûr, d'une vertu irréprochable et d'une piété extraordinaire, s'offrant pour partager ces formidables travaux. Dans la Chine les enfans malades sont tenus dans les appartemens intérieurs auxquels les femmes seules ont accès, et pour parvenir à leur but, ces femmes pieuses, munies de remèdes, s'annonçant comme sages-femmes, ou comme pratiquant la médecine pour les enfans, trouvent ainsi moyen de baptiser secrètement les enfans moribonds et quelquefois même de propager les vérités de la Religion. Dans les temps de peste ou de famine, des catéchistes et des chrétiens zélés se répandent dans les villages et baptisent un grand nombre d'enfans à l'article de la mort, etc., etc. (Pages 7 et 8.)

« Jetons maintenant un coup d'œil sur les procédés des missionnaires protestans. Ils ont envoyé dans presque tous les pays de l'orient un très-grand nombre de bibles. Mais la circulation de ce livre sacré, à moins

qu'il ne soit accompagné d'instructions convenables et à la portée des lecteurs dans ce qui concerne les pratiques de la Religion, doit produire plus de mal que de bien parmi eux. Ils sont portés à l'interpréter sans ordre et en passages détachés et sans liaison entre eux, et lorsqu'ils trouvent des sentences qui défendent l'amour des richesses et l'attachement aux biens de la vie, par exemple, ils s'écrient que ce ne peut pas être là la bible, ce livre des chrétiens qui sont partout connus, surtout dans l'Inde, par leur insatiable cupidité pour les biens de ce monde. En effet, il paraît que la plupart des missionnaires envoyés de ce pays dans les diverses contrées de l'Asie, ont travaillé jusqu'ici sans aucun fruit, et cela parce qu'ils ont cru qu'en distribuant des bibles par milliers ils avaient accompli tout ce qu'on demandait d'eux....... La société biblique de Londres existe depuis plus de trente ans; elle a dans l'Angleterre seule six cent vingt-neuf sociétés auxiliaires qui travaillent sous sa direction. Un très-grand nombre de sociétés protestantes semblables ont été établies à Paris, Lyon, Toulouse, Montpellier, Nîmes, Strasbourg, Nantes, Montauban et autres parties de la France; dans les Pays-Bas, la Suisse, la Prusse, dans toute l'Allemagne, la Suède, le Danemark, etc., etc. La société biblique à Londres reçoit seule annuellement des souscriptions qui sont rarement au-dessous de quatre-vingt mille livres sterling (deux millions de francs). Il y a eu des années où elles ont été au-dessus de quatre-vingt-dix mille (deux millions deux cent cinquante mille francs). Elle a fait imprimer douze millions de bibles, en cent quarante-trois langues. Mais outre les sociétés établies pour la distribution de la bible, il y a un très grand nombre d'associations de missionnaires qui ramassent aussi des souscriptions. L'Angle-

terre seule en a dix de différentes sectes. Les Etats-Unis en ont cinq de diverses sectes. Il y en a aussi en Allemagne, en France, etc., etc.; toutes possèdent de grands revenus : en 1819, une seule de ces associations reçut pour sa part trente mille livres sterling (sept cent cinquante mille francs), et les recettes annuelles des neuf autres, une année dans l'autre, sont de vingt-cinq mille livres sterling (six cent vingt-cinq mille francs), pour chacune dans l'Angleterre seulement. Selon les rapports publiés par ces associations, le nombre des missionnaires entretenus par elles dans les deux mondes est de deux mille huit cents, sans compter leurs femmes, dont on vante aussi beaucoup les travaux efficaces dans la même carrière. La plus grande partie cependant de ces missionnaires sont des personnes d'une éducation très-bornée. Le plus souvent leur vocation a sa source dans le désir de recevoir de riches appointemens de deux à trois cents livres sterling par an, uniquement à la charge de lire et de faire circuler la bible parmi les peuples idolâtres : et à ce prix-là, est-ce un sacrifice pour des personnes qui peuvent à peine se procurer chez eux les moyens de vivre, de s'embarquer pour les pays lointains, surtout lorsqu'ils peuvent emmener avec eux leurs femmes et leurs enfans? Lorsqu'ils sont arrivés à leur destination, quels efforts font-ils, ou peuvent-ils faire? la première pensée qui les occupe, c'est de se loger aussi commodément qu'il leur est possible, mais de se tenir toujours, autant que faire se peut, sous la protection du canon britannique. Ils ne pénètrent que rarement chez les nations barbares; ils ont peur de la peste et du choléra-morbus, auxquels on ne peut pas raisonnablement s'attendre qu'ils veuillent exposer leurs familles, ou que leurs familles leur permettent de s'exposer eux-mêmes; et d'un autre côté, pour les mêmes raisons, ils n'ont pas fantaisie d'être martyrs

« Nous avons des preuves en abondance qu'aussi long-temps que les missionnaires britanniques continueront leur système actuel, ils doivent nécessairement échouer dans leurs tentatives de convertir les Indiens. L'éducation, les mœurs et les préjugés de ces peuples sont tels, que la simple lecture de la Bible, sans de longues instructions préalables pour les aider à l'interpréter, les éloigne de la religion de l'Evangile, plutôt que de les y attirer. D'ailleurs les traductions de la Bible dans les dialectes de l'Inde sont si inexactes et si éminemment ridicules, que même le petit nombre d'Indiens qui les lisent avec un esprit impartial et dépourvu de préjugés, en sont dégoûtés à la première vue. On peut dono assurer que malgré tout ce que nous lisons dans les rapports pompeux de la société biblique, et dans ceux des missionnaires britanniques, leurs succès sont réellement si peu de chose, que leur résultat n'est rien en comparaison des dépenses énormes qu'elles occasionent.

« Le divin Fondateur de la Religion chrétienne n'ordonna jamais à ses Disciples de distribuer des bibles dans tout l'univers; ses ordres furent ceux-ci : *Allez, enseignez toutes les nations.* Il leur commanda d'enseigner les vérités qu'il était venu lui-même promulguer sur la terre, et il ne leur promit pas de laisser aux peuples, ou à chaque individu, l'interprétation de sa loi divine. Les peuples de l'Inde, ou toute autre nation à demi civilisée, ont des notions, des mœurs, des coutumes et des préjugés bien différens de ceux de l'ancienne Judée, ou de ceux des chrétiens anciens et modernes. Comment peut-on donc raisonnablement attendre d'eux qu'avant d'avoir été bien préparés et bien instruits pour cela, ils soient capables d'interpréter plusieurs des passages les plus importans de la Bible dans le même sens

que nous? Même en accordant que l'intelligence humaine est partout la même, ne serait-il pas absurde de nier que l'usage des facultés intellectuelles dans l'interprétation d'un livre qui, dans l'Angleterre seule, a donné naissance à plus de cent sectes diverses, ne soit grandement modifié par l'éducation, les coutumes et les préjugés de ces nations païennes? Les règles de beauté et de moralité chez les peuples asiatiques diffèrent essentiellement des nôtres sur plusieurs points de la plus grande importance. Leur goût littéraire est fondé sur des modèles qui nous paraissent tout-à-fait vicieux : leur architecture, leur sculpture, leur goût sur la peinture et la décoration ne s'accordent aucunement avec nos idées de beauté et d'élégance : ils désapprouvent beaucoup de choses auxquelles nous attachons le plus grand prix, et ils en préfèrent d'autres qui paraissent abominables à nos yeux. Cela étant, comment pourrait-on espérer qu'en lisant un livre tel que la Bible, l'Indien ignorant et l'Anglais instruit s'accordassent à l'interpréter de la même manière? et s'ils ne s'accordent pas, quelle va être la foi du premier? sera-t-il anglican, catholique, luthérien, calviniste, unitarien? à quelle secte se réunira-t-il?... » (Pages 8, 9 et 10.)

A l'appui de ses argumens, le rédacteur de la Revue cite un grand nombre de passages extraits des *Annales de l'Association*, surtout du numéro XIII (1), et il termine son article par les observations suivantes :

---

(1) Les quatre pages qui précèdent sont aussi tirées presque textuellement du treizième numéro des Annales. Nous n'avons pas craint de nous répéter en les reproduisant, parce que le Monthly-Review, journal si estimé et si répandu, en s'appropriant nos pensées et souvent nos expressions, a encore ajouté à leur importance.

« Il est donc grand temps, dit-il, que les personnes qui donnent leur argent pour le soutien des sociétés bibliques et des associations de missionnaires protestans, insistent sur un examen rigoureux des faits qui sont annuellement publiés dans les différens rapports de ces institutions, et demandent un compte clair et authentique de leurs progrès réels, non pas dans la distribution des bibles, mais dans le grand œuvre de la conversion des païens à la religion chrétienne. Si on nous fait voir sur ce dernier sujet une véritable liste, nous ne craignons pas d'affirmer qu'elle nous montrera la disproportion la plus risible entre le nombre des néophytes et les sommes énormes, excédant trois millions sterling (soixante-quinze millions de francs) dépensés dans ces entreprises ridicules; et peut-être que leurs souscripteurs, en regardant autour d'eux dans leur propre pays, surtout dans ces temps calamiteux, n'y trouveront, hélas! que trop d'objets sur lesquels leur charité et leur bienfaisance pourront être dirigés avec infiniment plus d'avantage pour la Religion et même pour leur propre bonheur. »

Une brochure a été récemment publiée à Londres, par l'honorable et révérend Arthur-Philippe Perceval, chapelain ordinaire du Roi d'Angleterre, intitulée, *Raisons pour lesquelles je ne suis pas membre de la société biblique.*

Cet auteur fait la revue des traductions de la Bible exécutées en Europe et en Asie, et trouve qu'elles contiennent des erreurs si grossières et des hérésies si monstrueuses, qu'elles sont capables d'alarmer toutes les consciences tant soit peu timorées. A l'appui de

son sentiment il passe en revue les traductions faites en Irlandais, en langue Galloise, en Danois, en Turc, en Grec moderne, en Bengaly, en Chinois, etc., etc., dont il cite plusieurs fragmens qui démontrent évidemment jusqu'à quel point la parole de Dieu a été altérée et le texte sacré changé et corrompu dans toutes ces traductions, qui ont déjà coûté à la société biblique, au rapport de l'auteur, la somme énorme de un million six cent mille livres sterling (quarante millions de francs) : l'auteur, dans son indignation contre ces ignobles traducteurs, s'écrie :

« Que les pauvres dupes en Angleterre sachent donc maintenant à quelle fin sont employés *leurs sous par semaine (Their pennies a weak.).* Il y a sûrement de quoi glacer le sang dans les veines d'un chrétien de penser à la présomption sacrilége d'une société qui ose ainsi se jouer de la révélation du Tout-Puissant, et a la hardiesse de publier aux nations païennes et d'imposer à la crédulité de ceux qui la soutiennent *ces exercices d'écolier (Those school boys exercises)*, comme la parole sacrée de Dieu. Ce sont cependant de pareilles traductions que plus d'une fois, aux assemblées de cette société, on a poussé le blasphème jusqu'à comparer au don miraculeux des langues ; et un tel système est encouragé, et de pareilles comparaisons sont applaudies par plusieurs de ceux qui, dans d'autres occasions, peuvent passer à très-juste titre pour des personnes pieuses et éclairées ! »

Extrait d'un ouvrage récemment publié à Londres, sous ce titre : Nouveau voyage autour du monde durant les années 1823, 1824, 1825 et 1826, par Otto Van Kotzebue, capitaine de la marine impériale russe.

Nous avons souvent ouï parler des prétendus succès des missionnaires protestans dans les îles d'Otahity; mais on nous a laissé ignorer jusqu'ici les moyens horribles par lesquels ils les avaient obtenus. Ils viennent de nous être révélés par l'auteur de l'ouvrage précité, qui a visité l'île et y a fait un assez long séjour. Lorsque l'imposteur de La Mecque, prêchant son absurde religion aux tribus idolâtres de l'Arabie, et leur montrant d'une main le coran et de l'autre son cimeterre, leur ordonnait de choisir l'un ou l'autre, il leur laissait, au moins dans plusieurs circonstances, le pouvoir de se rédimer de cette cruelle alternative par le paiement annuel d'un fort tribut. On va voir que les missionnaires protestans d'Otahity, plus féroces que ce monstre sanguinaire, n'ont laissé d'autre alternative aux habitans de cette île que la Bible ou la mort : écoutons à ce sujet le récit du capitaine Kotzebue, extrait du premier volume de son ouvrage, page 155 et suivantes. Il venait d'assister, un jour de dimanche, au service divin dans la chapelle d'Otahity, où se trouvaient réunis les missionnaires au nombre de huit, à la tête de la congrégation assemblée. La bigarrure du costume de ces insulaires, la manière dont se faisait ce service, les grimaces des assistans pour témoigner leur dévotion, et plusieurs autres scènes comiques l'avaient beaucoup diverti :

« Cependant, dit-il, l'envie que j'avais de rire fut bientôt arrêtée par la foule des idées sombres et mélancoli-

ques qui se présentèrent à mon esprit, en pensant à la manière dont s'était établi dans l'île ce que les missionnaires appellent le christianisme. Car c'est un fait constant, la religion que les Otahitiens professent aujourd'hui leur fut violemment imposée par un de leurs rois nommé Otago, qui fut converti par les missionnaires, et qui, à l'instigation de ces derniers, *mit à mort* tous ceux des habitans qui refusèrent d'embrasser la nouvelle religion; en sorte que, avec le zèle pour faire des prosélytes, la rage des tigres s'empara d'un peuple auparavant si doux; des torrens de sang coulèrent et des races entières furent exterminées. Depuis cette époque les missionnaires sont devenus les maîtres réels de l'île, ainsi que les directeurs spirituels du peuple auquel ils ont donné une constitution approchante de celle de l'Angleterre.

« Le véritable christianisme et un gouvernement libéral auraient pu bientôt donner à ce peuple, doué par la nature du germe de toutes les vertus sociales, un rang parmi les nations civilisées. Sous la douce influence de ces institutions, les arts et les sciences auraient bientôt pris racine parmi eux; leur intelligence se serait développée, et une véritable appréciation de tout ce qui est juste, bon et éternellement vrai, aurait adouci leurs mœurs et ennobli leurs cœurs. L'Europe aurait bientôt admiré Otahity et lui aurait peut-être porté envie; mais la religion enseignée par les missionnaires n'est pas le christianisme, quoiqu'elle renferme peut-être quelques-unes de ses doctrines qui ne sont entendues qu'à demi par les instructeurs. D'abord elle fut établie par la force, et cela seul est une preuve évidente qu'elle ne procède pas d'un principe chrétien. D'ailleurs une religion qui consiste uniquement dans la répétition éternelle de certaines formules de prières, qui proscrit

impitoyablement les plaisirs les plus innocens, qui arrête et anéantit toutes les facultés mentales et intellectuelles, n'est pas celle qui nous a été apportée par le divin Fondateur du christianisme, l'ami bienfaisant de tout le genre humain. Il est vrai que la religion des missionnaires, avec beaucoup de mal, a produit quelque bien : elle a aboli les superstitions du paganisme et un culte déraisonnable, mais elle a introduit de nouvelles erreurs à leur place; elle a réprimé le vol et l'incontinence, mais elle a donné naissance au fanatisme et à l'hypocrisie; elle a inspiré aux Otahitiens envers toutes les autres religions une haine et un mépris qui étaient auparavant étrangers à leur caractère franc et bienfaisant, elle a mis fin aux sacrifices humains; mais beaucoup plus de victimes humaines ont été sacrifiées à son établissement qu'on n'en immola jamais auparavant aux idoles du pays.

« Foster l'aîné, compagnon du capitaine Cook, estima la population de l'île, lorsqu'il la visita avec ce célèbre voyageur, à cent trente mille ames : supposant qu'il ait exagéré leur nombre de cinquante mille, il restera encore quatre-vingt mille ames. Or, il est certain que la population actuelle n'est pas au-dessus de huit mille; en sorte que au moins les neuf dixièmes ont été exterminés dans les guerres de religion. On pourrait peut-être dire que l'usage des liqueurs fermentées introduites dans l'île et apportées d'Europe et d'Amérique, ont accru les maladies et la mortalité; mais ces mêmes causes existent aussi dans plusieurs autres îles, sans y avoir occasioné aucune diminution sensible dans la population. D'un autre côté, on n'a pas ouï dire que la peste ou d'autres maladies contagieuses eussent jamais régné dans l'île, qui est au contraire reconnue pour une des plus saines. Ce fut la persécution sanglante excitée par les mission-

naires protestans contre ceux qui refusèrent d'adopter la religion, qui fit l'office de la peste la plus destructive. Je crois réellement que ces derniers ne tardèrent pas à être révoltés des conséquences de leur zèle barbare; mais ils se consolèrent bientôt, et ils n'ont cessé depuis ce temps-là de veiller avec sévérité au maintien de tous les articles de leur foi.

« Cependant les règlemens qu'ils ont établis parmi les restes des habitans massacrés de l'île, loin d'accroître leur bien-être, les ont réduits à un état d'ignorance, d'apathie et d'abrutissement auquel on aurait de la peine à croire, à moins d'en être témoin. Leur ancienne industrie, qui était un sujet d'admiration pour tous les étrangers, a entièrement disparu; leur vivacité, leur gaîté, leurs divertissemens joyeux n'ont laissé aucun vestige, et ont été remplacés par des prières et des méditations continuelles sur des sujets aussi peu entendus par les maîtres que par les disciples.

« Les Otahitiens d'aujourd'hui savent à peine faire leurs nattes, leurs étoffes légères (*paper stuffs*) et cultiver quelques racines. Ils se contentent du fruit à pain (*breat fruit*) qui croît spontanément dans leur île, en quantité presque suffisante pour nourrir leur population réduite à un si petit nombre. Il ne leur reste rien de leur marine, qui excitait jadis l'étonnement des Européens. Ils ne construisent plus de vaisseaux, si ce n'est quelques misérables canots, avec lesquels ils vont faire la pêche du corail dans les îles voisines. Ils font leurs voyages de plus long cours sur des bateaux européens et américains qu'ils ont achetés. Ils ignorent plus que jamais la méthode de se procurer les commodités des nations civilisées, auxquelles ils attachent le plus de prix. Ils ont des moutons et d'excellent coton, mais on ne voit parmi eux ni tour à filer, ni tisserands. Ils aiment mieux

acheter des étrangers, pour de l'or ou des perles, les étoffes de laine ou de coton dont ils ont besoin. Un de nos matelots vendit une vieille chemise cinq piastres (26 francs). On a introduit parmi eux des chevaux et des bœufs, mais il en reste peu, et le peu qui reste est devenu la propriété du petit nombre d'étrangers établis dans l'île. Ces animaux sont si rares maintenant qu'on nous demanda cent piastres (plus de 500 francs) pour un bœuf dont nous avions besoin pour l'approvisionnement de notre navire. La reine seule a une paire de chevaux dont elle ne fait aucun usage. L'île ne contient qu'un seul forgeron, quoique la forge et le soufflet fussent d'une si grande utilité pour réparer les instrumens de fer qui ont remplacé ceux de pierre dont ces insulaires se servaient auparavant.

« C'est vraiment extraordinaire que même les étrangers établis dans l'île ne se livrent à aucune sorte de travaux mécaniques. Est-il possible que les missionnaires s'opposent à cela? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont aussi la plus grande influence sur le petit nombre de colons établis là. Cependant un Américain se disposait à former une manufacture de sucre, de laquelle on attendait beaucoup de profit; il faut espérer qu'il pourra exécuter son projet.

« Par l'ordre des missionnaires, le son de la flûte, qui éveillait jadis des plaisirs si innocens dans l'esprit de ces insulaires, n'est plus entendu parmi eux. Ils n'y tolèrent non plus aucune espèce de chant, excepté celui des psaumes. La danse, les exercices athlétiques et toute espèce de représentation dramatique sont sévèrement prohibés. Toute sorte de plaisir est punie comme péché chez un peuple naturellement si gai. Un de nos amis ayant commencé à chanter de joie à la vue d'un présent qui lui était destiné, fut aussitôt in-

terrompu par un de ses camarades qui, avec les marques de la frayeur, lui demanda s'il pensait aux conséquences que ne pourrait manquer d'avoir une pareille audace, si les missionnaires venaient à en être instruits. »

Voilà donc le genre de civilisation introduit dans Otahity par les missionnaires protestans! Nous demandons à nos lecteurs si c'est là une compensation pour les quatre-vingt mille indigènes qu'ils sont accusés d'avoir fait exterminer.

Le capitaine Kotzebue rapporte différentes autres particularités au sujet de ces missionnaires qui, comme nous l'avons dit plus haut, sont au nombre de huit. Le supérieur est un nommé Nott. Le second en rang est appelé Wilson. Ce dernier, originairement simple matelot, est devenu un zélé missionnaire.

Dans la relation de l'ambassade de lord Macarteney en Chine, publiée à Londres par sir Georges Staunton Baronet, premier secrétaire de l'ambassade, on trouve dans le 2.e vol., p. 336—37, le récit suivant au sujet des missionnaires envoyés dans ce vaste empire. En parlant de l'exposition qui a souvent lieu des enfans nouveau-nés, et de l'empressement des Missionnaires catholiques à en sauver autant qu'ils peuvent, il dit :

« Les Missionnaires s'empressent de baptiser tous ceux qui retiennent encore la plus petite étincelle de vie, afin de sauver les ames de ces innocentes créatures. Un de ces pieux Missionnaires, qui n'était certainement pas disposé à exagérer le mal, nous assura qu'à Pékin seulement ils en baptisaient environ deux mille par an, dont la plupart mouraient bientôt après.

Ils prenaient soin de ceux qui survivaient et les élevaient avec la plus grande attention dans les principes du Christianisme. Quelques-uns d'entre eux devenaient dans la suite des auxiliaires très-utiles pour la conversion de leurs compatriotes à la même Foi.

« Les conversions d'adultes avaient lieu principalement parmi les pauvres. Les secours accordés par les Missionnaires aux indigens, autant que leurs faibles ressources pouvaient le permettre, disposaient favorablement ceux qui y avaient part en faveur de la Religion que les premiers annonçaient. On pourrait soupçonner que quelques-uns d'entre eux ne se convertissaient que pour avoir une plus grande part aux largesses des Missionnaires; mais au moins les enfans de ceux-là devenaient des chrétiens sincères. Les pauvres étaient plus accessibles que les riches, et plus frappés du zèle désintéressé de ces étrangers venus de si loin et à travers tant de dangers, dans la seule vue de sauver leurs ames.

« Il faut avouer que c'est un spectacle bien singulier et bien frappant pour tout spectateur impartial de voir des hommes excités par des motifs si différens de ceux de la plupart des actions humaines, quittant pour toujours leur patrie et tout ce qu'ils ont de plus cher, pour se consacrer entièrement à la conversion d'un peuple auquel ils étaient tout-à-fait étrangers; et en parcourant cette pénible carrière, s'exposer à toute sorte de dangers, souffrir toute sorte de persécutions et de mépris, et sacrifier toutes les aises de la vie, s'insinuant dans le public et fixant son attention par leur adresse, leur humilité et leur persévérance, par leur application à des études difficiles et entièrement étrangères à leur première éducation, ou par la culture des arts pour lesquels ils n'étaient pas nés;

surmontant les préjugés qui s'attachent à la qualité d'étrangers dans un pays d'où tous les étrangers sont exclus, et où l'on regarde comme un crime *d'avoir abandonné les tombeaux de ses ancêtres*; et finalement obtenant les établissemens nécessaires pour la propagation de leur foi, sans jamais faire tourner leur influence à leurs intérêts personnels. »

Et au vol. 3.ᵉ, p. 436 : « Il y a environ, dit l'auteur, deux cent mille chrétiens répandus dans l'empire de la Chine, où les Prêtres sont surveillés avec la plus grande rigueur; les Missionnaires sont exposés partout, excepté à Pékin, à des persécutions et mènent une vie pénible, pauvre, précaire et sans espérance quant à ce monde. Ils reçoivent d'Europe pour leur entretien la somme mesquine de cent piastres (525 fr.) par an; et ce modique salaire ils le partagent fréquemment avec leur troupeau quelquefois plus misérable qu'eux. Leur principale consolation dérive des témoignages d'attachement et de vénération de leurs disciples envers eux. On pourrait peut-être dire que quelques-uns de ces Missionnaires préfèrent la vie indépendante qu'ils mènent dans ce pays, telle qu'elle est, aux rigueurs des cloîtres dans lesquels ils étaient auparavant renfermés (1); mais en général leur conduite suppose nécessairement des sentimens et des maximes qu'on ne trouve que très-rarement, et que les mondains croient à peine pouvoir exister. »

---

(1) Du reste cette observation, fût-elle fondée, ne serait point applicable aux Missionnaires français, qui sont tous des prêtres séculiers. Enfin la plupart des Religieux qui étaient autrefois dans les missions, tels que les Jésuites, les Lazaristes, n'appartenaient point à des ordres cloîtrés.

Extrait *d'un ouvrage Anglais intitulé : Récit d'une résidence de neuf mois dans la Nouvelle-Zélande, en* 1827, *par Auguste Tarle. Londres,* 1832.

« Peu de jours après mon arrivée à la Baie-des-Iles, je me rendis à la rive opposée pour visiter l'établissement des missionnaires (*protestans*), et pour remettre une lettre d'introduction que j'avais pour un de ses membres. C'est là que sur un beau promontoire, avec un rivage délicieux en face et une vaste nappe d'eau bleue et claire, parsemée d'un grand nombre d'îles fertiles, résident à leur aise ces prédicateurs de l'Evangile. Ils ont donné à ce lieu le nom de *Marsden vale* (vallée de Marsden). Ils nous donnèrent bientôt à entendre qu'ils ne se souciaient pas de faire connaissance avec nous. Leur froideur et leur inhospitalité firent sur mon esprit, je dois l'avouer, une impression défavorable. L'objet de leur mission pourrait avoir été obtenu et avoir produit le plus grand bien parmi ces insulaires, s'ils avaient suivi le plan qui leur avait été tracé; mais on ne peut raisonnablement attendre aucun bien de celui qu'ils ont adopté, et tout homme de bon sens conviendra avec moi qu'un Sauvage ne peut retirer le moindre bienfait de la prédication des vérités abstraites de l'Evangile, si son esprit grossier n'a été préalablement préparé et disposé à les entendre : or c'est là le plan adopté par les missionnaires, et rien au monde ne convaincra ces enthousiastes que ce plan est mauvais, rien ne les engagera à en suivre un autre plus conforme à la raison.

« En prenant des informations au sujet de ces missionnaires, j'appris que la plupart d'entr'eux étaient de robustes artisans (et non des Ecclésiastiques élevés

pour cette profession), que des personnes bienveillantes et bien intentionnées en Angleterre avaient envoyés pour apprendre aux indigènes l'importance des différens métiers; plan très-judicieux et qui devrait être le fondement de toutes les missions. Que pourrait-il en effet y avoir de plus agréable à la vue que des groupes de Sauvages athlétiques, appliqués aux travaux de l'enclume et de la scie, se construire d'abord pour eux des habitations commodes et solides? On les conduirait ainsi par degrés à connaître et à apprécier les avantages produits par des occupations paisibles, laborieuses et utiles. C'est après un pareil début, et après avoir excité dans l'esprit de ces Sauvages des sentimens de reconnaissance pour les services qu'ils leur auraient rendus, que ces missionnaires devraient, dans leurs heures de loisir et en certains jours, tâcher de leur expliquer de la manière la plus simple la nature de la Religion révélée (1).

« Dans la Nouvelle-Zélande, nos missionnaires artisans ne travaillent de leur métier que jusqu'à ce qu'ils se soient procuré toutes leurs aises : leurs maisons une fois bâties, leurs jardins bien clos, et le tout entouré d'une forte palissade pour être à couvert des attaques des Sauvages, ils abandonnent leurs professions mécaniques; et alors commence la tâche plus commode de *prédicateurs* (*preachers*). Ils réunissent un certain nombre d'enfans couverts de haillons, auxquels ils apprennent à lire et à écrire leur propre langue, l'anglais étant prohibé dans ces écoles. Et lorsqu'après un certain

---

(1) Nous ferons remarquer que c'est un protestant qui parle, et que nous ne prétendons pas approuver toutes ses opinions. Cette observation est applicable aussi aux autres Extraits d'ouvrages protestans que nous avons cités précédemment.

temps ces enfans retournent auprès de leurs parens, ils sont méprisés et repoussés par eux comme des êtres efféminés et tout-à-fait inutiles.

« Je vis une fois un robuste forgeron à la fleur de l'âge, assis au milieu d'un groupe de Sauvages, essayant de leur expliquer le mystère dé notre sainte rédemption, se mettant l'esprit à la torture et y mettant celui de ses auditeurs, pour tâcher de faire entendre à ces derniers ce que je vis bien qu'il n'entendait pas lui-même. Son temps n'eût-il pas été mieux employé et son travail plus méritoire, s'il leur avait appris la manière de travailler un morceau de fer et de faire un clou?...

« Quelle que puisse être l'amélioration qui s'est opérée dans le caractère et la conduite des habitans de la Nouvelle-Zélande, on aurait tort d'attribuer ce changement aux efforts des missionnaires ; on le doit uniquement aux relations de commerce et aux fréquentes communications qui ont eu lieu, ces dernières années, entre ces insulaires et nos baleiniers et autres commerçans. Nos missionnaires pourront dire ce qu'ils voudront pour s'en attribuer le mérite et pour faire écrire en Angleterre, à ceux qui les entretiennent, que c'est à eux qu'il est dû ; mais j'en appelle à toutes les personnes qui ont été sur les lieux, et je suis certain que si elles parlent avec candeur et désintéressement, elles avoueront que les missionnaires n'ont eu aucune part à ce changement.

« J'ai visité plusieurs établissemens catholiques romains; leurs Prêtres ont adopté une manière d'agir toute différente. Ils sont enjoués et pleins de bonté envers les Sauvages païens, affables et remplis d'attention envers leurs frères Européens. Ils ont su gagner l'estime et le respect de ceux vers lesquels ils avaient été envoyés pour les convertir. Ils ont dans

plusieurs pays introduit leur propre langue parmi les indigènes, ce qui met ces derniers à même d'avoir des communications directes avec les étrangers, et quelle que puisse être la différence de quelques-uns de nos dogmes religieux, nous sommes forcés de porter témoignage aux succès de leur mission. Ils ont amené presque toute la population indigène de l'Amérique méridionale dans le sein de leur Eglise, et leurs prosélytes forment la majorité du peuple; tandis que nonobstant le grand nombre de missionnaires de toutes les sectes envoyés d'Angleterre, je n'ai jamais rencontré dans ce pays-là un indigène converti par eux. J'assistai un jour à la Messe dans un village; un Prêtre indigène la célébrait, et toute la congrégation, excepté moi, était de sa caste et de sa couleur. Il est digne de remarque que dans le Pérou et dans quelques autres des provinces les plus peuplées de l'Amérique on trouve à peine un païen.

Extrait *du Journal Anglais, The-Sun, 5 juillet* 1832.

« On sait que la petite île connue sous le nom de *Pitcairn-Island*, dans la mer du Sud, avait servi d'asile aux insurgés du brick anglais le Bounty, lesquels en 1792, après avoir mis à mort les officiers et une partie de l'équipage, avaient conduit le vaisseau à Otahity. Ne se croyant pas en sûreté dans cette île, ils y avaient enlevé quelques femmes, et s'étaient réfugiés dans l'île inhabitée de Pitcairn-Island, où ils furent découverts, il y a sept à huit ans, avec leur postérité se montant en tout à quatre-vingt-trois personnes. Les missionnaires (protestans) d'Otahity les sollicitèrent de tant

de manières qu'ils se déterminèrent enfin à quitter leur petite île, pour se jcindre aux nouveaux convertis d'Otahity. Nous apprenons par la Gazette de Salem (Etats-Unis), que cette petite colonie, qui avait émigré en masse pour se joindre aux Otahitiens, a été si scandalisée et si outrée de la licence et des débordemens de mœurs de ces derniers, que tous ceux qui les connaissaient ont demandé avec instance d'être reconduits dans leur île Pitcairn-Island, où ils ont été transportés par un vaisseau américain.

MISSION DE BALTIMORE.

Nous avons déjà parlé, dans les Annales, du concile assemblé à Baltimore le 1.er octobre 1829, sous la présidence de l'archevêque M. Withfield. Les décrets de ce concile, au nombre de trente-huit, ont été approuvés par le Saint-Siége et publiés dans les Etats-Unis; nous allons faire connaître les principaux de ces décrets, en donnant un résumé de ce qu'ils contiennent de plus important.

« 1.° Le concile déclare qu'aux Evêques appartient le « droit d'envoyer dans quelque partie que ce soit de « leur diocèse, et d'en rappeler, les Prêtres qui y ont été « ordonnés ou incorporés. Cette disposition ne con- « cerne point le titulaire de la paroisse de la Nouvelle- « Orléans, laquelle est seule regardée comme ayant le « rang et les priviléges de bénéfice dans les Etats-Unis.

« 2.° Les Prêtres ordonnés dans un diocèse, ou qui « y ont été incorporés, ne peuvent le quitter sans la « permission de l'Evêque.

« 3.° Les Evêques sont exhortés à n'accorder de « pouvoir aux Prêtres étrangers que quand ils sont « munis d'une autorisation de leur Evêque, et qu'ils « consentent à être incorporés au diocèse. Cette dispo- « sition ne s'applique point aux Missionnaires aposto- « liques.

« 5.° Comme les marguilliers laïques ont souvent abusé « des droits que leur donne la loi civile, le concile ex-

« prime le vœu que les Evêques ne consentent à l'érec-
« tion ou à la consécration d'une église, que dans le
« cas où la propriété leur en sera dévolue par un acte
« écrit et rédigé en bonne forme.

« 6.° Quelques laïques, principalement des marguilliers,
« s'étant arrogé le droit de patronage et même d'ins-
« titution sur certaines églises, pour remédier aux abus
« graves qui s'ensuivent, le concile déclare ces pré-
« tentions mal fondées et défend de les revendiquer à
« quelque titre que ce soit, eût-on même pris part
« aux souscriptions établies pour la construction de
« l'église ou l'entretien du Missionnaire.

« 9.° Le concile exhorte les Evêques à détourner
« leurs ouailles de la lecture des traductions de la *Bible*
« faites par les hérétiques, qui ont tous plus ou moins
« altéré le texte, et recommande la version anglaise de
« Douai.

« 11.° Il est défendu d'admettre en qualité de parrain
« des hérétiques, des pécheurs scandaleux, des hommes
« notés de quelque tache d'infamie, ceux enfin qui
« ignorent les principes de la Foi.

« 16.° L'usage s'étant établi, à cause de la difficulté
« des temps, de conférer le Baptême dans les maisons
« particulières, le concile ne veut point le supprimer
« d'une manière absolue; il exhorte cependant les Prê-
« tres à administrer ce sacrement dans l'église autant
« que faire se pourra.

« 18.° Comme la coutume s'est pareillement intro-
« duite, non sans utilité et même nécessité, d'employer
« la même forme pour administrer le Sacrement aux
« adultes qu'aux enfans, la permission de suivre encore
« cette coutume sera demandée au Saint-Siége.

« 26. Les Pasteurs des ames sont avertis qu'ils doi-
« vent consacrer leurs soins à bien disposer les fidèles

« à la réception du sacrement de Mariage; ils ne doivent « point se regarder comme exempts de péché s'ils ont « la témérité d'administrer ce sacrement à des per- « sonnes manifestement indignes.

« 34.° Comme beaucoup de jeunes gens catholiques, « surtout ceux qui sont nés de parens pauvres, sont ex- « posés à perdre la foi et les mœurs, parce qu'il man- « que des maîtres auxquels on puisse confier avec sécu- « rité leur éducation, le concile exprime le vœu qu'il « soit établi des écoles où la jeunesse ira puiser les « principes de la Foi et de la morale en même temps « que les connaissances humaines.

« 36.° D'après les très-sages conseils du Pape Léon XII, « adressés à l'Archevêque de Baltimore, on instituera « une société pour répandre de bons livres.

« 37.° Les décrets du concile seront soumis à l'exa- « men et au jugement du Saint-Siége, auquel on en de- « mandera la confirmation. »

Le Saint-Siége a en effet approuvé et confirmé les décrets du concile; il a en outre accordé aux Prêtres des Etats-Unis la faculté d'administrer le Baptême avec de l'eau qui n'ait point été bénite le Samedi-Saint ou la veille de la Pentecôte, et de l'administrer aux adultes sous la même forme qu'aux enfans. On se servira, pour bénir l'eau, de la courte formule que les Missionnaires du Pérou avaient été autorisés à employer, par le pape Paul III, et qui se trouve dans le rituel de Lima. Enfin le Saint-Siége permet que les Pâques s'ouvrent, dans les Etats-Unis, le premier dimanche du Carême et ne se ferment que le dimanche de la Trinité.

La lettre suivante, que nous avons reçue de Mgr. l'Archevêque de Baltimore, contient des renseignemens sur la situation et les progrès de la Religion catholique dans le Maryland et la Virginie. On y verra que dans ce der-

nier état surtout le nombre des Nègres idolâtres est extrêmement considérable ; il y en a plusieurs centaines de mille. Quel bien n'y aurait-il pas à faire parmi eux ! mais les ressources manquent au Prélat pour leur envoyer des Missionnaires qui s'occuperaient uniquement de leur conversion. Il est vraiment affligeant de penser que, malgré l'amélioration que l'Association de la Propagation de la Foi a produite dans les missions, la disette de Prêtres et la difficulté de les faire subsister se font partout sentir, quoique moins vivement qu'autrefois. Que notre zèle, que notre charité se raniment donc loin de s'affaiblir ; que la consolation d'avoir fait un peu de bien soit pour nous un motif de le continuer et d'en faire encore davantage.

Lettre de Mgr. Withfield, archevêque de Baltimore, à M. le Rédacteur des Annales.

Baltimore, le 16 février 1832.

Monsieur,

« Je m'acquitte de mon devoir envers la société de la Propagation de la Foi, en vous faisant savoir que j'ai reçu la somme de 5570 francs, qu'elle a eu la bonté d'accorder à mon diocèse sur ses recettes de l'année 1830. J'espère qu'elle voudra bien me continuer ses bienfaits ; car les besoins de la mission confiée à mes soins, sont tels qu'il m'est impossible d'y fournir sans des secours extraordinaires.

« Les merveilles, si j'ose m'exprimer ainsi, qui se sont opérées et qui s'opèrent tous les jours dans le

Maryland et le district de Colombia, dont le diocèse de Baltimore est formé, sont pour moi une source de consolations au milieu des difficultés contre lesquelles j'ai encore si souvent à lutter. Grâce à une Providence spéciale sur cette portion chérie des peuples confiés à mes soins, je puis dire avec l'Apôtre : *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostrâ.* Lorsque je médite devant Dieu, sur sa bonté, ses miséricordes, sur les grâces qu'il répand sur mon diocèse, mon cœur se dilate, mes entrailles sont émues et je ne puis m'empêcher de me rappeler ce passage des psaumes: « *Non fecit taliter omni nationi.* » Un esprit vraiment catholique distingue le Maryland et le district de Colombia de tous les autres états de l'Union, et j'ose le dire sans craindre de blesser la vérité, la ville de Baltimore surtout est justement renommée pour la vraie et solide piété de ses habitans.

« Les catholiques contribuent de bon cœur aux bonnes œuvres que nous entreprenons pour la propagation de la Foi; les Protestans dans le diocèse de Baltimore sont mieux disposés envers notre sainte Religion que partout ailleurs ; aussi nous bâtissons de nouvelles églises, nous agrandissons les anciennes, nous élevons des monastères, des écoles, des asiles. Les conversions parmi les personnes en santé sont nombreuses; et il n'y a pas de semaines, dans certaines saisons de l'année il ne se passe pas de jours où nos Prêtres ne soient appelés auprès de quelque malade qui abjure ses erreurs et meurt dans le sein de la Religion; le corps du défunt est ensuite porté à l'église; ses amis et ses parens l'y accompagnent, assistent aux prières qui s'y font, écoutent avec attention et respect le discours que le Prêtre prononce et dans lequel il a soin d'exposer la doctrine de l'Eglise sur quelques points de

controverse. Entrerai-je dans de plus grands détails? La cathédrale de Baltimore est le plus bel édifice religieux des Etats-Unis; mais elle n'est pas finie; le vestibule, les clochers, le portique sont à faire : nous avons déjà trois colléges; on est à bâtir un petit séminaire. Nous avons à Emmitsburg la maison mère des Sœurs de la Charité, un couvent de la Visitation à Georgetown, un couvent de Carmélites à Baltimore et une infirmerie, un asile pour les orphelines, sous la direction des Sœurs de la Charité, une douzaine d'autres établissemens déjà en activité, et plusieurs qui sont déjà commencés et qui seront bientôt achevés. En un mot l'état vraiment florissant de la Religion dans le Maryland, les miracles de la grâce qu'on ne peut s'empêcher d'y admirer, me rappellent ces paroles consolantes et prophétiques qui lui sont vraiment applicables : *Quàm pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel! Qui benedixerit tibi benedictionibus impleatur.* Telles sont en effet, Monsieur, les bénédictions que la divine Providence s'est plue à répandre sur les travaux de mes vénérables prédécesseurs, et qu'elle veut bien continuer d'étendre aux faibles efforts que je fais pour marcher sur leurs traces.

« Mais il y a un si vaste champ à défricher que ce qui a été fait ne semble presque rien en comparaison de ce qui reste à faire; et le vrai zèle de la gloire de Dieu, semblable en quelque sorte à l'ambition des gens du siècle, si sages dans ce qui concerne les affaires de ce monde, *Nil actum reputans, si quid superesset agendum*, (croyant n'avoir rien fait s'il reste quelque chose à faire), nous fait vivement sentir le besoin de bâtir de nouvelles églises, de former des Prêtres, d'ouvrir des écoles gratuites, etc., etc.; mais nos ressources sont bien limitées, et nous avons des dettes considérables :

malgré la prudence et la sagesse de mes prédécesseurs, il a été nécessaire de contracter une dette de 50,000 dollars (environ 250,000 fr.), dont les trois cinquièmes ne sont pas encore remboursés, et pour lesquels nous payons 5 ou 6 pour cent d'intérêt. Cette somme ajoutée aux honoraires de trois Prêtres nous laisse dans la gêne, et nous n'avançons pas. Quant à moi, je ne reçois de la Fabrique que 400 dollars (ou 2,000 fr.), comme mon digne prédécesseur, quoique j'aie ma part des fonctions du ministère; mais comme je possède d'autres moyens d'existence, qui, quoique médiocres, suffisent à mes besoins personnels, je ne me suis jamais approprié et je ne retiendrai jamais un sou des dons de votre auguste Association. Tout a été, tout sera employé aux besoins des missions.

« Le comté de Sainte-Marie, sur les bords de la Potowmack et de la Chésapeak, est la partie du Maryland où la colonie catholique, fuyant la persécution en Angleterre, arriva en 1632. Plusieurs des descendans de ces premiers habitans y demeurent encore, et quelques-uns ont passé dans le comté contigu (Charles-County). Dans le comté de Sainte-Marie la moitié de la population est composée de catholiques, mais qui sont généralement pauvres, comme le pays qu'ils habitent. On y compte huit églises, si l'on peut donner ce nom à de misérables édifices en bois, peu différens quelquefois de vos hangars. La pauvreté de certaines congrégations est telle qu'elles ne peuvent fournir à l'entretien d'un Prêtre; aussi plusieurs sont-elles maintenant sans Pasteurs résidans parmi elles, et elles ne sont visitées que de temps en temps par des Missionnaires voisins. Les églises dans Charles-County sont dans un état aussi mauvais et même pire que dans le comté de Sainte-Marie : on y compte cependant un bon nombre de catho-

liques. Dans le comté de Prince-George les catholiques sont moins nombreux, mais plus riches, et il y a deux jolies églises, l'une en pierres, l'autre en briques, plus grande et récemment bâtie. Ces comtés sont situés sur la rive occidentale de la Chésapeak-Baie, dans ce qu'on nomme *Eastern-Shone,* qui a une étendue de cent cinquante à deux cents milles. Un de nos Missionnaires, après avoir travaillé pendant plusieurs années et supporté courageusement les fatigues du saint ministère dans cette mission, le séjour le plus malsain peut-être des Etats-Unis, a enfin été forcé dernièrement d'en sortir, faute de moyens de subsister. Les comtés supérieurs sont plus sains, la terre plus fertile et les habitans plus à l'aise; mais les catholiques y sont moins nombreux et les églises en petit nombre, quoique généralement décentes et bâties en briques.

« Le district de Colombia, dans lequel se trouve Washington, la ville capitale des Etats-Unis, forme une partie importante du diocèse de Baltimore. Washington-City contient déjà dix-huit mille huit cent vingt-sept habitans, Georgetown huit mille quatre cent quarante-un, et Alexandrie huit mille deux cent soixante-trois; ces trois villes sont dans le district de Colombia, qui sur une surface d'environ dix milles carrés renferme à peu près dix mille catholiques. Il y a deux églises à Washington; l'une est nouvellement bâtie et l'autre l'a été à l'époque de la fondation de la ville; cette dernière est la plus centrale, et par l'accroissement de la population et les conversions se trouve maintenant trop petite; le plan en est d'ailleurs très-mesquin, et les additions qu'on a été obligé de construire en ont fait un bâtiment à pièces rapportées, indigne de la capitale des Etats-Unis, et nullement convenable à la majesté du culte divin dans une ville où

plusieurs édifices publics et les maisons des particuliers sont remarquables par leur élégance et leur beauté. J'ai souvent pensé à faire bâtir une église plus convenable dans cette ville importante, mais les moyens m'ont toujours manqué, et mes efforts pour obtenir des souscriptions n'ont pas répondu à mes espérances. On persiste cependant toujours dans la même intention : une expérience journalière me montre de quel grand avantage notre superbe cathédrale est à la Religion, par le respect qu'elle lui concilie, non-seulement parmi les protestans de Baltimore, qui s'y rendent en foule, mais encore parmi les étrangers qui la visitent fréquemment; et je ne puis douter que de semblables effets ne fussent produits à Washington, si l'on y avait une belle église.

« A Georgetown, l'église paroissiale est beaucoup trop petite pour la congrégation qui augmente continuellement. Il y a cependant une jolie église qui a été bâtie principalement aux frais de feu M. l'abbé de Clorivière, le pieux directeur d'une maison religieuse qui se trouve dans cette ville, et qui le compte avec raison parmi ses bienfaiteurs les plus insignes. Je crains, Monsieur, de me répéter; car je n'ai pas gardé copie de mes autres lettres : mais en parlant des bienfaits de Dieu, on peut dire que *bis repetita placent*. J'ajouterai donc avant de passer plus loin que les colléges catholiques, les maisons religieuses, couvens, écoles, asiles, etc., se multiplient presque chaque année dans mon diocèse. La communauté des Carmélites, composée de vingt-six Religieuses et dont j'ai déjà parlé, a pris possession de la maison qu'elle a fait bâtir à Baltimore, où, avec l'approbation du Souverain Pontife, ces saintes Filles ont ouvert une école assez nombreuse, et je ne doute pas qu'elles

n'aient avant la fin de l'année autant d'élèves qu'elles pourront en enseigner. Il est bon de remarquer que dans cette école, comme dans toutes les maisons catholiques, il y a un grand nombre d'enfans protestans; circonstance qui ne contribue pas peu à propager la saine doctrine et à détruire ou diminuer les préjugés. Une dame protestante me fit demander, il y a quelques jours, de lui dire dans quel pensionnat catholique elle ferait mieux d'envoyer sa fille unique, et ajouta que son intention était qu'elle fût élevée catholique. Je dirais presque : *Ab uno disce omnes*, ou du moins, *disce multos;* car de pareilles choses ont lieu fréquemment. Mais si je me livrais à mon zèle et si je disais tout ce que la situation du Maryland me porterait à vous communiquer, j'entrerais dans des détails trop minutieux et peut-être ennuyeux. Je ne dois pas cependant oublier la Virginie, l'*Ancien Domaine*, comme on la nomme. Cette province, si fameuse par ses orateurs, ses généraux, ses hommes d'état, a donné naissance à Washington, Jefferson, Maddison, et Monroe, quatre des sept présidens des Etats-Unis. D'après le recensement de 1830 sa population s'élève à un million deux cent onze mille deux cent soixante-douze ames : Blancs, six cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quarante-cinq; Nègres esclaves, quatre cent soixante-neuf mille sept cent vingt-quatre; Nègres libres, quarante-sept mille cent trois. Voyez tout d'un coup quelle immense moisson! mais où trouver des ouvriers? Que le nombre en est petit! il n'y a dans cet état que quatre Prêtres; deux à Norfolk, un à Richmont et un autre à Martinsburg; et il m'est impossible d'y en envoyer d'autres. Les catholiques y sont peu nombreux et généralement pauvres. Le seul Evêque titulaire, Mgr. Kelly, nommé Evêque

de Richmond, ne s'y rendit jamais. Il n'y eût pas trouvé de quoi subsister. Il demeura à Norfolk, et fut obligé de pourvoir à son entretien, en tenant une école pendant son séjour en Amérique. J'ai envoyé à Richmond un zélé Missionnaire américain. Il a parcouru la Virginie; partout il a trouvé les protestans prêts à l'entendre : ils lui ont offert leurs églises, leurs hôtels-de-ville et autres bâtimens publics et l'ont invité à y prêcher. Et cela n'est pas surprenant : la multitude, divisée en un nombre presque infini de sectes, ne sait plus que croire; et à force de vouloir juger par elle-même, elle finit par ne plus savoir que penser des doctrines contradictoires qu'on lui enseigne; les riches deviennent athées, déistes, philosophes. Puisse le Seigneur, dans sa miséricorde, avoir pitié de cette ancienne colonie, la première que les Anglais établirent en Amérique, en 1607 : nous espérons que cet heureux temps n'est pas éloigné. Car une des principales raisons qui se sont opposées à l'établissement de la Religion catholique dans le commencement, n'existe plus. Avant la révolution de l'Amérique, sous le gouvernement anglais, il y avait peine de mort contre tout Prêtre qui aurait osé mettre le pied dans cette province : cette loi barbare est anéantie. Les catholiques y jouissent des mêmes droits et des mêmes priviléges que les protestans; ils sont même membres du sénat, de la législature, juges, avocats, etc. Le gouverneur, quoique protestant, vient de placer son fils dans un collége catholique. Qu'il est malheureux de ne pas pouvoir envoyer des Missionnaires dans cet état qui est aussi vaste que l'Angleterre! Il n'y a pas de doute que si nous avions des ouvriers et des moyens pour les faire exister, il s'opérerait des prodiges dans ce champ vaste et inculte. Qu'est-ce que l'espérance de la conversion des Indiens,

auprès de celle qu'offrent les Nègres de la Virginie? Ces derniers surpassent en nombre tous les Indiens qui se trouvent de l'embouchure du fleuve St-Laurent à celle de la Colombia, de l'Océan Atlantique jusqu'à la mer Pacifique. D'ailleurs la conversion des Indiens est extrêmement difficile et presque toujours douteuse. L'ivrognerie parmi eux rend leur condition semblable à celle de la bête; on n'en voit que bien peu devenir de vrais chrétiens. Le cas est tout différent parmi les Nègres; il s'en convertit tous les jours, et l'on voit dans le nombre beaucoup de bons catholiques et d'excellens chrétiens. A Baltimore plusieurs communient fréquemment, et le premier dimanche du mois on en compte jusqu'à trois ou quatre cents qui s'approchent de la sainte table. Il en est de même dans toute l'étendue de l'état de Maryland, où il y a un grand nombre de catholiques parmi les Nègres. J'ose espérer que les Virginiens ne s'opposeraient nullement à ce que nos Prêtres instruisissent leurs Nègres, car dernièrement il y a eu une insurrection des Nègres qui ont commis des meurtres affreux sur les Blancs : l'on a attribué cette insurrection aux discours de certains prédicateurs fanatiques. Oh! priez, et faites ce que vous pourrez pour la pauvre Virginie. Je mettrai de mon côté tout le zèle possible à aider l'œuvre de Dieu. Mais pour finir par où j'ai commencé, je reviens à Baltimore. On travaille à élever une des tours de la cathédrale, destinée à recevoir la belle cloche fondue par M. Frèrejean de Lyon. Le son majestueux de cette cloche retentit trois fois le jour dans la vaste enceinte de notre ville, et s'étend bien loin dans la campagne. Je m'arrête; écoutez, on sonne l'*Angelus*. Les protestans sont forcés de reconnaître un usage catholique, et rendent un hommage involontaire à son antiquité.

Ils pensent à Dieu, les catholiques tombent à genoux et le prient : grâces que la *lyonnaise* (comme un protestant l'autre jour nommait notre cloche) a apportées parmi nous.

« Ma lettre est déjà bien longue : je ne dirai qu'un mot du synode diocésain que j'ai célébré à Baltimore, au mois de novembre dernier. J'y appelai les Prêtres de mon diocèse en aussi grand nombre que les circonstances me le permirent, et nous nous réunîmes dans l'église métropolitaine. Les décrets de notre concile provincial furent lus, expliqués et publiés selon les règles et les usages de ces augustes assemblées. Cette réunion de dignes et vénérables Missionnaires, dont un seul avait assisté au synode de 1791, l'unique qui eût été célébré jusqu'à ce jour depuis l'érection du siége de Baltimore, a rempli de joie et de consolation tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister. Ils étaient au nombre de trente-cinq, heureux de se voir, de s'entendre, de s'édifier mutuellement. Encore une fois, Monsieur, excusez mes longueurs et peut-être mes redites, et daignez agréer l'assurance de la parfaite considération avec laquelle je suis, etc.

« † Jacques Withlfield, *arch. de Baltimore.* »

Lettre du même au même.

Baltimore, 28 juillet 1832.

Monsieur,

« Je viens de recevoir votre lettre du 20 mai dernier, je vous en fais mes remercîmens et en prends occasion de rendre grâces à la divine Providence de ce qu'elle a bien voulu préserver votre sainte Association pour sa gloire et le bien de l'Eglise : je vous remercie en particulier des 5600 francs qui m'ont été alloués, et vous offre l'expression de la vive reconnaissance des diocèses de Baltimore et de Richmond, à laquelle j'ajoute celle que je vous dois surtout pour le vif intérêt que vous prenez à mon siége métropolitain.

« Je suis bien aise que ma lettre du 16 février vous ait été agréable et aît montré, en même temps, que les deux diocèses dont je suis chargé sont loin d'être suffisamment pourvus des fonds nécessaires aux besoins de la Religion et à la propagation de la Foi.

« Je suis, monsieur, avec la plus parfaite considération, votre très-humble serviteur,

« † Jacques Witfield,
archevêque de Baltimore. »

DÉPART DE MISSIONNAIRES

ET

PROMOTIONS D'ÉVÊQUES POUR LES MISSIONS.

La Maison des Missions étrangères vient de faire partir deux nouveaux missionnaires, MM. Méhay du diocèse d'Arras et Lapostolle de celui de Versailles. Elle vient de recevoir la nouvelle de la mort de Mgr. Longer, évêque de Gortyne et vicaire apostolique du Tong-King occidental. Cette perte est vivement sentie : ce Prélat était le doyen des Missionnaires et avait passé environ cinquante-cinq ans dans les missions, étant parti de France en 1776. Il a administré l'Eglise du Tong-King dans des temps difficiles et avec tout le succès qu'on pouvait attendre de sa longue expérience. Il est mort le 8 février 1831.

Le St-Siége a pourvu à l'évêché de Babylone vacant par la mort de Mgr. Coupperie; il a en outre nommé M. Antoine Blanc Evêque d'Apollonie et coadjuteur de Mgr. l'Evêque de la Nouvelle-Orléans; M. Bonnand a été élu coadjuteur du Supérieur de la mission des Malabares, Mgr. l'Évêque d'Halycarnasse(1). M. Blanc et M. Bonnand

(1) La promotion de M. Bonamie a l'évêché de Babylone est du 4 mai 1832; celle de M. Blanc à l'évêché d'Apollonie est du 3 février.

sont du diocèse de Lyon. Le premier est parti de France en 1817 avec Mgr. Dubourg : le second s'est embarqué pour l'Inde en 1824. Ils ont donc déjà travaillé pendant plusieurs années dans ces pays dont ils doivent être un jour les premiers Pasteurs, et ils ont acquis l'expérience nécessaire pour bien s'acquitter d'une fonction si importante.

Le nouvel Evêque de Babylone est M. Pierre-Dominique-Marcellin Bonamie, né à Albas près de Cahors; il était membre de la société de Picpus et professeur de théologie au Séminaire de Tours. Il a quitté la France il n'y a que peu de jours, et s'est rendu à Rome pour passer de là dans sa mission, accompagné d'un Prêtre du diocèse d'Agen, M. Delafont, qui est aussi de la société de Picpus. Le Prélat est âgé de 34 ans environ et pourra par conséquent s'acclimater facilement dans sa nouvelle patrie et apprendre les langues du pays. Sa piété, son instruction, ses talens, son zèle et sa modestie nous ont convaincu qu'il remplira ses fonctions épiscopales avec le même dévouement, les mêmes succès que son vénérable prédécesseur M. Coupperie.

Nous avons reçu d'un drogman de France à Bagdad une lettre que nous croyons devoir communiquer aux associés; elle renferme quelques détails sur la mort de Mgr. Coupperie : nous savons que la mémoire de ce Prélat est bien chère à nos lecteurs, et nous pensons les intéresser en leur faisant part de ce que nous avons appris sur ses derniers momens.

---

*Lettre de M. B.***, drogman de France à Bagdad.*

Bagdad, le 14 juillet 1831.

« ...... Le Lundi-Saint les attaques de peste ont commencé à se multiplier à Bagdad ; le lundi d'après Pâques il mourait jusqu'à cinq cents personnes par jour ; dans ce temps de calamité, Mgr. l'Evêque, animé d'une charité toute pastorale, n'a pas voulu que les chrétiens qui seraient attaqués de la peste fussent privés des sacremens ; il encouragea les Prêtres catholiques par son exemple à assister les malades. Pendant quinze jours et plus, dans le temps où la peste était si meurtrière qu'elle enlevait souvent en moins de vingt-quatre heures ceux qu'elle attaquait, tous les Prêtres catholiques furent assez heureux pour échapper à ce fléau ; mais malheureusement un d'eux en fut attaqué plus tard ; tous les autres à l'envi lui prodiguèrent des soins ; Mgr. l'Evêque le garda dans le local de son Eglise pour s'assurer que cette victime de la charité chrétienne recevrait tous les soins que son état exigeait ; trois autres Prêtres furent aussi attaqués de la peste. Mgr. l'Evêque les recueillit également dans le local de son Eglise, leur prodiguant ses soins et les consolations de la Religion. Malgré toutes les précautions que Mgr. l'Evêque prenait et la propreté qu'il faisait tenir dans la cour de l'Eglise et dans les chambres des malades, il ne put éviter de prendre la peste, et dans la nuit du 25 au 26 avril il en est mort victime de son saint zèle à remplir les devoirs de son état. Sans crainte d'exagération on peut assurer qu'en moins de six semaines les deux tiers de la population de cette ville, qu'on pouvait estimer à cent mille ames, ont succombé a la peste.

« Feu Mgr. l'Evêque avait envoyé cet hiver à Bassora M. l'abbé Trioche pour les affaires de l'Eglise que nous y avons, et pour y être en même temps agent de France. J'ai écrit trois fois à M. l'abbé Trioche, pour l'engager à revenir à Bagdad afin d'y prendre la direction de l'Eglise, qui, dans les circonstances critiques où se trouve cette ville, ne peut rester sans danger entre les mains des prêtres Chaldéens et Syriens : mes lettres ne lui sont peut-être pas parvenues; les routes sont très-peu sûres, parce qu'elles sont infestées par des bandes d'Arabes, et elles sont impraticables à cause des débordemens extraordinaires du Tigre et de l'Euphrate, qui jusqu'aujourd'hui inondent une partie des environs de Bagdad.

« Le 12 juin l'évêché a failli être pillé; ce n'a été qu'à force d'argent que j'ai pu le sauver de ce malheur; mais je crains bien qu'il ne finisse par l'être si l'état des choses ne vient à changer. Notre ville est en insurrection. Davoud Pacha a été destitué; Aly Pacha, qui était à Alep, a été nommé à sa place. Le 12 juin cette affaire paraissait terminée; Davoud Pacha avait été arrêté, le Kiaya d'Aly Pacha était entré dans Bagdad; vingt-quatre heures après son entrée ce dernier, par son peu de prudence, a été obligé de s'enfuir pour éviter d'être arrêté. Jusqu'aujourd'hui le peu de troupes qui était venu avec le Kiaya d'Aly Pacha est campé à une heure de la ville. Les habitans de Bagdad, qui avaient vu avec plaisir la destitution de Davoud Pacha, ne veulent plus aujourd'hui d'autre Pacha que lui, et se préparent à le soutenir les armes à la main. La ville a beaucoup souffert de la peste et des débordemens du Tigre et de l'Euphrate, qui le 26 avril au soir ont renversé un grand nombre de ses maisons et l'auraient submergée entièrement si l'impétuosité des eaux eût

continué; aujourd'hui elle se voit encore exposée à tous les malheurs d'une ville assiégée; d'un moment à l'autre on s'attend ici à voir arriver Aly Pacha avec des forces majeures pour s'en emparer, et peut-être pour la livrer au pillage à ses troupes. Depuis la mort de Mgr. l'Evêque j'ai pris, jusqu'à nouvel ordre deParis ou de Constantinople, la gérence des affaires du consulat de Bagdad. Comme on pourrait me demander des informations sur les affaires du défunt, veuillez bien, Monsieur, me mettre au courant de toutes celles dont vous pourriez avoir connaissance; si de votre côté vous aviez besoin d'en avoir des renseignemens, veuillez me faire connaître de quelle nature ils pourraient être, et croyez, Monsieur, que je me ferai un devoir de vous les transmettre.

« Je suis, etc.

« J. M. B.***, *drogman du roi à Bagdad.* »

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

NOTA. Le chiffre romain indique le cahier, et le chiffre arabe la page.

ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Prospectus de l'Association, XXIX, 549.
Compte-rendu de la dixième année (1831), XXVIII, 421.
Bref du Pape Grégoire XVI, *en faveur de l'Association*, XXVII, 293.

MISSIONS D'ASIE.

Lettre de MM. les Directeurs du Séminaire des Missions étrangères, sur l'état des missions qui leur sont confiées et sur l'emploi des fonds qui leur ont été accordés, XXIX, 554.

Notice sur la situation des missions étrangères confiées aux Lazaristes, XXIX, 560.

Mission du Su-Tchuen en Chine, XXX, 645.
Lettre de Mgr. Fontana, évêque de Sinite, vicaire apostolique du Su-Tchuen, XXX, 659.
Lettre de M. Imbert, XXX, 663.
Lettre de M. Vialle, missionnaire apostolique, XXX, 647.
Lettre de M. Bohet, missionnaire au Fokien, XXX, 673.

Mission du Tong-King occidental, XXVII, 295.
Lettres de Mgr. Havard, évêque de Castorie, XXVII, 315, 343.
Lettres de M. Masson, XXVII, 310, 324, 337.
Lettre de M. Jeantet, XXVII, 319.
Lettre de M. Journoud, XXVII, 341.
Lettres de M. Marette, XXVII, 348, 353.
Lettres de M. Pouderoux XXVII, 297, 300, 301, 304, 306, 307.

Mission de Cochinchine, XXVII, 355.
Lettres de Mgr. Taberd, évêque d'Isauropolis, XXVII, 389, 402.
Lettre du Vicaire apostolique et des Missionnaires de Cochinchine, XXVII, 392.
Lettres de M. Gagelin, XXVII, 356, 369.

Lettres de M. Jacoard, XXVII, 386, 404, 408.
Lettre de M. Mialon, XXVII, 410.
Lettre de M. Vialle, XXX, 647.

Mission de Siam, XXV, 37.
Lettre de Mgr. Florent, évêque de Sozopolis, XXV, 49.
Lettre de Mgr. Bruguière, évêque de Capse, XXV, 38, 63, XXVI, 149.
Notice sur la langue siamoise, XXVI, 206.
Lettres de M. Boucho, XXV, 44, 57, 61.
Lettre de M. Déchavanne, XXV, 52.

Mission des Malabares, XXV, 1.
Lettres de M. Bonnand, XXV, 16, 18, 26.
Lettre de M. Bochaton, XXV, 13.
Lettre de M. Supriès, XXV, 16.
Lettre de M. Goust, XXV, 30.
Sociétés bibliques et missions protestantes, XXX, 685.
Extrait du Monthly-Review, XXX, 686.
Extrait du voyage de lord Macartney, XXX, 703.
Extrait du voyage du capitaine Kotzebue, XXX, 698.
Opinion de sir Arthur Perceval, XXX, 696.
Extrait d'un voyage à la Nouvelle-Zélande, XXX, 706.
Extrait du journal anglais the Sun, XXX, 709.

Mission de Babylone, XXVI, 216, XXX, 725.
Lettres de Mgr. Coupperie, évêque de Babylone, XXVI, 218, 228.

Notice sur les Chaldéens, XXVI, 229.
Lettre de M. Beuscher, drogman de France à Bagdad, XXX, 727.

Missions du Levant, XXVIII, 483.
Diplôme du Sultan en faveur du Patriarche arménien catholique, XXVIII, 483.
Lettres de M. Poussou, missionnaire à Damas, XXVIII, 492, 495, 498, 541.
Lettre de M. Brunet, missionnaire à Constantinople, XXVIII, 488.

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

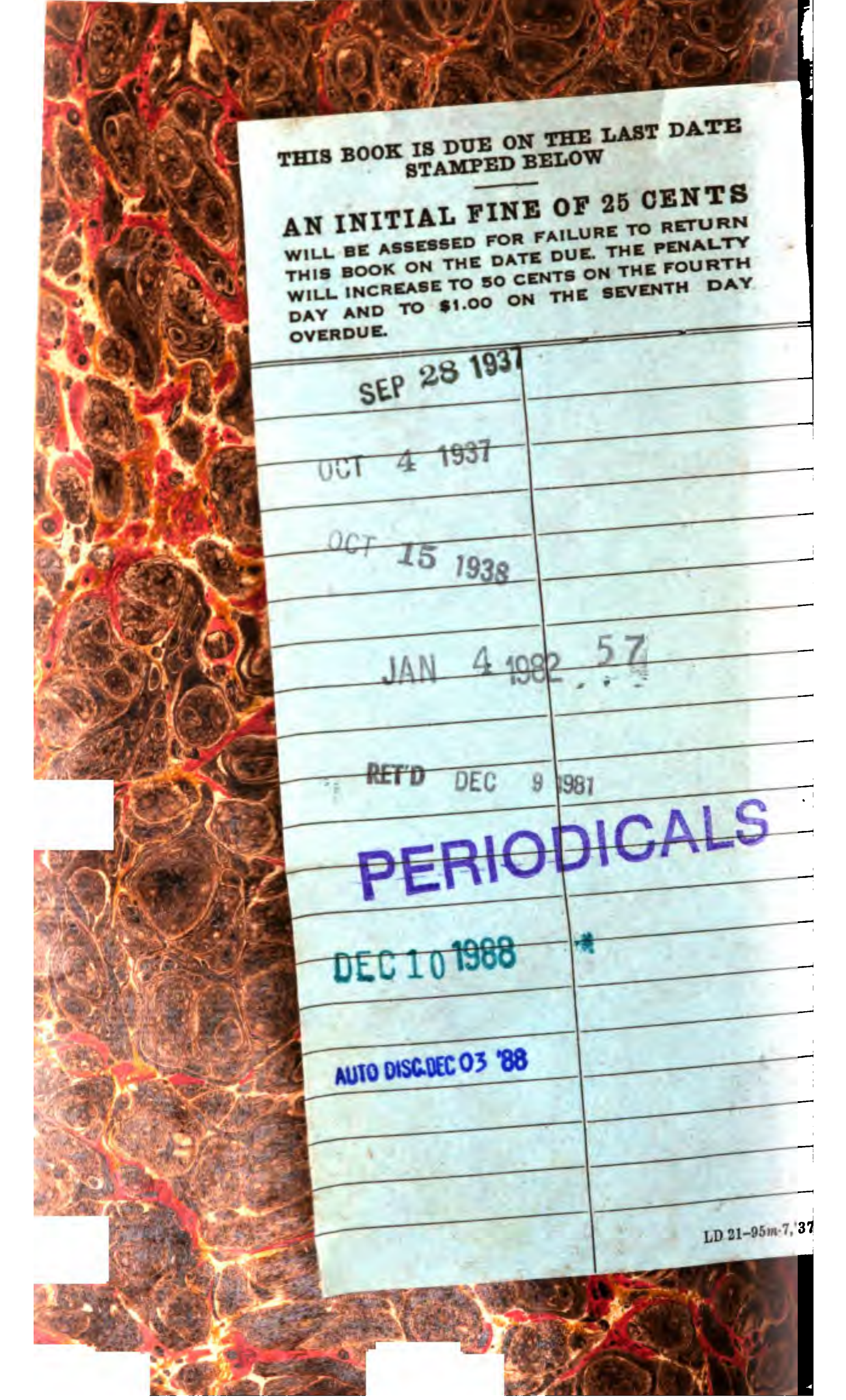
Mission de Baltimore, XXX, 711.
Lettre de Mgr. Withfield, archevêque de Baltimore, XXX, 714.

Mission du Missouri, XXIX, 563.
Lettres de Mgr. Rosati, évêque de St-Louis, XXIX, 566, 568, 597.
Lettres du P. De Theux, supérieur des Jésuites du Missouri, XXIX, 570, 573.
Lettre de M. Bouiller, XXIX, 591.
Lettre de M. Rondot, XXIX, 577.
Lettre de M. Paillasson, XXIX, 587.

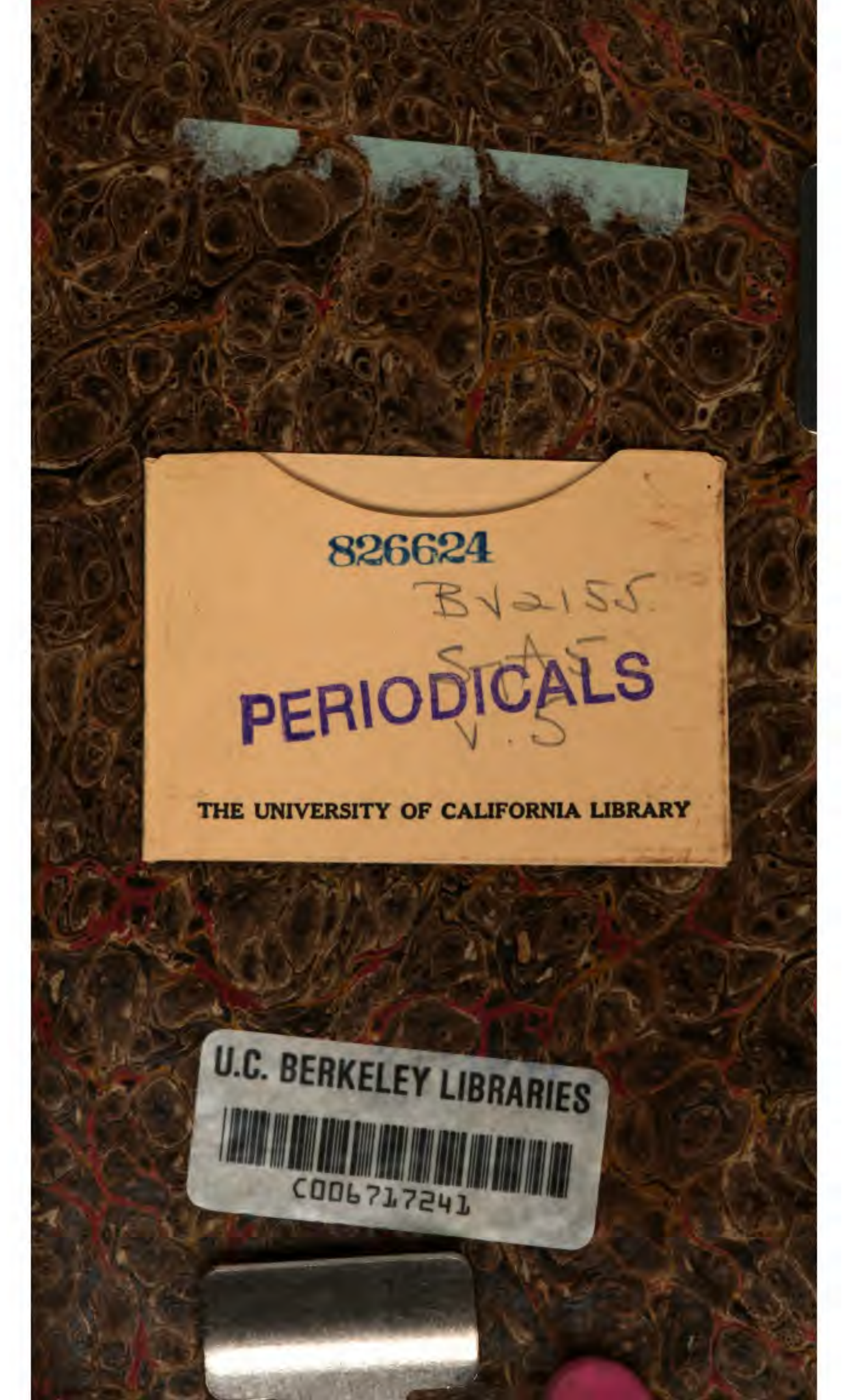
Mission de Boston, XXVIII, 428.
Lettres de Mgr. Benoît Fenwick, évêque de Boston, XXVIII, 431, 447.

Mission de l'Alabama et des Florides, XXIX, 601.
Lettres de Mgr. Portier, évêque de Mobile, XXIX, 617, 628.
Lettre de M. Loras, XXIX, 610.
Lettre de M. Bazin, XXIX, 619.
Lettre de M. Châlon, XXIX, 634.

FIN DE LA TABLE DU TOME V.



THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW
AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.
SEP 28 1937
OCT 4 1937
OCT 15 1938
JAN 4 1982
REF'D DEC 9 1981
PERIODICALS
DEC 10 1988
AUTO DISC.DEC 03 '88
LD 21-95m-7,'37


826624
BV2155
S4A5
PERIODICALS
V.5
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
U.C. BERKELEY LIBRARIES
C006717241

